


BIB. DOM.
LAVAL.S.J.



M Renard con^ens du aydes à Angou^me

SIXIE'ME

ABREGE

DE LA CARTE GENERALE DU MILITAIRE DE FRANCE, SUR TERRE ET SUR MER,

Jusqu'en Décembre 1739.

DIVISE' EN TROIS PARTIES.

AVEC LA SUITE DU JOURNAL HISTORIQUE des Fastes de LOUIS XV.

ET *les Augmentations militaires de 40. pages de plus qu'à l'Abrégé de 1738. détaillées dans l'Avertissement qui suit.*

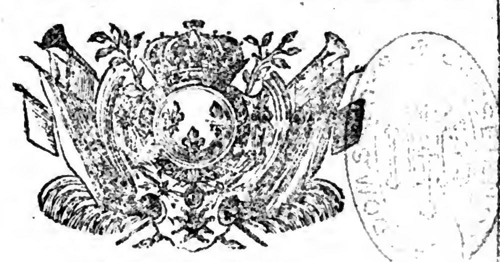
COMPRIS *le nouveau Calendrier de la Paix pour l'An de grace 1740.*

PRESENTE' AU ROY.

Par LEMAU DE LA JAISSE, *de l'Ordre Royal de S. Lazare.*

LE PRIX

En Brochure est de 30 s. souscrit de gré à gré, & de 36 s. non souscrit.
Relié en veau est de 2 l. souscrit de même, & de 2 l. 8 s. non souscrit.



A PARIS,

Chez
GANDOUIN, L. près les Grands August. à la Belle Image.
PRAULT L. pere, Quai de Gévres, au Paradis.
LAMESLE, L. rue de la Vieille Boucle rie, à la Minerve.
DIDOT, L. près le Pont Saint Michel, à la Bible d'Or.
MOREL L. le jeune, Grand'Salle du Palais au Grand Cyrus.
BRIASSON, L. rue saint Jacques, à la science.
DE NULLY, Grand'Salle du Palais, près la Cour des Aydes.
MERIGOT, L. Quai des August. près la rue Gillecœur.

M. DCC. XL.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE GENERAL DU ROY.

CALENDRIER
DE LA PAIX:
POUR
L'AN DE GRACE
M. DCC. XL.
A LA GLOIRE DU ROY
ET DE LA FRANCE.

TRAITE' DE PAIX,
Entre le Roi, l'Empereur & l'Empire, conclu à Vienne le 18. Novembre 1738.

Et publiée à Paris le premier Juin 1739.

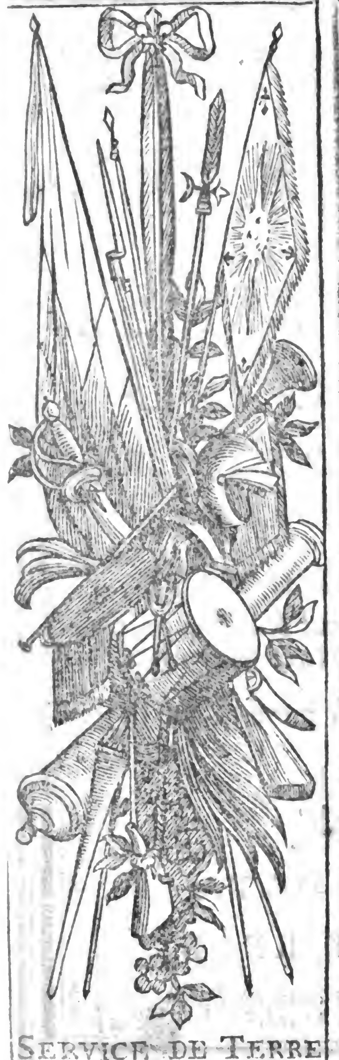


PACE DATA
COEUNT REGES.

Les bienfaits de LOUIS consacrent mieux sa gloire,
Que tous les grands Exploits de ces fameux Vainqueurs;
Alexandre & César vivent dans la mémoire,
Les bons Rois vivent dans les cœurs.

DIEU conserve le ROY.

CALENDRIER



JANVIER.

a 31 Jours, & la Lune 30.

JANVIER, vient de *Janus*, fausse Divinité, à qui les Romains donnoient deux visages, & de *Janua* porte. Charles IX. ordonna en 1564. que l'Année commẽceroit par ce M.

J. de la Sem.	*du*	*Noms des Saints du Mois.*	*J.* ☽
Vend.	1	*La Circoncision.*	3
Same.	2	S. Basile Evêq.	4
Dima.	3	*Ste Geneviéve.*	5
Lundi	4	S. Rigobert.	6
Mardi	5	S. Simeon Sty.	7
Merc.	6	*Les Rois.*	8
Jeudi.	7	*Nôc.* S. Theau.	9
Vend.	8	S. Lucien.	10
Same.	9	S. Pierre Ev.	11
1. *Di.*	10	S. Guillaume.	12
Lundi	11	S. Theodose.	13
Mardi	12	S. Paul hermit.	14
Merc.	13	*Octav. des Rois.*	15
Jeudi.	14	S. Hilaire Evê.	16
Vend.	15	S. Maur Abbé.	17
Same.	16	S. Furcy.	18
2. *Di.*	17	S. Ant. S. Sulp.	19
Lundi	18	Cha. S. P. à R.	20
Mardi	19	S. Laumer.	21
Merc.	20	S. Sebastien.	22
Jeudi.	21	Ste Agnès.	23
Vend.	22	S. Vincent.	24
Same.	23	S. Ildephonse.	25
3. *Di.*	24	S. Thimoté.	26
Lundi	25	C. de S. Paul.	27
Mardi	26	Ste Paule V.	28
Merc.	27	S. Julien.	29
Jeudi.	28	S. Charlemagn.	30
Vend	29	S. Fr. de Sales.	1
Same.	30	Ste Bathilde.	2
4. *Di.*	31	S. Pierre Nol.	3

FEVRIER.

a 29. Jours, & la Lune 29.

FEVRIER, tire son nom de *Februare* faire des expiations ; c'étoit au commencement de ce Mois, que les Romains offroient des Sacrifices pour les Morts.

J. de la Sem.	*du M.*	*Noms des Saints du Mois.*	*J.* ☽
Lundi	1	S. Ignace.	4
Mardi	2	*Purific. N. D.*	5
Merc.	3	S. Blaise Evêq.	6
Jeudi.	4	S. Gilbert.	7
Vend.	5	Ste Agathe.	8
Same.	6	S. Vaast Evêq.	9
5. *Di.*	7	S. Romuald.	10
Lundi	8	S. Jean de M.	11
Mardi	9	Ste Apoline.	12
Merc.	10	S. Scolastiq.	13
Jeudi.	11	S. Severin.	14
Vend.	12	Ste Eulalie.	15
Same.	13	S. Fulcran.	16
Dima.	14	*Septuagesime.*	17
Lundi	15	S. Faustin.	18
Mardi	16	S. Onesime.	19
Merc.	17	S. Silvin.	20
Jeudi.	18	S. Simeon.	21
Vend.	19	S. Boniface.	22
Same.	20	S. Eleuther.	23
Dima.	21	*Sexagesime.*	24
Lundi	22	Ch. S. Pierre A.	25
Mardi	23	S. Lazare.	26
Merc.	24	S. Leandre.	27
Jeudi.	25	S. Mathias.	28
Vend.	26	S. Tarasse.	29
Same.	27	S. Alexandre.	1
Dima.	28	*Quinquagesime.*	2
Lundi	29	S. Romain.	3

Epacte. . . . . I.

Lett. Dom. . . . . . . C. B.

MARS.

a 31. Jours, & la Lune 29.

MARS, ainsi nommé & consacré au Dieu *Mars*, par Romulus, qui par supposition se disoit son Fils. Ce Mois étoit le premier Mois de l'Année Romaine.

J. de la Sem.	*du M.*	*Noms des Saints du Mois.*	*J.* ☽
Mardi	1	*Mardi-Gras.*	4
Merc.	2	*Les Cendres.*	5
Jeudi.	3	Ste Cunegond.	6
Vend.	4	S. Casimir.	7
Same.	5	S. Theophil.	8
1. *Di.*	6	*Quadragesime.*	9
Lundi	7	S. Thomas d'A.	10
Mardi	8	S. Jean de D.	11
Merc.	9	*Quatre-Temps.*	12
Jeudi.	10	S. Droctové.	13
Vend.	11	40. Martyrs.	14
Same.	12	S. Gregoire.	15
2. *Di.*	13	*Reminiscere.*	16
Lundi	14	Ste. Mathild.	17
Mardi	15	S. Longin.	18
Merc.	16	S. Abraham.	19
Jeudi.	17	Ste Gertrude.	20
Vend.	18	S Alexandre.	21
Same.	19	S. Joseph.	22
3. *Di.*	20	*Oculi.*	23
Lundi	21	S. Benoist Ab.	24
Mardi	22	S. Paul, Ev.	25
Merc.	23	S. Eusebe.	26
Jeudi.	24	Ste Cath. de S.	27
Vend.	25	*Annunt. N. D.*	28
Same.	26	S. Ludger Ev.	29
4. *Di.*	27	*Lætare.*	1
Lundi	28	S. Gontran.	2
Mardi	29	S. Eustache.	3
Merc.	30	S. Rieul.	4
d i.	31	Ste Balbine.	5

AVRIL.

a 30. Jours, & la Lune 30.

AVRIL, vient du mot *Aperire*, qui veut dire ouvrir; parce qu'en ce Mois la terre semble s'ouvrir pour produire tous ses biens : il étoit le second Mois de l'Année Romaine.

J. de la Sem.	*du M.*	*Noms des Saints du Mois.*	*J.* ☽
Vend.	1	S. Hugues Ev.	6
Same.	2	S. Fr. de Paule.	7
5. *Di.*	3	*Judica.*	8
Lundi	4	S. Ambroise.	9
Mardi	5	S. Vincent F.	10
Merc.	6	S. Guillaume.	11
Jeudi.	7	S. Hegesipe.	12
Vend.	8	S. Denys Evê.	13
Same.	9	S. Procope.	14
6. *Di.*	10	*Rameaux.*	15
Lundi	11	S. Leon Pape.	16
Mardi	12	S. Jule Pape.	17
Merc.	13	Ste Herme.	18
Jeudi.	14	S. Tiburce.	19
Vend.	15	*Vendredy Saint.*	20
Same.	16	S. Fructueu.	21
Dima.	17	PASQUES.	22
Lundi	18	S. Apollone.	23
Mardi	19	S. Garnier.	24
Merc.	20	S. Marcellin.	25
Jeudi.	21	S. Anselme.	26
Vend.	22	Ste Opportu.	27
Same.	23	S. Georges.	28
1. *Di.*	24	*Quasimodo.*	29
Lundi	25	S. Marc. *Abst.*	30
Mardi	26	S. Clet Pape.	1
Merc.	27	S. Polycarpe.	2
Jeudi.	28	S. Vital M.	3
Vend.	29	Ste Marie Egy.	4
Same.	30	S. Eutrope Ev.	5

MAY.

a 31. Jours, & la Lune 29.

MAY, vient de *Majus*, ou *Senibus*; il étoit dedié aux plus anciens Citoyens Romains, qu'on nommoit *Majores* : ce Mois étoit le troisiéme de l'Année Romaine.

J. de la Sem.	*du M.*	*Noms des Saints du Mois.*	*J.* ☽
2. *Di.*	1	S. *Jacq.* S. *Phil.*	6
Lundi	2	S. Athanase.	7
Mardi	3	Inv. Ste Croix.	8
Merc.	4	Ste Monique.	9
Jeudi.	5	Conv. S. Aug.	10
Vend.	6	S. *Jean P. Lat.*	11
Same.	7	S. Stanislas.	12
3. *Di.*	8	App. S. Michel.	13
Lundi	9	S. Greg. Naz.	14
Mardi	10	S. Antonin.	15
Merc.	11	S. Mamert.	16
Jeudi.	12	S. Epiphane.	17
Vend.	13	S. Servais.	18
Same.	14	S. Boniface.	19
4. *Di.*	15	S. Isidore.	20
Lundi	16	S. Honoré.	21
Mardi	17	S. Paschal.	22
Merc.	18	S. Theodot.	23
Jeudi.	19	S. Pierre C.	24
Vend.	20	S. Bernard.	25
Same.	21	S. Hospice.	26
5. *Di.*	22	Ste Julie. V.	27
Lundi	23	*Les Rogations.*	28
Mardi	24	S. Donat.	29
Merc.	25	S. Urbain.	1
Jeudi.	26	*Ascension N. S.*	2
Vend.	27	S. Jean P.	3
Same.	28	S. Germain.	4
6. *Di.*	29	S. Maximien.	5
Lundi	30	S. Felix P.	6
Mardi	31	Ste Petronille.	7

JUIN.

a 30. Jours, & la Lune 30.

JUIN, vient de *Juvenibus*, à cause qu'il étoit dedié à la Jeunesse Romaine. Ovide pretend que Junon l'a nommé Juin; c'étoit le quatriéme Mois de l'Année Rom.

J. de la Sem.	*du M.*	*Noms des Saints du Mois.*	*J. ☽*
Merc.	1	S. Pamphile.	8
Jeudi.	2	S. Photin Ev.	9
Vend.	3	Ste Clotilde.	10
Same.	4	S. Optat. *Jeûne.*	11
Dima.	5	PENTECÔTE.	12
Lundi	6	S. Claude Ev.	13
Mardi	7	S. Robert.	14
Merc.	8	*Quatre-Temps.*	15
Jeudi.	9	S. Felicien.	16
Vend.	10	S. Landry Ev.	17
Same.	11	S. Barnabé.	18
1. *Di.*	12	*La Trinité.*	19
Lundi	13	S. Ant. de Pad.	20
Mardi	14	S. Rufin Mart.	21
Merc.	15	S. Vite Mart.	22
Jeudi.	16	FESTE-DIEU.	23
Vend.	17	S. Avit Abb.	24
Same.	18	Ste Marine.	25
2. *Di.*	19	S. Ger. S. Prot.	26
Lundi	20	S. Silvere.	37
Mardi	21	S. Leufroy.	28
Merc.	22	S. Paulin.	29
Jeudi.	23	Oct. F.D. *Jeûne.*	30
Vend.	24	*Nat. S. J. Bapt.*	1
Same.	25	S. Agoard.	2
3. *Di.*	26	S. Jean S. P.	3
Lundi	27	S. Irenée.	4
Mardi	28	*Vigile-Jeûne.*	5
Merc.	29	*S. Pierre S. P.*	6
Jeudi.	30	Comm. S. Pa.	7

JUILLET.

a 31. Jours, & la Lune 29.

JUILLET, nommé ainsi par Marc-Antoine, à cause de la naissance de Jules-Cesar, arrivée dans ce Mois. On l'appelloit *Quintilis*, le cinquiéme Mois de l'Année Romaine.

J. de la Sem.	*du M.*	*Noms des Saints du Mois.*	*J. ☽*
Vend.	1	S. Martial Ev.	8
Same.	2	La Visit. N. D.	9
4. *Di.*	3	S. Anatole Ev.	10
Lundi	4	Tran. S. Martin.	11
Mardi	5	Ste Zoé M.	12
Merc.	6	S. Goar Pr.	13
Jeudi.	7	Ste Aubierge.	14
Vend.	8	Ste Elisabeth.	15
Same.	9	S. Cyrille.	16
5. *Di.*	10	7. Freres M.	17
Lundi	11	Tr. S. Benoist.	18
Mardi	12	S. Jean Abbé.	19
Merc.	13	S. Turiaf Ev.	20
Jeudi.	14	S. Bonaventur.	21
Vend.	15	S. Henry Emp.	22
Same.	16	N. D. du M. C.	23
6. *Di.*	17	S. Alexis.	24
Lundi	18	S. Clair Mart.	25
Mardi	19	S. Eustache.	26
Merc.	20	Ste Marguerite.	27
Jeudi.	21	S. Victor Mart.	28
Vend.	22	Ste Madelaine.	29
Same.	23	S. Apollinaire.	1
7. *Di*	24	*J. C.* Ste Ch.	2
Lund.	25	*S. Jacq. le Maj.*	3
Mardi	26	Tran. S. Marcel.	4
Merc.	27	S. Pantaleon.	5
Jeudi.	28	Ste Anne.	6
Vend.	29	Ste Marthe.	7
Same.	30	S. Ours Evêq.	8
8. *Di.*	31	S. Germ. Aux.	9

CALENDRIER

AOUST.

a 31. Jours, & la Lune 30.

AOUST, ainsi nommé à cause de la naissance & de plusieurs actions d'Auguste-César, arrivées dans ce Mois; on le nommoit *Sextilis*, sixiéme Mois de l'Année Rom.

J. de la Sem.	du M.	Noms des Saints du Mois.	J. ☽
Lundi	1	S. Pierre ès Li.	10
Mardi	2	S. Etienne P.	11
Merc.	3	Inven. S. Etien.	12
Jeudi.	4	S. Dominique.	13
Vend.	5	S. Yon Martyr.	14
Same.	6	Transfig. N. S.	15
9. *Di.*	7	S. Gaëtan.	16
Lundi	8	S. Justin.	17
Mardi	9	*Vigile - Jeûne.*	18
Merc.	10	*S. Laurent.*	19
Jeudi.	11	S. de la C. d'E.	20
Vend	12	Ste Claire.	21
Same.	13	*Vigile - Jeûne.*	22
10. *D*	14	S. Eusebe.	23
Lund	15	*Assompt. N. D.*	24
Mard	16	*S. Roch.*	25
Merc.	17	S. Mamès.	26
Jeudi.	18	Ste Helene.	27
Vend.	19	S. Louis Ev.	28
Same.	20	S. Bernard.	29
11. *D.*	21	S. Privat.	30
Lund.	22	S. Syphorien.	1
Mard.	23	S. Frieu Ev.	2
Merc.	24	S. *Barthelemy.*	3
Jeudi.	25	S. *Louis Roy.*	4
Vend.	26	S. Zephir.	5
Same.	27	S. Cesaire Ev.	6
12. *D.*	28	S. Augustin.	7
Lundi	29	Dec. S. Jean B.	8
Mardi	30	S. Fiacre.	9
Merc.	31	S. Raimond.	10

SEPTEMBRE

a 30. Jours, & la Lune 30.

SEPTEMBRE, est tiré du nombre 7. que l'on exprimoit par le mot *Septembre*, avant l'Edit de Charles IX. en 1564. il étoit le septiéme Mois de l'Année Romaine.

J. de la Sem.	du M.	Noms des Saints du Mois.	J. ☽
Jeudi.	1	S. Leu S. Giles.	11
Vend.	2	S. Lazare.	12
Same.	3	S. Grég. Pape.	13
13. *D.*	4	S. Marcel.	14
Lundi	5	S. Victorin Ev.	15
Mardi	6	S. Onesiphore.	16
Merc.	7	S. Cloud Prét.	17
Jeudi.	8	*Nativ. de N. D.*	18
Vend.	9	S. Omer Evéq.	19
Same.	10	S. Nic. de Tol.	20
14. *D.*	11	S. Patient. Ev.	21
Lundi	12	S. Serdot. Ev.	22
Mardi	13	S. Maurille Ev.	23
Merc.	14	Exal. Ste Croix.	24
Jeudi.	15	S. Nicodeme.	25
Vend.	16	*Quatre-Temps.*	26
Same.	17	S. Lambert.	27
15. *D.*	18	S. Jean Crif.	28
Lundi	19	S. Janvier.	29
Mardi	20	*Vigile - Jeûne.*	30
Merc.	21	*S. Mathieu.*	1
Jeudi.	22	S. Maurice.	2
Vend.	23	Ste Thecle.	3
Same.	24	S. Andoche.	4
16. *D.*	25	S. Firmin Ev.	5
Lundi	26	Ste Justine.	6
Mardi	27	S. Cosme S. D.	7
Merc.	28	S. Ceran.	8
Jeudi.	29	*S. Michel.*	9
Vend.	30	S. Jerosme.	10

OCTOBRE.

a 31. Jours, & la Lune 29.

OCTOBRE, tire son nom du nombre 8. exprimé par le mot *October*; c'étoit le huitiéme Mois de l'Année Romaine, qui commençoit par le Mois de Mars.

J. de la Sem.	du M.	Noms des Saints du Mois.	J. ☽
Same.	1	S. Remy Evéq.	11
17.*D.*	2	SS. Anges Gar.	12
Lundi	3	S. Denys Ar.	13
Mardi	4	S. François.	14
Merc.	5	Ste Aure Ab.	15
Jeudi.	6	S. Bruno.	16
Vend.	7	S. Serge.	17
Same.	8	Ste Brigite.	18
18.*D.*	9	*S. Denys Paris.*	19
Lundi	10	Ste Telchide.	20
Mardi	11	S. Nicaise.	21
Merc.	12	S. Pion.	22
Jeudi.	13	S. Geraut.	23
Vend.	14	S. Calliste.	24
Same.	15	Ste Therese.	25
19.*D.*	16	S. Bertrand.	26
Lundi	17	S. Cerbonet.	27
Mardi	18	S. Luc Evang.	28
Merc.	19	S. Pierre d'Al.	29
Jeudi.	20	S. Caprais Ev.	1
Vend.	21	Ste Ursule.	2
Same.	22	S. Mellon Ev.	3
20.*D.*	23	S. Hilarion.	4
Lundi	24	S. Magloire.	5
Mardi	25	S. Crep. S. Cr.	6
Merc.	26	S. Rustique.	7
Jeudi	27	*Vigile-Jeûne.*	8
Vend.	28	*S. Simon S. Jude.*	9
Same.	29	S. Narcisse.	10
21.*D.*	30	S. Lucain.	11
Lundi	31	*Vigile-Jeûne.*	12

NOVEMBRE.

a 30. Jours, & la Lune 30.

NOVEMBRE, exprime le nombre 9. par ce mot *November*; il étoit le neuviéme Mois de l'Année Romaine, qui commençoit par le Mois de Mars.

J. de la Sem.	du M.	Noms des Saints du Mois.	J. ☽
Mardi	1	LA TOUSSAINT.	13
Merc.	2	*Les Morts.*	14
Jeudi.	3	*S. Marcel.*	15
Vend.	4	S. Charles Bor.	16
Same.	5	Ste Bertille.	17
22.*D.*	6	S. Leonard.	18
Lundi	7	S. Achille.	19
Mardi	8	Stes Reliques.	20
Merc.	9	S. Mathurin.	21
Jeudi.	10	S. Mart. Pape.	22
Vend.	11	*S. Martin Ev.*	23
Same.	12	S. René Evéq.	24
23.*D.*	13	S. Brice Evéq.	25
Lundi	14	S. Laurent.	26
Mardi	15	S. Malo Ev.	27
Merc.	16	S. Edme.	28
Jeudi.	17	S. Aignan Ev.	29
Vend.	18	S. Odon.	30
Same.	19	Ste Elizabeth.	1
24.*D.*	20	S. Mandé.	2
Lundi	21	Présent. N. D.	3
Mardi	22	Ste Cecile.	4
Merc.	23	S. Clement.	5
Jeudi.	24	S. Severin.	6
Vend.	25	Ste Catherine.	7
Same.	26	Ste Gen. des A.	8
1. D.	27	AVENT.	9
Lundi	28	S. Sosthene.	10
Mardi	29	*Vigile-Jeûne.*	11
Merc.	30	*S. André.*	12

DECEMBRE.

a 31. Jours, & la Lune 30.

DECEMBRE, vient du nombre dix, exprimé par *December*; c'étoit le dixiéme Mois de l'Année Romaine, qui commençoit par le Mois de Mars.

J. de la Sem.	*du M.*	*Noms des Saints du Mois.*	*J.* ☽
Jeudi.	1	S. Eloy Ev.	13
Vend.	2	Ste Bibienne.	14
Same.	3	S. Franç. Xa.	15
2. *Di.*	4	Ste Barbe.	16
Lundi	5	S. Sabas Abb.	17
Mardi	6	S. Nicolas Ev.	18
Merc.	7	Ste Fare Ab.	19
Jeudi.	8	*Conception N.D.*	20
Vend.	9	Ste Gorgonie.	21
Same.	10	Ste Valere.	22
3. *Di.*	11	S. Damase.	23
Lundi	12	S. Corentin.	24
Mardi	13	Ste Luce.	25
Merc.	14	*Quatre-Tems.*	26
Jeudi.	15	S. Memin Ab.	27
Vend.	16	Ste Adelaïde.	28
Same.	17	Ste Olimp.	29
4. *Di.*	18	S. Gatien.	30
Lundi	19	S. Timole.	1
Mardi	20	S. Philogone.	2
Merc.	21	*S. Thomas Ap.*	3
Jeudi.	22	S. Honorat.	4
Vend.	23	Ste Victoire.	5
Same.	24	*Vigile-Jeûne.*	6
Dima.	25	NOEL.	7
Lundi	26	*S. Etienne.*	8
Mardi	27	*S. Jean Evang.*	9
Merc.	28	*Les SS. Innocens.*	10
Jeudi	29	S. Thom. de C.	11
Vend.	30	S. Roger.	12
Same.	31	S. Silvestre.	13



AVERTISSEMENT.

LE premier Livre annuel de l'Abrégé Militaire de France, qui a paru le 20. Février 1734. en forme de ſupplément aux mutations arrivées depuis l'éxécution de la Carte génerale de la Monarchie & du Militaire ancien & moderne, dédiée & préſentée au ROI le 2. Janvier 1733. après ſix années de recherches, ayant été ſi favorablement reçû de la Cour, & des Officiers des Troupes de Sa Majeſté, qui le déſirent : L'Auteur a continué cet Ouvrage d'année en année, avec une approbation générale, qui eſt dûe uniquement au choix du ſujet ; il a tâché même de le rendre de plus en plus intéreſſant & utile par ſes augmentations demandées, principalement pour l'inſtruction de la jeune Nobleſſe du Royaume ; & il ſera facile d'en juger par ce ſixiéme Abrégé militaire, qu'il met au jour au mois de Décembre 1739. à la ſatisfaction des Gens de Guerre.

En effet, le préſent Livre, qui contient un détail exact de tout ce qui regarde aujourd'hui le Militaire de France ſur Terre & ſur Mer, eſt la ſuite d'une nouvelle recherche, où l'Auteur n'a d'autre vûe (pour le bien du Service du ROI) que de donner la connoiſſance néceſſaire, & la plus parfaite qu'il eſt poſſible, des événemens & changemens Militaires de chaque année ; c'eſt-à-dire, des Origines, Créations, Inſtitutions, Promotions, Nominations, Rangs, Dignités,

uniformes, &c. dans les Corps de Troupes en général; & des Officiers Généraux & Principaux, qui les ont commandés, & qui les commandent, ſuivant leur rang & ancienneté, ainſi que des Officiers Généraux & Supérieurs, commandans dans les Provinces, & dans les Places de Guerre du Royaume & de la Nouvelle France, ou Amérique Françoiſe.

AUGMENTE' en Décembre 1739. de la Table générale & alphabétique des Matieres contenues dans la premiére, ſeconde & troiſiéme Partie de ce ſixiéme Abrégé du Militaire de France, par renvoi des pages numerotées; pour plus grande facilité de ſon uſage.

Des Etendarts, Drapeaux & Deviſes de chaque Corps des Compagnies à cheval & à pied, & des Régimens des Gardes Françoiſes & Suiſſes, qui compoſent la Maiſon du Roi; ainſi que des Etendarts des 16. Compagnies de la Gendarmerie, gravez en Blazon en tête de chaque Compagnie, & Regiment.

Des noms des Commandans & des Capitaines de Grenadiers de chaque Bataillon des Régimens de l'Infanterie Françoiſe & Etrangére; & des noms du premier Capitaine factionnaire de chaque Régiment de la Cavalerie-Legere Françoiſe & Etrangére, & Regiment de Dragons.

De l'origine des Uniformes régulières des Officiers, & des Troupes du Roi.

De la compoſition générale des Officiers ſupérieurs & ſubalternes de chaque Régiment de l'Infanterie Françoiſe & Etrangére, avec le nombre

des Bataillons, Compagnies, Sergens, Soldats & Tambours qui les composent, suivant les Ordonnances du Roi des 8. Janvier & 28. Février 1737.

De la composition générale des Officiers supérieurs & subalternes de chaque Régiment de la Cavalerie Légere-Françoise & Etrangére, avec le nombre des Escadrons, Compagnies Maréchaux des Logis, Brigadiers, Maîtres, Trompettes, & Timbaliers qui les composent, suivant lesdites Ordonnances du Roi des 8. Janvier & 28. Février 1737.

De la composition génerale des Officiers supérieurs & subalternes de chaque Régiment de Dragons, avec le nombre des Escadrons, Compagnies, Maréchaux des Logis, Brigadiers, Dragons & Tambours qui les composent, suivant les mémes Ordonnances du Roi des 8. Janvier & 28. Février 1737.

Des Manufactures, & Régie royales des armes, de Rempart, & des Troupes du Royaume, suivant l'Ordonnance du Roi du 10. Juillet 1722. faisant corps de l'Artillerie de France.

De la nouvelle Compagnie des Maréchaussées de Lorraine & de Barrois, établie à Luneville, Nancy, &c. par Edit du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar du mois d'Octobre 1738.

De l'origine & de l'établissement des Etapes du Royaume dans la marche des Officiers & des Troupes du Roi, de Province à autre.

De l'origine & de l'établissement des Logemens, Pavillons des Officiers, & des Cazernes

des Gendarmes, Cavaliers, Dragons, & Soldats des Troupes du Roi, dans les Places de Guerre, & en marche dans les Provinces.

Du Régiment d'Infanterie dit Bandes Bearnoises, entretenu par la Noblesse de Béarn.

Du rang des Officiers des Troupes de Terre avec les Officiers de la Marine & des Galéres.

Du Rang des Officiers de l'Artillerie de Terre, avec les Officiers de l'Artillerie de la Marine.

Des Officiers de la Marine & des Galéres admis dans l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis.

Du Rang & des Congés des Soldats, Cavaliers & Dragons.

Des Enrôlemens des Soldats de la Marine, & des engagemens des Matelots classés.

Des Pavillons & Etendarts de mer, des Vaisseaux, & des Galéres du Roi.

Des noms & qualitez des Capitaines Généraux, Capitaines en second, Majors & Lieutenans Généraux, des Capitaineries, Garde-Côte du Royaume, faisant corps de la Marine du Roi.

Des noms & residences de l'Inspecteur Général, & des Contrôleurs de la Marine.

Et des Manufactures, Fabriques, & Fonderies Royales des Canons, & des Armes des Vaisseaux & des Troupes de la Marine, & des Galéres du Roi.

Ainsi que des obmissions Militaires de 1738. *rétablies en* 1739.

Mais, si, malgré toute l'application de l'Auteur, qui a été honoré le 19. Juin 1738. de l'approbation générale de Nosseigneurs les Maré-

chaux de France, pour la continuation & l'utilité de cet Ouvrage, il lui étoit échapé quelque faute essentielle dans un si noble sujet de recherches si étendues; il supplie Messieurs les Officiers, ou autres personnes, de continuer à l'informer de celles dont ils s'appercevront, soit dans cette Impression, soit dans les qualités, ou dans l'ortographe des noms propres, & obmissions, en affranchissant leurs lettres, s'il leur plaît, par la Poste, à l'adresse de l'Auteur, à Paris, rue de Guenegaut, près le Pont neuf, pour qu'il puisse les corriger exactement dans le septiéme Abrégé Militaire sur Terre & sur Mer de l'année prochaine, qui paroîtra à la fin de Décembre 1740. avec les Drapeaux Colonel & d'Ordonnance des Régimens de l'Infanterie Françoise & Etrangére sur pied, gravés en blazon, en tête de chaque Régiment, & autres augmentations militaires, utiles & intéressantes pour le Service du Roi, espérant d'acquérir par la régularité de cette continuelle recherche, le suffrage & la bienveillance des personnes de condition, & du Corps Militaire en général, qui sert si glorieusement l'Etat.

APPROBATION DE NOSSEIGNEURS LES MARECHAUX DE FRANCE.

NOUS approuvons l'Ouvrage du Sieur Lemau de la Jaisse, comme étant très-utile au Public. Fait à Paris, les Maréchaux de France assemblés, le 29. Juin 1738. Signé, le Maréchal Duc de Biron, le Maréchal de Puysegur, le Maréchal d'Asfeld, le Maréchal Duc de Noailles, le Maréchal de Momorency, le Maréchal de Coigny, & le Maréchal de Broglie.

AVIS.

LA CARTE GENERALE DE LA MONARCHIE FRANÇOISE, renfermant l'Histoire du Militaire ancien & moderne, depuis Clovis, Premier Roi Chrétien en 481. jusqu'en 1730. quinziéme année accomplie du Régne de LOUIS XV. laquelle Carte contient vingt-une grandes feuilles gravées en Taille-douce, à l'usage des personnes de tout état; avec les petits Livres annuels de l'Abrégé Militaire aux mutations de 1734. 1735. 1736. 1737. 1738. & de 1739. ainsi que le Livre des Plans des Places de Guerre Frontiéres, aussi gravés en Taille-douce, présenté au Roi en 1736. se débiteront toujours chez les mêmes Libraires de Paris & de la Cour.

SÇAVOIR.

LA Carte Générale, reliée en veau doré, sur onglets, aux Armes du Roi, grand in-folio, au prix de 24. liv. & relié en vélin verd qui se roule, à 20. liv.

LES petits Livres annuels, ou Abrégés Militaires, relié en veau doré, à 1. liv. 16 s. piéce, & en brochure à 1 liv. 4. l. piéce, précedens à celui de 1739. dont le prix est à présent fixé à 2 liv. 8 s. relié en veau, & à 1 liv. 16 s. en brochure non souscript en 1739.

ET le Livre des Plans des cent douze Principales Places de Guerre, avec leurs Armoiries & Officiers des Etats Majors, & des Provinces, qui paroît depuis le 1. Juillet 1736. au prix de 4 liv. 12 s. relié en veau doré, & de 4 liv. en brochure, dont les mutations des Officiers Commandans, se trouvent successivement rétablies dans les Abrégés Militaires de 1737. 1738. & 1739.

A PARIS, chez les huit Libraires nommés au titre de ce Livre.

A VERSAILLES,
Chez la veuve Saunier, Marchande, sous la Porte du Grand Commun.
Le Monier, Lib. près la grande Paroisse.
Lefebure, Libraire, rue Dauphine, près la grande Paroisse.

A S. GERM. EN LAYE,
Chez Chavepeyre, Libraire, près la Paroisse.

A COMPIEGNE,
Chez le Libraire de la Cour.

A FONTAINEBLEAU,
Chez la Demoiselle Soret, Libraire, grande ruë, & près la Paroisse.

LES Libraires & Imprimeurs des Villes des Provinces, qui

qui voudront de ces Ouvrages Militaires pour débiter aux prix ci-dessus fixés, tant à Paris que dans le Royaume, que l'on pourra leur demander, s'adresseront à l'Auteur, par leurs Correspondans ou amis de Paris, qui viendront les prendre chez lui, pour le compte desdits Libraires, en valeur de leurs billets à terme, ou lettre de change sur Paris, au moyen de six sols de remise, qu'ils auront par Exemplaires pour tout frais.

Le Sieur LEMAU DE LA JAISSE, de l'Ordre Royal de saint Lazare, Auteur des Ouvrages du Militaire de France, demeure à Paris rue de Guenegaud près le Pont-Neuf.

Tous les exemplaires de cet Abrégé Militaire, tant en brochures que reliés, seront toujours signés de l'Auteur, & marqués de sa marque du Militaire de France, empreinte ci-à-côté, pour distinguer à l'avenir les véritables d'avec les contrefaits; on est prié d'y faire attention.



TABLE GENERALE
ET ALPHABETIQUE
DES MATIERES,

Contenues dans les trente Chapitres qui composent la premiére, seconde & troisiéme Partie du présent Abrégé de la Carte Générale du Militaire de France, de 1739. à 1740.

Par renvoi des pages numerotées.

SCAVOIR.

A

B

C

D

E

I

K

L

TABLE GENERALE.

O

P

Q

R

l'Artillerie

S

T

Fin de la Table Générale & Alphabetique.

PREMIERE APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, une Carte intitulée : *Carte générale de la Monarchie & du Militaire de France ancien & moderne*, & j'ai cru qu'on pouvoit permettre de la graver & de la rendre publique. A Versailles le 7. Mars 1730.

Signé, HARDION.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce sixiéme *Abregé de la Carte générale du Militaire de France.* A Paris le 10. de Novembre 1739.

Signé, HARDION.

PRIVILEGE GENERAL DU ROY.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra : SALUT. Notre cher & bien amé le Sieur PIERRE LEMAU DE LA JAISSE, ancien Officier de feue notre très-chere tante, MADAME, Douairiere d'Orleans, & de l'Ordre de S. Lazare ; Nous ayant fait remontrer qu'il se seroit appliqué depuis plusieurs années à dresser & composer une *Carte Génerale de la Monarchie & du Militaire de France, tant ancien que moderne, avec les Explications*, qu'il souhaiteroit faire dessiner, imprimer, graver & donner au Public ; mais comme cet Ouvrage lui a coûté bien du travail, des peines & des dépenses pour la rendre dans la perfection où elle se trouve, & étant tres-utile, tant pour la connoissance de nos Troupes, que pour le Public, & qu'il craint que quelques Dessinateurs, Graveurs, Imprimeurs, Marchands, & autres, ne s'avisassent de lui contrefaire, ce qui lui feroit un tort considérable. Il Nous auroit pour cet effet très-humblement fait supplier de vouloir bien lui accorder nos Lettres de Privilege, par lesquelles il seroit défendu à tous Dessinateurs, Imprimeurs, Graveurs, Marchands en Taille douce, & autres, de s'immiscer à copier, ou faire copier, en tout ou en partie, & par Extrait, tant en grand qu'en petit, feuilles séparées ou autrement, ladite Carte ci-dessus speciée. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Sieur Exposant, reconnoître son zéle pour notre service, & lui donner les moyens de nous les continuer ; Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire dessiner, imprimer, ou faire graver ladite Carte Générale de la Monarchie, & du Militaire de France, tant ancien que moderne, avec les Explications, en telle forme, caractere, maniere & grandeur que bon lui semblera, & de le faire vendre, & débiter par tout notre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de notre obéissance, pendant le tems & espace de dix années consécutives, à compter du jour de la date desdites Presentes : Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression, dessins ou gravûres étrangeres dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi à tous Dessinateurs, Graveurs, Imprimeurs, Marchands en Taille-douce, & autres, de dessiner ou faire dessiner, graver ou faire graver, imprimer, ou faire imprimer, & vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ladite Carte Générale de la Monarchie, & du Militaire de France, tant ancien que moderne, avec les Explications, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, tant en grand qu'en petit, même en feuilles séparées ou autrement, sans la permission expresse, & par écrit dudit Sieur Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation, tant des planches que des Exemplaires contrefaits, & des ustenciles qui auront servi à ladite contrefaction, que

Nous entendons être saisis, en quelques lieux qu'ils soient trouvez, de six mille livres d'amende contre chacun des contrevenans : dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Sieur Exposant, & de tous dépens dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que la gravûre & impression de ladite Carte seront faites dans notre Royaume, & non ailleurs ; & qu'avant que de l'exposer en vente, gravée ou imprimée, elle sera remise dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des sceaux de France, le Sieur CHAUVELIN ; le tout à peine de nullité des Presentes : du contenu desquelles VOUS MANDONS & ENJOIGNONS de faire joüir ledit Sieur Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucuns troubles ou empêchemens. VOULONS qu'en mettant au bas de ladite Carte ces mots, *Avec Approbation & Privilege du Roi*, ces Présentes soient tenuës pour bien & dûëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre-Normande, & Lettres à ce contraires ; CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le dix-septiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent trente, & de notre Regne le quinziéme. Par le ROY en son Conseil. Signé, SAINSON, avec grille & paraphe, & scellé du grand sceau de cire jaune.

Registré sur le Registre VII. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, N. 569. fol. 525. conformément au Reglement de 1723. qui fait défense Art. IV. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs, ou autrement, & à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Reglement. A Paris le 24. Avril 1730.

Signé, P. A. LE MERCIER, Syndic.

Avis important aux Dénonciateurs.

Le Pourvû dudit Privilege cede volontairement au Dénonciateur son tiers de ladite Amande de six mille livres, se réservant seulement les Planches, les Exemplaires, & les ustenciles saisis ; au moyen de quoi ledit Dénonciateur aura le tiers, ou deux mille livres d'amende y énoncées. Cet Ecrit servira de promesse.

PREMIERE



PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

SUITE DU JOURNAL HISTORIQUE.

DU MILITAIRE DE FRANCE.

Concernant les Fastes de LOUIS XV.

DEPUIS DECEMBRE 1738. JUSQU'EN DECEMBRE 1739.

ADDITION A L'ANNE'E 1738.

Du présent Abrégé Militaire.

PREMIER DECEMBRE 1738.



RDONNANCE du Roi, portant Réglement pour le payement des Troupes de Sa Majesté.

ANNE'E 1739.

JANVIER.

15. Monsieur le Comte du Bourg, Doyen des Maréchaux de France, mourut en son Hôtel à Strasbourg.

29. Le Roi a donné le Gouvernement d'Alsace au Maréchal de Coigny; celui de Sédan, qu'avoit ce Maréchal, au Duc d'Harcourt; celui de Betfort, au Marquis de Clermont-Tonnerre, Mestre de Camp Géneral de la Cavalerie; & celui de Mont-Dauphin qu'il avoit, au Marquis de Balincourt, Lieutenant General. Sa Majesté a nommé en même temps le Maréchal de Broglie, Commandant en Alsace.

FEVRIER.

Premier. M. le Comte de Boissieux, Lieutenant Géneral, Inspecteur d'Infanterie, commandant en chef les Troupes du Roi, à l'Isle de Corse, mourut à la Bastia.

2. Le Roi fit une Promotion de neuf Chevaliers du Saint Esprit; & Sa Majesté nomma le Maréchal de Puységur; le Marquis d'Avarey Lieutenant Géneral; le Marquis de Guerchy, Lieutenant Géneral; le Marquis de Savines, Lieutenant Géneral; le Comte de Cambis, Lieutenant Géneral, Ambassadeur en Angleterre; le Marquis de Fénelon, Lieutenant Général, Ambassadeur en Hollande; le Comte de la Luzerne, Lieutenant Géneral des Armées Navales; le Marquis de Mirepoix, Maréchal de Camp, Ambassadeur près de l'Empereur; & le Marquis d'Oxy, pere de Madame la Duchesse de Fleury.

2. Le Marquis de Maillebois, Lieutenant Géneral, doit partir incessamment pour la Corse, où il va prendre le Commandement en chef des Troupes du Roi: Et avec ce Géneral;

Le Marquis du Chastel, le Marquis du Rousset de Giranton, & le Baron de Rattky, Maréchaux de Camp.

Le Marquis de Contades, Colonel du Régiment d'Auvergne; & le Sieur de Sasselanges, Lieutenant Colonel, Brigadiers.

Le Sieur de Montrosier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chaillou, ci-devant Senecterre, Brigadier.

Le Marquis de Villeneuve, Colonel du Régiment de Bassigny, Brigadier.

Le Comte de Montmorency, Colonel du Régiment de son nom; & le Sieur de Larnage, Lieutenant-Colonel, Brigadiers.

IX. *Régimens d'Infanterie en Corse, en 1738.*

Auvergne.	2 B.	Cambresis.	1 B.
D'Ouroy.	1	Nivernois.	1
La Sarre.	1	Bassigny.	1
Flandres.	1	Agenois.	1
Bearn.	1		

VI. *Régimens d'Infanterie, 2. de Hussards, 2. Compagnies de Royal Artillerie, & une Compagnie d'Arquebusiers du Roussillon, dits Miclets.*

En Corse, en 1739.

Royal Roussillon.	1 B.	Isle de France.	1 B.
Chaillou.	1	Aunis.	1
Forest.	1	Montmorency.	1

XV. *Regimens.* XVI. *Bataillons en 1739.*

2. *Regimens Hussards, 3. Escadrons.*

Rattky.	2. Esc.	Esterhazy.	1 Esc.

Plus, une Compagnie de 40. Fusiliers de Royal-Artillerie, & une Compagnie de 30. Canoniers de Royal-Artillerie, avec une Compagnie de 60. Arquebusiers de Roussillon, dits Miclets.

3. *Fevrier.* Reglement du Roi, concernant l'Hôpital Militaire, que Sa Majesté a fait établir à l'usage de ses Troupes, à Saint Amand, dans la Province de Flandre.

3. Ordonnance du Roi, pour faire assembler les Bataillons de Milice dans les Quartiers de leurs Provinces.

3. le Maréchal de Coigny prêta serment de fidélité entre les mains du Roy, pour le Gouvernement General d'Alsace.

Le Roi a nommé le même jour, le Comte de Vaulgrenant, son Ambassadeur auprès de la Czarine.

Le Roi a donné au Duc de Chastellerault, à présent Prince de Talmont, Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment Royal-Pologne, le Gouvernement de Sarrelouis, vacant par la mort du Prince de Talmont, son pere.

10. Ordonnance du Roi, portant création d'une Compagnie d'Arquebusiers du Roussillon, dits Miclets.

15. Jour de l'Anniversaire de la vingt-neuviéme année accomplie du ROY, Sa Majesté reçut à Versailles les complimens des Princes & Princesses du Sang, & des Seigneurs & Dames de la Cour : DIEU conserve le ROY.

28. Le Roi déclara que le Mariage de Madame avec

l'Infant d'Espagne Dom Philippe, étoit conclu entre Sa Majesté & le Roi d'Espagne.

MARS.

12. Le Roi a donné l'agrément du Régiment d'Infanterie de Medoc, dont le Duc de Crussol a donné sa démission au Comte de Lannion, Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans; celui du Régiment d'Infanterie, dont le Marquis de Sennecterre a donné sa démission, au Marquis de Chaillou, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Nicolaï; & celui du Régiment de Cavalerie, dont le feu Comte de Peyre étoit Mestre de Camp, au Comte de Vintimille, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie d'Anjou.

20. Le Marquis de Maillebois arriva à Calvy en Corse.

21. Le Marquis de Lamina, Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'Espagne, qui avoit reçu la veille, par un Courier de Madrid, les Coliers de l'Ordre de la Toison d'Or, que Sa Majesté Catholique a envoyé au Roi, & à Monsieur le Dauphin, se rendit à Versailles, & il présenta à Sa Majesté ces deux colliers: Le Roi passa le sien à son col; & Sa Majesté donna à Monsieur le Dauphin celui qui lui étoit destiné.

AVRIL.

8. Le convoi de soixante-quinze Bâtimens, partit d'Antibes en Provence, pour transporter en Corse un renfort de Troupes, y arriva heureusement; les uns sont entrés dans le Port de la Bastia, & les autres ont mouillé à Calvi & à Sanfiorenzo.

15. Le Marquis de Maillebois arriva à la Bastia.

Les 22. & 28. ce General sortit de la Bastia, avec beaucoup d'Officiers & de Grenadiers, pour examiner les chemins, & reconnoître les dehors, pour prévenir les embuscades des Rebelles, lorsque les Troupes du Roi seront en marche.

29. Le Roi fit, dans la Plaine des Sablons, près Paris, la Revûë du Regiment des Gardes-Françoises, & de celui des Gardes-Suisses, lesquels firent l'Exercice, & défilérent en présence de Sa Majesté: Monsieur le Dauphin se trouva à cette Revûë.

MAY.

7. Le Roi a accordé au Duc de Chastillon, Gouverneur de Monsieur le Dauphin, la Charge de Lieutenant General de la Haute & Basse Bretagne.

8. Le Roi a nommé son Ambassadeur auprès de la Czarine, le Marquis de la Chetardie; & le Marquis de Valory, son Ministre auprès du Roi de Prusse.

15. Le Roi a accordé l'agrément du Regiment de Flandre, au Marquis de Breval, fils du Maréchal de Montmorency; & celui du Regiment de Brie, au Comte d'Agenois.

17. Le Roi tint un Chapitre dans son cabinet à Versailles, dans lequel le Maréchal de Puysegur, le Marquis d'Avarey, le Marquis de Guerchy, le Marquis de Savines, le Comte de Cambis, le Marquis de Fénelon, le Comte de la Luzerne, le Marquis de Mirepoix, & le Marquis d'Ozy, qui avoient été proposés le 2. du mois de Fevrier dernier, pour être Chevaliers, furent admis & reçus par Sa Majesté; & dans ce Chapitre, le Marquis de Lamina, Ambassadeur du Roi d'Espagne, fut nommé Chevalier.

23. *May.* le Sieur de Court, Lieutenant General des Armées Navales, a été nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

Le Roi a accordé, depuis quelque tems, au Comte de Marcieu, le Gouvernement de la Ville de Grenoble, par la démission volontaire du Marquis de Marcieu, son pere.

28. Ordonnance du Roi, pour la Publication de la Paix.

DE PAR LE ROY.

On fait à sçavoir à tous, qu'une bonne, ferme, stable & solide Paix, avec une réconciliation entiere & sincere, a été faite & accordée entre très-Haut, très-Excellent, & très-Puissant Prince LOUIS, par la grace de DIEU, Roi de France & de Navarre, Notre Souverain Seigneur: Et très-Haut, très-Excellent, & très-Puissant Prince, CHARLES, Empereur, & les Seigneurs Electeurs, Princes, & Etats de l'Empire, leurs Vassaux, Sujets & Serviteurs, en tous leurs Roïaumes, Païs Terres & Seigneuries de leur obéïssance: Que ladite Paix est générale entre eux, & leursdits Vassaux

& Sujets; & qu'au moyen d'icelle, il leur est permis d'aller, venir, retourner, & séjourner en tous les lieux desdits Royaumes, Etats & Pays; négocier, & faire commerce de Marchandises; entretenir correspondances, & avoir communication les uns avec les autres, & ce, en toute liberté, franchise & sûreté, tant par Terre que par Mer, & sur les Rivieres, & autres Eaux, & tout ainsi qu'il a été, ou dû être fait en temps de bonne, sincere & aimable Paix, telle que celle qu'il a plû à la Divine Bonté de donner audit Seigneur Roi, & ausdits Seigneurs Empereur, Electeurs, Princes, & Etats de l'Empire, & à leurs Peuples & Sujets; & pour les y maintenir, il est très-expressément défendu à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'entreprendre, attenter ou innover aucune chose au contraire, ni au préjudice d'icelle, sur peine d'être punis severement, comme Infracteurs de Paix, & Perturbateurs du repos public. Et afin que personne ne puisse en prétendre cause d'ignorance, la présente sera lue, publiée & affichée où besoin sera, FAIT à Versailles, le vingt-huit May mil sept cent trente-neuf. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*. AMELOT.

29. Le Roi fit au champ de Mars, près le Château de Marly, la Revûe de quatre Compagnies des Gardes du Corps, & de celle des Grenadiers à cheval: Sa Majesté passa dans les rangs, & les vit défiler. La Reine, Monsieur le Dauphin, & Mesdames, se trouvérent à cette Revûe.

J U I N.

Premier. Ordonnance du Roi, pour regler le traitement des Troupes, qui doivent camper près de Compiégne, & les contenir dans la bonne discipline.

Premier. La Publication de la Paix entre le Roi, l'Empereur & l'Empire, se fit à Paris avec les Céremonies ordinaires, dans les principales Places & Carrefours de cette Ville, à chacun desquels le Roi des Heraults-d'Armes cria trois fois; VIVE LE ROY, avec un grand respect, accompagné des Héraults, au bruit des Timballes, des Trompettes, & des acclamations réitérées du Peuple: Le lendemain, le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise Métropolitaine, en actions de graces de la Paix, auquel l'Archevêque de Paris officia pontificalement; le

Chancellier de France, à la tête du Conseil, y assista, ainsi que les Cours Souveraines, l'Université, & le Corps de Ville. Le soir, on tira devant l'Hôtel de Ville un très-beau Feu-d'Artifice, & il y eut dans toutes les ruës des feux, & d'autres marques de réjoüissances.

2. Le Roi accompagné de Monsieur le Dauphin, fit, dans la cour du Château de Versailles, la Revûë des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde de Sa Majesté; Le Roi passa dans les Rangs; & après qu'ils eurent fait l'Exercice, Sa Majesté les vit défiler.

2. Le Marquis de Maillebois, ayant marché avec toutes les Troupes qu'il avoit à la Bastia, s'est avancé jusqu'à la Chapelle de Saint Nicolas, qui est à l'extrémité du Nebio; le lendemain, à la pointe du jour, il a partagé ses Troupes en plusieurs Corps, & il a fait attaquer les Rebelles dans les Postes qu'ils occupoient dans les Gorges, & sur les Hauteurs de Sanjacomo, & de Bigomo. Les Rebelles ont été chassés de ces Postes, & ils ont été obligés de se soumettre, de fournir des Otages, & d'apporter leurs armes. Pendant que le Marquis de Maillebois faisoit attaquer les Rebelles du côté de Nebio, les Troupes qu'il avoit envoyées dans la Balagna dès le 28. Mai dernier, sous les ordres du Marquis du Chastel, Maréchal de Camp, se sont mises en marche; & en s'emparant de Monte Maggiore, de Cattari, du Couvent de Marcasso, & de plusieurs autres Postes; elles ont forcé les Rebelles de cette Province de se soumettre, & de rendre leurs armes: Ces nouvelles ont été apportées par un Courier dépêché au Roi par le Marquis de Maillebois, qui partit le 6. de ce mois de Sanfiorenzo.

3. Le Duc de Châtillon, Gouverneur de Monsieur le Dauphin, prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté, pour la Charge de Lieutenant General de la Haute & Basse Bretagne.

5. Le Roi a nommé le Marquis de Cadrieu, Lieutenant Géneral, & le Sieur de Valiere, Lieutenant General, & Lieutenant General de l'Artillerie, Grands-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

15. Le Chevalier d'Erlak, Lieutenant Géneral, & Colonel du Regiment des Gardes-Suisses; le Marquis de Rousset de Giranton, Maréchal de Camp; & le Chevalier d'Allemans, Brigadier, & Lieutenant-Colonel du

Regiment du Roi, Infanterie, ont été nommés par Sa Majesté, Commandeurs de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.

22. Trois des principaux Chefs des Rebelles, nommés, Louis Ciafferi, Giacinto de Paoli & Brandone de Tavagna, ont accepté l'Amnistie qui avoit été publiée, & furent trouver à Rostino le Marquis de Maillebois, qui s'est rendu peu de jours après à Corte: ce General avoit accordé à sept autres Chefs des Rebelles, la permission de s'embarquer chacun avec six personnes, pour se retirer dans quelqu'autre Païs: Toute la partie de l'Isle de Corse en de-çà des Monts, est actuellement soumise, & le Marquis de Maillebois a déja reçu des Députés de quelque Pieves de l'autre côté.

24. Le Marquis de Maillebois arriva à Corte, où il fut reçu au bruit des acclamations des Habitans de la Ville & de la Campagne, qui commencent déja à joüir des avantages de leur soumission, en allant librement par tout vendre leurs denrées, & acheter ce qu'ils ont besoin. Le jour même de l'arrivée de ce General à Corte, le Sieur Arrighi, un des Chefs les plus accrédités des Rebelles, vint lui demander au nom des Pieves de Vico, de Linnaca, & de quelques-autres d'au-de-là les Monts, la forme dans laquelle il exigeoit leur soumission, & la remise de leurs armes; il assura à ce General que chaque Village des Pieves, dont il étoit Député, avoit remis ses armes entre les mains des Peres du Commun. On ne doute pas que le reste de l'Isle ne prenne bientôt le parti de l'obéissance. Le Marquis de Maillebois doit demeurer à Corte, jusqu'au 10. ou 12. du mois de Juillet prochain, pour y recevoir les soumissions, & les armes des autres Pieves qui ne lui ont pas encore envoyé de Députés; & après avoir mis les Troupes en rafraîchissemens, il retournera à la Bastia, pour travailler avec le Marquis Mary, Commissaire General de la République, à mettre tout en regle. Le Baron de Trost est encore en Corse avec quelques-uns de ceux qui l'y ont accompagné, & il se retire à mesure que les François avancent.

JUILLET.

10. le Marquis de Maillebois attendoit à Corte les Otages de plusieurs Pieves d'au-de-là des Montagnes,

que deux des principaux Chefs des Rebelles, doivent lui amener. Ce General a envoyé dans cette partie de l'Isle un Détachement des Troupes Françoises, sous les ordres d'un Lieutenant-Colonel, avec les Miclets ; les Sieurs Giacinto, Paoli, Louis Ciafféri, Jean-Jacques Ciovaldini, & quelques-autres des principaux Rebelles, au nombre de vingt-sept, se sont embarqués à la Padulella, sur un des Bâtimens de Caprara, & sont allés à Portolongone. Il n'y a plus que deux Chefs des Rebelles, qui n'ont pas encore voulu se soumettre ; ils ne persisteront pas long-tems dans leur révolte. Les Troupes Françoises continuent d'être en très-bon état ; & malgré les chaleurs, il n'y a presque point de malades.

Camp de Compiegne, formé depuis le 14. Juillet 1739. jusques & compris le 21. de ce mois.

Le Roi, ayant voulu donner à Monsieur le Dauphin une idée de la maniere d'attaquer & de défendre une Place, & de plusieurs autres operations de Guerre, Sa Majesté fit élever un Poligone vis-à-vis de la terrasse du Château de Compiegne, dans la Plaine qui est entre cette Ville & la Forest. On fit venir de la Ferre le Batillon du Régiment Royal-Artillerie, composé de 52. Officiers, & de 560. hommes, commandé par M. de la Bory, Brigadier d'Armée, avec l'Ecole d'Artillerie, commandée par M. le Chevalier d'Abouville, Lieutenant Provincial, pour l'attaque du Poligone, sous les ordres de M. de Valiere, Lieutenant General des Armées, & Lieutenant General de l'Artillerie ; & on établit de l'autre côté de la Riviere une Batterie de Canons & de Mortiers, pour en faire une Ecole d'Artillerie. Le Roi y alla plusieurs fois, & Sa Majesté fut toujours aussi satisfaite de la diligence avec laquelle les Canoniers servoient les Batteries, que de leur justesse à tirer. Monseigneur le Comte d'Eu, Grand-Maître de l'Artillerie, & Lieutenant General des Armées du Roi, qui commandoit toutes les Troupes qu'on y fit venir, étoit campé avec le Bataillon de Royal-Artillerie, entre le Poligone & la Riviere d'Oize, sur laquelle étoit un Pont de Batteaux qui communiquoit du Camp du Comte d'Eu à la Batterie, & qui servit à faire voir à Monsieur le Dauphin, comment on établit un Pont de Batteaux, & comment on le replie. Le Régiment du Roi, Infanterie, composé de 216. Officiers & de 2040. Soldats, destiné à attaquer & à défendre

le Poligone, se rendit le sept de ce mois au Village de Venette; & le Roi accompagné de Monsieur le Dauphin, le vit arriver, & former son Camp dans la Prairie. Le neuf le Roi fit la revûë de son Regiment; Sa Majesté, après avoir passé à la tête des Bataillons, & dans les rangs, fit faire l'Exercice, après lequel toutes les Compagnies défilerent devant le Roi, qui parut très-content de l'état dans lequel il avoit trouvé son Régiment, & qui eut la bonté d'en marquer sa satisfaction au Duc de Biron. Le même jour, le Roi fit la Revûë des trois Détachemens des Regimens, sçavoir, de Bourbonnois, composé de 600. Hommes, à 200. par Bataillon, non compris les Officiers; de celui de Gondrin, composé de 400. Hommes, à 200. par Bataillon, non compris les Officiers, & de celui de Blaisois, composé de 200. Hommes, non compris les Officiers qui vinrent pour servir à l'attaque du Poligone, & camperent à la gauche du Bataillon du Regiment Royal-Artillerie. Sa Majesté fut aussi très-satisfaite de ces Détachemens. Le douze, le Regiment du Roi s'étant partagé en deux corps, donna à la Reine & à Monsieur le Dauphin le spectacle de l'attaque d'un Camp & d'un Combat. Le lendemain, le Regiment du Roi passa la Riviere d'Oize sur un Pont de Batteaux, dont l'établissement fut favorisé par une fausse attaque, faite au-dessus de l'endroit où on vouloit le jetter. Le quatorze, la Tranchée fut ouverte devant le Poligone par deux Boyaux, conduisant à une paralelle qui embrassoit tout le front de l'attaque. Les jours suivans, ces Travaux furent perfectionnés; on établit des Batteries de Canons & de Mortiers; on forma une seconde paralelle; on ouvrit des Sapes, on fit porter des Fascines par des Détachemens des Compagnies des Mousquetaires de la Garde; on attaqua les Lunettes, on emporta le chemin couvert; on y établit des logemens, qui furent renversés par l'effet de plusieurs mines; on fit la descente du fossé; & le 21. au soir, on se prépara à donner un assaut, lorsque M. le Chevalier d'Allemans, Brigadier d'Armée, & Lieutenant-Colonel du Régiment du Roi, qui défendoit le Poligone, se voyant serré de près, arbora le Drapeau blanc, & battit la Chamade, puis demanda, & obtint une Capitulation qui lui fut accordée, après laquelle le Roi vit défiler la Garnison, qui sortit avec les Honneurs de

la Guerre, & deux pieces de Canons, & salua leurs Majestés.

Toutes les attaques des Ouvrages du Poligone, & les sorties faites par les Assiégés, furent soutenues par un feu continuel d'Artillerie & de Mousqueterie. Les différens Exercices de Guerre, & cette image d'un Siege, devinrent, pour Monsieur le Dauphin, un amusement très-utile, par l'attention avec laquelle ce Prince vit toutes les attaques, & visita les Travaux; en suivit le progrès, & interrogea ceux qui étoient chargés de cette attaque, sur les détails qui pouvoient contribuer à son instruction: tout fut conduit, enfin, avec beaucoup d'ordre; & l'objet que Sa Majesté avoit eu, en faisant attaquer le Poligone, a été parfaitement rempli par l'empressement, avec lequel les Officiers employés dans cette occasion, ont donné chacun, pour ce qui les regardoit, des preuves de leur capacité, & du desir qu'ils ont de mériter l'approbation de Sa Majesté. Le Roi soupa dans la Tente du Comte d'Eu, chez lequel il y eut tous les jours plusieurs tables servies avec une grande magnificence. Sa Majesté fit le même honneur au Duc de Biron, lequel eut aussi tous les jours plusieurs tables servies avec beaucoup de délicatesse & d'abondance.

15. Le Marquis de Maillebois est toujours à Corte, occupé à recevoir les armes des Habitans des Pieves d'au de-là des Montagnes, qui viennent en foule se remettre à la clémence du Roi très-chrétien. Il continue d'arriver à la Bastia des Otages de diverses Pieves, & la communication commence à se rétablir dans toutes les parties de l'Isle de Corse; On assure que ce General mettra bientôt les Troupes Françoises en Quartier de Rafraîchissement, qu'il en laissera une Brigade à Corte, & que le reste sera distribué depuis cette Place, d'un côté jusqu'à Vemolasca, & de l'autre le long du Golo, jusqu'à Borgo, & à Luciana.

17. Les deux Galeres du Roi partirent de la Bastia pour Ajaccio, où les Brigantins se rendirent quelques jours auparavant; & tous les Bâtimens François devoient s'assembler à Calvi ou à Sanfiorenzo, pour retourner incessamment à Marseille. Le Marquis de Maillebois est incommodé de la goutte à Corte; & dès qu'il sera en état de monter à cheval, il se rendra à Ajaccio, pour passer

ensuite à Campoloro, où il doit établir son Quartier general : Ce General est toujours occupé à recevoir les armes & les Otages des Habitans, lesquels montrent beaucoup d'empressement à se soumettre, à l'exception de deux ou trois Chefs, qui demandent qu'on leur accorde une Capitulation, & qui s'obstinent à ne remettre leurs armes, qu'au moment de leur embarquement. Le Vice-Consul de France a été envoyé par ordre de ce General aux Chefs de quelques Pieves de l'autre côté des Montagnes, pour faire publier l'Aministie; les Habitans en ont marqué par de grandes acclamations de joye, avec laquelle ils reçoivent cette nouvelle preuve de la clémence de Sa Majesté très-chrétienne; & ils ont fait à ce sujet une salue generale de leurs armes. Le Vice-Consul est retourné à Corte avec les Otages, & les armes de toutes les Pieves, vers lesquelles il avoit été député. Il ne reste plus dans cette Pattie de l'Isle, qu'une Pieve, qui est un assemblage de plusieurs lieux ou Jurisdiction, qui differe de se soumettre, jusqu'à ce qu'on ait accordé des Passeports au Baron de Trost, & à quelques-autres Adhérans du Baron de Neuhoff; ainsi l'on peut regarder actuellement la Corse comme entierement soumise.

19. M. de Joinville a été nommé Envoyé extraordinaire du Roi de France, auprès de la République de Génes.

24. Les Sieurs Luc Ornano, Michel Fossano, Balisfone, Flacco, & plusieurs autres des principaux Chefs des Rebelles, sont venus trouver à Corte le Marquis de Maillebois, qui se porte beaucoup mieux, & qui en est parti le 26. avec un Détachement de six cens Grenadiers, pour se rendre à Ajaccio, où il est arrivé le 28. Ce General a fait arrêter à Corte plusieurs personnes, qu'on accuse d'avoir donné retraite au Fils du nommé Schizzetto de Soviera, qui a refusé jusqu'à présent de se soumettre. Toute l'Isle jouit maintenant d'une parfaite tranquillité; & la communication entre toutes les Pieves, est entierement rétablie.

26. Le Marquis de Maillebois, étant parti de Corte avec 14. Compagnies de Grenadiers, 150. Hussards, les Volontaires, les Miclets, & environ 500. Hommes de Piquet, pour aller à Ajaccio, d'où il se rendra vers la Pieve de Talaro, la seule de toute l'Isle qui ne soit pas

encore soumise. Le Prévôt de Zicaro s'est mis à la tête des Habitans de cette Province, dans laquelle on dit qu'il y a 1200. Hommes en état de porter les armes, en y comprenant un grand nombre de Criminels & de Vagabons qui s'y sont refugiés. Le bruit court que le Baron de Trost, parent du Baron de Neuhoff, est parmi eux, & que la confiance qu'ils ont dans la situation avantageuse de leur Canton, rempli de Montagnes, dont quelques-unes sont de fort difficile accès, leur fait esperer d'obtenir une Capitulation particuliere; mais on compte de pouvoir facilement les réduire par la famine. Dès qu'ils auront remis leurs armes, ce General se rendra à Campoloro, & il distribuera des Quartiers aux Troupes qui y demeureront jusqu'à ce que les chaleurs, qui sont excessives cette année dans l'Isle de Corse, soient diminuées. Quatre des Habitans de cette Isle ayant été proscrits, il a été défendu, sous peine de la vie, de leur donner azile ni secours. Le Marquis de Maillebois a fait occuper par des Détachemens des Troupes Françoises, les Tours de Giralato, de Garzalo, de Galeria, & de Porto, qui sont dans les environs de Calvi.

29. Le bruit s'est répandu en Corse, que les Habitans de la Pieve de Talaro paroissent peu disposés à suivre l'exemple du reste des Corses, & que les dernieres lettres du Marquis de Maillebois marquent qu'on devoit les attaquer par quatre endroits, s'ils ne rendoient pas leurs armes, & ne donnoient pas des Otages dans le tems qui leur avoit été accordé. Le Marquis d'Ossonville, que ce General avoit envoyé pour attaquer 600. Rebelles qui s'étoient retranchés à six mille de Bastalica, leur a tué beaucoup de monde, & il les a chassé du poste qu'ils occupoient.

AOUST.

4. Un Détachement de 80. Hommes, qui soutenoient des Travailleurs qu'on avoit fait avancer pour réparer un chemin, ayant essuyé une décharge de Mousqueterie d'environ 500. Montagnards qui étoient en embuscade derriere des Rochers; ce Détachement, malgré le grand feu des Rebelles, marcha à eux, pénétra dans les défilés, & obligea les Rebelles de se retirer; il y a eu en cette occasion de la part des François, 5. hommes de blessés & 4.

de tués, du nombre desquels est un Officier du Regiment de la Sarre.

6. Le Marquis de l'Hôpital-Vitry, Brigadier des Armées du Roi, & Inspecteur de Cavalerie, a été nommé, par Sa Majesté, son Ambassadeur auprès du Roi des deux Siciles.

8. Par les derniers avis reçus de la Bastia, on y a mis en prison trois Religieux, quatre Séculiers, & quatre femmes, tous de la Pieve de Nebbio, & proches parens des nommés d'Oléta & Mazaccino, Chefs des Bandits, qui n'ayant point voulu accepter d'Amnistie, parcourent les Campagnes où il n'y a point de Troupes Françoises, pillent tout ce qu'ils y trouvent, & tuent les Voyageurs, sans épargner même leurs Compatriotes.

9. Le Roi tint un Chapitre, où le Marquis de Lamina, Ambassadeur du Roi d'Espagne auprès du Roi, qui avoit été proposé dans le Chapitre tenu le 17. Mai dernier, fut admis, & reçu Chevalier des Ordres du Roi.

11. Les Habitans de la Pieve de Talaro persistent dans leur révolte, & eurent la temerité, au nombre de 600. Rebelles, d'attaquer un Détachement de 180. hommes des Troupes Françoises, qui étoit logé dans un Couvent du Bourg de Guizzoni; n'ayant pû en chasser ce Détachement, ils investirent ce Couvent qu'ils tinrent bloqué pendant quatre jours; mais à la fin ils se retirerent dans les Montagnes, sur l'avis de la marche de 320. hommes, que le Sieur de l'Arnage, Brigadier, envoya sous les ordres du Sieur de Fonbrune, Commandant du second Bataillon du Regiment d'Auvergne. Le Marquis de Maillebois se prépare à les réduire par la force, & il a ordonné, pour cet effet, à plusieurs Bataillons d'aller le joindre. Comme la Pieve de Talaro est la seule qui s'obstine à la résistance, les Habitans de cette Province ne peuvent reculer que de quelque tems leur ruïne, ou leur soumission.

18. Le Marquis de Maillebois fit ses dispositions nécessaires, pour attaquer la Pieve de Talaro, & ordonna au Sieur de l'Arnage, Brigadier, de s'avancer jusqu'à Bastalica, avec les Regimens de Royal Roussillon & de Bearn, quatre Compagnies de Grenadiers, & soixante Miclets; au Marquis de Valence, Colonel du Regiment de Bearn, de marcher du côté de Panca, à la tête des 500. hommes; & au Marquis d'Avarey, Colo-

nel du Regiment de Nivernois, de s'embarquer avec six cens hommes, pour aller descendre sur la Côte de Valinco. Les mesures étant prises, pour que ces Troupes entrassent le 24. ou le 25. de ce mois d'Aoust, à la même heure, dans le Pays occupé par les Rebelles; & qu'afin de n'avoir à craindre aucune infidelité de la part des Pieves soumises, le Marquis de Maillebois a fait désarmer celles d'Ornano, d'Istra & de la Rocca, ausquelles il avoit permis jusqu'alors de garder leurs armes, pour se garantir des courses des Bandits : ce General a fait pendre à Pastorecchia un Prêtre & un Recolet de Luciana, convaincus d'avoir favorisé les Brigandages du nommé Mazacchino.

23. Reglement du Roi, pour la recherche des Soldes en produits d'Inventaires des Gens de Mer, qui meurent sans tester, pendant leurs voyages sur les Bâtimens Marchands, des effets & hardes des Passagers qui meurent sur lesdits Bâtimens, & des produits des bris & naufrages, revenant aux Invalides de la Marine.

23. Le Marquis de Lamina, que le Roi d'Espagne a nommé son Ambassadeur Extraordinaire auprès du Roi, pour faire la demande de Madame Premiere, pour l'Infant Don Philippe, eut, en cette qualité, sa premiere Audiance publique, du Roi, de la Reine, de Monsieur le Dauphin, de Madame, & de Mesdames de France, à Versailles.

25. A sept heurs du soir le Contrat de Mariage de Madame avec l'Infant Don Philippe, fut signé dans le cabinet du Roi, par le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang, au nom & en vertu de la Procuration de Don Philippe, & ensuite les Fiançailles furent faites.

26. La Céremonie du Mariage fut faite dans la Chapelle du Château de Versailles, en présence de leurs Majestés & de toute la Cour, par le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France. Le soir, leurs Majestés tinrent appartement dans la grande Gallerie; à neuf heures, on tira un Feu d'Artifice très-magnifique, & qui fut accompagné d'une très-belle illumination.

26. Les quatre Brigantins du Roi, qui étoient à Calvi en Corse, passerent le 21. de ce mois à la vûë du Port de Génes; & le même jour ils arrivérent à Savonne, d'où ils remirent à la voile le 23. pour retourner à Marseille.

28. Le Roi, ayant résolu d'entretenir à son service un Regiment d'Infanterie, composé de Corses, sous le titre de Royal-Corse, par son Ordonnance du 10. du présent mois d'Aoust; Sa Majesté en a nommé Colonel, le Comte de Vence, qui étoit Lieutenant dans le Regiment des Gardes-Françoises.

SEPTEMBRE.

8. Le Marquis de Maillebois, ayant appris dans le tems qu'il se disposoit à attaquer la Pieve de Talaro, que celle de d'Olmeto s'étoit de nouveau révoltée, il a été obligé de suspendre son expédition contre la premiere de ces deux Pieves, & il a envoyé, pour reduire la seconde, un Détachement qui a fait rentrer aisément les Habitans dans le devoir, la plûpart étant venue bientôt demander à genoux leur pardon: On s'est saisi d'un Religieux Récolet, dont les discours séditieux avoient beaucoup contribué à leur revolte, & l'on instruit actuellement son Procès. Il y a eu 25. à 30. Soldats, tant tués que blessés, dans l'Expedition d'Olmeto; & afin d'ôter aux Pieves voisines les moyens de suivre l'exemple de cette Pieve, le Marquis de Maillebois, qui leur avoit laissé leurs armes, pour qu'elles pussent se défendre contre les courses des Rebelles de Talaro, les a fait tous désarmer. Tout ce qu'il y a de Proscrits & de Scelerats dans l'Isle, se sont rétirés dans cette derniere Pieve, où les Rebelles ont fait faire par un Ingénieur qu'ils ont avec eux, plusieurs Retranchemens, sur lesquels ils comptent beaucoup pour leur défense. Comme, suivant les apparences, ils ont peu de vivres & de munitions, on espere de les reduire par la famine. Leurs Partis continuent de commettre divers désordres; & l'on travaille à les resserrer, de maniere qu'ils ne puissent plus sortir du Pays qu'ils occupent. On compte que le Marquis de Maillebois marchera incessamment contre ces Rebelles, avec un Corps de trois mille hommes, tandis qu'un autre Corps aussi considérable que ce premier, les attaquera d'un autre côté. Les Pieves de de-çà les Montagnes paroissent fort tranquilles, & même bien intentionnées.

12. Ordonnance du Roi, pour regler le nombre des Officiers de ses Troupes d'Infanterie Françoise, qui auront congé par semestre.

12. Autre Ordonnance du Roi, pour regler le nombre des Officiers de ses Troupes de Cavalerie & de Dragons, qui auront congé par semestre.

16. Le Marquis de Maillebois, après avoir fait désarmer les Pieves d'Olmero, d'Istria, & de la Rocca, s'est rendu le 28. du mois dernier à Sainte-Marie d'Ornano, où il a établi son Quartier General, & se dispose à attaquer incessamment les Rebelles de la Pieve de Talaro, en cas qu'ils persistent à refuser de se soumettre. On assure que plusieurs d'entre eux ont déja apporté leurs armes, & qu'il ne reste plus à réduire que le Canton de Zizcaro, dont les Habitans, flattés de l'espérance qu'on n'entreprendra point de les focer dans leurs Montagnes, sont plus obstinés que les autres dans leur révolte. On mande de plusieurs endroits, que la plûpart des Déserteurs se sont retirés dans l'Isle de Corse; ainsi il est à présumer, que les Rebelles se voyant seuls, & destitués de secours, prendront enfin le parti de l'obéissanee. Le Marquis de Maillebois a fait arrêter à Nebbo plusieurs complices du nommé Mazacchino, qui continue de faire des courses avec une Troupe de Bandits, & qui vole & tue toutes les personnes qu'il rencontre. Tous les Otages des Pieves de de-çà les Montagnes, ont été renvoyés chez eux.

17. Ordonnance du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, concernant les fonctions de la Maréchaussée de France, dans les Etats de Lorraine & Barrois.

23. Les Lettres de la Bastia marquent que le Marquis de Maillebois se préparoit à attaquer le 20. de ce mois, les Rebelles de la Pieve de Ziccaro, avec la plus grande partie des Troupes Françoises, & qu'il étoit occupé à achever de désarmer les Habitans des environs de cette Pieve, afin de n'avoir point à craindre qu'ils ne l'inquiettent pendant son expédition. Il est arrivé à la Bastia un Lieutenant-Colonel, & quelques-autres Officiers du nombre de ceux qui étoient passés en Corse avec le Baron de Neuhoff; & qu'après avoir obtenu leur pardon, ils s'étoient embarqués pour Livourne: Ils ont rapporté que le Baron de Trost étoit à Ajaccio, où il s'est marié avec une Demoiselle d'une des Familles les plus distinguées de l'Isle. Il y a toujours plusieurs troupes de Bandits qui parcourent le Païs couvert. Celle du nommé

Schizzetto enleva il y a quelque temps, près d'Omessa, quatorze Mulets chargés d'avoine, que des Domestiques conduisoient à Corte. Ces Brigands ont tué un Soldat, & en ont blessé un autre; & ils ont pris un Sergent que leur Chef a offert de rendre, pourvû qu'on mît en liberté sa femme, laquelle est dans les Prisons d'Omessa.

20. Les Troupes Françoises divisées en quatre Corps, étant entrées par quatre différens endroits dans la Pieve de Ziccaro, une partie des Rebelles de cette Pieve s'est déterminée à employer la clémence du Roi de France. Le Marquis de Maillebois, après avoir été joint par le Marquis du Chastel, Maréchal de Camp, & par le sieur de Larnage, Brigadier, qui commandoient chacun un Corps séparé, s'est avancé pour attaquer le reste des Rebelles dans le Poste de Ziccaro, où ils s'étoient retranchés, ils n'ont fait qu'une très-foible résistance, & ont abandonné ce Poste, en se retirant sur le haut d'une Montagne fort escarpée; le Marquis de Maillebois les y a investis, & ne leur a accordé que quatre jours pour se soumettre: comme ils manquent de vivres, & ne peuvent esperer de secours, il y a lieu de croire qu'ils prendront le parti de l'obéissance. Dans l'attaque du Poste de Ziccaro, les François n'ont eu qu'un Soldat de blessé, & il n'y a eu, du côté des Rebelles, que trois hommes de tués, du nombre desquels on prétend qu'est le Baron de Trost, parceque quelques Habitans de la Pieve de Ziccaro ont assuré que des armes qui ont été retrouvées par un Grec dans la Campagne, appartenoient à ce Baron. Les nommés Felix Schizzetto & Mazacchino, deux célebres Bandits, qui ont commis beaucoup de désordres & d'assassinats pendant les troubles, sont venus demander leur pardon, & on le leur a accordé, ainsi qu'à ceux de leur suite, à condition qu'ils sortiront de l'Isle de Corse, dans le temps qui leur a été prescrit.

OCTOBRE.

7. Depuis que le Marquis de Maillebois s'est emparé des Postes de Talaro, & Ziccaro, où l'on croyoit que les Rebelles se défendroient plus long-tems, le bruit court que ce General pense déja à mettre les Troupes en

Quartiers d'Hyver, & qu'il doit renvoyer en France les Hussards. On a amassé à la Bastia dix mille quintaux de foin, & autant de paille pour la Cavalerie. Felix Schizzetto, après avoir obtenu son pardon, s'est retiré à Livourne ; ainsi peu à peu on purge l'Isle de tous ceux qui étoient le plus capables d'y entrenir le trouble, & d'y commettre des désordres.

12. Le Roi a accordé au Prince de Monaco l'agrément du Regiment de Tallard, vacant par la mort du Duc d'Hostun.

Le Roi a accordé au Chevalier de Brancas l'agrément du Regiment de Cavalerie d'Ancenis, vacant par la mort du Duc d'Ancenis.

Le Roi a donné le Gouvernement de Choisy-le-Roy, près Paris, au Comte de Coigny.

14. Par les dernieres nouvelles qu'on a reçûes de Corse, il paroît que l'on pense à mettre les Troupes en Quartiers d'Hyver. Le Marquis de Maillebois a déja décampé de Sainte-Marie d'Ornano, & il est retourné à Ajaccio, après avoir pourvû à la défense des Postes de Talaro & de Ziccaro : quatre Bataillons doivent revenir incessamment à la Bastia; mais on ne dit pas encore quels sont les endroits dans lesquels on distribuera le reste des Troupes. Depuis que ce General a quitté le Camp d'Ornano, les Rebelles qui s'étoient retranchés sur le sommet de la Montagne del Cuscione, se sont refugiés dans les Bois voisins ; ils y sont exposés aux injures du tems, & sans vivres ; & par consequent il est difficile qu'ils puissent y faire un long séjour, sur tout lorsque la mauvaise Saïson commencera à se faire sentir : aussi plusieurs d'entre eux sont déja venus implorer la clemence du Roi de France ; tous ceux des Pieves de Sarmini & de Scapamena, ont remis leurs armes, & ont demandé la permission de retourner dans leurs habitations; & il n'y a plus que ceux qui demeuroient à Ziccaro, dont on n'a pû encore vaincre l'obstination : cependant il vient de se répandre un bruit, qu'ils ont changé subitement de résolution, & qu'ils ont pris le parti d'apporter leurs armes.

20. Ordonnance du Roi pour permettre à la Maréchaussée de Lorraine & Barrois, de poursuivre, & arrêter sur les Terres de la domination de Sa Majesté, les

Accusés de crimes, ou délits commis dans les Etats de Lorraine.

21. Suivant les derniers avis reçûs de l'Isle de Corse, Le reste des Rebelles qui s'étoient refugiés dans les Bois voisins de la Montagne del Cuscione, sont venus enfin demander leur Amnistie au Sieur de Larnage, Brigadier des Armées du Roi, que le Marquis de Maillebois avoit laissé pour achever de les réduire. On assure que le Prevôt de Ziccaro, qui avoit paru si résolu de se défendre jusqu'à la derniere extremité, & qui exhortoit les autres d'en faire de même, s'est remis aussi à la clémence de Sa Majesté très-chrétienne. La Pieve deRocca est à présent entierement soumise par les soins du Marquis du Chastel, lequel étoit attendu le onze de ce mois à Ajaccio. Ce qui a le plus contribué au découragement des Insulaires, qui persistoient encore dans leur révolte, c'est la prise faite vers Portovecchio par le Chevalier de Bouville, commandant la Barque la Legere, d'un Pinque de 4. Canons, & de 20. Pierriers, qui étoit venu pour embarquer une partie des Rebelles, & pour porter des vivres & des munitions de Guerre aux autres. Il arriva de France à la Bastia, le 8. de ce mois, un Courier du Cabinet, qui partit aussi-tôt pour aller joindre le Marquis de Maillebois à Ajaccio, d'où ce General devoit se mettre en marche au plûtard le 15. pour revenir à la Bastia. Le Marquis de Maillebois a laissé à Ziccaro, & dans les environs, les Regimens de la Sarre & de Foretz, avec 5. Compagnies de Grenadiers, & les Miclets. On prépare les Quartiers d'Hyver pour le reste des Troupes, dont on doit envoyer 4. Bataillons à la Bastia, & 3. à Calvi. Deux Compagnies de Hussards se sont déja rendus à la Bastia, & elles doivent s'y embarquer pour retourner en France. On croit qu'elles y seront suivies dans peu par le Marquis de Maillebois, & que toutes les opérations Militaires sont actuellement terminées.

23. Un Officier de distinction des Troupes Françoises qui sont en Corse, débarqua dans le Port de Genes, avec un Courier du Marquis de Maillebois, & immédiatement après être conduit à terre; il prit la poste sans avoir vû personne; on n'a pas reçû depuis ce temps, jusqu'au 28. du courant, aucune nouvelle de Corse, le mauvais tems ayant empêché la Felouque de la poste d'arriver à Livourne.

NOVEMBRE.

4. Selon les derniers avis reçus de la Bastia, le Marquis de Maillebois partit d'Ajaccio le 19 du mois dernier, pour visiter les principaux postes occupés par les Troupes Françoises, & pour leur distribuer des Quartiers d'Hyver. Ce General, après avoir donné ses ordres à Corte, devoit se rendre le 24. à Rostino, & de-là à Compoloro, & où il étoit attendu le 28. à la Bastia, où les Regimens de la Sarre, de l'Isle de France, de Foretz & de Bearn, étoient déja arrivés. A present toute l'Isle est entierement désarmée, & l'on y joüit de la même tranquillité, que s'il n'y avoit jamais eu de révolte. Il ne reste plus, de l'autre côté des Montagnes, qu'une Troupe de 25 ou 30 Bandits, parmi lesquels on croit que s'est refugié le Baron de Trost, de la mort duquel la nouvelle ne s'est pas confirmée: on compte qu'il s'embarquera à la premiere occasion qu'il trouvera de sortir de l'Isle, ne pouvant tenir la Campagne avec ce petit nombre de Désesperés. Il arrive journellement des Felouques de Porto Longone à la Bastia, & dans d'autres Ports de Corse, pour y prendre les Insulaires qui veulent entrer au Service des Rois d'Espagne & des deux Siciles. Quelques Compagnies du nouveau Regiment Royal-Corse, que sa Majesté très-chrétienne prend à sa solde, s'embarqueront incessamment à la Bastia; & l'on a équipé deux Bâtimens pour les transporter en France, d'où l'on atrend d'autres Vaisseaux pour y renvoyer les Hussards.

11. Le vent du Nord qui a regné toute la semaine derniere sur les côtes de Génes, & qui cause un froid beaucoup plus violent qu'il ne devroit l'être dans cette saison, ayant empêché la Felouque de la Poste d'aborder à Livourne, on n'a reçu depuis quelques jours aucune lettre de l'Isle de Corse. Le Gouvernement de Génes a fait partir ces jours-ci quatorze cent lits pour l'usage des Troupes Françoises qui sont en Corse.

Nota. *Le surplus du journal militaire, arrivé pendant le temps de cette impression, jusqu'à la fin de Decembre* 1739. *se trouvera rétabli par addition en tête de la suite dudit journal militaire, dans le septiéme Abregé prochain du mois de Decembre* 1740.

AVIS PARTICULIER.

L'on trouvera les Ordonnances, Edits, Déclarations, Arrêts, Réglemens & Lettres Patentes du Roy, ci-dessus détaillées ainsi que les anciennes, concernant le Militaire & la Marine de France, pour la commodité de Messieurs les Officiers, chez Pierre Prault, Libraire à Paris, Quay de Gêvres, au Paradis.

CHAPITRE II.

MARECHAUX DE FRANCE.

Inſtitués ſous PHILIPPE AUGUSTE,

L'An 1185.

PREMIERS MILITAIRES.

GRANDS OFFICIERS DE LA COURONNE,

Suivant leur ancienneté de Lieutenans Généraux des Armées du Roy.

En Décembre 1739.

PROMOTIONS SOUS LOUIS XV. REGNANT.

14. *Juin* 1734.

MOnſieur le Duc DE BIRON, *Premier*, chez qui ſe tient le Tribunal, à ſon Hôtel, à Paris.

Monſieur le Marquis DE PUYSEGUR, à ſon Hôtel, à Paris.

Monſieur le Marquis D'ASFELD, à ſon Hôtel, à Paris.

Monſieur le Duc DE NOAILLES, à ſon Hôtel, à Paris.

Monſieur DE MONTMORENCY, à ſon Hôtel, à Paris.

Monſieur le Marquis DE COIGNY, à ſon Hôtel, à Paris.

Monſieur le Comte DE BROGLIE, à ſon Hôtel, à Straſbourg.

MARECHAUX DE FRANCE. . . . . 7.

LE TRIBUNAL Royal, & Juſtice Militaire de Noſſeigneurs les Maréchaux de France, à Paris, eſt aſſemblé ordinairement un jour de la ſemaine chez Monſeigneur le Doyen, ou premier Maréchal de France, avec les Officiers de la Garde ordinaire ſous les Armes, détachée de

la Compagnie à Cheval de la Connétablie & Maréchaussée de France, aux ordres de Nosseigneurs, concernant les affaires du Point-d'Honneur entre les Gentilshommes, les Officiers, ou autres, faisant profession des Armes.

Officiers principaux du Tribunal.

M. de Caumartin, Maître des Requêtes ordinaire, Rapporteur du Point-d'Honneur, *rue Sainte Avoye.*

M. Dauga, Secretaire Général, *rue de Grenelle Saint Germain, vis-à-vis la Fontaine.*

Sceau de Nosseigneurs les Maréchaux de France.

C'EST un droit qui appartient de toute Antiquité, & de possession immémoriale au Connétable de France, & à son défaut, au plus ancien & premier Maréchal de France, que tous les Jugemens, Sentences, Commissions & autres Actes judiciaires émanés de leur Jurisdiction au Siege Royal & Militaire de la Connétablie & Maréchaussée de France, à la Table de Marbre du Palais, à Paris, qui est universelle par tout le Royaume, soient scellés du Sceau particulier & Royal, où dans un champ de France est la représentation du Connétable à cheval, armé, & au bas l'Ecusson de ses Armoiries.

CE SCEAU a l'avantage d'être Royal & authentique, ayant son exécution parée dans toute l'étendue du Royaume, sans qu'il soit besoin d'aucun *Visa*, ni *Pareatis*.

CE DROIT singulier & unique, a été confirmé par une Declaration du Roi Charles IX du six Decembre 1568. portant que le Sceau seroit aux Armoiries du Connétable; & où il n'y auroit point de Connétable, qu'il seroit aux Armes du premier Maréchal de France, (ainsi est-il dit) qu'il s'observa après le décès du Connétable Anne de Montmorency en 1567. où le Sceau fut armoirié des Armes de François de Montmorency, son fils, Pair & premier Maréchal de France.



LIEUTENANS GENERAUX.

DES ARME'ES DU ROY,

En Decembre 1739.

Créés sous LOUIS XIII. en 1638.

PROMOTIONS.

Le 3. *Janvier* 1696.

1 MOnsieur le Duc d'Elbeuf.

23. *Decembre* 1702.

2 M. le Comte de Gramont Falon.

3 M. le Duc de Charost.

4 M. le Marquis de la Rochefaucault Liancourt.

10 *Fevrier* 1704.

5 M. le Marquis de Bissy, pere.

6 M. le Marquis d'Avarcy.

28. *Octobre* 1704.

7 M. le M. d'Imecourt.

8 M. de Saint Hilaire.

9 M. le Duc d'Humieres.

10 M. le Prince de Rohan Soubise.

11 M. le Comte d'Auberterre.

12 M. le M. de Goesbriand.

1. *Mars* 1705.

13 Milord Galmoy.

9 *May* 1705.

14 M. le Prince de Chimay.

18 *Juin* 1708.

15 M. le C. de Carcado.

16 M. le Vicomte de Beaune.

17 M. le Comte d'Evreux.

18 *Decembre* 1709.

18 M. le C. de Merode.

29 *Mars* 1710.

19 M. le Comte de Montsaureau.

20 M. le M. de Guerchy.

21 M. le Comte de Muret.

22 M. Colbert, Comte de Croissy.

23 M. le M. de Brancas.

2 *Juillet* 1710.

24 M. le M. de Dreux.

11 *Octobre* 1712.

25 M. le Prince Charles de Lorraine.

8 *May* 1718.

26 M. de Mauroy.

27 M. le M. de Sennecterre.

28 M. le Comte de Caraccioli, Napolitain.

29 M. le Comte de Tessé.

30 M. le Duc de Chaulnes.

31 M. le M. de Nangis.

32 M. le M. de Ravignan.

33 M. le M. d'Hautefort.

34 M. le Prince d'Isenghien.

35 M. le Vic. de Pezeux.

36 M. le C. de la Mark.

37 M. le M. de Broglio.

38 Monſeigneur le Duc de Bourbon.

1. *Octobre* 1718.

39 M. le C. D'Ourches.
40 M. le M. d'Hautefeuille.
41 M. de Quadt.
42 M. le Comte de Roſen.
43 M. le M. de Savines.
44 M. de Bruſſac.

1 *Fevrier* 1719.

45 M. de Permangle.

31 *Mars* 1720.

46 M. de Puynormand.
47 M. de Leſſarts.
48 M. le Duc de Duras.
49 M. le Prince de Robecq.
50 M. le M. de Cadrieu.
51 M. le M. de Vérac.
52 M. le Chevalier de Montmorency.
53 M. le Marquis de Maulevrier Langeron.
54 M. le M. de Lambert.
55 M. de Leſſey Rooth.
56 M. le D. de Mortemart.
57 M. le Comte de Beuil.
58 M. le Chevalier Damas d'Antigny.

13 *Mars* 1721.

59 M. le Prince Charles de Heſſe Philipſtad.

1. *Novembre* 1723.

60 M. le Prince de Carignan.

22 *Decembre* 1731.

61 M. le Marquis de Livry.
62 M. de Cebret.
63 M. le M. de Leuville.
64 M. le M de Maillebois.
65 M. le C. de Belle-Iſle.

15 *Fevrier* 1732.

66 M. le Marquis de Bouflers Remiancourt.

20 *Fevrier* 1734.

67 M. le M de Mouchy.
68 M. le M. de Montvieil.
69 M. le Comte d'Hautefort Bozen.
70 M. le C. de Sourches.
71 M. de Siougeat.
72 M. le Marquis du Pleſſis Chaſtillon.
73 M. le M. de Sandricourt.
74 M. Delaloge Imecourt.
75 M. le Vicomte du Tronc.
76 M. le M. de Niſas.
77 M. le M. de Treceſſon.
78 M. Kooke.
79 M. le C. de Matignon.
80 M. de Berville.
81 M. le C. de Vernaſſal.
82 M. le C. d'Aubuſſon.
83 M. de Tarneau.
84 M. le M. d'Heudicourt.
85 M. le Marquis de la Billarderie, l'aîné.
86 M. de Rohan, Comte de Chabot.
87 M. le Marquis de Bonas Gondrin.
88 M. de Saint Perrier.
89 M. de Valliere.

1. *Aouſt* 1734.

90 M. le M. de Gaſſion.
91 M. le M. de Biſſy, fils.
92 M. le M. de Givry.
93 M. le M. de Montal.
94 M. le C. de Guitault.
95 M. le Comte de Laval Monmorency.
96 M. le C. d'Aubigné.
97 M. le Marquis de Balincourt.
98 M. le Comte de la Billar-

derie, *Major des Gardes du Corps.*
98 M. le Comte de Cambis de Vellcron.
99 le Duc de Bethune.
100 M. le Duc de Chatillon.
101 M. le M. de la Fare.
102 M. le Comte de Saxe.
103 M. le Comte d'Iverny.
104 M. le Duc de Gramont.
105 M. le Duc d'Harcourt.
106 M. le Marquis de Clermont Tonnerre.
107 M. le M. de Roccozel.

18 *Octobre* 1734.

108 M. le Comte de Saint Sernin.
109 M. le M. de Louvigny.
110 M. le M. de Senecterre.
111 M. le Comte de la Motte Houdancourt.
112 M le Marquis d'Epinay.
113 M. le Marquis de Saillans d'Eslaing.

6. *Juillet* 1735.

114 Monseigneur le Comte de Clermont.
115 Monseigneur le Prince de Conty.
116 Monseigneur le Prince de Dombes.
117 Monseigneur le Comte d'Eu.

23 *Mars* 1736.

118 M. Machet.

En 1737.

119 M. le Comte d'Esperies, Polonois.

1. *Mars* 1738.

120 M. le Marquis de Bullion de Fervaques.
121 M. de la Rerie.
122 M. le Duc de Saint Aignan.
123 M. le Chevalier d'Erlach.
124 M. le Comte de Montboissier.
125 M. le M. de Maubourg.
126 M. le C. de Froulay.
127 M. le M. d'Houdetot.
128 M. Scipion, Comte de Bozelly.
129 M. de Terlaye.
130 M. de Gensac.
131 M. le C. de Polastron.
132 M. d'Hérouville.
133 M. le M. de Curton.
134 M. de Lutteaux.
135 M. Philippes.
136 M. le M. de Meuse.
137 M. le C. de Cherisy.
138 N. le Marquis de Creil.
139 M. le Ch d'Auger.
140 M. le Marquis du Luc.
141 M. de Bulckeley.
142 M. le Marquis de Bauffremont.
143 M. le Marquis de Clermont d'Amboise.
144 M. le M. du Chaila.
145 M. le C. de Gramont.
146 M. le C. de Vaudrey.
147 M. du Caila.
148 M. le M. de Ségur.
149 M. le C. de Baviere.
150 M. le C. de Montesson.
151 M. le C. de Chastelux.
152 M. le M. de Fénelon.
153 M. le C. de Lautrec.
154 M. de Steinflicht, Polonois.

May 1739.	*Aoust* 1739.
155 Dom Joüan-Velasques Couaroubias.	156 M. de Bettens.

LIEUTENANS GENERAUX des Armées du Roy. . . . 156.

MARECHAUX DES CAMPS ET ARME'ES DU ROI.

En Décembre 1739.

Créés sous Henry IV. en 1598.

PROMOTIONS.

12. *Novembre* 1708.

1 MOnsieur le Marquis de Rannes.

10. *Decembre* 1710.

2 M. de Gabaret.

8. *Mars* 1718.

3 M. Despontis.
4 M. de Rouvray.
5 M le C. de Simiane.
6 M. de Bernold.

1. *Février* 1719.

7 M. de Bussy.
8 M. de Jouy.
9 M. de Caubous.
10 M. de Villers.
11 M. de la Fare Tornac.
12 M. le Marquis de Crecy.

20. *Février* 1734.

13 M. de Bouville.
14 M. de Boislogé.
15 M. de Saint Pau.
16 M. le M. de Casteja.
17 M. de la Gervasais.
18 M. d'Aremberg.
19 M. le C. de Creuilly.
20 M. le C. de Montrevel.
21 M. le M. de Bethune.
22 M. le C. de Midelbourg.
23 M. de Cayeux, Marquis de Gamache.
24 M. le Marquis de Montmorency Châteaubrun.
25 M. le Comte du Châtelet, l'aîné.
26 M. le M. de Fournez.
27 M. le C. de Mainville.
28. M. de la Javelliere.
29 M. le Chevalier de Saint André Marnais.

1. *Aoust* 1734.

30 M. le Marquis Durfort Boissiere.
31 M. le Vic. de Lannion.
32 M. le M. de Nogaret.
33 M. de Fortisson
34 M. Pajot de Villeperot.
35 M. le M. de Rothelin.

36 M. le Baron de Rattky.
37 M. le M. de Manville.
38 M. le C. de Tavanes.
39 M. le M. de Ximenes.
40 M. le M. de Chepy.
41 M. le Ch. de St André.
42 M. de la Devese, cadet.
43 M. le M. de Puttanges.
44 M. le M. d'Oise Brancas.
45 M. de Danois.
46 M. le M. d'Harville.
47 M. de Bombelles.
48 M. de Varennes-Godde.
49 M. le C. de Marcieu.
50 M. Osagnhussy.
51 M. le M. de Chenelette.
52 M. de Malezieu.
53 M. le Chevalier de la Roche Aimon.
54 M. du Portal.
55 M. de Vernicourt.
56 M. Thomé.
57 M. le C. de Coigny.

18 *Octobre* 1734.

58 M. de Cadeville.
59 M. des Granges.
60 M. de Grandville.
61 M. le C. de Beuzeville.
62 M. le M. d'Estourmel.
63 M. de la Motte, *des Carabiniers.*
64 M. le Pr. de Montauban.
65 M. le Comte de Clermont de Chaste.
66 M. le Duc de Biron.

1. *Mars* 1738.

67 M. de Castellas.
68 M. de Kleinhold.
69 M. de la Bazéque.
70 M. d'Ortaffa.
71 M. de la Blottiere.
72 M. le C. de Casteja.
73 M. d'Estavaye.
74 M. le Marquis de Pons Renepont.
75 M. le Marquis de Mouchy d'Hocquincourt.
76 M. de Raigecourt.
77 M. de Mégrigny, Comte d'Aunay.
78 M. le Marquis de Brun.
79 M. le M. de Reffuges.
80 M. d'Aros d'Argelos.
81 M. le C. de Berranger.
82 M. le M. d'Argouges.
83 M. d'Estaniol.
84 M. de la Tour.
85 M. le M. d'Arbouville.
86 M. le Marquis de Jonsac Aubeterre.
87 M. le Ch. de Belle-Isle.
88 M. le M. de Lanmarie.
89 M. le Duc de Villeroy.
90 M. le M. de Goesbriand.
91 M. le C. de Rivarolles.
92 M. le Ch. de S. Vallier.
93 M. la Cour, Marquis de Basleroy.
94 M. le Ch. de la Ravoye.
95 M. le Marquis de Bretonvilliers.
96 M. le Marq. de Meurcé.
97 M. le M. du Bourdet.
98 M. le C. de Chaumont.
99 M. le C. de Chabannes.
100 M. le Duc de Boutteville.
101 M. le M. de Janson.
102 M. le M. de Ruffec.
103 M. le M. du Châtel.
104 M. le M. de Chazeron.
105 M. le Duc de Richelieu.
106 M. le C. d'Esclimont.
107 M. le M. de Bezons.

108 M. le M. de Caraman.
109 M. le Marquis du Chastelet-Lomont.
110 M. le Ch. de Rieux.
111 M. le Prince de Pons.
112 M. le Marquis de Brezé.
113 M. le Duc de Luxembourg
114 M. le Comte d'Estrées.
115 M. le C. de Berchiny.
116 Milord Clare.
117 M. de Sallieres.
118 M. le Comte Diesback.
119 M. le Ch. d'Apcher.
120 M. le Marquis du Rousset de Girenton.
121 M. le Ch. de Mollegés.
122 M. le M. de Mirepoix.
123 M. de Renel, Marquis de Clermont d'Amboise.
124 M. le Comte de Montmorency.

16 Janvier 1739.

125 M. le C. de Langeron.

15 Mars 1739.

126 M. de Reding.

Octobre 1739.

127 M. le Marquis de l'Hôpital Vitry.

MARECHAUX DES CAMPS & Armées du Roy. 127.

BRIGADIERS DES ARME'ES DU ROI.

Par Brevets particuliers de Grade dans les Troupes.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

En Décembre 1739.

Creés sous Louis XIV. en 1668.

PROMOTIONS.

23. *Decembre* 1702.

1 MOnsieur de Marquessac d'Hautefort.

10. *Février* 1704.

2 M. de Bel-Isle.

26. *Octobre* 1704.

3 M. de Valouze.
4 M. le M. de l'Aigle.

8. *Mars* 1705.

5 M. le Comte de Scack.

8. *May* 1708.

6 M. Baudouin.

1. *Février* 1719.

7 M. le Comte de Lassay.
8 M. le Chevalier de Saint Germain Beaupré.
9 M. le M. de Rouffille.

10 M. le M. de Chalmazel.
11 M. le Marquis de Montmorency.
12 M. le M. d'Entragues.
13 M. le Marquis d'Artagnan Montesquiou.
14 M. de Montanegre.
15 M. de Vilennes.
16 M. Dampierre Cugnac.
17 M. de Casteras la Riviere.
18 M. d'Arville.
19 M. de la Londe.
20 M. le Chev. de Montsoreau.
21 M. de Chevilly.
22 M. de Vassan.
23 M. le Comte du Roure.
24 M. d'Ussé.
25 M. de Menou.
26 M. de Châteauneuf.
27 M. Girardin de Vauvray.
28 M. de Marloup.
29 M. de Masselin.
30 M. de Visé.
31 M. le Marquis de la Chenelaye.
32 M. le C. de Barbançon.
33 M. des Angles.
34 M. de Rambak.
35 M. le Duc de Tallard.
36 M. de la Combe.
37 M. le Tellier.
38 M. le Ch. de Conflans.
39 M. de Lejay Marnesia.
40 M. de Lacger.
41 M. de Rambion.
42 M. de Beauvoir.
43 M. d'Adoncourt.
44 M. le Comte de l'Illiers.
45 M. de Jaunay.

10. *Janvier* 1720.

46 M. de Mianne.

7. *Aoust* 1720.

47 M. le Comte de Sparre.

3. *Avril* 1721.

48 M. le Chevalier de Brancas de Courbons.
49 M. Meyer.
50 M. de Crevecœur.
51 M. de Montluc.
52 M. de Marsac.
53 M. de Launay.
54 M. de Montalembert.
55 M. de Montgrenier.
56 M. des Preaux.
57 M. de la Rochecolombe.
58 M. de Verrot.
59 M. le Marquis de Chasses.
60 M. de Montesquiou.
61 M. le Baron de Trelans.

20. *Février* 1734.

62 M. Brunet de Rancy.
63 M. de Thiers.
64 M. Magon de la Giclais de la Gervaisais.
65 M. le Duc d'Estissac.
66 M. de Princé.
67 M. le Marquis d'Haussy, de Villeforts.
68 M. le M. de Mailly.
69 M. Desarmand.
70 M. le Brun.
71 M. de la Chaubruere.
72 M. Damoiseau.
73 M. le Maire.

8. *May* 1734.

74 M. le Ch. de Karrer.

11. *May* 1734.

75 M. Quenaut de Clermont.

11. *Juin* 1734.

76 M. de Blancheton.

Premier Aoust 1734.
77 M. de Blacons.
78 M. de Zurlauben.
79 M. de Sebbeville.
80 M. Bouhier.
81 M. Paysac.
82 M. le Comte de Caylus.
83 M. le M. de Maupeou.
84 M. le M. de Fimarcon.
85 M. le M. de Rambure.
86 M. le Ch. de Maulevrier.
87 M. le M. de Croissy.
88 M. le C. de la Marck.
89 M. le M. du Bellay.
90 M. le C. d'Hautefort.
91 M. de Monin.
92 M. le C. de Courtomer.
93 M. le C. de Champigny.
94 M. le Duc de Boufflers.
95 M. le Chevalier de Mont morency-Ligny.
96 M. le M. de Rosnivinen.
97 M. de Courten.
98 M. le C. de Rupelmonde.
99 M. le C. de Roussillon.
100 M. le Duc d'Antin.
101 M. le Ch. de la Luzerne.
102 M. le Duc d'Uzès.
103 M. de Wittmer.
104 M. de Montclos.
105 M. de la Caze.
106 M. de Lolmie.
107 M. de Breande.
108 M. de Sasselanges.
109 M. de la Mivoye de Jouy.
110 M. du Brocard.
18. *Octobre* 1734.
111 M. le M. de Monconseil.
112 M. le Marquis d'Armentieres.
113 M. le Duc de la Tremoille.
114 M. le M. de Contades.
115 M. le Ch. de Contades.
116 M. le M. de Villemeur.
117 M. le M. de Souvré.
118 M. de la Brunie.
119 M. de Montrosier.
120 M. le Ch. de Tretz.
121 M. de Conigant.
20. *Juin* 1735.
122 M. de Mautléon.
123 M. d'Auquoy de Vaillant.
20. *Juillet* 1736.
124 M. le Ch. d'Allemans.
8. *Aoust* 1736.
125 M. de Bassat.
Premier Mars 1738.
126 M. de Surbeck.
127 M. le Comte de Clermont-Gallerande.
128 M. de Lacourauchantre.
129 M. d'Appelgrehn.
130 M. Maurice Couren.
131 M. de Lascassagne.
132 M. de la Borie.
133 M. de Larnage.
134 M. de Sucy.
135 M. de Charron.
136 M. Enneberg Polonois.
Aoust 1739.
137 M. Manuel Sigismond.

Brigadiers d'Infanterie. . . . . . 137.

BRIGADIERS DE CAVALERIE

En Decembre 1739.

Créés sous Louis XIV. en 1667.

PROMOTIONS.

29. *Mars* 1718.

1 Monsieur le Marquis de Coëtanfao.

1. *Février* 1739.

2 M. le Marquis de Navailles, cy-devant Marquis de Saint-Geniés.
3 M. le M. d'Esclainvilliers.
4 M. de Saint-Victor.
5 M. le M. d'Esquevilly.
6 M. du Planty Boilette.
7 M. le Baron de Lordat.
8 M. le M. d'Avaujours.
9 M. de Valgrand.
10 M. de Mortemer.
11 M. d'Auvillars.
12 M. le Marquis de Crecy.
13 M. de Caussan Maurin.
14 M. le Ch. de Montesson
15 M. le Comte de Langey.
16 M. le C. de Matignon.
17 M. le M. de Flamarens.
18 M. le Pr. de Lambescq.
19 M. le C. de la Ferronays.
20 M. le Marq. de Lerans.
21 M. le Duc de Gesvres.
22 M. le C. de Pardailhan.
23 M. le Marquis de Saint-Germain-Baupré.
24 M. le Duc de la Roche-foucault.
25 M. du Pont du Château.
26 M. le Ch. de Volvire.

3. *Avril* 1721.

27 M. de Saujeon.

15. *Avril* 1721.

28 M. de Rocheplate.

6. *Octobre* 1723.

29 M le M. de Monpipeau.

13. *Février* 1734.

30 M. le Duc de Villars.

20. *Février* 1734.

31 M. le M. de Lénoncourt.
32 M. le C. de Parabere.
33 M. de Fontaines.
34 M. le Duc de Ruffec.
35 M. de Rambuteau.
36 M. du Cup.

1. *Aoust* 1734.

37 M de Valcourt.
38 M. le M. de Saint-Simon.
39 M. le C. de Langeron.
40 M. le M. de Merenville.
41 M. le Marq. de Digoine.
42 M. des Bournais.
43 M. le Marquis d'Anjoni.
44 M. le Marquis de Brisay de Dénonville.
45 M. le M. de Chiffreville.
46 M. de Valendré.
47 M. du Chambon.
48 M. le M. de Marignane.
49 M. de Montgibault.
50 M. le M. de Saint-Jal.
51 M. le C. de Menoue.

52

52 M. de Gault.
53 M. le Ch. de Martel.
54 M. de Paulmy, Comte de la Riviere.
55 M. Sucre de Saint Maur.
56 M. du Moutier.
57 M. de Lordat.
58 M. le Marquis de Pontchartrain.
59 M. le M. de Jumilhac.
60 M. le M. de Gouffier.
61 M. le M. d'Ancezune.
62 M. le Duc de Randan.
63 M. le Comte de Sainte-Maure.
64 M. le C. de Tresmes.
65 M. le Marquis de Chabannes-Mariol.
66 M. le Comte du Roure.
67 M. le M. de Sassenage.
68 M. le M. de Puyzieulx.
69 M. le Comte d'Argenteuil de Beauregard.
70 M. Dugono.
71 M. de Varennes d'Egletins.

18. *Octobre* 1734.

72 M. le M. de Mauroi.
73 M. le M. de la Feronayes.
74 M. de Valsemé Marquis de Gravill...
75 M. le Duc de Brissac.
76 M. le M. de Beuvron.
77 M. le Ch. de la Mark.
78 M. de Vichy Chamron.
79 M. le Chevalier de Wignacourt.
80 M. du Chillois.
81 M. le Baron de Montauban.

16. *Mars* 1736.

82 M. le Marquis de Bissy.

1. *Mars* 1738.

83 M. le Comte de la Coste Messeliere.
84 M. le Marquis du Châtelet, *Major de la Gendarmerie.*
85 M. de Prémont.
86 M. de Chieze.
87 M. de Tocqueville.
88 M le Baron de Ribing.
89 M. le Chevalier de Gras Preignie.

4. *Novembre* 1738.

90 M. le M. de Rubempré.

BRIGADIERS de Cavalerie. . . . . 90.

BRIGADIERS DE DRAGONS.

En Decembre 1739.

Creés sous Louis XIV. en 1667.

PROMOTIONS.

30. *Octobre* 1717.

1 MOnsieur de Montbardon.

1. *Février* 1719.

2 M. le Marquis d'Orival.
3 M. le Marquis de Prie.

4 M. le M. de Lautrec.
5 M. le Marquis de Saint-Chaumont.
6 M. de la Lande du Deffand.
7 M. de Conches.
8 M. de Barbazan,
9 M. de Lauthier.
10. *May* 1723.
10 M. du Moulin.
20. *Février* 1734.
11 M. le Coigneux, Chevalier de Bellabre.
12 M. de Coëtmen.
13 M. le Comte de Cilly.
1. *Août* 1734.
14 M. le Marquis de Chabannes-Pionsac.
15 M. le M. de Visseq.
16 M. de Pont de Larne.
18 *Octobre* 1734.
17 M. le M. de Vassé.
9 *Juin* 1736.
18 M. le Duc de Chevreuse, *Mestre de Camp Général.*
1 *Mars* 1738.
19 M. de Romecourt.
20 M. des Plassons.
21 M. de la Lande.

BRIGADIERS de Dragons. . . . . . . 21.

MARECHAUX GENERAUX DES LOGIS, DES CAMPS ET ARME'ES DU ROI.

En Decembre 1739.

Créés sous Louis XIV. en 1644.

AVEC LES OFFICIERS FOURIERS.

1 MOnsieur Crozat de Tiers, le 1 *Janvier* 1735. & deux Fouriers.
2 M. de Cavelier, en place de M. le Bacle, Marquis de Moulins, & un Fourier.
3 M. de Verdelin, & un Fourier.
4 M. de Cremille, en place de M. de la Planche de Mortiers.
5 M. du Plessis, en place de M. du Montal.

Faisant cinq Officiers principaux, & quatre Fouriers des Camps & Armées du Roi.

CHAPITRE III.

CHEVALIERS, COMMANDEURS, ET OFFICIERS DES ORDRES DU ROI.

En Décembre 1739.

L'Ordre de Saint Michel fut institué par Louis XI. cinquante-cinquiéme Roi de France, à Amboise, le premier Août 1469. Le Roi, Chef Souverain, Grand Maître & Fondateur.

L'Ordre & Milice du Saint-Esprit fut institué par Henry III. soixante-deuxiéme Roi de France & de Pologne, dans l'Eglise des Crands-Augustins à Paris, pour marque d'une éternelle piété, les dernier Decembre 1578. & 1. Janvier 1579. Le Roi, Chef Souverain, Grand Maître & Fondateur. *Honori non Prædæ.*

Promotions sous Louis XIV. & sous Louis XV. Régnant.

1 LE ROI. *27 Octobre 1722.*

1695.

2 Le Roi d'Espagne.

1. Janvier 1709.

3 M. le Duc de Bourbon.

1. Janvier 1711.

4 M. le M. de Goesbriand.

7 Juin 1713.

5 M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumonier de France.

27 Octobre 1722.

6 M. le Duc d'Orléans.

7 M. le Comte de Charollois.

3 Juin 1724.

8 M. le Cardinal de Gesvres.

9 M. l'Archevêque de Paris.

10 M. le Comte de Clermont.

11 M. le Prince Charles.

12 M. le Prince de Pons.

13 M. le Duc de Mortemart.

14 M. le Duc de Saint Aignan.

15 M. le Maréchal Duc de Noailles, Grand d'Espagne.

16 M. le Duc de Charost.

17 M. le Duc de Chaunes.

18 M. le Duc de Tallard.

19 M. le Marquis de Livry.

20 M. le C. de Matignon.

21 M. le M. de Fervaques.

Suite du 3. *Juin* 1724.

22 M. le Comte du Luc.
23 M. le Marquis de Prie.
24 M. le Marquis de Nesle.
25 M. le C. d'Aubeterre.
26 M. le Vicomte de Baune.
27 M. le Maréchal de Coigny.
28 M. le Marquis de Brancas, Grand d'Espagne.
29 M. le Marquis de Senecterre.
30 M. le Prince d'Isenghien.
31 M. le Comte de la Marck.
32 M. le Marquis de Verac.
33 M. le M. de Maillebois.
34 M. le Vicomte de Tavanes.
35 M. le Marquis de Clermont Tonnerre.
36 M. le Marquis de Clermont Gallerande.

1 *Janvier* 1725.

37 M. le M. de Matignon.

2 *Février* 1728.

38 M. le Prince de Dombes.
39 M. le Comte d'Eu.
40 M. le Duc de Saint Simon.
41 M. le C. de Gramont.

16 *May* 1728.

42 M. le Duc de la Rochefoucault.
43 M. le Duc de Gramont.
44 M. le Duc de Gesvres.
45 M. le Duc de Bethune.
46 M. le Duc d'Harcourt.
47 M. le Comte de Tessé, Grand d'Espagne.
48 M. le M. de Nangis.

1 *Janvier* 1729.

49 M. le Duc de Richelieu.

25 *Avril* 1729.

50 Le Prince des Asturies.
51 LE ROI DES DEUX SICILES.
52 M. le Duc de San Istevan.

2 *Février* 1731.

53 M. le Maréchal de Montmorency.
54 M. le Maréchal de Broglie.
55 M. le Duc de Chastillon.
56 M. le M. de Beringhen.

13 *May* 1731.

57 M. le Duc de Duras.
58 M. le Marquis de la Fare.

1 *Janvier* 1733.

59 M. le Cardinal de Polignac.
60 M. le Prince de Conty.

24 *May* 1733.

61 M. l'Archevêque d'Alby.
62 M. le Cardinal d'Auvergne.

1. *Janvier* 1735.

63 M. le C. de BelleIsle.

22. *Mars* 1736.

64 DON PHILIPPE, Infant d'Espagne.

29. *May* 1736.

65 M. le Duc de Fleury.

2. *Février* 1737.

66 M. le Duc de Villeroy.
67 M. le Maréchal, Duc de Biron.
68 M. le Duc Ossolensky.

15. *Septembre* 1737.

69 M. le Prince Vaini.

17. *May* 1739.

70 M. le Maréchal de Puysegur.

71 M. le Marquis d'Avarey.
72 M le Marquis de Guerchy.
73 M. le M. de Savines.
74 M. le Comte de la Luzerne.
75 M. le Comte de Cambis de Velleron.
76 M. le Marquis d'Auxy.

Chevaliers admis, & non encore reçûs.

19. Aoust 1725.

77 LE ROI DE POLOGNE, Grand Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar.

17. May 1739.

78 M. le M. de Fénelon.
79 M. le M. de Mirepoix.

9. Aoust 1739.

80 M. le M. de Lamina.

GRANDS OFFICIERS COMMANDEURS.

M. l'Abbé de Pompone, Chancelier, & Sur-Intendant des Finances de l'Ordre.

M. le Marqnis de Breteuil, Chancelier de la Reine, Prevôt, Maître des Céremonies.

M. le Comte de Maurepas, Miniſtre & Secretaire d'Etat, Grand Tréſorier.

M. le Comte de Saint Florentin, Secretaire d'Etat, Secretaire General.

AUTRES OFFICIERS DE L'ORDRE.

Le Sieur de Boulongne, Intendant.
Les Sieurs de Clairambault, Généalogiſtes.
Le Sieur de Chindret du Bouchoir, Herault Roi d'Armes.
Le Sieur Chevrard, Huiſſier.
Les Sieurs Chupin & Gueffier, Tréſoriers du Marc d'Or.
Les Sieurs Vernier, & Carrelet, Controlleurs du Marc d'Or.



ORDRE DU ROY, DE SAINT MICHEL.

Honori non Prædæ.

EXTRAIT du Reglement que le Roi, Chef Souverain, Grand Maître, & Fondateur des Ordres de Saint Michel & du Saint Esprit, veut être observé à l'avenir pour celui de Saint Michel.

A Versailles, le 25. Avril 1728.

SA MAJESTE' s'étant fait representer les Statuts & Ordonnances de l'Ordre de Saint Michel, des années 1469. & 1476. confirmés par Louis XIV. en 1665. &c. de l'avis des Chevaliers, & des Commandeurs Officiers de ses Ordres, a Ordonné qu'à l'avenir :

ARTICLE PREMIER.

LES Statuts & Ordonnances du Roi Louis XI. des années 1469. & 1476. & ceux du feu Roi, des 12. Janvier, & 9. Septembre 1665. seront executés selon leur forme & teneur.

II.

TOUS les Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel assisteront en corps, chaque année, en habit convenable, & le grand cordon noir, ondé par dessus l'habit en écharpe, le 8. May, Fête de l'Apparition de Saint Michel, en l'Eglise des Cordeliers de Paris, pour y entendre la Grande Messe, qui sera célébrée solemnellement pour Sa Majesté, Chef & Souverain, & les Chevaliers & Officiers vivans; & en cas d'empêchement, tel autre jour qui sera réglé par le Chevalier, Commandeur des Ordres, Commissaire de Sa Majesté.

III.

LESDITS Chevaliers assisteront pareillement en ladite Eglise, le premier lundi de l'Avent de chaque année, au Service & à la Messe, qui seront célebrés pour le repos des ames des Rois, Chefs & Souverains, des Chevaliers & Officiers décedés, &c.

IV.

LESDITS Chevaliers, après la Messe & les Services fixés par le présent Reglement, s'assembleront en Cha-

pitre dans une Salle du Convent desdits Religieux Cordeliers, pour veiller à l'execution des Statuts & Ordonnances, & proposer les moyens nécessaires, à l'effet de maintenir, & accroître l'honneur, & la dignité de l'Ordre, &c.

VII.

Le Commandeur, Grand Trésorier des Ordres du Roi, délivrera sa Procuration au Sieur Philippe-Joseph Perrotin de Barmond, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, pour recevoir pendant sa vie le revenu de la fondation faite par ledit Sieur de Barmond, pour l'exécution annuelle des Prieres fixées par le present Reglement, coformément à ce qui est porté par le Contrat de fondation du 14. Avril 1728. lequel Contrat signé au nom, & par ordre du Roy, par M. l'Abbé de Pomponne, Commandeur, Chancelier, & Sur-Intendant des deniers des Ordres de Sa Majesté; le Roi veut être exécuté selon sa forme & teneur, &c.

Louis XI. cinquante-cinquiéme Roi de France, en 1461. Fondateur de l'ordre du Roi de Saint Michel, en 1469. institua & ordonna tous divins Services & Prieres des Chevaliers de l'Ordre, au lieu & l'Eglise du Mont S. Michel. Henri II. cinquante-neuviéme Roi de France, en 1547. transfera les Prieres & Céremonies de l'Ordre, à la Sainte Chapelle de Vincennes; & Louis XIV. soixante-cinquiéme Roi de France & de Navarre, en 1643. aux Grands Cordeliers de Paris, par son Reglement du 12. Janvier 1665. qui a été confirmé par une Ordonnance de Louis XV. régnant, du 25 Avril 1728.

Tous les Chevaliers de Saint Michel, promettront d'avoir un veritable amour pour le Roi, & l'un envers l'autre.

CHEVALIERS DE St. MICHEL.

Suivant l'ordre leur réception.

En Decembre 1739.

1708.

* Monsieur François Olivier, Seigneur de Sénozan, Intendant General du Clergé de France.

1709.

2 M. Ambroise d'Aubenton, Seigneur de Villebois.

1711.

3 M. François Baillon de Blanpignon, Secretaire du Roi.

1714.

4 M. Pierre-Jacques de Laye, Secretaire du Roi.

5 M. Louis-Pierre dH'ozier de Serigny, Maître des Comptes.

1717.

6 M. Cesar-Pierre Landais, Seigneur de Soisel, Secretaire du Roi.

1719.

7 M. Philipe-Joseph Perrotin, Seigneur de Barmond, Garde des Registres du Contrôle General des Finances.

8 M. Pierre Filleul, Seigneur de Pon, Secretaire du Roi.

9 M. Alphonse-François de Moy, Seigneur Dupuis, Consul de Livourne.

1720.

10 M. Jean-Baptiste Magnianis, Secretaire du Roi.

11 M. Estienne Hallée, Secretaire du Roi.

12 M. Luc-François Duchemin, Seigneur de la Tour, Commandant à Saint-Lo.

13 M. Denis Mitouflet, Secretaire du Roi.

14 M. Georges de Massol, Seigneur de Colonges.

15 M. Camille Perichon, Prevôt des Marchands de la Ville de Lyon.

1721.

16 M. René Moreau, Seigneur de Maupertuy.

17 M. Pierre Habert, Sieur de Chevillon.

1722.

18 M. Pierre de Briquet, Ecuyer, Sieur de la Chaume, Commissaire des Guerres, l'un des premiers Commis des Bureaux de la Guerre.

19 M. Augustin Bonnardy, Secretaire du Roi.

20 M. Jacques Gabriel, Inspecteur General des Bâtimens du Roi.

1723.

21 M. Adrien Morel, Seigneur de Courcy, Gouverneur de Valognes.

22 M. Jean-Pierre Mousties, Capitaine, Garde-Côte, & premier Echevin de Marseille.

23 M. Jean d'Antrechaux, Viguier de Toulon.

24 Jean Verny, Correcteur des Comptes, à Montpellier.

25 M. Arnaud de la Porte de Primoteux, Secretaire du Roi.

26 M. Michel-Nicolas Judde, Secretaire du Roi.

27 M. Antoine Deidier, Mé-

decin du Roi, à Montpellier.

1724.

28 M. Jean-Jacques de Gerin, Lieutenant General de l'Amirauté, à Marseille.

1726.

29 M. Louis Gueffier, Seigneur de Bauvais, Receveur General des Finances de Poitiers.

30 M. Joseph Olivier, Sieur du Clos.

1727.

31 M. Jean de Clapiés, Ecuyer, Professeur Royal de Mathématiques, à Montpellier.

32 M. Hyacinthe Rigaud, Ecuyer, Peintre ordinaire du Roi.

May 1728.

33 M. André Perichon, Ecuyer, Secretaire de la Ville de Lyon.

34 M. Jean-Baptiste-Julien Taibout, Greffier en chef de l'Hôtel de Ville de Paris.

35 M. Louis-François Morel, Seigneur Châtelain de Toisy-la-Chapelle.

36 M. Laurent-François Provost Douglas, Chevalier, Seigneur de Boisbilly, Député des Etats de Bretagne.

37 M. Pierre le Saché, ancien Capitoul de Toulouze, Maître des Requêtes de la Reine, premier Commis de M. le Comte de Saint Florentin.

38 M. Jean Milhau, Conseiller au Présidial de Montpellier.

39 M. Antoine de Laugier, Subdélegué de l'Intendance d'Aix.

40 M. Jean-Joseph de Pellas, Seigneur de Maillane, General des Monnoyes de Provence.

Septembre 1729.

41 M. Henry Despalungne Darros, Sieur Dauger.

42 M. Charles Arnoul Nolin, Sieur de la Tournelle, Secretaire à la suite des Ambassadeurs.

Octobre 1729.

43 M. Jacques Boucot, Receveur de la Ville de Paris.

44 M. Benoist Maugué, Inspecteur Géneral des Hôpitaux d'Alsace.

Décembre 1729.

45 M. Jacques Perotin, Sieur de Barmond, Contrôleur Géneral de la Marine & des Galeres.

25 *Janvier* 1730.

46 M. Jean de Riouffe, Commissaire des Guerres, Subdelegué de l'Intendance de Provence, à Cannes.

27 *Aoust* 1730.

47 M. Jean Masson de Plissé, Secretaire Roi.

1731.

48 M. Jacques Bigot de la Motte, Intendant de la Marine à Brest.

7 May 1732.

49 M. Jean Daudé, sieur de la Valette, Subdéleg. de l'Intendance de Languedoc

50 M. Jacques Duval, Ecuyer, Seigneur d'Espremesnil, Directeur de la Compagnie des Indes.

11 May 1732.

51 M. Armand-Claude Mollet, Ecuyer, Contrôleur Géneral des Bâtimens du Roi.

52 M. René-Gabriël de Moloré, Seigneur de Glatigny, Président de l'Election du Mans.

5 Mars 1733.

53 M. Louis Barbaut, Député des Etats de Flandres.

16 Avril 1733.

54 M. François Bailly, Ecuyer, Médecin du Roi.

21 May 1733.

55 M. Simon Gilly, Député de la Provinee de Languedoc.

11 Octobre 1733.

56 M. Charles-Denis-Joseph-François-Xavier Belin, Ecuyer, Sieur d'Augicourt, Conseiller au Parlement de Besançon.

28 Juin 1736.

57 M. Claude Nerot, Secretaire du Roy, Garde Général des Meubles de la Couronne.

29 Janvier 1737.

58 M. Jean de Julienne, Directeur des Manufactures Royales des Gobelins.

25 May 1738.

59 M. Jean-François de Troy, Secretaire du Roi, Directeur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, à Rome.

3 Aoust 1738.

60 M. Charles-Joseph Gillet de Vaucourt, Chevalier, Seigneur d'Arracourt, Président du Bureau des Finances de Metz.

9 Novembre 1738.

61 M. Nicolas Dorbay, Architecte de la premiere Classe, & Contrôleur des Bâtimens du Roy.

Nota. Il y a plusieurs Officiers François & Etrangers ausquels le Roi a permis de porter la Croix de l'Ordre de Saint Michel, attachée à un cordon noire moiré, qui ne sont poiut encore reçûs Chevaliers.



CHAPITRE IV.

CHEVALIERS, GRANDS CROIX,

COMMANDEURS ET OFFICIERS

DU TROISIE'ME ORDRE DU ROI,

MILITAIRE DE SAINT LOUIS.

En Decembre 1739.

INSTITUE' par l'Edit de Louis XIV. du mois d'Avril 1693. pour honorer la valeur de ses Officiers. Et par Edit du Roi Louis XV. du mois d'Avril 1719. portant confirmation de l'institution de l'Ordre ; Création d'Officiers pour administrer les affaires de l'Ordre ; & augmentation de deux Grands Croix, de cinq Commandeurs, & cinquante-trois Pensions.

LE ROY Chef, Souverain, Grand-Maître, & Fondateur.

Bellicæ Virtutis Præmium.

DOUZE GRANDS CROIX.

A 6000. livres de Pension.	*Dates des Promotions.*
1 MONSIEUR de Saint-Hilaire, Lieutenant Géneral.	9. Octobre 1717.
2 M. de Bruzac, Lieutenant Général.	1. Janvier 1720.
3 M. le Comte de Muret, Lieutenant Général.	18. Avril 1721.
4 M. le Marquis de la Billarderie, Lieutenant Général.	6. Décembre 1722.
5 M. le Marquis de Gondrin de Bonas, Lieutenant Général.	18 Octobre 1735.
6 M. le Marquis de Mesme Ravignan, Lieutenant Général.	2. Fevrier 1737.

7 M. le Marquis de Rocozel, Lieutenant General.	2. Fêvrier 1737.
8 M. le Comte de Chabannes, Maréchal de Camp, Major des Gardes Françoises.	12. Juillet 1737.
9 M. le Comte de la Billarderie, Lieutenant Géneral, *Major des Gardes du Corps.*	5. Juin 1738.
10 M. de Valiere, Lieutenant General.	5. Juin 1739.
11 M. le Marquis deCadrieu, Lieutenant General.	Même jour & an.
12 M. le Marquis de Sainte Maure, Vice-Amiral du Levant.	27. Mars 1728.

TREIZE COMMANDEURS.

A 4000. livres de Pension.	*Dates des Promotions*
1 M. le Maréchal, Marquis d'Asfeld.	En 1714.
2 M. le Marquis de Monchy, Lieutenant Géneral.	Même année.
3 M. de la Fare Tornac, Maréchal de Camp.	22. Novembre 1719.
4 M. le Comte d'Ourches, Lieutenant General.	1. Janvier 1720.
5 M. de Villars, ci-devant Capitaine aux Gardes Françoises.	1. Janvier 1720.
6 M. de Vauchoux, ci-devant Mestre de Camp de Cavalerie.	4. Novembre 1725.
7 M. de Routh, Lieutenant Géneral.	12. Juin 1734.
8 M. le Chevalier de Saint André Marnais, Maréchal de Camp.	1. Juilet 1736.
9 M. de Quadt, Lieutenant Géneral.	1. Janvier 1737.
10 M. de Terlaye, Lieutenant Géneral.	5. Juin 1738.
11 M. le Chevalier d'Erlack, Lieutenant General.	5. Juin 1739.
12 M. vacant.	

13 M. le Marquis de Rouvroy, ci-devant Lieutenant General des Armées Navales, *retiré le premier Janvier* 1734.	27. Mars 1728.

VINGT-SEPT COMMANDEURS.

A 3000. livres de Pension.	*Dates des Promotions.*
1 M. le Comte de Rozen, Lieutenant Général.	En 1714.
2 M. de Fortisson, Maréchal de Camp.	20. Avril 1719.
3 M. de Jouy, Maréchal de Camp.	3. Juillet 1719.
4 M. de la Deveze, Maréchal de Camp.	30. Décembre 1719.
5 M. de Puynormand, Lieutenant Général.	1. Janvier 1720.
6 M. le Marquis de Maulevrier Langeron, Lieutenant Général.	Même jour 1720.
7 M. de la Javeliere, Meréchal de Camp.	*Idem.* 1720.
8 M. de Laurieres, Lieutenant de Roi, à Cambray.	8. Avril 1721.
9 M. de Berville, Lieutenant Général.	1. Aoust 1721.
10 M. le Baron de Ratzky, Maréchal de Camp.	12. Juin 1734.
11 M. le Marquis de Chépy, Maréchal de Camp.	1. Aoust 1734.
12 M. le Marquis de Louvigny, Lieutenant Général.	1. Fevrier 1735.
13 M. le Comte de Vernassal, Lieutenanr Général.	18. Octobre 1735.
14 M. le Marquis de Contades, Brigadier.	1. Janvier 1737.
15 M. le Marquis de Creil, Maréchal de Camp.	Même jour 1737.
16 M. de Vernicourt, Maréchal de Camp.	1. Janvier 1737.

17 M. le Chevalier de Kleinhodt, Maréchal de Camp.	*Idem.* 1737.
18 M. le Chevalier d'Auger, Maréchal de Camp.	*Idem.* 1737.
19 M, de Castellas, Maréchal de Camp.	16. Fevrier 1737.
20 M. de Varrennes Godde, Maréchal de Camp.	5. Juin 1738.
21 M. le Comte de Cilly, Brigadier.	Même jour 1738.
22 M. le Marquis du Rousset de Giranton, Maréchal de Camp.	5. *Juin* 1739.
23 M. le Chevalier Dallemans, Brigadier.	Même jour & an.
24 M. le Comte de la Rochealard, Lieutenant Général des Armées Navales.	27. Mars 1728.
25 M. de Cheyladet de Monvellier, Chef d'Escadre de Galeres.	21. Janvier 1736.
26 M. le Chevalier de la Rochealard, Chef d'Escadre des Armées Navales	1. Octobre 1736.
27 M. de Court de la Bruyere, Lieutenant Général des Armées Navales.	18. *May* 1739.

PREMIERS OFFICIERS DE L'ORDRE.

TROIS GRANDS CROIX.

M. le Comte d'Argenson, Conseiller d'Etat, Chancelier Garde des Sceaux de l'Ordre, le 31. Mai 1721.

M. Bernard, Maître des Requêtes, Prevôt, Maître des Céremonies, en 1728.

M. Rossignol, Intendant d'Auvergne, Secrétaire Greffier, le 7. Décembre 1733.

AUTRES OFFICIERS DE L'ORDRE.

M. Ferchaut de Reaumur, Conseiller, Intendant de l'Ordre, le premier Mars 1737.

TROIS CONSEILLERS TRESORIERS GENERAUX.

M. Durey de Sauroy, ancien, en Avril 1719.
M. Michel de la Jonchere, alternatif, *idem* 1719.
M. Moufle de la Thuillerie, triennal, 29. Janvier 1734.

TROIS ECUYERS CONTROLLEURS DES TRESORIERS.

M. Frenier, ancien, en Avril 1719.
M. Surgis, alternatif, 23. Septembre 1733.
M. Kerdrain, triennal, 5. Juillet 1721.

UN AUMONIER DE L'ORDRE, *vacant.*

UN RECEVEUR, *Agent des Affaires de l'Ordre.*

M. Foassier de Ruzé, titre d'Ecuyer, en Aoust 1726.

UN GARDE DES ARCHIVES DE L'ORDRE.

M. le Vasseur, à Versailles, titre d'Ecuyer, en Avril 1719.

DEUX HERAUTS D'ARMES DE L'ORDRE.

M. Marais, titre d'Ecuyer, en Avril 1719.
M. Revellois de Vieux-Pré, même titre, premier Avril 1737.

Un Scelleur, & un Avertisseur de l'Ordre par commission.

LE NOMBRE de Messieurs les Chevaliers de l'Ordre Militaire de Saint Louis, est de plus de quatre mille, tous Officiers des Troupes de France, sur Terre & sur Mer, dont plusieurs ont des Pensions depuis 2000 livres, jusqu'à 800 livres, & au-dessous, sur l'excédent du revenu attaché à l'Hôtel Royal des Invalides.

GRANDS CROIX, COMMANDEURS

Et Officiers Honoraires de l'Ordre Militaire de Saint Louis.

En Decembre 1739.

DEUX GRANDS CROIX HONORAIRES.

MOnsieur de Covarrubias, Lieutenant General, le premier Aoust 1734.

M. de Marcillac, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Espagne, le 3. Décembre 1737.

CINQ COMMANDEURS HONORAIRES.

M. le Marquis de Sorel, cy-devant Gouverneur de Saint Dominique, le 27. Mars 1728.

M. le Marquis de Bauharnois, Gouverneur & Lieutenant Général de la Nouvelle-France, le 22. Mars 1732.

M. le Comte de Mison, ci-devant Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, 23. Octobre 1733.

M. le Comte d'Iverny, Lieutenant Général, le 12. Mars 1736.

M. de Sallabery de Benneville, Lieutenant Général des Armées Navales en 1737.

CINQ OFFICIERS HONORAIRES.

M. le Marquis d'Argenson, Conseiller d'Etat, ci-devant Grand Croix, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre, le 15. Mai 1721. & pour conserver les honneurs, le 31. du même mois.

M. de Bernage de Saint Maurice, Conseiller d'Etat, ci-devant Secretaire & Greffier de l'Ordre, en 1724. jusqu'au 7. Décembre 1733. qu'il conserve les honneurs.

M. de Lorme, ci-devant Intendant de l'Ordre, en Avril 1719. jusqu'au 18. Septembre 1732. qu'il conserve les honneurs.

M. Gaudion, Garde du Tresor Royal, ci-devant Trésorier Général de l'Ordre, en Avril 1719. & pour conserver

conserver les honneurs, le 29. Janvier 1734.

EDIT DU ROY,

En faveur des Grands Croix, Commandeurs & Chevaliers de Saint Louis, concernant leurs Droits honorifiques.

Donné à Versailles au mois de Mars 1694.

Regiſtré en Parlement le 13. deſdits mois & an.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A tous préſens & à venir, SALUT. Par notre Edit du mois d'Avril 1693. Nous avons créé & inſtitué un Ordre Militaire ſous le titre de Saint Louis, dont Nous nous ſommes déclaré Chef & Souverain, Grand Maître & Fondateur ; & Nous avons par l'Article troiſiéme de cet Edit, réglé de quelle maniere les Grands Croix, Commandeurs & ſimples Chevaliers porteroient la Croix dudit Ordre. Mais depuis, ayant conſidéré que ces marques de diſtinction que Nous accordons aux Officiers de nos Troupes, tant de Terre que de Mer, leur deviendroient encore plus glorieuſes & plus ſenſibles, s'ils pouvoient en tranſmettre des témoignages à la Poſtérité; Nous avons à cet effet eſtimé devoir illuſtrer leurs Armoiries par des ornemens convenables aux Rangs différens dudit Ordre ; & qui, étant peints ou gravés dans leurs Châteaux, Maiſons, ou autres endroits qu'ils aviſeront bon être, conſerveroient la mémoire de leurs belles actions, & pourroient d'autant plus exciter non-ſeulement dans leurs deſcendans, mais encore dans tous les autres Officiers, le deſir de mériter par leur valeur de pareilles récompenſes. A CES CAUSES, de notre grace ſpéciale, pleine puiſſance & autorité Royale, Nous avons permis & octroyé, permettons & octroyons par ces Préſentes ſignées de notre main, à tous ceux qui ſeront admis audit Ordre, de faire peindre ou graver dans leurs Armoiries, avec leurs Timbres & Couronnes qu'ils ont droit de porter, les ornemens ci-après exprimés ; Sçavoir, les Grands Croix, l'Ecuſſon accollé ſur une croix d'or, à huit pointes boutonnées par les bouts, & un ru-

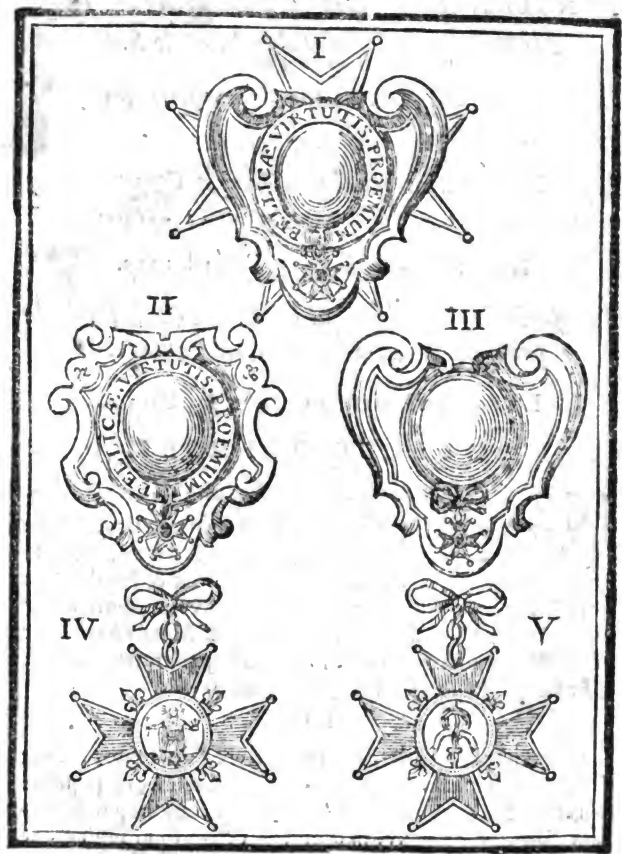
ban large, couleur de feu, au tour dudit Ecusson, avec ces mots, (*Bellicæ virtutis Præmium.*) écrit sur ledit ruban, auquel sera attaché la Croix dudit Ordre; les Commandeurs de même, à la réserve de la Croix sous l'Ecusson: Et quant aux simples Chevaliers, Nous leur permettons de faire peindre ou graver au bas de leur Ecusson, une Croix dudit Ordre, attachée d'un petit ruban noué, aussi couleur de feu; desquels ornemens ci-dessus spécifiés, les models sont ci-joints sous le Contre-scel de notre Chancellerie. SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans notre Cour de Parlement à Paris, ou tous autres nos Officiers qu'il appartiendra, que lesdits Grands Croix, Commandeurs & Chevaliers dudit Ordre de Saint Louis, ils souffrent & laissent jouir & user du contenu en ces Présentes, pleinement, paisiblement & perpetuellement, sans permettre qu'il y soit contreveuu, mis ou donné aucun trouble & empêchement: CAR tel est notre plaisir; & afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, Nous avons fait mettre notre Seel à ces Présentes. DONNE' à Versailles au mois de Mars, l'an de grace mille six cens quatre-vingt-quatorze, & de notre Regne le cinquante-uniéme. *Signé*, LOUIS. *Et sur le Reply*, Par le Roi, PHELYPEAUX. Et scellé du Grand Sceau de cire verte sur lacs de soye rouge & verte. Et à côté, *Visa*, BOUCHERAT.

Registré, oüi le Procureur General du Roi, pour être exécuté selon sa forme & teneur, suivant l'Arrest de ce jour. A Paris, en Parlement, le treize Mars mil six cens quatre-vingt-quatorze. Signé, DONGOIS.

CI-A COSTE' *sont les empreintes des Ecussons Honoraires des Armoires des Grands Croix, Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ainsi que la face & le revers de la Croix & Inscriptions latines; avec les grands cordons & rubans rouges moirés, representés tels que les Officiers des Troupes du Roi de Terre & de Mer les portent, suivant leurs Dignités.*



ATTRIBUTS HONORAIRES DE L'ORDRE ROYAL & Militaire de Saint Louis, créé & institué par Edit de Louis XIV. Chef & Souverain Grand Maître, au mois d'Avril 1693. pour illustrer la valeur des Officiers de ses Troupes, tant de terre que de mer, à perpetuité, reglés, permis & octroyés par autre Edit du même Roi, au mois de Mars 1694.



I. Ecusson des Armoiries des Grands Croix.
II. Ecusson des Armoiries des Commandeurs.
III. Ecusson des Armoiries des Chevaliers.
IV. Face de la Croix Militaire de Saint Louis, où est écrit, *Ludovicus Magnus instituit 1693.*
V. Revers de la Croix Militaire de Saint Louis, où est écrit, *Bellicæ virtutis præmium.*

EDIT DE LOUIS XV. REGNANT;

CONCERNANT LA CONFIRMATION de l'Institution de l'Ordre Militaire de S. Louis.

La Création d'Officiers pour administrer les Biens dudit Ordre.

Et l'Augmentation de deux Grands Croix, cinq Commandeurs, & cinquante-trois Pensions.

Donné à Paris au mois d'Avril 1719.

Et Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, tenu à Paris le premier Juillet 1719. en conséquence.

EXTRAIT DU PRESENT EDIT.

ARTICLE PREMIER.

NOUS avons approuvé & confirmé; approuvons & confirmons la Création, Institution & Erection de l'Ordre Militaire, sous le nom de Saint LOUIS, dans la forme & suivant les Statuts, Ordonnances & Reglemens portés par les Edits du Roi notre Bisayeul, Fondateur dudit Ordre, des mois d'Avril 1693. & Mars 1694. dont nous avons jugé devoir renouveller par notre present Edit les principales dispositions, &c.

I I.

OUTRE les trois cens mille livres de rentes, dont l'Ordre de Saint Louis a été doté par le feu Roi; laquelle dotation Nous avons confirmée & confirmons par le present Edit, Nous lui avons donné & octroyé par suplément de dot & de fondation, cent cinquante mille livres de rentes, pour faire ensemble quatre cens cinquante mille livres par chacun an, en Biens & Revenus purement temporels.

III.

Au moyen du fuplément de Dot, & augmentation de fonds, ci-deffus accordées à l'Ordre de Saint Louis, le nombre des Grands Croix, fixé à huit par l'Edit du mois d'Avril 1693. fera augmenté de deux, pour joüir de fix mille livres chacun, celui des Commandeurs à quatre mille livres, fera pareillement augmenté jufques à dix au lieu de huit, & celui des Commandeurs à trois mille livres, fera de dix-neuf, au lieu de feize, fixés par ledit Edit : Et à l'égard des Penfions de Chevaliers à deux mille livres, il y en aura trente au lieu de vingt-quatre; celles de quinze cens livres dont le nombre étoit fixé à vingt-quatre, fera augmenté jufques à trente-deux ; les Penfions de mille livres, dont le nombre étoit de quarante-huit, fera prefentement de foixante-cinq ; & le nombre des Penfions de huit cens livres, fixées pour trente-deux Chevaliers, fera augmenté jufqu'à cinquante-quatre : Toutes lefquelles Penfions, tant anciennes que nouvelles, feront payées & diftribuées de fix mois en fix mois, fuivant les deux états qui feront par Nous arrêtés au commencement de chaque année, l'un pour les Officiers de nos Troupes de Terre, qui fera figné par le Secretaire d'État, ayant le Département de la Guerre, & l'autre pour les Officiers de la Marine & des Galeres, qui fera dreffé au Confeil de la Marine, & figné par le Secretaire d'État ayant le Département de la Marine & des Galeres.

VI.

Et pour donner un nouveau luftre à l'Ordre, comme auffi pour adminiftrer, conferver & maintenir les droits & biens qui lui appartiennent, & ceux dont Nous le gratifierons dans la fuite : Nous avons, de la même puiffance & autorité, créé & érigé, créons & érigeons en titre d'Offices formés & héréditaires, un grand Croix Chancelier & Garde des Sceaux dudit Ordre, à 4000 livres de Gages réels & effectifs; un Grand Croix Grand Prevôt & Maitre des Cérémonies, à 4000 livres de même ; un Grand Croix Secretaire & Greffier, à 4000 livres de même; un notre Confeiller en nos Confeils, Intendant de l'Ordre auffi à 4000 livres ; & de plus par le prefent Edit, Article VIII. 2300 livres, annuellement pour fes

frais de Bureau : Trois nos Conseillers en nos Conseils, Trésoriers Généraux, qui exerceront par année, chacun 4000 livres, & de plus au Trésorier en exercice 3000 liv. pour ses frais de Bureau : trois Contrôleurs desdits Trésoriers, chacun 1600 livres ; & de plus au Contrôleur en exercice 600 livres pour son Commis ; un Aumônier à 1600 livres, & de plus 200 livres pour l'entretien des Ornemens ; un Receveur particulier & Agent des affaires de l'Ordre, à 1600 livres, & de plus 1000 livres ; un Garde des Archives, à 1600 livres, & de plus 900 liv. tant pour la cire des provisions qu'autres frais ; & deux Hérauts d'Armes à chacun 800 liv. & de plus 200 livres chacun : Toutes lesquelles sommes seront payées annuellement ausdits Officiers, avec les Gages à eux attribués, par ledit Trésorier en exercice, de six mois en six mois sur leurs simples Quittances contrôlées, & tous les Gages ci-dessus accordés ne seront point sujets au Diziéme, attendu que Nous en avons fixé la finance au Denier vingt-cinq.

XXV. XXVI. & XXVIII.

CHAQUE année le jour & Fête de Saint LOUIS, les Grands Croix, Commandeurs, Chevaliers & Officiers dudit Ordre, sans cause légitime, se rendront auprès de la Personne du Roi, à la Messe qui sera célébrée dans la Chapelle du Palais où sera Sa Majesté, ou dans l'Eglise de Saint Louis de l'Hôtel Royal des Invalides, & l'après-midi à l'Assemblée générale dudit Ordre, dans un des Appartemens du Palais, ou dans la Salle du Conseil de l'Hôtel des Invalides; & outre les Assemblées générales, il sera tenu tous les mois une autre Assemblée particuliere dans la même Salle du Conseil de l'Hôtel Royal des Invalides, où il sera traité de toutes les affaires concernant les biens & revenus de l'Ordre, par ceux qui seront pourvûs des Offices créés par le present Edit, &c.



CHAPITRE V.

INSTITUTIONS ET FONDATIONS DES COMMANDERIES DES ORDRES ROYAUX

Militaires et Hospitaliers de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, et de S. Lazare de Jerusalem.

DIEU *&* *mon* Roy.

L'Ordre de Saint Lazare de Jerusalem est le premier & le plus ancien de la Chrétienté, il fut originairement établi à Jerusalem par de Nobles Chrétiens, pour y exercer leurs charités, bien auparavant l'an 1060. que commencerent les premieres Croizades des Princes Chrétiens contre les Infideles, sous Philippe I. trente-neuviéme Roi de France.

Alors une partie de ces Nobles Seigneurs prirent les Armes & le titre de Chevaliers, pour seconder les Princes qui conquirent la Terre-Sainte, sans abandonner l'Hospitalité. Louis VII. quarante-uniéme Roi de France, qui fut à cette fameuse conquête en 1147. touché de leur zéle & de leur piété, amena en France les premiers Chevaliers de Saint Lazare en 1154. où il leur fit de grands biens; & S. Louis IX. quarante-quatriéme Roi, ramena en France en 1251. ce qui restoit des Chevaliers de Saint Lazare de Jerusalem, & les mit en possession de plusieurs Commanderies & Hôpitaux, en leur accordant de grands Privileges.

L'Ordre de Saint Lazare fut confirmé par nombre de Bulles du Saint Siége, & entre autres par celle du Pape Pie IV. & du Bienheureux Pie V.

Depuis, cet Ordre a été uni par Henry IV. dit le Grand, soixante-troisiéme Roi de France & de Navarre, le dernier Octobre 1608. à celui de Nôtre-Dame du Mont-

Carmel, qu'il venoit d'instituer en l'honneur de la Sainte Vierge, Protectrice de son Royaume, approuvé & statué par la Bulle du Pape Paul V. du 4 Mars 1607.

L'institution de cet Ordre a été aussi confirmée par Louis XIV. en 1664. & pour l'union de ses deux Ordres par la Bulle de son Eminence le Cardinal de Vendôme, Légat à Latere en France, du Pape Clement IX. au mois de Juin 1668.

Cette Bulle est enregistrée au Parlement de Paris, où elle y a été depuis déposée ; elle est aussi enregistrée au Greffe du Grand Conseil du Roy, par Arrest du 18 May 1669. & au Parlement de Bretagne, le 27 Février 1671.

LE ROY SOUVERAIN CHEF, FONDATEUR & Protecteur.

En Decembre 1739.

Monseigneur le DUC D'ORLEANS, premier Prince du Sang, & premier Pair de France, Grand-Maître Général, tant au spirituel qu'au temporel, des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Nôtre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, Bethléem & Nazareth, tant deçà que delà les Mers, nommé par SA MAJESTE', le douze Septembre 1720.

Cet Ordre est présentement composé d'environ six cens soixante Chevaliers Laïques, Prieurs & Freres servans d'armes, lesquels Freres joüissent des Commanderies, & des mêmes privilèges & prérogatives que les Chevaliers, ainsi que des pensions sur tous les Bénéfices, quoique mariés : Les premiers portent la Croix émaillée & fleur-de-Lisée d'or, aux émaux pourpre & verd, attachée à un grand Cordon de soye moiré pourpre, & les seconds portent la Croix émaillée & Fleur-de-Lisée d'or, aux mêmes émaux en forme de Médaille, attachée à une chaîne d'or, à la boutonniere ; avec la Devise de l'Ordre au haut de l'Ecusson de leurs Armes, DIEU ET MON ROY.

GRANDS OFFICIERS COMMANDEURS.

M. Bosc, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre.

M. Bontems, Prevôt & Maître des Cérémonies.

M. Breget, Trésorier Général.

M. de Lorme, Greffier & Secretaire Général.

Autres Officiers de l'Ordre.

Un Agent des affaires, un Généalogiste, un Garde des Archives, un Héraut Roi d'armes, & deux Huissiers porte-Masses dans les Cérémonies & Assemblées pour le Service Divin, qui se font en Habits de Cérémonies de l'Ordre, les 16 Juillet & 23 Février, Fêtes de Nôtre-Dame, & de S. Lazare, & les lendemains Services pour les Freres Trépassez, ainsi que le 14 May de chaque année, pour le Service d'Henry IV. Fondateur, au Couvent & en l'Eglise des RR. Peres Carmes, Religieux dits Billettes, au quartier du Marais à Paris, sous les Ordres de Monseigneur le Grand-Maître.

Noms des anciennes Commanderies de l'Ordre.

Premiere Commanderie Magistrale de Boigny, Chef-lieu, général de l'Ordre, près Orleans, dont joüit Monseigneur le Grand-Maître, qui y nomme un Administrateur.

S. Antoine de Grattemont, Diocèse de Roüen.

Villaray, dans le Parc de Versailles.

Sainte Catherine du petit Montrevaux, près Angers.

Saint Lazare de Bethizy, au Diocèse de Soissons.

Curson, au Diocèse de Luçon en Poitou.

Saint Quentin, au Diocèse de Noyon.

Saint Thomas de Fontenay-le-Comte, en Poitou.

Montliou, au Diocèse de Séez.

Aigrefeüille, Province de Bresse.

Saint Leger de Marigny, près Saint Lo, en Normandie.

S. François de Bailieul, Pays de Caux, près Vattelot.

Faucaucourt, Diocèse de Noyon.

La Motte des Courtils, au Diocèse de Sens,

Nemours, au Diocèse de Sens.

Saint Louis de Juvizy, près Paris.

S. Georges, de Perigueux.

La Porte du Pin, près Agent en Guyenne.

Bazoches, au Diocèse de Soissons.

Cherancy, en Conflans.

S. Antoine de Ressons, Diocèse de Clermont.

S. Lazare de Pastural, Diocèse de Rhodez.

Souville, en Gâtinois, Diocèse de Sens.

S. Laurent de Pignerol, Diocèse de Turin.

S. Jean, hors les murs de Genéve.
Doudevil'e, au Diocèse de Roüen.
S. Lazare de Montfort, Diocèse de S. Malo.
La Bajasse, Diocèse de Saint Flour.
S. Lazare de Cravant, Diocèse d'Evreux.
Bois - Commun, Diocèse d'Orleans.
Bessans, Diocèse d'Aire.
S. Laurent de Molere, Principauté de Dombes.
S. Lazare, d'Orleans.
S. Lazare, d'Etampes.
Montre-Don d'Assac, Diocèse d'Alby.
Beaugency, près Paris.
Mondom.

Nouvelles Commanderies fondées par les Chevaliers & Officiers de l'Ordre, par ordre d'ancienneté.

Marassy.
Notre-Dame du Mont Carmel.
La Martiniere.
Notre-Dame de Groüalles.
Sainte Eulalie de Barcelonne.
S. Henri de Buynot.
S. Mesme.
S. Charles de Bory.
S. Pierre de Pitoy de Quincize.
S. Nicolas d'Olivier.
S. Jean de Belleuse.
Camus d'Artofontaine.
S. Michel de Bruxelles.
S. Antoine de Castille.
S. Jacques de Vandenesse.
S. Joachim des Cartes.
S. Jacques du Lys.
S. François de Langlé.
S. Louis de S. Jory.
S. Pierre de Verclé.
S. Justin.
S. Antoine de Balinghein.
S. André de Colmenil.
Du Mont S. Bernard.
S. Pierre d'Edelay.
S. Guillaume de Lussan.
S. François de Ganeau.
S. Sebastien de Sommerives.
S. Patrice de Charmoy.
S. François d'Azincourt.
S. André Dampiere.
S. Antoine.



CHAPITRE VI.

MONSIEUR AMELOT DE CHAILLOU, Ministre & Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres, nommé par le Roi en Fevrier 1737. *à la Cour.*

MINISTRES DU ROY, DANS LES PAYS ETRANGERS.

En Décembre 1739.

1 MONSIEUR le Duc de Saint Aignan, Lieutenant Général, Ambassadeur extraordinaire du Roi, *à Rome.*

2 M. le Marquis de Mirepoix, Maréchal de Camp, Ambassadeur extraordinaire, *à Vienne.*

3 M. le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur extraordinaire *à la Porte.*

4 M. le Comte de la Marck, Lieutenant Général, Ambassadeur extraordinaire *en Espagne.*

5 M. le Marquis de la Chetardie, Colonel d'Infanterie, Ambassadeur ordinaire près *de la Czarine.*

6 M. le Comte de Cambis, Lieutenant Général, Ambassadeur *en Angleterre.*

7 M. le Marquis de l'Hôpital Vitry, Maréchal de Camp, Ambassadeur près du Roi *des deux Siciles.*

8 M. le Comte de Saint Severin, Ambassadeur près du Roi *de Suede.*

9 M. de Chavigny, Ambassadeur *en Portugal.*

10 M. le Marquis de Senectere, Lieutenant Général, Ambassadeur près du Roi *de Sardaigne.*

11 M. le Comte de Froulay, Lieutenant Général, Ambassadeur *à Venise.*

12 M. le Marquis de Fénelon, Lieutenant Général, Ambassadeur *en Hollande.*

13 M. Barberie de Courteille, Maître des Requêtes ordinaire, Ambassadeur *en Suisse.*

14 M. de Vallory, Colonel réformé, Envoyé du Roi auprès du Roi *de Prusse.*

15 M. de Jonville, Envoyé extraordinaire *à Genes.*

16 M. Malbrant de la Noue, Ministre Plénipotentiaire *à la Diette de Ratisbonne.*

17 M. Poussin, Envoyé extraordinaire *en Basse Saxe, à Hembourg.*

18 M. Blondel, Ministre du Roi auprès de l'Electeur *Palatin.*

19 M. Bernadoni, Ministre du Roi, auprès des Grisons, *à Koïaire.*

20 M. le Comte de Lorenzi, chargé des affaires du Roi, auprès du Grand Duc de *Toscane.*

21 M. l'Abbé de Canillac, Auditeur de Rote pour la France, *à Rome.*

22 M. Dagieu, chargé des affaires du Roi, *à Bruxelles.*

23 M. de Champeaux, résident pour le Roi *à Genéve.*

CHAPITRE VII.

GOUVERNEURS ET LIEUTENANS GENERAUX, LIEUTENANS DE ROI, ET OFFICIERS PRINCIPAUX, COMMANDANS DANS LES PROVINCES DU ROYAUME.

En Decembre 1739.

AVEC les Garnisons ordinaires des Compagnies Militaires de Gardes à Cheval, Halebardiers, & Hommes de Guerre à pied, qui leur sont attachés.

DONT il y a douze anciens grands Gouvernemens Généraux, qui ont toujours été observés dans la Séance des Etats Généraux du Royaume.

ORIGINAIREMENT formés sous Hugues, dit Capet, trente-sixiéme Roi de France en *987.* lesquels sont subdivisés aujourd'huy en trente-neuf Gouvernemens Généraux des Provinces, ci-après détaillés.

Où sont compris les Gouverneurs, Lieutenans de Roi, & Officiers des Etats Majors, Commandans dans les Places de Guerre, Frontieres, Villes Maritimes, & intérieures du Royaume.

AVEC les Lieutenans de Nosseigneurs les Marechaux de France dans les Bailliages Royaux, les Grands Sénéchaux, & les Grands Baillis d'Epée, commandant la Noblesse de France.

GOUVERNEMENS GENERAUX DES PROVINCES.

PARIS, VILLE, PREVOSTE', ET VICOMTE'.

Premier Gouvernement General.

1739. M. le Duc de Gêvres, Gouverneur Général, & en 1723. survivance.

Une Compagnie de cinquante Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette ; plus, douze Halebardiers Suisses.

M. le Marquis de Bretonvilliers, Lieutenant de Roi dans l'étendue du Gouvernement.

GOUVERNEMENS.

Hôtel Royal des Invalides.

M. le Chevalier de Saint André, Gouverneur.

M. de la Courneuve, Lieutenant de Roi.

M. de Varennes, Major.

M. de Saint Martin, premier Aide-major.

M. Bauchene, second Aide-major.

M. de Toucheronde, Garçon Major.

VILLE DE PARIS.

M. de Niert, Capitaine du Château du Louvre.

M. Bontemps, Capitaine du Pavillon des Thuilleries.

ARSENAL.

M. de Montmorand, Bailli d'Epée de l'Artillerie.

LA BASTILLE.

M. Jourdan de Launay, Capitaine, Gouverneur.

M. Jourdan de Lompré, Lieutenant de Roi.

M. de Bauval, Lieuten. de la Compagnie Franche de Fusiliers pour la Garde.

Plus, un Médecin, un Chapelain, un Chirurgien, & Apoticaire, un Commissaire Provincial, & un Contrôleur.

VINCENNES.

M. le Marquis du Châtelet, Gouverneur.

M. Jourdan de Saint Sauveur, Lieutenant de Roi.

Plus, un Médecin, un Commissaire, & un Contrôleur.

Château de la Tournelle.

M. Ménard, Capitaine, Gouverneur, avec une Brigade de huit Gardes, faisant corps de la Marine des Galeres du Roi.

II. ISLE DE FRANCE.

Premier Grand Gouvernement General.

1719. M. le Comte d'Evreux, Gouverneur Général.
Une Compagnie de trente Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Generaux.

M. le Comte de Buron.
M. le Marquis d'Elevemont.
M. le Comte d'Harville.

Lieutenans de Roy.

M. le Duc de Boufiers.
M. Frarin de la Boissiere.
M. le Marquis de Blaru.

LIEUTENANS DES MARECHAUX DE FRANCE.

M. Durys de Vieufoy, *à Estampes.*
M. le Comte de Serain, Seigneur de Carisay, *à Tonnere.*
M. le Gras de Nemours du Mousseau, *à Saint Florentin.*
M. Rome de Vernouillet, *à Saint Germain en Laye, Mantes & Meulan.*
M. Courtin, *à Meaux.*
M. Baulter d'Indreville, *à Chevreuse.*
M. Breda de Troſſy, *à Senlis.*
M. Desfossez de Coyolles, *à Crepy en Valois.*
M. le Vicomte de Nogentel, *à Château Thiery.*
M. de Bosmont, *à Laon.*
M. d'Hédouville, *à Marles.*
M. le Comte de Monsaureau, *à Clermont, à la Cour.*

Grands Bailis d'Epée.

M. le Marquis de Lucé, *du Soissonnois.*
M. de Beffroy de la Greve *de Soissons.*
M. le Comte de Barres, *d'Etampes.*

GOUVERNEMENS.

BEAUVAIS.

M. le Duc de Boufiers, Gouverneur, & Grand Bailli.

SENLIS.

M. le Duc de Saint Simon, Gouverneur & Grand Bailli.
M. le Duc de Ruffec son fils, en survivance.
M. de Leautaud, Major.

COMPIEGNE.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.
M. de Gaya, Major.

CRESPY.

M. le Duc de Gêvres, Gouverneur & Grand Bailli du Valois.
M. de Prémont, Major.

PONT SAINTE MAIXANCE.

M. le Duc de Saint Simon, Gouverneur.

M. le Duc de Ruffec son fils, en survivance.

SOISSONS.

M. le Comte d'Evreux, Gouverneur.

M. de Monroy, Lieutenant de Roi.

M. de Montsivry, en survivance.

M. de Sucy, Major.

LAON.

M. le Comte d'Evreux, Gouverneur.

M. de Livergny, Lieutenant de Roi.

M. d'Hermival, Major.

M. de Martigny, Capitaine des Portes.

M.
Châtelain, & Garde de la Tour de Laon.

NOYON.

M. le Comte d'Evreux, Gouverneur & Grand Bailli.

M. de Poisblanc de Neufuirel, Lieutenant de Roi.

M. le Chevalier de Poisblanc, Major.

CHAUNY.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur & Grand Bailli.

Ville & Château

D'ESTAMPES.

M. le Comte de Barres, Gouverneur & Capitaine.

M. le Marquis de Barres son fils, en survivance.

COUCY LE CHASTEAU.

M. le Comte de Barbanson. Gouverneur.

M. de Brossart de Bazinval, Lieutenant de Roi.

M. de Villemont, Major.

M. le Marquis de Charny, Châtelain de Coucy.

CLERMONT.

M. le Comte de Thurin, Gouverneur.

M. Didier, Major,

BEAUMONT.

M. de la Chevaleraye, Gouverneur.

BRIE COMTE-ROBERT.

M. de Barneville, Gouverneur.

MELUN.

M. de la Riotterie, Gouverneur & Grand Bailli.

NEMOURS.

M. le Marquis de Rumond, Gouverneur & Grand Bailli.

M. Capitaine du Château de Nemours.

DREUX.

M. le Chevalier d'Esclusel-les, Gouverneur.

MANTES.

M. le Maréchal de Montmorency, Gouverneur, & Païs Mantois.

LIMOURS.

M. le Comte de Courson, Gouverneur & Grand Bailli.

SENS.

M. le Marquis des Granges, Gouverneur.

CRECY.

M. le Chevalier de Croissy, Gouverneur,

M. de Beleme, Lieutenant de Roi.

LA FERTE'-ALAIS.

M. Gouverneur.

MEULAN.

M. de la Chenaye, Gouverneur.

MONTFORT *Lamaury.*

M. Gouverneur, Et Grand Bailly.

HOUDAN.

M. Gouverneur.

III. PICARDIE ET ARTOIS

Deuxiéme Grand Gouvernement General.

1691. M. le Duc d'Elbeuf, Gouverneur Général.
1716. M. le Prince Charles de Lorraine, en ſurvivance.
Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux.

PICARDIE.

M. le Duc de Charoſt, Baſſe Picardie.

M. le Duc de Bethune ſon fils, en ſurvivance.

M. le Marquis d'Avarey, Haute Picardie, appellé le Païs de Santerre.

ARTOIS.

Lieutenant Général, commandant le Gouvernement.

M. le Prince d'Iſenghien.

Une Compagnie de vingt Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans de Roi.

PICARDIE.

M. le Marquis de Vauchelle, Baſſe Picardie

M. le Comte de la Mothe Lamyre, Haute Picardie, appellé Païs de Santerr e.

M. le Marquis d'Oudetot.

M. le Sart de Prémont, Lieutenant de Roi pour le Haynault.

Lieutenant de Roi.

ARTOIS.

M. du Geneſt du Repaire.

M. le Marquis de Courtbourne.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Boulainvillers, *à Amiens.*

M. de Saiſſeval ſon Prédéceſſeur, *à Amiens.*

M de Flamerville, *à Péronne,*

Grands Baillis d'Epée.

M. de Lutrincourt, d'Ardres.

M. le Marquis d'Avarey, du Païs de Santerre.

M. de Riſancourt, de Marles.

GOUVERNEMENS.

AMIENS & CORBIE.

M. le Duc de Chaulnes, Gouverneur.

M. de Cayla, Lieutenant de Roi.

M. de Neuville, Major.

M. de Belair, Aide-major.

M.

M. Tortilliere, Capitaine des Portes.

Citadelle d'Amiens.

M. le Duc de Chaulnes, Gouverneur.

M. le Comte de la Mark, Lieutenant de Roi.

M. Rousseau, Aide-major.

Et un Aumônier.

ABBEVILLE.

Commandant, vacant.

M. Vaillant, Major & Capitaine des Portes.

MONTREUIL SUR MER.

M. le Duc d'Elbeuf, Gouverneur.

M. de Caresse, Lieutenant de Roi.

M. Dufourneau, Major.

M. Dufort, Aide-major.

M. de Valois, Capitaine des Portes.

Citadelle.

M. le Duc d'Elbeuf, Gouverneur.

M. Duvernet, Lieutenant de Roi.

CALAIS.

M. le Duc de Charost, Gouverneur.

M. le Duc de Bethune son fils, en survivance.

M. Desangles, Lieutenant de Roi.

M. Grassin de Maurepas, Major.

M. Brady, Aide-major.

M. de Loise, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Le Sieur Sorbet, Porte-clefs de la Ville.

Citadelle DE CALAIS.

M. le Duc de Charost, Gouverneur.

M. de Saint Martin, Lieutenant de Roi.

M. Dardican, Aide-major, & titre de Commandant.

Et un Aumônier.

FORT DE NIEULAY.

M. le Duc de Charost, Gouverneur.

M. Puget, Lieutenant de Roi.

M. du Pereux, Aide-major, avec titre de Commandant.

Le Sieur Ringard, Porte-clefs.

Un Garde des Ecluses.

Et un Aumonier.

FORT DU RISBAN.

M. de la Valette, Commandant.

Et un Aumonier.

COURGAIN DE CALAIS.

M. de la Renaudiere, Commandant.

ARDRES.

M. le Tellier de Montmort, Couverneur.

M. de Feuquieres, Lieutenant de Roi.

M. Guillaud, Major.

M. de Landru fils, Aide-major.

DOURLENS.

M. le Duc de Bethune, Gouverneur.

M. du Quesnel, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle.

M. de Bauchaine, Major.
M. l'Allemand, Aide-major.
Et un Aumonier.

PERONNE.

M. le Marquis d'Avarey, Gouverneur.
M. Deſtoüilly, Lieutenant de Roi.
M. de Saint Roman, Major.
M. de Flory, Aide-major, & Capitaine des Portes.
M. de Percillon, Aide-major du Fauxbourg de Bretagne.

Château DE PERONNE.

M. Haudoire de la Prée, Commandant.

H A M.

M. Walle, Gouverneur.
M. d'Hervilly de Caniſy, Lieutenant de Roi.
M. Alberty, Major.
M. Dutillet de Bellaire, Aide-major.
M. de Montigny, Capitaine des Portes.

SAINT QUENTIN.

M. le Comte de la Biliarderie, *Major des Gardes du Roi*, Gouverneur.
M. de Renanſart, Lieutenant de Roi.
M. Clerans de la Motte, Major.
M. de Chazeaud, Aide-major.
M. de Coſſandiere, Second Aide-major.

GUISE.

M. le Marquis de Ravignan, Gouverneur.
M. de Sainte Suzanne, Lieutenant de Roi.
M. du Faure, Major.

VILLE DE LAFERE.

M. le Duc d'Aiguillon, Gouverneur.
M. de Chambon, Major.

LE QUENOY.

M. le Marquis de Fénelon, Gouverneur.
M. de la Gardette, Lieutenant de Roi.
M. d'Agiaud, Major.
M. de Villeneuve fils, Aide-Major.
M. de la Barthe, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

LANDRECY.

M. le Comte de la Marck, Gouverneur.
M. de la Grange des Murs, Lieutenant de Roi.
M. Dumas, Major.
M. Patau, Premier Aide-major.
M. Maridal, Second Aide-major.
M. Chevalier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

MONTDIDIER.

M. le Chevalier de la Tude, Gouverneur.

R O Y E.

M. le Marquis d'Harville, Gouverneur.
M. de Neuvillette, Lieutenant de Roi.

RIBEMONT.

M. de Leſcuſſant, Gouverneur.
M. le Marquis de Meuſe,

en ſurvivance.

M. de Bremont, Lieutenant de Roi.

MARLE.

Ville & Château.

M. le Comte de Cilly, Gouverneur.

M. le Chevalier de Narbonne Pelet, Lieutenant de Roi.

VERVINS,

M. de Vervins, Seigneur & Gouverneur.

M. de Legoye, Lieutenant de Roi.

LE CROTOY.

M. le Marquis de Fretoy, Gouverneur.

PONT DE REMY.

M. le Duc de la Tremoille, Gouverneur.

M. de Fey, Commandant Major.

RUE.

M. le Chevalier de Valory, Gouverneur.

SAINT VALERY

M. le Marquis de Gamaches, Seigneur, Vicomte, Avoüé, & Gouverneur.

ARTOIS.

ARRAS.

M. le Prince d'Iſenghien, Gouverneur.

M. de la Roque, Lieutenant de Roi.

M. de Saint Val, Major.

M Deſpalungne, Premier Aide-major, avec titre de Commandant.

M. Milien, Second Aide-major.

M. Gueriniere, Capitaine des Portes.

M. d'Auzanceau de Gattebois, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Citadelle d'ARRAS.

M. de la Vacherie, Gouverneur.

M. de Montbrun, Lieutenant de Roi.

M. Fabry de Gayan, Major.

M. Bachod, Aide-major.

M. de Saubry, Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

HESDIN.

M. le Marq. d'Havrincourt, fils, Gouverneur.

M. de Villepeaux, Lieutenant de Roi.

M. de la Combe, Major.

M. de Grillon, Aide major.

M. de Souveiran, Capitaine des Portes.

BAPAUME.

M. de Roucy, Duc d'Eſtiſac, Gouverneur.

M. Dubois, Lieutenant de Roi.

M. de Montovert, Major.

M. Languedoüe, Aide-major.

M. Languedoc, Capitaine des Portes.

BETHUNE.

M. de Tarneau, Gouverneur.

M. le Comte de Varennes, Lieutenant de Roi, Commandant.

M. de Miremont, Major.

M. le Bel, Aide-major.
M. Gallet, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

SAINT VENANT.

M. le Marquis de la Billarderie l'ainé, Gouverneur.
M. le Brun, Lieutenant de Roi, Commandant.
M. de Chanel, Major.
M. Cemetiere, Aide-major.
Le Sieur Curé de la Ville, Aumonier.

AIRE.

M. de Cebret, Gouverneur.
M. de Rozoy, Lieutenant de Roi.
M. Desprez de Grandmaison, Major.
M. de Gaya, premier Aide-major, avec titre de Commandant.
M. de la Bourdonniere, Second Aide-major.
M. Petit, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Château D'AIRE.

M. d'Orsimont, Aide-major.

Fort Saint François d'AIRE.

M. de Prats, Commandant.
M. Puech, Major.
Et un Aumonier.

SAINT-OMER.

M. le Comte de Beüil, Gouverneur.
M. de Barberay, Lieutenant de Roi.
M. du Roure, Major.
M. de Jarry, Aide-major.
M. Damary, Second Aide-major.
M. Dupuis, Capitaine des Portes.
M. de Bonhomme, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Château de Saint OMER.

M. de Saint Vincent, Commandant.
Et un Aumonier.

GARNISONS ORDINAIRES, à neuf Gouverneurs des Villes & Places fortes de Picardie & Artois. 68. Halebardiers, & 34. Hommes de Guerre à pied.

IV. BOULONNOIS.

Gouvernement General.

1724 M. le Duc d'Humieres, Gouverneur Général.
Une Compagnie de vingt-cinq Hallebardiers à pied.

Lieutenant Général.

M. le Duc de Charost.
M. le Duc de Bethune son fils, en survivance.

Lieutenant de Roi.

M. le Marquis d'Houdetot.

Grand Sénéchal.

M. de Patras de Campaigno.

GOUVERNEMENS.

Ville & Château de Boulogne.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.
M. Conty de la Pierre, Lieutenant de Roi.
M. de Quemy, Major.
M. de la Suze, Aide-majo

MONTULIN.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.

M. Deslandes, Major.

M. Robert, Aide-major.

M. Clabault, Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

Basse Ville DE BOULOGNE.

M. de Remoulu, Commandant.

ESTAPLES.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.

M. Cochon, Lieutenant de Roi.

TOUR D'AMBLETEUSE.

M. de Boissonniere, Commandant.

LES TROUPES BOULONNOISES, de tout tems formées par les Habitans du Païs, très-aguerries pour le Service de leurs anciens Souverains Comtes de Boulogne, jusqu'au Regne de LOUIS XI. qui fit l'échange de ce Comté avec Bertrand de la Tour d'Auvergne, dernier Comte de Boulogne, en contre-échange du Comté de Lauragais, par Contrat de 1477. ont augmenté leur zéle pour le service de nos Rois, & forment de leurs Habitans, au premier ordre, six Régimens d'Infanterie, cinq Régimens de Cavalerie, une Compagnie de Carabiniers, & deux de Dragons, avec trois Compagnies de Cavalerie, pour la garde des Côtes, qui montent en tout à cinq mille hommes par an, sur quinze mille Habitans toujours engagés, commandés par la Noblesse du Païs, & formés en Régimens sous LOUIS XIV. en 1672.

V. CHAMPAGNE ET BRIE.

Troisiéme Grand Gouvernement General.

1704. M. le Prince de Rohan Soubise, Gouverneur Général.

Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette, & vingt-quatre Hallebardiers Suisses.

Lieutenans Généraux.

M. le Bacle, Marquis d'Argenteüil.

M. de Joyeuse, Comte de Grandpré.

M. le Comte de Choiseüil.

M. le Marquis de Ségur.

M. le Comte de Ségur son fils, en survivance.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte de Gisaucourt.

M. le Chevalier de S. Clair.

M. de Veauréal.

M. le Marquis de Chenoise.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Saint Heulien *à Chaalons.*

M. le Gras, *à Epernay.*

M. de Monfort, pere. } *à Reims.*

M. de Monfort, fils. } *à Reims.*

M. de Chartogne, *à Rhetel.*

M. de Rouch, *à Troyes.*

M. de Mardor de Molan, *à Langres.*

Grands Sénéchaux.

La qualité de Sénéchal Héréditaire de Champagne, est attachée à la Terre de Joinville.

Celle de Sénéchal Héréditaire de Rheims, à la Terre du Marquisat de Thusy.

Et celle de Sénéchal de Château-Thierry, est attachée à ce Duché.

Grands Baillis d'Epée.

M. de Boliard, de Meaux.

M. de Mégrigny, Comte d'Aunay, de Troyes.

M. le Duc de Bouillon, de Château-Thierry.

M. de Vinay de Noyers, de Chaalons.

M. d'Espagneul de Villette, de Reims & Laon.

M. de Pavan, de Rhetel.

M. le Marquis de Villaine, de Vitry.

M. le Comte de Vernassal, de Rocroy.

M. le Comte de Pezeux, de Langres.

M. le Marquis de Pezeux son fils, en survivance.

M. le Comte de la Magdelaine Ragni, de Chaumont.

GOUVERNEMENS.

ROCROY.

M. le Comte de Vernassal, Gouverneur.

M. le Comte de Belle-Isle, commandant le Gouvernement.

M. de Behem, Lieutenant de Roi.

M. du Bousquet, Major.

M. de l'Halle, Ayde-Major & Capitaine des Portes.

MEZIERES.

Ville & Citadelle

DE CHARLEVILLE.

M. le Chevalier de Saumery, Gouverneur.

M. le Comte de Belle-Isle, commandant le Gouvernement.

M. Dourier, Lieutenant de Roi.

M. de Benisseins, Major.

M. de la Bouverie, Aide-Major, avec titre de Commandant.

Et un Aumonier.

SAINTE MENEHOULD.

M. de S. Pau, Gouverneur.

M. de la Gériniere, Lieutenant de Roi.

M. de Brunville, Major.

RHEIMS.

M. le Comte de l'Hery, Capitaine de la Ville.

VITRY.

M. le Marquis de Villennes, Gouverneur.

M. de Saint Mars, Major.

EPERNAY.

M. le Marquis de Sillery, Gouverneur.

M. de Vinay de Tincourt, Lieutenant de Roi.

SAINT DIDIER.

M. de Beodos, Marquis de Casteja, Gouverneur.

M. Aymier, Lieut. de Roi.

TROYES.

M. le Bacle, Marquis d'Argenteuil, Gouverneur.

LANGRES.

M. le Marquis de Pezeux, fils, Gouverneur.

CHAUMONT.

M. le Marquis de Renel, de Clermont d'Amboise, Gouverneur à vie.

RETHEL-MAZARIN.

M. le Baron de Chourses de Beauregard, Gouverneur.

CHASTEAU-PORTIEN.

M. de Salabéry de Benneville, Gouverneur à vie.

BAR-SUR-AUBE.

M. de Villars, Gouv. à vie.

CHAALONS.

M. le Marquis d'Estaing, Gouverneur.

COMTE' DE BEAULIEU.

M. le Comte de Beaulieu, Gouverneur.

SEZANNE.

M. le Marquis de Pleurre, Gouverneur.

WASSY.

Gouvernement vacant.

FISMES.

M. de Radoüai, Gouverneur.

CHASTEAU-THIERRY.

M. le Duc de Bouillon, Gouverneur.

PROVINS.

M. le Marquis de Villegagnon, Gouverneur.

MONTEREAU.

FAUTYONNE.

M. Gouverneur.

PONS-SUR-YONNE.

M. Gouverneur.

VAUCOULEUR.

M. le Marquis des Sales, Gouverneur.

JOINVILLE.

M. de Gassendy, Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à neuf Gouvernemens des Villes & Places fortes de Champagne & Brie.

15. Halebardiers, & 13. Hommes de Guerre à pied.

VI. SEDAN, VILLE, CHASTEAU, ET PRINCIPAUTE'; DONCHERY, MOUZON ET CARIGNAN EN DE'PENDANS

Gouvernement Général.

1738. M. le Duc d'Harcourt, Gouverneur Général de la Ville, Château, Principauté, &c.

M. le Comte de Belle-Isle, commandant le Gouvernement.

Lieutenant de Roi.

M. de Vissecq, de la Tude.

GOUVERNEMENS.

Ville de Sédan.

M. le Duc d'Harcourt, Gouverneur.

M. de Vissecq de la Tude, Lieutenant de Roi.

M. Coulet, Major.

M. de Courchamp, Aide-Major.

M. de la Cour, Capitaine des Portes, & titre d'Aide-Major.

Chasteau DE SEDAN.

M. le Duc d'Harcourt, Gouverneur.

M. de Bellebat, Lieutenant de Roi.

M. d'Aubigné, Major du Château, & Maréchal des Logis de la Ville.

DONGHERY.

M. le Chevalier de Ricoüart, Gouverneur.

BEAUMON EN ARGONNE.

M. d'Aubigné, Commandant.

VII. DUCHE' DE BOURGOGNE,

Quatriéme grand Gouvernement Général.

1710. Monseigneur le Duc de Bourbon, Gouverneur Général de Bourgogne & Bresse, Lieutenant General des Armées du Roi.

Une Compagnie de trente-trois Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

M. le Comte de Tavanes, commandant le Gouvernement.

Lieutenans Généraux.

M. le Comte de Tavanes.

M. le Marq. de Berenghen.

M. le Vicomte de Tavanes.

M. le Duc de Châtillon.

M. le Marquis de Lassay.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte d'Auvillars.

M. le Comte de Créancey.

M. de la Vernette.

M. le Comte de Fautrieres.

M. le Comte de Choin.

M. le Comte de la Feüillée.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de la Mare, à Beaune.

M. Loras de Monplaisant, à Bourg en Bresse.

M. le Marquis de Noblet de Chenelette, Comte de la Claitte, à Macon.

Grands Baillis d'Epée.

M. le Goulx Morin, de Dijon.

M. de Sainte Colombe, de la Montagne, ou de Châtillon-sur-Seine.

M. de Dracy Grancy, d'Autun.

M. le Marq. de Beringhen, de Châlons-sur-Saone.

M. le M. du Châtelet-Circy, de Semur, en Auxois.

M. Quarré-d'Aligny, du Comté de Charollois.

M. de Romilly, de Bourbon-Lancy.

M. des Bois, de Macon.

M. le Comte de Courson, d'Auxerrois.

M. de Vienne, de Bar-sur-Seine.

M. de Saint-Apolinat de Fonsavine, du Bellay.

M. Joly de Lange, de Bresse.

M. le Marquis de Rougemont, du Bugey, & du Valromey.

M. des Brosses, de Gez.

GOUVERNEMENS.

Ville & Chasteau DE DIJON.

Monseigneur le Duc de Bourbon, Gouverneur.

M. des Granges, Lieutenant de Roi, Commandant au Château.

M. de Champrenault, Major, au Château.

Et un Aumônier, Chapelain.

S. JEAN DE LOSNE.

Monseigneur le Duc de Bourbon, Gouverneur

SEURE ou BELLEGARDE.

Monseigneur le Duc de Bourbon, Gouverneur.

Ville & Cit. de CHALON.

M. le Marquis de Beringhen, Gouverneur.

M. de Sommaise, Lieutenant de Roi.

M. de Canat, Major.

FORT DE L'ECLUSE.

M. le Comte de Vassan, Gouverneur.

M. de Beauregard, Major.

Et un Aumônier.

AUXONNE.

M. le M. de Bissy, Gouv.

M. de Chazeau, Lieutenant de Roi.

M. de Maulgny, Major, par Brevet, du 24 *Novembre* 1734.

Et un Aumônier, Chapelain.

MACON.

M. le Vicomte de Tavanes, Gouverneur.

M. de la Vernette, Lieutenant de Roi.

M. de Cremaux du Crussioles, Capitaine de la Ville.

Tour du Pont DE MACON.

M. le Marquis d'Entragues, Gouverneur.

BOURBON-LANCY.

M. le Marquis de Prie, Gouverneur.

SEMUR EN AUXOIS.

M. le Marquis du Châtelet de l'Omont, Gouvern.

M. Chartraire de Briere, Lieutenant de Roi.

CHATILLON sur Seine.

M. le Comte de la Feuillée, Gouverneur.

AUTUN.

M. le Marquis d'Aligny, Gouverneur.

M. de Montagu, Capitaine du Château d'Autun.

AVALLON.

M. le Chevalier d'Hauteüille, Gouverneur.

BEAUNE.

M. le Chevalier de Chavigny, Gouverneur.

M. Garnier de Terreneuve, Major.

Ville & Chasteau DE TALANT.

M. le Comte de Tavanes, Gouvern. & Capitaine.

Ville & Château DE BAR-SUR-SEINE.

M. de Vienne de Bouſcrolle, Capitaine.

VEZELAY.

M. de Morey de Chanſigny, Gouverneur.

AUXERRE.

M. le Marquis de Lambert, Gouverneur.

FLAVIGNY.

M. le Marquis de Souhé, Gouverneur.

SEISSEL.

M. le Marquis de Beauffremont, Gouverneur.

BOURG EN BRESSE.

M. le Comte de Choin, Gouverneur.

M. Tardy de la Perouze, Lieutenant de Roi.

PONT DE VELLE.

M. de la Rochefoucault, Marquis de Gondras, Gouverneur.

PONT D'ARLES.

M. de Richebourg, Gouverneur.

MONLUET.

M. le Comte de Turin, Gouverneur.

PAYS DE GEZ.

M. le Marquis de Blanchefort, Gouverneur.

Et un Chapelain à Gez.

NUITS.

M. le Comte de Créancey, Gouverneur.

CREVAN.

M. de la Tournelle, Gouverneur.

PONT DE CHANAS ET LAVOURS.

M. Regnault, Gouverneur.

PAYS DE VELAY ET VILLE DU PUY.

M. Gouverneur.

SOUVERAINETE' DE DOMBES,

M. Damas, Marquis d'Antigny, Gouverneur, ſous Monſeigneur le Prince de Dombes.

Ville & Chât. DE CHATILLON LES DOMBES *en* BRESSE.

M. le M. de Noblet de Chenelette, Gouverneur.

M. Binet, Lieutenant de Roi.

PIERRE CHATEL.

Dom Prieur de la Chartreuſe, & ſes Religieux, ſont Capitaine - Gouverneur de la Place de Pierre Châtel dans le Bugey, par Proviſions du Roi Louis XIII. du 22. Décembre 1641. & choiſiſſent un Officier de Guerre pour les fonctions Militaires, qui eſt

M. Lieutenant de Roi.

M. le Viſte de Briandas, Grand Bailli de la Souveraineté de Dombes.

GARNISONS ORDINAIRES, à onze Gouverneurs des Villes & Places fortes du Duché de Bourgogne. 12. Halebardiers, & un Capitaine, avec 171. hommes de Guerre à pied, commandés par trois Capitaines, trois Lieutenans, & trois Enſeignes.

VIII. D'AUPHINE',

Cinquiéme grand Gouvernement Général.

1729. Monſeigneur le Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, Gouverneur Général.

Un Sergent de Bataille de la Province, M. le Chevalier de Varce.

M. le Marquis de Maillebois, commandant le Gouvernement.

Lieutenant General.

M. le Comte de Saſſenage, Grand Sénéchal de la Province.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Virieu.

M. le Comte de Vantavon.

M. de Clermont, Comte de Morges.

M. le Marquis de Chabrillant

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Bouchenu, à Grenoble.

M. Falcoz de Metral, à Romans.

M. Latuyer de Bayane, à Valence.

M. de la Roche-Chabriere, à Creſt.

Sénéchal de Valentinois & Diois.

M. le M. de Gouvernet.

Grand Baillis d'Epée.

M. le Comte de Maugiron de Gréſivaudan, de Grenoble & du Viennois.

M.

de Diois & du Valentinois.

M. le Marquis de Monſuron, des Montagnes de Briançon.

GOUVERNEMENS.

Ville & Arſénal de

GRENOBLE.

M. le Marquis de Marcieu, Gouverneur.

M. de Saint Feriol, Major de la Ville.

M. de la Bannes, Major de l'Arſenal.

BRIANÇON.

M. le Marquis de Maulevrier Langeron, Gouverneur.

M. de Parron, Lieutenant de Roi.

M. de Maſſia, Major.

M. de la Leve, Aide Major.

M. de Bugey, ſecond Aide-Major & Capitaine des Portes.

FORTS DES TROIS TESTES ET DU RANDOUILLET.

M. de Parron, Commandant.

M. d'Arbon, Major.

M. de Malarty, Aide-Major.

M. d'Emberghal, Aide-Major, & Capitaine des Portes aux Têtes.

M. de la Sabloniere, Capitaine des Portes du Randoüillet, & titre d'Aide-Major.

Avec un Aumônier.

MONT-DAUPHIN.

M. le Marquis de Balincourt, Gouverneur.

M. de Villeneuve, Lieutenant de Roi.

M. de Biſſiere, Major.

M. Olivier, Aide-Major.

M. de Breſſan, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.

Et deux Aumôniers.

EMBRUN.

M. le Marquis de Savines, Gouverneur.

M. de la Corcelle, Lieutenant de Roi.

M. Deſprez, Major.

FORT BARRAUX.

M. des Pontis, Gouverneur.

M. de Saint Aulaire, Lieutenant de Roi.

M. de Maximy, Major.

M. de Belleville, Capitaine des Portes, & titre d'Aide de Major.

Avec un Aumônier.

VALENCE.

M. le Comte de Marcieu, Gouverneur.

M. de Saint Genas, Lieutenant de Roi.

M. Coſton, Major.

VIENNE.

M. le Comte de Prunier de Saint André, Gouverneur.

M. de Quinſon, Lieutenant de Roi.

M. Carlin, Major.

ROMANS.

M. le Marquis de Mericu, Gouverneur.

TOUR DE CREST.

M. le Marquis de Gramont, Gouverneur.

M. le Marquis de Vachere, Commandant.

Un Aumônier de la Tour de Creſt.

Et un Concierge.

CHASTEAU DE GUEVRAS.

M. le Marquis de Conches, Gouverneur.

M. de Sombremarc, Commandant.

Et un Aumônier.

GAP.

M. d'Argenſon, Gouverneur

M. du Suau, Major.

NIONS.

M. le Marquis de la Tour du Pin, Gouverneur.

TALLARD.

M. le Duc de Tallard, Gouverneur.

DIE.

M. le Chevalier de Saint André Marnais, Gouverneur.

M. d'Allier, Major.

MENOUILLON.

M. le Camus, Marquis de Montaudier, Gouverneur.

M. le Camus, fils, en ſurvivance.

M. le Chevalier de Montaudier, Lieutenant de Roi.

MONTLIMART.

M. le Chevalier de Gouvernet, Gouverneur de la Ville & de la Citadelle.

M. de Chabrillan, Lieutenant de Roi.

M. de Preſle, fils, Major.

PONT DE BONVOISIN.

Depuis les Echelles juſqu'à Saint Genis d'Aouſte, & delà à Paiſel.

M. de Saint Eſtienne, Commandant.

PRINCIPAUTE' D'ORANGE.

M. le Comte de Morges, Lieutenant de Roi.

M. de la Palun, Commandant dans la Ville & dépendances.

SAINT MARCELLIN.

M. du Perron, Gouverneur.

PIERRELATTE.

M. le Chevalier Dufort, Gouverneur, à la nomination de Monſeigneur le Prince de Conty.

GARNISONS ORDINAIRES, à quatre Gouverneurs des Villes & Places fortes de Dauphiné. 73. hommes de Guerre, à pied.

IX. COMTE' DE PROVENCE,

Sixiéme grand Gouvernement Général.

1734. M. le Duc de Villars, Gouverneur général.

M. des Gallois de la Tour, Premier Preſident au Parlement d'Aix, commandant le Gouvernement.

Lieutenant General.

M. le Marquis de Brancas.

M. le Comte de Forcalquier ſon fils, en ſurvivance.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Vallebelle, & Syndic pour la Nobleſſe.

M. le Marquis de Pilles.

M. le Marquis de Causans.

M. de Vintimille Comte du Luc.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO.

Le Prince Souverain en est toujours Gouverneur général, avec une Compagnie de douze Gardes, un Chef des Gardes, & un Lieutenant.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. le Chevalier de Collongues, à Aix.

M. le Chevalier de Bernage, à Tarascon.

M. de Châteauneuf, à Toulon.

M. le Marquis d'Estoublon, à Arles.

M. le Comte de Gauber, à Digne.

M. le Chevalier Daiminy, à Manosque.

M. le Marquis de Sabran Baudimart, à Barjols.

M. le Marquis de Castellane Majastres, à Forcalquier.

Grands Sénéchaux.

M. le Marquis de la Roque, d'Aix, &c.

M. le Marquis de Valbelle, de Marseille.

M. de Saccis, d'Arles & de Tarascon.

M. le Chevalier Daiminy, de Digne, Moustier, Lesmées, Rietz, Valansole, Seine, Colmar, & la Vallée de Barcelonnette, par Brevet du Roi du 15. Mars 1729.

M. d'Hostager, de Toulon.

M. le Baron de Landevez, de Castelanne.

M. le Baron de Châteauneuf Pujet, de Grace.

M. de Réal, de Forcalquier, d'Apt, & de Manosque.

M. le Baron de Thezé, de Sisteron.

M. de St. Clement, d'Hyeres.

M. de Saint Sesary, de Saint Paul.

M. le Comte Castellane, d'Anot, &c.

M. du Canet, de Draguinan, d'Aups, & de Lorgues.

M. de Fontblangue, de Brignolles, & de Saint Maximin.

GOUVERNEMENS.

MARSEILLE.

M. de Fortia, Marquis de Pilles, Gouverneur, & grand Viguier.

Citadelle DE MARSEILLE.

M. de Quadt, Gouverneur.

M. de Puget, commandant.

M. de la Bourgonniere, Major.

M. d'Aumont, Aide-Major.

Et un Aumônier.

Fort S. Jean DE MARSEILLE.

M. le Comte de Cherisey, Gouverneur.

M. de Sorbs, commandant,

M. de Villemandy, Major.

M. Jalquet, Aide-Major.

Et un Aumônier.

TOUR DE BOUC.

M. le Duc de Villars, Gouverneur.

Et un Aumônier.

NOTRE-DAME DE LA GARDE.

M. de Crose, Gouverneur.

TOUR BALAGUIER.

M. le Duc de Villars, Gouverneur.

CHASTEAU D'IF, POMEGUE ET RATONEAU.

M. d'Audiffret, Gouverneur.

M. Galiffet, Major.

Et un Aumônier.

TOULON.

M. le Duc de Villars, Gouverneur.

M. de Marnesia, Comman.

Mrs. les Consuls, sont Lieutenans de Roi.

M. du Candel, Major.

M. Armand, Aide-Major.

M. du Piquet, second Aide-Major.

M. de la Pleche, Capitaine des Portes.

Grande Tour DE TOULON.

M. le Duc de Villars, Gouverneur.

M. de Malabiou, Major.

Et un Aumônier.

SAINT TROPEZ.

M. le Duc de Villars, Gouverneur.

M. de Squidy, Lieutenant de Roi.

M. de Boreilly, Major.

ISLES STE MARGUERITE ET SAINT HONORAT.

M. le Marquis de Dreux, Gouverneur.

M. Andry, Lieutenant de Roi.

M. de Canceris, Major.

Et un Aumônier.

VILLE ET CITADELLE D'ANTIBES.

M. le Marquis de Janson, Gouverneur.

M. le Marquis de Janson, fils, en survivance.

M. le Comte de Valavoire, Lieuten. de Roi, au Fort.

M. de Montesquiou, Commandant.

M. le Marquis de Muys, Lieutenant de Roi de la Ville.

M. de Cayre, Major de la Ville.

M. d'Astier, Aide-Major.

M. Chevalier, Capitaine des Portes.

Et un Aumônier de l'Hôpital.

M. de la Bassée, Major de la Citadelle.

M. de Russan, Major au Fort Quarré d'Antibes.

MONACO.

Le Prince Souverain de Monaco, Gouverneur des Armes du Roi.

M. de Mongrenier, Lieutenant de Roi.

M. de Vernets, Major.

M. Grenier, Aide-Major.

Avec un Aumônier, & un Fourier de la Garnison.

M. l'Enfant, chargé de la Direction de la Police &

Finance, avec un Contrôleur, gagés par le Roi.

CITADELLE DE SISTERON.

M. le Comte de Cambis, Gouverneur.

M. Lieutaud, Lieutenant de Roi.

M. du Parc, Major.

VILLE, CHASTEAU ET FORTS D'ENTREVAUX.

M. de Voyre, Commandant.

M. de Mondiol, Major. V.

M. de Campagnac, Aide-major. V.

Un Aumonier du Château.

COLMARS.

M. de Gargas, Commandant.

M. Henry, Aide major.

VILLE, CITADELLE, ET CHASTEAU DE SEYNE.

M. le Comte de Châtelux, Gouverneur.

M. de Brumard, Aide-major.

TARASCON.

M. de Mauroy fils, Gouverneur.

TOUR DE BERGENÇON.

M. de Julianis de Rourel, Gouverneur.

Et un Aumonier.

ISLES ET TOURS DE PORTECROS.

M. le Marquis de Marignane, Gouverneur.

Avec un Chapelain, & un Patron de Barque.

ISLES DE PORQUEROLLES, ET DE LINGOUSTIER.

M. le Comte du Luc, Gouverneur.

FORT GUILLAUME.

M. le Chevalier d'Authier, Commandant.

FORT SAINT VINCENT ET VALLE'E DE BARCELONNETTE.

M. le Chevalier de Launay, Commandant.

VIGUERIES DE DRAGUIGNAN, DAUPS DE LORGUES, & CASTELANNE.

M. le Comte du Muy, Commandant.

GUILLESTRE.

M. le Comte de Castelanne, Commandant.

SAINT-REMY.

M. le Marquis de Nans, Gouverneur.

APT.

M. de Bions, Gouverneur.

PERTUYS.

M. de Sinetty, Gouverneur.

MANOSQUE.

M. de Beauchamp, Gouverneur.

FORCALQUIER.

M. d'Ayroux, Gouverneur.

BRIGNOLLE.

M. du Bousquet, Gouverneur.

DRAVIGNAN.

M. de Reydamondis, Gouverneur.

LORGUES.

M. de Martigny, Gouverneur.

GRASSE.

M. de Fauris, Gouverneur.

ARLES.

M. Gouverneur.

Garnisons ordinaires, à cinq Gouverneurs des Villes & Places fortes de Provence, 126. hommes de Guerre à pied, avec quatre Capitaines & trois Lieutenans.

X. LANGUEDOC.

Septiéme Grand Gouvernement General.

1736. Monſeigneur le Prince de Dombes, Gouverneur Général.

M. le Duc de Richelieu, Lieutenant Général de la Province, commandant le Gouvernement.

Lieutenans Généraux.

M. le Marquis de Maillebois.

M. le Marquis de Prie.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Nogaret.

M. le Marquis de Murviel.

M. le Comte de Ganges.

M. le Marquis de la Fare.

M. le Marquis de Caſtries.

M. de Margon.

M. le Marquis de Montpezat.

M.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Pezene, à Montpellier.

M. de Barnier, à Niſmes.

M. le Marquis de Roquefeüilles, à Alais.

M. le Marquis de Serrignan, à Beziers.

M. de l'Iſle-Roy, à Uzès.

M. d'Eſtival, au Puy en Velay.

M. le Comte de SaintPoint, à Mende.

M. le Vicomte de Montbrun, à Narbonne.

M. le Baron de Saint Alban, à Toulouſe.

M. de Saint Alban, du haut Vivarais, à Vienne.

Grands Sénéchaux.

M. le Marquis de Fornez-Montfrain, de Niſmes.

M. de Rochemontels, de Toulouſe & Pays Albigeois.

M. le Vicomte de Calmont, de Lauragais.

M. le Comte de la Saumée, du haut Vivarais & du Velay.

M. le Duc de Perignan, de Fleury, Carcaſſonne, Beziers & Limoux.

M. le Duc de Fleury son fils, en survivance.
M. de Captiol, de Castres.
M. de la Roche de Saint-Angel, du Païs de Beaucaire.
M. d'Urtubie, de Labour.
Grands Baillis d'Epée.
M. du Velay.
M. le Marquis de Morangiez, de Gevaudan.
M. le Marquis de Vaugué, du Vivarais.
GOUVERNEMENS.
Ville & Citadelle de MONTPELLIER.
M. le Marquis de Castries, Gouverneur.
M. de la Rochette, Lieutenant de Roi.
M. de Combette, Major.
M. de Vaixiere, Aide-major, avec titre de Commandant.
M. de Monteillier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
Avec un Aumonier.
TOULOUSE.
M. de Rochemontels, Gouverneur.
NISMES.
M. le Prince de Montauban, Gouverneur.
M. de Beaupoil, Lieutenant de Roi.
M. de Montfalcon, Major, Commandant pendant sa vie.
M. de la Villette, Aide-major.
M. de Gontelle, Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.
NARBONNE.
M. le Comte de Merinville, Gouverneur de la Ville & Port.
M. de Barville, Lieutenant de Roi.
M. du Bos de Prémont, Major.
M. de la Cossade, Aide-major.
M. de la Motte, Capitaine des Portes.
AIGUEMORTES, ET LA TOUR CHARBONNIERE.
M. le Duc de Pérignan de Fleury, Gouverneur.
M. le Duc de Fleury son fils, en survivance.
M. de Rocalte de Sorbs, Lieutenant de Roi.
M. de Vidal, Major.
VILLE ET PORT DE CETTE.
M. le Marquis de Castries, Gouverneur.
M. de Rivea, Lieutenant de Roi
M. Guilleminet, Major.
M. de la Motte, Aide-major.
PONT SAINT ESPRIT.
M. le Comte du Roure, Gouverneur.
M. de Monmouton, Lieutenant de Roi.
M. le Chevalier de Sorbs, Lieutenant de Roi, en son absence.
M. Bouchon, Major.

CHASTEAU D'ALAIS, ET SEVENNES.

M. le Marquis de la Fare, Gouverneur.

M. d'Iverny, Commandant.

M de la Fare, Major.

M. de Leyris, Aide-major, & Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

VILLE D'AGDE, ET FORT DE BRESCOU.

M. le Chevalier de Montesson, Gouverneur.

M. le Comte de la Fare, Lieutenant de Roi.

M. de la Tude, Major.

Et un Aumonier.

FORTS DE PECCAIS, ET DE SALINS.

M. le Marquis de la Chastre, Gouverneur.

M. de la Fare Saint Privat, Lieutenant de Roi.

M. de la Roche Bernard, Major.

Et un Aumonier.

SOMMIERES.

M. le Vicomte de Narbonne, Gouverneur.

M. de Villevielle, Lieutenant de Roi.

M. de Villevielle son petit-fils, en survivance.

M. Terrien, Major.

Et un Aumonier.

VILLE ET CHASTEAU DE CARCASSONNE.

M. le Comte de Lordat de Bram, Gouverneur.

M. le Chevalier de Lordat son frere, en survivance.

M. Sopté de Montblanc, Major.

TOURS DE CABARDES.

M. de Lasset, Capitaine de l'une des trois Tours.

BEZIERS.

M. le Marquis d'Arsy, Gouverneur pendant sa vie.

M. Bois de la Beaune, Major Commandant.

CHASTEAU DE FERRIERES.

M. d'Albeville, Commandant.

Et un Aumonier.

CHASTEAU DE SAINT ANDRE DE VILLENEUVE LES-AVIGNON.

M. le Marquis de Montalembert, Gouverneur.

M. le Marquis de Chabrillant, Lieutenant de Roi.

LASALLE *en* SEVENNES.

M. de la Bruyere, Commandant.

D'AZILLAN.

M. Huguiroux de Saint Massal, Gouverneur.

CHASTEAU DE PEYRE PERTUSE.

M. de Sorbs de Monmouton, Capitaine, Gouverneur.

CHASTEAU DE SAINT HIPOLITE.

M. le Chevalier de Rambion, Gouverneur.

M. de la Garrenie, Major.

Et un Aumonier.

LE PUIS EN VELAY.

Gouvernement vacant.

M. Loupiat de la Deveze, Commandant.

ANDUZE.

M. de la Bruyeres, Commandant.

VIC, ET LA COMBE DE CANNES.

M. de Nash, Commandant.

GENOUILLAC.

M. Bernard, Commandant.

PUY LAURENT.

M. de Planque, Gouverneur.

UZE'S.

M. le Chevalier de la Farelle, Commandant au Département d'Uzés.

LUNEL.

M. des Pierres des Ports, Gouverneur.

MARSEILLARGUES EN LAVAUNAGE.

M. le Marquis de Calvisson, Commandant.

GANGES.

M. le Marquis de Ganges, Gouverneur.

SEVENNES.

M. du Villain, Commandant.

FORT DU HAS.

M. de la Garde, Major.

LAVONAGE ET VALON DE NAGE.

M. de Nogaret de Roquecerriere, Commandant.

BEAUCAIRE.

M. de Brancas, Comte de Rochefort, Gouverneur.

TOUR ET PONT DE VILLENEUVE LEZ-AVIGNON.

M. le Comte de Cambis, Gouverneur.

M. de Vedrille, Commandant des deux côtés du Fleuve du Rône, depuis le Pont Saint-Esprit, jusques & près Villeneuve.

Château, Ville & Viguerie de ROQUEMAURE.

M. le Marquis d'Aulan, Gouverneur.

CLERMONT DE LODEVE.

M. du Laurent, Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à trois Gouverneurs des Villes & Places fortes de Languedoc, trente-six Hallebardiers, & 120. hommes de Guerre à pied.

XI. PAYS DE FOIX, DONEZAN ET ANDORE.

Gouvernement General.

1711. M. le Comte de Ségur, Gouverneur Général, & Grand Sénéchal du même Pays.

M. le Marquis de Ségur son fils, en survivance.

Lieutenant General.

M.

Lieutenant de Roi.

M. de la Courneuve.

GOUVERNEMENS.

M.

Gouverneur du Mas d'Azil, au Comté de Foix.

M. Barſa de Pradine, Capitaine du Château d'Arſin.

M.

Gouverneur à vie des Châteaux d'Uſſon & de Kerigut, Païs de Donezan.

M. du Verger la Fond, Aide-major, & Capitaine des Portes des Châteaux.

Et un Aumonier.

XII. COMTE' DE ROUSILLON.

Gouvernement General.

1708. M. le Maréchal Duc de Noailles, Gouverneur & Lieutenant Général, Gouverneur & Capitaine Général des Comtés & Vigueries de Rouſſillon, de Conflans, Cerdagne, & Païs adjacens.

M. le Duc d'Ayen ſon fils, en ſurvivance.

Une Compagnie de 40. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

M. le Marquis de Rocoſel, Lieutenant Général, commandant le Gouvernement.

Lieutenant de Roi, dans l'étenduë du Gouvernement.

M. Picon d'Andrezel.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de la Site, *à Pamiers & à Taraſcon.*

M. Deſſerres, *à Pamiers.*

GOUVERNEMENS.

PERPIGNAN.

M. le Maréchal Duc de Noailles, Gouverneur.

M. de la Combe, Lieutenant de Roi.

M. de Fabreques, Major.

M. de Combalſonne, Aide-major.

M. de Beaupuy, ſecond Aide-major.

M. le Blanc, Capitaine des Portes.

M. du Bois, Prevôt de la Ville.

M. Fourier, Lieutenant du Prevôt.

Et un Aumonier.

CITADELLE DE PERPIGNAN.

M. le Maréchal Duc de Noailles, Gouverneur

M. de Montesquiou, Commandant.
M. de Chaux, Major.
M. Pinel, Aide-major.

SALCES.

M. le Marquis de Nangis, Gouverneur.
M. Daubigné de la Fosse, Lieutenant de Roi.
M. de Chapelain, Aide-major, & Capitaine des Portes.
Un Aumonier de la Ville, & un Aum. du Châtean.

COLLIOURE.

M. le Comte d'Aubeterre, Gouverneur.
M. Danquoy de Vaillant, Lieutenant de Roi.
M. de la Roquette, Major.
M. du Four, Aide-major & Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

FORT SAINT ELME.

M. de Sicard, Commandant.

PORT VENDRE.

M. de Rouviere, Commandant.

FORT DE BELLEGARDE.

M. le Comte de Pertus, Gouverneur.
M. de la Pomelie, Lieutenant de Roi.
M. de Laurenty, Major.
M. des Vieux de Ste Croix, Aide major.
M. de Saint Nizier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
Et un Aumonier.

VILLEFRANCHE DE CONFLANS.

M. le Comte de la Fare-Tournac, Gouverneur.
M. Fabre, Lieutenant de Roi.
M. Constantin, Major.
M. de Beraud, Aide-major, & Capitaine des Portes.

CHASTEAU DE VILLEFRANCHE.

M. de Vielleville, Commandant.

MONT-LOUIS.

M. le Marquis de Rocosel, Gouverneur, Commandant.
M. le Chevalier d'Alquier, Lieutenant de Roi.
M. de Durfort, Major.
M. de Saint-Hilaire, Aide-major.
M. de Villars, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
Et un Aumônier.

FORT DES BAINS ET VILLE D'ARLES.

M. de Lunda, Commandant,
M. de Vernier, Major.
Et un Aumônier.

Prats de Moliou, Château de Perilloux, & Tour de la Garde.

M. le Chevalier de Beaupuy, Gouverneur & Commandant.
M. de la Riviere, Major.
Et un Aumônier.

FORT DE VENDRE.

M. le Chevalier de la Comme, Commandant.

SAINT LAURENT DE CERDA. | M. de la Motte Juigné, Commandant.

XIII. BASSE NAVARRE ET BEARN.

Gouvernement General.

1725. M. le Duc de Gramont, Gouverneur & Lieutenant Général du Royaume de Navarre, & Principauté de Bearn.

Lieutenant Général.

M. le Marquis de Souvré.

Lieutenant de Roi.

M. le Marquis de Lons.

Lieutenant des Maréchaux de France.

M. le Marquis de Grainville, *à Tarbe.*

M. Montaigu de Barau, *à Comminges.*

M. Duhaget, *à Armagnac.*

M. Duhaget, *à Saint Sever.*

M. le Barou Dulaur, *à Orthez.*

Sénéchal du Pays des Basques.

M. le Duc de Gramont.

Sénéchal de Navarre.

M. le Comte de Troisville.

Sénéchal de Bearn.

M. le Marquis de Souvré.

Châtelain de Navarre.

M. le Baron de la Laune, Capitaine au Régiment de Vermandois, Colonel, commandant le Régiment de Milice de Navarre, de deux Bataillons, composés de douze Compagnies, dont une de Grenadiers, à 50. hommes chacune, montent à 600. hommes, avec un Lieutenant-Colonel, un Major, un Aide-major, 12. Capitaines & 12 Lieutenans; le Colonel a le titre de Commandant des Ports & Passages d'Espagne, dont il est chargé de la défense; & a le droit d'assembler son Régiment, lorsqu'il le juge à propos, pour le service du Roi.

Extrait de la Lettre de M. le Chevalier de Gramont, Major du Régiment de Vermandois, de Belle-Isle en Mer, le 9. Septembre 1738. à l'Auteur.

TROUPES BEARNOISES.

LES BEARNOIS, de tout temps très-zélés pour le Service de leurs anciens Souverains, & des Rois de France depuis Henry IV. proclamé Roi de France & de Navarre à son Entrée à Paris, au mois de Mars 1594. entretiennent un Régiment sous le titre de Bandes Béarnoises; ce Régiment composoit autrefois l'Infanterie des Souve-

rains de Béarn; il a depuis été augmenté & diminué, selon les besoins du Service.

Il est à présent composé de trois Bataillons à treize Compagnies chacun, compris les trois Compagnies de Grenadiers, & à cinquante hommes par Compagnie, non compris les Sergens & Tambours. Les places d'Officiers sont ordinairement Héréditaires dans les Familles nobles de Béarn, depuis un temps immémoriable, & les Commissions en sont expédiées au nom du Roi par M. le Duc de Gramont, Gouverneur Général de la Province, & Colonel de ce Régiment; elles étoient auparavant expédiées au Bureau de la Guerre, jusqu'à ce que feu Monsieur le Maréchal Duc de Gramont eût obtenu de Louis XIV. de les expédier au nom de Sa Majesté. Chaque Capitaine a son district pour y completter sa Compagnie, & chaque Paroisse fournit un nombre d'hommes proportionné à son étendue; il y a un Inspecteur qui est aussi Major de ce Régiment, & qui le passe en revûe une fois l'an. Ce Corps est chargé, en temps de Guerre, de la garde des Places, & du Passage des Pyrennées. Il donna, entre autres, une preuve de sa valeur & de son zéle, dans la Guerre d'Espagne sur les Frontieres d'Arragon, pour le Couronnement de Philippe V. à présent Roi d'Espagne. La Cour de France fut si contente de ses services, qu'elle chargea ce Régiment de garder cette Frontiere d'Arragon; Et Sa Majesté Catholique, tranquille sur le Trône d'Espagne, honora de sa reconnoissance les Officiers Béarnois, par des Pensions qu'elle leur accorda, & nomma le Vicomte de Saint-Martin, l'un des Commandans de ce Régiment, Chevalier de la Clef d'Or, Ordre illustre en Espagne; & depuis en 1734. & 1735. ce Régiment fut chargé de la Garde de Navarreins, où un Détachement y fut en Garnison, commandé par M. le Baron de Bion.

OFFICIERS DE L'ETAT MAJOR.

M. le Duc de Gramont, Gouverneur Général de la Basse Navarre & de Béarn, Colonel de ce Régiment.
M. de Hitou Clarac pere, Lieutenant-Colonel.
M. de Hitou Clarac fils, Major & Inspecteur.

Plus, trois Aides-majors, à un par Bataillon, trente-sept Capitaines, dont deux Commandans du second & troisiéme Bataillon, & trois Capitaines de Grenadiers;

trente-neuf Lieutenans, dont trois de Grenadiers, & trente-neuf Sous-Lieutenans, dont trois de Grenadiers, faiſant cent vingt-trois Officiers en pied, tous Gens de qualité & de Service, & deux mille vingt-huit Soldats, compris les Sergens & les Tambours, en état d'être ſous les armes en vingt-quatre heures, par le bon ordre de ce Régiment.

Extrait du Mémoire de M. d'Abbadie, d'Oléron en Béarn, envoyé à l'Auteur le 21. Octobre 1739.

GOUVERNEMENS.

Bayonne, & Château-vieux

M. le Duc de Gramont, Gouverneur.

M. Dadoncourt, Lieutenant de Roi de la Ville, & du vieux Château.

M. de Barville, Commandant au Vieux Château.

M. Caſtain, Major.

M. Gorce, Aide-major.

M. Schopy, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

CHASTEAU-NEUF ET REDUIT DE ST. PIERRE.

M. le Duc de Gramont, Gouverneur.

M. Dartigalouve, Commandant.

M. de Peyre, Major.

Et un Aumônier.

Citadelle de Bayonne.

M. le Duc de Gramont, Gouverneur.

M. Pinſun, Lieutenant de Roi.

M. du Boſc, Major.

Un Aumônier de l'Hôpital Royal du Bourg du Saint Eſprit de Bayonne.

Et un Aumônier de la Citadelle.

VILLE & CHASTEAU DE D'ACQS & ST. SEVER.

M. le Marquis de Gaſſion-Poyanne, Gouverneur.

M. de Saint Pée, Lieutenant de Roi.

M. ſon fils, en ſurvivance

M. Caladon, Major.

NAVARREINS.

M. le Marquis d'Averne, Gouverneur.

M. de Gournay, Lieutenant de Roi, Commandant.

M. Venier, Major.

Et un Aumônier.

SAINT JEAN PIED DE PORT.

M. le Duc de Gramont, Gouverneur, & Meſtre de Camp, appointé.

M. de Berne, Lieutenant de Roi, Commandant.

M. de Champqueſſier, Major.

M. de la Salle Caſſabé, fonctions de Major.

Et un Aumônier.

ANDAYE ET REDOUTE.

M. le Marquis de Lille, Gouverneur.

M. de Gors, Command.

FORT DE SOCOA.

M. de la Serre, Command.

Les Officiers de la Compagnie des Invalides y font les fonctions de Major & d'Aide major.

LOURDES.

M. de Bardoux, Command.

Les Officiers de la Compagnie des Invalides y font les fonctions de Major & d'Aide-major.

PAU

M. le Duc de Gramont, Gouverneur, & Capitaine du Château.

M. le Vicomte de Saint-Martin, Commandant.

VICOMTE' DE SOULES.

M. le Comte de Troisville, Gouverneur.

SAINT-BEAT.

M. le Baron de Sacere, Capitaine Châtelain, Gouverneur.

M. de Mulely, Command.

M. Bardou, Major.

M. Bezin, Aide-major.

COMTE' DE COMMINGES.

CHASTELLENIE DE SAINT-JULIEN.

M. Joseph de Casteras, Chevalier de la Riviere, Capitaine Châtelain.

OLLERON.

M. de Bombelles, Gouverneur.

M. de Gargas, Major.

M. Lozié, Aide-major.

SAINT-BERTRANT.

M. de Couches, Commandant.

DOMMES.

M. le Chevalier de Lausieres, Gouverneur.

SAINT-ANTONIN.

M. de Villettes, Gouverneur.

M. de la Vaisse, en survivance.

MOISSAC.

M. le Chevalier de Pellagruë, Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à trois Gouverneurs des Villes & Places Fortes, trente Hommes de Guerre, un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne, vingt Hommes d'Armes, onze Archers & six Soldats.

XIV. GUYENNE.

Huitiéme Grand Gouvernement General.

1712. Monseigneur le Comte d'Eu, Gouverneur Général.

Une Compagnie de Soixante Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux.

M. le Comte de Lautrec.

Haute Guyenne.

Une Compagnie de 35.

Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.
M. le Marquis de Bonnelles.

Basse Guyenne.

Une Compagnie de 35. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans de Roi.

M. de la Devese.
M. de Saint Alvere.
M. le Marquis de Tautiac.
M. le Baron de Pujols.
M. le Comte de la Sere.
M. le Marquis de Vignolles.
M. le Comte d'Hautefort Bozen.
M. le Marquis de Jumilhac.
M. le Comte de Saujon.
M. de la Motthe Guerin.
M. le Marquis de Camprenne d'Amont.
M. le Comte de Marcellus.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. Gombault Lagrange, à Bordeaux.
M. de Rabar, à Libourne.
M. du Vergier de Barbe, à Blaye.
M. le Marquis de Seroire, à Perigueux.
M. de Roux Vicomte de Campagniac, à Sarlat.
M. Amelin de Beaurepaire. M. le Comte de l'Isle. } à Bergerac.
M. le Marquis de Laxion, à Perigueux & Bergerac.
M. de Nazelles, à Agen.
M. le Comte de Cadrieux, à Villeneuve d'Agenois.
M. de Gironde de Piquet, à Castillonnez.
M. de Moncroc de Laval, à Nerac.
M. de Lençon de Lortiere, à Casteljaloux.
M. de Montalembert de la Bourlie, à Ville-Real.
M. de la Serre de la Rüe, à Cahors.
M. de Montratier de Parasols, à Montauban.
M. le Marquis Dampart, à Figeac.
M. de la Serre, Seigneur de la Roque & de la Ruë, à Martel & à Soüillac.
M. de Briance, à Soüillac.

Grands Sénéchaux.

M. le Marquis de Montferrand, de Guyenne & de Bordeaux.
M. le Comte de Laugnac, de Guyenne & de Bazas.
M. le Comte de Vertillac, de Perigord.
M. le Marquis de Saint-Alvere, de Quercy.
M. le Comte Derce de Siregand, du Pays & Vicomté de Nébouzan.
M. le Baron de Barbazan, de Bigorre.
M. son fils, en survivance.
M. de Puget d'Armagnac.
M. le Marquis de Roquetaillade, d'Albret.
M. Durfort, de Roüergue
M. le Marquis de Ravignan, du Mont de Marsan, Tursan & Gavardan.
M. Grand Séné-

chal d'Agenois, & de Condomois.
M. le Vicomte du Juillac, de Lannes.
M. le Comte de Blaignac, de Bazadois.
M. de Savignac, Maréchal de Camp de la Province de Guyenne.
M. le Comte d'Aubeterre, Châtelain de Castoleuher, en Agenois.

GOUVERNEMENS.

BORDEAUX.

M. le Marquis d'Estrades, Maire perpetuel de la Ville de Bordeaux.
M. le Chevalier de Segur Cabanois, Major.

Château Trompette.

M. le Duc de Duras, Gouverneur.
M. Cellier, Commandant.
M. de Saint Martin, Major.
M. de Brun, Aide-Major & Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

FORT SAINTE CROIX, OU DE SAINT LOUIS.

M. de Naujan, Commandant.

Chasteau DU HA.

M. du Crouzet, Command.

FORT DE MEDOC.

M. de la Boissiere, Lieutenant de Roi, Commandant.
M. de Castera, Major.
Et un Aumonier.

VILLE & CITADELLE DE BLAYE.

M. le Duc de Saint Simon, Gouverneur.
M. de Giranton, Lieutenant de Roi.
M. de Robiac, Major.
M. de Launay, Aide-Major.
M. de Fremont, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.

CASTILLONNES ET CASTILLONETES.

M. le Marquis de Polastron fils, Gouverneur.

PUYMIROL.

M. de Bayne, Gouverneur.
M. de la Baume, Lieutenant de Roi.

Pays & Vicomté DE NEBOUZAN.

M. le Comte Derce de Siregan, Gouverneur.

Pays de BAZADOIS.

M. Emery de Durfort, Comte de Blaignac, Gouverneur.

TOUR DE CORDOUAN

M. Desnot de la Motte, Gouverneur.

TARBES.

M. de Nogues, Gouvern.

FIGEAC.

M. de Gontault, Comte de Cabreres, Gouverneur.

TIVIERS.

M. de Vaucaucourt, Gouverneur.

LECTOURE.

M. Gouverneur.

ASPECT.

M. Berthier de Castelbon, Gouverneur.

DOMBEZ.

M. Gouverneur.

Château de Fronsac.

M. d'Astore, Capitaine.

Les quatre Vallées d'Aure.

M. Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à trois Gouverneurs des Villes & Places fortes, 44 Hommes de Guerre à pied.

XV. SAINTONGE ET ANGOUMOIS,

Gouvernement Général.

1739. M. le Duc d'Uzès, Gouverneur Général.
Une Compagnie de quarante Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Jonsac, d'Aubeterre.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Soudeilles.

M. le Marquis d'Eschoisi.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. le Marquis de Pouliac, à Saintes.

M. le Marquis de Charras, à Coignac.

Grands Sénéchaux.

M. le Marquis de Comminges, de Saintonge.

M. de Charval, d'Angoumois.

GOUVERNEMENS.

SAINTES.

M. le Duc d'Uzès, Gouverneur.

M. Lambert, Lieutenant de Roi.

M. de Crouſſillac, Major, ſans réſidence.

ANGOULESMES.

M. le Duc d'Uzès, Gouverneur.

M. Raymond de Villognon fils, & en ſurvivance, M. ſon pere, Lieutenant de Roi.

M. de Beaumont, Major.

SAINT JEAN D'ANGELY.

M. de Burande, Commandant.

COIGNAC.

M. le Duc d'Aiguillon, Gouverneur.

L'ISLE-MADAME.

M. le Chevalier du Fresne, Commandant.

BROUAGE.

M. le Vicomte de Beaune, Gouverneur.

M. de la Chauverie, Lieutenant de Roi.

M. de Florensol, Major.

M. de Car, Aide-Major.

Le Sieur d'Efficq, Prévôt des Bandes, & un Aumo-

nier, au Fort Lupin.

Isle & Citadelle D'OLERON.

M. de Cadeville, Gouverneur.

M. de Bonamour, Lieutenant de Roi.

M. de la Bussiere, Major.

M. de la Deveze, Aide-Major, & Capitaine des Portes.

GARNISONS ORDINAIRES, au Gouverneur de Saintes. 13 Hommes de Guerre à pied.

XVI. PAYS D'AUNIS,

Gouvernement Général,
Qui comprend la Rochelle, Brouage, les Isles de Ré, d'Oleron, & autres Isles adjacentes.

1710. M. le Comte de Matignon, Gouverneur General.

Une Compagnie de vingt Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Guiry.

Lieutenant de Roi du même Pays.

M. vacant.

Lieutenant des Marechaux de France.

M. Gallifet, à la Rochelle.

Grand Sénéchal de la Rochelle.

M. le Comte de Cliffon.

GOUVERNEMENS.

LA ROCHELLE.

M. le Comte de Matignon, Gouverneur.

M. le Comte de Guiry, Commandant, Villes, Tours, Ports & Chaine du Havre de la Rochelle.

M. de Montrozier, Lieutenant de Roi.

M. de la Mark, Major.

M. de Mascaron, Aide-Major.

M. de Rausier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.

ROCHEFORT.

M. de Morlaix, Gouverneur.

M. le Comte de la Rocheälard, Commandant.

M. de Macnemara, Major.

M. de Belliveau, Capitaine de Port.

M. le Marquis de Chavagnac, premier Aide-Major.

M. de Serigny de Loire, second Aide-Major.

ISLE DE RE'.

VILLE DE SAINT MARTIN.

M. Grout de Princé, Gouverneur.

M. de Fernex, Lieutenant de Roi.

M. Anjorrant, Major.

M. de Nesle, Aide-Major.

M. Capitaine des Portes.

Et un Aumonier de l'Hôpital.

Citadelle de RE'.

M. Grout de Princé, Gouverneur.

M. du Coudray, Lieutenant de Roi, Commandant.

M. Hebrard de Saint Sulpice, Major.

M. Bachon, Aide-Major, & Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

Fort de Saint Martin de RE' *& Fort de la* PRE'E.

M. de Momusson, Commandant.

Mrs. les Officiers des Invalides font la fonction d'Aide-Major & Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

FORT CHAPUS.

M. de Quay, Commandant.

Et un Aumonier.

ISLE D'AIX.

M. de Merrey Carvel, Commandant.

Et un Aumonier.

XVII. POITOU.

Gouvernement Général.

1726. Monseigneur le Prince de Conty, Gouverneur General.

Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux.

M. le Marquis de Verac.

Une Compagnie de vingt-deux Gardes à cheval, compris un Cornette.

M. le Marquis de la Carte.

Une Compagnie de vingt-deux Gardes à cheval, compris un Cornette.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de la Carte.

M. Saguier de Luigné.

M. le Marquis de la Roche-Jacquelin.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. Dubois de Sansay, à Poitiers, a acheté, n'est pas reçû.

M. le Marquis d'Armagnac, à Thoüars.

M. le Marquis de la Carte Titulaire, à Fontenay-le-Comte.

M. le Marquis de la Ville-Dieu, à Saint Maixant.

M. le Comte de la Guierche-Chaligny, à Niort.

Grand Sénéchal de Poitou.

M. le Marquis de la Pallinieres, à Poitiers.

M. Fumée Grand Sénéchal, à Châtelleraud.

M. Rousseau de la Parisiere, Grand Sénéchal, à Sivray, & à Saint Maixant.

GOUVERNEMENS.

POITIERS.

M. le Marquis de Moussy, Gouverneur.

Château.

DE POITIERS.

M. le Duc de Chastillon, Capitaine.

M. le Marquis de Pallinieres, Gouverneur.

LOUDUN.

M. le Marquis de Dreux, Gouverneur de la Ville & Chasteau.

M. du Petit Touré, Lieutenant de Roi.

CHASTELLERAUD.

M. Seguret de Lussan, Gouverneur.

NIORT.

M. le Comte de Castellanne, Gouverneur.

M. de la Marre, Commandant.

FONTENAY LE COMTE.

M. le Chevalier de la Vieuville, Gouverneur.

M. le Comte d'Abloy de la Vieuville, Major.

LUSIGNAN.

M. de Boisgrolier, Gouverneur.

Château.

DE LA CHAUME.

M. de Royant, Gouverneur.

M. de la Salle Lezardieres, Commandant.

SAINT MAIXANT.

M. Gouverneur.

XVIII. BRETAGNE,

Neuviéme grand Gouvernement Général.

1737. Monseigneur le Duc de Penthiévre, Gouverneur General, en survivance, accordée par le Roi au mois de Janvier, la même année.

M. le Marquis de Brancas, Lieutenant General, commandant le Gouvernement.

M. le Duc de Châtillon, Lieutenant General.

M. le Marquis de la Fare Laugeres, Lieutenant General.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte de Volvire.

M. le Comte de Langeron.

M. Colbert Com. de Croissy

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. le Comte de Ceintré, à Rennes.

M. le Comte de Garion, à Dol.

M. de Guerman, à Lamballe.

M.

M. Baudran de Launay, à Saint Brieux.

M. de la Boissiere, M. du Longon, M. de Coatrieux, à Guingamp.

M. le Comte de la Nastol, à Lannion.

M. de Catulan, à Montcontour.

M. de Coatinzan, à Tréguier.

M. de Launay de l'Etang, à Gourin.

M. le Comte de Bourmont, à Nantes.

M. Lavocat de la Baronaie, à Saint Malo.

M. le Sénéchal de Pacé, à Vannes.

M. Grou de Montiers, à Hennebon.

M. de Becasson, à Quimperlé.

M. de Kerosel, au Duché de Rohan.

M. de Boisadam, à Auray.

M. de Kermorial, à Quimpercorentin.

M. le Comte de Coëtlogon, à Morlaix.

M. de Troatrin, à la Roche-Bernard.

M. de Villemaré, M. de Trécesson, M. de la Chapelle Martin, M. Lavocat de la Crochais, M. Largentais-Lesquen, à Bourgneuf.

M. le Comte de Rais, à Châteauneuf de Faou.

GOUVERNEMENS.

RENNES.

M. le Marquis de Berenghen, Gouverneur à vie.

M. le Marquis de Montataire Lieutenant de Roi.

NANTES,

VILLE ET CHASTEAU.

M. le Marquis de Brancas, Gouverneur, & du Comté Nantois.

M. de Menou, Lieutenant de Roi.

M. de Menou, Pere, en survivance.

M. de Tretz, Major.

M. du Clos, Aide-Major.

REDON.

M. le Chevalier de Kermoisan, Gouverneur.

BELLE-ISLE.

M. de Saint Hylaire, Gouverneur.

M. d'Alboing, Lieutenant de Roi.

M. de Cuchot, Major.

M. de Severac, Aide-Major, & Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

BLAVET, PORT-LOUIS ET CITADELLE.

M. le Marquis de Rothelin, Gouverneur.

M. de Riquebourg Lieutenant de Roi.

M. de Ville-neuve, Major.

Et un Aumonier.

Fort de BLAVET.

M. Gouverneur.

L'ORIENT.

M. du Verney, Major,

Commandant

BREST *& Isle d'Oisant*

M. le Marquis de Chaseron, Gouverneur.

M. de Coëtmin, Commandant.

M. de Centré, Lieutenant de Roi.

M. de Fontaine Longray, Major.

M. de Rochon, Aide-Major, & Capitaine des Portes.

M. Taunier, Enseigne de la Garnison.

Et un Aumonier.

CHASTEAU *de* TAURO.

M. le Marquis de Goesbriant, Gouverneur.

Château & Fort de la Ville. DE SAINT MALO.

M. le Comte d'Hautefort Bozen, Gouverneur.

M. de Vauborel, Lieutenant de Roi, & Major au Château.

M. de la Bretonniere, Aide-Major au Château.

Et un Aumonier, *idem.*

VANNES.

M. le Comte de Lannion, Gouverneur.

Ville & Tour de PILMIL.

M. le Marquis de Brancas, Gouverneur.

Fort & Château DE LA LATTE.

M. le Ch. Gouyon de Vaurouault, Commandant.

Ville & Château de DINAN. *& Comté de* LEON.

M. le Chevalier de Laviere Breton, Gouverneur.

M. de Maux, Lieutenant de Roi.

CARHAIX.

M. de Meros, Capitaine Gouverneur,

Ville & Château DE MORLAIX.

M. le Marquis de Coëtanfao, Gouverneur.

CONCARNEAUX.

M. de Vauxchoux, Gouverneur.

Ville & Chât. de QUIMPER.

M. le Comte de Carcado, Gouverneur.

M. le Marquis de Molac, de Carcadó, son fils, en survivance.

SAINT BRIEUX.

M. le Comte de la Riviere, Gouverneur.

LANNION.

M. de Bois Léve du Plantis, Gouverneur.

FOUGERES.

M. le Marquis de la Chenelaye, Gouverneur.

VITRE'.

M. le Duc de la Trémoille, Gouverneur.

Fort & Isles DES EBIENS.

M. le Comte de Pontbriand, Gouverneur.

GUERANDE, CROISIK & GUINGAMP; *Ville & Châteaux.*

M. le Marquis d'Haussy, Gouverneur.

PLOERMEL.

M. le Comte de Volvire, Gouverneur.

HENNEBON.

M. Gouverneur.

Presqu'Isle de Ruis.
& *Château de* Sucino.

M. le Marquis du Cambout, Gouverneur.

QUIMPERLE'.

M. Gouverneur.

La plûpart des autres Villes de cette Province, ont des Gouverneurs particuliers ; & il n'y a ni Baillis, ni Sénéchaux, pour commander la Noblesse de Bretagne, comme dans les autres Provinces : mais elle est divisée en huit Régimens, chacun de dix Compagnies de Gentilshommes, dont les Officiers sont élûs par le Corps des Nobles, à la réserve des Colonels, lesquels sont pourvûs par le Roi, & choisis entre les plus qualifiés du Païs.

Sçavoir,

M. Colonel du Regiment de la Noblesse de l'Evêché de *Rennes.*

M. de la Blottiere, Colonel du Regiment de *Nantes.*

M. le Comte de Lannion, Colonel du Regiment de *Vannes.*

M. Colonel. du Regiment de *Saint Malo* & de *Dol.*

M. Colonel du Regiment de *Saint Brieux.*

M. le Marquis de Loémaria, Colonel du Regiment de *Tréguier.*

M. le Marquis de Brézal, Colonel du Regiment de *Leon.*

M. Colonel du Regiment de *Quimper.*

XIX. NORMANDIE.

Dixiéme grands Gouvernement Général.

1726. M. le Duc de Luxembourg, Gouverneur General.

Une Compagnie de 43 Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux.

M. le Marquis de Beuvron,
M. le Duc de Valentinois.

Lieutenans de Roi.

M. le Chevalier de Gesvres.
M. le M. de Flavacourt.
M. le Comte de Saint Julien.
M. le Marquis de l'Aigle.
M. le Comte de Grattot.

M. le Comte de Serillac.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. des Essarts, à Roüen.

M. de Saint Cloud, à Saint Silvain.

M. le Tellier de Vaubadon, à Bayeux.

M. du Pray de Pierreville, à Coutances.

M. de la Tour, à Saint Lo, & à Vir.

M. le Marquis de la Brisset de Montaigu, à Carentan & à Valogne.

M. de Boulemer de Breteau, à Alençon.

M. le Marquis de l'Isle, à Domfront.

M. de Tiercelin, à Mortagne.

M. de Nocey, à Lizieux.

M. Mauduit de Montizambert, à Verneuil.

M. le Baron de Courcy, en fait les fonctions, en son absence.

M. Maillot de la Morandiere des Eteux, à Orbec.

M. de Pretot, à Exmes & Trun.

M. du Valheureux, à Argentan.

M. de la Challerie, à Falaize.

Grands Baillis d'Epée.

M. le Duc de Luxembourg, de Roüen.

M. le Maréchal de Coigny, de Caën.

M. de la Chalerie, d'Alençon

M. le Marquis de Fontenay, du Cottentin.

GOUVERNEMENS.

ROUEN.

M. le Duc de Luxembourg. Gouverneur.

Vieux Palais de ROUEN.

M. le Marquis de Beuvron, Gouverneur.

M. de la Courtade, Commandant.

M. de Choisy, Major.

CAEN.

M. le Maréchal de Coigny, Gouverneur.

M. le Comte de Coigny, son fils, en survivance.

M. le Marquis de Mathan, Lieutenant de Roi.

M. de Villette, Major.

M. Frécan, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.

CHERBOURG.

M. le Duc de Valentinois, Gouverneur.

M. le Marquis de Fontenay, Lieutenant de Roi.

M. le Sauvage, Major.

DIEPPE.

Ville, Citadelle, & Fort DE POLET.

M. le Marquis de Manneville, Gouverneur.

M. le Comte de la Boissiere, Lieutenant de Roi.

M. son fils, en survivance.

M. de Belval, Major.

M. de Marestan, Capitaine des Portes, titre d'Aide-Major.

LOUVIERS.

M. Portail de Monteſſon, Gouverneur.

HONFLEUR.

M. le Marquis de Matharel. Gouverneur.

M. de Volaville, Lieutenant de Roi.

M. du Boſc des Varets, Major.

M. de Sainte Marie de Garcelles, Capitaine des Portes.

VIRE.

M. Gouverneur

PONT DE LARCHE.

M. le Chevalier de Saujon, Gouverneur.

M. Bouchard des Plaſſons, Lieutenant de Roi.

M. des Plaſſons, ſon neveu, en ſurvivance.

GRAND-VILLE.

M. le Duc de Valentinois, Gouverneur.

M. de Fralin, Commandant.

GISORS.

M. le Marquis de Flavacourt, Gouverneur.

VERNON.

M. le Comte de Belleiſle, Seigneur & Gouverneur.

CAUDEBEC.

M. de Montfort, Gouverneur.

PONTEAUDEMER.

M. le Chevalier de Geſvres, Gouverneur.

VERNEUIL.

M. le Marquis de l'Aigle, Gouverneur.

FALAISE *& Château.*

M. le Comte d'Aubigny, Gouverneur.

ARGENTAN.

M. le Marquis de Grandecy, Gouverneur.

ALENÇON.

M. de la Suriere, Gouverneur.

MORTAGNE.

M. Abot du Bouchet, Commandant.

VALOGNE.

M. de Courcy, Gouverneur.

Ville & Château de

CARENTAN ET PONT D'OUVRE.

M. le Marquis de Longaunay, Gouverneur.

Ville & Château de

SAINT LO.

M. le Duc de Valentinois, Gouverneur.

M. de la Tour, Commandant.

M. du Meſnil, Durand, Commandant en leur abſence.

AVRANCHE.

M. le Comte de Sorillac, Gouverneur.

LA HOUGUE.

M. le Marquis de Montaigu, Commandant.

ISLE DE CHAUZE'.

M. le Duc de Valentinois, Gouverneur.

BELLESME.

M. Desſugerefts, Gouvern.

MONT SAINT MICHEL.

M. de Broglio, Abbé & Gouverneur.

NEUF-CHASTEL.
M. le Marquis de Bully, Commandant.

Ville & Château de BAYEUX.
M. Couvert de Coulons, Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, à trois Gouverneurs des Villes & Places fortes, soixante-cinq Hommes de Guerre à pied.

XX. HAVRE DE GRACE.

Gouvernement General.

1719. M. le Duc de Saint Aigan, Gouverneur General.
Une Compagnie de vingt Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant General.
M. le Duc de Valentinois.
Lieutenant de Roi du Gouvernement.
M. de Ricoüard.

GOUVERNEMENS.

Ville & Citadelle du HAVRE.
M. le Duc de Saint Aignan, Gouverneur.
M. de Beauvoir, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle.
M. de Charney, Major.
M. de Bresse, Aide-Major de la Ville.
M. de Seignoret, Aide-Major de la Citadelle.
M. Guyon, Capitaine des Portes de la Ville.

Tour du HAVRE.
M. Gaulin des Varennes, Commandant.

MONTIVILLIERS, & HARFLEUR.
M. le Duc de Saint Aignan, Gouverneur.

Ville & Château de FECAMP.
M. le Duc de Saint Simon, Capitaine.
M. de Mianne, Gouverneur.
M. son fils en survivance.
M. de Briquemont, Lieutenant de Roi, de Fecamp.

XXI. MAINE, PERCHE ET LAVAL.

Gouvernement General.

1715. M. le Marquis de Fervacques, Gouverneur General.

Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant General.

M. le Comte de Teſſé.

Lieutenans de Roi.

M. de Reſſons, au Maine.

M. au Perche.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. le Marquis de Maridor, & Grand Senechal du Mans.

M. le Baron de Sautré, au Mans.

Grand Bailli du PERCHE.

M. Abot du Bouchet.

GOUVERNEMENS.

LE MANS.

M. le Marquis de Fervacques, Gouverneur à vie.

Duché & Ville de MAYENNE.

M. Deſchamps, Gouverneur.

MORTAGNE.

M. Abot du Bouchet, Gouverneur.

M. le Marquis de Boisfevrier, en ſurvivance.

Pays & Ville de LAVAL.

M. le Duc de la Trémoille, Gouverneur.

Ville & Château du LOIR.

M. le Marquis de Chapuiſeau, Gouverneur.

GARNISON ORDINAIRE, au Gouverneur du Mans, quatre Hommes de Guerre à pied.

XXII. ORLEANNOIS, ET PAYS CHARTRAIN.

Onziéme grand Gouvernement General.

1736. M. le Duc d'Antin, Gouverneur General.

Une Compagnie de vingt-trois Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Generaux.

M. de Briſay, Comte de Dénonville.

M. le Marquis de la Lande.

M. de Renel, Marquis de Clermont d'Amboiſe.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Fervacques.

M. du Puy d'Igny.

M. de Briſay, Comte de Dénonville.

M. le Marquis de Quincy.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. Midon de Cormes. } à Orléans.

M. d'Orléans de Villechauve. } à Orléans.

M. Désailly.
M. de Brisay, Comte de Dénonville en fait les fonctions. } à Chartres & à Châteaudun.

M. le Marquis de Chevriers, à Dourdan.

M. à Blois.

M. le Marquis de Rochambeault, à Vendôme, Perche, Goüet & les Bailliages de la Ferté-Bernard & Vibraye.

Grands Baillis d'Epée.

M. le Marquis de Montpipeau, d'Orleans.

M. le Marquis de Saumery Pison, de Blois.

M. le Marquis d'Armenonville, de Chartres.

M. le Marquis de Rochambeault du Vendomois

M. le Comte de l'Hôpital Sainte Mesme, de Dourdan.

M. le Marquis de Wendt, de Montargis.

M. le Pelletier des Forts, de Gien.

GOUVERNEMENS.

ORLEANS.

M. le Duc d'Antin, Gouverneur.

DOURDAN.

Monseigneur le Duc d'Orleans, Seigneur & Gouverneur.

Château de DOURDAN.

M. le Comte de Verteillac, Gouverneur & Capitaine.

CHARTRES.

M. le Marquis d'Armenonville, Gouverneur & Capitaine de la Ville.

GERGEAU.

M. le Comte de Saint Florentin, Gouverneur à vie.

GIEN.

M. le Pelletier des Forts, Capitaine & Gouvern.

M. Lieutenant de Roi.

M. Major.

BLOIS.

M. Gouverneur.

MONTARGIS.

M. le Marquis de Wendt, Gouverneur & Capitaine.

M. Constantin, Concierge du Château.

VENDOSME.

M. le Marquis de Rochambeault, Gouverneur.

Château de VENDOSME.

M. de Villemeur, Gouverneur & Capitaine.

CHATEAUNEUF.

M. Gouverneur & Grand Bailly.

BEAUGENCY.

M. Gouverneur.

XXIII. NIVERNOIS.

Gouvernement General.

1717. M. le Duc de Nevers, Gouverneur & Lieutenant General.

Une Compagnie de trente-neuf Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant General.

M. le Marquis de Myennes.

Lieutenant de Roi.

M. le Marquis de Pracontal.

Grand Bailli.

M. de Montargis, de Saint Pierre le Moutier.

GOUVERNEMENS.

NEVERS.

M. le Duc de Nevers, Gouverneur.

LACHARITE' SUR LOIR.

M. le Marquis de Langeron, Gouverneur.

XXIV. BOURBONNOIS.

Gouvernement General.

1739. M. le Duc de la Valliere, Gouverneur General & Grand Senechal de Bourbonnois.

Une Compagnie de quarante-six Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant General.

M. le Comte de Levy, Château-morant.

Lieutenans de Roi.

M. Guillard de la Motthe.

M.

Lieutenant des Maréchaux de France

M. le Comte d'Ambure, à Bourbon L'Archambault.

M. de Vannes, à S. Pierre-le-Moutier.

M. Daunay, à Chenerailles.

GOUVERNEMENS.

MOULINS.

M. le Duc de la Valliere, Gouverneur.

Ville & Château

DE BOURBON L'ARCHAMBAULT.

M. le Marquis de la Palun, Gouverneur.

XXV. LYONNOIS, FOREST ET BEAUJOLOIS.

Douziéme grand Gouvernement General.

1734. M. le Duc de Villeroy, Gouverneur Général.
Une Compagnie de trente-cinq Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.
M. le Comte de Rochebaron, commandant le Gouvernement.

Lieutenant General.
M. le Marquis de Villeroy.
Une Compagnie de dix-neuf Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans de Roi.
M. de Fautrieres, du Lyonnois.
M. le Comte d'Albon, Prince d'Ivetot, de Forests.

Il n'y a point de Lieutenans des Maréchaux de France dans cette Province.

Grand Sénechal.
M. le Comte de Rochebaron, du Lyonnois.

Grands Baillis d'Epée.
M. le Marquis d'Urfé, de Saint Estienne en Forest.
M. du Sauzay, Vicomte d'Arnas, de Beaujollois.

GOUVERNEMENS.

LYON.
M. le Duc de Villeroy, Gouverneur.
M. de Fresne fils, Major.
M. du Plantis, Capitaine des Portes.

Chasteau de PIERRE-ENCISE.
M. de Fresne de Champigny, Capitaine, Commandant.
M. Lieutenant.

Compagnie Franche du Régiment Lyonnois, entretenuë à Lyon.
M. Boesse, Capitaine.
M. Dafaux, Lieutenant.

GARNISONS ORDINAIRES, au Château de Pierre-en-Cise, trente Hommes de Guerre, & un Lieutenant.

XXVI. AUVERGNE.

Gouvernement General.

1728. M. le Duc de Bouillon, Gouverneur Général.

Une Compagnie de cinquante Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenans Généraux, commandant le Gouvernement.

M. le Marquis de Lignerac.

M. le Vicomte de Beaune.

M. le Marquis de Boujols, son neveu, en survivance.

Lientenans de Roi.

M. le Marquis de Roussille.

M. le Marquis de Quincy.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. le Comte de Riom & de Lavilatelle, *à Clermont.*

M. Danteroche, *à Mauriac.*

Grands Sénéchaux.

M. le Marquis d'Apchon, de Riom.

M. le Marquis du Pont du Château, de Clermont.

M. le Duc de Bouillon, Grand Sénéchal, & Gouverneur de Cusset.

M. le Vicomte de Beaune, Châtelain d'Usson.

M. le Marquis de Bouzols, en survivance.

M. le Marquis de Saint Projet, Grand Bailli d'Aurillac.

XXVII. LIMOSIN.

Gouvernement General.

1734. M. le Duc de Fitz-James, Gouverneur Général.

Une Compagnie de quarante-deux Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette, quarante-quatre Carabins d'augmentation, avec un Capitaine, un Lieutenant & un Cornette.

Lieutenant General.

M. le Comte d'Escars.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte du Dognon.

M. le Marquis de Soudeille.

Lieutenans des Maréchaux de France

M. de Sanat Rossignac, *à Bellac.*

M. de la Lorancie de Neuvie, fils de M. le Marquis de Charras, *à Angoulême.*

M. de Combarel de Sartige, *à Tulles.*

Grand Sénéchal.

M. le Comte d'Estaing, du Limousin.

GOUVERNEMENS.

DE LIMOGES.

Supprimé au décès de M. Niert.

TULLES.

M. le Marquis de la Tour de Murat, Gouverneur.

XXVIII. LA MARCHE.

Gouvernement General.

1711. M. le Marquis de Saint Germain Beaupré, Gouverneur, & Lieutenant Général.

Une Compagnie de 25. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant General.

M. le Marquis de Malaurens.

Lieutenans de Roi.

M. de Marolles de Rocheplatte.

M. le Comte de la Gorze.

M. son fils, en survivance.

Grands Sénéchaux.

M. de Saintefer, de Gueret.

M. de Lepeau, du Dorat.

XXIX. BERRY.

Gouvernement General.

1736. M. le Prince de Chalais, Gouverneur & Lieutenant Général, Grand Bailli.

Une Compagnie de 30. Gardes à Cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Gaucourt.

Lieutenans de Roi.

M. le Comte des Barres.

M. de Ronchet de Trémemont.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Laage, à Vierson.

M. Faure d'Aloüy, à Châteauneuf, & à la Charité.

M. Scaron de Diort, à Issoudun.

GOUVERNEMENS.

Ville & Tour DE BOURGES.

M. le Prince de Chalais, Gouverneur.

ISSOUDUN.

M. le Prince de Chalais, Gouverneur.

M. de la Tude, Lieutenant de Roi.

M. de Baigneux, Major.

GRAÇAY ET VIERZON

M. Heurteault, Chevalier de Mérolles, Gouverneur.

XXX. TOURAINE.

Gouvernement General.

1719. Monseigneur le Comte de Charollois, Gouverneur Général.

Une Compagnie de 30. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Razilly.

Une Compagnie de treize Gardes à cheval, & un Capitaine.

Lieutenant de Roi.

M. le Marquis de Crestor.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Treton de Fiégirard, à Mayenne.

M. le Chevalier de Bellefont, à Loche.

M. Darmagnac, à Chinon.

M. de Loresse, à Château-Gontier, Craon & Segré.

Grand Baillis d'Epée.

M. le Marquis de Givry, de Tours.

M. le Duc d'Antin, d'Amboise.

GOUVERNEMENS.

Château de TOURS.

Monseigneur le Comte de Charollois, Command.

Château du Plessis LES TOURS.

M. le Marquis de Vallé, Gouverneur.

LOCHE.

M. le Duc de Saint Aignan, Gouverneur.

M. de Moviere, Lieutenant de Roi.

Ville & Chasteau D'AMBOISE.

M. le Duc d'Antin, Gouverneur.

M. le Chev. du Bosc, Lieutenant de Roi.

Château du LOIR.

M. de Fontenailles, Gouverneur à vie.

GARNISONS ORDINAIRES, aux Gouverneurs des Villes & Places Fortes, 22. hommes de guerre à pied.

XXXI. ANJOU.

Gouvernement General.

1718. M. le Prince de Lambesq de Lorraine, Gouverneur général.

Une Compagnie de 125. Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Maulevrie

Lieutenant de Roi.

M. le Comte d'Autichamp.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Loresse, à Angers.

M. le Vacher de la Chaise, à la Fléche & à Bauge.

M. de Chassé, à Richelieu.

Grand Sénéchal.

M. le Marquis d'Aligny, d'Anjou & de Saumurois.

GOUVERNEMENS.

ANGERS.

M. le Prince de Lambescq, Gouverneur.

M. d'Autichamp de Miribel, Lieutenant de Roi.

M. du Bois Potier, Major.

Le Sieur Cugno, Auditeur des Bandes.

Un Chapelain, & un Aumônier du Château.

PONT DE CE'.

M. Gouverneur.

M. Guyon de Vaux, Lieutenant de Roi, de la Ville & du Château.

BEAUFORT EN VALLE'E.

M. le Marquis de Contades, Gouverneur.

LA FLECHE.

M. le Comte de la Luzerne, Gouverneur.

CHASTEAU-GONTIER.

M. de Bailleul, Gouverneur.

BAUGE'.

M. de Saint Offange, Gouverneur.

LAVAL.

M. Gouverneur.

GARNISONS ORDINAIRES, au Gouverneur du Pont de Cé, douze hommes de Guerre à pied.

XXXII. SAUMUROIS.

Gouvernement General.

1715. M. le Comte d'Aubigné, Gouverneur & Lieutenant Général.

Une Compagnie de trente Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Maulevrier,

Lieutenant de Roi.

M. d'Antigné.

Lieutenant des Maréchaux de France.

M. de la Motte Baracé, à Saumur.

GOUVERNEMENS.

SAUMUR, *Ville & Château.*

M. le Comte d'Aubigné, Gouverneur.

M. le Chevalier de Cany, Lieutenant de Roi.

M. du Petithouars, Major, & en survivance à la Lieu-

tenance de Roi.
Un Aumonier, & un Commiſſaire d'Artillerie.

RICHELIEU.
M. Gouverneur.

MIRABAU.
M. Gouverneur.

XXXIII. FLANDRE FRANC,OISE ET HAYNAULT.

Gouvernement General.

1711. M. le Duc de Bouflers, Gouverneur Général, Commandant.

M. le Maréchal de Montmorency, Lieutenant Général.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Bouzie.
M. le Marquis de Prez.
M. le Comte de Varennes, Lieutenant de Roi.

Lieutenant des Maréchaux de France.

M. de Sart, au Queſnoy.

Grand Bailli d'Epée.

M. de la Bazeque, à Lille.

GOUVERNEMENS.

FLANDRES.

LILLE.

M. le Duc de Bouflers, Gouverneur.
M. de Creny, Lieutenant de Roi.
M. d'Armand, Major.
M. de Forville, Premier Aide-major.
M. de Merizier, Second Aide-major.
M. de Faumarié, Troiſiéme Aide-major.
M. de Figuieres, Premier Capitaine des Portes.
M. de Belval, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
M. du Marché, Troiſiéme Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
Et un Aumonier.

Citadelle de LILLE.

M. le Vicomte de Pezeux, Gonverneur.
M. de la Salle, Lieutenant de Roi.
M. de Belloy de Morangle, Major.
M. le Marchand, Aide-major.
M. de Brezou, Capitaine des Portes.
Un Aumonier, un Chirurgien-major, & un Concierge.

Fort Saint Sauveur de LILLE.

M. de Gittard, Commandant.
M. de Pellafort, Aide-major.
Et un Aumonier.

DOUAY.

M. le Marquis de Maillebois, Gouverneur.

M. d'Affigny, Lieutenant de Roi.

M. Chevilard, Major.

M. de Courty, Premier Aide-major, avec titre de Commandant.

M. du Tenot, Second Aide-major, avec titre de Commandant.

M. de Graves, Troisiéme Aide-major.

M. la Gironne, Aide-major, en survivance.

M. de Saint Claude, Premier Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

M. de la Motte, Second Capitaine des Portes, même titre

M. des Mazieres, Troisiéme Capitaine des Portes, même titre.

M. Petit, Capitaine des Ecluses.

M. de Ronbais, ajoint, & survivant à cette Charge.

FORT DE L'ESCARPE.

M. de Buffy, Gouverneur.

M. de Granmont, Major.

CAMBRAY.

M. le Marquis de Bezons, Gouverneur.

M. de Laurieres, Lieutenant de Roi.

M. de la Chaise, Major.

M. Duvignau, Premier Aide-major.

M. de Savalus, Second Aide-major.

M. Tachard, Capitaine des Portes.

M. des Bordes, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Citadelle de CAMBRAY.

M. de Gestard, Gouverneur.

M. Dumas, Lieutenant de Roi.

M. le Cornier, Major.

M. Roger, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

BOUCHAIN.

M. le Comte de Middelbourg, Gouverneur.

M. de Chauny, Lieutenant de Roi.

M. Rieumal, Major.

M. le Chevalier Guerin, Aide-major.

M. Garsin, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

GRAVELINES.

M. le Marquis de Broglie, Gouverneur.

M. le Marq. de Flavacourt, Grand Bailli.

M. de Bellegarde, Lieutenant de Roi.

M. de Charanchy, Major.

M. de Quadet, Aide-major.

M. de la Plugere, Capitaine des Portes.

DUNKERQUE.

Ci-devant Gouvernement Général, a été supprimé par ordre du Roi du 12. Novembre 1728. & réuni au Gouvernement Général de Flandres.

M. le Duc de Bouflers, Gouverneur.

M.

M. le Marquis Dalembon, Commandant.
M. de la Motte, Major.
M. d'Albinos, Aide-major.

BERGUES.

M. le Maréchal de Broglie, Gouverneur.
M. de Palme, Lieutenant de Roi.
M. de la Vaissiere, Major.
M. Cadot, Aide-major.
M. d'Elloy, Capitaine des Portes.
Et un Aumonier de l'Hôpital.

Fort Saint-François DE BERGUES.

M. de Villers, Commandant.
M. du Terme, Aide-major.
Et un Aumonier.

ORCHY EN FLANDRES.

M. de Souchiere; Gouverneur.

HAYNAULT.

VALENCIENNES.

M. le Maréchal de Montmorency, Gouverneur.
M. de Saint Maurice, Lieutenant de Roi.
M. Despy, Major.
M. de Tredos, Aide major.
M. de Barber, Second Aide-major.
M. de Brainville, Premier Capitaine des Portes.
M. de Chefreville, Second Capitaine des Portes.

Citadelle de VALENCIENNES.

M. des Armans, Gouverneur.
M. de Duga, Major.
M. de Richaud, Aide-major.
M. de Châteauneuf, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

CONDE'.

M. le Maréchal de Puységur, Gouverneur.
M. de Villers, Lieutenant de Roi.
M. de Clauxer, Major.
M. de Bausslac, Aide-major.
M. Dufaux, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

STINCHELLES.

M. Chastenet de Puységur, Commandant.
M. Deschesnes, Commandant en son absence.
Et un Chapelain.

MAUBEUGE.

M. le Chevalier Damas Gouverneur.
M. de Saint Martin de Rougeat, Lieutenant de Roi.
M. de Bargetton, Major.
M. de Stienne, Premier Aide-major.
M. Dirchon, Second Aide-major.
M. de la Lande, Capitaine des Portes.

AVESNES.

M. le Chevalier de Broglie, Gouverneur.
M. de Wolbocq, Lieutenant de Roi.
M. de Verdilac, Major.
M. de Gelades, Aide-maj.

PHILIPEVILLE.

M. le Comte de Laval Monte

morency, Gouverneur.
M. de Louze, Lieutenant de Roi.
M. du Vaste, Major.
M. de Saint-Leger, Aide-maj.
M. Aulant, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

CHARLEMONT.

M. le Marquis de Leuville, Gouverneur.
M. Coste, Lieutenant de Roi.
M. de Roquefort, Major.
M. de Cazeneuve, Aide-major.
M. du Casse, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

GIVET ST. HILAIRE.

M. de Fiennes, Commandant.
M. du Tronchot, Major.
M. de Seignes de Fage, Aide-major.

GIVET NOTRE-DAME.

M. Dufresnes, Major.
M. Pietre, Aide-major.
M. Chaffant, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

MARIEMBOURG.

M. Doutier, Commandant.
M. de la Teisonnierre, Major.

XXXIV. METZ ET PAYS MESSIN.

Gouvernement General.

1733. M. le Comte de Belle-Isle, Gouverneur & Lieutenant général, commandant le Gouvernement.
Une Compagnie de quinze Halebardiers à pied.

Lieutenant Général.

M. le Comte de Chasteaubrehain.

Lieutenant de Roi.

M. de Moranville.

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. de Luc, à Metz.
M. de Gevigny, à Thionville.
M. de Bock, à Vic.

Grands Baillis d'Epée.

M. de Soudire, de Metz.
M. de la Vallée de Pimodan, de Thionville.
M. de Grutus, de Sauvoy, de Mouzon.
M. le Marquis du Chastelet-Laumont, de Sarrelouis.

GOUVERNEMENS.

METZ.

M. le Comte de Belle-Isle, Gouverneur.
M. de Rochecolombe, Lieutenant de Roi.
M. de Cany, Major.
M. de Prat, Major en survivance.
M. de la Pierre, Premier Aide-major.
M. de la Serre, Second Aide-major.

M. de Verneüil, Troisiéme Aide-major.

M. de la Croix, Quatriéme Aide-major.

M. de Sejal, Premier Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

M. de Bouchon, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

M. Dastor d'Aubarede, Mestre de Camp de la Ville.

M. Constant, Prevost des Bandes de la Garnison de la Ville.

M. Mi?ard, Chirurgien Major des Ville & Citadelle de Metz.

Citadelle de METZ.

M. le Comte de Belle-Isle, Gouverneur.

M. Duboschet, Lieutenant de Roi.

M. de Saint-Supery, Major.

M. de Birague, Major en survivance.

M. de Villemontay, Aide-major, & Capitaine des Portes.

THIONVILLE.

M. de Siougeat, Gouverneur.

M. de Lorry, Lieutenant de Roi.

M. de Condons, Major.

M. de Laval, Aide-major.

M. Dumergue, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

LONWY.

M. de Visé, Gouverneur.

M. de la Vaisse, Grand Bailli.

M. Darcy, Lieutenant de Roi.

M. Arbaleste de Melun, Major.

M. d'Hauteforge, Aide-major.

M. Coupiau, Capitaine des Portes.

STENAY.

M. de la Bisiere, Commandant.

MONTMEDY.

M. le Marquis d'Himecourt, Gouverneur.

M. de Luxemont, Lieutenant de Roi.

M. de la Roche, Major.

M. de Launay, Aide-major, & Capitaine des Portes.

Chasteau & Capitainerie de MARVILLE.

M. de Vassignac, Capitaine.

BOUILLON.

M. le Chevalier de Bacqueville, Gouverneur du Duché.

M. de Provisy, Commandant au Chasteau pour le Roi.

M. Divory, Major.

M. de la Tache, Aide-major.

SARRE-LOUIS.

M. le Prince de Talmont, Gouverneur.

M. de la Bazeque, Maréchal de Camp, Commandant & sur la Sarre.

M. du Lau, Lieutenant de Roi.

M. Despinaud, Major.

M. de Belcastel, Aide-major.

M. de Cleves, Capitaine des Portes.

MARSAL,

VIC & MOYEN-VIC.

M. de Verdun, Commandant.

M. de Villemont, Major.

M. de Caze, Aide-major.

M. de Rane, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

RODEMACK.

M. le Chevalier d'Abincq, Commandant.

SARREBOURG.

M. le Chevalier Lauthier de Chabanon, Commandant.

CIRCQ.

M. de Geylest, Commandant.

XXXV. VERDUNOIS.

Gouvernement General.

1732. M. le Marquis de Goesbriant, Gouverneur Général, & Grand Bailli.

Une Compagnie de douze Halebardiers à pied.

M. le Comte de Belle-Isle, commandant le Gouvernement.

Lieutenant General.

M. Durey de Martigny.

Lieutenant de Roi.

M. de Moranville, au Païs Verdunois.

Lieutenant des Maréchaux de France.

M. de Saillet, à Verdun.

GOUVERNEMENS.

VERDUN.

M. le Marq. de Goesbriand, Gouverneur.

M. d'Augny, Commandant,

M. d'Urson, Major.

M. Davance, Aide-major.

M. de Vigneron fils, Second Aide-major, & Capitaine des Portes.

Un Aumonier de l'Hôpital.

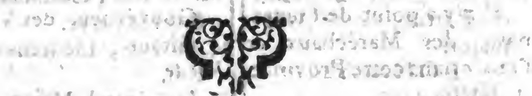
Citadelle de VERDUN.

M. le Marq. de Goesbriand, Gouverneur.

M. d'Augny, Commandant.

M. Noblet, Major.

Et un Aumonier.



XXXVI. TOULOIS.

Gouvernement General.

1714. M. le Marquis de Crecy, Gouverneur général.
Une Compagnie de quinze Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.
M. le Comte de Belle-Isle, commandant le Gouvernement.

Lieutenant General.
M. le Comte de Pimodan des Chenays.

Lieutenant de Roi.
M. le Hayer de la Folaine, au Païs Toulois

Lieutenant des Marechaux de France.
M. de Pimodan, à Toul.

GOUVERNEMENT.

TOUL.

M. le Marquis de Casteja, Gouverneur.
M. de la Vallée de Pimodan, Lieutenant de Roi.
M. de Jouard, Major.
M. de Merlet, Aide-major.
Un Maréchal des Logis, & deux Portiers.

XXXVII. HAUTE ET BASSE ALSACE.

Gouvernement General.

1738. M. le Maréchal de Coigny, Gouverneur général.
Une Compagnie de quarante-trois Gardes à cheval, Capitaine, Lieutenant & Cornette.
M. le Maréchal de Broglio, commandant en chef le Gouvernement.

Lieutenant General.
M. le Marquis d'Antin.

Lieutenans de Roi.
M. de Peschery, *Haute-Alsace.*
M. de Muret, *Basse-Alsace.*

Il n'y a point de Lieutenans des Maréchaux de France dans cette Province.

Grand Bailli d'Alsace & d'Haguenau.
M. le Duc de Chastillon.

GOUVERNEMENS.

STRASBOURG.

M. le Maréchal d'Asfeld, Gouverneur des Ville & Citadelle.
M. le Baron de Trelans, Lieutenant de Roi, Com-

mandant de la Ville.
M. de Saint Victor, Major.
M. de Perdrigaud, Aide-major.
M. de Mongé, Second Aide-major.
M. d'Offroy de Rieux, Premier Capitaine des Portes, avec titre d'Aide-major.
M. d'Hosier, Second Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
M. Baffis, Troisiéme Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
M. Richard David, Prevost des Bandes.
M. Lemaire, Chirurgien-major de l'Hôpital de Strasbourg.

Réduit de la Porte D'HAGUENAU.

M. de Camaret, Commandant.

Reduit de la PORTE BLANCHE.

M. de Ravignon, Commandant.

Citadelle de STRASBOURG.

M. le Maréchal d'Asfeld Gouverneur.
M. de Fiennes, Commandant.
M. d'Herbain, Lieutenant de Roi.
M. Pinquier, Major.
M. Tournier, Aide-major.
M. Escalier, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

PHALSBOURG.

M. le Marquis de Chalmazel, Gouverneur.
M. de Bremond, Lieutenant de Roi.
M. de Morin, Major.
M. de Guibert, Aide-major.
M. Bertrand, Capitaine des Portes, titre d'Aide-maj.

SCHELESTAT.

M. le Marquis d'Harbouville, Gouverneur.
M. du Chenay, Lieutenant de Roi.
M. de Bergeret, Major.
M. de Chalviere, Aide-major.
M. des Obry, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

NEUF-BRISACH.

M. le Comte de Polastron, Gouverneur.
M. de Puget, Lieutenant de Roi.
M. de Glaise, Major.
M. de Saint-Amant, Aide-major.
M. de Saint-Laurent, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Fort du Mortier DE BRISACH.

M. de Montfort, Commandant.
M. de Villauneuf, Major.
M. de l'Etang, Aide-major.
Et un Aumonier.

HUNINGHEN.

M. le Marquis de Guerchy, Gouverneur.

M. de Becel des Chapelles, Lieutenant de Roi.
M. de Cresensac, Major.
M. de Colongues, Aide-major.
M. de Mezieres, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

BETFORT.

M. le Marquis de Clermont d'Amboise, Gouverneur.
M. d'Aubarede, Lieutenant de Roi.
M. de Braux, Major.
M. de Saint-Jean, Aide-major.
M. Richard, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Chasteau de BETFORT.

M. du Bourg, Aide-major.

HAGUENAU.

M. du Vivier, Major.
M. Paulin, Aide-major, & Capitaine des Portes.

LANDAU.

M. le Maréchal, Duc de Biron, Gouverneur.
M. de Massauve, Lieutenant de Roi.
M. de la Val, Major.
M. de Montrozier, Aide-major.
M. Rubak, faisant la fonction, avec titre d'Aide-major.
M. Bernard, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Fort de LANDAU.

M. de Chastener, Commandant.

VISSEMBOURG.

M. de la Graviere, Gouverneur.
M. Dauteroche, Major.

FORT LOUIS DU RHIN.

M. de Permangle, Gouverneur.
M. de la Cour, Lieutenant de Roi.
M. de Busseüil, Major.
M. du Thil, Premier Aide-major.
M. de Blox, Second Aide-major.
M. de Vercüeil, Capitaine des Portes.

Chasteau de LIETHEMBERG.

M. le Chevalier d'Argence, Commandant.
M. de Colomés, Major.
M. de Maguenat, Aide-major.
Et un Aumonier.

Chasteau de LANSKRONE.

M. le Chevalier Charron, Commandant.

LAUTERBOURG.

M. le Chevalier de la Chapelle, Commandant.
M. de la Ville, Major.
M. Routier, Capitaine des Portes.
Le Sieur de la Liberré, chargé d'ouvrir & de fermer les Portes.

COLMAR.

M. le Chevalier de Pralon, Commandant.
M. de la Sabliere, Major.

LA PETITE PIERRE.

M. le Chevalier de Majean, Commandant.

OBERNHEIN.

M. le Chevalier de Bruſſac, Commandant.

SAVERNE.

M. Pellot, Commandant.

Nota. *Il n'y a point de Lieutenans de Noſſeigneurs les Marechaux de France dans le Département d'Alſace.*

XXXVIII. COMTE' DE BOURGOGNE.

Gouvernement General.

1728. M. le Duc de Talard, Gouverneur géneral.
M. le Duc de Duras, commandant le Gouvernement.
M. le Marquis du Chayla, commandant en ſon abſence.

Lieutenant Général.

M. le Duc de Randan.

Lieutenans de Roi.

M. le Marquis de Gambais, *d'un Bailliage.*
M. Dupuis Vauban fils, *d'un Bailliage.*
M. de Bory, *d'un Bailliage.*
M. Peliſſier, *d'un Bailliage.*

Lieutenans des Maréchaux de France.

M. Henrion de Magnoncourt, à Vezoul.
M. Vernier de Byans, à Ornans.

Grands Baillis d'Epée.

M. de Beaubretant, d'Amont ou de Gray.
M. le Marquis de Montaigu, de Beſançon.
M. le Marquis de Clermont Gallerande, du Milieu, ou de Dole.
M. le Marquis de Beaufremont, d'Aval ou de Salins.

GOUVERNEMENS.

BESANÇON.

M. le Duc de Tallard, Gouverneur.
M. de la Tour Fraquier, Lieutenant de Roi.
M. Dubos, Major.
M. Eſprit, Capitaine, Premier Aide-major
M. Denis, Second Aide-major.
M. de Saint Sauveur, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.
M. de Cambel, Second Capitaine des Portes.

Citadelle de BEZANÇON.

M. le Duc de Tallard, Gouverneur.
M. de Saint Geron, Lieutenant de Roi.
M. de la Briere, Major.
M. de Contencuil, Aide-major, & Capitaine des Portes.
Et un Aumonier.

Contreſcarpe de la Citadelle DE BESANÇON.

M. de la Chaiſe, Aide-major.

FORT-GRIFFON.

M. des Caves, Commandant.
M. de Pilles, Aide-major, & Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

SALINS.

M. le Comte de la Motte Houdancourt, Gouverneur.

M. de Bauveset Tourtous, Lieutenant de Roi.

M. Mesnard, Major.

M. de Tourtate fils, Aide-major, & Capitaine des Portes.

Fort SAINT ANDRE'.

M. de Verseil, Commandant.

M. Justin de Mennery, Lieutenant de Roi.

M. de Baume, Major.

Et un Aumonier.

FORT-BLIN.

M. de Gargas, Commandant.

M. des Marey, Aide-major, & Capitaine des Portes.

Et un Aumonier.

Chasteau de JOUX, *& Ville de* PONTARLIER.

M. de Bearnez, Gouverneur.

M. de Ras, Lieutenant de Roi.

M. de la Duranti, Major.

M. Sibille, Aide-major.

M. de la Chapelle, Capitaine des Portes, & Aide-major de la Ville de Pontarlier.

Et un Aumonier.

DOLE.

M. de Versel fils, Gouverneur.

M. de Marcelot, Major.

Chasteau de BLAMONT, *& les Terres de* CLEMONT, HERICOURT & CHASTELOT.

M. le Comte de la Tour de Mans, Commandant.

M. de la Chenaye, Aide-major.

VESOUL.

Messieurs du Magistrat, Gouverneur.

LURE.

M. de Vault, Gouverneur.

SAINT HYPOLITE.

Sur le Doux dans la Montagne.

M. le Baron de l'Espérance, ci-devant Commandant, supprimé le premier Mars 1727. Le Roi conserve audit Sieur Baron de l'Espérance six cens livres de pension par année.

XXXIX. LORRAINE ET BARROIS.

Gouvernement General.

1737. M. le Duc de Fleury fils, nommé par le Roi de Pologne, Gouverneur Général, & déclaré par le Roi le 25. Octobre 1737.

GOUVERNEMENS.

NANCY.

Ville Haute & Basse.

M. le Chevalier de Prema-

rest, Lieutenant de Roi, commandant pour le Roi de Pologne.

M. Husson, Major de la Ville Haute.

M. Dupont, Major de la Ville-neuve.

M. Roland, Aide-major de la Ville-neuve.

M. de Blamecourt, Capitaine des Portes, titre d'Aide-major.

Citadelle de NANCY.

M. de la Ferriere, Commandant pour le Roi de Pologne.

M. de Comoirant, Aide-major.

Chasteau de BAR.

M.
commandant pour le Roi de Pologne.

LES ZARGUEMINES.

M. de l'Isle, commandant pour le Roi de Pologne.

Ville, Chasteau & Comté de BICTHE.

M. des Bournais, Brigadier, commandant pour le Roi de Pologne.

MESSIEURS LES OFFICIERS Generaux, principaux Commandans en l'absence des Gouverneurs Generaux des Provinces, Lieutenans des Marechaux de France, en titre d'office & par commission de Nosseigneurs, Grands Sénechaux, Grands Baillis d'Epée pour la Noblesse, dans les Bailliages Royaux du Royaume, ainsi que Messieurs les Officiers des Etats Majors des Places de Guerre, ci-dessus détaillés, dont quelques noms sont restés en blanc, ou qui peuvent avoir été obmis, que l'on n'a pû sçavoir; sont suppliés d'envoyer, s'il leur plaît, au Sieur Lemeau de la Jaisse, Auteur, ruë de Guenegaud près le Pont-neuf, à Paris, leurs noms, qualités, & Pays dépendans du Service de leurs Charges & Dignités, dans le courant de l'année prochaine 1740. en affranchissant leurs lettres par la Poste, afin qu'il puisse les rétablir exactement dans son septiéme Abregé Militaire, qui paroîtra en Janvier 1741. pour plus de perfection.

EXTRAIT DE L'EDIT DE LOUIS XIV.

PORTANT Création de Lieutenans de Messieurs les Maréchaux de France, en titre d'Offices formés en chacun Bailliage Royal & Sénéchaussée du Royaume, avec un Garde de la Connétablie des Maréchaussées de France.

Donné à Versailles au mois de Mars, 1693.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A tous Présens & à venir, SALUT. Comme il n'est rien de plus important dans un Etat, que de maintenir les Sujets qui le composent dans une union parfaite, Nous avons, depuis notre avénement à la Couronne, recherché tous les moyens possibles d'abolir entiérement les Duels, & d'entretenir parmi notre Noblesse, la concorde si nécessaire au repos de l'Etat, & au bonheur des Familles particulieres; aussi, de toutes les graces dont il a plû à DIEU de Nous combler, Nous avons été moins touchés des avantages remportés à la Guerre, & de la Paix plus d'une fois donnée à l'Europe, que de la tranquillité que Nous avons établie dans notre Royaume, en abolissant les combats particuliers, & en conservant à notre Noblesse un sang qu'elle fait gloire de répandre pour notre service. C'est dans la vûe d'entretenir un Réglement si nécessaire, & d'arrêter le cours des querelles dans leur source, qu'en renouvellant par notre Edit du mois d'Août 1679. les Ordonnances des Rois nos Prédécesseurs & de Nous, Nous avons permis à nos Cousins les Maréchaux de France, de commettre dans chacun des Bailliages, & Sénéchaussées de notre Roïaume, une ou plusieurs personnes, qui puissent terminer les différends qui surviendront entre les Gentilshommes, ou les envoyer à nos Cousins les Maréchaux de France. L'utilité de ce Réglement Nous a paru si grande, que, pour attacher encore plus à leurs fonctions ceux qui seront préposés pour être Juges du Point-d'Honneur, Nous avons estimé à propos de créer en titre d'Office dans chaque Bailliage & Sénéchaussée de notre Roïaume, des

Lieutenans de nos chers & bien amés Cousins les Maréchaux de France. A CES CAUSES, & autres, à ce Nous mouvans, & de notre certaine science, pleine puissance & autorité Royale, Nous avons par le présent Edit perpétuel & irrévocable, créé & érigé, créons & érigeons en titre d'Office formé, en chacun Baillage & Sénéchaussée de notre Royaume, un Lieutenant de nos très-chers & bien amés Cousins les Maréchaux de France, pour connoître & juger les différends qui surviendront entre les Gentilshommes, & autres faisant profession des Armes; soit à cause des Chasses, Droits Honorifiques des Eglises, Prééminences des Fiefs & Seigneuries, ou autres querelles mêlées avec le Point-d'Honneur, &c.

LES Offices ci dessus, dont les Charges n'ont point été levées dans les Provinces, sont ordinairement remplies par commission, & de l'autorité de Nosseigneurs les Maréchaux de France, Juges souverains du Point-d'Honneur.

LESDITS Lieutenans ont rang dans les Cérémonies publiques, immédiatement après les Gouverneurs, Lieutenans Généraux, & Lieutenans de Roi des Provinces du Royaume, conformément à l'Article VI. du présent Edit de Création, qui contient 16. Articles.

LA Jurisdiction des Lieutenans des Maréchaux de France, dans les Provinces, est composée, en chaque Bailliage & Sénéchaussée, d'un Lieutenant, d'un Conseiller-Rapporteur, d'un Secretaire-Greffier du Point-d'Honneur, & de deux Gardes de la Connétablie pour l'exécution des ordres.

GOUVERNEURS DES MAISONS ROYALES,

QUI sont du Corps des Gouverneurs Géneraux des Provinces, attendu qu'ils ne reçoivent d'ordre, que du Roi directement.

En Décembre 1739.

SÇAVOIR:

GOUVERNEMENT ET INTENDANCE DE VERSAILLES, MARLY ET DE'PENDANCES.

M. le Comte de Noailles, Gouverneur.

M. le Maréchal Duc de Noailles, en survivance.

SAINT GERMAIN-EN-LAYE.

M. le Maréchal Duc de Noailles, Gouverneur.
M. le Duc d'Ayen, en survivance.

COMPIEGNE.

M. le Duc d'Humieres, Gouverneur.

LA MEUTE, MADRID & BOIS DE BOULOGNE.

M. le Marquis de Beringhen, Gouverneur.

MEUDON.

M. le Marquis de Chancenay, Gouverneur.

FONTAINEBLEAU.

M. le Marquis du Montmorin, Gouverneur.

CHAMBORD.

M. le Marquis de Saumery, Gouverneur.

MONTCEAUX.

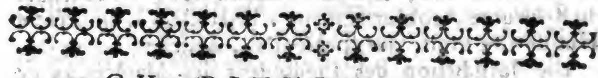
M. le Comte d'Evreux, Gouverneur.

VINCENNES.

M. le Marquis du Chastelet, Gouverneur.

CHOISY-LE-ROY.

M. le Comte de Coigny, Gouverneur.



CHAPITTRE VIII.

MINISTERE DE LA GUERRE.

En Decembre 1739.

LA DIGNITE' de Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre, fut créée sous Henry II. en 1549.

Monsieur BAUYN D'ANGERVILLIERS, nommé par le Roi le 23. Mai 1728. *à la Cour.*

INTENDANS du Militaire, Justice, Police & Finances, départis dans les Généralités & Provinces du Roiaume, avec leurs Subdélégués chargés de ce détail, créés sous Louis XIII. en 1635. nommés Commissaires du Roi, anciennement connus sous le Regne d'Henri III. en 1577.

Vingt Pays d'Elections.

PARIS, 22. Elections, M. de Harlay, Conseiller d'Etat ordinaire, en 1728, 34. Subdélégués.

AMIENS & ARTOIS, 6. Elections, 8. Bailliages, & une Gouvernance, M. Chauvelin, Maître des Requêtes, en 1731. 22. Subdélégués.

SOISSONS, 7. Elections, M. Bignon de Blanzy, Maistre des Requestes, en 1736. 12. Subdélégués.

ORLEANS, 12. Elections, M. de Baussan, Maistre des Requestes, en 1731. 15. Subdélégués.

BOURGES, 7. Elections, M. Dodard, Maistre des Requêtes, en 1728. 7. Subdélégués.

MOULINS, 7. Elections, M. Bertier de Sauvigny, Maistre des Requestes, en Novembre 1738. 8. Subdélégués.

LYON, 5. Elections, M. Palu, Maistre des Requestes, en Novembre 1738. 5. Subdélégués.

CLERMONT, 6. Elections, M. Rossignol, Maistre des Requêtes, en 1734. 6. Subdélégués.

POITIERS, 9. Elections, M. le Nain, Maître des Requêtes, en 1731. 10. Subdélégués.

LA ROCHELLE, 5. Elections, M. Barentin Maître des Requestes, en 1736. 9. Subdélégués.

LIMOGES, 5. Elections, M. Aubert de Tourny, Maistre des Requêtes, en 1730. 5. Subdélégués.

BORDEAUX, 5. Elections, M. Boucher, Président Honoraire en la Cour des Aides de Paris, en 1720. 9. Subdélégués.

TOURS, 16. Elections, M. de Lesseville, Maistre des Requêtes, en 1731. 16. Subdélégués.

PAU, AUSCH & BEARN, 5. Païs d'Etats, 9. Païs & Villes abonnés, & 6. Elections, M. de Saint Contest, Maître des Requêtes, en 1737. 29. Subdélégués.

MONTAUBAN, 6. Elections, M. Pajot, Maître des Requêtes, en 1724. 16. Subdélégués.

DAUPHINÉ, 6. Elections, M. de Fontanieu, Maître des Requêtes, en 1724. 13. Subdélégués.

CHAALONS, 12. Elections, M. le Pelletier de Beaupré, Maître des Requestes, en 1731. 15. Subdélégués.

ROUEN, 14. Elections, M. de la Bourdonnaye, Maistre des Requêtes, en 1732. 17. Subdélégués.

CAEN, 9. Elections, M. Aubery de Vastan, Maître des Requêtes, en 1710. 10. Subdélégués.

ALENÇON, 9. Elections, M. Lallemant de Levi-

gnes, Maiſtre des Requeſtes, en 1726. 10. Subdélégués.

Quatre Pays d'Etats.

BRETAGNE, 9. Diocéſes, M. de Pont-Carré de Viermes, Maiſtre des Requêtes, en 1734. 14. Subdélégués.

PROVENCE, 20. Vigueries, M. des Galloys de la Tour, Premier Préſident du Parlement d'Aix, en 1734. 37. Subdélégués.

LANGUEDOC, 23. Diocéſes, M. de Bernage de Saint Maurice, Conſeiller d'Etat, en 1717. 26. Subdélégués.

DUCHE' DE BOURGOGNE, 23. Bailliages Royaux, M. de la Briffe, Conſeiller d'Etat, en 1712. 33. Subdélégués.

Six Pays conquis.

ROUSSILLON, 3. Vigueries, M. Bauyn de Jalais, Maître des Requêtes, en 1730. 9. Subdélégués.

COMTE' DE BOURGOGNE, 14. Bailliages, M. de Vanolles, Maiſtre des Requeſtes, en 1734, 15. Subdélégués.

METZ, 8. Païs Meſſin, M. de Creil de Bournezeau, Maître des Requêtes, en 1721. 17. Subdélégués.

ALSACE, 25. Bailliages & 27. Prevôtés, M. Feydeau de Brou, Conſeiller d'Etat, en 1728. 59. Subdélégués & Baillis Royaux.

FLANDRES, 13. Subdélégations, M. Bidé de la Grand-Ville, Maiſtre des Requeſtes, en 1730. 13. Subdélégués.

HAYNAULT, 7. Gouvernemens & 3. Prevôtés, M. Moreau de Seychelles, Maiſtre des Requêtes, en 1728. 11. Subdélégués.

LORRAINE & BARROIS, M. de la Galayſiere, Maiſtre des Requêſtes, Intendant, nommé par le Roi le 8. Novembre 1736. Chancelier, & Garde des Sceaux du Roi de Pologne, *à Luneville.*

COMMISSAIRES PROVINCIAUX,

Ordonnateurs & ordinaires des Guerres, pour la conduite, police & discipline des Troupes, employés dans les Départemens & Places de Guerre du Royaume, en Décembre 1739. originairement créés en titre d'Office sous Louis XIII. en 1635.

PRESTATION DE SERMENT,

que doit faire un Commissaire des Guerres, entre les mains d'un Maréchal de France, pour sa réception.

LE Commissaire doit être debout, l'épée au côté, la main droite nuë & levée, & l'autre gantée.

VOUS jurez & promettez à DIEU le Créateur, de bien & fidelement Servir le Roi en la Charge & Office de Commissaire des Guerres, dont Sa Majesté vous a pourvû.

QUE si vous apprenez qu'il se passe quelque chose contre le service du Roi, vous en avertirez aussi-tôt vos Supérieurs, & ceux qui commanderont dans les Païs où vous serez employé.

QUE vous ne prendrez aucuns Gages ni Pensions d'aucuns Princes & Seigneurs, que de Sa Majesté.

AINSI vous le jurez & promettez, &c.

DEPARTEMENS de 1739. à 1740.

FLANDRES.

7. *Commissaires.*

M. Segent pere, Doyen des Commissaires des Guerres, & M. Segent fils, Ordonnateur à Dunkerque, Bergues & Gravelines.

M. de Saint Martin, Ordonnateur, à Lille.

M. Denis, à Lille.

M. Desmay, Ordonnateur, & M. Charpentier Daugy, à Douay & Forts.

M. du Mourier, à Cambray & Bouchain.

PICARDIE & ARTOIS.

6. *Commissaires.*

M. Porée, à Abbeville.

M. Durvillé, Provincial à Amiens, Corbie & Doulens, Hesdin, Abbeville, Montreüil & St. Vallery.

M.

M. Manchon, à Arras, Bethune & Bapaume.

M. l'Evêque de Rocqueville, à Aire & Saint Venant.

M. Bonny de la Vergne, à S. Omer.

M. de Billy, à Calais, Guigne, Boulogne & Ardres.

M. de Kessel, Ordonnateur à Peronne, Ham & Saint Quentin.

SOISSONNOIS.

2. *Commissaires.*

M. Bonnet de Prassigny, à la Fere, Guise, & Plat-Pays du Soissonnois, &c.

M. Seroux, à Compiegne, y réside.

HAINAULT.

8. *Commissaires.*

M. Valicourt de Menil, Provincial à Valenciennes & Condé.

M. Laurent, & M. Valicourt de Serenvillers, à Valenciennes & Condé.

M. Dalez de Corbet, à Avenes & Landrecy.

M. de Sainte Marie, Provincial à Maubeuge.

M. de Carret, au Quesnoy.

M. de la Tuillerie, à Philipeville & Mariembourg.

M. du Buisson, à Charlemont & Givets.

CHAALONS.

4. *Commissaires.*

M. de Crancé, Provincial, Ordonnateur, à Mezieres & Frontieres de Champagne, à Sedan.

M. Galland, Provincial, à Rocroy, Charleville & Mezieres.

M. de Morvilliers, & M. de Courdoumer, à Chaalons & Plat-pays.

PAYS MESSIN, & LORRAINE.

14. *Commissaires.*

M. Blay de Monrozier, à Sedan & Stenay, Mouson, Carignan & Boüillon.

M. Ysarn, à Longwy, Montmedy, Marville, Damvilliers, &c.

M. Descartes pere, à Verdun & environs.

M. Reynod de Saint Prin, Provincial à Thionville, Rodemack & Sirck.

M. du Laurent, à Sarrelouis & environs.

M. Descartes fils, Ordonnateur à Metz.

M. de Châteauvillard, à Metz.

M. Pichon de Fontaviere, à Metz.

M. de Pange, à Metz.

M. Dalmas, Provincial, à Nancy & Plat-Pays de Lorraine.

M. Geoffroy, Ordonnateur, à Nancy & Luneville.

M. de Liepure, à Toul, Vic, Marsal & Moyenvic.

M. Tourolle de Belloup, à Phazlbourg, Sarrebourg, La-Petite-Pierre, &c.

M. Morlet, à Bitche, &c.

ALSACE.

12. *Commissaires.*

M. Gayot, Provincial Ordonnateur à Strasbourg & Citadelle.

M. Germain, à Strasbourg *idem.*

M. Lassault, à Strasbourg, *idem.*

M. le Baron de Fregwal, à Strasbourg, *idem.*

M. de Sainte Marthe, à Hagueneau & Lictemberg.

M. de Ville & M. de Cheneviere, à Landau, Lautterbourg & Wissembourg.

M. Largilliere, au Fort Louis du Rhin.

M. Baudouin pere, Provincial, M. Baudouin fils, à Colmar, Scheleftat & Neuf-Brisak.

M. Payen, à Huninghen & Château de Landscron.

M. Cappe, à Betfort & Château de Blamont.

COMTE' *de* BOURGOG.

8. *Commissaires.*

M. de Marivat Provincial Ordonnateur, & M. son fils, Commissaire conjointement, à Besançon & Fort Griffon.

M. Villiers pere, M. Villiers fils, à Vezoul, Lure & Plat-Pays.

M. Ruelle, & M. Danin, à Dole, Gray & Bailliages.

M. du Montet de la Colonge pere, & M. de la Colonge fils, à Salins, Arbois, Poligny, &c

DUCHE' *de* BOURGOG.

2. *Commissaires.*

M. Erasans, à Dijon.

M. Colmont, Provincial, à Châlons-sur-Saône, & Auxonne.

LYONNOIS.

1. *Commissaire.*

M. Broutin, Lyon, Plat-Païs & Fort de l'Ecluse.

DAUPHINE'.

6. *Commissaires.*

M. le Chevalier de Murard, Provincial, Ordonnateur, à Grenoble & Arsenal.

M. Chamront, Pont Beauvoisin & Barrault.

M. de Sucy d'Aucourt, à Valence, Montelimart & Crest.

M. Chambonas, à Vienne & Romans.

M. Desguers pere, à Briançon, Forts, & Gueyras.

M. le Clet, en Corse, Embrun, & Mont Dauphin, Gap, &c.

PROVENCE.

6. *Commissaires.*

M. de Vaumalle de Valcroissant, à Guillaume, Entrevaux, Digne & Colmars.

M. des Belles, à Barcelonnette, Seyne & Fort St. Vincent.

M. de Riouffe, Monaco, Antibes, & Isle Sainte Marguerite.

M. Portalis, Toulon, Grosse Tour & Saint Tropez.

M. l'Enfant, Provincial, Intendant de Mourgues, à Aix, Marseille, Châteaux d'Iffs, Pomegue, Ratonneau & Tour de Bouc.

M. Robineau, Apt, Forcalquier & Sisteron.

EN L'ISLE DE CORSE.

8. *Commissaires.*

M. Peloux de Rorebel, Ordonnateur.

M. le Villeurnoys, Provinc.

M. Eysseris; M. le Tellier; M. Bonnier de St. Cosme, Provincial; M. Goury de Champgrand; M. le Clet; & M. Briais.

LANGUEDOC.

7. *Commissaires.*

M. Marmier du Prignan, Provincial, à Montpellier, Cette, &c.

M. le Noir de Maubuisson, Ordonnateur à Montpellier, &c.

M. de Sevigny pere, & M. de Sevigny fils, au Saint Esprit & Château de S. André de Villeneuve-lez-Avignon.

M. Richard de Gaix, à Castres, &c.

M. de Fossieres, à Lodeve, Beziers, &c.

M. Cambis de Fonds, à Allais & Vivarais.

ROUSSILLON.

4. *Commissaires.*

M. Dathose, Ordonnateur & M. de la Boexiere, à Perpignan, Collioure, Bellegarde, Prat de Mouillou, Villefranche & Salces.

M. Renaut, au Mont-Louis & Fort des Bains.

M. Thibaut, Pays de Foix & Pamiers.

AUCH & BEARN.

3. *Commissaires.*

M. du Barbier pere, Provincial, Ordonnateur, M. du Barbier fils, à Bayonne, Socoa, Andaye, & Château de Dax.

M. de la Mezandiere Bernard, à Saint Jean-Pied-de-Port, Navareins, Auch, Lourdes, & la Généralité.

BORDEAUX.

3. *Commissaires.*

M. Subtil, Provincial à Bordeaux & Généralité.

M. Coüet de Montour, à Bordeaux & Généralité.

M. Cheverry pere, à Blaye, Fort de Medoc & Perigord.

MONTAUBAN.

3. *Commissaires.*

M. Broichot, à Montauban, Généralité & Election de Cahors.

M. Prodejac de Rennes, à Milhault

M. Couppy, à Montauban, Election de Ville-Franche & de Figeac.

AUVERGNE.

2. *Commissaires.*

M. Moignon, à Clermont, & Plat-Pays de la Généralité.

M. le Chevalier de Boncourt, Généralité de Riom & Clermont.

MOULINS.

1. *Commissaire.*

M. Gagneraux, à Moulins & Généralité.

LIMOSIN.

2. *Commissaires.*

M. de Rochebrune, à Limoges & Généralité.

M. de la Vergne, à Angoulesmes.

LA ROCHELLE.

4. *Commissaires.*

M. de Saint Estéve, Provincial à la Rochelle.

M. Valliet, Provincial à l'Isle de Ré & Fort de la Prée.

M. Pelissier de la Barre, à Saintes, Brouages, Isle d'Oleron, Isle d'Aix, Fort de Fouras, & Généralité de la Rochelle.

POITIERS.

2. *Commissaires.*

M. Dubois, Provincial à Poitiers & Généralité.

M. vacant, à Niort, Fontenay-le-Comte, &c.

BOURGES.

1. *Commissaire.*

M. le Bel, à Bourges & Généralité.

TOURAINE.

3. *Commissaires.*

M. de la Niverdiere, Provincial à Tours.

M. Baraudin, à Loches, Saumur & Generalité.

M. Milon, à Angers, & la Touraine.

BRETAGNE.

6. *Commissaires.*

M. Princé, à Nantes & Pays Nantois.

M. Seroux de Biscourt, à Brest, Evêchés de Quimper & de Leon

M. de Porée d'Allion, à Belle-Isle.

M. Houvet, à l'Orient, Vannes & Port-Louis.

M. Pivron de Morlat, Provincial à Saint Brieux, Carhaix, Saint Malo & Dinant.

M. Vedier, Evêchez Rennes & de Dol.

CAEN.

1. *Commissaire.*

M. de la Neuville, à Caën, la Hougue & Généralité.

ALENÇON.

1. *Commissaire.*

M. de Farcy d'Ozonville, à Alençon & Généralité.

ROUEN.

2. *Commissaires.*

M. d'Arthieulle, Ordonnateur, & M. Heron, Rouen, Havre, Dieppe, Honfleur, & dans la Généralité.

ORLEANS.

2. *Commissaires.*

M. la Vigne, & M. Laloé du Londel, à Orléans, Chambord & Généralité.

A LA COUR.

M. de Briquet, Chevalier de Saint Michel, Commissaire ordinaire des Guerres.

M. de Fumeron de Verrieres, Commissaire ordinaire des Guerres.

PARIS.

6. *Commissaires.*

M. Planteroze, Syndic Général & Provincial en la Généralité.

M. Hocquard, Ordonnateur.

M. de Farcy, Ordonnateur en la Généralité.

M. Frenier, M. Chatre de Cangé, Ordonnat. M. Desprez, } ordinaires.

M. le Vasseur, seul Controlleur Provincial des Guerres, en la Généralité de Paris.

Plus : Il y a huit Commissaires ordinaires des Guerres, nommés de droit par le Premier Prince du Sang, & par les sept Maréchaux de France, qui sont à présent.

Avec le surplus de Messieurs les Commissaires ordinaires des Guerres en Charge & Office, non employés par la Cour en 1739.

Il y a aussi 140. Controlleurs tant Generaux qu'Ordinaires des Guerres en Charges & Offices dans le Royaume, dont partie sont en résidence dans les Places, pour être presens aux Revûes des Troupes faites par les Commissaires des Guerres, & les signer conjointement pour être envoyées à la Cour.

TRE'SORIERS GENERAUX en Charge & par Commission du Roi, attachés au Militaire de France, résident à Paris, ainsi que leurs Controlleurs Généraux, en Décembre 1739.

Tresoriers Generaux de l'Ordinaire des Guerres, de la Gendarmerie, & des Troupes de la Maison du Roi à Paris.

M. le Prestre, ancien.

M. du Pille, alternatif.

Controlleurs desdits Tresoriers.

M. Tisserand, premier ancien.

M. Legrés, second ancien.

M. de Gonore, alternatif.

Trésoriers Generaux de l'Extraordinaire des Guerres.

M. Durey de Sauroy, ancien.

M. Cordier de Launay, alternatif.

M. Moufle, triennal.

Controlleurs Generaux de l'Extraordinaire des Guerres.

M. de Bouraffé de Vancé, premier ancien.

M. du Chesne du Candoire, second ancien.

M. Gestard.
M. Parque.
M. de la Barre.
M. Potier.
} alternatifs.

Trésoriers Generaux des Marechaussées de France.

M. Gagny, ancien.

M. Bourgevin, alternatif.

Controlleurs desdits Trésoriers.

M. Charpentier, ancien.

M. du Tremblay, alternatif.

Trésoriers Generaux & Payeurs des Invalides.

M. le Riche, ancien.

M, Perichon, alternatif.

Trésorier General des Gratifications des Troupes.

M. de la Faye, ordinaire.

Trésoriers de la Prevôté de l'Hôtel du Roi.

M. le Foin, ancien & alternatif.

M. Perrier, triennal.

Controlleur General de l'Artillerie, à l'Arsenal de Paris.

M. Garnier de Montigny.

Trésorier General de l'Artillerie.

M. Hocquart.

Trésorier General des Fortifications.

M. Rondé.

TRE'SORIERS PROVINCIAUX & Particuliers de l'Extraordinaire des Guerres, par commission des Trésoriers Generaux, résidens dans les Places des Départemens & Généralités du Royaume, pour l'exercice de M. de Sauroy, Trésorier Général pendant l'année 1740.

GENERALITE' DE PARIS.

M. Sainctmare le fils à Paris.

PICARDIE.

M. de Chasteauneuf, Provincial, à Amiens Peronne, Mondidier, & Roye. M. Fougeret réside à Peronne,

M. Belot, à Sant Quentin.
M. l'Etang de Richemont, à Abbeville.
Calais, Boulogne & Ardres, M. le Vieux du Noquet, à Calais.
M. Boudou, à Montreuil sur Mer.
M. de Montauber, à Doulens.

ARTOIS.

M. de Mazel, Provincial à Arras.
M. Joyneau, à Bethune.
Aire & Saint Venant, M. Bontemps de Montreuil réside à Aire.
M. Oudet, à Saint Omer.
M. Matissart, à Hesdin.
M. Savary de Ganges, a Bapaume.

FLANDRES.

M. de Montjamont, Provincial à Lille.
M. Dorigny, à Douay, Cambray & Bouchain.
M. Glatigny de Grandchamp, réside à Cambray.
M. Hardy, à Bergues, Gravelines & Dunkerque.
M. Martin réside à Dunkerque.

SOISSONS.

M. de Mainville, Provincial à Soissons.

HAYNAULT.

M. Robillard, Provincial à Valenciennes.
M. Rolland, à Maubeuge.
M. Vabois, au Quesnoy.
Charlemont, Givets, Philippeville & Mariembourg, M. Moufle de Georville réside à Philippeville.
M. Chapelle, à Landrecies.
M. de Laleu, à Avesnes.
M. Vaucher, à Condé.

CHAMPAGNE.

M. de Rozieres, Provincial à Châlons.
M. la Ramée, à Rocroy.
Mezieres & Charleville, M. Derval réside à Mezieres.

3. EVESCHE'S.

M. Thomas, Provincial à Metz.
Sedan & Bouillon, M. Andrieux réside à Sédan.
M. le Febvre, à Verdun.
M. Patiot, à Thionville.
Marsal & Vic, M. Brusselet réside à Marsal.
M. Morin, à Montmedy.
M Gamba, à Toul.
M. Maréchal, à Phalzbourg.
M. Mergey, à Lonwy.
M. Chastel, à Sarrelouis.

LORRAINE.

M. Corvisier réside à Nancy.

BITCHE.

M. Berston de la Doüe.

ALSACE.

M. Bontemps, Provincial à Strasbourg.
M. Gayot de Belombre, au Fort-Louis du Rhin.
Schelestat & Colmar, M. Guillier réside à Colmar.
M. Jadart, à Hunenghen.
M. Fourquin, au Neuf Brisack.

M. Joannes, à Betfort.
M. Antoine, Sieur de Cointoux, à Haguenau.
Landau, Lauterbourg & Weissembourg, M. le Pere réside à Landau.
COMTE' de BOURGOG.
M. de Fleury, Provincial à Besançon.
M. Jourdain, à Gray.
M. Girod, à Salins.
M. de la Ramisse, à Dole.
M. Courvoisier, à Lons le Saunier.
DUCHE' de BOURGOG.
M. Marillier d'Auxilly, Provincial à Dijon.
M. Disson, à Châlons-sur Saonne.
M. Prieur, à Auxonne.
M. Boüillet de Noyron, au Fort de l'Ecluse, réside à Belley.
LYONNOIS.
M. Dodard, Provincial à Lyon.
NORMANDIE.
M. Robillard de Peronville, Provincial à Rouen.
M. Poret de la Haulle, Provincial à Caën.
M. de Cullant, Provincial à Alençon.
BERRY.
M. Roger de Cologne, Provincial à Bourges,
ORLEANNOIS.
M. le Clerc, Provincial à Orleans.
TOURAINE.
M. Chesnon de Villy, Provincial à Tours.
LIMOSIN.
M. de Clerval, Provincial à Limoges.
M. l'Huillier, à Angoulesme.
BOURBONNOIS.
M. Cavalier, Provincial à Moulins.
AUVERGNE.
M. de Roquecave, Provincial à Clermont.
PAYS D'AUNIS.
M. Coquille, à la Rochelle.
BRETAGNE.
M. Arnauld, Provicial à Rennes.
St. Malo & Port-Louis, M. Arnauld y commet.
M. de Voisins, à Brest.
M. Desnoyers, à Belle-Isle.
GUYENNE.
M. Gallois, Provincial à Bordeaux.
AUCH.
M. de la Salle, Provincial à Pau.
M. Fournier, à Auch.
M. Juvigny, à Bayonne.
POITOU.
M. Forien, Provicial à Poitiers.
LANGUEDOC.
M. Lamouroux, Provincial à Montpellier.
M. Garcin, Provincial à Montauban.
PROVENCE.
M. Boze, Provincial à Aix.
Mourgues & Monaco, M. Belin de Langlotiere réside

à Monaco.

M. Olivier, à Marseille.

M. Bilet, à Toulon.

M. Pelhon, à Antibes.

ISLE DE CORSE.

M. Guerin, Provincial à la Bastia.

DAUPHINÉ.

M. Lamamye de Clairac, Provincial à Grenoble.

ROUSSILLON.

M. Canclaux, Provincial à Perpignan.

M. de Marange, au Mont-Louis.

INGENIEURS ORDINAIRES. DU ROY.

SOUS la direction du Ministre de la Guerre, employés à la suite des Camps & Armées de Sa Majesté.

En Décembre 1739.

MOnsieur le Comte de l'Illiers, Brigadier d'Infanterie.

M. Naudin l'aîné, Capitaine réformé au Régiment de Piémont, Garde des Plans & Cartes du Ministre de la Guerre, à la Cour.

M. Barbier, Capitaine réformé au Régiment d'Orléans Infanterie.

M. Naudin le cadet, Capitaine réformé au Régiment de Piémont.

M. Cordier, Capitaine réformé au Régiment de la Marine.

M. Denis, Lieutenant réformé, *idem*.

M. Paret, Lieutenant réformé au Régiment de Champagne.

M. Roussel, Lieutenant réformé au Régiment de la Marine.

M. Villaret, Lieutenant réformé, *idem*.

M. Naudin fils, Lieutenant réformé, *idem*.

M. de la Vigne, Ingénieur & Pensionnaire du Roi.

BUREAU DE LA GUERRE A LA COUR.

En Décembre 1739.

M. Alexandre. La proposition aux Etats Majors des Places, aux Emplois vacans dans tous les Régimens; les Croix & les Pensions sur l'Ordre Militaire de Saint Louis, &c.

M. de Briquet. L'Expédition des Provisions des Etats Majors des Places, la discipline des Troupes, les corres-

pondances militaires, & parties des affaires du Département de la Guerre, &c.

M. d'Heu. Le détail de la marche des Troupes par Etapes, rétablies en Janvier 1718. & autres détails militaires.

M. du Chiron. Celui de la Solde des Troupes, Pensions, Dons & Brevets des Gens de Guerre, &c.

M. Marie. L'Expédition des Arrêts, & des Ordres du Roi, & le détail d'une partie des Provinces pour les affaires contentieuses, &c.

M. de Saint Jacques. Le détail des Retenuës des Officiers, & délits militaires, &c.

M. de Chasteauvillard. Le détail de l'Artillerie, des Fortifications, des Maréchaussées, Vivres & Fourages aux Troupes du Roi, &c.

M. de Rochas. Le détail des Milices, des Hôpitaux, des Uniformes des Troupes, Lits, Bois & Lumieres, &c.

BUREAU DE LA GUERRE
A PARIS.
En Décembre 1739.

M. Berthelot Duchy, Directeur & Intendant de l'Hôtel Royal des Invalides, a sous ses ordres les deux Bureaux des Déserteurs, & du Controlle des Signalemens des Soldats, Cavaliers & Dragons des Troupes du Roi.

M. le Trosne, Chef du Bureau des Déserteurs, &c.

M. Desecots, Chef du Bureau du Controlle, &c.

M. de la Faye, Premier Commis, chargé du dépôt de la Guerre, à l'Hôtel Royal des Invalides.

DE'PENDANS du Ministre de la Guerre, audit Hôtel Royal.

IL y a aussi un Bureau composé d'un Conseiller d'Etat & de quatre Maitres des Requestes, pour juger les contestations au sujet des Pensions d'Oblats, ou de Religieux Laïs, attribués à l'Hôtel Royal des Invalides, dont le Ministre de la Guerre est Président.

M. Bridon, Chef du Bureau des Oblats.

M. Brunet, chargé par le Ministre de la Guerre, du recouvrement des Pensions des Officiers des Troupes du Roi, dans les Provinces du Royaume; il tient son Bureau à Paris, ruë Beauregard, près la Ville-neuve.

SUITE DU JOURNAL HISTORIQUE DU MILITAIRE DE FRANCE.

Jusqu'à la fin de Décembre 1739.

Quoiqu'il soit dit par un Nota , *page* 21. *de cette premiere Partie, que l'Auteur ne donnera la suite du Journal de* 1739. *qu'au mois de Decembre* 1740. *cependant il a jugé à propos de l'ajouter à la fin de cette même Partie , afin d'y comprendre le Journal entier de cette année.*

NOVEMBRE 1739.

18. De Génes. Neuf Officiers des Troupes Françoises qui sont en Corse , ont passé ces jours-ci par cette Ville, pour se rendre en France. On a reçu de la Bastia des lettres dattées du 31. du mois dernier, & du 7. de ce mois, par lesquelles on a appris que le 27. le Marquis de Maillebois y étoit arrivé avec le Marquis du Chastel; que le lendemain ce Général avoit été indisposé, mais que le jour du départ du dernier Courier il se portoit bien ; qu'avant de se rendre à la Bastia , il avoit visité les principaux Postes , & avoit distribué des Quartiers aux Troupes ; qu'il avoit laissé un Bataillon dans la Province de Balagna , & qu'il avoit ordonné au Régiment de Montmorency de venir à la Bastia , où les Régimens de la Sarre , de l'Isle de France , de Foretz & de Flandres , étoient déja depuis quelques jours. Aussi-tôt après l'arrivée du Marquis de Maillebois à la Bastia , tous les Officiers & les Soldats du Régiment Royal-Corse , que le Roi de France a pris à son service , en sont partis pour se rendre à Calvi , & ils doivent s'embarquer incessamment pour passer en France. Le Prevôt de Ziccaro , lequel a reçu ordre de sortir de l'Isle, s'est embarqué avec cinq autres Chefs des Rebelles sur la Felouque, qui porte les lettres de la Bastia à Livourne. Le froid continue d'être très-vif dans ce Pays ; & la Campagne est couverte de glaces & de neiges.

25. Deux Tartannes de la République, à bord desquelles quelques Compagnies du nouveau Régiment Royal-Corse , que Sa Majesté très-Chrétienne a pris à son Service, se sont embarqués à Calvi , & ont fait voile pour la

France, d'où l'on attend à Sanfiorenzo celles qui doivent s'y rendre pour transporter les Hussards. Comme il y a encore de l'autre côté des Montagnes de l'Isle de Corse, quelques Bandits qui ne se sont point soumis, on a fait publier à Sartenne une défense de leur donner aucun azile ni secours; & l'on a posté des Détachemens en divers endroits, pour tâcher de se saisir de ces Vagabons, qui ont avec eux trois Moines, dont on a détruit le Convent.

DECEMBRE.

15. Le Marquis de Roccozel, Lieutenant Général, ayant, à cause de ses infirmités, demandé au Roi la permission de remettre entre les mains de Sa Majesté, la Lieutenance Générale du Roussillon, & le Commandement de cette Province, le Roi les a donnés au Comte de Chatelux, Lieutenant Général.

17. Les Lettres de la Bastia marquent que la Barque du Roi de France, la Legere, en étoit partie pour Calvi, d'où elle devoit faire voile pour retourner à Toulon; mais que le mauvais temps l'avoit obligé de relacher à Livourne : ces lettres ajoutent qu'on avoit ordonné à toutes les Communautés de l'Isle de Corse, de donner dans un terme prescrit une déclaration de tous les Bestiaux qui sont dans leurs Territoires, afin de pouvoir prendre des arrangemens convenables, en cas que la Viande de Boucherie vint à manquer, & que les vents contraires ne permissent pas d'en faire venir de dehors.

26. On continue de jouir d'une parfaite tranquillité dans l'Isle de Corse; toutes les Pieves ont donné, selon l'ordre qu'elles en avoient reçu, un Etat des Bestiaux qui sont dans leurs Territoires. La Fregate Françoise le Zéphir, arriva le 25. du mois dernier à Sanfiorenzo; & les Bâtimens de transport, qu'on attendoit de Toulon pour embarquer les Hussards, sont actuellement à Calvi, où la Barque la Legere, laquelle est destimée à escorter ces Bâtimens à leur retour en France, n'a pu encore se rendre à cause des vents contraires qui l'ont obligée de relâcher à Livourne. Cinq Soldats du Régiment Royal-Corse, ayant déserté, & ayant commis quelques vols à main armée dans la Campagne; on a envoyé à leur poursuite un Détachement de Soldats, qui en a arrêté un, & l'a conduit à Calvi.

Fin du Journal Militaire de 1739. & de la premiere Partie.



SECONDE PARTIE.

CHAPITRE IX.

TROUPES DE FRANCE
Sur pied en Décembre 1739.

MAISON DU ROY.

COMPAGNIES *à cheval & à pied de la Garde ordinaire de Sa Majesté, nommées* MAISON DU ROY, *par* LOUIS XIV. *en* 1671. *anciennement dits* Sergens d'Armes, *ou* Porte-Masses *de la Garde des Rois.*

SON ORIGINE.

De la fondation de la Monarchie Françoise, l'an 420. de JESUS-CHRIST. Nos Rois ont toujours eu des Soldats affectez pour la Garde de leurs Personnes.

LA GARDE ORDINAIRE DU ROY se partage de la maniere qui suit :

GARDES DU DEDANS DU LOUVRE.

LES quatre Compagnies des Gardes du Corps ordinaires, Ecossois & François.

Les Cent-Suisses aussi Gardes du Corps ordinaires.

Les Gardes de la Porte ordinaires.

Les Gardes de la Prevôté de l'Hôtel du Roy, ou Hocquetons ordinaires de Sa Majesté.

A

GARDES DU DEHORS DU LOUVRE.

La Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi.

La Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde du Roi.

La premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.

La seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du du Roi.

Le Régiment des Gardes Françoises.

Le Régiment des Gardes Suisses.

GARDES DU CORPS DU ROY.

Quatre Compagnies à Cheval.



PREMIERE COMPAGNIE ECOSSOISE.

Ne roule point, & marche à la tête de la Maison du Roi.

Elle a conservé son ancien mot du Guet, Amir.

Créée sous Charles VII. dit le Victorieux, en 1440.

UNIFORME. *Habit bleu, paremens, doublure & veste rouges, manches en bottes & poches en pattes, agrémens, bordé & galons d'argent en plein sur le tout, culotte & bas rouges, bandouliere à carreaux de soye blanche & argent, galonnée d'argent, ainsi que le ceinturon, & chapeau bordé d'argent; l'équipage du cheval, de drap rouge bordé d'argent.*

NOAILLES, QUARTIER DE JANVIER.

M. le Maréchal Duc de Noailles, Capitaine, en Février 1707. Par cette Charge est Commandant né de toutes les Troupes de la Maison du Roi.

M. le Duc d'Ayen son fils, en survivance, le 23 Décembre 1731.

ETAT MAJOR GENERAL DES QUATRE COMPAGNIES, A LA COUR,

Créé sous Louis XIV. le 30. Décembre 1666.

M. le Comte de la Billarderie, Lieutenant Général, Major, en Avril 1729.

M. de Champeron, premier Ayde-Major, en Juillet 1729.

M. le Chevalier de Manerbe, second Ayde-Major, en Septembre 1733.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADES.

M. le Marquis de la Billarderie, Lieutenant Général. . 1
M. le Baron d'Escayeul, *Rang de Mestre de Camp*. . . 2
M. le Marquis de Chabannes, Brigadier, ... 3

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADES.

M. le Vicomte de Suzy, *Rang de Mestre de Camp*, . 1
M. le Comte de Tressan, *idem*, ... 2
M. le Marq. de Balincourt, *idem*. 3

EXEMPTS.

M. du Vivier, Ayde-Major de la Compagnie, *Brevet d'Enseigne*, *Rang de Mestre de Camp*, ... 1
M. le Chevalier de Dampierre, *R. de M. de C.* . 2
M. le Baron d'Ordre, *idem*. 3
M. le Comte de Lastic, *idem*. 4
M. le Baron d'Andlau, *idem*, 5
M. le Marquis d'Espinchal, *idem*. . . 6
M. de Pujol, . . . 7
M. le Chev. de Soudeil, 8
M. le Chev. d'Ormesson, 9
M. de Beaucoroy, . 10
M. le Chevalier de Suzy, 11
M. de la Billarderie, fils, 12
M. de Garigues, . . . 13

BRIGADIERS.

M. de Foucault, . . . 1
M. de Morinval, . . 2
M. de Montfalcon, . 3
M. le Chev. de Gaillon, 4
M. de la Roque, . . 5
M. de la Cordiniere, . 6
M. du Moustier, . . 7
M. de Parteville, . . 8
M. de Préval, . . 9
M. de Saint Paul, . 10
M. le Chevalier le Blanc, 11
M. de Javault, . . 12

SOUS-BRIGADIERS.

M. Poinbœuf, . . . 1
M. d'Arnoville, . . 2
M. Vedye, ... 3
M. Amourete, . . . 4
M. Bayard, . . . 5
M. la Roche, . . . 6
M. de Lange, . . . 7
M. Teulier, . . . 8
M. de Crouille, . . . 9
M. le Chevalier de Corn, 10
M. de Faudran, . . 11
M. de Lie, . . . 12

PREMIER HOMME D'ARMES DE FRANCE.

M. de Leclant.

24 GARDES DE LA MANCHE.

M. Guillon, . . . 1
M. de Mons, . . . 2
M. Ricame, . . . 3
M. des Fossez l'aîné, . 4
M. la Roberty, . . . 5
M. Peygueroles, . . 6
M. de Saint Aubin, . 7
M. des Fossez le cadet, . 8
M. de Cabanous, . . 9
M. Lupé, . . . 10
M. Letendar, . . 11
M. de Saint-Martin, . 12
M. de Veillere, . . 13
M. de Vouzy, . . . 14
M. Germiny, . . . 15

M. Doribau, . . . 16
M. de Maneville, . . 17
M. Grateloupe, . . . 18
M. Goupy, ... 19
M. de Verneuil. . . 20
M. la Chapelle, . . 21
M. de la Borie, . . 22
M. Chaumel, . . . 23
M. de Montbel, . 24

6 PORTE-ETENDARTS.

M. Maffe, ... 1
M. Poupart, ... 2
M. de Viſſac, ... 3
M. de Sort, ... 4
M. Bordeaux, ... 5
M. de Saint Aubin, . . 6

Cette Compagnie eſt compoſée de 6 Brigades à 55 Gardes chacune, & de 2 Eſcadrons à 165 Gardes chacun, ſuivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. monte à 330 Gardes, compris 12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, un premier Homme d'Armes de France, 6 Porte-Etendarts, avec 24 Gardes de la Manche dans cette Compagnie Ecoſſoiſe ſeulement près la Perſonne du Roi, ornez d'une cotte d'armes fond blanc, ſemée de fleurs de lys d'or & deviſe du Roi ſurbrodée en plein d'or & d'argent, avec la pertuiſanne à la main, frangée de ſoye blanche & d'argent à lame dorée, avec 6 Trompettes & un Timbalier.

M. Carpentier, Commiſſaire à la conduite.

M. l'Abbé Ythier, Aumônier. M. du Lathier, Chirurgien Major, & un Contrôleur Clerc du Guet, Secretaire de la Compagnie, qui a ſous lui un Garçon.

QUARTIER *ordinaire de cette Compagnie, à Beauvais, Giſors, Montdidier, & aux Andelys.*

Nota. LES TROIS COMPAGNIES FRANÇOISES des Gardes du Corps du Roi, qui ſuivent, roulent ſuivant l'ancienneté de Meſſieurs leurs Capitaines.



PREMIERE COMPAGNIE FRANÇOISE.

Louis XI. cinquante-cinquiéme Roi, fils de Charles VIII. inſtitua cette premiere Compagnie Françoiſe en 1474. de 200 Gardes.

UNIFORME *pareil aux Gardes du Corps Ecoſſois, à l'exception des bandoulieres à careaux de ſoye verte & argent,*

galonnées d'argent ; l'équipage du cheval de drap vert bordé d'argent.

VILLEROY, QUARTIER DE JUILLET.

M. le Duc de Villeroy, Maréchal de Camp, Capitaine, le 22 Avril 1734. survivance en Décembre 1716.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADES.

M. le Comte de Cherisiy, Lieutenant Général, . . 1
M. le Comte de Montesson, Lieutenant Général, . 2
M. le Marquis de Saint-Jal, Brigadier, ... 3

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADES.

M. le Comte de Menou, Brigadier, ... 1
M. le Chevalier de Nestier, *Rang de Mestre de Camp*, 2
M. le Marquis de Castellane, *idem.* 3

EXEMPTS.

M. le Chevalier de Saumery, *Rang de Mestre de Camp*, 1
M. le Marquis de Calviere, Ayde-Major de la Compagnie, *idem*, ... 2
M. le Chev. d'Autichamp, *idem*, ... 3
M. le Chevalier de Varneville, *idem*. 4
M. de Montigny, *idem*. . 5
M. de Rochefort, *idem*. . 6
M. le Ch. de Menou, *idem*. 7
M. de la Ferriere, *idem*. . 8
M. le Chevalier de Champignelles, ... 9
M. de la Cassagne, . . 10
M. le Marquis de Blaru, 11
M. le Marquis de Blangy, 12
M. de Cherisiy, . . . 13
M. le Marié, ... 7
M. de Saint-Paul, . . . 8
M. Tapys, ... 9
M. de Nerval, ... 10
M. Gautier, ... 11
M. Retivaux, . . . 12

BRIGADIERS.

M. de Janis, . . . 1
M. des Gatines, . . . 2
M. Dupuis, . . . 3
M. de la Barthe, . . . 4
M. de la Croix, ... 5
M. de la Cour des Bois, 6

SOUS-BRIGADIERS.

M. de la Cour, ... 1
M. Sabinet, ... 2
M. Formancourt, . . . 3
M. Gonor, ... 4
M. Majaudou, . . . 5
M. Vabre, ... 6
M. du Hauzay, . . . 7
M. Audelin, ... 8
M. Marguery, . . . 9
M. Boisgruel. . . . 10
M. Baulny, . . . 11
M. Caillois, ... 12

6 PORTE-ETENDARTS.

M. d'Armancour, . 1
M. Godel, . . . 2
M. Regniere, . . . 3
M. de Mory, ... 4
M. la Ruelle, ... 5
M. Mascot, ... 6

Composée de 6 Brigades à 55 Gardes chacune, & de 2 Escadrons à 165 Gardes chacun, par l'Ordonnance du

Roi du 8 Janvier 1737. monte à 330 Gardes, compris 12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, & 6 Porte-Etendarts, avec 6 Trompettes, & un Timbalier.

M. Mareſſe, Commiſſaire à la conduite.

M. l'Abbé le Camu, Aumônier. M. Ruffel, Chirurgien Major, & un Contrôleur Clerc du Guet, Secrétaire de la Compagnie, qui a ſous lui un Garçon.

QUARTIER *ordinaire de cette Compagnie, à Soiſſons, Roye, Noyon, & Verneuil-au-Perche.*



Créée ſous Louis XI. fils de Charles VIII. en 1475. forma cette ſeconde Compagnie Françoiſe de 100 Gardes ordinaires, au Pleſſis-lés-Tours.

UNIFORME *pareil aux Gardes du Corps Ecoſſois, à l'exception des bandoulieres à carreaux de ſoye bleue & argent, galonnées d'argent; l'équipage du cheval de drap bleu, bordé d'argent.*

CHAROST, QUARTIER D'AVRIL.

M. le Duc de Bethune-Charoſt, Lieutenant Général, Capitaine en Décembre 1715.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADES.

M. le Marquis de Chazeron, Maréchal de Camp, . . 1
M. le Marquis de Bourdet, Maréchal de Camp, . . 2
M. le Chevalier de Saint André, Maréchal de Camp, . 3

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADES.

M. le Marquis d'Anjoni, Brigadier, ... 1
M. de Caulet de Gramont, *R. de Meſtre de Camp*. . . 2
M. le Marquis de Vernaſſal. *idem*, ... 3

EXEMPTS.

M. deBrecourt, Ayde-Major de la Compagnie, *Br. d'Enſeigne, & R. de M. de C.* 1
M. le Comte de Beaumont, *Rang de Meſtre de Camp*, 2
M. le Comte d'Auger, *idem*, 3
M. le Comte de Martainneville, *idem*. 4
M. le Marquis de Saint Clair, *idem*. 5
M. le C. de Vercel, *idem*. 6
M. le Ch. de S. Clair, *idem*. 7
M. de la Tour, *idem*. . 8

M. le Marquis de Saint Chamant, *idem*. 9
M. de Bonnassio, . . 10
M. le C. de Septmaisons, 11
M. de la Marque, . . . 12
M. de Boisdesmest, . . 13

BRIGADIERS.

M. de Montgermain, . . 1
M. de Saint Padoue, . . 2
M. de Bournusselle, . . 3
M. Magniere, ... 4
M. Collinot, ... 5
M. Penautier, ... 6
M. le Roi, ... 7
M. de Belmont, . . . 8
M. de Cazau, ... 9
M. Marillac, ... 10
M. Tressos, ... 11
M. Mongault, . . . 12

SOUS-BRIGADIERS.

M. Grenat, ... 1
M. Savy, ... 2
M. Chatenay, ... 3
M. Martiniere, . . . 4
M. Berault, ... 5
M. de Saint Paul, . . 6
M. de Relhan, ... 7
M. Maillard, ... 8
M. Bellusiere, ... 9
M. Campagne, . . . 10
M. Bertaud, ... 11
M. Duras, ... 12

6 PORTE-ETENDARTS.

M. Deguilem, ... 1
M. Beranger, ... 2
M. Girardau, ... 3
M. Buret, ... 4
M. Dumont, ... 5
M. Fournier, ... 6

Composée de 6 Brigades à 55 Gardes chacune, & de 2 Escadrons à 165 Gardes chacun, par l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. monte à 330 Gardes, compris 12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, & 6 Porte-Etendarts, avec 6 Trompettes, & un Timbalier.

M. Dionis, Commissaire à la conduite.

M. l'Abbé Boutry, Aumônier. M. Lousteau, Chirurgien Major ; & un Contrôleur Clerc du Guet, Secrétaire de la Compagnie, qui a sous lui un Garçon.

QUARTIER *ordinaire de cette Compagnie, à Coulommiers, Provins, Chambly, Pont Sainte-Mexance, & Senlis.*



TROISIEME COMPAGNIE FRANÇOISE.

François I. cinquante-huitiéme Roi, forma cette troisiéme Compagnie Françoise de 105 Gardes, en Mars 1514.

UNIFORME *pareil aux Gardes du Corps Ecossois, à l'ex-*

ception des bandoulieres à carreaux de soye jaune & argent, galonnées d'argent ; l'équipage du cheval de drap jaune, bordé d'argent.

HARCOURT, QUARTIER D'OCTOBRE.

M. le Duc d'Harcourt, Lieutenant Général, Capitaine en Juin 1718.

LIEUTENANS CHEFS DE BRIGADES.

M. le Chevalier d'Auger, Lieutenant Général, . . . 1
M. le Chevalier d'Aydie, *Rang de Mestre de Camp*, . . 2
M. le Marquis de Digoine, Brigadier, ... 3

ENSEIGNES CHEFS DE BRIGADES.

M. de Mongibault, Brigadier, ... 1
M. le Vicomte de Narbonne, *Rang de Mestre de Camp*, 2
M. le Comte de Vandeuil, *Rang de M. de Camp*, . 3

EXEMPTS.

M. d'Armanville, *R. de M. de Camp*. 1
M. le Marquis de la Luzerne-Briqueville, *idem*. . . 2
M. du Plessis, Ayde-Major de la Compagnie, *idem*. 3
M. le C. de Landreville, *id*. 4
M de Vareil, ... 5
M. de la Plane, ... 6
M. du Thillet, ... 7
M. du Fay, ... 8
M. le Chev. de Voguer, . 9
M. de Guifelin, ... 10
M. le Marq. de Merey, 11
M. le Ch. de Montroux, 12
M. 13

BRIGADIERS.

M. Periez, ... 1
M. Hitier, ... 2
M. Cindrac, ... 3
M. de Roquebert, . . . 4
M. Guyon, ... 5
M. du Lion le cadet, . . 6
M. Guichard, ... 7
M. du Coisset, ... 8
M. Lanabiere, ... 9
M. des Landes, . . . 10
M. du Lyon, ... 11
M. Maréchal, ... 12

SOUS-BRIGADIERS.

M. de Chaugy, ... 1
M. Boussart, ... 2
M. Messas, ... 3
M. Lanclos, ... 4
M. Chavagnac, . . . 5
M. Charezieux, . . . 6
M. d'Armanville, . . . 7
M. de Genevré, . . . 8
M. de Vaussé, ... 9
M. la Baudriere, . . . 10
M. de Tolnas, ... 11
M. la Sigogne, ... 12

6 PORTE-ETENDARTS.

M. la Roquette, . . . 1
M. Billeray, ... 2
M. la Prevotiere . . . 3
M. Dumesnil, ... 4
M. Ruault, ... 5
M. du Peron, ... 6

Composée de 6 Brigades à 55 Gardes chacune, & de 2 Escadrons à 165 Gardes chacun, par l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737, monte à 330 Gardes, compris

12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, & 6 Porte-Etendarts, avec 6 Trompettes, & un Timbalier.

M. Bourgevin, Commissaire à la conduite.

M. l'Abbé Charlier, Aumônier. M. Petit, Chirurgien Major; & un Contrôleur Clerc du Guet, Secrétaire de la Compagnie, qui a sous lui un Garçon.

QUARTIER *ordinaire de cette Compagnie, à Poissy, Vernon, Mantes, & Pontoise.*

MONTANT GENERAL DES IV. COMPAGNIES DES GARDES DU CORPS DU ROY, *en Décembre* 1739.

4 Capitaines Commandans, 12 Lieutenans, & 12 Enseignes Chefs de Brigades; un Major, un premier & un second Aydes-Major à la Cour, 4 Exempts Aydes-Major des Compagnies, 48 Exempts, & un Exempt pour les Cérémonies à la Cour, faisant 84 Officiers supérieurs, à 20 Officiers par Compagnie, 24 Brigades, 8 Escadrons, & 1348 Gardes, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. y compris 48 Brigadiers, 48 Sous-Brigadiers, un premier Homme d'Armes de France, 24 Gardes de la Manche, & 24 Porte-Etendarts, avec 24 Trompettes & 4 Timbaliers; plus, 6 Etendarts blancs, 6 verts, 6 bleus & 6 jaunes, avec Soleil brodé d'or de chaque côté, & broderie d'or & d'argent autour, portant la Devise du Roi *Nec pluribus impar*, frangez & glans or & argent, avec les écharpes de taffetas blanc au haut de la lance dorée.

Il y a 4 Trompettes & un Timbalier pour le Guet, près de la Personne du Roi, avec 10 Gardes, compris un Brigadier ou Sous-Brigadier, détachez par Brigade de chaque Compagnie par Quartier pour la Garde ordinaire du Roi, qui font 54 Gardes du Corps avec 3 Brigadiers & 3 Sous-Brigadiers par Compagnie, & 2 Gardes de la Manche détachez de la Compagnie Ecossoise, montant à 243 Gardes du Corps sur le Guet, y compris les 12 Brigadiers, 12 Sous-Brigadiers, un Fourier ordinaire, & 2 Gardes de la Manche, qui servent par Quartier avec leurs Officiers, lesquels composent un Capitaine de Quartier, 3 Lieutenans, & 3 Enseignes Chefs de Brigades, avec 8 Exempts, près la Personne du Roi.

Plus, 4 Commissaires à la conduite des 4 Compagnies, 4 Aumôniers, 4 Chirurgiens Majors, & 4 Contrôleurs

Clercs du Guet, Secrétaires de chaque Compagnie, qui ont ſous eux 4 Garçons.

Ces 4 Compagnies ſont payées par les deux Tréſoriers Généraux de l'Ordinaire des Guerres, de la Gendarmerie & des Troupes de la Maiſon du Roi, en exercice année pair & impair.



COMPAGNIE DES CENT GARDES SUISSES ORDINAIRES DU CORPS DU ROY, *en Décembre* 1739.

Créée ſous Louis XI. en 1481. & formée ſous Charles VIII. pour ſa Garde ordinaire à pied en 1490.

UNIFORME. *Habit bleu, paremens de velours rouge, doublure rouge & veſte bleue bordée d'or & boutons d'or, garni en plein de la grande Livrée du Roi, ainſi que le baudrier de peau blanche, frangé de ſoye rouge, bleue & blanche, culotte & bas bleux, chapeau bordé d'or, & un nœud de ruban cramoiſi ſur l'épaule droite.*

M. le Marquis de Courtenvaux, Capitaine Colonel en 1719. en fonction en 1734.

M. Dazy, premier Lieutenant François, en 1715.

M. de Reynold, Lieutenant Suiſſe, Juge, tant au Civi qu'au Criminel.

M. de la Chaſteigneraye, Enſeigne Suiſſe, Semeſtre de Janvier.

M. de Villiers, Enſeigne François. M. de la Touche, en ſurvivance, Semeſtre de Juillet.

M. du Vivier, Enſeigne François par Brevet du 25 Mars 1731. & Exempt ordinaire, faiſant les fonctions d'Ayde-Major, créé par le Roi le 26 Septembre 1726. M. Desfageres, en ſurvivance.

EXEMPTS FRANÇOIS, *servans par quartier.*

M. d'Oisy de Crancé, Janv.	M. Theles, . . . Juillet.
M. des Hugeres; M. Renouflc, en survivance, Avril.	M. Girault, . . . Octobre.

EXEMPTS SUISSES, *servans par quartier.*

M. de Manglard, Janvier.	M. Frederic de Villiers, Juill.
M. Costat, ... Avril.	M. Bernard, . . Octobre.

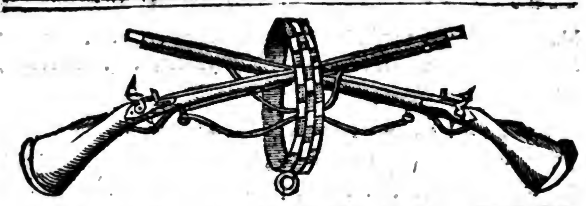
FOURIERS MARE'CHAUX DES LOGIS FRANÇOIS & SUISSES, *servans par quartier.*

M. Billard, Suisse, Janvier.	M. Buffet, Suisse, Juillet.
M. Couté, François, Avril.	M. Domagé, François, Oct.

CETTE Compagnie a le pas sur le Régiment des Gardes Suisses, depuis l'Ordonnance de Louis XIV. de 1655. Elle est composée d'un Capitaine-Colonel François, de 2 Lieutenans François & Suisse, & de 2 Enseignes François & Suisse, d'un Exempt ordinaire Ayde-Major François; de 8 Exempts François & Suisse, & de 4 Fouriers-Maréchaux des Logis François & Suisses, faisant 18 Officiers en corps, avec un Clerc du Guet. Monte à 100 Gardes-Suisses, y compris 6 Caporaux, un Porte-Drapeau, 4 Tambours, & un Fifre, & non compris 18 Vétérans qui sont dispensez du service. Elle est divisée en 6 Escoüades de 16 Gardes Suisses chacune, dont 2 Escoüades de service chaque jour & nuit près le Roy, composées de 30 Gardes Suisses qui font le service conjointement avec les Gardes du Corps, & dont 4 couchent chaque nuit dans la Salle des Gardes; le Drapeau est de taffetas rouge & bleu, aux 4 coins par opposition avec une Croix blanche en travers & les Armes du Roy, peintes en or au milieu, ainsi que les Devises dans les quarrez, & ces mots en or sur la Croix: *Ea est fiducia gentis*, le tout semé de fleurs de lys d'or.

M. l'Abbé Jandin, Aumônier; un Médecin, un Chirurgien, & un Apothicaire à la suite de cette Compagnie, laquelle est payée par les mêmes Trésoriers Généraux des Troupes de la Maison du Roi.

QUARTIER *de la Compagnie, à la Cour.*



COMPAGNIE DES GARDES DE LA PORTE ORDINAIRES DU ROY, *en Décembre 1739.*

Ce sont les plus anciens Gardes de la Maison des Rois, nommez ainsi par la Déclaration de Louis XIV. du 17 Juin 1659. & Lettres Patentes de Sa Majesté du 3 Mai 1675. en faveur de leur Privilege.

UNIFORME, *habit bleu, doublure, paremens, & veste rouges, bandouliere & ceinturon garnis, galonnez & bordez en plein sur le tout par carreaux d'or & d'argent, & chapeau bordé de même, culote & bas rouges.*

M. le Marquis de Croissy, Brigadier, Capitaine en 1723.

QUATRE LIEUTENANS *servans par quartier.*

M. Coté, quartier de Janvier. | M. du Mangin, q. de Juillet.
M. Lheritier, q. d'Avril. | M. de Lisle, q. d'Octobre.

CETTE Compagnie est composée d'un Capitaine Commandant, & de 4 Lieutenans, qui font 5 Officiers en corps; de 50 Gardes de la Porte, séparez en 4 quartiers; de sorte qu'ils ne servent chacun que trois mois de l'année; sçavoir, 13 aux quartiers de Janvier & d'Avril, & 12 aux quartiers de Juillet & d'Octobre. Ils sont employez sur l'Etat général de la Maison du Roi, sans avoir de Tréforiers particuliers. *Résident neuf mois de l'année chez eux.*



COMPAGNIE DES GARDES DE LA PREVOSTE' *de l'Hôtel du Roi, ou Hocquetons ordinaires de Sa Majesté,*

Créée & établie à la suite du Roi & de la Cour, sous

Philippe III. dit le Hardi, 45e. Roi de France, en 1271.

UNIFORME. *Habit bleu, paremens, doublure & veste rouges, galonnez d'or, brandebourgs, boutons & boutonnieres d'or sur le tout, ainsi que le ceinturon, culotte & bas rouges, le hoqueton ou cotte d'armes sur l'épaule droite à bouillons d'orfévrerie, fleurs de lys & L couronné d'or, dont le fond est des couleurs du Roi, incarnat, blanc & bleu, couvert d'ancienne broderie d'or & d'argent, & pour Devise devant & derriere une Masse d'Hercule, & deux Epées nues aux côtez en or, avec ces mots :* Erit hæc quoque cognita monstris, *& chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Montsoreau, Lieutenant Général, Grand Prevôt de France, & Capitaine en 1714.

M. le Marquis de Sourches, son fils, en survivance, le 28 Janvier 1719.

M. Dumans, Lieutenant Général ordinaire, le 19 Mai 1733.

QUATRE LIEUTENANS *servans par quartier.*

M. Duguey, quartier de Janvier.

M. Legrain, q. d'Avril.

M. Cornu, q. de Juillet.

M. Desnœux, q. d'Octobre.

M. son fils, en survivance.

DOUZE EXEMPTS *servans trois par quartier.*

M. Bourget, anc.
M. de Boissalle.
M. Milon.
} Quart. de Janvier.

M. Regnault, anc.
M. Gantois.
M. Allart de Maisonneuve,
} Quartier d'Avril.

M. Peletier, anc.
M. Racine.
M. Langandre.
} Quart. de Juillet.

M. Linant, anc.
M. la Porte.
M. Milon, gendr.
} Quartier d'Octob.

M. de Monticourt, Lieutenant, servant ordinairement avec 2 Gardes de la Prevôté, pour la garde des Sceaux auprès de Monseigneur le Chancelier & Garde de Sceaux de France, lesquels sont du corps de cette Compagnie, qui est composée de 90 Gardes, servans 22 par quartier, avec un Maréchal des Logis & un Trompette, dont il y a un Garde détaché auprès de chaque Intendant de Province.

M. l'Abbé Prevost, Aumônier.

Cette Compagnie est payée par les deux Trésoriers Généraux de la Prevôté de l'Hôtel du Roi.

QUARTIER *ordinaire, à la Cour.*





COMPAGNIE DES GENDARMES DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROY,



Inſtituée par Henri IV. en 1590. & en 1610. Louis XIII. devenu Roi, conſerva cette Compagnie pour ſa garde ordinaire.

UNIFORME. *Habit écarlate, doublure rouge, paremens coupez de velours noir, & poches en travers, galons & brandebourgs d'or en plein, boutons, boutonnieres & ceinturons galonnez d'or ſur le tout, veſte couleur de chamois, galonnée & bordée d'or, culotte & bas rouges, chapeau bordé d'or & plumet blanc; l'équipage du cheval de drap écarlate galonné & bordé d'or.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Prince de Rohan, Lieutenant Général, Commandant, ci-devant Capitaine-Lieutenant en 1704.

M. le Prince de Soubiſe, ſon petit-fils, Capitaine-Lieutenant en 1734. *Rang de Meſtre de Camp.*

PREMIER & SECOND CAPITAINES SOUS-LIEUTENANS.

M. le Marquis de Morangier, *R. de Meſtre de C.*

M. le Marq. de Wargemont, *Rang de Meſtre de Camp.*

ENSEIGNES.

M. le Marquis de Fieubet de Sivri, *R. de M. de C.* 1

M. le Comte, Duc de Gadaigne, *R. de M. de C.* 2

M. le Marq. de Lignerac. *Rang de Meſtre de Camp,* & a ſon rang de . . 3

GUIDONS.

M. le M. de Poyanne, *Rang de Meſtre de Camp*, . . 1

M. le Marquis de la Salle, *idem.* . . 2

M. le Comte de Marcieu, *idem.* & a ſon rang de . 3

MARE'CHAUX DES LOGIS AYDES-MAJOR EN CHEF.

M. de Valandré, Brigadier. 1

M. du Chambon, Brigadier. 2

MARE'CHAUX DES LOGIS.

M. de la Ziroule, *R. de M. de C.* 3

M. de Virmont, *idem.* . 4

M. de Pompry, *idem.* . 5

M. de Warel, *idem.* . 6

M. des Mauguins, *idem.* 7

M. de Borthon, *idem.* . 8

M. du Mouſſeaux, . 9

M. de Coſſé, . . 10

BRIGADIERS.

M. de Rochemont, . . 1	M. de Cam de Vaumore, 5
M. de Marigny, . . 2	M. des Vigneries, . . 6
M. du Couffet, . . 3	M. de Greboval, . . 7
M. du Caffel, . . 4	M. le Chev. d'Aulnay, . 8

SOUS-BRIGADIERS.

M. de Coulmont, . . 1	M. de Vallaunay, . . 5
M. de la Brouffe, . . 2	M. le Chev. de Bonneval, 6
M. de Monval, . . 3	M. de Plaigne, pere, . 7
M. de Semerpon, . . 4	M. de Maltart, . . 8

PORTE-ETENDARTS.

M. le Clerc des Efferts, 1	M. de Marfillac, . . 3
M. de la Potterie, . . . 2	M. de Combecrofe, . . 4

CETTE Compagnie eft compofée d'un Commandant, d'un Capitaine-Lieutenant, de 2 Capitaines Sous-Lieutenans, de 3 Enfeignes, & de 3 Guidons, faifant 10 Officiers fupérieurs; de 10 Maréchaux des Logis, dont 2 Aydes-Major en chef; de 4 Brigades, & d'un Efcadron; monte à 210 Gendarmes de la Garde, compris 8 Brigadiers, 8 Sous-Brigadiers, 4 Porte-Etendarts, 4 Aydes-Major de Brigade, qui font arbitraires, & non compris 2 Fouriers ordinaires & extraordinaires. Plus, 10 anciens Gendarmes de la Garde, difpenfez du fervice, qui joüiffent des privileges & appointemens chez eux, avec 4 Trompettes & un Timbalier. Les 4 Enfeignes ou Guidons, font de foye blanche, avec des foudres qui tombent du Ciel, & ces mots pour devife, *Quò jubet iratus Jupiter*, brodez & frangez d'or & d'argent.

M. Legrand de Beauregard, Commiffaire à la conduite.

M. l'Abbé Bigot, Aumônier. M. Barcot Contrôleur.

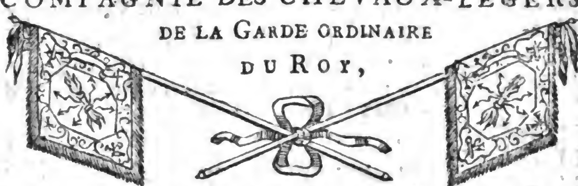
M. Bagieu, Chirugien Major; un Apothicaire, un Sellier, & un Maréchal ferrant.

Il y a une des quatre Brigades ci-deffus détachée fur le Guet, compofée de 50 Gendarmes de la Garde, compris 2 Brigadiers & 2 Sous-Brigadiers, qui fert toujours à la Garde ordinaire du Roi, avec leurs Officiers; & de plus un Gendarme de la Garde, qui va prendre tous les matins l'ordre de Sa Majefté, & le rapporte au Corps de fa Compagnie, & de même le foir va prendre le mot du Guet.

QUARTIER *ordinaire à l'Hôtel de la Compagnie à Verfailles.*

Cette Compagnie eft payée par les deux Tréforiers Généraux des Troupes de la Maifon du Roi, année pair & impair.

COMPAGNIE DES CHEVAUX-LEGERS DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROY,



Créée & substituée par Henri IV. en 1593. aux deux Compagnies de cent Gentilshommes chacune de sa Maison, dits *au Bec de Corbin*, pour sa Garde ordinaire.

UNIFORME. *Habit écarlate, doublure rouge, paremens de velours noir coupez, & poches en travers, galonnez d'or en plein, & brandebourgs d'or sur le tout, boutons & boutonnieres d'argent, ceinturon garni d'or & noir, veste couleur de chamoi, galonnée & bordée d'or à boutons d'argent, culotte & bas rouges, chapeau bordé d'or & argent, & plumet blanc; l'équipage du cheval de drap écarlate galonné d'or, & bordé d'argent.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Duc de Chaulnes, Lieutenant Général, Commandant, ci-devant Lieutenant en 1704.

M. le Duc de Picquigny, son fils, Lieutenant en 1735. *Rang de Mestre de Camp.*

SOUS-LIEUTENANS.

M. le Marquis de Marignane, Brigadier.	M. le Marquis d'Escorailles, *Rang de Mestre de Camp.*

CORNETTES.

M. le Marquis de Brisay de Denonville, Brigadier.	M. le Marquis de Sourches, *Rang de Mestre de Camp.*
M. le Comte de la Coste Messeliere, Brigadier.	M. le Comte de Toulonjon, *idem.*

MARE'CHAUX DES LOGIS, AYDES-MAJOR EN CHEF.

M. de Fortisson, Maréchal de Camp, . . . 1	M. de Fontaine, Brigadier, ... 2

MARE'CHAUX DES LOGIS.

M. de Brévon, *R. de M. de C.* . 3	M. le Fermiger, . . . 7
M. de Givry, *idem.* . 4	M. de Bertangles, . . 8
M. de la Bretonniere, *idem.* 5	M. de Sommereux, . . 9
M. de Fontenay, ... 6	M. d'Ecle, . . 10

BRIGADIERS.

BRIGADIERS.

M. d'Espinay, . . . 1	M. de Beaufort, . . .
M. le Tenneur, . . 2	M. de Pierrepont, . . . 6
M. de Moliemont, . . 3	M. de Lausigny, . . 7
M. de Reimslent, . . 4	M. de Godefroy, . . . 8

SOUS-BRIGADIERS.

M. d'Abancourt, . . 1	M. de Boujou, . . 5
M. de Parisot, . . 2	M. de l'Isle, . . . 6
M. le Chev. du Hecquet, 3	M. d'Ypres, . . . 7
M. de Givry, fils, . . 4	M. du Bois, . . . 8

PORTE-ETENDARTS.

M. du Hecquet, . . 1	M. Franval, . . . 3
M. de Boisenval, . . 2	M. du Bois de Launay, . 4

CETTE Compagnie est composée d'un Commandant, d'un Lieutenant, de 2 Sous-Lieutenans, & de 4 Cornettes, faisant 8 Officiers supérieurs; de 10 Maréchaux des Logis, dont 2 Aydes-Major en chef; de 4 Brigades & d'un Escadron; monte à 210 Chevaux-Legers de la Garde, compris 8 Brigadiers, 8 Sous-Brigadiers, 4 Porte-Etendarts, 4 Aydes-Major de Brigades qui sont arbitraires, & 10 anciens Chevaux-Legers de la Garde, dispensez du Service, qui jouissent des privileges & appointemens chez eux; plus, 2 Fouriers ordinaires & extraordinaires, avec 4 Trompettes & un Timbalier; les 4 Etendarts sont de soye blanche, avec la foudre qui écrase les Géants, & ces mots pour devise: *Sensere Gigantes*, brodez & frangez d'or & d'argent.

M. de Montisambert, Commissaire à la conduite.

M. l'Abbé d'Owel, Aumônier. M. de la Peyronnie, premier Chirurgien du Roi, a les deux Charges de Chirurgiens-Majors; un Sellier, & un Maréchal ferrant.

Il y a une des 4 Brigades ci-dessus détachée sur le Guet, composée de 50 Chevaux-Legers de la Garde, compris 2 Brigadiers & 2 Sous-Brigadiers, qui sert toujours à la Garde ordinaire du Roi, avec leurs Officiers; & de plus un Chevau-Léger de la Garde, qui va prendre tous les matins l'ordre de Sa Majesté, & le rapporte au Corps de sa Compagnie, & de même le soir va prendre le mot du Guet.

QUARTIER *ordinaire, à l'Hôtel de la Compagnie, à Versailles.*

Cette Compagnie est payée par les deux Trésoriers Généraux des Troupes de la Maison du Roi, année pair & impair.



PREMIERE COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROY,



Créée sous Louis XIII. en 1622. au nom des Grands Mousquetaires du Roi pour sa Garde.

UNIFORME. *Habit, doublure, paremens, & veste écarlate, bordé, boutonnieres d'or, & boutons dorez, doubles poches en long; manches en bottes, culotte & bas rouges, chapeau bordé d'or & plumet blanc, subreveste bleue doublée de rouge, garnie d'un double bordé d'argent, la Croix blanche, & 4 fleurs de lys aux branches, ornées de flâmes rouges & argent, brodées devant & derriere, ainsi que sur les casaques bleues & les ceinturons galonnez & bordez d'or; l'équipage du cheval de drap écarlate bordé d'or.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Marquis de Jumilhac, Brigadier, Capitaine-Lieutenant, le 23 Mai 1738.

SOUS-LIEUTENANS.

M. le Comte du Roure, Brigadier.

M. le Chevalier d'Artagnan, *R. de Mestre de Camp.*

ENSEIGNES.

M. le Marquis de Perussys, *R. de Mestre de Camp.*

M. le Marquis d'Avejan, *idem.*

CORNETTES.

M. le Comte de Castelane, *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Champignelles, *idem.*

MARE'CHAUX DES LOGIS, AYDES-MAJOR EN CHEF.

M. du Faur, 4e Maréchal des Logis, *R. de M. de Camp.*

M. le Chevalier de Banne, 5e Maréchal des Logis, *idem.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

M. de la Coudre, *Rang de Mestre de Camp*, . 1

M. de Servenet, . *idem.* 2

M. de Bonce, *idem.* . 3

M. de Franlieu, *idem.* . 6

M. de Fages, . . . 7

M. d'Estivye, . . 8

M. de Longueavenne, - 9

M. de Vaux, . . 10

BRIGADIERS.

M. de la Tour, . . . 1	M. de Montlouis, . . 3
M. le Chev. de Brunville, 2	M. le Chev. de Mornay, 4

SOUS-BRIGADIERS.

M. de la Marliere, . . 1	M. de Belly, . . . 10
M. de Vadicourt, . . 2	M. de Saubert, Sous-Ayde-Major, . . 11
M. de Bulstrode, . . 3	M. des Montiers de Condé, 12
M. le Cointe, . . . 4	M. de Nacquart, . . 13
M. du Rouret, . . . 5	M. de Beauclair, . . 14
M. d'Espinas, Sous-Ayde-Major, ... 6	M. de Virloup, . . 15
M. de Huet, . . . 7	M. de la Brulerie, . . 16
M. de Puibuscq, . . 8	M. des Mazieres, . . 17
M. Dossy, ... 9	M. d'Ovilier, . . . 18
PORTE-ETENDART.	PORTE-DRAPEAU.
M. de Martigny.	M. de Pierrepont.

CETTE Compagnie est composée d'un Capitaine-Lieutenant-Commandant, de 2 Sous-Lieutenans, de 2 Enseignes, & de 2 Cornettes, faisant 7 Officiers supérieurs; de 10 Maréchaux des Logis, dont 2 Aydes-Major en chef; de 4 Brigades & d'un Escadron; monte a 198 Mousquetaires de la Garde, à cause de l'augmentation de 2 Maréchaux des Logis de plus, par l'Ordonnance du Roi du premier Janvier 1735. & depuis la derniere Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. compris 4 Brigadiers, 18 Sous-Brigadiers, dont 2 Sous-Aydes-Major de Brigade, un Porte-Etendart, un Porte-Drapeau, & un Fourier. Plus, 6 Tambours & 4 Hautbois; tous montez sur chevaux gris. L'Etendart blanc brodé & frangé d'or, & le Drapeau de soye blanche peint en or, avec une bombe au milieu de chacun, qui tombe sur une ville, & ces mots pour devise, *Quò ruit & lethum.*

M. Boucher de l'Estang, Commissaire à la conduite.

M. l'Abbé Houllier, Aumônier. M. Tursan, Chirurgien Major, & M. Sorbec en survivance. Un Apothicaire, un Maréchal ferrant, & un Sellier.

Il y a toujours service actuel de cette Compagnie pour la Garde ordinaire du Roi, laquelle n'a point de détachement sur le Guet, mais un Mousquetaire de la Garde détaché de la Compagnie, qui va prendra tous les matins l'ordre de Sa Majesté, & le rapporte au Corps de sa Compagnie, & de même le soir va prendre le mot du Guet.

Son QUARTIER *ordinaire à son Hôtel, rue du Bacq, fauxbourg saint Germain, à Paris.*

Cette Compagnie est payée par les deux Trésoriers Généraux des Troupes de la Maison du Roi, année pair & impair.

SECONDE COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES DE LA GARDE ORDINAIRE DU ROY,



Créée sous Louis XIV. en 1661. pour la Garde ordinaire de Sa Majesté.

UNIFORME, *habit, doublure, paremens & veste écarlate, bordé, boutonnieres d'argent & boutons argentez, doubles poches en long, manches en bottes, culotte & bas rouges, chapeau bordé d'argent & plumet blanc, subreveste bleue garnie d'un double bordé d'argent, la Croix blanche, & 4 fleurs de lys aux branches, ornées de flâmes jaunes & argent, brodées devant & derriere, ainsi que sur les casaques bleues & les ceinturons galonnez & bordez d'argent; l'équipage du cheval de drap écarlate bordé d'argent.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Marquis de Montboissier, Lieutenant Général, Capitaine-Lieutenant en 1729.

SOUS-LIEUTENANS.

M. le Marquis de Chiffreville, Brigadier.

M. le Comte de la Riviere, Brigadier.

ENSEIGNES.

M. le Vicomte de Canillac, *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Comte de Coëtlogon, *idem.*

CORNETTES.

M. le Comte de Montboissier, R. *de Mestre de Camp.*

M. le Marquis du Terail, *idem.*

MARE'CHAUX DES LOGIS

M le Chevalier de la Salle, 5e Maréchal de Logis, R. *de Mestre de Camp.*

AYDES-MAJOR EN CHEF.

M. Guyot, 9e Maréchal des Logis, *idem.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

M. du Faiy, *R. de M. de C.*	1	M. de Savoisy, *idem.*	6
M. de Foucault, *idem.*	2	M. de Freville, . . .	7
M. de la Chasteignerais, *id.*	3	M. de Bellonay, . .	8
M. de Germont, *idem.* .	4	M. de Grave, . . .	10

BRIGADIERS.

M. de Thesy, . . .	1	M. de Pidoux, . . .	3
M. de Breuilly, . .	2	M. de Crouville, . . .	4

SOUS-BRIGADIERS.

M. de Keravelle, . .	1	M. de Neufont, . .	9
M. de la Riviere, . .	2	M. Girardot, . . .	10
M. de la Gohiere, . .	3	M. de Vignolle, . .	11
M. de Bussiere, . . .	4	M. de la Souche, . .	12
M. Garisson, Sous-Ayde-Major, . .	5	M. de Verneuil, . .	13
M. le Chev. de la Riviere,	6	M. de Vervan, . .	14
M. de Gizaucourt, Sous-Ayde-Major, . .	7	M. du Chaffault, . . .	15
M. de Montfort, . .	8	M. de Saulx, . . .	16
		M. Doutté, . . .	17
		M. de Grandchamp, . .	18

PORTE-ETENDART.	PORTE-DRAPEAU.
M. Douville.	M. Ancelot.

CETTE Compagnie est composée d'un Capitaine-Lieutenant-Commandant, de 2 Sous-Lieutenans, de 2 Enseignes & de 2 Cornettes, faisant 7 Officiers supérieurs; de 10 Maréchaux des Logis, dont 2 Aydes-Major en chef, de 4 Brigades & d'un Escadron; monte à 198 Mousquetaires de la Garde, à cause de l'augmentation de 2 Maréchaux des Logis de plus, par l'Ordonnance du Roi du premier Janvier 1735. & depuis l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. compris 4 Brigadiers, 18 Sous-Brigadiers, dont 2 Sous-Aydes-Major de Brigades, un Porte-Etendart, un Porte-Drapeau & un Fourier; plus, 6 Tambours & 4 Hautbois; tous montez sur chevaux noirs. Le Drapeau est de soye blanche peint en or, & l'Etendart blanc brodé & frangé d'or, avec un trousseau de fléches au milieu de chacun, & ces mots pour devise: *Alterius jovis, altera tela.*

M. de Pincemaille, Commissaire à la conduite.

M. l'Abbé de la Barthe Giscaro, Aumônier. M. Martinot, Chirurgien Major; M. Guerin le fils en survivance; un Apothicaire, un Sellier, & un Maréchal ferrant.

Il y a toujours service actuel de cette Compagnie pour la Garde du Roi, qui n'a point de détachement sur le Guet,

mais un Mousquetaire de la Garde détaché de la Compagnie, qui va prendre tous les matins l'ordre de Sa Majesté, & le rapporte au Corps de sa Compagnie, & de même le soir va prendre le mot du Guet.

Son QUARTIER *ordinaire est à son Hôtel rue de Charenton, fauxbourg saint Antoine, à Paris.*

Cette Compagnie est payée par les deux Trésoriers Généraux des Troupes de la Maison du Roi, année pair & impair.

COMPAGNIE DES GRENADIERS A CHEVAL DE LA MAISON DU ROY,



Créée sous Louis XIV. en 1676. jointe à sa Maison, & unie aux quatre Compagnies des Gardes du Corps du Roi.

UNIFORME, *habit bleu, doublure, veste & paremens rouges, bordé, brandebourgs, boutons & boutonnieres d'argent, manches en bottes & poches en travers, bandouliere de buffe galonnée d'argent, & ceinturon bordé d'argent, bonnet de drap rouge, garni de peau d'ourson noir, bordé d'argent, culotte & bas rouges; l'équipage du cheval de drap bleu, bordé d'argent.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Marquis de Creil, Lieutenant Général, Capitaine Lieutenant Commandant en 1730.

M. de Gaut, Brigadier, 1
M. de Combes, . . . 2
M. de Cateron, . . 3
} LIEUTENANS.

M. de la Fontaine, . . 1
M. d'Astier, *rang de Colonel.* 2
M. de Gonidée, . . 3
} SOUS-LIEUTENANS.

M. le Comte de Creil, . 1
M. de Bonnaire Chailloux, 2
M. le Ch. de Crevecœur, 3
} MARE'CHAUX DES LOGIS.

SIX SERGENS.

Le Sieur de la Valée, . 1	Le Sieur de Saint-Clair, . 4
Le Sieur de la Chapelle, 2	Le Sieur du Vallon . . . 5
Le Sieur Desgobert, . 3	Le Sieur Dupont, . . 6

TROIS BRIGADIERS.

Le Sieur de l'Etoille, . . 1
Le Sieur Barré, ... 2
Le Sieur Guedra, . . . 3

SIX SOUS-BRIGADIERS.

Le Sieur Condé, . . . 1
Le Sieur de la Feuillade, . 2
Le Sieur Dauphiné, . . 3
Le Sieur Luthier, . . 4
Le Sieur Fournier, . . 5
Le Sieur Brunet, . . . 6

Le Sieur de la Marre, PORTE-ETENDART.

CETTE Compagnie est composée d'un Capitaine-Lieutenant-Commandant, de 3 Lieutenans, de 3 Sous-Lieutenans, & de 3 Maréchaux des Logis, faisant 10 Officiers supérieurs; de 3 Brigades & d'un Escadron; monte à 130 Grenadiers à cheval, depuis l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. compris 6 Sergens, 3 Brigadiers, 6 Sous-Brigadiers, un Porte-Etendart, 2 Fouriers, 6 Appointez, & 4 Tambours; l'Etendart de soye blanche, brodé & frangé d'or, avec une carcasse qui creve en l'air, & qui jette des grenades de feu, & ces mots pour divise: *Undique terror, undique lethum.*

M. Robillard de Surcourt, Commissaire à la conduite.
M. l'Abbé d'Astier, Aumônier.
M. de la Divise, Chirurgien Major.

Son QUARTIER *ordinaire est à Chauny en Picardie.*

Cette Compagnie est payée par les deux Trésoriers Généraux des Troupes de la Maison du Roi, année pair & impair.

INFANTERIE FRANÇOISE DE LA MAISON DU ROY.

Marche à la tête de toute l'Infanterie de France.

Rangs reglez par Louis XIV. le 26 Mars 1670.



Institué par Charles IX. en 1563. sous le nom des 10 Enseignes de la Garde du Roi, à 10 Compagnies de 50 hommes chacune.

UNIFORME, *habit bleu, doublure, veste & paremens rouges, garnis d'agrémens blancs de trois en trois sur l'habit, boutonnieres blanches, & bordé blanc sur la veste, ainsi que les casaques bleues doublées de rouge, les ceinturons & fournimens de chamois piquez de blanc, les cartouches de cuir rouge aux armes du Roi brodées en aurore, culotte & bas rouges, boutons d'étaim plats façonnez, gants blancs & guêtres de toile blanche à boutons, chapeau bordé d'argent, cravate & cocarde de soye noire.*

M. le Duc de Gramont, Lieutenant Général, Colonel, le 17 Janvier 1716.

M. de Terlaye, Lieutenant Général, Lieutenant Colonel, le 29 Mars 1735.

M. le Comte de Chabannes, Maréchal de Camp, Major, le 4 Janvier 1730.

SIX AYDES-MAJOR.

M. de Grille, ...	1	M. Daldart, . . .	4
M. de Gravel, ...	2	M. le Chev. Durtubie, .	5
M. de Chambond, . .	3	M. de Villars, . .	6

SIX SOUS-AYDES-MAJOR.

M. de Lautrec, ...	1	M. de la Baume, . . .	4
M. de Champignelles, .	2	M. de Tagny, ...	5
M. de la Ferriere, . .	3	M. de Cornillion, . .	6

SIX BATAILLONS de 33 Compagnies, dont 4 Compagnies sont détachées du Régiment successivement tous les cinq jours, composées de 440 Soldats, Sergens & Tambours, avec leurs Officiers, & 4 Drapeaux, pour monter la Garde ordinaire du Roi, dans la premiere cour du Château de Versailles, & aux Maisons Royales, où séjourne Sa Majesté.

Les 33 Gentilhommes à Drapeau du Régiment, sont partagez de 2 dans chacune des trois premieres Compagnies de Fusiliers, Colonelle, Lieutenante Colonelle, & de Courtomer, & un dans chacune des 27 autres Compagnies de Fusiliers.

LES CAPITAINES du Régiment des Gardes Françoises ont rangs de Colonels; les Lieutenans & seconds Lieutenans, rangs de Lieutenans Colonels, & les Sous-Lieutenans & Enseignes, rangs de Capitaines, par l'Ordonnance de Louis XIV. du 27 Mars 1691.

COMPAGNIE COLONELLE.

M. le Chevalier de Vastan, Capitaine.

M. de Beaulieu, Lieutenant.

M. de Roquelaure, Sous-Lieutenant.

M. de Grace, M. de la Bourdonnaye, . . } Enseignes.

M. de Beaurepaire, . . M. de Paysac, } Gentilsh. à Drapeau.

COMPAGNIE LIEUTENANTE COLONELLE.

M. de Terlaye, Lieutenant Général, Capitaine.

M. de Clison, Lieutenant.

M. de Vassan, Sous-Lieut.

M. le Chevalier de Vallon, . M. Dudreneu, } Enseignes.

M. Dampierre M. de Maigremont, . . } Gentilsh. à Drapeau.

I. COMP. DE GRENADIERS.

M. de Varennes Godde, Maréchal de Camp, Capitaine.

M. de Montaigu, ... M. de Billy, . . } Lieutenans.

M. Daubonne M. de Lanoy, } Sous-Lieutenans.

M. de Montaigu, . . . M. de Molien, } Enseignes.

II. COMP. DE GRENADIERS.

M. le C. de Chaumont, Maréchal de Camp, Capitaine.

M. de Villefort, M. de Brusse, } Lieutenans.

M. Durtubie, M. le Ferron, } Sous-Lieutenans.

M. de Vauloger M. d'Hallot, } Enseignes.

III. COMP. DE GRENADIERS.

M. le Comte de Champigny, Brigadier, Capitaine.

M. d'Ambly, . M. de Visé, . . } Lieutenans

M. de Lancôme . . . M. de Bragelongne, . . } Sous-Lieutenans.

M. de Poudenx, . . M. de la Riviere, . . } Enseignes.

30 COMPAGNIES ordinaires de Fusiliers, y compris les deux premieres Compagnies Colonelle & Lieutenante Colonelle.

M. le Comte de Courtomer, Brigadier, Capitaine.

M. de Courtomer, Lieut.

M. d'Autigny, Sous-Lieut.

M. de Viennay, M. de Cambes, } Enseignes.

M. de Chevreux, . . . M. de Spinsal, ... } Gentilsh. à Drapeau.

M. de Guer, Capitaine.

M. de la Cheze, Lieutenant.

M. d'Aubeuf, Sous-Lieut.

M. Damon, . M. le Chev. de la Houssaye, } Enseignes.

M. Picot, Gentilh. à Drapeau.

M. de la Motte, Capitaine.
M. de la Houssaye, Lieutenant.
M. du Quesnoy, Sous-Lieut.
M. de Liscoët, } Enseignes.
M. de Kergorlay, . . }
M. de Ploüas, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Razilly, Capitaine.
M. de Malide, Lieutenant.
M. de Bouville, Sous-Lieut.
M. du Trevou, } Enseignes.
M. de Soussy, }
M. Moreau de Gournay, Gentilhomme à Drapeau.

M. de la Varenne, Capitaine.
M. Damont, Lieutenant.
M. Dambray, Sous-Lieut.
M. de Razilly, } Enseignes.
M. de Beauveau, }
M. de Vaudreuil, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Pinon, Capitaine.
M. d'Arifat, Lieutenant.
M. de la Salle, Sous-Lieut.
M. de Girault, } Enseignes.
M. le Chevalier de Moges, . }
M. de Dré, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Montaigu, Capitaine.
M. de Montchevreuil, Lieut.
M. de Gouzangret, Sous-L.
M. de Franqueville, . . . } Enseignes.
M. de Coëtmur, }
M, Dattilly, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Langey, Capitaine.
M. de la Villegontier, Lieut.
M de Champigny, Sous-L.
M. des Touches, . . . } Enseignes.
M. de Favancourt, . }
M. du Perier, Gentilhomme à Drapeau.

M. d'Orival, Capitaine.
M. de Soupire, Lieutenant.
M. de Malijac, Sous-Lieut.
M. de Bligny, . } Enseignes.
M. d'Ofranville . . . }
M. de Chefontaine, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Prat, Capitaine.
M. d'Estrades, Lieutenant.
M. d'Argenlieu, Sous-Lieut.
M. de l'Isle, . . } Enseignes.
M. de Bombelles }
M. de Torigny, Gentilhomme à Drapeau.

M. d'Apremont, Capitaine.
M. de la Londe, Lieuten.
M. de Ranti, Sous-Lieuten.
M. de Savary, } Enseignes.
M. de Barbansoye, . . . }
M. de la Malmaison, Gentilhomme à Drapeau.

M. Charpentier, Capitaine.
M. d'Anfreville, Lieutenant.
M. d'Arnoul, Sous-Lieuten.
M. du Sousay, } Enseignes.
M. Dalbertas, }
M. de Mesme, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Boiſſon, Capitaine.
M. de Lancy, Lieutenant.
M. de Colambert, Sous-L.
M. d'Obſonville, . . } Enſeignes.
M. de la Noue, }
M. de Beauregard, Gentilhomme à Drapeau.

M. de la Marche, Capitaine.
M. de la Peyre, Lieutenant.
M. Deſpieds, Sous-Lieut.
M. de Pennelé, } Enſeignes.
M. de Villers, }
M. le Chevalier de Bedée, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Boucoirand, Capitaine.
M. de Broc, Lieutenant.
M. Dourville, Sous-Lieut.
M. de Matan, } Enſeignes.
M. de Baudouin, . . }
M. de Ruſtaud, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Reſſuveil, Capitaine.
M. de Brilhac, Lieutenant.
M. d'Anfreville, Sous-Lieut.
M. de Maſcarany, . . } Enſeignes.
M. de la Folaine, . . . }
M. de Chevilly, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Saint Maurice, Capit.
M. de Buchelay, Lieuten.
M. de Marconnay, Sous-L.
M. Dannemarie, } Enſeignes.
M. de Brecourt, }
M.
Gentilhomme à Drapeau.

M. d'Avrolles, Capitaine.
M. de Voiſenon, Lieuten.
M. de Chavigny, Sous-Lieut.
M. du Roullet, } Enſeignes.
M. le Chev. de Roullet, . . }
M. de Damerie, Gentilhomme à Drapeau.

M. le Ch. de Grille, Capit.
M. de Tourville, Lieuten.
M. de Coëtrieux, Sous-Lieut.
M. de Nolivos, } Enſeignes.
M. de Pommereuil, . . }
M. de Gouſſonville, Gentilhomme à Drapeau.

M. d'Hoüelle, Capitaine.
M. de Rochegude, Lieuten.
M. de Montcaſſin, Sous-Lieutenant.
M. de Marſſay, . } Enſeig.
M. de Saulon, . . }
M. du Parquet, Gentilhomme à Drapeau.

M. de la Sone, Capitaine.
M. de la Roque, Lieuten.
M. d'Anteroche, Sous-Lieut.
M. de Sinety, . } Enſeig.
M. de Milon, . . }
M. de Miton, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Vallon, Capitaine.
M. du Broutaye, Lieuten.
M. de Lambilly, Sous-Lieutenant.
M. le C. d'Aſter, } Enſeig.
M. de Frugy . . }
M. de Rochepierre, Gentilhomme à Drapeau.

M. de S. Georges, Capitaine.
M. de Varennes, Lieutenant.
M. de Belebat, Sous-Lieut.
M. de Valle, . } Enseig.
M. de Bedée, . . }
M. le Chev. de Barbansoye, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Courchamps, Capit.
M. de la Briffe, Lieutenant.
M. de Mercy, Sous-Lieut.
M. de Chevalier, } Enseig.
M. de Hays, . . }
M. de Fours, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Lamberval, Capit.
M. du Tillet, Lieutenant.
M. de Prontleroy, Sous-L.
M. Daverne, . . } Enseig.
M. de Monchalon, }
M. de Lussac, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Gauville, Capitaine.
M. le Ch. d'Hauteville, Lieut.
M. de Bec de Lievre, Sous-L.
M. de la Villetehart } Enseig.
M. de la Chevalerie }
M. d'Arenvilliers, Gentilh. à Drapeau.

M. de l'Espare, Capitaine.
M. de Saint Aubin, Lieuten.
M. d'Olce, Sous-Lieuten.
M. de la Vieuville, } Enseig.
M. d'Anizy, . . }
M. de la Bourdonniere, Gentilhomme à Drapeau.

M. de Vaudreuil, Capitaine.
M. de Varastre, Lieutenant.
M. de Tavanes, Sous-Lieut.
M. de la Tour, . } Enseig.
M. de Sarsfield, . }
M. Dogears, Gentilhomme à Drapeau.

Le Regiment des Gardes Françoises est composé d'un Colonel Commandant en chef, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 6 Aydes-Major, & de 6 Sous-Aydes-Major, de 33 Capitaines, de 36 Lieutenans, de 36 Sous-Lieutenans, de 66 Enseignes, & de 33 Gentilshommes à Drapeau; faisant 218 Officiers en corps dans ce Régiment, de 6 Bataillons, de 3 Compagnies de Grenadiers, & de 30 Compagnies ordinaires de Fusiliers à 110 hommes par Compagnie, depuis l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. montent à 5 Compagnies ordinaires & une demie Compagnie de Grenadiers par Bataillon de 605 hommes chacun, & à 3630 hommes dans le Régiment, non compris les Officiers, & y compris 198 Sergens, à 6 par Compagnie, un Tambour Major, & un Ayde Tambour Major, avec 132 Tambours à 4 par Compagnie, dont il y a 900 Soldats appointez dans le Régiment, à 30 par Compagnie.

SUITE DE L'ETAT MAJOR.

M. Junot, Maréchal des Logis des Bandes Françoises, & du Régiment des Gardes.

M. l'Abbé Junot, Aumônier du Régiment.

M. Grimauldet de Grandmaison, Commissaire Général, ayant la conduite & police du Régiment.

M. Mathé de Vitry, Commissaire appointé pour la police & conduite du Régiment.

M. Beaupré, Sergent d'Ordre du Régiment, & M. des Roches en survivance exerce les fonctions.

Le Sieur Racine, Tambour Major du Régiment.

Plus, M. Maubec Médecin, M. Moran Chirurgien Major, un Apothicaire, & 6 Contrôleurs.

Il y a 30 Drapeaux dans le Régiment, dont un Drapeau Colonel de soye & croix blanche au milieu, avec 4 couronnes de France peintes en or au haut des branches de la croix, & 29 Drapeaux d'Ordonnance de taffetas bleu, semez de fleurs de lys d'or, & mêmes croix blanches, avec 4 couronnes peintes en or sur chacune croix, & les écharpes blanches.

LE GRAND ETAT MAJOR est composé d'un Auditeur Général des Bandes & Régiment des Gardes Françoises, qui est M. de la Baume; un Prevôt Général des Bandes Françoises & du Régiment des Gardes, M. Bretonnier, & M. Germain, Lieutenant de la Prevôté Générale des Bandes Françoises; un Greffier, 12 Archers, & un Exécuteur de Justice.

QUARTIERS *ordinaires des Compagnies du Régiment*, A PARIS.

Fauxb. S. Victor.
Colonelle.
D'Aurolles.
Fauxbourg saint Marcel.
De Terlaye.
De Courchamps.
De Guer.
De la Varenne.
De Pinon.
De Montaigu.
De Langey.
De Gauville.

Porte Montmartre.
De Varennes.
La Villeneuve.
De Lamberval.
Fauxb. S. Germain.
De Chaumont.
De Vaudreuil.
D'Apremont.
De la Marche.
De Boucoirant.
De Ressuveil.
D'Houel.
De la Sone.

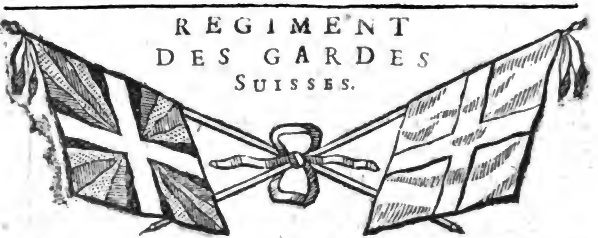
Au Roulle.
De Courtomer.
Porte S. Michel.
D'Arbouville.
Fauxbourg S. Laurent.
De la Motte.
Aux Porcherons.
De Razilly.
Fauxb. S. Jacques.
De l'Espare.
D'Orival.
De Prat.

Fauxb. S. Denis.
De Charpentier.
Fauxb. S. Lazare.
De Boisson.
La Chapelle,
& la Villette.
De Saint Maurice.
Fauxbourg saint Honoré.
De Grille.
Fauxbourg saint Martin.
De Vallon.
De Saint George.

Ce Régiment est payé par les deux Trésoriers Généraux de l'Ordinaire des Guerres, & des Troupes de la Maison du Roi, année pair & impair.

INFANTERIE SUISSE
DE LA MAISON DU ROY.
Rang reglé par Louis XIV. le 26 Mars 1670.

Le Regiment des Gardes Suisses marchera immédiatement après celui des Gardes Françoises, quand ils seront ensemble; & lorsqu'il n'y sera pas, le Régiment des Gardes Suisses sera précédé par le plus ancien des François.



Son Origine: Louis XIII. donna aux Suisses du Régiment de M. de Galaty, du Canton de Glaris, qui étoit complet, le titre de Gardes en 1616. en faveur de leur fidélité à son service, & aux Rois ses prédécesseurs depuis l'Alliance des 13 Cantons avec la France en 1474. lesquels Gardes Suisses composent aujourd'hui cet ancien Régiment, qui vint monter sa premiere garde devant le Logis du Roi, alors à Tours, le Mardi 2 Mars 1616.

Uniforme. *Habit rouge, doublure & paremens bleux, garnis d'agrémens blancs de trois en trois, veste bleue bordée de blanc, boutonnieres blanches & boutons d'étaim plats, culotte & bas bleux, ceinturon & fourniment de bufle piquez de blanc, les cartouches de cuir rouge aux armes du Roi, de cuivre jaune, gants blancs, cravatte noire, & guêtres de toile*

blanches à boutons, chapeau bordé d'argent, & cocarde noire.

Monseigneur le Prince de Dombes, Lieutenant Général, Colonel Général des Suisses & Grisons, le 15 Mai 1736.

M. le Chevalier d'Erlack, *du Canton de Fribourg*, Lieutenant Général, Colonel du Régiment, le 16 Mars 1736.

M. de Castellas, *du Canton de Fribourg*, Maréchal de Camp, Lieutenant Colonel, les mêmes jour & an.

M. de Boccard, *du Canton de Fribourg*, Major, le 2 Mai 1738.

TROIS AYDES-MAJOR.

M. de Praroman, *du Canton de Fribourg*, . . . 1

M. de Settier, *du Canton de Soleure*, Interprête du Régiment. 2

M. de Pestalouzzy, *Grison*, ... 3

QUATRE Bataillons de 12 Compagnies, dont 2 Compagnies sont successivement détachées du Régiment tous les cinq jours, composées de 400 Soldats, Sergens, Trabans, Tambours & Fifres Suisses, compris leurs Officiers, & 2 Drapeaux, pour monter la Garde ordinaire du Roi, dans la premiere cour du Chateau de Versailles, & aux Maisons Royales, où séjourne Sa Majesté.

LES CAPITAINES du Régiment des Gardes Suisses ont rangs de Colonels; les Lieutenans, & seconds Lieutenans, rangs de Lieutenans Colonels; & les Sous-Lieutenans & Enseignes, rangs de Capitaines, par l'Ordonnance de Louis XIV. du 27 Mars 1691.

COMPAGNIE GENERALE, *de 200 hommes,*

M. de Surbeck, *du Canton de Soleure*, Brigadier, Capitaine-Lieutenant, Commandant.

M. de Rool, *du Canton de Soleure*, . . ; M. Bernard, *du Canton de Fribourg*, . .	Lieutenans.
M. de Zurlauben, *du Canton de Zug*,	Sous-Lieut.
M. de Boccard, *du Canton de Soleure*,	Enseigne.

COMPAGNIE COUPLE'E.

COMP. Colonelle, *de 100 h.*

COMP. C. d'Erlack, *de 100 h.*

M. le Ch. d'Erlack, *du C. de Fribourg*, M. Albert d'Erlack d'Espiese, *du C. de Berne*, Command. M. le C. d'Erlack, *du C. de Fribourg*,	Capitaines.
M. de Cadouche, *Grison*, . . . M. Maillard, *du C. de Fribourg*, . . .	Lieutenans.

M. de Turtiny, *de Genève*, Sous-Lieutenant.

M. de Merveilleux, *de Neufchatel*, . . ,
M. Lenauvel Grosse, *de Berne*, surnum. } Ensei-gnes.

COMPAGNIE COUPLE'E.

COMP. Lieut.-Col. 100 *h*.
COMP. d'Estavaye, . 100 *h*.

M. de Castellas, *du C. de Fribourg*, Commandant, .
M. d'Estavaye, Maréchal de Camp, *du C. de Fribourg*, } Capitaines.

M. le Ch. de Montenach, *du Canton de Fribourg*, . .
M. de Castellas, *du Cant. de Fribourg*, } Lieutenans.

M. de Castellas, *du Canton de Fribourg*, Sous-Lieut.

M. Reiff, *du Canton de Fribourg*,
M. Fremio, *du Cant. de Fribourg*, surnumeraire. } Enseignes.

COMPAGNIE COUPLE'E.

COMP. de Zurlauben, 100 *h*.
COMP. de Villars-chandieu, . . 100 *h*.

M. de Zurlauben, *du Canton de Zug*, Brigadier, . . .
M. de Villarschandieu, *du Canton de Berne*, . . . } Capitaines.

M. Meyer, *de la Comté de Baden*,
M. Godard, *du Canton de Berne*, } Lieutenans.

M. Godard, *du Canton de Berne*, Sous-Lieutenant.

M. de Grouener, *du Canton de Berne*, Enseigne.

COMPAGNIE DE PHIFFER, *de 200 hommes*.

M. de Phiffer, *du Canton de Lucerne*, Capitaine.

M. de Zeliger, *d'Underwalden*,
M. Schnider, *du Canton de Lucerne*, } Lieutenans.

M. Schwtzer, *du Canton de Lucerne*, } Sous-Lieut.

M. de Zeliger, *d'Underwalden*, } Enseigne.

COMPAGNIE COUPLE'E.

COMP. de Reynold, 100 *h*.
COMP. de Bachman, 100 *h*.

M. de Reynold, *du Canton de Fribourg*,
M. de Bachman, *du C. de Glaris*, . } Capitaines.

M. Grémion, *du Canton de Fribourg*,
M. de Reynold, *du Canton de Fribourg*, } Lieutenans.

M. Techterman, *du Canton de Fribourg*, Sous-Lieut.

M. Grémion, *du Canton de Fribourg*, Enseigne.

COMPAGNIE COUPLE'E.

COMP. de Reding, . 100 *h*.
COMP. d'Affry, . . 100 *h*.

M. de Reding, *du Canton de Schwitz*,
M. d'Affry, *du Canton de Fribourg*, } Capitaines.

M. de Castellas, *du Canton de Fribourg*,
M. de Boccard, *du Canton de Fribourg*, } Lieutenans.

M. de

M. de Castellas, *du Canton de Fribourg*, Sous-Lieut.
M. de Reding, *du Canton de Schwitz*, Enseigne.

COMPAGNIE COUPLE'E.
COMP. de Vigier, . 100 *h.*
COMP. de Staal, . . 100 *h.*
M. de Vigier, *du Canton de Soleure*, M. de Staal, *du Canton de Soleure*, Capitaines.
M. de Schaad, *du Canton de Soleure*, M. Halville, *du Canton de Soleure*, Lieutenans.
M. Sturler, *du Canton de Berne*, Sous-Lieutenant.
M. de Sury, *du Canton de Soleure*, M. Escher, *de Zurich*, surnumeraire. Enseignes.

COMPAGNIE DE BESENVALD, *de* 200 *hommes.*
M. de Besenvald, *du Canton de Soleure*, Capitaine.
M. Guldiman, *du Canton de Soleure*, M. Gougger, *du Canton de Soleure*, Lieutenans.
M. de Stual, *du Canton de Soleure*, Sous-Lieutenant.
M. de Surbeck, *du Canton de Soleure*, M. Liechtli, *du Canton de Zurich*, surnumeraire. . . Enseignes.

COMPAGNIE DE MACHET, *de* 200 *hommes.*
M. Arregger, *du C. de Soleure*, Capit. Commandant.
M. Escher, *du Canton de Zurich*, . M. Pffueger, *du Canton de Soleure*, Lieutenans.
M. de Rool, *du Canton de Soleure*, Sous-Lieutenant.
M. Gloutz, *du Canton de Soleure*, Enseigne.

COMPAGNIE DE SALIS, *de* 200 *hommes.*
M. de Salis, *Grison*, Capit.
M. Hirzel, *du Canton de Zurich*, M. Gouggelberg, *Grison*, . . . Lieutenans.
M. de Belfort, *Grison*, Sous-L.
M. Schwarts, *Grison*, . . . M. Orelle, *de Zurich*, surnum. . Enseignes.

COMPAGNIE COUPLE'E.
COMP. de Travers, . 100 *h.*
COMP. de Planta, . . 100 *h.*
M. le Baron de Travers, *Grison*, M. de Planta, *Grison*, . . . Capitaines.
M. de Florin, *Grison*, . . . M. de Salis, *Grison*, . . . Lieutenans.
M. Mesnard, *Grison*, Sous-L.
M. Schwarts, *Grison*, Enseig.

LE REGIMENT DES GARDES SUISSES est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 3 Aydes-Major, de 20 Capitaines, de 24 Lieutenans, de 12 Sous-Lieutenans, de 17 Enseignes, dont 5 sur-

numeraires, faisant 79 Officiers en Corps dans le Régiment, de 4 Bataillons, & de 12 Compagnies, dont 5 Compagnies entieres à 200 hommes chacune, & 7 couplées, qui font 14 demies Compagnies à 100 hommes chacune, y compris les Officiers; monte à 3 Compagnies entieres par Bataillon de 600 hommes chacun, & à 2400 Gardes Suisses, avec les 79 Officiers qui sont ici déduits; reste à 2323 Soldats, compris 96 Sergens à 8 par Compagnie de 200 hommes, 48 Trabans à 4 par Compagnie, 60 Tambours à 5 par Compagnie, & 12 Fifres.

Plus, il y a 12 Halebardiers Suisses servans près du Colonel Général, & dans le Régiment 12 Drapeaux, à 3 par Bataillon, dont un Drapeau Colonel de taffetas blanc & croix blanche au milieu, & 11 Drapeaux d'Ordonnance de taffetas couleur de flâmes bleues Turques, rouges, aurores & noires par opposition, & croix blanche au milieu de chacun.

Les Capitaines des Gardes Suisses, qui ont des Régimens. ont un Capitaine-Lieutenant dans leurs Compagnies, depuis l'Ordonnance du Roi du 10 Décembre 1727.

M. de Pigis, Commissaire Général des Suisses & Ligues Grises, a la conduite & police du Régiment.

Deux R. P. Capucins, Aumôniers du Régiment.

M. d'Auger, Maréchal des Logis du Régiment.

M. Phister, Sergent Major en 1723. & le Sieur le Blanc, Tambour Major, un Secretaire Interprete, & un Truchement.

M. Broünner, Médecin; M. Caille, Chirurgien Major.

M. Laures des Brunieres, Auditeur Général des Bandes Suisses, M. Vogel, Grand Juge du Régiment; M. Grand Prevôt, un Greffier, les Juges de chaque Compagnie, les Petits Prevôts, 20 Archers du Grand Juge, & un Exécuteur de Justice.

La Compagnie Générale de la Nation appartient à S. A. S. Monseigneur le Prince de Dombes, qui met un Capitaine à la tête, auquel il en laisse toucher les revenus avec ceux de l'Etat Major de cette Compagnie, laquelle n'est point attachée au Régiment des Gardes Suisses, & peut servir à la tête de tous les Régimens de la Nation. Elle a son Conseil de Guerre à part, & sa Justice, composée d'un Grand Juge, un Maréchal des Logis, un Truchement, un Aumônier, & un Grand Fourier, avec un Chirurgien Major.

Les Gardes Suiſſes ſont en tems de Paix de 4 Bataillons de 600 hommes chacun, & en tems de Guerre de 3 Bataillons de 800 hommes chacun, dont deux vont en campagne, & l'autre reſte pour la Garde ordinaire du Roi, compris leurs Officiers.

Les autres Régimens Suiſſes ſont en tems de Paix de 2 Bataillons, compoſez chacun de 4 Compagnies à 160 hommes chacune, & en tems de Guerre on augmente chaque Compagnie de 40 hommes, & l'on fait une nouvelle Compagnie auſſi de 200 hommes, pour former 3 Bataillons de 600 hommes chacun, par Régiment Suiſſe, compris leurs Officiers. Chaque Compagnie a un Drapeau; par conſéquent il y a en tems de Paix 4 Drapeaux par Bataillon, & 3 Drapeaux en tems de Guerre.

QUARTIERS *ordinaires des Compagnies du Régiment, à Paris & aux environs.*

Butte S. Roch.
Compagnie Générale de Surbeck.
Porte Montmartre.
Compagnie Colonelle, Baron d'Erlack Command.
Compagnie Comte d'Erlack.
Fauxbourg ſaint Antoine.
Compagnie Lieutenante Colonelle.
Compagnie d'Eſtavaye.
Colombe, & Courbevoye.
Comp. de Zurlauben.

Puteaux.
Comp. de Villarſchandieu.
Argenteuil.
Compagnie de Phiffer.
Ruel.
Comp. de Bachman.
Comp. de Reynold.
Vembre, & Montrouge.
Compagnie de Reding.
Vaugirard.
Comp. de d'Affry.
Colombe.
Comp. de Vigier.

Gennevilliers.
Comp. de Staal.
Cormeil, & Argenteuil.
Comp. du Baron de Beſenvald.
Nanterre, & Surenne.
Compagnie de Machet.
Saint Denis en France.
Comp. du Baron de Travers.
Comp. de Planta.
Sartrouville & Houille, près Bezons.
Comp. de Salis.

CE REGIMENT eſt payé par les deux Tréſoriers Généraux de l'Ordinaire des Guerres, des Troupes de la Maiſon du Roi & Gendarmerie de France, année pair & impair.

CHAPITRE X.

GENDARMERIE DE FRANCE.

En Décembre 1739.

Ancienne Gendarmerie, armée de pied en cap, connuë sous la seconde Race de nos Rois, l'an 752.

UNIFORME *des 16 Compagnies des Gendarmes & des Chevaux-Legers du Roi & des Princes, qui forment 8 Escadrons, dont les bandoulieres des 4 premiers Escadrons sont de soye jonquille, violette, verte & aurore, & des 4 autres Escadrons, sont de soye rouge & bleue, toutes galonnées & tressées d'argent.*

HABIT, *doublure & paremens rouges bordez d'argent, boutons argentez, veste couleur de chamois, bordé & boutons argentez, manches en bottes & poches en travers galonnées d'argent, culotte & bas rouges, ceinturon & chapeau bordez d'argent, & cocarde noire; l'équipage du cheval de drap rouge bordé d'argent, avec le chiffre du Roi & des Princes sur les housses, brodé en or & en argent.*

CAPITAINE, LE ROY;
Des quatre premieres Compagnies des Gendarmes, nommées Compagnies du Roi.

CAPITAINES, LE ROY, au défaut DES PRINCES DU SANG.
Des six Compagnies des Gendarmes, & des six Compagnies des Chevaux-Legers des Princes.

CES seize Compagnies sont censées Compagnies d'Ordonnances, & marchent après la Maison du Roi. Elles sont à l'armée de la Brigade de la Maison du Roi, & ce Corps est le premier de la Cavalerie de France.

ETAT MAJOR GENERAL DE LA GENDARMERIE, *créé sous Louis XIV. au mois d'Aout 1690.*

M. le Marquis du Châtelet, Brigadier, Major Général. Cette qualité de Major a été rétablie par l'Ordonnance du premier Janvier 1735. & rassemble tous les détails de l'Inspection. *Loge à Paris, quai & près les Théatins.*

M. le Marquis de Castelmore-Artagnan, Ayde-Major, *Rang de Mestre de Camp.*

M. de Verrey, Sous-Ayde-Major. *R. de Lieut. Colonel.*

Commissaires *employez à la conduite des 16 Compagnies.*

M. de Perseville, ... 1	M. d'Alainville, . . . 3
M. Renaud, ... 2	M. de Lau d'Aurilly, . . 4

Aumôniers.

M. l'Abbé le Nepveu, . . 1	M. l'Abbé Hynard, . . . 2

M. Sorbier, Chirurgien Major; & M. Couturier de Fournou, Payeur des Trésoriers Généraux des Troupes de la Maison du Roi & Gendarmerie, attaché au Corps des seize Compagnies, qui a son Etat Major à Châlons.



Premiere & ancienne Compagnie, créée en 1422. sous le titre de cent Hommes d'armes, pour la Garde du Roi Charles VII. jusqu'en 1500. sous Louis XII. 57e Roi. Son ancienneté lui donne de très-belles prérogatives. Louis XIV. s'en fit Capitaine en 1667.

Capitaine, LE ROY.

M. le Marquis de Rubempré, Brigadier, Capitaine-Lieutenant en 1733.

Par cette Charge est premier Mestre de Camp de la Cavalerie de France. Les Capitaines des Gendarmes Anglois, Bourguignons & de Flandre du Roi, jouïssent de la même prérogative, selon le rang de leur Compagnie.

M. le Chevalier de Pont-Saint-Pierre, Sous-Lieutenant, *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Montchal, Enseigne. *R. de M. de C.*

M. le Comte de Lutzbourg, Guidon; par cette Charge a rang de Mestre de Camp.

Maréchaux des Logis.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. le Voitier, . . . 1	M. de Cavanac, . . . 3
M. Durand, ... 2	M. de Bidiere, . . . 4

Cette premiere Compagnie est composée d'un Capitaine-Lieutenant, d'un Sous-Lientenant, d'un Enseigne, & d'un Guidon, faisant 4 Officiers supérieurs, avec 4 Maréchaux des Logis, de 2 Brigades, & d'un Escadron; monte à 40 Gendarmes dans cette Compagnie, compris 2 Briga-

diers, 2 Sous-Brigadiers, un Porte-Etendart, & un Fourier; plus, 2 Trompettes & un Timbalier, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. Son Etendart est de soye blanche avec un grand chien courant dans une plaine, & ces mots pour devise, *In omni modo fidelis*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est une fleur de lys couronnée de France.

Cette Compagnie Ecossoise, Chef d'Escadron, porte les bandoulieres de soye jonquilles garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes de Bretagne, qui montent à 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts. *Son* QUARTIER *à S. Dizier.*



LOUIS XIV. *agréa cette deuxiéme Compagnie, qui lui fut amenée d'Angleterre, & s'en fit Capitaine en 1667.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Marquis de Pontchartrain, Brigadier, Capitaine-Lieutenant en 1726.

M. le C. de la Marthe, Sous-Lieutenant. *R. de M. de C.*

M. le Comte de Relingue, Enseigne. *R. de M. de Camp.*

M. le Marquis d'Esserteaux, Guidon. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Vargnier, ...	1	M. Popincourt, . . .	3
M. Darimont, ...	2	M. Campion, ...	4

CETTE deuxiéme Compagnie, Chef d'Escadron, est composée de même qu'aux Ecossois; a son Etendart de soye blanche avec un Soleil & 7 Aiglons qui volent vers lui, & ces mots pour devise: *Tuus ad te nos vocat ardor*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est un *L* & un *G* couronnez de France. Elle porte les bandoulieres de soye violettes garnies d'argent, & escadronne avec les Chevaux-Légers de Bretagne, qui font 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Wassy.*



LOUIS XIV. *créa cette troisiéme Compagnie sur le pied des Chevaux-Légers en 1668. & en Aout 1674. le même Ro la mit sous le titre de Gendarmes Bourguignons, & s'en fi Capitaine.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Comte de Belzunce-Castelmoron, Capitaine-Lieutenant en 1736. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marq. de Dromenil, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Marquis de Torcy, Enseigne. *R. de Lieut. Col.*

M. le Chev. de Beaufremont, Guidon. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. de Saint-Paul, . . .	1	M. de Belval. *R. de L. Col.*	3
M. Duchenoy, . . .	2	M. Chanroc, ...	4

CETTE troisiéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye blanche avec une grande croix de Bourgogne au milieu, & 4 petites dans les angles de l'Etendart, sans Inscription, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est une grande croix de Bourgogne, couronnée de France ; elle porte les bandoulieres de soye vertes garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes d'Anjou, qui font 80 par Escadron, non compris 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Vandœuvre & Brienne-le-Châtel.*



LOUIS XIV. *créa cette quatriéme Compagnie en 1673. en faveur du jeune Comte de Marcin, age de 17 ans,*

& s'en fit Capitaine.

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Chevalier d'Aguesseau, Capitaine-Lieutenant en 1734. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marq. de la Chaise, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Comte de Vauban, Enseigne. *R. de M. de C.*

M. le Vicomte de Laval, Guidon. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. de Montplaisir,	1	M. Days	3
M. Dugrez,	2	M. Liennard,	4

CETTE quatriéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois; a son Etendart de soye bleue, avec un Soleil rayonnant en pleine campagne, & ces mots pour devise, *Nec pluribus impar*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est 2 *L* entrelassez couronnez de France; elle porte les bandoulieres de soye aurores garnies d'argent, & escadronne avec les Chevaux-Legers d'Anjou, qui font 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Sezanne.*



LOUIS XIV. *crea cette cinquiéme Compagnie en 1660. pour la Reine Marie-Therese d'Autriche.*

CAPITAINE, LA REINE en 1725.

M. le Marquis de Merinville, Brigadier, Capitaine-Lieutenant en 1719.

M. le Marq. de Courtebonne, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Marquis de Martel, Enseigne. *R. de Lieut. Col.*

M. le Marquis de Bourdeille, Guidon. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. de Bellecombe,	1	M. Grisard,	3
M. de Châteaurivet,	2	M. Philbert,	4

CETTE cinquiéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye

rouge, avec les armes de la Reine couronnées & accolées de palmes, & ces mots pour devise : *Seu Pacem, seu Bella gero*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est le nom de la Reine, couronné de France; elle porte les bandoulieres de soye rouges, garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes de Berry, qui font 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Attigny, & Château-Portien.*



CHEVAUX-LEGERS DE LA REINE.

LOUIS XIV. *créa de même cette sixiéme Compagnie en 1660. pour la Reine Marie-Therese d'Autriche.*

CAPITAINE, LA REINE en 1725.

M. le Marquis de Surgeres, Capitaine-Lieutenant en 1734. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Faudoas, Sous-Lieutenant. *R. de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Sourdis, premier Cornette. *Rang de Lieutenant Colonel.*

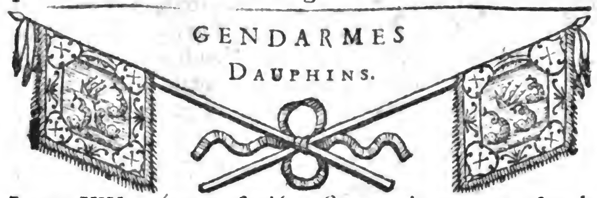
M. le Marquis de Monteclair, second Cornette. *Rang de Lieutenant Colonel.*

MARECHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Boucher. *R. de L. Col.*	1	M. Gambier, . . .	3
M. de Villeneuve, . .	2	M. le Clair, . . .	4

CETTE sixiéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye rouge, devise brodée & frangée d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, semblable à la Compagnie des Gendarmes de la Reine ; elle porte les bandoulieres de soye rouges garnies d'argent, & escadronne avec les Chevaux-Legers de Berry, qui font 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Vitry-le-François.*



LOUIS XIV. *créa cette septiéme Compagnie en 1666. sous le nom de Monseigneur le premier Dauphin. C'est en cette occasion que les Pensions des Officiers de la Gendarmerie sont attachées à leurs Charges, depuis la même année 1666.*

CAPITAINE, Monsieur LE DAUPHIN, à sa naissance le 4 Septembre 1729.

M. le Marquis de Tillieres, Capitaine-Lieutenant en 1738. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marq. de Colbert, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Ch. du Châtelet, Enseigne. *R. de Mestre de Camp.*

M. le Marq. de Bethune, Guidon. *R. de Mestre de C.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Druet, . . .	1	M. le Chev. du Laulx, .	3
M. Plet, . . .	2	M. l'Amiral, .	4

CETTE septiéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye blanche, avec une Mer agitée & un Navire au milieu de la tempête, où 3 Dauphins paroissent se jouer, & ces mots pour devise : *Pericula Ludus*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est deux Dauphins accolez couronnez de France ; elle porte les bandoulieres de soye bleues garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes d'Orléans, qui font 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts. *Son* QUARTIER *à Ecleron & Saint-Urbain.*



LOUIS XIV. *créa cette huitiéme Compagnie en 1663.*

quelque tems après la naissance de Monseigneur le premier Dauphin, à Fontainebleau le premier Novembre 1661.

CAPITAINE, Monsieur LE DAUPHIN en 1729.

M. le Marquis du Muy, Capitaine-Lieutenant en 1738. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Comte de Saint-André, Sous-Lieutenant. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Comte de Bouville, premier Cornette. *R. de L. Col.*

M. le Marq. de Folleville, second Cornette: *R. de L. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Henon, ...	1	M. Charpentier, . . .	3
M. Driart, ...	2	M. Grincourt, ...	4

CETTE huitiéme Compagnie, Chef d'Escadron, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye blanche, devise brodée, frangé d'or & d'argent, & semblable à celui des Gendarmes Dauphins, le chiffre des housses brodé de même, est un Dauphin couronné de France & de Dauphins; elle porte les bandoulieres de soye bleues garnies d'argent, & escadronne avec les Chevaux-Légers d'Orléans, qui sont 80 par Escadron, non compris les 4 Trompettes & le Timbalier, avec 2 Etendarts.

Son QUARTIER *à Vaucouleurs.*



LOUIS XIV. *créa cette neuviéme Compagnie en 1690. sous le nom de Monseigneur le Duc de Bourgogne, depuis second Dauphin, & ensuite elle a pris le nom de Monseigneur le premier Duc de Bretagne, né à Versailles le 25 Juin 1704. qu'elle a conservé.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Marquis de Marivault, Capitaine-Lieutenant en 1738. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Chabanois, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Comte de Merinville, Enseigne. *R. de M. de C.*

M. le Marquis de la Guiche, Guidon. *R. de L. Colonel.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. Hurly, ... 1	M. de la Rocquette, . . . 3
M. de Sainte Foy, . . . 2	M. de Saint George, . . 4

CETTE neuviéme Compagnie, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye bleue, avec un grand arbre, & un petit à côté, & ces mots pour devise : *Triumphali stipite surgit*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est couronné de Prince du Sang ; elle porte des bandoulieres de soye jonquilles garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes Ecossois du Roi.

Son QUARTIER *à Saint-Dizier.*



LOUIS XIV. *créa de même cette dixiéme Compagnie en 1690. pour Monseigneur le Duc de Bourgogne, depuis second Dauphin, & ensuite pour Monseigneur le Duc de Bretagne, en 1704.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Comte de Choiseul, Capitaine-Lieutenant en 1738. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Chev. de Fontaine-Martel, Brigadier, Sous-Lieut.

M. le Comte de Scelle, premier Cornette. *R. de L. Col.*

M. le Chev. de Raré, second Cornette. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.	*Seconde Brigade.*
M. Bonnechose. *R. de L. Col.* 1	M. de Margenville . . . 3
M. Lemaire, . . . 2	M. de la Mothe, . . . 4

CETTE dixiéme Compagnie, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye bleue, avec un Oiseau qui vole en l'air, & un autre en terre les aîles étendues, qui fait effort pour s'élever, & ces mots pour devise : *Votis sectatur euntem*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est couronné de Prince du Sang ; elle porte les bandoulieres de soye violettes garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes Anglois du Roi.

Son QUARTIER *à Sainte-Menehoult, & à Cessouds.*



GENDARMES D'ANJOU.

LOUIS XIV. *créa cette onziéme Compagnie en 1669. pour Monseigneur le Duc d'Anjou, son second fils, né le 5 Aout 1668. & mort le 10 Juillet 1671. ensuite pour Philippe V, Duc d'Anjou, en 1683. à présent Roi d'Espagne.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Baron de Montmorency, Capitaine-Lieutenant en 1735. *R. de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Pons, Sous-Lieutenant. *R. de M. de C.*

M. le Comte du Poulpry, Enseigne. *R. de Mestre de C.*

M. le Marquis de Ligny, Guidon. *R. de Lieutenant Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Butelaire,	1	M. Guibaut,	3
M. Querault,	2	M. Precourt,	4

CETTE onziéme Compagnie, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye bleue, avec deux arbres dans une plaine: près le plus grand est une étoile qui lance un gros trait de rayon, & ces mots pour devise: *Virtutem autore refert*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est couronné de Prince du Sang; elle porte les bandoulieres de soye vertes garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes Bourguignons du Roi.

Son QUARTIER *à Bar-sur-Aube.*



CHEVAUX-LEGERS D'ANJOU.

LOUIS XIV. *créa cette douziéme Compagnie en 1689. pour Monseigneur le Duc d'Anjou, à présent Roi d'Espagne, qui en a été Capitaine.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Comte de Blet, Capitaine-Lieutenant en 1734. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Cernay, Sous Lieut. R. *de M. de C.*

M. le Marq. de Bacqueville, premier Cornette. *R. de L. C.*

M. le Marq. de Rochefort, second Cornette. R. *de L. C.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. de Montaigu, . . .	1	M. de Mansiny, . . .	3
M. de Fontenille, . . .	2	M. de Rouche, . . .	4

CETTE douziéme Compagnie, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye bleue, avec un arbre dans une plaine, une étoile à côté, & pour devise : *Virtutem autore refert*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est couronné de Prince du Sang ; elle porte les bandoulieres de soye aurores garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes de Flandres du Roi.

Son QUARTIER *à Saint Juste & Mery sur Seine.*



GENDARMES DE BERRY.

LOUIS XIV. *créa cette treiziéme Compagnie en* 1690. *pour Monseigneur le Duc de Berry, son troisiéme petit-fils.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. le Comte de Mailly, Marquis d'Haucourt, Capitaine-Lieutenant en 1738. *R. de Mestre de Camp.*

M. le Marquis de Mezieres, Sous-Lieut. R. *de M. de C.*

M. le Chev. de Polignac, Enseigne. R. *de Lieut. Col.*

M. le Marquis de l'Esperoux, Guidon. R. *de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Garnier. R. *de M. de C.*	1	M. de Richon, . . .	3
M. de Guain, . . .	2	M. la Coste, . . .	4

CETTE treiziéme Compagnie, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye bleue, avec un puissant Lyon en posture arrêtée, montrant sa face en plein, & ces mots pour devise : *Vestigia magna sequutur*, brodé &

frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est couronné de Prince du Sang; elle porte les bandoulieres de soye rouges garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes de la Reine.

Son QUARTIER *à Rhetel-Mazarin.*



CHEVAUX-LEGERS DE BERRY.

LOUIS XIV. *créa de même cette quatorziéme Compagnie en 1690. pour Monseigneur le Duc de Berry, son 3e petit-fils.*

CAPITAINE, LE ROY.

M. de Chaumont, Capitaine-Lieutenant en 1734. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis Dauvet, Sous-Lieutenant. *R. de M. de C.*

Mr le Baron de Kraut, premier Cornette. *R. de M. de C.*

M. le Ch. d'Esclignac, second Cornette. *R. de Lieut. Col.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Violart, ...	1	M. de la Barre, . . .	3
M. Raoult, . . .	2	M. Godet, . . .	4

CETTE quatorziéme Compagnie, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye bleue, avec un Aigle seul qui vole en l'air, & ces mots pour devise: *Qui non feret insita virtus*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est couronné de Prince du Sang; elle porte les bandoulieres de soye rouges garnies d'argent, & escadronne avec les Chevaux-Legers de la Reine.

Son QUARTIER *à Vitry-le-François.*



GENDARMES D'ORLEANS.

LOUIS XIV. *créa cette quinziéme Compagnie en 1647.*

pour Monsieur Philippe Duc d'Orléans, qui n'avoit alors que sept ans : Elle étoit de sa Maison : le même Roi l'unit au Corps de la Gendarmerie en 1667.

CAPITAINE, Monseigneur LE DUC D'ORLEANS en 1723.

M. le Marquis d'Estréhan, Capitaine-Lieutenant en 1734. *R. de Mestre de Camp.*

M. le Marq. de la Carte, Sous-Lieut. *R. de M. de C.*

M. le Marquis d'Entragues, Enseigne. *R. de M. de C.*

M. le Marquis de Bassompierre, Guidon. *R. de Lieutenant Colonel.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. de Chatenay, ...	1	M. de Bellair, ...	3
M. Bourdin, . . .	2	M. le Brun, . .	4

CETTE quinziéme Compagnie, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye rouge, avec une bombe qui creve en l'air, & jette le feu par cinq endroits, au-dessus d'un grand arbre, & ces mots pour devise : *Alter post fulmina terror*, brodé & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, qui est couronné de Prince du Sang ; elle porte des bandoulieres de soye bleues garnies d'argent, & escadronne avec les Gendarmes Dauphins.

Son QUARTIER *à Joinville.*



LOUIS XIV. *créa de même cette seiziéme Compagnie en 1647. pour Monsieur Duc d'Orléans, & en 1677. l'unit au Corps de la Gendarmerie, ayant aussi été de la Maison de Monsieur.*

CAPITAINE, Monseigneur LE DUC D'ORLEANS en 1723.

M. le Marquis de Moussy, Capitaine-Lieutenant en 1738. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le

M. le Marquis de Jonsac, Sous-Lieutenant. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Chevalier du Muy, premier Cornette. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Marquis d'Autichamp, second Cornette. *Rang de Lieutenant Colonel.*

MARE'CHAUX DES LOGIS.

Premiere Brigade.		*Seconde Brigade.*	
M. Cirbon,	1	M. Auxœufs,	3
M. Roche,	2	M. de Bettancourt,	4

CETTE seiziéme Compagnie, composée de même qu'aux Ecossois, a son Etendart de soye rouge, devise brodée, & frangé d'or & d'argent, ainsi que le chiffre des housses, semblable à la Compagnie des Gendarmes d'Orléans; elle porte les bandoulieres de soye bleues garnies d'argent, & escadronne avec les Chevaux-Legers Dauphins.

Son QUARTIER *à Sommevoir & Montierandé.*

MONTANT GENERAL *des 16 Compagnies des Gendarmes & des Chevaux-Légers de la Gendarmerie, en Décembre 1739.*

16 Capitaines-Lieutenans, 17 Sous-Lieutenans, compris le Major Général, qui a rang de premier Sous-Lieutenant, 11 Enseignes, compris l'Ayde-Major qui a rang de premier Enseigne, 10 Guidons, 12 Cornettes, & un Sous-Ayde-Major, qui a rang de premier Maréchal des Logis, faisant 67 Officiers supérieurs, à 4 Officiers par Compagnie, & 64 Maréchaux des Logis, à 4 par Compagnie, 32 Brigades, 8 Escadrons, & 640 Gendarmes & Chevaux-Legers, à 40 par Compagnie, compris 32 Brigadiers, 32 Sous-Brigadiers, 16 Porte-Etendarts, & 16 Fouriers, non compris 32 Trompettes à 2 par Compagnie, & 8 Timbaliers dans les 8 premieres Compagnies Chefs d'Escadrons, avec 16 Etendarts, depuis l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.



CHAPITRE XI.

INFANTERIE FRANÇOISE ET ETRANGERE,

En Décembre 1739.

REGIMENT B'E sous Henri II. 59e Roi en 1558. anciennement nommée Compagnie des Bandes Françoises en 1440. Lansquenets premiere Infanterie Allemande en 1492. Légions Françoises en 1534. & Légions des Provinces au commencement de 1558.

L'ETAT MAJOR GENERAL DE L'INFANTERIE, *fut créé sous François I. en* 1515.

Il y a eu autrefois des Capitaines Généraux & des Lieutenans Colonels Généraux de l'Infanterie.

COLONEL GENERAL DES SUISSES & GRISONS, *créé sous Charles IX. en* 1571.

Monseigneur le Prince de Dombes, Lieutenant Général, nommé par le Roi le 15 Mai 1736. *à la Cour.*

DEPART. DES DIRECTEURS & INSPECTEURS GENERAUX, au mois d'Avril 1739.

TROIS DIRECTEURS GENERAUX DE L'INFANTERIE, *créez sous Louis XIV. en* 1694.

NOMS & QUALITEZ.	DE'PARTEMENS.
M. le Marquis de Nangis, en 1721. Lieutenant Général, *à la Cour.*	*Toutes les Places de la Haute & Basse Alsace, & du C. de Bourgogne.*
M. le Comte de Grammont, en 1735. Lieutenant Général, *à la Cour.*	*Flandres, & Picardie depuis la Mer, jusques & compris Cambray.*
M. le Comte d'Aubigné, en 1736. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Pays Messin, & la Lorraine.*

HUIT INSPECTEURS GENERAUX DE L'INFANTERIE, *créez sous Louis XIV. en* 1694.

NOMS ET QUALITEZ.	DEPARTEMENS.
M. le Marquis de Maubourg, en 1718. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Artois, Haynault, & la frontiere de Champagne, jusq. & compris Mezieres.*

M. le C. de Marcieu, en 1720. Maréchal de Camp, *à Grenoble.*	*Dauphiné, & la Provence.*
M. le Marquis de Maupeou, en 1723. Brigadier, *à Schlestadt.*	*Toutes les Places de la Haute & Basse Alsace, & du Comté de Bourgogne.*
M. le Marquis de Montconseil, en 1735. Brigadier, *au Château de Guino près Saintes.*	*Guyenne, Côtes du Pays d'Aunis, & Poitou.*
M. de Sallieres. en 1735. Maréchal de Camp, *à Nancy.*	*Pays Messin, & la Lorraine.*
M. le Comte de Lautrec, en 1737. Lieut. Gén. *à Paris.*	*Le Languedoc, & le Roussillon.*
M. de Valliere, Lieut. Général, Directeur pour les Ecoles, & Bataillons d'Artillerie.	*La Fére, Metz, Strasbourg, Besançon, & Grenoble.*
M. le Duc de Biron, Maréchal de Camp, Inspecteur.	*Le Régiment du Roi.*

REGIMENS A VOIR PAR LES COLONELS, *comme l'année derniere.*

M. le Chev. de la Luzerne, Brigadier... *Perigord, à Calais.*
M. le M. de Clermont-Gallerande,. *Vermandois, à Dunkerque.*
M. le Comte de Lorges,.. *Royal la Marine, à Cherbourg, & à Valogne.*

MAJOR GENERAL NE' DE L'INFANTERIE DE FRANCE, *créé sous François I. en 1515.*

M. le Comte de Chabannes, Maréchal de Camp, comme Major du Régiment des Gardes Françoises.

Il y a aussi en tems de guerre un ou deux Aydes-Major Généraux de l'Infanterie dans chaque Armée.

M. de Malezieu, Maréchal de Camp, Secretaire Général des Suisses & Grisons, *à l'Hôtel du Maine, à Paris.*

CENT VINGT-UN REGIMENS D'INFANTERIE FRANÇOISE & ETRANGERE, *sur pied en Décembre 1739.* Suivant leur Rang reglé par LOUIS XIV. le 26 Mars 1670. pour les Régimens d'Infanterie, conservez à la Paix d'Utrecht du 7 Septembre 1714.

Dont 18 Régimens ont Pension du Roi, marquez aux titres de chacun, Pension ;

AVEC LES LOGEMENS ET GARNISONS des Rég. d'Infanterie, ou Quartiers d'hyver de 1739. à 1740.

Nota. *Article II. de l'Ordonnance de* LOUIS XIV. *du 4 Novembre 1684.*

DANS tous les Corps d'Armée, Détachemens & Garnisons où il se trouvera des Régimens François & des Régimens Etrangers, le plus ancien des Régimens François précédera tous les Regimens Etrangers, même celui des Gardes Suisses; ensuite tous les Régimens, tant François qu'Etrangers, marcheront entr'eux suivant la datte de leur création, sans que lesRégimens François puissent prétendre aucune préférence sur les Régimens Etrangers, après que le plus ancien des François aura pris rang avant les Etrangers.

Origine des Uniformes des Troupes.

LES premiers Uniformes de tous les Officiers, & de toutes les Troupes du Roi, ont commencé d'être observez régulierement dans les Corps, sous Louis XIV. en 1668. Avant ce tems les Officiers n'en avoient pas comme à présent, & les Soldats, Cavaliers & Dragons portoient des habits de différentes couleurs.

Uniforme des Officiers.

PAR l'Ordonnance du Roi du 10 Avril 1737. il est enjoint aux Officiers des Troupes de son Infanterie, de porter toujours l'habit uniforme pendant le tems qu'ils seront aux Corps, soit en Garnison dans les Places, en Quartier dans le plat-Pays, ou en Marche, comme le plus décent & le plus convenable pour les faire connoître & respecter des Soldats.

Uniformes & Armures des Sergens, Soldats & Tambours.

PAR autre Ordonnance du Roi du 20. Avril 1736. concernant l'habillement & équipement de l'Infanterie Françoise.

Cette Ordonnance s'exécute lors de l'habillement à neuf de chaque Régiment de l'Infanterie Françoise, depuis ledit jour 20 Avril 1736. Elle est détaillée dans les précédens Abrégez Militaires.

COMPOSITION GENERALE
DES REGIMENS DE L'INFANTERIE FRANÇOISE.

UN REGIMENT de 4 Bataillons, est à présent composé d'un Colonel, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 66 Capitaines, dont 3 Commandans de Bataillon, & 4 Capitaines de Grenadiers, & de 4 Aydes-Major, de 68 Lieutenans, dont 4 Lieutenans de Grenadiers, de 16 Lieutenans

en second, dont 4 Sous-Lieutenans de Grenadiers, & de 2 Enseignes; monte à 157 Officiers en pied, de 68 Compagnies, à 30 hommes chacune, dont 4 de Grenadiers, à 17 Compagnies par Bataillon, & à 510 Soldats chacun, qui font 2040 Soldats, compris 136 Sergens, à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 68 Tambours à un par Compagnie, avec 12 Drapeaux à trois par Bataillon, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT de 3 Bataillons, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 49 Capitaines, dont 2 Commandans de Bataillon, & 3 Capitaines de Grenadiers, & de 3 Aydes-Major, de 51 Lieutenans, dont 3 Lieutenans de Grenadiers, de 12 Lieutenans en second, dont 3 Sous-Lieutenans de Grenadiers, & de 2 Enseignes; monte à 118 Officiers en pied, de 51 Compagnies, à 30 hommes chacune, dont 3 de Grenadiers, à 17 Compagnies par Bataillon, & à 510 Soldats chacun, qui font 1530 Soldats, compris 102 Sergens, à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 51 Tambours, à un par Compagnie, avec 9 Drapeaux à trois par Bataillon, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT de 2 Bataillons, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 32 Capitaines, dont un Commandant de Bataillon, & 2 Capitaines de Grenadiers, & de 2 Aydes-Major, de 34 Lieutenans, dont 2 Lieutenans de Grenadiers, de 6 Lieutenans en second, dont 2 Sous Lieutenans de Grenadiers, & de 2 Enseignes; monte à 79 Officiers en pied, de 34 Compagnies, à 30 hommes chacune, dont 2 de Grenadiers, à 17 Compagnies par Bataillon, & à 510 Soldats chacun, qui font 1020 Soldats, compris 68 Sergens à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 34 Tambours, à un par Compagnie, avec 6 Drapeaux à 3 par Bataillon, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT d'un Bataillon, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 15 Capitaines, dont un Capitaine de Grenadiers, & d'un Ayde-Major, de 17 Lieutenans, dont un Lieutenant de Grenadiers, de 2 Lieutenans en second, dont un Sous-Lieutenant de Grenadiers, & de 2 Enseignes; monte à 40 Officiers en pied, de 17 Compagnies, à 30 hommes chacune, dont une de Grenadiers, qui font 510 Soldats, compris

34 Sergens, à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 17 Tambours, à un par Compagnie, avec 3 Drapeaux, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

COMPOSITION *des Régimens Suisses & Grisons.*

UN REGIMENT SUISSE de 2 Bataillons, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 6 Capitaines, dont un Commandant de Bataillon, & 2 Capitaines de Grenadiers, de 8 Capitaines-Lieutenans, & de 2 Aydes-Major, de 8 Lieutenans, de 8 Sous-Lieutenans, & de 8 Enseignes; monte à 43 Officiers en pied, de 8 Compagnies a 4 par Bataillon, dont 2 de Grenadiers, & à 160 hommes chacune, compris les Officiers, avec 8 Sergens, 4 Trabans, 6 Caporaux, 6 Anspessades, 126 Fusiliers, 4 Tambours, & un Fifre par Compagnie, qui font 1280 hommes, compris un Tambour Major dans le Régiment, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT GRISON de 2 Bataillons, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 6 Capitaines, dont un Commandant de Bataillon, & 2 Capitaines de Grenadiers, de 8 Capitaines Lieutenans, & de 2 Aydes-Major, de 8 Lieutenans, de 8 Sous-Lieutenans, & de 8 Enseignes; monte à 43 Officiers en pied, de 8 Compagnies, dont la Colonelle à 160 hommes, & les 7 autres à 100 hommes chacune, à 4 Compagnies par Bataillon, dont 2 de Grenadiers, compris les Officiers au montant de 860 Soldats, Sergens, Trabans, Tambours & Fifre, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

COMPOSITION *des Régimens Allemands.*

UN REGIMENT de 2 Bataillons, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 22 Capitaines, dont un Commandant de Bataillon, & 2 Capitaines de Grenadiers, de 2 Aydes-Major, de 24 Lieutenans & de 24 Enseignes, faisant 75 Officiers en pied, de 12 Compagnies par Bataillon, à 50 hommes par Compagnie, compris dans chacune 2 Sergens, un Fourier, un Capitaine d'Armes, un Fourier Schultz, 2 Caporaux, 4 Anspessades, un Tambour, & 38 Fusiliers, qui montent à 24 Compagnies, dont 2 de Grenadiers, & à 1200 hommes dans ce Régiment, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

UN REGIMENT d'un Bataillon est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 14 Capitaines, dont un Capitaine de Grenadiers, d'un Ayde-Major, de 16 Lieutenans & de 16 Enseignes, faisant 50 Officiers en pied, de

16 Compagnies, dont une de Grenadiers, à 40 hommes chacune, qui montent à 640 Soldats, Sergens, Fouriers, & Tambours, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janv. 1737.

COMPOSITION *des Régimens Irlandois, sur le pied François.*

UN REGIMENT d'un Bataillon, est composé d'un Colonel, d'un Lieutenant-Colonel, d'un Major, de 17 Capitaines en pied, y compris le Colonel, le Lieutenant-Colonel & le Capitaine de Grenadiers, de 14 Capitaines réformez, d'un Ayde-Major, de 17 Lieutenans en pied, dont un Lieutenant de Grenadiers, de 13 Lieutenans réformez, & de 2 Enseignes; faisant 65 Officiers, dont 38 Officiers en pied & 27 réformez; de 17 Compagnies à 30 hommes chacune, dont une Compagnie de Grenadiers, qui montent à 510 Soldats, compris 34 Sergens à 2 par Compagnie, un Tambour Major, & 17 Tambours à un par Compagnie, suivant l'Ordonnance du Roi du 17 Janvier 1737.

NOTA. Dans tous les Régimens de l'Infanterie Françoise & Etrangere, les Colonels & Lieutenans Colonels, sont Capitaines en pied de la premiere & de la seconde Compagnie de leur Régiment.

Premier. PICARDIE, 3 *Bataillons.* Pension.

Créé sous l'ancien titre de Vieilles-Bandes, par Henri II. au commencement de 1558. fut le premier Régiment formé après le combat de Saint Quentin de 1557. ne roule point suivant le Reglement de Louis XIII. de 1616. & commande seul.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre, doubles poches en long, boutonnieres en pattes d'oye, & chapeau bordé d'or.*

M. le Ch. de Vassé, Colonel de ce Régiment en 1734.
M. du Vivier, Lieutenant Colonel.
M. Guerin de Bruslart, Major.

M. Darmeville, *R. de Comm.* Cap. de Gren. M. le Chevalier de Breuvery, Ayde-Major.	*Premier Bataillon.*
M. de Vinay, Commandant . . M. de Vibrac, Capitaine de Grenadiers. M. d'Hyermont, Capitaine, Ayde-Major.	*Second Bataillon.*
M. de Gautier, Commandant. . . M. de Grassin, Capitaine de Grenadiers. M. de Macqueneim, Ayde-Major. . .	*Troisiéme Bataillan.*

CE premier Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc

Colonel & croix blanche, de même qu'aux 8 Drapeaux d'Ordonnance tous rouges. Plus, il a Prevôté, ou grand Etat Major, composé d'un Prevôt, son Lieutenant, un Greffier, 5 Archers & un Exécuteur de Justice, ainsi que dans les autres Prevôtez des Régimens de l'Infanterie Françoise ci-après, avec un Aumônier, un Maréchal des Logis & un Chirurgien Major.

Eu quartier à Montpellier, au S. Esprit & à Nismes.

---

2. CHAMPAGNE, 3 *Bataillons.* Pension.

Créé de même titre, Vieux-Corps, sous Henri II. en 1558. roule avec Navarre & Piedmont, suivant l'Ordonnance de Louis XIV. du 19. Février 1666. & autre Ordonnance du même Roi du premier Avril 1708. a le premier Semestre.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre, poches en long, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Tremoille, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1731.

M. de Sucy, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Tanus, Major.

M. Dudeschaux, *Rang de Commandant*, Capitaine de Grenadiers. . . . } *Premier Bataillon.*
M. de Giac, Capitaine, Ayde-Major. . }

M. de Monflambert, Commandant. . . } *Second Bataillon.*
M. de Villebois, Capitaine de Grenadiers. }
M. d'Hostel, Capitaine, Ayde-Major. . }

M. le Chev. de Champdivers, Command. } *Troisiéme Bataillon.*
M. Darimont, Capitaine de Grenadiers. }
M. de Neufcarrés, Capit. Ayde-Major. }

CE Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, tous verts, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Lille.*

---

3. NAVARRE, 4 *Bataillons.* Pension.

Créé de même titre, Vieux-Corps, sous Henri II. en 1558. Il fut formé par Antoine de Bourbon Roi de Navarre, quoiqu'il servît en France: Roule avec Champagne & Piedmont, suivant lesdites Ordonnances du 19. Février 1666. & premier Avril 1708. a le second Semestre.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre ronds sur bois, poches en grand écusson à 9 boutons, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Rambures, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1719.

M. de Brecourt, Lieutenant Colonel.

M. de Chambron, Major.

M. de Navaille, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Croëser, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. le Chevalier de Viella, Commandant. }
M. de la Tetaulade, Capit. de Grenadiers. } *Second*
M. de Raincé, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. de Châteauroux, Commandant. }
M. la Barthe de Baille, Cap. de Grenad. } *Troisiéme*
M. de Luboey, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. de Sauvian, Commandant. }
M. de Sentout, Capitaine de Grenadiers. } *Quatriéme*
M. de Beauval, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*

CE Régiment a 12 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche semée de fleurs de lys d'or, avec 5 Armes de Navarre en or au milieu, & aux 4 branches, ainsi que dans les croix blanches des 11 Drapeaux d'Ordonnance de soye feuilles mortes. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Givet & à Charlemont.

---

4. PIEDMONT, 4 *Bataillons.* Pension.

Créé de même titre, Vieux-Corps, sous Henri II. en 1558. vient originairement des anciennes Bandes Noires de Piedmont, qui prirent le deuil à la mort de Jean de Médicis leur ancien Souverain : roule avec Champagne & Navarre, suivant les mêmes Ordonnances du 19 Février 1666. & premier Avril 1708. a le troisiéme Semestre.

UNIFORME, *habit gris blanc, poches en pattes demi écusson, paremens noirs, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

Les Officiers & Sergens portent des paremens de velours & de panne noirs depuis la mort de leur premier Souverain.

M. le Comte de Maulevrier, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1719.

M. de Flacourt, Lieutenant Colonel.

M. de Merie, Major.

M. de Gatignol, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Chassero, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. d'Arasse, Commandant. }
M. de Suffret, Capitaine de Grenadiers. } *Second*
M. de Coiucy, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. de Villeneuve, Commandant. . . } *Troisiéme*
M. d'Arrien, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Cotteuse, Ayde-Major. .
M. de Sarrau, Commandant. . } *Quatriéme*
M. de Bonainvillier, Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Montplaisir, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 12 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 11 d'Ordonnance tous noirs, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Landau.

---

5. NORMANDIE, 4 *Bataillons.* Pension.

Fut levé en Normandie sous Louis XIII. en 1616. par le Maréchal d'Ancre, & mis au rang de cinquiéme des six Vieux-Corps en 1627. sous la protection du Connétable de Luynes.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons d'étaim plats, & chapeau bordé d'argent.*

Les Officiers ont pris les paremens de velours noir en 1738.

M. le M. de Taleyrand, Colonel de ce Rég. en 1737.
M. de Goisson, Lieutenant Colonel.
M. de Gibaudiere, Major.
M. de Theon, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Fillery, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Salaucy, Commandant. . . } *Second*
M. de Bercy, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. d'Argeneüil, Capitaine, Ayde-Major.
M. Duvivier, Commandant. . } *Troisiéme*
M. de la Chassaigne, Cap. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. de Seguret, Capitaine, Ayde-Major.
M. de Foyssac, Commandant. . } *Quatriéme*
M. de Laubonniere, Cap. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. d'Hallot, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 12 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 11 d'Ordonnance tous jaunes, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à la Rochelle, l'Isle de Rhé & à l'Isle d'Oleron.*

---

6. LA MARINE, 4 *Bataillons.* Pension.

Fut formé par le Cardinal de Richelieu, des restes des Compagnies Franches de la Marine, sous Louis XIII. en 1627. & a eu le rang de sixiéme des six Vieux-Corps en

1635. par la faveur du Cardinal de Mazarin, qui en étoit Mestre de Camp.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

Les Officiers & les Sergens portent des paremens de velours & de panne noirs de tout tems.

M. le Marq. d'Aubigné, Colonel de ce Rég. en 1737.
M. de Charron, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Beaucorroy, Major.

M. de Méun, Capitaine de Grenadiers. M. de Saint-Martin, Cap. Ayde-Major.	*Premier Bataillon.*
M. de Ferrand, Commandant. M. de Brenq, Capitaine de Grenadiers. M. de Larrée, Capitaine, Ayde-Major.	*Second Bataillon.*
M. de Maugon, Commandant. M. Dagout, Capitaine, de Grenadiers. M. de la Taille, Capitaine, Ayde-Major.	*Troisiéme Bataillon.*
M. de Filhot, Commandant. M. de Caresse, Capitaine de Grenadiers. M. de Pujols, Capitaine, Ayde-Major.	*Quatriéme Bataillon.*

CE Régiment a 12 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 11 d'Ordonnance bleux & verts par opposition, & croix blanches. Il a Prévoté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Sarre-Louis & à Bitche.

7. BOURBONNOIS, 3 *Bataill.* Pension.

Fut créé & formée des anciennes Bandes de Montferrat, sous Henri III. en 1584. au nom de M. de Nérestang, premier Colonel, puis a été Nérestang, même famille; sous Henri IV. en 1595. Chapes, sous Louis XIII. en 1611. ensuite Silly, Sainte Même, Chastelnau, & de Refuges; & il a eu le nom de cette Province sous Louis XIV. en 1672. roule avec Rohan & Auvergne, suivant l'Ordonnance du feu Roi, du 28 Février 1666. a le premier Semestre.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, poches en long, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Boufflers, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1727.
M. le Chevalier de Lamberval, Lieutenant Colonel.
M. de Romatet, Major.

M. de Bordenave, Capitaine de Grenad. M. de Lamerliere, Capit. Ayde-Major.	*Premier Bataillon.*

M. de la Motte, Commandant. M. de Basterot, Capitaine de Grenadiers. M. de Vassal, Capitaine, Ayde-Major.	*Second Bataillon.*
M. de Montmort, Commandant. M. Paviot de Mussy, Cap. de Grenadiers. M. de Podenas, Capitaine, Ayde-Major.	*Troisiéme Bataillon.*

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance bleux & violets par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Valenciennes.

---

8. ROHAN, 3 *Bataillons.* Pension.

A sa création étoit Balagny, sous Henri IV. en 1595. puis a été Rambures, Feuquieres & Leuville, il a toujours porté le nom de son Colonel, ci-devant Richelieu depuis 1718. roule avec Bourbonnois & Auvergne, suivant l'Ordonnance du 28 Février 1666. a le second Semestre.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Rohan, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de la Motte d'Hugues, Lieutenant Colonel.

M. Luc Majour, Major.

M. du Toschet, Capitaine de Grenadiers. M. de la Tour, Capitaine, Ayde-Major.	*Premier Bataillon.*
M. de la Rouzet, Commandant. M. d'Houdan, Capitaine de Grenadiers. M. de Terson, Capitaine, Ayde-Major.	*Second Bataillon.*
M. de la Viganiere, Commandant. M. de Chantracleu, Capit. de Grenadiers. M. d'Ariffat, Capitaine, Ayde-Major.	*Troisiéme Bataillon.*

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, jaunes & violets par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Metz.

---

9. AUVERGNE, 2 *Bataillons.* Pension.

Créé en 1606. sous Henri IV. du Bourg, l'Espinasse, & en 1610. sous Louis XIII. il eut le nom de cette Province, avec le Drapeau blanc en 1635. roule avec Bourbonnois & Rohan, suivant l'Ordonnance du 28 Février 1666. a le troisiéme Semestre.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons d'étaim plats, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Contades, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1734.

M. le Chevalier de Lacger, Lieutenant Colonel.

M. du Roure, Major.

M. de Courtois, *rang de Commandant*, Capitaine de Grenadiers, ... } *Premier Bataillon.*
M. du Roure, Capitaine, Ayde-Major. . }

M. de Fonbrune, Commandant. . . . }
M. de Chaumouroux, Cap. de Grenadiers. } *Second Bataillon.*
M. de Guilbert, Ayde-Major. . . }

CE Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 5 d'Ordonnance, violets & noirs par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En l'Isle de Corse.

---

10. MONACO, 3 *Bataillons.* Pension.

A sa création en 1609. sous Henri IV. étoit Rozan; il a été longtems Lesdiguieres, puis Sault & Tessé; il a pris l'Etat Major sous Louis XIII. en 1615. & a toujours porté le nom de son Colonel; ci-devant Tallard depuis 1732.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre plats, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

M. le Prince de Monaco, Colonel de ce Rég. en 1739.

M. de Gessan-Clermont, Lieutenant Colonel.

M. de la Boulie, Major.

M. de Fassion, Capitaine de Grenadiers. . } *Premier Bataillon.*
M. de Voisins, Capitaine, Ayde-Major. }

M. de la Fage, Commandant. . . }
M. de Bon, Capitaine de Grenadiers. . . } *Second Bataillon.*
M. le Chev. Durre, Cap. Ayde-Major. }

M. de Montauban, Commandant. . . }
M. de Buiquoy, Capitaine de Grenadiers. } *Troisiéme Bataillon.*
M. de la Motte, Ayde-Major. . . }

CE Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 8 d'Ordonnance, aurores & violets par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Lille & à la Citadelle.

---

11. MARSAN, 3 *Bataillons.* Pension.

Créé en 1610. sous Henri IV. Vaubecourt pere, puis Vau-

becourt fils, d'Espagny, Bandeville, Vaubecourt petit-fils, Nettancourt, Mailly, Beuil, Brosse, & Bouflers-Remiancourt, ci-devant Prince de Pons en 1718.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, poches en long, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. Gaston de Lorraine Comte de Marsan, Colonel de ce Régiment en 1735.

M. de Laudonnie, Lieutenant Colonel.

M. de Richaume, Major.

M. le M. de Vennevelle, Cap. de Grenad.
M. le Ch. de Cintré, Cap. Ayde-Major. } *Premier Bataillon.*

M. de Melet, Commandant.
M. le Ch. de Menou, Cap. de Grenadiers
M. de Murat, Capitaine, Ayde-Major. } *Second Bataillon.*

M. d'Angely, Commandant.
M. le Ch. de Boisrenard, Cap. de Grenad.
M. de la Garregue, Cap. Ayde-Major. } *Troisiéme Bataillon.*

CE Régiment a neuf Drapeaux, dont un blanc Colonel & 8 d'Ordonnance, rouges & violets par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Douay.

---

12. DU ROY, *sixiéme des six petits Vieux Corps, 4 Bataillons.* Pension.

LE Régiment de Beaumont-Saint-Vallier, à présent Artois, céda son rang de sixiéme des six petits Vieux-Corps, au Régiment DU ROY; à sa création sous Louis XIV. en 1662. c'est le premier qui ait eu des Grenadiers en 1667. il a été mis à quatre Bataillons en 1691. & n'a d'autre Inspecteur que le Roi, ou son Colonel-Lieutenant.

UNIFORME, *juste-au-corps gris blanc, doublure, paremens, veste, culotte & bas bleux, boutons de cuivre, gances de laine aurore de 3 en 3 sur l'habit & veste jusqu'à la poche, & chapeau bordé d'or.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Duc de Biron, Maréchal de Camp, Colonel-Lieutenant, & Inspecteur du Régiment du Roi en 1734.

M. le Chev. d'Allemans, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Vesne, Major. *Rang de Colonel.*

M. de Sade, *Rang de Col.* Cap. de Grenadiers
M. d'Hericourt, Cap. premier Ayde-Major
M. de Longuevûe, Cap. second Ayde-Maj. } *Premier Bataillon.*

M. d'Estrée, *rang de Colonel*, Commandant. M. de Saint-Pern, *idem*. Cap. de Grenad. M. de Galifet, Capitaine, Ayde-Major. .	*Second Bataillon.*
M. de Compiegne, Commandant. . . . M. de Croismart, Capit. de Grenadiers. . M. de Pradine, Capitaine, Ayde-Major.	*Troisiéme Bataillon.*
M. de la Serre, Commandant. . . . . M. de la Lande, Capitaine de Grenadiers. M. de Belrieu, Capitaine, Ayde-Major.	*Quatriéme Bataillon.*

COMPOSE' d'un Colonel-Lieutenant Inspecteur, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, de 66 Capitaines, dont 3 Commandans de Bataillon, & 4 Capitaines de Grenadiers, de 5 Aydes-Major, de 68 Lieutenans, dont 4 Lieutenans de Grenadiers, de 4 Sous-Lieutenans de Grenadiers, de 68 Lieutenans en second, & de 2 Enseignes; monte à 216 Officiers en pied, de 4 Bataillons, de 68 Compagnies, dont 4 de Grenadiers, à 17 Compagnies par Bataillon, de 510 Soldats chacun, montant à 2040 Soldats, compris 136 Sergens à 2 par Compagnie, & 68 Tambours, à un par Compagnie, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janv. 1737. & autre Ordonnance de Sa Majesté du premier Avril de la même année, avec 12 Drapeaux à 3 par Bataillon, dont un blanc Colonel, & croix blanches semées de fleurs de lys d'or, & 11 Drapeaux d'Ordonnance rouges & verts par opposition, & croix blanches, aussi semées de fleurs de lys d'or. Il y a Prevôté, ou grand Etat Major dans le Régiment du Roi, composé d'un Prevôt, son Lieutenant, un Greffier, cinq Archers, & un Exécuteur de Justice.

Plus, il y a à la suite de ce Régiment, un Aumônier, un Maréchal des Logis, un Maître de Mathématiques, un Maître de Dessins, un Maître d'Armes, & un Chirurgien Major, entretenus & payez par le Roi.

En Quartier à Verdun, & à la Citadelle.

---

13. ROYAL, 3 *Bataillons.* Pension.

Le Régiment Royal étoit au service du Roi Louis XIII. en 1615. avant celui de l'Altesse, qui étoit au service de Gaston, Duc d'Orléans, en 1622. lequel fut incorporé dans celui de Royal, & forma le second Bataillon de ce Régiment; Messieurs les Duc d'Arpajeon & Marquis de Pierrefitte, étoient Colonels de ces 2 Régimens, & pen-

dant le tems qu'ils l'ont commandé ensemble, il a eu 2 Drapeaux blancs ; l'un des deux Colonels ayant quitté, il n'a plus eu qu'un Drapeau blanc, comme à présent ; le Régiment Royal a eu la place du Régiment du Roi, qui avoit en premier lieu celle du Régiment de Lorraine.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens, veste & culotte bleux, boutons d'étaim plats, 2 poches en long à 5 boutons, colet bleu, & chapeau bordé d'argent.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Marquis de Croissy, Brigadier, Colonel-Lieutenant en 1719.

M. de Gremonville, Lieutenant Colonel.

M. de Maray, Major.

M. de Saint-Amans, Capit. de Grenad. M. de Croüy, Capitaine, Ayde-Major.	*Premier Bataillon.*
M. de Verdusant, Commandant. . . M. de Peugué, Capitaine de Grenadiers. M. de Maistre, Capitaine, Ayde-Major.	*Second Bataillon.*
M. de la Bliviere, Commandant. . . M. de Vaucourtois, Cap. de Grenadiers. M. Dayerne, Capitaine, Ayde-Major.	*Troisiéme Bataillon.*

CE Régiment à 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, violets & feuille morte par opposition, & croix blanches aussi semées de fleurs de lys d'or. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Strasbourg.*

---

14. POITOU, 3 *Bataillons.*

Fut créé le 26 Septembre 1616. sous Louis XIII. au nom du Vicomte d'Hostel, à 6 Compagnies de 100 hommes chacune, puis a été Plessis-Praslain, même famille, & il a eu le nom de cette Province en 1682. sous Louis XIV.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Bonneval, Colonel de ce Régiment en 1723.

M. de Joüy-la-Mivoye, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Arcelot, Major.

M. de Rouchou, Capitaine de Grenadiers. M. le Ch. de Soize, Capit. Ayde-Major. .	*Premier Bataillon.*
M. de Jonval, Commandant. . . M. de Morenno, Capit. de Grenadiers. . M. de Montandre, Capit. Ayde-Major. .	*Second Bataillons.*

M.

M. Hebert, Commandant. . . } *Troisiéme*
M. le Chev. Hebert, Cap. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. du Passage, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, bleux & rouges par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Gravelines, & à Arras.*

---

15. LYONNOIS, 3 *Bataillons.*

Créé en 1660. sous Louis XIV. au nom de cette Province; la Maison de Villeroy en a toujours été Colonel jusqu'en 1734.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Scepeaux, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Bignos, Lieutenant Colonel.
M. de Forestier, Major.
M. de Serviere, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Vrayville, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*
M. de Tricaud, Commandant. . . . } *Second*
M. de la Rouziere, Capitaine de Grenad. } *Bataillon.*
M. de Freneuse, Ayde-Major. . .
M. de Massanne, Commandant. . . . } *Troisiéme*
M. de Brulard, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. du Parc, Ayde-Major. . .

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, bleux & noirs par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Calais.*

---

16. DAUPHIN, 2 *Bataillons.* Pension.

Fut crée en 1667. sous Louis XIV. pour Monseigneur le premier Dauphin; il a eu le rang du Régiment de Linieres, qui avoit été auparavant Estrades.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, poches en long, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

Colonel, Monsieur le DAUPHIN, à sa naissance le 4 Septembre 1729.

M. le Comte de Maillebois, Colon. Lieuten. en 1734.
M. de Brunville, Lieutenant Colonel.
M. de Leautaud, Major.
M. de Chadenac. R. *de Com.* Cap. de Gren. } *Premier*
M. de Villetarque, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*

M. de Malmedy, Commandant. . . } *Second*
M. d'Alein, Capitaine de Grenadiers. . } *Bataillon.*
M. de Sereinchamps, Ayde-Major. . . }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance ondez de rouge, de bleu & de jaune, aux armes de Monsieur le Dauphin, bordez de blanc & jaune, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Beaucaire, & à Tournon en Vivarais.*

---

17. GONDRIN, 2 *Bataillons.*

Fut levé par M. de Castel-Bayar en 1610. sous Henri IV. depuis a été Montauxier, Crussol, & d'Antin; étoit Gondrin en 1702. ci-devant la Gervaisais en 1704.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons d'étaim plat, poches en travers, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Duc d'Antin, Brigadier, Col. de ce Rég. en 1734.
M. de Ruilliere, Lieutenant Colonel.
M. de Permangle, Major.
M. de Galon, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. le Chevalier de Seguin, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de la Garrigue, Commandant. . . } *Second*
M. de la Borde, Cap. de Grenadiers. . } *Bataillon.*
M. de Saint André, Cap. Ayde-Major. }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, aurores & verts par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Maubeuge.*

---

18. TOURAINE, 3 *Bataillons.*

Thimoléon de Congressans, Baron du Plessis-Joigny, leva sous Louis XIII. un Régiment en 1625. qui fut réformé en 1626. & formé de nouveau par le même Colonel & les dix mêmes Capitaines en 1627. M. le Baron de Saint Offange, premier Capitaine lors de la création de 1625. en fut fait Mestre de Camp en 1634. tué en 1635. dans la Valteline, & remplacé par M. de la Freseliere, qui le fut en 1639. par M. d'Amboise, & ensuite par M. de Carcado en 1650. sous Louis XIV. puis a été Chambellé en 1654. Montaigu, & la Freseliere freres, jusqu'en 1657. que ce Régiment a eu le nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étaim, poches en long, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Prince de Tingry, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Boissine, Lieutenant Colonel.

M. de Saint Etienne, Major.

M. de Laurac, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Gay, Capitaine, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*

M. de Sayvre, Commandant. . . . }
M. de la Marque, Capit. de Grenadiers. } *Second*
M. de la Tour, Capit. Ayde-Major. . . } *Bataillon.*

M. de Malseigne, Commandant. . . . }
M. de Comminge, Capit. de Grenadiers. } *Troisiéme*
M. de Grandpré, Capit. Ayde-Major. } *Bataillon.*

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, aurores, verts, bleux & rouges par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Metz, & Citadelle.

---

19. ANJOU, 2 *Bataillons.* Pension.

Fut créé en 1604. sous Henri IV. pour M. de Némond, Gentilhomme Lorrain, frere de M. de Lémond; étant devenu Duras, il fut donné à M. de Duras, frere, puis Louis XIV. le donna à M. le Comte de Rosan, troisiéme frere de MM. de Duras, qui fut tué en Candie à la tête de ce Régiment, le 25 Juin 1669. & le 22 Mars 1670. le Roi voulant donner un Régiment à Philippe de France, Duc d'Anjou, son second fils, fit détacher dix Compagnies des anciens Régimens, qui furent incorporées dans le Régiment de Rosan, pour en former le Régiment d'Anjou.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

Colonel, LE ROY.

M. le Marquis d'Armentieres, Brigadier, Colonel-Lieutenant, en 1727.

M. de Boismorin, Lieutenant Colonel.

M. de Rivirie, Major.

M. de Lastens, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. de Keralio, Ayde-Major. . . . } *Bataillon.*

M. de la Ricardie, Commandant. . . }
M. de Graveron, Cap. de Grenadiers. } *Second*
M. de Larrey, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel,

& 5 d'Ordonnance, à deux quarrez ondez aurore & rouge, & deux autres rouge & bleu, bordure à carreaux rouges, bleux & aurores par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Bezançon.

---

20. D'EU, *ci-devant* DU MAINE, 2 *Bataillons.*

Fut levé sous Henri IV. en 1604. par M. de Lémond, Gentilhomme Lorrain, frere de M. de Némond, puis a été Turenne en 1633. sous Louis XIII. ci-devant du Maine depuis 1675. sous Louis XIV.

UNIFORME, *habit gris blanc, boutons de cuivre ronds, paremens bleux, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

Monseigneur le Comte d'Eu, Lieut. Gen. Col. en 1736.
M. le Marquis de Chambonas, Colonel-Lieut. en 1734.
M. le Chevalier de Villeneuve, Lieutenant Colonel.
M. de Caubouft, Major. *Rang de Lieut. Colonel.*

M. du Chastelet, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. d'Autel, Ayde-Major. . . . . } *Bataillon.*

M. de Villeneuve, Commandant. . . . }
M. de Puech, Capitaine de Grenadiers. } *Second Bataillon.*
M. de Saint Avoye, Ayde-Major. . . }

CE Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, jaunes & rouges par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Bayonne & Citadelle.

---

21. NOAILLES, 3 *Bataillons.*

Ce Régiment fut originairement amené en France par le Prince de Phalsbourg, sous Henri IV. en 1596. il avoit la paye étrangere, & paremens verts, qu'il a gardé jusqu'en 1687. sous Louis XIV. depuis a été Nettancourt très-longtems, ensuite Dampierre & son fils, puis de Humieres & Charost, ci-devant Saillans-d'Estaing en 1712. jusqu'en 1734.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre unis & ronds, poches en écusson à 7 boutons, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Noailles, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Gay, Lieutenant Colonel.
M. de Redon, Major.

M. Depré, Capitaine de Grenadiers. } Premier
M. de Vaubercy, Capitaine, Ayde-Major. } Bataillon.
M. de Boschevry, Commandant. . . . } Second
M. de Pignan, Capitaine de Grenadiers. }
M. Dumazel, Capitaine, Ayde-Major. } Bataillon.
M. de Plainville, Commandant. . . } Troisiéme
M. de Langlade, Capit. de Grenadiers. }
M. de Chastelliers, Capit. Ayde-Major. } Bataillon.

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance tous verts, avec une lozange blanche dans chaque quarré, & croix blanches.

En Quartier à Alais, à Anduze, & à Ganges.

---

22. MONTMORIN, 2 *Bataillons.*

A sa création en 1640. sous Louis XIII. étoit Liégeois; depuis Gramont, Louvigny, Guiche, Coaquin, ci-devant Tourville, Meuse pere en 1705. & Choiseuil-Meuse fils en 1734. jusqu'en 1738.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre, poches en long ouvertes de deux pattes à chaque côté, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Montmorin, Colonel de ce Régiment, le 3. Novembre 1738.

M. de Michon, Lieutenant Colonel.
M. de Pic de la Mirandole, Major.
M. de Faucon, Capit. de Grenadiers. } Premier
M. de Saint Didier, Capit. Ayde-Major. } Bataillon.
M. de Broquier, Commandant. . . . } Second
M. de Pontaut, Cap. de Grenadiers. . }
M. de Montberaut, Cap. Ayde-Major. } Bataillon.

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, verts & violets par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Thionville.*

---

23. SOUVRE', 2 *Bataillons.*

A sa création en 1598. sous Henri IV. étoit Gravil, ensuite Grancey, Medavy-Grancey son frere, ci-devant la Chenelaye en 1707.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre à queue, poches en travers façonnées, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marq. de Souvré, Brigadier, Col. de ce Rég. en 1730.

M. de Bercy, Lieutenant Colonel.
M. de Lenguenos, Major.
M. de Rommilley, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. Baldare, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Remond, Commandant. . . . } *Second*
M. Degras, Capitaine de Grenadiers. }
Ci-devant M. de Binet, Cap. Ayde-Maj. } *Bataillon.*

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, noirs & rouges par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Doüay.*

---

24. LA REINE, 2 *Bataillons.* Pension.

Fut formé sous Louis XIV. en 1661. de 6 Compagnies du Régiment de Limosin, & d'autant de celui de Mazarin, qui furent incorporées dans le Régiment d'Uxel; le Roi lui donna alors le nom de la Reine, & l'ancienneté de celui d'Uxel qui avoit été créé en 1635. sous Louis XIII.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étaim plats façonnez, & chapeau bordé d'argent.*

Colonel, LA REINE, en 1725.

M. le Marq. de Tessé, Colonel-Lieutenant en 1734.
M. Dailly, Lieutenant Colonel.
M. de Guittot, Major.
M. du Val, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. du Frety, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Valandre, Commandant. . . } *Second*
M. du Pollet, Capitaine de Grenadiers. }
M. de Lauract, Capitaine, Ayde-Major. } *Bataillon.*

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, verts & noirs par opposition, & les croix blanches semées de fleurs de lys d'or, avec 4 couronnes d'or au milieu. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Nancy.*

---

25. LIMOSIN, 2 *Bataillons.*

A sa création sous Louis XIII. en 1635. étoit Montpezat, & a eu trois Colonels consecutivement du même nom, & depuis a eu le nom de cette Province en 1684. sous Louis XIV.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre doubles & plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Nivernois, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. Lieutenant Colonel.

M. de Besson, Major.

M. du Robin, Capit. de Grenadiers. } *Premier Bataillon.*
M. Gaussen, Capitaine, Ayde-Major.

M. du Vergés, Commandant. } *Second Bataillon.*
M. Paschal, Capitaine de Grenadiers.
M. Dezis, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, verts, rouges & aurores dans chaque carré par opposition, & croix blanches.

En Quartier au Quesnoy.

---

26. ROYAL DES VAISSEAUX, 3 *Bat.* Pen.

A sa création en 1635. sous Louis XIII. étoit Candale, ensuite Vaisseaux-Mazarin; il a eu le nom de Royal des Vaisseaux en 1667. sous Louis XIV.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux de Roi, boutons de cuivre plats à queue, & chapeau bordé d'or.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Marq. de Guerchy, Colonel-Lieut. en 1734.

M. de Perille, Lieutenant Colonel.

M. de Tournier, Major. *Rang de Colonel.*

M. d'Ouvrier, Capit. de Grenadiers. } *Premier Bataillon.*
M. le Ch. de Salierey du Luc, Cap. Aid. M.

M. de Buttery, Commandant. } *Second Bataillon.*
M. du Breüil, Capitaine de Grenadiers.
M. d'Eyragues, Capit. Ayde-Major.

M. le Marquis Daché, Commandant. } *Troisiéme Bataillon.*
M. de Canouville, Capit. de Grenadiers.
M. de Battine, Capitaine, Ayde-Maj.

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, jaunes, verts, rouges & noirs par opposition, & croix blanches semées de fleurs de lys d'or, & un Vaisseau en or au milieu de chaque croix. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Charleville, à Mezieres, & à Sedan.

---

27. ORLEANS, 2 *Bataillons.*

Fut créé Anjou en 1645. sous la minorité de Louis XIV. pour feu Monsieur, Duc d'Orléans, Frere unique du Roi.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre 4 sur chaque manche, & 4 sur chaque*

poche, & chapeau bordé d'un large galon d'or.

Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, Colonel le 2 Décembre 1723.

M. le Comte de Clermont-Gallerande, Brigadier, Colonel-Lieutenant en 1734.

M. de Vitrac, Lieutenant Colonel.

M. de Basserus, Major.

M. de Chantepie, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. de Saint Clar, Cap. Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. de l'Espine, Commandant. . . . }
M. de Girouziers, Cap. de Grenadiers. } *Second*
M. de Salvador, Capit. Ayde-Major. } *Bataillon.*

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, bleux & feuille morte par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Blaye, & Château-Trompette.

---

28. LA COURONNE, 3 *Batail.* Pension.

Fut créé sous la minorité de Louis XIV. en 1643. au nom & par la Reine Marie-Anne d'Autriche, Régente, qui mit à la tête de ce Régiment le Duc de Vitry, premier Colonel, jusqu'en 1666. que le Marquis de Genlis en fut Colonel; alors le Roi lui donna le rang du Régiment d'Artois, & en 1673. au siége de Mastreck, le Roi étant content de ses services, l'honora du titre de la Couronne; Messieurs de Genlis 4 freres, dont deux furent tuez à la tête, en ont été successivement Colonels-Lieutenans, jusqu'en 1693. ensuite le Marquis de Saint André, jusqu'en 1698. que le Marquis de Polastron l'a eu jusqu'en 1707. qu'il fut tué à Almanza, & remplacé par le Chevalier de Tessé jusqu'en 1712. puis le Comte de Polastron jusqu'en 1734. qui le vendit au Marquis de Charost, tué en 1735. près de Tréves.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étaim tournez, & chapeau bordé d'argent.*

Colonel, LE ROY.

M. le Duc d'Havré, Col. Lieut. en Novembre 1735.

M. le Brun, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Aultry, Major.

M. de Bardonanche, Cap. de Grenad. } *Premier*
M. de la Paliere, Capit. Ayde-Major. } *Bataillon.*

M. le Chevalier de Varce, Commandant. } Second
M. de Rigal, Captaine de Grenadiers. } Bataillon.
M. d'Audiffret, Capit. Ayde-Major.

M. de Cérencour, Commandant. } Troisiéme
M. de Poncet, Capitaine de Grenadiers. } Bataillon.
M. d'Auxion, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 9 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 8 d'Ordonnance, tous bleux, avec la couronne de France en or au milieu de chaque croix blanche. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Metz.*

29. BRETAGNE, *un Bataillon.*

Fut levé Castelnau en 1644. sous la minorité de Louis XIV. & le Ministere du Cardinal de Mazarin, ensuite le Maréchal d'Hocquincour l'a commandé, & il a eu le nom de cette Province en 1658.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre fort larges & tournez, poches en long, manches en botte, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Grillon, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de la Chassagne, Lieutenant Colonel.

M. de Limps, Major.

M. du Portail, Capitaine de Grenadiers.

M. le Fevre, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, avec les armes de Bretagne en or, & cette devise, *Potius mori quam vinci,* & 2 d'Ordonnance, aurores & noirs par opposition, & croix blanches semées d'hermines noires.

En Quartier à Briançon.

30. DU PERCHE, *un Bataillon.*

Créé Baltazar sous Louis XIII. en 1636. puis a été Carignan-Baltazar, & Carignan-Salieres: il porte le nom de cette Province depuis 1691. Ce Régiment a porté deux Drapeaux blancs Colonels jusqu'en 1718.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étaim plats, poches en long, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Livry, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de Casteron, Lieutenant Colonel.

M. de Chabrol, Major.

M. de Fredy, Capitaine de Grenadiers.
M. Dambly, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges & bleux par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Condé.*

---

31. ARTOIS, *un Bataillon.*

Fut créé Beaumont sous Henri IV. en 1610. Son changement de rang est de 1670. sous Louis XIV. pendant l'expédition de Candie, où étoit ce Régiment, qui prit ensuite le rang du Régiment Royal, puis a eu le nom de cette Porvince.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre, manches en bottes, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Lauragais, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Sainte Segraux, Lieutenant Colonel.
M. Dorigny, Major.
M. de Fouler, Capitaine de Grenadiers.
M. de Saint Julien, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, 2 d'Ordonnance, jaunes & bleux par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Avenes.

---

32. ROCHECHOUARD, *un Bataillon.*

En 1634. sous Louis XIII. M. Gassion étant entré au service de France, y amena un Régiment Suédois, composé de six Compagnies d'Infanterie, qui fut augmenté de six autres Compagnies, qui furent levées dans le pays de Liége; ce qui forma ce Régiment, que M. le Maréchal de Gassion a toujours conservé jusqu'à sa mort; ayant été tué au Siége de Lens en 1647. Louis XIV. donna son Régiment à M. de Palluau-Clérambaut, depuis a été Sourches, Harcourt, d'Humieres, la Châtre, Saint Suplice, Saint Suplice, frere, ensuite Lanois, & ci-devant Louvigny, en 1702. à présent Rochechouard.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étaim plats, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Rochechouard-Faudoas, Colonel de ce Régiment en 1734.
M. de Lépinay, Lieutenant Colonel.
M. de Besnard, Major.

M. de Berquant, Capitaine de Grenadiers.

M. de Grainville, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes & verts par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Metz.*

33. D'OUROY, *un Bataillon.*

A sa création sous Louis XIV. en 1651. étoit Vendôme, depuis a été Berry, Barrois, & Vendôme jusqu'en 1726. qu'il a été d'Ouroy.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre jaunes, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marq. d'Ouroy, Colonel de ce Rég. en Avril 1737.

M. de Mauriac, Lieutenant Colonel.

M. d'Isarn, Major.

M. de Nollent, Capitaine de Grenadiers.

M. du Perrier, Capitaine, Ayde Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, feuilles mortes, verts, bleux & violets par opposition, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

34. LA SARRE, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en 1651. la Ferté-Senneterre, & a eu le nom de la Sarre en 1685.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis d'Audibert de Lussan, Colonel de ce Régiment en 1734.

M. de la Perusse, Lieutenant Colonel.

M. Seve de la Perusse, Major.

M. de la Chenaye, Capitaine de Grenadiers.

M. le Chevalier Doms, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges & noirs par opposition, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

35. LA FERE, *un Bataillon.*

A sa création sous Louis XIV. en 1651. Ce Régiment étoit au Cardinal de Mazarin : il a été en pied en 1657.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étaim plats, poches en travers, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marq. de Bouzols, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. de Saint Quentin du Dognon, Lieutenant Colonel.

M. de la Verriere, Major.
M. d'Etouge, Capitaine de Grenadiers.
M. de Gournay, Ayde Major.
Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes, rouges, bleux & violets par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Phaltzbourg.*

---

36. ALSACE, ALLEMAND, 2 *Bataillons.*

Créé au nom de cette Province en 1635. sous Louis XIII.
M. le Comte de Nassau, en a été premier Colonel Allemand :ce Régiment sur le pied étranger, étoit à 20 Compagnies en 1661.
UNIFORME, *habit bleu, paremens rouges, boutons d'étaim, & chapeau bordé d'un large galon d'argent.*
M. le Prince Fredéric, Palatin des Deux-Ponts, Colonel de ce Régiment, le 10 Décembre 1734.
M. de Schmidberg, Lieutenant Colonel.
M. de Déttlinger, Major.
M. de Taffigny, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. de Maclot, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Bruning, Commandant. }
M. de Kageneck, Capit. de Grenadiers. } *Second*
M. de Néef, Ayde-Major. } *Bataillon.*
Ce Régiment a 24 Drapeaux à 12 par Bataillon, dont un blanc Colonel, & 23 d'Ordonnance, verts & bruns par opposition & croix blanches, avec Prevôté, ou grand Etat Major, composé d'un Aumônier, d'un Interprête, d'un Chirurgien Major, d'un Tambour Major, d'un Auditeur, d'un Prévôt, d'un Greffier, de 2 Archers, & d'un Exécuteur de Justice. *En Quartier à Gravelines & Arras.*

---

37. ROYAL ROUSSILLON, *un Bataillon.*

A sa création sous Louis XIV. en 1655. étoit nommé Catalan-Mazarin, de 3000. hommes ; il a eu le nom de cette Province en 1665. M. de Caraman en a été premier Colonel en 1655. puis M. le Marquis de Ximenes en 1672. M. son fils aîné en 1701. tué au combat d'Oudenarde en 1708. M. le Marquis de Ximenes, Maréchal de Camp, son frere, lui a succédé jusqu'en 1729. que M. le Comte de Biron en a été Colonel.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux de Roi, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Marq. d'Haussonville, Colonel-Lieut. en 1734.
M. de Bedanson, Lieutenant Colonel.
M. d'Estebenel, Major.
M. de Montouz, Capitaine de Grenadiers.
M. de Bourdeville, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche semée de fleurs de lys d'or, ainsi qu'aux 2 Drapeaux d'Ordonnance bleux, rouges, verts & feuilles mortes par opposition. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En l'Isle de Corse.

---

38. CONDE', 2 *Bataillons.*

Créé sous Louis XIV. en 1661. pour la Maison de Bourbon-Condé : ce Régiment étoit alors à 7 Compagnies.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

Monseigneur le Duc de Bourbon, Lieutenant Général, Colonel le 4 Mars 1710.

M. le Marquis d'Hautefort, Brigadier, Colonel-Lieutenant en 1719.

M. de Beauvais, Lieutenant Colonel.
M. de Cassanus, Major.
M. de Joissy, Capitaine de Grenadiers. } *Premier Bataillon.*
M. Mainard, Capitaine, Ayde-Major. }
M. de Cadart, Commandant. } *Second Bataillon.*
M. d'Haudrécy, Capit. de Grenadiers. }
M. de Meville, Ayde-Major. }

CE Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, bleux & ventre de biche par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Collioure, Bellegarde, & Fort des Bains.

---

39. BOURBON, 2 *Bataillons.*

Créé Enguyen Prince du Sang, en 1667. sous Louis XIV. & depuis a eu le nom de la Maison Royale de Bourbon.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étaim plats unis, doubles poches en long à 9 boutons, & chapeau bordé d'argent.*

Monseigneur le Comte de Charolois, Colonel en 1710.
M. le Marquis de Fimarcon, Brigadier, Colonel-Lieutenant en 1719.
M. de la Brunie, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Saporte, Major.
M. de Cuvillier, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. de Monplaisir, Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Chambardiere, Commandant. } *Second*
M. du Teil, Capitaine de Grenadiers. }
M. des Espéces, Ayde-Major. } *Bataillon.*

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance, bleux, rouges, feuilles mortes & noirs par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Perpignan.*

---

40. BEAUVOISIS, *un Bataillon.*

Fut levé sous Louis XIV. en 1667. par le Comte de Sainte-Maure, au nom de cette Province, autrefois Jonsac.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons d'étaim plats, & chapeau bordé d'argent.*

M. le C. de la Vauguyon, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Lascassagne, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Beaurepaire, Major.
M. de Belleau, Capitaine de Grenadiers.
M. du Rousset, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges & aurores par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Aire.*

---

41. ROUERGUE, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en 1667. pour le Comte de Montperoux : il porte le nom de cette Province, depuis 1671.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, manches en bottes, poches en travers, boutons de cuivre tournez, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chev. de Berville, Colonel de ce Rég. en 1735.
M. de Cambis d'Orroux, Lieutenant Colonel.
M. du Trembloy, Major.
M. de Soil, Capitaine de Grenadiers.
M. de Cambis, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, tous verts, & une lozange rouge au

milieu des quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Valenciennes.

42. BOURGOGNE, *un Bataillon.*

Fut levé au nom de cette Province sous Louis XIV. en 1668. pour le Comte de Roussillon, premier Colonel.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre ronds & façonnez sur bois, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

M. d'Herouville de Claye, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Fenestre, Lieutenant Colonel.
M. de Basfossé, Major.
M. de Rougemont, Capitaine de Grenadiers.
M. de Pandrau, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, donc un blanc Colonel, semé de fleurs de lys d'or & croix de Bourgogne blanches, & 2 Drapeaux d'Ordonnance blancs semez de fleurs de lys d'or, & croix de Bourgogne rouges en travers.

En Quartier à Dunkerque.

43. ROYAL LA MARINE, *un Bataillon.*

Ce Régiment avoit été levé en 1670. pour servir sur mer, & depuis a été fixé de servir sur terre.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étaim, & chapeau bordé d'argent.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Comte de Lorge, Colonel-Lieutenant en 1734.
M. de Vallans, Lieutenant Colonel.
M. de Limonet, Major.
M. du Hamel, Capitaine de Grenadiers.
M. de Binos, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche semée de fleurs de lys d'or, ainsi qu'aux croix blanches des 2 Drapeaux d'Ordonnance, bleux & aurores. *En Quartier à Cherbourg & à Valogne.*

44. VERMANDOIS, *un Bataillon.*

A sa création en 1670. sous Louis XIV. fut nommé le Régiment de l'Amiral, pour servir sur mer, dont il a toujours conservé le nom au service sur terre.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, poches en long, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Clermont-Gallerande, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Narbonne, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Gramont, Major.

M. de Narbonne, Capitaine de Grenadiers.

M. Deme, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes, rouges, verts & violets par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Dunkerque.*

---

45. SAXE, Allemand, *un Bataillon.*

Fut levé en 1670. sous Louis XIV. au nom du Comte Ferdinand de Furstemberg, le Cardinal l'ayant donné au Roi lorsqu'il vint en France; puis a été Sparre & Greder, Allemans.

Uniforme, *habit & petit colet bleu, doublure, paremens, veste & culotte jaunes, boutons d'étaim, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Saxe, Lieutenant Général, Colonel de ce Régiment en 1720.

M. Royer de Monclot, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. Heister, Major. *Rang de Lieutenant Colonel.*

M. Reussinges, Capitaine de Grenadiers.

M. Dieskan, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 16 Drapeaux, dont un blanc Colonel, semé de fleurs de lys d'or, avec un Soleil éclairant un Monde, & ces mots, *Nec pluribus impar*, & 15 Drapeaux d'Ordonnance bleux, 3 fleurs de lys d'or couronnées, & 2 palmes d'or au milieu de chacun, une petite bordure blanche, & une grande par carreaux verts, blancs & rouges autour. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Saint-Omer.

---

46. ROYAL ARTILLERIE, 5 *Bataillons.*

Créé sous Louis XIV. en 1670. sous le nom de Fusiliers pour la garde de l'Artillerie, & a eu le titre de Royal Artillerie par le même Roi, en 1693.

Uniforme, *habit bleu, doublure, paremens, veste, culotte & bas rouges, manches en bottes, poches en travers, & boutons de cuivre ronds dorez, chapeau bordé d'or, & cocarde noire.*

Colonel, LE ROY.

Monseigneur le Comte d'Eu, Lieutenant Général, Colonel-

Colonel-Lieutenant Commandant en chef en 1736.

BATAILLON DE BREANDE.

M. de Breande, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Villers, Major.
M. de Lambert, premier Capitaine.
M. de Bréande fils, Capitaine, Ayde-Major.

En Quartier à Besançon, dont un Capitaine, un Lieutenant, deux Sergens & 40 Soldats, en l'Isle de Corse.

BATAILLON DE LA BORIE.

M. de la Borie, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. de Chabrier, Major.
M. de Gaudechart, premier Capitaine.
M. de Morangle, Ayde-Major.

En Quartier à la Fere.

BATAILLON DE VALENÇEAU.

M. de Valençeau, Lieutenant Colonel.
M. de Montegu, Major.
M. de Lucas, premier Capitaine.
M. de Santigny, Ayde-Major.

En Quartier à Grenoble, dont un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, deux Sergens & 30 Canoniers, en l'Isle de Corse.

BATAILLON DE TORPANNE.

M. de Torpanne, Lieutenant Colonel.
M. de Richecourt, Major.
M. de Marans, premier Capitaine.
M. Voisins, Ayde-Major.

En Quartier à Metz, Thionville, Sarrelouis, & Nancy.

BATAILLON DE MARSAY.

M. de Marsay, Lieutenant Colonel.
M. de la Bachelliere, Major.
M. de Vareix, premier Capitaine.
M. de Perillau, Capitaine, Ayde-Major.

En Quartier à Strasbourg.

CE Régiment est composé d'un Colonel-Lieutenant Commandant en chef, de 5 Lieutenans Colonels, de 5 Majors, de 5 Aydes-Majors, de 40 Capitaines, de 40 Capitaines en second, de 40 premiers Lieutenans, de 40 Lieutenans en second, & de 80 Sous-Lieutenans, faisant 256 Officiers en pied, de 5 Bataillons de 8 Compagnies chacun, à 70 hommes par Compagnie; montent à 2800 hommes dans ce Régiment, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. Sçavoir, 80 Cadets à 2 par Compagnie,

160 Sergens, 160 Caporaux & 160 Anſpeſſades, à 4 par Compagnie, 720 Sapeurs, Canoniers & Bombardiers, à 18 par Compagnie, 80 Tambours à 2 par Compagnie, 360 Apprentifs à 9 par Compagnie, & 1080 Fuſiliers à 27 par Compagnie, avec 15 Drapeaux à 3 par Bataillon, dont 5 Drapeaux blancs Colonels, & croix blanches ſemées de fleurs de lys d'or, ainſi qu'aux croix blanches des 10 Drapeaux d'Ordonnance aurores & verts taffetas changeant, & aurores & rouges de même par oppoſition dans les quarrez des Drapeaux.

Plus, il y a un Aumônier & un Chirurgien Major dans chacun des 5 Bataillons ci-deſſus.

Cinq Compagnies de Mineurs, qui doivent ſervir ſéparément, ou avec les 5 Bataillons du Régiment Royal Artillerie.

Sçavoir:

1. La Compagnie de M. de Lorme, *à Metz.*
2. La Compagnie de M. de Larrieux, *à Metz.*
3. La Compagnie de M. Antoniazy, 30 hommes *à la Fere*, & 20 hommes *à Metz.*
4. La Compagnie de M. Turmel, *à Metz.*
5. La Compagnie de M. Biet de l'Epinoy, *à Metz.*

Chacune des 5 Compagnies de Mineurs eſt compoſée d'un Capitaine, d'un premier Lieutenant, d'un ſecond Lieutenant, & de 2 Sous-Lieutenans, qui montent à 25 Officiers en pied, de 50 hommes par Compagnie. compris 3 Sergens, 3 Caporaux, 3 Anſpeſſades, 2 Cadets, 16 Mineurs, 22 Apprentifs, & un Tambour, montent à 250 hommes.

Cinq Compagnies d'Ouvriers d'Etat, qui doivent auſſi ſervir avec les 5 Bataillons du Régiment Royal Artillerie, ou ſéparément.

Sçavoir:

1. La Compagnie de M. Chevreau, *à Metz.*
2. La Compagnie de M. du Brocard, *à la Fere.*
3. La Compagnie de M. de Louſteaut, *à Straſbourg.*
4. La Compagnie de M. Thomaſſin, *à Auxonne.*
5. La Compagnie de M. de Guille, *à Grenoble.*

Chacune des 5 Compagnies d'Ouvriers d'Etat, compoſée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, & d'un ſecond Lieutenant, qui montent à 15 Officiers en pied, de 40 hommes par Compagnie; ſçavoir, 3 Maîtres Ouvriers, 3 Sous-Maîtres Ouvriers, 16 Ouvriers, 9 autres, 8 Apprentifs,

& un Tambour, montant à 200 hommes.

NOMBRE GENERAL des Officiers des 5 Bataillons du Régiment de Royal Artillerie 256, des Officiers des 5 Compagnies de Mineurs 25, & des Officiers des 5 Compagnies d'Ouvriers 15, faisant en tout 296 Officiers en pied.

Plus, 2800 hommes dans les 5 Bataillons, 250 hommes dans les 5 Compagnies de Mineurs, & 200 hommes dans les 5 Compagnies d'Ouvriers, qui montent à 3250 hommes dans le Régiment de Royal Artillerie, pour le service du Roi.

---

47. ROYAL ITALIEN, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. sur le pied étranger en Mars 1671. partie levé en Italie, & partie en Piedmont au nombre de 4000 hommes, par M. de Magalotti, qui en fut premier Colonel Italien; ensuite M. le Comte d'Albergotti, M le Marq. d'Albergotti, son neveu, & M. le Marquis Monti l'ont été, jusqu'au 12 Mars 1738.

UNIFORME, *habit gris brun à la Prussienne, collet, veste, culotte, & manches fendues, paremens rouges, boutons de cuivre ronds, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

COLONEL, LE ROY.

M. le Prince de Carignan, Lieutenant Général, Colonel-Lieutenant, le 12 Mars 1738.

M. de Rossy, Lieutenant Colonel.

M. de Lascaris Vintimille, Major. *Rang de Colonel.*

M. de Valosio, Capitaine de Grenadiers.

M. de Beauchamp, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment est composé d'un Colonel-Lieutenant, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, dont un de Grenadiers, de 12 Lieutenans, dont un de Grenadiers, d'un Sous-Lieutenant de Grenadiers, & de 12 Enseignes, faisant 39 Officiers en pied dans ce Régiment, de 12 Compagnies, dont une de Grenadiers, à 50 hommes chacune, montent à 600 hommes, compris 36 Sergens à 3 par Compagnie, & 12 Tambours, avec 10 Appointez dans chaque Compagnie de Fusiliers, & 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche semée de fleurs de lys d'or, ainsi qu'aux croix des 2 Drapeaux d'Ordonnance, rouges & bruns dans chaque quarré par opposition.

M. le Comte de Saint Severin, & M. le Marq. Monti, neveu du défunt Colonel, sont Colonels à la suite du Régiment Royal Italien.

Il y a dans ce Régiment un Aumônier, un Interprete, un Maréchal des Logis, un Chirurgien Major, & un Tambour Major, avec grand Etat Major, ou Prevôté composée d'un Prevôt, son Lieutenant, d'un Greffier, de 5 Archers, & d'un Exécuteur de Justice.

En Quartier à Strasbourg.

---

48. BETTENS, SUISSE, 2 *Bataillons.*

Créé en Septembre 1671. sous Louis XIV. d'Herlac, puis a été Manuel, Villarschandieu, Suisses, & ci-devant May en 1728.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, paremens, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étaim plats jusqu'à la poche, qui est en travers à 3 boutons, & chapeau bordé d'argent. Les Sergens portent l'habit bleu, & paremens rouges.*

M. de Bettens, Lieutenant Général, Colonel de ce Régiment, le 16 Aout 1739.

M. d'Herlach de Schadau, Lieutenant Colonel.

M. de May, fils, Major.

M. de la Chaunelaz, Cap. de Grenad.
M. Arpeau, Cap. prem. Ayde-Major.
M. Effinguer, second Ayde-Major. . . } *Premier Bataillon.*

M. Schemilleret, ... } *Commandans*
M. Scandieu, ... } *alternativement.*
M. Cap. de Grenadiers.
M. de Thormaun, Capit. Ayde-Major. } *Second Bataillon.*

CE Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, semé de fleurs de lys d'or, & croix blanches, & 7 d'Ordonnance à flâmes rouges, jaunes & bleues par opposition, & croix blanches, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737.

Plus, il y a dans chacune des 8 Compagnies un Chirurgien, un Frater aussi compris, & un Prevôt; & dans les Compagnies dont les Capitaines ne servent point au Corps, il doit y avoir 2 Lieutenans au lieu d'un, & de même dans les Régimens Suisses ci-après. *En Quartier à Lille.*

---

49. SEEDORFF, SUISSE, 2 *Batail.*

Crée sous Louis XIV. en Février 1672. sous le nom de Vieux Stoppa, premier Colonel Suisse, ci-devant Brendlé, en 1701.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, paremens, veste,*

culotte & bas bleux, boutons d'étaim façonnez d'une rosette jusqu'à la poche, & chapeau bordé d'argent.

M. de Seédorff, Colonel de ce Rég. le 13 Avril 1738.
M. de Surig de Steinbroug, Lieutenant Colonel.
M. Iselin, Major.
M. Mayer, Capit. de Grenadiers. . . } *Premier*
M. Frey, Capitaine, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*
M. Bely de Beffort, } *Commandans* } *Second*
M. Fesch, . . . } *alternativement.* } *Bataillon.*
M. Morrel, Capit. de Grenadiers. . . }
M. Grandidier, Ayde-Major. . . . }

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanche, avec ces mots en or pour devise : *Auxilium nostrum à Domino*, & 7 d'Ordonnance à flâmes bleues, rouges & blanches par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Longwy & à Thionville.

---

50. MONNIN, Suisse, 2 *Bataillons.*

Créé sous Louis XIV. en Février 1672. ancien Salis, puis a été Porlier, Reinold & Castellas, Suisses, ci-devant Betens, en 1722.

Uniforme, *habit rouge, doublure, paremens, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étaim plats, poches en travers 5 boutons, & chapeau bordé d'argent.*

M. de Monnin, Brigadier, Colonel, le 16 Aout 1739.
M. Louis Marquis, Lieutenant Colonel.
M. de Hartmanis, Major.
M. de Knopflin, Capit. de Grenadiers. } *Premier*
M. Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. de Mailliardos, Commandant. . . } *Second*
M. Capit. de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. Stephanny, Ayde-Major. . . }

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix & flâmes blanches, & 7 d'Ordonnance à flâmes jaunes & noires par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Strasbourg, & au Fort-Louis.

---

51. TSCHOUDY, Suisse, 2 *Bataillons.*

Créé sous Louis XIV. en Février 1672. ensuite Phiffre, Hessy, Suisses, jusqu'en 1729. & ci-devant Bourguy.

Uniforme, *habit rouge, doublure, paremens, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étaim avec bordure autour jus-*

qu'à la poche , & chapeau bordé d'argent.

M. Tschoudy, Colonel de ce Rég. le 29 Décembre 1737.
M. le Chevalier Baltazard , Lieutenant Colonel.
M. de Montenach , Major.
M. de Rich , Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. Diesffenthals , Commandant. }
M. Cap. de Grenadiers. } *Second*
M. Spelty , Ayde-Major. } *Bataillon.*

Ce Régiment a 8 Drapeaux , dont un blanc Colonel , & croix blanche, avec une Annonciation au milieu , & 7 d'Ordonnance , à flâmes bleues, jaunes & blanches par opposition , & croix blanches. *En Quartier au Mont-Dauphin , à Embrun , & à Barcelonnette.*

52. LANGUEDOC , *un Bataillon.*

Ce Régiment créé au nom de cette Province , sous Louis XIV. en Mars 1672. fut tiré d'un Régiment Catalan , Mazarin , dit depuis Royal Roussillon.

Uniforme , *habit gris blanc , paremens bleux , boutons de cuivre ronds , & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte Duglas , Col. de ce Rég. le 24 Fev. 1738.
M. le Chevalier de Vivens , Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de Grossolles , Major.
M. de Villiers , Capitaine de Grenadiers.
M. de Brinon , Ayde Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux , dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance violets & feuilles mortes par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Landau.*

53. PUYGUION , *un Bataillon.*

Fut levé sous Louis XIV. en Octobre 1673. pour le Marquis d'Huxelles , ensuite a été du Plessis-Belliere, Montsoreau , Vaudreuil , & Chevalier de Sourches , ci-devant Saint Simon en 1718.

Uniforme , *habit complet gris blanc , boutons de cuivre ronds , manches ouvertes , & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Puyguion , Colon. de ce Rég. en 1734.
M. de la Roche , Lieutenant Colonel.
M. Guin de la Roche , Major.
M. le Chevalier de la Roche , Capit. de Grenadiers.
M. de Montalembert , Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance jaunes dans deux quarrez, & rouges & violets aux deux autres, & croix blanches.

En Quartier à Bergues.

---

54. WITTEMER, Suisse, 2 *Bataillons.*

Créé sous Louis XIV. le 5 Décembre 1673. pour M. de Greder le pere, Suisse, ensuite a été Greder, & Greder fils, Suisses, ci-devant d'Affry, Suisse, en 1714. Création & rang vérifié suivant la Lettre du Ministre de la Guerre du 8 Juillet 1729. à M. de Wittemer, envoyée à l'Auteur par M. de Roy, Major.

Uniforme, *habit rouge, doublûre, paremens, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étaim le long de l'habit, poches en long, & chapeau bordé d'argent.*

M. de Wittemer, Brigadier, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. Gabriel d'Erlach, Lieutenant Colonel.

M. de Roy, Major.

M. Jean-François-Louis Eller, } *Capit. de Grenad.* } *Premier Bataillon.*

M. Jean-Henri Rich, . . . } *Capit. de Grenad.* } *Premier Bataillon.*

M. Bijss, Capitaine, Ayde-Major. . . } *Premier Bataillon.*

M. Joseph de Roll, ... } *Commandans alter.* } *Second Bataillon.*

M. Jean Jolly, ... } *Commandans alter.* } *Second Bataillon.*

M. Jean-Jacques Hogguer, Cap de Gren. } *Second Bataillon.*

M. Perrier, Capitaine, Ayde-Major. . } *Second Bataillon.*

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 7 d'Ordonnance à flâmes jaunes & violettes & croix blanches, avec bordures blanches & violettes autour des Drapeaux. *En Quartier à Douay.*

---

55. MEDOC, *un Bataillon.*

Fut levé sous Louis XIV. à la fin de 1673. (suivant le Code Militaire) par M. le Marquis de Saint Genier, premier Colonel, & ensuite M. de la Motte, le Maréchal de Noailles, M. de Montaud son fils, M. Damilton de Jarjey, qui eut le bras cassé au siége de Philisbourg; jusques-là ce Régiment avoit toujours porté le nom de son Colonel : il a pris le nom de Medoc sur M. de Montendre, puis Messieurs de Chamillard, de Villennes, & M. le Duc de Crussol, en 1729. jusqu'au 24 Mars 1739. en ont été Colonels.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, bou-*

tons d'étaim plats , & chapeau bordé d'argent.

M. le Comte de Lannion, Colonel de ce Régiment, le 14 Mars 1739.

M. le Chevalier de Tretz, Brigadier, Lieut. Colonel.

M. de Bompart, Major.

M. du Bret, Capitaine de Grenadiers.

M. le Chevalier de Montesquiou, Cap. Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges & feuilles mortes par opposition, & croix blanches.

En Quartier au Mont-Louis en Roussillon.

---

56. DURAS, *un Bataillon.*

Fut levé sous Louis XIV. en Mars 1674. par le Maréchal d'Albert, Commandant en Guyenne, ensuite a été Gandelus deux fois, puis Clairambault, Mirabeau, Gensac en 1711, jusqu'en 1734.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre larges & plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Durfort, Colonel de ce Régim. en 1734.

M. des Martins Lieutenant Colonel.

M. de la Graulet, Major.

M. de Saint Hilaire, Capitaine de Grenadiers.

M. Baudian, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges, jaunes, verts & noirs par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Navarreins, & à S. Jean-Pied-de-Port.

---

57. CHAILLOU, *un Bataillon.*

Fut levé sous Louis XIV. en Mars 1674. par le Marq. de Castres, Commandant en Languedoc, puis a été Morangié, Louvigny, Grammont, Bacqueville, la Tremoille en 1728. & Tessé en 1731. ci-devant Seneterre en 1734.

Uniforme, *habit complet gris blanc, les poches en long, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Chaillou, Colonel de ce Regiment, le 12 Mars 1739.

M. le Chevalier d'Arbousave, Lieutenant Colonel.

M. de Saint Romain, Major.

M. de Moneftier, Capitaine de Grenadires.

M. Daniel, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Col one

& 2 d'Ordonnance, jaunes & noirs par opposition, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

---

58. ROYAL COMTOIS, *un Bataillon.*

A sa création sous Louis XIV. en Août 1674. étoit pour le Marquis de Listenois, qui le leva en Franche-Comté, ensuite il a eu le nom de Royal Comtois en 1685.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre ronds, poches en long, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Froulay, fils, Colon. de ce Rég. en 1734.
M. de Beringuer, Lieutenant Colonel.
M. de Rozel, Major.
M. du Monteil, Capitaine de Grenadiers.
M. de Renaud, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, semez de fleurs de lys d'or & croix de Bourgogne blanche en travers, & 2 d'Ordonnance aurores semez de fleurs de lys d'or, & croix de Bourgogne rouges en travers. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Briançon.*

---

59. MONCONSEIL, *un Bataillon.*

Fut levé en Languedoc des Milices de cette Province, par le Maréchal de Schomberg sous Louis XIV. en 1674. puis a été jeune Schomberg fils, ensuite Lalarray, Blinville, Maulevriers freres, du Fort le Normand, & cidevant Lionne.

UNIFORME, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre unis & ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Monconseil, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1723.
M. Lieutenant Colonel.
M. du Terssac, Major.
M. de Châteauneuf, Capitaine de Grenadiers.
M. de Boisclereau, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, à 2 quarrez blancs & 2 quarrez rouges & verts par opposition, & croix blanches.
En Quartier à Nismes.

---

60. PROVENCE, *un Bataillon.*

Fut levé en 1674. sous Louis XIV. par le Comte de Grignan Commandant en Provence, au nom de cette Province,

pour passer à Messine : il étoit alors de 21 Compagnies.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Vicomte d'Auberre, Colonel de ce Régiment, le 24 Fevrier 1738.

M. de la Grange, Lieutenant Colonel.

M. de Varignon, Major.

M. des Bordes, Capitaine de Grenadiers.

M. de Vitalis, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges & noirs dans les quarrez, avec une lozange au milieu de chacun, noirs & rouges par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Saint-Omer.*

---

61. MORTEMART, *un Bataillon.*

Fut levé en Sicile, sous Louis XIV. en 1676. par le Maréchal de Vivonne ; depuis a été Thianges, Mortemart, Laval, Tonnay-Charante, & ci-devant Rochechouart en 1729. Rang conforme au Code Militaire de M. de Briquet.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre & d'étaim jaunes & blancs par intervale, & chapeau bordé d'or & d'argent.*

M. le Duc de Rochechouart-Mortemart, Colonel de ce Régiment en 1731.

M. de Marans, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Monguyot, Major.

M. de la Bastide, Capitaine de Grenadiers.

M. du Rotoy, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 Ordonnance ondez de rouge dans les 4 quarrez fonds blancs, & croix blanches ; a sa création d'outre-mer.

En Quartier à Bergues & Fort François.

---

62. LA COUR-AU-CHANTRE, SUISSE, *2 Bataillons.*

Fut levé sous Louis XIV. en Janvier 1677. pour le jeune Stoppa ou Stoup, Suisse ; puis a été Surbeck, & d'Hemel, Suisses, ci-devant Besenvald, Suisse, en 1729. Rang conforme au Code Militaire de M. de Briquet.

UNIFORME, *habit rouge, doublure, paremens, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étaim bordez autour jusqu'à la Poche, & chapeau bordé d'argent.*

M. de la Cour-au-Chantre, Brigadier, Colonel de ce Régiment le 26 Octobre 1738.

M. Gaspard-Etienne Barbau de Grandvillars, Lieut. Col.

M. Pfyster, Major

M. Diesbach, Capitaine de Grenadiers. . } *Premier*
M. Glutz, Ayde-Major. . . . . } *Bataillon.*

M. de Villaumier, Commandant. . . . }
M. Sturler, Capitaine de Grenadiers. . } *Second*
M. Ackerman, Ayde-Major. . . . . . } *Bataillon.*

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, ondé de flâmes blanches & croix blanche, & 7 d'Ordonnance, ondez de flâmes bleues & jaunes par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Cambray & à Bouchain.*

---

63. BIRON, *un Bataillon.*

Fut levé en Février 1677. sous Louis XIV. pour M. de Piettemont; depuis a été Isenghien, Flamand, en 1697. ci-devant Mailly Walon en 1717. Rang conforme au Code Militaire de M. de Briquet.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Gontaut-Biron, Colonel de ce Régiment en Février 1735.

M. du Liez, Lieutenant Colonel.

M. d'Huby, Major.

M. de Harchies, Capitaine de Grenadiers.

M. de Saint Affrique, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, isabelles & noirs, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Aire en Artois, & Fort François.

---

64. NICE, *un Bataillon.*

Fut formé sous ce nom en 1678. sous Louis XIV. pour M. de Saint Laurent, des débris des Régimens de Saluces, Genevois, & Chablais, que le Duc de Savoye avoit donnez au Roi pendant la Guerre d'Hollande.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le M. d'Anlezy, Colonel de ce Rég. le 10. Avril 1724.

M. du Fay-Vauglans, Lieutenant Colonel.

M. de Vincourt, Major.

M. de Villars, Capitaine de Grenadiers.
M. le Chevalier de Clermont, Capitaine, Ayde-Major.
Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, fonds rouges traversez en ondes bleues dans les quarrez & bordures bleues aux croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.
En Quartier au Neuf-Brisack.

---

65. LAMARCK, Allemand, *un Bataillon.*

Fut levé en 1680. sous Louis XIV. au nom de M. le Comte de Conifsmarck, Allemand, ensuite pour M. le Comte Ferdinand de Furstemberg, Allemand, en 1682. ci-devant Comte de la Marck pere, Allemand, depuis 1697.

Uniforme, *habit, colet, veste & culotte bleux, poches en travers, paremens & doublure jaunes, bas blancs, boutons d'étaim, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de la Marck, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1719.
M. des Bareaux, Lieutenant Colonel.
M. Vankessel, Major.
M. le Marquis de Nedonchel, Capitaine de Grenadiers.
M. d'Ouvers, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 16 Drapeaux, dont un blanc Colonel semé de fleurs de lys d'or, avec un Soleil éclairant un Monde, & ces mots en or, *Nec pluribus impar*, & 15 Drapeaux d'Ordonnance fonds bleux, avec 3 fleurs de lys couronnées & palmes d'or au milieu de chacun, ainsi qu'une double bordure en damier, rouge & blanche autour.

M. le Comte d'Aspremont Lyndin, avec Commission de Colonel en pied du 16 Avril 1738. attaché à ce Régiment. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Landau.*

Le Rang des Régimens ci-après a été réglé par Ordonnance du premier Décembre 1684.

---

66. PENTHIEVRE, *2 Bataillons.*

Créé le 5 Février 1684. sous Louis XIV. pour Monseigneur le Comte de Toulouse, Amiral de France.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux de Roi, boutons d'étaim plats, avec moulure, & chapeau bordé d'argent.*

Monseigneur le Duc de Penthievre, Amiral de France, Colonel le 7 Décembre 1737.

M. le Vicomte de Coetlogon, Colonel-Lieut. en 1734.
M. de Blois, Lieutenant Colonel.
M. de Pramiral, Major.
M. du Fieux, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. d'Hargenvilliers, Capit. Ayde-Major. } *Bataillon.*
M. Delbos, Commandant. . . . . . } *Second*
M. de Laftours, Capitaine de Grenadiers. }
M. de Montalivet, Capit. Ayde-Major. . } *Bataillon.*

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & croix blanches avec 4 ancres aux branches, ainsi qu'aux croix blanches des 5 Drapeaux d'Ordonnance, verts & feuilles mortes par opposition, avec les traverses de même couleur dans chaque quarré des Drapeaux. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Montmedy, & à Longwy.

---

67. GUYENNE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous Louis XIV. le 5. Février 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats, poches en travers à 3 boutons, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chevalier de Dreux, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.
M. Taponnat, Lieutenant Colonel.
M. du Mesny, Major.
M. Lalbenque, Capitaine de Grenadiers.
M. le Chevalier Chabot, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, verts & isabelles par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Schlestadt.*

---

68. LORRAINE, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le 5 Février 1684. au nom de ce Duché souverain.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre à 3 sur la manche & 3 sur la poche, qui est en travers, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Montbarey, Colonel de ce Régiment en 1734.
M. Danzel, Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de Pogniat, Major.
M. de Tondut, Capitaine de Grenadiers.

M. de Claverie, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, verts & gris de lin par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Villefranche & Fort des Bains.

---

69. FLANDRES, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. au nom de cette Province, le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons moitié de cuivre & moitié d'étaim un blanc & un jaune, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chevalier de Montmorency, Colonel de ce Régiment en Mai 1739.

M. le Chevalier d'Hauterive, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Alein, Major.

M. Chapuis de la Barthe, Capitaine de Grenadiers.

M. de Montgrand, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, bleux & jaunes rayez par opposition, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

---

70. BERRY, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre tournez, doubles poches en long à 3 boutons, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Molac-Carcado, Colonel de ce Régiment en 1735.

M. de Laubiniere, Lieutenant Colonel.

M. Piac, Major.

M. du Teil, Capitaine de Grenadiers.

M. Maynard, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, violets & isabelles rayez par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Sirck & à Rodemack.*

---

71. BEARN, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, le premier Décembre 1684. sous Louis XIV.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons*

de cuivre ronds, 3 sur chaque manche & 3 sur chaque poche en long, & chapeau bordé d'or.

M. le Marq. de Valence, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. de Beaufort, Lieutenant Colonel.

M. la Motte de Vatteville, Major.

M. de Charbelle, Capitaine de Grenadiers.

M. de Jaudun, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, isabelles & rouges par opposition, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

---

72. HAYNAULT, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. au nom de cette Province, le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Custine, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de Bombelles, Lieutenant Colonel.

M. de Salliere, Major.

M. du Vignault, Capitaine de Grenadiers.

M. le Chevalier de Mandajors, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, bleux & aurores en pointe dans les quarrez par opposition, & croix blanches.

En Quartier au Fort-Louis.

---

73. BOULONNOIS, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, doublure, paremens & veste bleux, boutons de cuivre ronds, poches en écusson à six boutons, & chapeau bordé d'or.*

M. Damas, Comte de Ruffey, Colonel de ce Régiment le 6 Juin 1736.

M. de Beuvry, Lieutenant Colonel.

M. de Montgrand, Major.

M. de Saint-Jullien, Capitaine de Grenadiers.

M. de Saintnac, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance verts, les 4 traverses violettes & isabelles par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Strasbourg.

74. ANGOUMOIS, *un Bataillon.*

Créé ſous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Rupelmonde, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1734.

M. du Hazé, Lieutenant Colonel.

M. de Rizon, Major.

M. de Long, Capitaine de Grenadiers.

M. de Niguet, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance aurores & violets dentelez par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Saint-Omer.*

75. PERIGORD, *un Bataillon.*

Créé le prémier Décembre 1684. ſous Louis XIV. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre jaune, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chevalier de la Luzerne, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1722.

M. de Riols, Lieutenant Colonel.

M. de la Beſſe, Major.

M. de la Boulbenne, Capitaine de Grenadiers.

M. de Saint Hilaire, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes dans le milieu des quarrez, le reſte rouge & jaune, & vert & rouge changeant par oppoſition, & croix blanches. *En Quartier à Calais.*

76. SAINTONGE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, ſous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc d'Olonne, Colonel de ce Régiment en 1737.

M. de Seve, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Barrin, Major.

M. le Chevalier de Chevry, Capitaine de Grenadiers.

M. de Gallonier, Capitaine, Ayde-Major.

CE

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 2 d'Ordonnance, jaunes, bleux, verts & rouges dans les quarrez par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Metz.

77. BIGORRE, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris-blanc, paremens bleux, manches coupées, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Maupeou, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1719.

M. le Cosquinot de Mereüil, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Fontanges, Major.

M. Dagard, Capitaine de Grenadiers.

M. le Chevalier de Maupou, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges, jaunes & verts par bandes & par opposition, & croix blanches.

En Quartier à la Citadelle de Perpignan.

98. FORETZ, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats & unis, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chevalier de Choiseul-Meuse, Colonel de ce Régiment, le 3 Novembre 1738.

M. de Champlois, Lieutenant Colonel.

M. de Pelet, Major.

M. de Malaval, Capitaine de Grenadiers.

M. de Beauvert, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance aurores, & les 4 traverses noires dans les quarrez, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

79. CAMBRESIS, *un Bataillon.*

Crée au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Pont-Chavigny, Col. de ce Rég. en 1732.

M. de Ruthye, Lieutenant Colonel.

M. de Salenove, Major.

M. de Carriere, Capitaine de Grenadiers.

M. de Valblane, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges, verts & jaunes dans les quatre quarrez par opposition, & croix blanches.

En l'Isle de Corse.

80. TOURNAISIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, manches en bottes, petits boutons ronds de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marq. de la Chetardie, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. de Plossol, Lieutenant Colonel.

M. de Bonmenel, Major.

M. d'Hugonis, Capitaine de Grenadiers.

M. Glapion, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges & jaunes par bandes dans les quarrez opposez, & croix blanches. *En Quartier à Cambray.*

81. FOIX, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, collet & paremens rouges, poches en travers, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marq. de Boudeville, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. le Chevalier des Battes, Lieutenant Colonel.

M. de Marson, Major.

M. de Rouvroy, Capitaine de Grenadiers.

M. de Robar, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance verts & isabelles en triangle par opposition, & croix blanches. *En Quartier à Strasbourg.*

82. BRESSE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit & petit colet gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre ronds, poches en travers, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marq. de Carcado, Colonel de ce Rég. en 1733.
M. de Saint Julien, Lieutenant Colonel.
M. de Rozé, Major.
M. d'Haynin, Capitaine de Grenadiers.
M. de Sainte Marthe, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, verts & jaunes par bandes dans les quarrez & par opposition, & croix blanches.

En Quartier au Neuf-Brisack.

---

83. LA MARCHE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. M. le Maréchal Duc de Biron en a été le premier Colonel; ensuite M. le Chevalier de Givry, Lieutenant Général, M. le Marquis de la Ferté, M. le Marquis de Senecterre, Lieutenant Général, & à présent M. le Marquis de Belfont, cinquiéme Colonel, qui vivent aujourd'hui depuis la création du Régiment.

Uniforme, *habit & petit colet gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marq. de Belfont, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Châteaupinard, Lieutenant Colonel.
M. de Bayons, Major.
M. de Pontbriand, Capitaine de Grenadiers.
M. de Saint Marc, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 2 d'Ordonnance, jaunes, bleux, rouges & feuilles mortes par bandes croisées dans les quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Betfort.

---

84. QUERCY, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Saulx, Colonel de ce Régiment en 1731.
M. de Payan, Lieutenant Colonel.
M. de Leglise, Major.
M. de la Bussiere, Capitaine de Grenadiers.
M. de Cronenboure, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel &

2 d'Ordonnance, jaunes & violets par bandes dans les quarrez, & croix blanches.

En Quartier à la Citadelle de Besançon.

---

85. NIVERNOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre ronds, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis d'Avaray, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Gondoin, Lieutenant Colonel.
M. de Pedemont, Major.
M. de Libertat, Capitaine de Grenadiers.
M. de Lamirault, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 2 d'Ordonnance, bleux, feuilles mortes & isabelles par bandes dans les quarrez, & croix blanches.

En l'Isle de Corse.

---

86. BRIE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous Louis XIV. le premier Déc. 1684. étoit ci-devant Brie, & Comte de la Marche.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, petits boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte d'Agenois, Colonel de ce Régiment en Mai 1739.
M. de Châteauneuf, Lieutenant Colonel.
M. de la Ponmarede, Major.
M. du Frenay, Capitaine de Grenadiers.
M. d'Elval, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 2 d'Ordonnance, tous rouges, avec une bande jaune en travers dans les quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Huningue.

---

87. SOISSONNOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre plats & unis, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Donges, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. Dalmais, Lieutenant Colonel.

M. de Guigony, Major.

M. de Maubeuge, Capitaine de Grenadiers.

M. le Blanc, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, tous bleux, avec traverses jaunes dans les quarrez, & croix blanches.

En *Quartier au Château de Brest.*

---

88. ISLE DE FRANCE, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Crussol, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. du Terme de Saux, Lieutenant Colonel.

M. d'Absac, Major.

M. Dalougny, Capitaine de Grenadiers.

M. de Beausec, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, isabelles & noirs en pointe dans chaque quarré, & croix blanches. En *l'Isle de Corse.*

---

89. VEXIN, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Puysegur, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de Saint Julien, Lieutenant Colonel.

M. de Fourcet, Major.

M. de Dénonville, Capitaine de Grenadiers.

M. de la Pomarede, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, noirs & jaunes en pointe dans les quarrez par opposition, & croix blanches.

En *Quartier à Landrecy.*

---

90. AUNIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre bordez autour, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Brancas-Laudun, Colonel de ce Régiment en 1713.

M. de Villegrace, Lieutenant Colonel.

M. de Guers, Major.

M. de Reboul, Capitaine de Grenadiers.

M. de Pillet, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges & verts, les traverses isabelles dans 4 quarrez par opposition, & croix blanches.

En l'Isle de Corse.

---

91. BEAUCE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province le premier Décembre 1684.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre jaunes & ronds, poches en long, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de Caumont, Colonel de ce Rgiment en 1734.

M. de Chevert, Lieutenant Colonel.

M. de Gonet, Major.

M. de la Coste, Capitaine de Grenadiers.

M. le Beuf, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance noirs & bleux en pointe dans les quarrez par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Toul.

---

92. DAUPHINE', *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, petits boutons de cuivre soudez, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Mortemart, Colonel de ce Régiment en 1734.

M. de Marane, Lieutenant Colonel.

M. de l'Isle de Goezarant, Major.

M. de la Barthe, Capitaine de Grenadiers.

M. de la Bastide de Marane, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges, verts & isabelles par bandes dans les 4 quarrez & croix blanches.

En Quartier à Philippeville.

93. VIVARAIS, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre ronds, poches demi écusson à 5 boutons, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Rougé, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Carery, Lieutenant Colonel.

M. de Marseilhas, Major.

M. de Montquain, Capitaine de Grenadiers.

M. du Breuil, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, verds de mer & aurores, taffetas changeant par bandes dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Huningue.

94. LUXEMBOURG, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. le premier Décembre 1684. au nom de cette Province.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étaim plats, & un rond au milieu, poches en travers, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marq. de Broglie, Colonel de ce Rég. en 1734.

M. de Vandœuvre, Lieutenant Colonel.

M. de Polchet, Major.

M. de la Doüe, Capitaine de Grenadiers.

M. de Boncherat, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, noirs & jaunes par bandes dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à la Citadelle de Strasbourg.

95. BASSIGNY, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province, sous Louis XIV. le premier Décembre 1684.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre plats & unis, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Villemeur, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1730.

M. de la Riviere, Lieutenant Colonel.

M. de Commeyras, Major.
M. de Sanſerre, Capitaine de Grenadiers.
M. de Sartre, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance taffetas changeant, rouges & aurores, & verts & aurores en ziguezague dans les 4 quarrez par oppoſition, & croix blanches. *En l'Iſle de Corſe.*

Le Rang des Régimens ci-après, n'a été réglé par aucune Ordonnance; leur création eſt leur titre.

---

96. BEAUJOLLOIS, *un Bataillon.*
Créé ſous Louis XIV. en Juin 1685. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre unis, poches en long, & chapeau bordé d'or.*

M. le Chev. de Beſons, Colonel de ce Rég. en 1734.
M. de Fillancourt, Lieutenant Colonel.
M. de Goulas, Major.
M. de Cremoux, Capitaine de Grenadiers.
M. de l'Iſle, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, rouges & verts, façonnez dans les 4 quarrez, & croix blanches. *En Quartier au Fort-Louis.*

---

97. PONTHIEU, *un Bataillon.*
Créé ſous Louis XIV. en Aout 1685. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étaim plats, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Joyeuſe, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.
M. de la Rochette des Combes, Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de la Rochette, Major.
M. de Lamezan, Capitaine de Grenadiers.
M. d'Antrechaux, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance aurores, les traverſes vertes dans les 4 quarrez, & croix blanches. *En Quartier à Rocroy.*

---

98. LA VALLIERE, *un Bataillon.*
Créé Solre, ſous Louis XIV. en Octobre 1688. puis a été

Bouflers, ensuite la Valliere & Vaujours en 1727. Il a toujours été Régiment de Gentilhomme.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre à six sur la manche & six sur la poche, & chapeau bordé d'or.*

M. le Duc de la Valliere, Colonel de ce Rég. en 1727.
M. de Beauregard, Lieutenant Colonel.
M. de Boyssiere, Major.
M. de Cadaine, Capitaine de Grenadiers.
M. d'Aleman, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges, avec les traverses vertes dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à la Citadelle de Valenciennes.

---

99. MONTMORENCY, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en 1689. pour le Comte de Tessé, depuis Maréchal de France : il a toujours été Régiment de Gentilhomme.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Comte de Montmorency, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1731.
M. de Larnage, Brigadier, Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de Beaucouse, Major.
M. Domergue, Capitaine de Grenadiers.
M. Bacquet, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes & blancs, rayez en travers dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En l'Isle de Corse.

---

100. DIESBACH, Suisse, 2 *Bataillons.*

Créé jeune Salis, sous Louis XIV. en Décembre 1689. depuis a été May, & du Buisson, Suisses.

Uniforme, *habit rouge, doublure, paremens, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étaim façonnez différemment autour jusqu'à la poche, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte Diesbach, Maréchal de Camp, Colonel de ce Régiment en 1721.
M. de Baltazard-Antoine Salutz, Lieutenant Colonel, *Rang de Colonel.*

M. de Baltazard, Major.
M. de Kapelzar, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. Binna, Ayde-Major. . . . } *Bataillon.*
M. de la Pierre, Commandant. . . }
M. Capitaine de Grenad. } *Second.*
M. Eberlé, Ayde-Major. . . . } *Bataillon.*

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel, semé de fleurs de lys d'or, & croix blanches où est écrit en or: *Fidelitate & honore*, & 7 d'Ordonnance, flâmes rouges, bleues, jaunes & noires, & croix blanches, où est écrit la même devise en or, sur chaque Drapeau.

En Quartier à Aire & à Bethune.

---

101. COURTEN, Suisse, 2 *Bataillons.*

Fut levé en Décembre 1689. sous Louis XIV. par M. Estienne Courten, puis en 1723. a été Courten pere.

Uniforme, *habit rouge, doublure, paremens, veste, culotte & bas bleux, boutons d'étaim d'autres façons jusqu'à la poche, & chapeau bordé d'argent.*

M. de Courten, Maréchal de Camp, Colonel de ce Régiment en 1724.
M. le Ch. de Courten, Brigadier, Lieuten. Colonel.
M. Dichtersheim, Major.
M. Keller, Capitaine de Grenadiers. . } *Premier*
M. de Courbevois, Ayde-Major. . . } *Bataillon.*
M. de la Ruë, . . } *Commandans*
M. de Marclesy, . } *alternativement.* } *Second*
M. Werra, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. Belart, Ayde-Major. . . . . . }

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel ondé de flâmes & croix blanches, & 7 d'Ordonnance, ondez de flâmes rouges, noires & jaunes, & croix blanches.

En Quartier à Maubeuge & à Philippeville.

---

102. BULKELEY, Irlandois, *un Bataillon.*

Sur le pied François.

Ce Régiment a passé en Corps d'Irlande en France sous Louis XIV. en Mai 1690. Milord Moncashel en étant Colonel jusqu'en 1694. puis a été Lée pere & fils, Irlandois.

Uniforme, *habit rouge, paremens verts, boutonnieres blanches des deux côtez, boutons d'étaim, manches en bottes, colet vert, & chapeau bordé d'argent.*

M. de Bulkeley, Lieutenant Général, Colonel de ce Régiment, le 16 Septembre 1733

M. d'Hennesy, Lieutenant Colonel.

M. Meagher, Major.

M. Macmahon, Capitaine de Grenadiers.

M. Kennedy, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, avec une Couronne d'Angleterre dans chaque quarré, & une harpe peinte en or au milieu, ainsi qu'aux 2 Drapeaux d'Ordonnance, verts & rouges par opposition, & croix rouges bordées de blanc. Plus, il y a un Aumônier, un Interprête, un Maréchal des Logis, & un Chirurgien Major. *En Quartier à Valenciennes.*

---

103. CLARE, Irlandois, *un Bataillon.*

Sur le pied François.

Créé sous Louis XIV. en Mai 1690. pour Milord Daniel Obrien Vicomte de Clare, grandpere, Irlandois, puis a été Lée, Talbau, & Milord de Clare pere, ci-devant étoit Morgan Obrien, Irlandois. Ce Régiment a passé en France avec Dillon, la même année.

Uniforme, *habit rouge, doublure & paremens jaunes, boutons d'étaim, petites manches ouvertes, & chapeau bordé d'argent.*

Milord de Clare, Maréchal de Camp, Colonel de ce Régiment en 1718.

M. d'Oshanussy, Maréchal de Camp, Lieutenant Colonel.

M. de Shortall, Major.

M. Dunne, Capitaine de Grenadiers.

M. Plunkett, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & une Couronne d'Angleterre en or dans chaque quarré, avec une harpe en or au mileu de la croix blanche, ainsi qu'aux deux Drapeaux d'Ordonnance rouges & jaunes, & croix rouges bordées de blanc.

En Quartier à Bergues.

---

104. DILLON, Irlandois, *un Bataillon.*

Sur le pied François.

Créé sous Louis XIV. en Mai 1690. Milord Dillon pere, premier Colonel Irlandois, jusqu'en 1733. Ce Régiment a passé en France avec Clare, la même année.

UNIFORME, *habit rouge, paremens noirs, boutons de cuivre jaunes, manches en bottes, & chapeau bordé d'or.*

Milord Dillon fils, Colonel de ce Régiment en 1733.

M. de Gaydon, Lieutenant Colonel.

M. Henri Dillon, Major. *Rang de Colonel.*

M. de Lally, Capitaine de Grenadiers.

M. d'Ohara, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, avec une Couronne d'Angleterre en or dans chaque quarré, & une harpe en or au milieu de la croix blanche, ainsi qu'aux 2 Drapeaux d'Ordonnance rouges & noirs, & croix rouges bordées de blanc.

En Quartier à Saint Venant.

---

105. APPELGREHN, ALLEMAND, *un Bat.*

Créé sous Louis XIV. en Aout 1690. pour M. Leisler, premier Colonel Allemand de ce Régiment, ci-devan Sparre, & Lenck, Allemands, en 1714. jusqu'en 1734.

UNIFORME, *habit, veste & culotte bleux, paremen rouges, colet rouge bordé d'un galon blanc, poches en travers, boutons d'étaim plats, manches coupées bordées d'un galon blanc, boutonnieres blanches, & chapeau bordé d'argent.*

M. d'Appelgrehn, Brig. Colonel de ce Rég. en 1734.

M. le Baron de Sparre, Lieutenant Colonel.

M. le Baron de Tunderfel, Major.

M. le Baron de Hamilton, ci-devant Commandant du deuxiéme Bataillon.

M. le Baron de Leslié, ci-devant Commandant du troisiéme Bataillon.

Ces deux Bataillons ont été réformez en 1737.

M. le Baron de Bernhold, Capitaine de Grenadiers.

M. Appel, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 16 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 15 d'Ordonnance bleux, avec une fleur de lys d'or dans chacun des 4 quarrez, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Strasbourg.*

---

106. ROSNYVINEN, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en Octobre 1691. pour M. le Maréchal de Noailles, dont il portoit le nom, puis a été Montfort en 1719. ci-devant Pequigny en 1721.

UNIFORME, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étaim plats bordez, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Rosnyvinen, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1733.

M. d'Arnault, Lieutenant Colonel.

M. Desjardins, Major.

M. de Menoux, Capitaine de Grenadiers.

M. de Querhisoüet, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes & bleux, rayez en travers dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Marsal.

---

107. CHARTRES, 2 *Bataillons.*

Créé en Novembre 1691. sous Louis XIV. pour M. le Duc de Chartres, & mis sous le nom du Marquis d'Estampes, qui en étoit Mestre de Camp Lieutenant, par Ordonnance de 5 Janvier 1724. ci-devant la Ferté-Imbault en 1731. redevenu Chartres en Avril 1737.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges en bottes, boutons de cuivre unis ronds & bordez, & chapeau bordé d'or.*

Monseigneur le Duc de Chartres, Col. le 2 Avril 1737.

M. le Comte d'Estampes, Colonel-Lieutenant ledit jour.

M. de Bressé, Lieutenant Colonel.

M. de Bonnaventure, Major.

M. le Roux, Capitaine de Grenadiers. . . } *Premier*
M. du Bouchet, Capitaine, Ayde Major. } *Bataillon.*

M. de Maire, Commandant. . . . }
M. de Perrin, Capitaine de Grenadiers. . } *Second Bataillon.*
M. du Chemin, Ayde-Major. . . . }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance tous rouges, avec une bordure bleue autour de chaque Drapeau, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Belle-Isle, & au Port-Louis.

Le Rang des Régimens ci-après, jusqu'au Régiment des Landes exclusivement, a été réglé par Ordonnance du premier Juillet 1693.

---

108. BLAISOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en Novembre 1692. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit & colet gris blanc, paremens rouges,*

boutons d'étaim ronds bordez autour, poches en long, & chapeau bordé d'argent.

M. le Marquis de Perreuse, Colonel de ce Régiment, le 23 Avril 1735.

M. le Chevalier de Bellegarde, Lieutenant Colonel.

M. de Corniet, Major.

M. de la Hitte, Capitaine de Grenadiers.

M. de Voisins, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance bleux & rouges, les sautoirs jaunes dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Landrecy.

---

109. GATINOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en Novembre 1692. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étaim plats, manches ouvertes, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Roussillon, Brigadier, Colonel de ce Régiment en 1726.

M. de Costegitaud, Lieutenant Colonel.

M. Clairac d'Alais, Major.

M. de Caton, Capitaine de Grenadiers.

M. de Joyant, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel & 2 d'Ordonnance noirs, & les traverses en pointe moitié jaunes & vertes dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Bethune.

---

110. CONTY, *2 Bataillons.*

Créé sous Louis XIV. en Novembre 1692. au nom de Barrois, & ensuite pour la Maison Royale de Bourbon-Conty en 1713.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons d'étaim ronds, manches ouvertes, & chapeau bordé d'argent.*

Monseigneur le Prince de Conty, Lieutenant Général, Colonel, le 4 Mai 1727.

M. le Chev. de Causans, Colonel-Lieutenant en 1733.

M. de Solemy, Lieutenant Colonel.

M. de Bondoire, Major.

M. de la Motte, Capitaine de Grenadiers. } *Premier*
M. Bôvier, Ayde-Major. . . . } *Bataillon.*

M. de la Robiniere, Commandant. . . } *Second*
M. de Divonne, Capitaine de Grenadiers. } *Bataillon.*
M. Vavasseur, Ayde-Major. . . }

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 5 d'Ordonnance rouges & isabelles dans les 4 quarrez par opposition, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Toulon & à Marseille.*

---

111. AUXERROIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en Novembre 1692. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, boutons d'étaim, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Marquis de Conflans, Colonel de ce Rég. en 1733.
M. de Marsillac, Lieutenant Colonel.
M. Damours, Major.
M. de Nevache, Capitaine de Grenadiers.
M. le Gras, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, fonds jaunes & des façons dans les 4 quarrez bleux & rouges, & croix blanches.

En Quartier à Antibes.

---

112. AGENOIS, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en Novembre 1692. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit gris blanc, parmens rouges, boutons d'étaim, manches coupées, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Malauze-Bourbon, Colonel de ce Régiment en 1731.
M. de Ligny, Lieutenant Colonel.
M. d'Auteroche, Major.
M. de Rouvray, Capitaine de Grenadiers.
M. de Rouvroy, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance, jaunes & violets façonnez dans les 4 quarrez, & croix blanches. *En l'Isle de Corse.*

---

113. SANTERRE, *un Bataillon.*

Créé au nom de cette Province sous Louis XIV. en Novembre 1692.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens bleux, boutons de cuivre plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis d'Escars, Colonel de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de Courcelle, Lieutenant Colonel.

M. de Gournay, Major.

M. de Tamanan, Capitaine de Grenadiers.

M. le Chevalier de l'Estrade, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance verts & feuille morte façonnez dans les 4 quarrez, & croix blanches.

En Quartier à Cambray, & à la Citadelle.

---

114. DES LANDES, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XIV. en Janvier 1693. au nom de cette Province.

Uniforme, *habit complet gris blanc, boutons de cuivre fort gros & plats, & chapeau bordé d'or.*

M. le Marquis de Sales, Colonel de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Mailly, Lieutenant Colonel.

M. de Lasbordes, Major.

M. de la Villette, Capitaine de Grenadiers.

M. du Tremblay, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance rouges & jaunes façonnez dans les 4 quarrez, & croix blanches. *En Quartier à Monaco.*

---

115. ROOTH, Irlandois, *un Bataillon.*

Sur le pied François.

Créé sous Louis XIV. pour Milord Dorington, premier Colonel Irlandois, dont il prit le nom en Octobre 1697. après la paix de Ryswick : c'étoit le Régiment des Gardes de Jacques II. Roi d'Angleterre, arrivé en France en 1689.

Uniforme, *habit rouge, doublure, paremens, culotte & veste bleux, boutons de cuivre jaune, bas blancs, & chapeau bordé d'or.*

M. de Rooth, fils, Colonel de ce Régiment en 1733.

M. de Macarty, Lieutenant Colonel.

M. de Bagot, Major.

M. de Windham, Capitaine de Grenadiers.

M. de Croty, Ayde-Major.

Ce

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, un J & une R d'or couronnez au milieu de la croix blanche, & 2 Drapeaux d'Ordonnance blancs & croix rouges, au milieu de chaque croix une Couronne d'Angleterre, & un Lyon au-dessus en or. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Saint-Omer.*

---

116. BERWICK, Irlandois, *un Bataillon. Sur le pied François.*

Créé sous Louis XIV. le premier Mars 1698. pour Milord Fitz-James de Berwick, premier Colonel, depuis Maréchal de France.

Uniforme, *habit rouge, doublure, paremens, culotte & veste blanches, boutons d'étaim, bas blancs, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Comte de Fitz-James, Colon. de ce Rég. en 1729.
M. de Barry, Lieutenant Colonel.
M. de Sapleton, Major.
M. de Peppard, Capitaine de Grenadiers.
M. Heoghegau, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance fonds verts, & croix rouges bordées de blanc, & les traverses rouges dans les 4 quarrez. Il a Prevôté ou grand Etat Major. *En Quartier à Aire.*

---

117. ENGHIEN, *2 Bataillons.*

Créé Prince du Sang sous Louis XIV. le premier Février 1706. pour la Maison Royale de Bourbon-Condé, & pour S. A S. Monseigneur le Duc, & en 1709. Monseigneur le Comte de Charolois a eu ce Régiment jusqu'au 4 Mars 1710. M. le Comte de Saint Aulaire en a été premier Colonel-Lieutenant, & le premier Septembre 1709. M. le Marquis de Lassay, jusqu'en Avril 1726.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens rouges, doubles poches en long, 5 boutons d'étaim à chaque patte, & sur les manches, avec virolle autour relevée, & chapeau bordé d'un large galon d'argent.*

Monseigneur le Comte de Clermont, Lieutenant Général, Colonel le 4 Mars 1710.

M. le Comte de Laigle, Colonel-Lieutenant, le 15 Avril 1726.

M. le Comte de Chamborant de la Claviere, Lieuten. Colonel.

M. du Bousquet, Major.

M. Durandeau, Capitaine de Grenadiers. M. de la Merville, Capit. Ayde-Major.	*Premier Bataillon.*
M. le Chev. de la Mare, Commandant. M. de Fiscat, Capitaine de Grenadiers. M. Duclos, Capitaine, Ayde-Major. . .	*Second Bataillon.*

Ce Régiment a 6 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & cinq d'Ordonnance, feuilles mortes, bleux, noirs & rouges dans les 4 quarrez, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Strasbourg.*

118. ROYAL BAVIERE, Allemand, *un Bat.*

Fut formé sous Louis XIV le premier Janvier 1709. d'un Bataillon du Régiment d'Alsace Allemand. Le Roi accorda ce Régiment à l'Electeur de Baviere, pour le Chevalier de Baviere son fils, premier Colonel, depuis Comte, avec promesse par la Capitulation de l'entretenir en tems de Paix.

Uniforme, *habit bordé de blanc, petit collet, doublure, veste & culotte bleux, paremens noirs, las blancs, boutons d'étaim, manches ouvertes, poches en travers, & chapeau bordé d'argent.*

Colonel, LE ROY.

M. le Comte de Baviere, Lieutenant Général, Colonel-Lieutenant en 1709.

M. de Gunderode, Lieutenant Colonel.

M. Bruckner, Major.

M. de Josse, Capitaine de Grenadiers. *Roule dans chaque Compagnie de ce Régiment.*

M. Stockar, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 16 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & une Vierge peinte au milieu de la croix blanche, & 15 Drapeaux d'Ordonnance bleux, & croix blanches semées de fleurs de lys d'or, avec une bordure autour de chaque Drapeau à carreaux bleux & blancs. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier au Neuf Brisack.*

119. KARRER, Suisse, *un Bataillon.*

Fut créé sous la minorité de Louis XV. regnant en Novembre 1719. pour M. le Chev. de Karrer de Soleure, premier Colonel de ce Régiment, lequel fut tiré en Juin 1721. du service de terre, pour entrer à celui de la

Marine, où il sert actuellement ; sçavoir, la Compagnie Colonelle toujours en garnison à Rochefort, & les trois autres Compagnies sur les Vaisseaux du Roi & dans les Colonies Françoises de Sa Majesté.

Uniforme, *habit rouge, doublure, paremens, & culotte bleux, bas blancs, poches en large, veste bleuë croisée avec doubles boutons & boutonnieres blanches, manches en bottes & petit collet bleu, boutons d'étaim façonnez, & chapeau bordé d'argent.*

M. le Chevalier de Karrer, Brigadier, Colonel en Novembre 1719. retiré depuis 1736.

M. de Karrer, fils, à présent Colon. le 21 Fév. 1736.

M. Charles-Frederic de Merveilleux, Lieut. Colonel.

M. de Gignoux, Major.

M. Amman, Capitaine de Grenadiers.

M. Voille, Ayde-Major.

M. Remis Pick, Grand Juge du Régiment, par Brevet de Monseigneur le Prince de Dombes, & rang de Lieuten.

Le R. P. Valerien, de Lucerne, Capucin, Aumônier du Régiment.

Ce Régiment est composé d'un Bataillon, & de 4 Compagnies, de chacune desquelles l'on tire 16 Soldats, pour former celle des Grenadiers de 64 hommes, y compris 2 Sergens, 2 Caporaux un Anspessade, & un Tambour. La Colonelle a 350 hommes, & les trois autres Compagnies à 200 hommes chacune, & de 32 Officiers compris au montant de 950 Soldats, Sergens, Trabans, Tambours, & Fifre, suivant l'Ordonnance du Roi du 8 Janvier 1737. avec 4 Drapeaux, dont un blanc Colonel, semé de fleurs de lys d'or, & croix blanche, & ces mots en or pour devise : *Fidelitate & honore Terra & Mari*, & 3 Drapeaux d'Ordonnance à flâmes rouges, bleues & jaunes par opposition aux mêmes croix blanches & devises.

Nota. Les Compagnies de ce Régiment appartiennent au Colonel, qui en est le seul Titulaire.

En Quartier à Rochefort.

---

120. TRAVERS, Grison, 2 *Bataillons.*

Créé sous Louis XV. le premier Juin 1734. & formé à Betfort pendant le Quartier d'hyver de 1734. à 1735. pour M. le Baron de Travers, premier Colonel Grison.

Uniforme, *habit rouge, doublure & paremens bleux,*

veste & culotte rouges, poches en long, manches en bottes, boutons d'étaim, & chapeau bordé d'argent.

M. le Baron de Travers d'Ortenstein, Colonel de ce Régiment en 1734.

M. Hantz Gaudentz Salis de Soglio, Lieutenant Colonel. *Rang de Colonel.*

M. Rodolf Gouguelberg de Moos, Major.

M. Boyve, Capitaine de Grenadiers. . . } *Premier*
M. Rotberg, Ayde-Major. . . . . . . } *Bataillon.*

M. Gouguelberg de Moos, prem. Comm. }
M. Charles Ulysie de Salis, second Comm. } *Second*
M. de Salis, Ayde-Major. . . . . . . } *Bataillon.*

Ce Régiment a 8 Drapeaux, dont un blanc Colonel semé de fleurs de lys d'or, & ces mots pour devise en or: *Fortiter & prudenter*, & 7 Drapeaux d'Ordonnance à flâmes blanches & noires par opposition, & croix blanches.

En Quartier à Condé.

---

121. ROYAL CORSE, *un Bataillon.*

Créé sous Louis XV. par Ordonnance du Roi du 10 Aout 1739. sur le pied du Régiment Royal Italien.

Uniforme, *habit gris blanc, paremens & veste verte, boutons de cuivre, & chapeau bordé d'or.*

Colonel, LE ROY.

M. le Comte de Vence, premier Colonel-Lieutenant, le 10 Aout 1739.

M. de Commeyras, Lieutenant Colonel.

M. de Binet, Major.

M. Capitaine de Grenadiers.

M. de la Fond, Ayde-Major.

Ce Régiment est composé d'un Colonel-Lieutenant, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, dont un de Grenadiers, de 12 Lieutenans, dont un de Grenadiers, d'un Sous-Lieutenant de Grenadiers, & de 12 Enseignes; faisant 39 Officiers en pied dans ce Régiment, de 12 Compagnies, dont une de Grenadiers, à 50 hommes chacune, montent à 600 hommes, compris 36 Sergens, & 12 Tambours, avec 3 Drapeaux, dont un blanc Colonel, & 2 d'Ordonnance semez de fleurs de lys d'or, & croix blanches. Il a Prevôté, ou grand Etat Major. *En Quartier à Antibes.*

MONTANT GENERAL DE L'INFANTERIE FRANÇOISE & ETRANGERE.

En Décembre 1739.

Suivant les Ordonnances du Roi des 8. Janvier & 18 Février 1737. & 10 Aout 1739.

121 Régimens sur pied, 192 Bataillons, 2958 Compagnies, 7508 Officiers en pied, 102470 Soldats, tant Grenadiers que Fusiliers, y compris 80 Cadets dans Royal Artillerie, & 10 Cadets dans les 5 Compagnies de Mineurs, 6443 Sergens, 216 Trabans Suisses, 3226 Tambours & 76 Fifres, avec 647 Drapeaux François & Etrangers, qui ont chacun une écharpe blanche au haut de la lance, qui est la couleur de France.

SÇAVOIR,

R.					B.
121	98 Rég. François.	5 Rég. à 4 Bataillons chacun,	20	155	192
		13 Rég. à 3 Bat. .	39		
		16 Rég. à 2 Bat. .	32		
		64 Rég. à 1 Bat. .	64		
	1 Régiment Royal Artillerie			5	
	9	Régimens Suisses, y compris celui de Karrer, à présent au service de la Marine à Rochefort, ...	17	19	
	1 Régiment Grison à		2		
	5 Rég. Allemans	1 Rég. Allemand, à	2	6	
		4 Rég. à 1 Batail. . .	4		
	5 Rég. Irlandois, sur le pied François, à 1 Bataillon chacun, ...			5	
	1 Régiment Royal Italien, à			1	
	1 Régiment Royal Corse, à			1	

Nota. Il y a plusieurs Colonels, Lieutenans Colonels, Capitaines, Lieutenans, & autres Officiers de l'Infanterie Françoise & Etrangere, réformez & entretenus par le Roi, tant à la suite des Régimens, à la résidence des Places, que renvoyez dans leurs Provinces, conservans leur Rang, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de les remplacer.

Cette Infanterie est payée par les Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

PAR l'Ordonnance du Roi du 28 Février 1737.

Les Lieutenans en second des Régimens de l'Infanterie Françoise, qui n'auront pû être conservez avec appointemens, au-delà du nombre fixé par l'Ordonnance du 8 Janvier 1737. resteront aux Régimens où ils sont sans appointemens, en attendant les places vacantes, & continueront en vertu des Lettres dont ils sont pourvûs, de servir régulierement dans leur même Compagnie pendant les mois de Mai, Juin, Juillet & Août seulement de chaque année, où ils auront leur logement par tout, tant en marche qu'en garnison, & recevront l'étape en route, & ensuite pourront s'absenter avec la permission du Commandant de la Place, ou celle du Commandant du Régiment.

Nota. Il y a toujours en chaque Compagnie d'Infanterie Françoise & étrangere, dix outils propres à remuer la terre que les Soldats de chaque chambrée portent tour à tour avec leurs armes; par l'Ordonnance du Roi du premier Octobre 1734.

ARQUEBUSIERS DU ROUSSILLON, *dits* MIQUELETS.

UNE COMPAGNIE créée par l'Ordonnance du Roi du 10 Février 1739. pour le service de Sa Majesté, en l'Isle de Corse, composée d'un Capitaine, d'un premier Lieutenant, d'un second Lieutenant, & de 60 Arquebusiers ou Miquelets, y compris les Sergens & Tambours.

CHAPITRE XII.

MILICES DE FRANCE EN DECEMBRE 1739.

Origine des premieres Milices, levées dans les Provinces du Royaume pour le service de nos Rois, sous Charles VII. dit le Victorieux, *cinquante-quatriéme Roi de France; en* 1445.

CENT BATAILLONS DE MILICES avec leurs Quartiers d'assemblées, sur pied dans les Provinces & Gé-

néralitez du Royaume, conſervées par l'Ordonnance du Roi du 20 Novembre 1736. & par autre Ordonnance du 23 Février 1737. concernant leurs Aſſemblées, aux mois d'Avril & Mai, dans chaque Généralité, à 6 Compagnies par Bataillon, de 50 hommes chacune, avec un Commandant, un Major ou Ayde-Major, 6 Capitaines, compris le Commandant, & 6 Lieutenans, qui ſont 13 Officiers par Bataillon, & 24 Sergens à 4 par Compagnie, avec un Tambour à chacune.

Generalité de Paris, 6 Bataillons, 1800 hom.

	Bataillons	*Miliciens.*	*Quartiers.*
M. de Mortaigne, Colonel, Comm. M. Copin de la Cour, Capitaine, . . .	1	300	*Senlis.*
M. de Guignard, Lieut. Colonel, Comm. . . M. le Clerc, Capit. .	1	300	*Mantes.*
M. Champluiſam, L. Col. Comm. . . . . M. de Marlet, . . .	1	300	*Saint Denis.*
M. Chollet des Boullemiées, Comm. par Brevet, ... M. Hollier, . . .	1	300	*Joigny.*
M. Andrieux, Commandant, ... M. Dumée, Capit. .	1	300	*Corbeil.*
M. le Bouteiller, Commandant, ... M. la Foſſe, ...	1	300	*Provins.*

Generalité de Picardie & Artois, 5 Bat. 1500 h.

M. le Chevalier Blin, Capit. Commandant, M. Piquet de Belloy,	1	300	*Amiens.*
M. le Baron de Fouqueſolle, Capit. Comm. M. Hervy, ...	1	300	*Abbeville.*
M. de Lumbre, Lieut. Col. Commandant, M. de Freville, . . .	1	300	*Peronne.*

	Bataillons.	*Miliciens.*	*Quartiers.*
M. de Renaucourt, Capit. Comm. . . M. Jouve, ...	1	300	*Arras.*
M. Charnacé, Capit. Comm. . . . . . M. de Longueval, . .	1	300	

Generalité de Soissons, 3 Bataillons, 900 hom.

M. de HericourtMontefcourt, Cap. Comm. M. de Lair, . . .	1	300	*Soissons.*
M. de Hedouville, Capitaine, Comm. . . M. Cambronne, . .	1	300	*Laon.*
M. Montigny, Capit. Commandant, . . M. de Caffe, ...	1	300	*Noyon.*

Generalité d'Orleans, 4 Bataillons, 1200 hom.

M. la Boiffiere, Cap. Commandant, . . . M. du Heftre de Blangy, Capitaine, . . .	1	300	*Orleans.*
M. Maffiez, Capit. Commandant, . . . M. de Montalet, . .	1	300	*Montargis.*
M. la Carbonniere, Lieut. Col. Comm. M. le Bailli de Monthou, Capit.	1	300	*Chartres.*
M. de Poiffennet, Capitaine Comm. . . M. de la Chaize, Cap.	1	300	*Blois.*

Generalité de Bourges, 2 Bataillons, 600 hom.

M. Lemort de Lafforeft, Capit. Comm. . M. de Chavannes, . .	1	300	*Bourges.*
M. de Menou du Mée, Lieut. Col. Comm. M. Dumont, ...	1	300	*Châteauroux.*

Generalité de Moulins, 2 *Bataillons*, 600 *hom.*

	Bataillons.	*Miliciens*	*Quartiers.*
M. de Givry, Lieut. Col. Comm. M. Beraud Desfrondars, Capitaine, .	. 1 .	300	*Moulins.*
M. de Gineston, Com. par Brevet, . . . M. Cellier, Capit. . . .	. 1 .	300	*Montluçon.*

Generalité de Lyon, 2 *Bataillons*, 600 *hom.*

M. de Saint-Jullien, Capitaine, Comm. . M. de Boissiere, Cap.	. 1 .	300	*Montbrison.*
M, de Josserand, Lieut. Col. Comm. . . M. de Chavannes, Cap.	. 1 .	300	*Tarare.*

Generalité de Clermont, 2 *Bataillons*, 600 *h.*

M. de Phelupt, Capit. Comm. . . . . M. de Grandpré, . .	. 1 .	300	*Clermont-Ferrand.*
M. la Bessiere, Cap. Comm. . . . . M. Marcland, ...	. 1 .	300	*Brioude.*

Generalité de Poitiers, 3 *Bataillons*, 900 *hom.*

M. de Fumée, Lieut. Col. Comm. . . . M. de Fontenelle, . .	. 1 .	300	*Poitiers.*
M. Duplanty, Cap. Comm. . . . . M. d'Aubigny, . . .	. 1 .	300	*Saint Maixant.*
M. le Chev. de Bessay, Lieut. Col. Comm. M. de Pressac, . . .	. 1 .	300	*Fontenay-le-Comte.*

Generalité de la Rochelle, 1 *Bataillon*, 300 *h.*

M. Gobert, Comm. par Brevet, . . . M. du Vivier, Cap. .	. 1 .	300	*S. Jean d'Angely.*

Generalité de Limoges, 2 *Bataillons*, 600 *h.*

M. du Bousquet, Cap. Comm. . . . . M. Maret de la Loge,	. 1 .	300	*Angoulême.*

	Bataillons.	Miliciens	Quartiers.
M. de Brie, Capit. Comm. . . . . M. le Tellier, ...	1	300	Limoges.

Generalité de Bordeaux, 6 Bat. 1800 hom.

M. de la Mothe-la-Ville, Cap. Comm. M. de la Motte, . . .	1	300	Libourne.
M. Damelin, Capit. Comm. . . . . M. Alexandre, . . .	1	300	Bergerac.
M. de Baritault, Capit. Comm. . . . . . . M. Gousil, ...	1	300	Marmande.
M. de Sansonnet, Capitaine Comm. . . M de Lambertie, . .	1	300	Perigueux.
M. de la Mude, Cap. Comm. . . . . M. Mezaille, ...	1	300	Nérac.
M. de Brunot, Capit. Comm. . . . . M. Bousquet d'Hebrard, ...	1	3	Villeneuve d'Agenois.

Generalité de Tours, 5 Bataillons, 1500 h.

M. de Lesenville, Capit. Comm. . . . M du Rouillé de Valleflambert, . . .	1	300	Mayenne.
M. du Mellenger, Lieut. Colon. Comm. M. Broslard, . . .	1	300	Le Mans.
M. du Breil, Cap Com. M. de Gouezault, Capitaine, ...	1	300	Angers.
M. de Tudert, Lieut. Colonel, Comm. . M. Dupré, Capit. . .	1	300	Saumur.
M. le Chev. de Cam., Comm. par Brevet, M. de l'Espinay, Cap.	1	300	Tours.

Generalité d'Ausch, 3 *Bataillons*, 900 *hom.*

	Bataillons.	*Miliciens.*	*Quartiers.*
M. de Montegut, L. Colonel, Comm. M. de Brats,	1	300	*Ausch.*
M. de Sarrieu, Lieut. Colonel, Comm. M. de Giscaro, Cap.	1	300	*S. Gaudens.*
M. de Belzunce, Lieut. Col. Comm. M. du Foure,	1	300	*S. Sever.*

Generalité de Montauban, 3 *Bat.* 900. *h.*

M. de Fontainilles, Cap. Comm. M. de Boyssiere,	1	300	*Rhodez.*
M. du Montet, Capit. Comm. M. Constant,	1	300	*Figeac.*
M. de Fraysse, Capit. Comm. M. Natalis,	1	300	*Cahors.*

Generalité de Grenoble, 2 *Bat.* 600 *homm.*

M. de Villeneuve, Capit. Comm. M. Bourcet,	1	300	*Valence.*
M. de Morlon, Cap. Comm. M. Bejuy de la Coche.	1	300	*Romans.*

Generalité de Châlons, 5 *Bataill.* 1500 *h.*

M. Dessentiers, Cap. Comm. M. de la Perdrix, Cap.	1	300	*Troyes.*
M. Semilly, Capit. Comm. M. d'Ethelin, Capit.	1	300	*Chaumont.*
M. de Bergeret, Lieut. Colonel, Comm. M. Maux de Courcelles	1	300	*Rhetel-Mazarin.*
M. de Fiennes, Lieut. Col. Comm. M. de Blossiere, Cap.	1	300	*Châlons.*

	Bataillons.	Miliciens.	Quartiers.
M. Napier, Capit. Comm. . . . . . M. de Fresnes, Cap.	. 1 .	300	*S. Dizier.*

Generalité de Rouen, 5 *Bataillons*, 1500 *hom.*

M. de la Vieuville, Cap. Comm. . . . . M. la Salle du Bois, .	. 1 .	300	*Rouen.*
M. le Mercier, Lieut. Colonel, Comm. . . M. Darbancourt, . .	. 1 .	300	*Ponteau-de-Mer.*
M. Dubuiſſon, Capit. Comm . . . . . M. Sulpont, . . .	. 1 .	300	*Vernon.*
M. Deſprez, Capit. Comm. . . . . M. Harley, . . .	. 1 .	300	*Neuf-Châtel.*
M. Liancourt, Capit. Comm. . . . . M Panel, ...	. 1 .	300	*Giſors.*

Generalité de Caën, 3 *Bataill.* 900 *homm.*

M. de Villers, Capit. Comm. . . . . . M. le Chevalier de Cingial, ...	. 1 .	300	*Caën.*
M. de la Belliere, L. Col. Comm. . . . M. du Tierſant, . .	. 1 .	300	*Vire.*
M. Meſnil de Beaudrap, Cap. Comm. . M. de Malherbe, .	. 1 .	300	*Saint-Lo.*

Generalité d'Alençon, 4 *Bataill.* 1200 *homm.*

M. Déchauffour, Cap. Comm. . . . . . M. Bourdonniere, . .	. 1 .	300	*Alençon.*
M. David, Cap. Com. M. d'Orville, ...	. 1 .	300	*Mortagne.*
M. de Bonniere, Cap. Comm. . . . . . M. d'Echamfray, . .	. 1 .	300	*Argentan.*
M. le Ch. de Montreuil, Lieut. Col. Comm. . M. du Bourgueuil, . .	. 1 .	300	*Falaiſe.*

Generalité de Bretagne, 7 Bataill. 2100 hom.

	Bataillons.	Miliciens.	Quartiers.
M. de la Guerande, Cap. Comm. . . . M. le Chevalier de l'Aumône, ...	. I .	300	Dinan.
M. Lintan du Quengo, Cap. Comm. . . . . M. du Bourg-blanc,	. I .	300	S. Brieu.
M. de Mauduits, Cap. Comm. . . . . . M. le Ch. de Kerjan,	. I .	300	Carhaix.
M. de la Ferriere Lentivy, Com. par Brevet M. Boullay, ...	. I .	300	Rennes.
M. Dervais, Capit. Comm. . . . . . M. de la Villembois,	. I .	300	Nantes.
M. de Neupont, Cap. Comm. . . . . . M. de Boisdavid, . . .	. I .	300	Redon.
M. de Grenedan, Lieut. Col. Comm. . . M. le Chauff, . . .	. I .	300	Vannes.

Comté de Provence, 2 Bataill. 600 homm.

M. de Berard de Pinchinette, Capit. Comm. M. de Monleaux, .	. I .	300	Aix.
M. de Rissy, Capit. Comm. . . . . . M. de Berlier, ...	. I .	300	

Province de Languedoc, 7 Bataill. 2100 h.

M. de Massauve, Cap. Comm. . . . . M. de S. Victor, Cap.	. I .	300	Montpellier.
M. de Vidal, Lieut. Colonel, Comm. . M. Bezombes, ...	. I .	300	Castelnaudary.
M. de la Bruyeres, Lieut. Col. Comm. M. de Chansiergues,	. I .	300	Anduze.

	Bataillons.	Miliciens.	Quartiers.
M. de Pech, Capit. Comm. . . . . M. de Pech, Capit. .	. 1 .	300	*Beziers.*
M. Destival, Capit. Comm. . . . . M. Dardieres, . . .	. 1 .	300	*Carcassone.*
M. de Montausel, Cap. Comm. . . . . . M. Portal, Capit. . .	. 1 .	300	*Alby.*
M. la Croix, Capit. Comm. . . . . . . M. de Vernety, .	. 1 .	300	*Privas.*

Comté de Roussillon, neant.

Duché de Bourgogne, 5 Bataillons, 1500 h.

M. Donet, Capitaine Comm. . . . . . M. Thoreau, ...	. 1 .	300	*Dijon.*
M. Damoiseau, Cap. Comm. . . . . M. de la Cloture, . .	. 1 .	300	*Semur.*
M. Bouguet, Capit. Comm. . . . . M. Descyssel, ...	. 1 .	300	*Bourg en Bresse.*
M. de Faverolles, Capitaine Comm. . M Duchasson de la Chapelle, . . .	. 1 .	300	*Autun.*
M. Lacombe, Capit. Comm. . . . . M. de Vierville, cadet,	. 1 .	300	*Châlons-sur-Saone.*

Comté de Bourgogne, 5 Bataillons, 1500 h.

M. le Comte de Tresfondam Marquis de Suaucourt, Lieut. Col. Comm. . . . . M. de Rahon, Cap.	. 1 .	300	*Vezoul.*
M. le Baron de Saint Germain, Lieut. Col Comm. . . . . M. le Ch. de Reculot,	. 1	300	*Dole.*

	Bataillons.	Miliciens.	Quartiers.
M. de Guichard, Lieut. Colonel, Comm. . . M. Crestin, . . .	1	300	Lons-le-Saunier.
M. de Michel, Lieut. Colonel, Comm. par Brevet, ... M. de la Tour, . .	1	300	Salins.
M. Lambert, Capit. Comm. . . . . M. Desmenu, . .	1	300	Ornans.

Département des trois Evêchez, 2 Bat. 600 h.

M. Dombal, Colon. Comm. . . . . M. d'Housson, . .	1	300	Verdun.
M. Blaize, Lieutenant Colonel, Comm. . M. de Cachette, . .	1	300	Metz.

Province d'Alsace, 2 Bataillons, 600 hom.

M. Payen de Montmor, Cap. Comm. M. Bidier. . . .	1	300	Strasbourg.
M. de Betz, Cap. Com. M. Lazerre, . . .	1	300	Colmar.

Province de Flandre, 1 Bataillon, 300 h.

M. d'Auvance, Cap. Comm. . . . . M. de Boncourt, . .	1	300	Lille.

Province de Haynault, 1 Bataillon, 300 h.

M. Boulé, Capit. Comm. . . . . M. du Bois, ...	1	300	Valenciennes.

MONTANT GENERAL DES CENT BATAILLONS de Milices conservées dans les Généralitez & Provinces

du Royaume, suivant l'Ordonnance du Roi du 20 Novembre 1736.

Generalitez & Provinces.	Batail-lons.	Officiers.	Miliciens.
Paris, ...	6	78	1800
Picardie & Artois,..	5	65	1500
Soissons, . . .	3	39	900
Orleans, ...	4	52	1200
Bourges, ...	2	26	600
Moulins, ...	2	26	600
Lyon, ...	2	26	600
Clermont, ...	2	26	600
Poitiers, ...	3	39	900
La Rochelle, ...	1	13	300
Limoges, ...	2	26	600
Bordeaux, ...	6	78	1800
Tours, ...	5	65	1500
Ausch, ...	3	39	900
Montauban, ...	3	39	900
Grenoble, ...	2	26	600
Châlons, ...	5	65	1500
Rouen, ...	5	65	1500
Caen, ...	3	39	900
Alençon, ...	4	52	1200
Bretagne, ...	7	91	2100
Provence, ...	2	26	600
Languedoc, ...	7	91	2100
Comté de Roussillon,	.	. .	*néant.*
Duché de Bourgogne,	5	65	1500
Comté de Bourgogne,	5	65	1500
Trois Evêchez, . . .	2	26	600
Alsace, ...	2	26	600
Flandre, ...	1	13	300
Haynault, ...	1	13	300
30 Generalitez & Provinces.	100 *B.*	1300 *Off.*	30000 *h.*

Faisant 600 Compagnies de 50 hommes chacune, à 6 Compagnies par Bataillon, qui montent à 30000 Soldats de

de Milices conservées, y compris 2400 Sergens à 4 par Compagnie & 600 Tambours, avec 300 Drapeaux à 3 par Bataillon, suivant l'Ordonnance du Roi du 20 Novembre 1736. dont chaque Bataillon porte le nom de son Quartier, & les Officiers, les Sergens & Tambours portent l'Uniforme, Armures & Drapeaux de même que les Régimens de leurs Provinces, lors de leurs Assemblées dans les Quartiers ci-dessus, qui leur sont ordonnez par la Cour, d'année en année & quand il plaît à Sa Majesté.

Ces Milices sont payées par les Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

CHAPITRE XIII.

CAVALERIE LEGERE FRANÇOISE ET ETRANGERE, en Décembre 1739.

Régimentée sous Louis XIII. soixante-quatriéme Roi en 1635. auparavant formée en premieres Compagnies d'Ordonnance du Roi, des Princes, & des Provinces, sous Louis XII. en 1509.

SON ORIGINE.

ANCIENNE Cavalerie Legere de France, avec quelque sorte de Regles, sous le nom d'Archers & de Carabins, a été celle des Chevaliers Bannerets, & Chevaliers Bacheliers, à la solde des Nobles, pour le service de nos Rois, environ l'an 1120. sous Louis VI. dit le Gros, quarantiéme Roi de France : Philippes Auguste fut le premier Roi qui la solda en 1190.

L'ETAT MAJOR GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, *fut créé sous Charles IX. en 1565.*

IL y a eu autrefois des Capitaines Généraux, & des Lieutenans Colonels Généraux de la Cavalerie.

COLONEL GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, *créé sous Charles IX. en 1565.*

M. le Comte d'Evreux, en 1705. Lieutenant Général, *en son Hôtel à Paris.*

MESTRE DE CAMP GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, *créé sous Henri II. en 1552.*

M. le Marquis de Clermont-Tonnerre, en 1736. Lieut. Gén, *en son Hôtel à Paris.*

COMMISSAIRE GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE, *créé sous Louis XIV. en 1654.*

M. le Marquis de Bissy, en 1736. Brigadier, *en son Hôtel à Paris.*

DEPARTEMENS DES DIRECTEUR & INSPECTEURS GENERAUX, *au mois d'Avril 1739.*

DIRECTEUR GENERAL DE LA CAVALERIE, *créé sous Louis XIV. en 1694.*

M. le Marquis de Savines en 1734. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Picardie, Flandres, & Haynault.*

NEUF INSPECTEURS GENERAUX DE LA CAVALERIE, *créez sous Louis XIV. en 1694.*

NOMS, & QUALITEZ.	DEPARTEMENS.
M. le Marquis d'Epinay, en 1732. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Paris du côté de Joigny, Châlons, frontieres de Champagne, & Généralité de Rouen.*
M. le Marquis du Chaila, en 1734. Lieut. Gén. *à Besançon.*	*Toute la Franche-Comté.*
M. le Comte de Vauldrey, en 1735. Lieut. Gén. *à Haguenau.*	*Toute l'Alsace.*
M. du Caila, en 1736. Lieutenant Général, *à Paris.*	*Lyonnois, Languedoc, Auvergne, & Bourbonnois.*
M. le Comte de Segur, en 1736. Lieutenant Général, *à Nancy.*	*Pays Messin, & la Lorraine.*
M. le Marquis de Vitry, en 1738. Maréchal de Camp, *à la Cour.*	*Les Généralitez de Tours, d'Alençon, & de la Bretagne.*
M. le Marquis de Beauvau, en 1738. Maréchal de Camp, *à Paris.*	*L'Artois, le Soissonnois, & le Beauvoisis.*
M. le Gendre de Lormoy, Inspecteur.	*Colonel Général Cavalerie, en Lorraine.*
M. le Marquis du Chastelet, Brigadier, Major Général & Inspecteur,	*La Gendarmerie, en Champagne.*

REGIMENS DE CAVALERIE ET DE DRAGONS *à voir par les Mestres de Camp.*

M. le Marquis de Bissy, Brigadier. . . . . *Commissaire Général, en Bretagne.*

M. le Marquis de Fiennes, Mestre de Camp. . . *Fiennes, à Saint Maixent en Poitou.*

M. le Chevalier de Villefort, Mestre de Camp. . . . *Clermont, à Schlestadt.*

M. le Marquis de la Ferronnaye, Brigadier, Mestre de Camp. . . . . . *la Ferronnaye, en Bretagne.*

M. le Duc d'Ayen, Mestre de Camp. . . . . *Noailles, à Hesdin.*

M. le Comte de Cossé, Mestre de Camp Lieutenant. . . . *Royal Piedmont, à Bayeux Généralité de Caen.*

M. le Marquis de Volvire, Mestre de Camp Lieutenant. . *Dauphin, à Caen.*

M. le Duc de Chevreuse. . . . . . *Mestre de Camp Général Dragons, à Metz.*

M. le Marquis de Vibraye, Mestre de Camp. . . . *Vibraye, Dragons, à Saintes Généralité de la Rochelle.*

MARECHAL GENERAL DES LOGIS DE LA CAVALERIE, *créé sous Charles IX. en 1566.*

M. Guislin de la Vierüe, en Mars 1720. *R. de M. de C.*

DEUX MARECHAUX DES LOGIS DE TOUTE LA CAVALERIE, *créez sous Louis XIV. en 1673.*

M. de Tilly, en Mars 1722. *Rang de Mestre de Camp.*

CORNETTE BLANCHE DE FRANCE, *créée sous Charles IX. en 1655.*

M. le Marquis de la Chenaye.

M. de Montmort, en Avril 1734. *Rang de Mestre de C.*

PORTE-CORNETTE BLANCHE *du premier Régiment Colonel Général.*

M. le Marquis de Rochefort.

SECRETAIRE GENERAL DE LA CAVALERIE LEGERE.

M. Mitouflet, & M. Gautier en survivance, en 1736. *à l'Hôtel d'Evreux, Fauxbourg S. Honoré à Paris.*

SOIXANTE REGIMENS
DE CAVALERIE LEGERE, FRANÇOISE ET ETRANGERE.

Suivant leur Rang reglé par Louis XIV. le premier Mai 1699.

Sur pied en Décembre 1739.

Avec leurs Logemens ou Quartiers d'hyver de 1739. à 1740.

UNIFORME DES OFFICIERS.

Par l'Ordonnance du Roi du 10 Avril 1737. il est enjoint aux Officiers des Troupes de sa Cavalerie, de porter toujours l'habit uniforme pendant le tems qu'ils seront aux Corps, soit en garnison dans les Places, en Quartier dans le plat-Pays, ou en marche, comme le plus décent & le plus convenable pour les faire reconnoître & respecter des Cavaliers.

COMPOSITION GENERALE DES REGIMENS DE LA CAVALERIE LEGERE *Françoise & Etrangere.*

LE COLONEL GENERAL est composé d'un Mestre de Camp Lieutenant & Inspecteur né de ce premier Régiment, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Colonele Générale est Capitaine né, d'un Cornette blanc en charge, & de 6 Cornettes, faisant 33 Officiers en pied, avec 12 Marchaux des Logis à un par Compagnie, de 3 Escadrons, de 12 Compagnies à 25 Maitres chacune; monte à 300 Maitres, compris 24 Brigadiers, 12 Trompettes, & un Timbalier, suivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier 1737. & 28 Février ensuivant, en faveur des Cornettes de la Cavalerie.

LE MESTRE DE CAMP GENERAL est composé du Mestre de Camp Général, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, & d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Mestre de Camp Général est Capitaine né, d'un Cornette en charge, & de 6 Cornettes, faisant 33 Officiers en pied; le surplus comme au Régiment du Colonel Général.

LE COMMISSAIRE GENERAL est composé du Commissaire Général, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major & d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Commissaire Général est Capitaine né, d'un Cornette en charge, & de 6 Cornettes, faisant aussi 33 Officiers en pied; le surplus comme ci-dessus.

LES huit Régimens Royaux, & les 12 Régimens des Princes, non compris celui de Royal Allemand, & celui de Royal Carabiniers, détaillez à leur rang, sont composez chacun d'un Mestre de Camp-Lieutenant, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, & de 6 Cornettes, faisant 32 Officiers en pied, de 12 Maréchaux des Logis, de 3 Escadrons, de 12 Compagnies à 25 Maitres chacune; monte à 300 Maitres par Régiment, y compris 24 Brigadiers, 12 Trompettes & un Timbalier, suivant lesdites Ordonnances du Roi.

LES onze Régimens de Gentilhommes de 3 Escadrons chacun, sont composez d'un Mestre de Camp, d'un Lieu-

tenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, & de 6 Cornettes, faisant aussi 32 Officiers en pied; le surplus comme ci-dessus.

Les 19 Régimens de Gentilshommes de 2 Escadrons chacun, sont composez d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 6 Capitaines, de 8 Lieutenans, & de 4 Cornettes, faisant 22 Officiers en pied, de 8 Maréchaux des Logis, à un par Compagnie, & de 200 Maitres par Régiment, y compris 16 Brigadiers, 8 Trompettes & un Timbalier, suivant les susdites Ordonnances du Roi.

Le Régiment de Rosen, Allemand, est composé d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, & d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans, & de 6 Cornettes, faisant 32 Officiers en pied; de 12 Maréchaux des Logis, de 3 Escadrons, de 12 Compagnies à 25 Maitres chacune; monte à 300 Maitres, y compris 24 Brigadiers, 12 Trompettes & un Timbalier, suivant lesdites Ordonnances du Roi.

Plus, il y a dans ce Régiment Prevôté, ou grand Etat Major, composé d'un Chirurgien Major, d'un Auditeur, d'un Greffier, de trois Archers & d'un Exécuteur de Justice.

Le Régiment de Filz-James, Irlandois, sur le pied François, est composé d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 10 Capitaines, de 12 Lieutenans & de 6 Cornettes, faisant 32 Officiers en pied, de 12 Maréchaux des Logis, de 3 Escadrons, de 12 Compagnies à 25 Maitres chacune; monte à 300 Maitres, y compris 24 Brigadiers, 12 Trompettes & un Timbalier, suivant lesdites Ordonnances du Roi.

Les deux Régimens Hussards de Rattky & de Berchiny, sont composez de 2 Escadrons chacun, d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 6 Capitaines, de 8 Lieutenans & de 4 Cornettes, faisant 22 Officiers en pied, de 8 Maréchaux des Logis, à un par Compagnie, & de 200 Hussards par Régiment, y compris 16 Brigadiers, 8 Trompettes, & un Timbalier, suivant les susdites Ordonnances du Roi.

Le Régiment d'Esterhazy, Hussard, est composé d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 2 Capitaines, de 4 Lieute-

nans & de 2 Cornettes, faisant 12 Officiers en pied ; de 4 Maréchaux des Logis, à un par Compagnie & à 25 Hussards chacune ; monte à 100 Hussards dans ce Régiment d'un Escadron, y compris 8 Brigadiers, 4 Trompettes, & un Timbalier, suivant lesdites Ordonnances du Roi.

NOTA. Dans tous les Régimens de la Cavalerie Légere Françoise & Etrangere, les Mestres de Camp, & Lieutenans Colonels, sont Capitaines en pied de la premiere & de la seconde Compagnie de leur Régiment.

Premier. COLONEL GENERAL, 3 *Escad.*

Fut le premier Régiment de Cavalerie, formé en 1635. sous Louis XIII. des premieres Compagnies d'Ordonnance ; son Etendart la Cornette blanche est le premier Etendart de France, & la Compagnie Colonelle Générale est seule montée sur des chevaux gris.

Toute la Cavalerie doit le salut à l'Etendart blanc de ce Régiment, & il ne le doit qu'aux Princes du Sang, au Général de la Cavalerie, & au Général en chef de l'Armée ; Louis XIV. ordonna en 1705. que les Directeurs & Inspecteurs Généraux ne se mêleroient plus de ce Régiment.

UNIFORME, *habit & doublure rouges, paremens & bavaroises de panne noire, boutons de cuivre dorez, bandouliere & ceinturon de peau blanche piquée, busle à boutons de cuivre, culotte de peau de chevre, manteau & doublure rouges, chapeau bordé d'or fin, cocarde blanche & noire, & bottes molles, l'équipage du cheval de drap rouge, bordé d'un galon noir & blanc.*

M. le Comte d'Evreux, Lieutenant Général, Colonel Général en 1705.

M. le Gendre de Lormoy, Mestre de Camp Lieutenant en 1730. & Inspecteur né de ce Régiment.

M. des Gravieres, Lieutenant Colonel. *R. de Mestre de C.*

M. de Luminy, Major.

M. de Vaubert, premier Capitaine Factionnaire.

M. le Chevalier d'Ollieres, Capitaine, Ayde-Major.

CE premier Régiment a 6 Etendarts de soye, à 2 par Escadron, dont un blanc à franges d'argent, & 5 Etendarts noirs semez de fleurs de lys d'or & d'argent avec des Tours d'Auvergne d'un côté, Soleil & devise du Roi en or, & au revers est une colonne de feu marchant devant les Israëlites avec ces mots, *Certum monstrat iter*, brodez & frangez d'argent. *En Quartier à Estain en Lorraine.*

2. MESTRE DE CAMP GENERAL, 3 *Esc.*

Fut formé en 1635. sous Louis XIII. de l'ancienne Compagnie d'Ordonnance du Mestre de Camp Général qu'avoit eu M. de la Valette sous Charles IX. en 1568.

UNIFORME, *habit, manteau & doublure gris argentin, paremens & revers de panne noire, boutons de cuivre, busle jaune à boutons de cuivre, manches en bottes, éguillette platte de laine aurore & noire, bandouliere & ceinturon de peau jaune, chapeau bordé d'or fin, & cocarde noire; l'équipage du cheval de drap verd, & les Etendarts brodez sur les housses & chaperons.*

M. le Marquis de Clermont-Tonnerre, Lieutenant Général, Mestre de Camp Général en 1736.

M. le Marquis de Lanty, Lieut. Col. R. *de M. de C.*

M. le Chevalier de Biencourt de Poutrincourt, Major.

M. le Ch. de Marcilliac Veny, premier Cap. Factionn.

M. du Vernet, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi en or, *Nec pluribus impar*, semez de flâmes d'or brodées, & frangez d'or.

En Quartier à Jussey en Comté.

3. COMMISSAIRE GENERAL, 3 *Escad.*

Fut formé du Régiment de M. d'Esclainvilliers, premier Commissaire Général par Commission, sous Louis XIV. en 1654. & en Charge en 1655.

UNIFORME, *habit, manteau & doublure gris blanc, paremens & revers de panne noire, boutons de cuivre, bandouliere & ceinturon de peau blanche piquée, busle à boutons de cuivre, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage du cheval de drap rouge, bordé.*

M. le Marquis de Bissy, Brigadier, Commissaire Général en 1736.

M. d'Egrigny, Lieutenant Colonel.

M. Perier, Major.

M. de Maupassant, premier Capit. Factionnaire.

M. de Marcy, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts, dont le premier est de soye bleue semé de fleurs de lys d'or sans nombre, & les 5 autres de soye rouge, un Soleil d'or & devise du Roi d'un côté, & de l'autre une Ecrevisse sur terre avec ces mots,

Retrocedere nescit, brodez & frangez d'or.
En Quartier à Quimperlé en Bretagne.

4. ROYAL, 3 *Escadrons.*

A eu le titre de Royal après la mort du Cardinal de Richelieu le 4 Décembre 1642. qui avoit eu ce Régiment sous Louis XIII.

UNIFORME, *habit & manteau bleux, paremens, revers & doublure rouge, boutons de cuivre & sur le busle, bandouliere blanche piquée, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage du cheval de drap bleu bordé.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Comte de Beuvron, Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant le 25. Février 1738.

M. le Chevalier de Gras Preignie, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Montbarrey, Major.

M. de Trudaine, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Saint Mauris, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil au milieu & fleurs de lys brodées d'or & devise du Roi, *Nec pluribus impar*, frangez d'or. *En Quartier à Maubeuge.*

5. DU ROY, 3 *Escadrons.*

Régimenté sous Louis XIII. en 1635. M. le Comte de Vivonne, depuis Maréchal de France, en fut premier Mestre de Camp jusqu'en 1650. que M. le Marquis de Piez, Lieutenant Général, l'a eu jusqu'en 1656. qu'il fut tué au Siége de Valenciennes; alors Louis XIV. en fit son Régiment, & mit pour Mestre de Camp Lieutenant M. le Marquis de Matignon, ensuite M. le Comte de Vienne l'a eu jusqu'en 1693. que M. le Comte de Broglie, à présent Maréchal de France, en a été Mestre de Camp Lieutenant, jusqu'en 1705. alors Louis XIV. en donna l'agrément à M. le Marquis de Fournez.

UNIFORME, *habit & manteau de drap bleu, doublure & paremens rouges, boutons sur bois de cuivre jaune en rosette, busle à boutons jaunes, bandouliere & teinturon de peau blanche piquée, culotte de peau & chapeau bordé d'or fin; l'équipage du cheval de drap bleu bordé.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Comte de Fournez, Mestre de Camp Lieutenant, le 20 Février 1734.

M. du Corail, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Beaucayre, Major.

M. de Gregaine, premier Capitaine Factionnaire.

M. Christophle, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi au milieu, & 4 fleurs de lys brodées d'or aux coins, & frangez d'or.

En Quartier à Vezoul, en Comté.

---

6. ROYAL ETRANGER, 3 *Escadrons*.

Fut levé & régimenté sous Louis XIII. en 1635. M. le Comte de Roye en a été premier Mestre de Camp. Ce Régiment à sa création devoit être le premier Régiment de la Cavalerie Allemande en France.

Uniforme, *habit & manteau bleux, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étaims plats, buste à agrasses jaunes, bandouliere blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage bleu bordé.*

Mestre de Camp, LE ROY.

M. le Comte de Sainte-Maure, Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant en 1720.

M. le Chevalier de Combrey, Lieutenant Colonel.

M. Dureville de Saint-Maurice, Major.

M. de Boncourt, premier Capitaine Factionnaire.

M. le Chevalier du Fay, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil au milieu, fleurs de lys & devise du Roi, brodez & frangez d'or. *En Quartier à Lille.*

---

7. CUIRASSIERS DU ROY, 3 *Escadrons*.

Créé à la fin de 1666. sous Louis XIV. M. le Comte de Villequier en fut premier Mestre de Camp Lieutenant.

Uniforme, *habit, veste & manteau bleux de Roi, paremens & doublure rouges, boutons d'étaim, bandouliere & ceinturon de peau blanche piquée, culotte de peau, & chapeau bordé d'un large galon d'argent fin; l'équipage bleu borde.*

Mestre de Camp, LE ROY.

M. le Marquis d'Havrincourt, Mestre de Camp Lieutenant en 1734.

M. de Boutonvilliers, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Maillac, Major.

M. le Chevalier d'Heronval, premier Cap. Factionnaire.

M. Moreau, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil au milieu & 4 fleurs de lys brodées d'or aux coins, & frangez d'or. *En Quartier en Bretagne.*

---

8. ROYAL CRAVATTES. 3 *Escadrons.*

Fut levé Baltazard sous Louis XIV. en 1664. par M. le Duc de Vivonne, premier Mestre de Camp.

Uniforme, *habit & manteau bleux, doublure & paremens rouges, boutons d'étaim, boutonnieres blanches, bufle à boutons d'étaim, bandouliere blanche piquée, culotte de peau, chapeau bordé d'un galon d'argent fin, large de 3 doigts; l'équipage bleu bordé.*

Mestre de Camp, LE ROY.

M. le Marquis de Pont-Saint-Pierre, Mestre de Camp Lieutenant en 1725.

M. de Chastenet-Puysegur, Lieutenant Colonel.

M. de Varax, Major.

M. de Villedonnée, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Pont, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil au milieu, & 4 fleurs de lys aux coins brodées & frangées d'or. *En Quartier à Arras.*

---

9. ROYAL-ROUSSILLON, 3 *Escadrons.*

Fut levé par M. de Montelard, en 1667. sous Louis XIV. & a eu le nom de cette Province la même année.

Uniforme, *habit & manteau de drap bleu de Roi, doublure, paremens & retroucis rouges, boutons de cuivre, bandouliere blanche piquée, bufle & culotte de peau à boutons de cuivre, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage bleu bordé.*

Mestre de Camp, LE ROY.

M. le Prince de Croy, Mestre de Camp Lieutenant le 24 Février 1738.

M. le Chevalier Dailly, Lieutenant Colonel.

M. de Heére, Major.

M. de Nugues, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Grange, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil au milieu, devise du Roi, & fleurs de lys brodées & frangées d'or. *En Quartier à Gray en Comté.*

10. ROYAL-PIEDMONT, 3 *Escadrons.*

Fut formé en 1670. par Monseigneur le Duc de Savoye, qui l'envoya à Louis XIV. la même année. Le Roi lui donna le titre de Royal : M. le Comte de la Feüillade en fut Mestre de Camp, le 3 Juin 1725. jusqu'à sa mort en Italie le 10 Juin 1735.

UNIFORME, *habit & manteau bleux, doublure, paremens & bavaroises rouges jusqu'à la poche, boutons d'étaim plats, bufle à boutons de cuivre, bandouliere large blanche & piquée, culotte de peau, éguillette platte bleue & blanche, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge bordé de blanc.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le C. de Cossé, Mestre de Camp Lieut. en 1735.
M. de Poeuille, Lieutenant Colonel.
M. de Pujol, Major.
M. de Blainville, premier Capitaine Factionnaire.
M. Montagne, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or au milieu, & 4 fleurs de lys aux coins brodées & frangées d'or.

En Quartier à Bayeux, Généralité de Caen.

11. ROYAL ALLEMAND, 3 *Escadrons.*

Créé en 1671. sous Louis XIV. au nom de M. le Comte de Konigsmarck, premier Mestre de Camp Allemand. Ce Régiment étranger a eu le titre de Royal en 1688. & a été soustrait en 1727. de la Revûë des Directeurs & Inspecteurs Généraux ; il y est rentré en 1737.

UNIFORME *à la Polonoise, robe & manteau de drap bleu doublez de rouge, petits paremens rouges retroussez en pattes, garnis de brandebourgs & boutons de soye rouge, blanche & bleue, veste de drap incarnat, bordée d'un galon de fil blanc à boutons d'étaim, culotte de peau, bonnets à la Polonoise avec une peau d'ours noir autour, & le dessus rouge, bandouliere jaune étroite de 3 doigts, & piquée ; l'équipage du cheval de drap bleu bordé de blanc.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Prince de Nassau, Mestre de Camp Lieutenant en 1737.
M. le Baron de Ribbing, Brigad. premier Lieut. Colonel.
M. de Streiff, second Lieutenant Colonel.

M. de Mortaigne, premier Major. *R. de Mestre de Camp.*
M. de Goundelach, second Major.
M. de Cawn, premier Capitaine Factionnaire.
M. de Quadt, Capitaine, premier Ayde-Major.
M. de Ferdinand, Capitaine, second Ayde-Major.

Composé d'un Mestre de Camp, de 2 Lieutenans Colonels, de 2 Majors, de 2 Aydes-Major, de 9 Capitaines, de 12 Lieutenans & de 6 Cornettes, faisant 34 Officiers en pied, avec 12 Maréchaux des Logis; de 3 Escadrons, de 12 Compagnies à 4 par Escadron, & à 25 Maitres chacune, monte à 300 Maitres, y compris 24 Cadets à 2 par Compagnie, & 36 Brigadiers à 3 par Compagnie, 12 Trompettes & un Timbalier, avec 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi, *Nec pluribus impar*, brodez en or & frangez d'or des deux côtez, suivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier & 28 Février 1737.

Il a Prevôté ou grand Etat Major, composé d'un Maréchal des Logis, d'un Aumônier, d'un Chirurgien Major, d'un Prevôt, de son Lieutenant, d'un Greffier, de 4 Archers, & d'un Exécuteur de Justice.

En Quartier à Weiscembourg & à Landau.

---

12. ROYAL DE CARABINIERS, 10 *Escad.*

Louis XIII. créa douze premiers Régimens de Cavalerie, dits Carabins en 1635. depuis supprimez, & rétablis par Louis XIV. en 1690. à une Compagnie dans chaque Régiment de Cavalerie; & en 1693. le même Roi forma de ces Compagnies un Régiment composé de 5 Brigades sous le titre de Royal de Carabiniers, dont est à la tête de chaque Brigade, un Chef de Brigade Mestre de Camp, un Lieutenant Colonel, un Major, un Ayde-Major, 8 Capitaines, 8 Lieutenans, 4 Cornettes & 8 Maréchaux des Logis, avec 200 Carabiniers par Brigade, y compris 16 Brigadiers, 8 Trompettes & un Timbalier, avec 4 Etendarts.

Uniforme, *habit, petit collet & manteau de drap bleu, doublure & paremens rouges, boutons d'étaim façonnez de 3 en 3 sur l'habit, un bordé d'argent fin sur les manches & sur les épaulettes, bandouliere blanche bordée d'un galon d'argent fin, ainsi que le ceinturon, veste de bufle, culotte de peau, & chapeau bordé d'un large galon d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage du cheval de drap bleu, bordé d'argent fin.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

Monseigneur le Prince de Dombes, Lieutenant Général, Mestre de Camp Lieut. Command. en chef, le 10 Mai 1736.

BRIGADE DE LA MOTTE.

M. de la Motte, Maréchal de Camp, Chef de Brigade en 1722.

M. le Comte de Guiry-Chamron, Lieutenant Colonel.

M. Major.

M. de la Valette, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Bissy, Ayde-Major.

BRIGADE DE VALCOURT.

M. de Valcourt, Brigadier, Chef de Brigade en 1735.

M. le Chevalier de Beauvais, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*

M. de Valcourt de Marsilly, Major.

M. de Tallerand, premier Capitaine Factionnaire.

M. d'Avout, Ayde-Major.

BRIGADE DE VICHY CHAMRON.

M. le Marquis de Vichy Chamron, Brigadier, Chef de Brigade en 1734.

M. le Comte de Chiezes, Brigadier, Lieutenant Colon.

M. Major.

M. de la Roche, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Calmeilh, Ayde-Major.

BRIGADE DE PRE'MONT.

M. de Prémont, Brigadier, Chef de Brigade en 1735.

M. de Prudamont, Lieutenant Colonel.

M. le Blanc de Cloys, Major.

M. de Coeurly, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Pujols de la Grave, Ayde-Major.

BRIGADE DE CREQUY.

M. le Marquis de Créquy, Mestre de Camp en 1722, Chef de Brigade en 1735

M. le Marquis du Hamel, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*

M. de Maisons, Major.

M. de Lestang, premier Capitaine Factionnaire.

M. Dailhan de Prémiral, Capitaine, Ayde-Major.

COMPOSE' de 121 Officiers en pied, de 5 Brigades de 2 Escadrons chacune, faisant 10 Escadrons, de 40 Compagnies à 8 par Brigade, de 40 Maréchaux des Logis, & de 1000 Carabiniers, compris 80 Brigadiers, 40 Trompettes

& 5 Timbaliers, avec 20 Etendarts de soye bleüe, Soleil d'or semez de fleurs de lys d'or, & devise du Roi, *Nec pluribus impar*, brodées en or; & frangez d'or & d'argent suivant les susdites Ordonnances du Roi des 8 Janvier & 28 Février 1737.

Plus, il y a un Aumônier & cinq Chirurgiens-Majors, à la suite du Régiment Royal de Carabiniers.

Quartiers des cinq Brigades de Carabiniers en Languedoc.

PREMIERE, la Motte, ... *à Revel.*
II. Valcourt, ... *à Castelnaudary.*
III. Vichy Chamron, . . . *à Castres.*
IV. Piémont, ... *à Longogne.*
V. Créquy . . . . . *au Vigan.*

---

13. ROYAL POLOGNE, 3 *Escadrons.*

Fut lévé par M. de Saint Rue, premier Mestre de Camp en 1672. sous Louis XIV. au commencement des Guerres d'Hollande, depuis a été Cossé, Brissac & Monteils; il a eu ci-devant le titre de Stanislas Roi, & rang après le Régiment de la Reine sous Louis XV. en 1725. & par Ordonnance du Roi du 30 Mars 1737. il a eu le titre de Royal-Pologne, & le rang convenable à ce titre, après le Régiment Royal de Carabiniers, & avant tous les autres qui sont actuellement sur pied.

UNIFORME, *habit & manteau de drap bleu, doublure, petit collet, & paremens rouges, éguillette blanche & bleue, boutons blancs des deux côtez, busle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage bleu, avec des galons blancs entrelassez de bleu.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY DE POLOGNE, Duc de Lorraine & de Bar, en 1725.

M. le Prince de Talmont, Mestre de Camp Lieutenant le 5 Avril 1738.

M. Ganot de Moulamville, Lieutenant Colonel.

M. de la Pinche, Major.

M. le Marquis de Saclabons, premier Cap. Faction.

M. de la Roque, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or au milieu, semez de fleurs de lys brodées en or, & frangez d'or.

En Quartier à Stenay.

14. LA REINE, 3 *Escadrons.*

Créé en 1635. pour la Reine Anne d'Autriche, Epouse de Louis XIII. depuis Régente du Royaume en 1643.

M. de Nantouillet en a été premier Mestre de Camp Lieutenant.

UNIFORME, *habit & manteau rouge, doublure & paremens bleux de Roi, boutons de cuivre jaune plats, & sur le bufle, bandouliere jaune & large de bufle, bordée d'un galon de fil blanc, culotte de peau, éguillette platte d'un galon blanc, & chapeau bordé d'or fin, l'equipage rouge, bordé d'un grand galon de la livrée de la Reine, avec une fleur de lys jaune aux housses & chaperons.*

MESTRE DE CAMP, LA REINE, en 1725.

M. le Marquis de Beauvau, Mestre de Camp Lieutenant en 1734.

M. de Girou, Lieutenant Colonel.

M. de Solinhiac, Major.

M. de Combescure, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Barolliere, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi en or, semez de fleurs de lys d'or, le chiffre de la Reine Marie, Princesse de Pologne, couronné & brodé en or & en argent aux quatre côtez, & frangez d'or & d'argent.

En Quartier à Fenestrange & Bouguenon en Lorraine.

15. DAUPHIN, 3 *Escadrons.*

Créé à la naissance & au nom de Monseigneur le premier Dauphin en 1658. sous Louis XIV. M. de Saint Gelais en fut premier Mestre de Camp Lieutenant. Ce Régiment fut formé d'une Compagnie d'Ordonnance, qui étoit depuis longtems d'un Escadron, & qui se nommoit Compagnie d'Ordonnance du Dauphin, dont M. de Saint Gelais en étoit Capitaine Lieutenant, & M. de Cornelius, Suedois, en a été premier Lieutenant Colonel.

UNIFORME, *habit & manteau bleu, doublure & paremens rouges, boutons de cuivre plats de chaque côté de 3 en 3, bufle à boutons de même, bandouliere blanche piquée, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'equipage bleu, bordé d'un galon aurore.*

Mestre de Camp, Monsieur LE DAUPHIN, à sa naissance le 4 Septembre 1729.

M. le Marquis de Volvire, Mestre de Camp Lieutenant le 24 Février 1738.

M. le Chevalier de Mesples, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*

M. de Brantes, Major.

M. le Marq. de Mauroy, Brigad. premier Capit. Faction.

M. de Secousse, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or, 4 fleurs de lys & 4 Dauphins brodez en or & en argent aux coins, & frangez d'or.

En Quartier à Caen.

---

16. DAUPHIN E'TRANGER, 3 *Escadrons.*

Créé au nom de Monseigneur le premier Dauphin en 1666. sous Louis XIV. M. de Montclare en a été premier Mestre de Camp Lieutenant.

Uniforme, *habit & manteau de drap bleu de Roi, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étaim plats, busle, bandouliere jaune étroite, éguillette platte & blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage bleu bordé de blanc.*

Mestre de Camp, Monsieur LE DAUPHIN, à sa naissance le 4 Septembre 1729.

M. le Marquis de Polignac, Mestre de Camp Lieutenant, le 24 Février 1738.

M. le Chevalier de la Barre, Lieutenant Colonel.

M. de la Neuville, Major. *Rang de Mestre de Camp.*

M. de Montigny, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Chartrain, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or d'un côté, & de l'autre des fleurs de lys, & des Dauphins sans nombre, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Mouson.

---

17. BRETAGNE, 3 *Escadrons.*

Vient du Régiment de M. de Pomy, premier Mestre de Camp en 1666. sous Louis XIV. ensuite a été Bourgogne, second Dauphin, & porte le nom de Bretagne, Prince du Sang, depuis 1712.

Uniforme, *habit & manteau de drap bleu, doublure &*

& paremens rouges, boutons d'étaim façonnez, bufle & bandouliere blanche, culotte de peau, chapeau bordé d'argent fin de 3 doigts ; l'équipage bleu bordé.

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Comte de Gassion, Mestre de Camp, Lieutenant, le 24 Février 1738.

M. de Despilly, Lieutenant Colonel.

M. de Rousse, Major.

M. de Vaudré, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Lauret, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, d'un côté, & de l'autre un Phenix sur un bucher étendant ses aîles, & ces mots pour devise : *In regnum & pugnax*, trophées aux coins, & bordure semée de fleurs de lys d'or, brodez & frangez d'or. *En Quartier à Douay.*

---

18. ANJOU, 3 *Escadrons.*

Créé pour M. Balroys de Choisy, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. & a eu le nom d'Anjou, Prince du Sang, en 1688.

UNIFORME, *habit & manteau bleux de Roi, doublure, paremens & revers rouges, boutons de cuivre façonnez, bufle, bandouliere jaune & large, éguillette plate aurore, culotte de peau, & chapeau bordé d'un large galon d'or fin ; l'équipage bleu bordé d'aurore.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Marq. de Vogué, Mestre de Camp Lieut. en 1736.

M. de Lostange, Lieutenant Colonel.

M. Desidery, Major.

M. Destagniol, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Celbe, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue de Roi, Soleil & devise du Roi en or, & aux coins une fleur de lys d'or ; au revers semez de fleurs de lys, aux 4 coins une Couronne de Prince de France, avec un écusson à 3 fleurs de lys, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Toul & à Vic.

---

19. BERRY, 3 *Escadrons.*

Fut levé Roussillon en 1674. sous Louis XIV. M. le Comte de l'Isle en a été premier Mestre de Camp, & a eu le nom de Berry, Prince du Sang, en 1690.

Uniforme, *habit & manteau bleux de Roi, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étaim en bossette, busle, bandouliere blanche étroite, éguillette ronde & blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage bleu, bordé d'un galon bleu & blanc.*

Mestre de Camp, LE ROY.

M. le Prince de Croy d'Havré, Mestre de Camp Lieutenant, le 24 Février 1738.

M. de Long, Lieutenant Colonel.

M. de Créquy Vaugicourt, Major.

M. de la Paire, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Fitte, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or, les armes de Berry, & fleurs de lys aux coins, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Clermont en Auvergne.

---

20. ORLEANS, 3 *Escadrons.*

M. le Grand-Prieur de Valencey l'amena de Piedmont en France en 1670. sous Louis XIV. pour la Maison d'Orleans, & il en fut premier Mestre de Camp Lieutenant.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons de drap gris blanc des deux côtez, busle à boutons de cuivre, bandouliere jaune & étroite, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge bordé de blanc.*

Monseigneur le Duc d'Orleans, Premier Prince du Sang, Mestre de Camp le 2 Décembre 1723.

M. le Marquis de Graville, Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant en 1734.

M. de Montauban, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Segur de Cabanac, Major.

M. de Signy, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Montauban Maltrador, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi en or, les armes d'Orleans, & fleurs de lys brodées d'or aux coins, & frangez d'or.

En Quartier à Guise, Soissonnois.

---

21. CONDE', 3 *Escadrons.*

Créé en 1666. sous Louis XIV. pour la Maison de Condé. M. le Comte de Chamilly en fut premier Mestre de Camp Lieutenant, & depuis Maréchal de France.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de drap gris blanc de 2 en 2 tout du long, bufle à boutons de cuivre, bandouliere blanche, culotte de peau & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage ventre de biche, l'écusson du Prince brodé en soye, bordé d'un galon velouté cramoisie.*

Monseigneur le Duc de Bourbon, Lieutenant Général, Mestre de Camp, le 4 Mars 1710.

M. le Marquis de Gouffier, Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant en 1719.

M. de Bormans, Lieutenant Colonel. *R. de Mestre de C.*

M. Soulet de Saint Germain, Major.

M. de Capedan, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Verdun, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or, au revers ventre de biche est un Soleil brodé en argent qui allume un bucher en pleine campagne, & ces mots, *Damateriam splendescam*, brodez & frangez d'argent. *En Quart. à ChâteauLandren enBretagne.*

22. BOURBON, 3 *Escadrons.*

Fut créé Engnien en 1666. sous Louis XIV. jusqu'à la mort du Grand Condé en 1686. qu'il prit le nom de Bourbon.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de drap gris blanc, bufle à boutons de cuivre, bandouliere blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé*

Monseigneur le Comte de Charolois, Mestre de Camp, le 4 Mars 1710.

M. le Marq. de Crussol, Mest. de Camp Lieut. en 1730.

M. de Vigourous, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Bar, Major.

M. de la Salle, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Vallade, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye bleue, Soleil & devise du Roi en or, 4 fleurs de lys brodées en or aux coins, & frangez d'or.

En Quartier à Evreux, Généralité de Rouen.

23. CLERMONT, 3 *Escadrons.*

Fut créé pour M. de Beaupré, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. puis a été Chartres en 1684.

& a eu le nom de Clermont & ce rang en 1724.

Uniforme, *habit, doublure & manteau gris blanc, paremens rouges, boutons de drap gris blanc, bufle à boutons de cuivre, bandouliere blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.*

Monseigneur le Comte de Clermont, Lieutenant Général, Mestre de Camp, le 15 Juin 1709.

M. le Ch. de Villefort, Mestre de Camp Lieut. en 1724.

M. de Maisonsel, Lieutenant Colonel.

M. Favieres du Plessis, Major.

M. le Comte de Maillé-Brezé, premier Cap. Fact.

M. Levesque, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, avec un Soleil & devise du Roi brodez en or, au revers est une campagne, & dans le lointain s'éleve un petit Soleil d'or, & ces mots, *Spes altera mertis*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Schlestat.

---

24. CONTY, 3 *Escadrons.*

Créé d'Humieres, premier Mestre de Camp, en Aout 1666. sous Louis XIV. a été ci-devant Villeroy, depuis 1676. jusqu'en Janvier 1733. qu'il a eu le nom de Conty & ce rang le 18 du même mois.

Uniforme, *habit, doublure, paremens & boutons de drap gris de fer cendré, manches en bottes, bufle sans boutons, bandouliere de bufle piquée, éguillette aurore, culotte de peau, manteau blanc doublé de même, & chapeau bordé d'or fin ; l'équipage ventre de biche, & l'écusson du Prince brodé aux coins.*

Monseigneur le Prince de Conty, Lieutenant Général, Mestre de Camp, le 18 Janvier 1733.

M. le Comte de Choiseüil, Mestre de Camp Lieutenant en 1739.

M. de Ramhuteau, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Chambon, Major. *Rang de Lieut. Colonel.*

M. Dupas, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Belleran, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye jonquille, Soleil & devise du Roi en or d'un côté, & de l'autre un Aigle volant travers les foudres & les éclairs, & ces mots pour devise : *Nec terrent, nec morantur*, brodez & frangez d'argent.

En Quartier à Moulins, & à Saint Pierre-le-Moustier.

25. PENTHIEVRE, 3 *Escadrons.*

Fut levé en Mars 1674. sous Louis XIV. par M. d'Heudicourt, premier Mestre de Camp, & a porté le nom de Toulouse en Aout 1693. jusqu'en Décembre 1737. qu'il est Penthievre.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de drap gris blanc, bufle à boutons de cuivre, bandouliere blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

Monseigneur le Duc de Penthievre, Amiral de France, Mestre de Camp, le 7 Décembre 1737.

M. le Marquis de Crenay, Mestre de Camp Lieutenant en 1736.

M. de Vignacourt, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Estourmel, Major.

M. de Pierpont de Vignacourt, premier Cap. Factionn.

M. de la Combe, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye cramoisie, Soleil d'or & devise du Roi; au revers un homme armé sur un cheval aîlé, & ces mots: *Terraque marique*, brodez & frangez d'or. *En Quartier à Châlons, & Généralité.*

26. SAINT SIMON, 3 *Escadrons.*

Créé Coulange, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. ensuite a été du Bordage, ci-devant du Maine en 1688. & à présent Saint Simon,& ce rang en Mai 1736.

UNIFORME, *habit, doublure & manteau gris blanc, paremens & revers rouges, boutons de drap gris blanc, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Saint Simon, fils aîné, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1737.

M. Jaubert, Chevalier de l'Etang, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier du Saulsoy, Major.

M. de Château Vilain, Marquis de Vallin, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Bellefonds, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Valenciennes.

27. D'ANCEZUNE, 3 *Escadrons.*

Créé Tilladet, premier Mestre de Camp en 1666. sous Louis XIV. puis a été Souvré, Beringhen, ensuite Conty en 1718. & du Chayla : il a eu ce rang sous Louis XV. en 1727.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons gris blanc, bufle à agraffes, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage jaune, bordé.*

M. le Marquis d'Ancezune, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment en 1734.

M. de Saint Paul du Chayla, Lieutenant Colonel.

M. le Marquis d'Apcher, Major.

M. de Saint Martin, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Glasson de la Perouse, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye jaune, Soleil & devise du Roi en or, au revers dans un quarré nuancé est un Aigle qui s'éleve dans les airs malgré les vents & la foudre, & ces mots : *Nec terrent nec morantur*, bordez & frangez d'argent.

En Quartier à Morney, en Franché-Comté.

28. ROHAN, 3 *Escadrons.*

Créé Montclarre, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. ensuite a été Narbonne & du Tronc, jusqu'en 1718. qu'il a été Villars, à présent Rohan.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons d'étaim, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune & large, éguillette rouge & blanche, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé d'un galon à carreaux rouges & blancs.*

M. le Vicomte de Rohan, Mestre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. Dauterive, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier du Rumain, Major.

M. de Bosc, premier Capitaine Factionnaire.

M. le Chevalier de Tanus, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye blanche, Soleil & devise du Roi d'un côté, & de l'autre de soye rouge, avec une devise, brodez & frangez d'or.

En Quartier en Bretagne.

29. BEAUCAYRE, 3 *Escadrons.*

Fut formé pour M. le Marquis de la Valette, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. puis a été Prince Camille de Lorraine en 1689. ensuite Prince Charles de Lorraine, & Prince Lembescq de Loraine en 1718. ci-devant Beaucayre en 1730. oncle du Mestre de Camp d'à présent.

UNIFORME, *habit, collet & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons de cuivre, bufle à boutons de même, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Beaucayre, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1736.

M. de Boubée, Lieutenant Colonel.

M. de Gassendy, Major.

M. de Prouville, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Peyre, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Faverney en Comté.

30. BRANCAS, 3 *Escadrons.*

A sa création en Aout 1672. sous Louis XIV. étoit Grignan, premier Mestre de Camp, puis a été Fléche, & Luynes en 1717. Chevreuse en 1733. ci-devant d'Ancenis en 1737.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de drap gris blanc, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'un large galon d'or fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Chevalier de Brancas, Mestre de Camp de ce Régiment en Octobre 1739.

M. de Pressures, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Murinais, Major.

M. de Cransac, premier Capitaine Factionnaire.

M. le Chevalier de Lanret, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye cramoisi, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or. C'est le seul Régiment de Cavalerie, dont les Etendarts de soye cramoisie ayent des bourses blanches.

En Quartier à Thionville, & à Sarre-Louis.

31. SABRAN, 3 *Escadrons.*

Fut levé en 1672. sous Louis XIV. Saint Aignan, premier Mestre de Camp; ensuite a été Rohan & Saint Aignan, ci-devant Saint Simon-Ruffec en 1717.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons d'étaim plats, bufle à boutons de cuivre; bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Sabran, Mestre de Camp de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Resye, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Champagne, Major.

M. de Camprette, premier Capitaine Factionnaire.

M. Darchambault, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye cramoisie, Soleil & devise du Roi, au revers un Lion d'argent, & ces mots: *Noli irritare leonem*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Alençon.

32. GESVRES, 3 *Escadrons.*

Créé Foucault, premier Mestre de Camp, sous Louis XIV. en 1666. puis a été Quinson en 1672. Châlons, Gouffier & d'Egmont en 1699. ensuite Desmarets en Février 1704. & Gesvres en Décembre 1709.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, paremens & doublure rouges, boutons d'étaim d'Allemagne sur bois des deux côtez jusqu'à la poche, la patte rouge pour la bandouliere, bufle bordé de blanc à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Tresmes, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment en 1726.

M. de Saignes, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Aultanne, Major.

M. d'Herveloy, premier Capitaine Factionnaire.

M. Moreau, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye citron, Soleil & devise du Roi en or d'un côté, & de l'autre un Lion regardant un Soleil & ces mots, *Ardet & audet*, brodez & frangez d'or. *En Quartier Généralité d'Alençon.*

33. CHABRILLANT, 3 *Escadrons.*

Crée au Gast, premier Mestre de Camp, en 1672. sous Louis XIV. a été Villequier en 1690. ensuite Momain, & Belleacueil jusqu'en 1711. qu'il a été la Tour.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc doublez de rouge, paremens & revers rouges, boutons de drap gris blanc demi plats, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de panne rouge, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé de blanc.*

M. le Marquis de Chabrillant, Mestre de Camp de ce Régiment le 24 Février 1738.

M. de Tarneau, Lieuten. Colon. *Rang de Mestre de C.*

M. Daudessens, Major.

M. de Gournet, premier Capitaine Factionnaire.

M. Dubois, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Landrecy & à Avennes.

34. CHEVALIER DE ROSEN, 3 *Escad.*

Eut créé Valavoire, premier Mestre de Camp, à un Escadron, & peu après a été Vivans pere en 1672. sous Louis XIV. & Vivans fils en Mai 1689. puis Heudicourt en Décembre 1702. ensuite Lorraine depuis le 6 Mars 1719. jusqu'en 1734. qu'il a été Lordat.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons plats de métail blanc, bufle à petits crochets, bandouliere jaune & étroite, éguillette platte, mélée de jaune & de noir, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage jaune, bordé d'un grand galon de panne noire.*

M. le Chevalier de Rosen, Mestre de Camp de ce Régiment, le 24 Février 1738

M. le Baron de Lordat, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier Dubois, Major.

M. de Guitton, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Beaufort, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de damas jaune, Soleil & devise du Roi en or d'un côté, & de l'autre un Rosier fleuri & boutonné, & ces mots: *Qui s'y frotte s'y pique*, brodez & frangez d'argent. *En Quartier à Strasbourg.*

35. SAINT AIGNAN, 3 *Escadrons.*

Créé du Plessis-Beliere, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. puis a été la Rabliere, ensuite la Tournelle en 1693. & la Feuillade, ci-devant Cayeux en 1705.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étaim, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Saint Aignan, Mestre de Camp de ce Régiment en 1734.

M. le Comte de Roquefeuil, Lieutenant Colonel.

M. de la Sabliere, Major.

M. de Gervain, premier Capitaine Factionnaire.

M. Mallet, Ayde Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye aurore, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Châteauroux, en Berry.

36. GRAMMONT, 3 *Escadrons.*

Créé Thianges, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. puis a été Florenzac en 1674. Prince Talmont en 1693. ensuite la Tremoille, ci-devant Prince de Turenne en 1719.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de drap gris blanc, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, éguillette ronde à 2 cordons rouge & vert; culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Grammont, Mestre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. de Beauregard, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Damiette, Major.

M. de Sirty, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Saint Martin, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 6 Etendarts de soye jaune, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Lautterbourg.

37. DANDLAU, 2 *Escadrons.*

Créé sous Louis XIV. en Mars 1674. pour M. le Chevalier

Duc, Gentilhomme Piedmontois, premier Mestre de Camp; ensuite a été Roquespine, puis Sully en 1701. Vaudrey en 1706. jusqu'en 1734. qu'il a été Châtelleraut.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure paremens & revers rouges, boutons d'étaim tournez, busle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte d'Andlau, Mestre de Camp de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de l'Isle, Lieutenant Colonel.

M. du Bourg, Major.

M. de Saint Martin, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Belcourt, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Belfort.

---

38. FLEURY, 2 *Escadrons.*

Créé en Mars 1674. sous Louis XIV. pour M. le Marquis de Saint Silvestre, premier Mestre de Camp; ensuite a été Bercourt, Comte d'Uzés, & Prince de Marcillac, puis Duc de la Roche-Guyon, & Comte de la Rochefoucault son frere, devenu Duc de la Roche-Guyon, en 1726. Marquis de la Rochefoucault d'Urfé en Novembre 1731. Marquis du Chastelet en Janvier 1734. & Comte d'Harcourt-Beuvron en Février 1734.

UNIFORME, *habit, collet & manteau gris blanc, paremens, revers & doublure rouges, boutons de drap gris blanc, busle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Perignan de Fleury, Mestre de Camp de ce Régiment, le 15 Février 1738.

M. de Blois, Lieutenant Colonel.

M. de Saint Gobert, Major.

M. de Quémy, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Caumont, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Tonnerre.

---

39. SASSENAGE, 2 *Escadrons.*

Créé Melac, premier Mestre de Camp, en 1674. sous

Louis XIV. puis a été Larrard en 1690. ensuite Saint Germain-Beaupré, & ci-devant Brion.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étaim d'Allemagne, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Sassenage, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment en 1721.

M. de Marest, Lieutenant Colonel. *R. de Mestre de Camp.*

M. de Tauzia, Major.

M. Desnois, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Roque, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Sarrebourg & à Phalzbourg.

---

40. VOGUE', 2 *Bataillons.*

Créé Thury, premier Mestre de Camp, en 1666. sous Louis XIV. ensuite Saint-Vallery en 1674. Saint Lievier en 1691. Beints en 1696. Marcillac, & ci-devant Montrevel en 1704.

Uniforme, *habit croisé avec un retrouci, & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons d'étaim plats, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Vogué, Mestre de Camp de ce Régiment en 17 4.

M. d'Egletin, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Peyrelongue, Major.

M. de Marcillac, premier Capitaine Factionnaire.

M. d'Auber, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, bordez de blanc, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Montbrison en Lyonnois.

---

41. VINTIMILLE, 2 *Escadrons.*

Créé pour M. le Duc de Foix en 1672. sous Louis XIV. puis a été Biron en 1674. d'Esclainvilliers en 1691. & d'Esclainvilliers fils en 1704. ci-devant Peyre en 1724.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons de drap gris blanc, bufle à*

boutons de cuivre, bandouliere jaune, éguillette plate, blanche, noire, rouge & verte, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.

M. le Comte de Vintimille, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1739.

M. de Craisset, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Glisy, Major.

M. de Broissia, premier Capitaine Factionnaire.

M. Rolandt, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye verte, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En *Quartier à Haguenau.*

---

42. BRISSAC, 2 *Escadrons.*

Créé en 1682. sous Louis XIV. pour M. le Comte de Tallard, premier Mestre de Camp ; ensuite a été Duras en 1697. puis Villequier, ci-devant la Motte-Houdancourt en 1705.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & petits revers de drap rouge, un grand collet blanc, & dessus un petit collet rouge, manches à l'Allemande, boutons blancs de Strasbourg larges & plats, bufle bordé de noir à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'un grand galon d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Duc de Brissac, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1734.

M. de Villers, Lieutenant Colonel.

M. de Martel, Major.

M. de Valcourt, premier Capitaine Factionnaire.

M. Dubois, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye jaune bordez de noir, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En *Quartier à Sens.*

---

43. D'AUMONT, 2 *Escadrons.*

Créé en 1672. sous Louis XIV. pour M. le Comte d'Illes, premier Mestre de Camp ; puis a été Bezons en 1675. Baviere en 1693. Saint Pouange en 1696. ci-devant Bougard en 1721.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens ouverts & revers rouges, boutons de drap gris blanc, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau,*

& chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.

M. le Duc d'Aumont, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1728.

M. de Bondy, Lieutenant Colonel.

M. de Chambouline-de-Saint-Jal, Major.

M. de Barville, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Lacory, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Beauvais.

---

44. VASSE', 2 *Escadrons.*

Fut levé en 1672. sous Louis XIV. par M. Liégeois, premier Mestre de Camp, puis a été Puysegur en 1675. Tournefort en 1696. Livry en 1699. ci-devant Bezons & Beringhen.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons de cuivre jaune des deux côtez, busle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Vidame de Vassé, Mestre de Camp de ce Régiment en 1730.

M. Doros, Lieutenant Colonel.

M. de Saint Esteve, Major.

M. de Conroz, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Nesbreux, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de soye cramoisie, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier aux Zarguemines en Lorraine.

---

45. LA FERONNAYE, 2 *Escadrons.*

Créé Melin, premier Mestre de Camp, en Aout 1666. sous Louis XIV. ensuite a été Comte de Cayeux, Marquis de Gamache, en 1675. la Feronnaye pere en 1669. & M. son frere jusqu'en 1709. que le Roi rendit ce Régiment à M. le Comte de la Feronnaye pere, Brigadier, rétabli de sa maladie.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons de cuivre plats, busle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de la Feronnaye, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment, le 10 Aout 1720.

M. de Sirty, Lieutenant Colonel.

M. de la Noue de Vair, Major.

M. d'Anglemont, premier Capitaine Factionnaire.

M. Tardif, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier en Bretagne.

---

46. RANDAN, 2 *Escadrons.*

Créé Vaubrun, premier Mestre de Camp, en Aout 1673. sous Louis XIV. puis a été Montbac en 1675. & ses neveux en 1693. de Vienne en 1694. ensuite Germinon, & Duc de Lorges, ci-devant Durfort en Janvier 1720.

Uniforme, *habit, petit collet & doublure gris blanc, paremens & revers rouges, boutons de drap gris blanc, manches coupées, busle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, manteau gris blanc doublé de rouge, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Duc de Randan, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1720.

M. du Croiset, LieutenantColonel.

M. de Montesquiou, Major.

M. de Ville, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Granje, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Huningue.

---

47. D'HEUDICOURT, 2 *Escadrons.*

Créé Montauban, premier Mestre de Camp, en Aout 1666. sous Louis XIV. puis a été Beringhen en 1672. Livry en 1676. Clermont-d'Amboise en 1689. & Barthillac en 1702. ci-devant Lénoncourt en 1706.

Uniforme, *habit & doublure gris blanc, manteau blanc doublé de rouge, paremens & revers rouges, boutons d'étaim de trois en trois des deux côtez, manches en bottes, busle à boutons de cuivre, bandouliere de busle, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin ; l'équipage rouge, bordé de vert.*

M. le Marquis d'Heudicourt, Mestre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. Marsay de Rolat, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de la Borde, Major. *R. de M. de Camp.*

M. le Chevalier de Soupire, premier Cap. Factionnaire.

M. André, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye verte, Soleil & devise du Roi en or, au revers les armes d'Heudicourt, fond de gueules, bandes de sable & carneaux d'argent, avec ces mots, *Si factus illabatur orbis*, brodez & frangez d'or. *En Quartier en Bretagne.*

---

48. CHEPY, 2 *Escadrons.*

Créé Seyssac, Duc de Villeroy, premier Mestre de Camp, en 1672. sous Louis XIV. puis a été d'Imecourt en 1676. M. son frere en 1693. Montauban, & Fourbin en 1702. ci-devant Chepy pere en 1708.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, paremens, revers & doublure rouges, boutons de métail blanc, busle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Chepy, Mestre de Camp de ce Régiment en 1728.

M. le Chevalier de Luyne, Lieutenant Colonel.

M. de Lemerville, Major.

M. Charpentier, premier Capitaine Factionnaire.

M. Crespin, Ayde Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi en or; au revers ces mots, *Bello felicitas*, bordez & frangez d'or.

En Quartier à Poliaguet en Auvergne.

---

49. FIENNES, 2 *Escadrons.*

Créé Lançon, premier Mestre de Camp, en 1673. sous Louis XIV. puis a été Saint Simon en 1676. du Bordage en 1693. Bouzols en 1704. & Duc de Brissac en 1719. ci-devant Cossé depuis 1727.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, paremens, doublure & revers rouges, boutons de drap blanc de 2 en 2, busle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Fiennes, Mestre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. le Chev. du Gono, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M.

M. de Pradel, Major.

M. de Fauſſelandry, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Monjeu, Capitaine. Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de ſoye ponceau, bordez de noir, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Saint Maixent, en Poitou.

---

50. LEVY, 2 *Eſcadrons.*

Fut créé en 1674. ſous Louis XIV. pour M. le Comte de Broglie, premier Meſtre de Camp, puis a été Charlus en 1676. Lévy en 1684. la Vaupaliere en 1704. du Beſſay en 1706. Noriou en 1713. Charlus en 1717. ci-devant Lévy en 1723.

Uniforme, *habit, manteau & doublure gris blanc, paremens & revers de l'habit rouges, boutons de cuivre ſur bois façonnez, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Comte de Lévy-Châteaumorant, Meſtre de Camp de ce Régiment le 4 Mars 1727.

M. le Chevalier de Boiſot, Lieutenant Colonel.

M. de Lapelin, Major.

M. de Noriou, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Boiſrenaud, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi en or; au revers une Vierge & ces mots, *Aide Dieu au ſecond Chrétien Levy*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Cambray.

---

51. BARBANSON, 2 *Eſcadrons.*

Créé Givry, premier Meſtre de Camp, en 1674. ſous Louis XIV. puis a été Courtebonne en 1677. Barentin en 1696. & Villepreux juſqu'en 1717. qu'il a été Ruffec Saint Simon, Grand d'Eſpagne.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étaim demi ronds façonnez, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Barbanſon, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. de Saint Maur, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Bacle, Marquis de Moulins, Major.
M. le Chevalier de Bourfonne, premier Cap. Faction.
M. de Tauzia, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye aurore, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Cressy sur Serre.

---

52. PUYSIEULX, 2 *Escadrons.*

Fut levé en 1673. sous Lous XIV. pour M. Streff, premier Mestre de Camp, puis a été Romainville en 1676. Wiltz pere en 1696. ensuite Wiltz, fils Marteville en 1704. Roye en 1719. ci devant du Luc en 1725.

Uniforme, *habit & manteau gris blanc, doublure & paremens rouges, boutons d'étaim plats, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin ; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis de Puysieulx, Brigadier, Mestre de Camp de ce Régiment en 1734.
M. le Chevalier de Marteville, Lieutenant Colonel.
M. le Chevalier de Meyronnet, Major.
M. de la Metz, premier Capitaine Factionnaire.
M. de Montelz, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye rouge bordez de noir, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Limoges.

---

53. ROSEN, Allemand, 3 *Escadrons.*

Est entré au service de Louis XIII. en 1639. après la mort du Duc de Saxe-Weymar ; il étoit alors de mille chevaux, & appartenoit à Reinhold de Rosen, qui fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi. Après sa mort en 1667. Louis XIV. le donna à Conrade de Rosen son neveu, depuis Maréchal de France en 1703. Ce Régiment fut licentié en 1668. à la Paix de Nimegue ; en 1671. il fut remis sur pied par le même Conrade de Rosen, qui le céda en 1682. au Comte de Rottenbourg son gendre, lequel le vendit en 1696. à Charles de Rosen son beaufrere, fils du Maréchal ; puis en 1709. il fut au Comte Alexandre de Rottembourg son neveu, petitfils du Maréchal, qui le vendit en 1710. au Comte d'Helmstadt son beaufrere, & celui-ci le remit au Marquis de Rosen, petitfils du Maréchal, en 1729.

Uniforme; *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges fort larges du haut en bas, boutons de drap gris sur bois, bufle à boutons de cuivre, bandouliere étroite de peau jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'un grand galon d'argent fin; l'équipage jaune, bordé de noir.*

M. le Marquis de Rosen, Mestre de Camp de ce Régiment, le 14 Avril 1729.

M. Ballivy de Merigny, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de la Touche, Major.

M. de Saint Lóó, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Priqueler, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye jaune, Soleil & devise du Roi en or, & aux 4 coins un trophée d'armes, & le quarré brodé en argent; le revers brodé de même, avec trophées aux coins, & au milieu est un Rosier fleuri en soye, & ces mots au dessus, *Flores cum in armis*, brodez & frangez d'or. Il a Prevoté, ou grand Etat Major.

En Quartier à Gondrecourt, en Lorraine.

---

54. NOAILLES, 2 *Escadrons.*

Fut forme sous Louis XIV. pour feu M. le Maréchal Duc de Noailles, le 20 Aout 1688. puis a été Comte d'Ayen en 1694. à présent Maréchal Duc de Noailles.

Uniforme, *habit, paremens, doublure & manteau de drap rouge, boutons de cuivre sur bois façonnez, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'or fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Duc d'Ayen, Mestre de Camp de ce Régiment en 1730.

M. de Ligondez, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Dampiere, Major.

M. d'Avesne, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Champsel, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Hesdin.

---

55. PONS, 2 *Escadrons.*

Fut créé en Janvier 1689. sous Louis XIV. Monseigneur le Cardinal de Furstemberg le donna au Roi; puis a été Courcillon en 1704. ensuite Comte de Bethune pere, en 1710. & Marquis de Bethune fils en 1734.

Uniforme, *habit & manteau rouges, doublure & paremens bleux, boutons d'étaim, bufle à boutons de cuivre, bandouliere de peau jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin; l'équipage verd, bordé.*

M. le Vicomte de Pons, Mestre de Camp de ce Régiment en 1735.

M. de Sonval, Lieutenant Colonel.

M. de Belchamp, Major.

M. Konig, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Tillier, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Etendarts de soye isabelle, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En *Quartier à Neuchâteau en Lorraine.*

---

56. FILZ-JAMES, Irlandois, 3 *Escadrons.*

Sur le pied François.

Fut formé sur le pied François en Février 1698. sous Louis XIV. de deux Régimens Irlandois de Cavalerie, levez en 1692. puis a été Scheldon, & ci-devant Nugent, Irlandois, en 1716.

Uniforme, *habit & manteau rouges, doublure, paremens & revers bleux à la bavaroise, boutons d'étaim de 2 en 2, bufle à boutons de cuivre, bandouliere de peau jaune, culotte de peau, chapeau bordé d'argent fin; l'équipage rouge, bordé.*

M. le Duc de Filz-James, Mestre de Camp de ce Régiment en 1733.

M. Jean de Nugent, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*

M. de Taaffe, Major.

M. François Nugent, premier Capit. Factionnaire.

M. Shée, Ayde-Major.

Ce Régiment a 6 Etendarts de soye jaune, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'argent, les housses & chaperons jaunes bordez de blanc.

En *Quartier à Bethune.*

---

57. RATTKY, Hussard, 2 *Escadrons.*

Monseigneur l'Electeur de Baviere le donna à Louis XIV. en 1701. au commencement de l'avant-derniere guerre, & M. le Marquis de Saint Geniés à présent Marquis de Navailles, en fut premier Mestre de Camp Hussard.

UNIFORME, *habit ou pelisse, veste, manteau & culotte bleux, doublure rouge, bonnet de drap rouge garni de peau d'ourson, petits boutons de cuivre ronds & gances plattes & rondes pour boutonnieres, cartouche & bandouliere de cuir de roussi, & une autre pour la carabine; l'équipage bleu, avec une fleur de lys aurore aux coins en pointe, & bottines noires.*

M. le Baron de Rattky, Maréchal de Camp, Mestre de Camp de ce Régiment, le premier Novembre 1707.

M. de Balogh, Lieutenant Colonel.

M. Haumont, Major.

M. Dersoffy, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Pitau, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de soye bleue en pointe fendus par le bas, Soleil & fleurs de lys brodées, & frangez d'or. *En Provence.*

---

58. D'ASFELD, 2 *Escadrons.*

Fut formé en 1707. sous Lous XIV. des deux Compagnies des Gardes du Roi d'Espagne, amenez en France de Milan par M. le Prince de Lorraine de Vaudémont, dont ce Régiment portoit le nom; M. le Marquis de Monchy d'Hocquincourt en fut premier Mestre de Camp la même année, jusqu'en 1738.

UNIFORME, *habit & manteau gris blanc, doublure, paremens & revers rouges, boutons d'étaim plats, & bordé uni, bufle à boutons de cuivre, bandouliere jaune, culotte de peau, & chapeau bordé d'argent fin, l'équipage rouge, bordé.*

M. le Marquis d'Asfeld, Mestre de Camp de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. de Barbavara, Lieutenant Colonel.

M. le Vicomte d'Escars, Major.

M. le Comte des Barres, premier Capit. Factionnaire.

M. Renault, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de soye aurore, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier au Quesnoy.

---

59. BERCHINY, HUSSARD, 2 *Escadrons.*

Fut formé en Turquie en 1719. sous Louis XV. par M. le Comte de Berchiny, premier Mestre de Camp Hussard,

qui l'amena en France ; & il fut envoyé par le Roi dans les Sévenes, au sujet de la Contagion la même année 1719.

UNIFORME, *habit ou pelisse bleu, doublure rouge, petits boutons d'étaim ronds, culotte bleue, bonnet rouge garni de peau d'ourson, manteau rouge, & brandebourgs de laine blanche, le surplus comme au Régiment de Rattky, Hussard ; l'équipage du cheval, rouge, avec fleurs de lys aurores, bordé de blanc.*

M. le Comte de Berchiny, Maréchal de Camp, Mestre de Camp de ce Régiment, le premier Mars 1719.

M. de Bonnaire, Lieutenant Colonel.

M. de Pollereizky, Major.

M. de Bilderbeck le pere, premier Capit. Factionnaire.

M. Girard, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Etendarts de soye rouge en pointe fendus par le bas, Soleil & trois fleurs de lys d'or, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Givet, & Philippeville.

---

60. ESTERHAZY, HUSSARD, *un Escadron.*

A été formé sous Louis XV. au mois de Décembre 1734. à Strasbourg, pour M. le Comte d'Esterhazy, premier Mestre de Camp Hussard.

UNIFORME, *habit ou pelisse, & manteau bleu, veste, culotte & bonnet ventre de biche, garnis de peau d'ourson, bandouliere de cuir de roussi ; l'équipage ventre de biche, avec le chiffre du Roi aux coins.*

M. le Comte d'Esterhazy, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1734.

M. David, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Bonnaire, Major.

M. d'Halanzy, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Guestric, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 2 Etendarts de soye, dont un blanc & l'autre bleu, tous deux en pointes & fendus par le bas, avec un Soleil & devise du Roi de chaque côté, brodez & frangez d'argent.

En l'Isle de Corse.

MONTANT GENERAL
DE LA CAVALERIE LEGERE,
TANT FRANÇOISE QU'ETRANGERE,
En Décembre 1739.
Suivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier, & 28 Février 1737.

SOIXANTE Régimens sur pied, de 164 Escadrons à 4 Compagnies chacun, font 656 Compagnies à 25 Maitres chacune; 1787 Officiers en pied; 656 Maréchaux des Logis à un par Compagnie; 16400 Maitres & Hussards, y compris les Cadets dans Royal Allemand seulement; 1312 Brigadiers à 2 par Compagnie; 656 Trompettes à un par Compagnie, & 64 Timbaliers à un par Régiment, compris 5 Timbaliers dans Royal de Carabiniers; avec 328 Etendarts à 2 par Escadron, & des Eguillettes plates de différentes couleurs dans toute la Cavalerie.

SÇAVOIR,

R. 60.	37 - Régimens à trois Escadrons - - -	111	Esc. 164.
	1 - Royal de Carabiniers - - - - - -	10	
	21 - Régimens à deux Escadrons - - - -	42	
	1 - Esterhazy Hussard à - - - - - - - - -	1	

Nota. Il y a plusieurs Mestres de Camp, Lieutenans Colonels, Capitaines, Lieutenans, & autres Officiers de Cavalerie, réformez & entretenus par le Roi, tant à la suite des Régimens, à la résidence des Places de Guerre, que renvoyez dans leurs Provinces, conservant leurs rangs, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de les remplacer.

Cette Cavalerie Légere est payée par les deux Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

Par la même Ordonnance du 8 Janvier 1737. le Roi a supprimé les Aumôniers & Chirurgiens desdits Régimens, & Brigades de ses Carabiniers, ainsi que les augmentations accordées aux Officiers des Etats Major, à l'occasion de la derniere Guerre.

CHAPITRE XIV.

DRAGONS.

En Décembre 1739.

REGIMENTEZ SOUS LOUIS XIII. LXIVe ROY, en 1635.

SERVICE A PIED ET A CHEVAL.

ORIGINE DES PREMIERS DRAGONS.

ANCIEN nom de Dragon, pour exprimer un homme courageux, fut donné par cette raison à Constantin Paleologue Empereur de Grece en 1445. & ses Troupes étoient appellées de même, Les Allemands donnerent ensuite ce nom à partie de leurs Troupes d'Arquebusiers à cheval. Charles de Cossé, Maréchal de Brissac, inventa ces Compagnies de Milices sous Henri II. en 1554. commandant les Armées du Roi en Piedmont. Louis XIII. réforma ces Compagnies en 1618. après le siége de la Rochelle, & les rétablit depuis en Régiment en 1635. pour combattre à pied & à cheval dans toutes les occasions du service, & par l'Ordonnance de Louis XIV. de 1665. ils furent réputez du Corps de l'Infanterie. Ce Corps a roulé & a cessé de rouler autrefois avec l'Infanterie ; mais il y roule actuellement ; & à l'Armée il doit prendre l'ordre du Maréchal Général des Logis de la Cavalerie.

L'ETAT MAJOR GENERAL DES DRAGONS *fut créé sous Louis XIV. en 1669.*

LA CHARGE DE COLONEL GENERAL *Créée sous Louis XIV. en 1668.*

M. le Comte de Coigny, Maréchal de Camp, Colonel Général, le 20 Janvier 1734. *en son Hôtel à Paris.*

LA CHARGE DE MESTRE DE CAMP GENERAL *Créée sous Louis XIV. en 1684.*

M. le Duc de Chevreuse, Mestre de Camp Général, le 14 Juin 1736. *en son Hôtel à Paris.*

Messieurs les Directeur & Inspecteurs Generaux de la Cavalerie le sont aussi des Dragons.

Nota, Le plus ancien Major des Régimens de Dragons,

qui servent dans chaque Armée, fait toujours la fonction de Major Général des Dragons.

M. Regnier, Sécretaire Général des Dragons, à l'Hôtel de Coigny, *Place de Louis le Grand*, *à Paris.*

QUINZE REGIMENS DE DRAGONS, Suivant leur rang réglé par Louis XIV. le premier Mai 1699. *sur pied en Décembre* 1739. *avec leurs Logemens & Garnisons ou Quartier d'hyver de* 1739. *à* 1740.

UNIFORME DES OFFICIERS.

Par l'Ordonnance du Roi du 10 Avril 1737. il est enjoint aux Officiers des Troupes de ses Dragons de porter toujours l'habit uniforme pendant le tems qu'ils seront aux Corps, soit en Garnison dans les Places, en Quartier dans les plats-Pays, ou en marche, comme le plus décent & le plus convenable pour les faire reconnoître & respecter des Dragons.

COMPOSITION GENERALE

des Régimens de Dragons, de 4 *Escadrons chacun.*

LE COLONEL GENERAL est composé d'un Mestre de Camp Lieutenant, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major & d'un Ayde-Major, de 14 Capitaines, de 16 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Colonele Générale est en charge & Capitaine né, d'un Lieutenant en second, de 2 Sous-Lieutenans & de 8 Cornettes, dont un Cornette blanc en charge, faisant 45 Officiers en pied; de 16 Maréchaux des Logis, de 4 Escadrons à 4 Compagnies chacun, & à 25 Dragons par Compagnie, dont 15 montez & 10 à pied; monte à 400 Dragons, compris 32 Brigadiers, & 16 Tambours, suivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier 1737. & 28 Février de cette année, en faveur des Cornettes de Dragons.

LE MESTRE DE CAMP GENERAL est composé du Mestre de Camp Général, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 14 Capitaines, de 16 Lieutenans, dont celui de la Compagnie Mestre de Camp Général est en charge & Capitaine né, d'un Lieutenant en second & de 8 Cornettes, dont un en charge, faisant 43 Officiers en pied; le surplus comme au Régiment du Colonel Général.

LES cinq Régimens, Royal, & des Princes, sont com-

posez chacun d'un Mestre de Camp Lieutenant, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 14 Capitaines, de 16 Lieutenans, & de 8 Cornettes, faisant 42 Officiers en pied ; le surplus de même que ci-dessus.

Les huit Régimens de Gentilshommes, & de Languedoc, sont composez chacun d'un Mestre de Camp, d'un Lieutenant Colonel, d'un Major, d'un Ayde-Major, de 14 Capitaines, de 16 Lieutenans, & de 8 Cornettes ; faisant aussi 42 Officiers en pied : le surplus comme aux Régimens ci-dessus.

Nota. Dans tous les Régimens de Dragons, les Mestres de Camp, & Lieutenans Colonels, sont Capitaines en pied de la premiere & de la seconde Compagnie de leur Régiment.

Premier. COLONEL GENERAL, 4 *Escadr.*

Fut formé de la moitié du Régiment du Roi Dragons en 1668. sous Louis XIV. pour M. le Comte de Pequilain, premier Colonel Général des Dragons, & depuis Duc de Lauzun. La Compagnie Colonele de ce premier Régiment est seule montée sur chevaux gris.

Uniforme, *habit & manteau rouges, doublure, paremens, veste & culotte bleux, boutons d'étaim façonnez, & boutonnieres blanches, bonnet rouge doublé de bleu, & bordé de blanc, ceinturon, cordon du fourniment & cartouche de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire ; l'équipage rouge bordé de blanc, avec le chiffre du Roi.*

M. le Comte de Coigny, Maréchal de Camp, Colonel Général le 20 Janvier 1734.

M. le Marquis de Fremur, Mestre de Camp Lieutenant, le 27 Février 1727.

M. le Comte de Cilly, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier d'Ingouville, Major.

M. de Those, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Fleschier, Capitaine, Ayde Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de soye blanche, semez de fleurs de lys d'or, avec un Soleil & le chiffre du Roi couronné au milieu, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Calais.

---

2. MESTRE DE CAMP GENERAL, 4 *Esc.*

Fut levé Tessé à la fin de 1674. sous Louis XIV. & devenu

Mestre de Camp Général en 1684. M. le Comte de Tessé, premier Mestre de Camp General.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, paremens, veste & culotte rouges, boutons d'étaim sur bois, & boutonnieres blanches, bonnet tout rouge bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage rouge bordé de blanc, avec six Guidons brodez aux coins qui se croisent.*

M. le Duc de Chevreuse, Mestre de Camp Gén. en 1736.

M. des Combes, Lieutenant Colonel.

M. de Cherval, Major.

M. de Chebroux, premier Capitaine Factionnaire.

M. du Ligondez, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye à double fond bleu & blanc, le bleu est un Soleil semé de fleurs de lys, brodé en or, & sur le blanc est écrit ces mots : *Victoria pinget*, brodez & frangez d'or. E*n Quartier à Metz.*

---

3. ROYAL, 4 *Escadrons.*

Créé en 1667. sous Louis XIV. & partagé en 1668. pour former le Régiment du Colonel Général. M. le Comte de Pequilain en fut premier Mestre de Camp Lieutenant.

UNIFORME, *habit & manteau bleux, doublure, paremens, colotte & veste rouges, garnis de boutonnieres blanches de trois en trois de chaque côté, avec un grand bordé blanc sur la veste, boutons d'étaim façonnez, bonnet bleu doublé de rouge & bordé de blanc, ceinturon de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage bleu bordé d'un large galon blanc.*

MESTRE DE CAMP, LE ROY.

M. le Duc de Fleury, Mestre de Camp Lieutenant, le 20 Mars 1734.

M. le Chevalier du Bosc, Lieutenant Colonel.

M. de Gayot, Major.

M. de Catillion, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Sobry, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye bleue, Soleil d'or de chaque côté & devise du Roi, semez de fleurs de lys, brodez en or, & frangez de même.

E*n Quartier à Sainte-Menehould, Généralité de Châlons.*

---

4. LA REINE, 4 *Escadrons.*

Créé en 1673. sous Louis XIV. pour la Reine Marie-The-

rese d'Autriche. M. le Chevalier d'Hocquincourt, premier Mestre de Camp.

UNIFORME, *habit & manteau rouge, doublure, paremens, culotte & veste bleux, garnis d'agrémens blancs de trois en trois des deux côtez, boutons d'étaim sur bois, bonnet rouge doublé de bleu & bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage rouge, bordé de blanc.*

MESTRE DE CAMP, LA REINE, en 1725.

M. le Marquis de Chabannes Pionsac, Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant en 1734.

M. le Chevalier d'Estreans, Lieutenant Colonel.

M. Caumont de Gauville, Major.

M. de Boisset, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Borye, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye rouge, Soleil & les armes de la Reine au milieu, semez de fleurs de lys, brodez d'or, & frangez d'or & d'argent.

En *Quartier à Ornans en Comté.*

---

5. DAUPHIN, 4 *Escadrons.*

Créé en 1673. pour Monseigneur Louis Dauphin de France, fils aîné de Louis XIV. M. le Marquis de Sauvebœuf, premier Mestre de Camp.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, paremens, culotte & veste bleux, garnis d'agrémens blancs de trois en trois des deux côtez, boutons d'étaim façonnez, bonnet tout blanc bordé de bleu, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage bleu bordé de blanc.*

MESTRE DE CAMP, Monsieur LE DAUPHIN à sa naissance, le 4 Septembre 1729.

M. le Marquis de Vassé, Brigadier, Mestre de Camp Lieutenant en 1727.

M. Desplassons, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Montroux, Major.

M. de Kermeno, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Soby, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye bleue semez de fleurs de lys & de Dauphins, avec un Soleil au milieu, brodez en or & en argent, frangez de même.

En Quartier à Conslans en Bassigny, Lorraine.

6. ORLEANS, 4 *Escadrons.*

Créé en 1718. sous Louis XV. pour la Maison d'Orléans; M. le Marquis de Trenel, premier Mestre de Camp Lieutenant. Ce Régiment a eu ce rang par Ordonnance du Roi de la même année.

UNIFORME, *habit & manteau rouges, doublure, paremens & veste bleux, boutons d'étaim sur bois & boutonnieres de fil blanc, bonnet rouge doublé de bleu & bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, culotte rouge & bas bleux, chapeau bordé d'argent fin & cocarde noire; l'équipage rouge bordé de bleu.*

Monseigneur le Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, Mestre de Camp, le 2 Décembre 1723.

M. le Marquis de Bouflers, Mestre de Camp Lieutenant le 25 Mars 1737.

M. le Chevalier de Narbonne Pelet, Lieutenant Colonel. *Rang de Mestre de Camp.*

M. le Chevalier de Fontés, Major.

M. le Comte de Saint Mandé, premier Capit. Faction.

M. d'Humieres, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye rouge, Soleil semé de fleurs de lys, un Hercule au milieu appuyé sur sa massue, couvert & ceint de la peau du Lion, avec des lauriers & ces mots, *Nomen laudesque manebunt*, & le chiffre d'Orleans couronné au haut, brodez & frangez d'or & d'argent. *En Quartier à Saint Avoldt, en Lorraine.*

7. CONDE', 4 *Escadrons.*

Fut levé pour la Maison de Condé en 1676. sous Louis XIV. par M. de Barbezieres, premier Mestre de Camp, puis a été Fimarcon en 1678. & ensuite Goesbriand, & a eu ce rang sous Louis XV. en 1724.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, culotte & veste rouges, paremens de panne cramoisie, boutons de cuivre façonnez & boutonnieres blanches, bonnet rouge doublé de panne cramoisie, bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'or fin, & cocarde noire; l'équipage rouge bordé de blanc.*

Monseigneur le Duc de Bourbon, Lieutenant Général, Mestre de Camp le 4 Mars 1710.

M. le Marquis d'Argence, Mestre de Camp Lieutenant le 24 Fevrier 1738.

M. de Maſſane, Lieutenant Colonel.

M. d'Aubigny, Major.

M. de Peucharnaud, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Labro, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de ſoye cramoiſie d'un côté, Soleil d'or & ventre de biche de l'autre, les armes de Condé au milieu, ſemez de fleurs de lys, brodez & frangez d'argent. E*n Quartier à Veſoul, en Comté.*

---

8. BAUFREMONT, 4 *Eſcadrons.*

Fut créé en 1673. ſous Louis XIV. & formé par M. de Liſtenois, de la branche aînée de Baufremont, premier Meſtre de Camp, & Liſtenois ſon frere en 1674. puis a été Grammont en 1688. & Peſſac en 1696. redevint Liſtenois en 1699. enſuite Baufremont en 1710. frere du précédent Liſtenois, & pere du Meſtre de Camp d'à préſent.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure & paremens rouges, veſte ventre de biche à doubles bontonnieres, boutons d'étaim ſur bois gaudronnez, bonnet ventre de biche bordé de pluche bleue, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage ventre de biche bordé de blanc.*

M. le Marquis de Baufremont, Meſtre de Camp de ce Régiment, le 4 Décembre 1730.

M. de Romecourt, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Comte de Marmier, Major.

M. Deſtalieuſe, premier Capitaine Factionnaire.

M. le Febvre, Capitaine, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de ſoye bleue, Soleil d'or & deviſe du Roi d'un côté, & de l'autre vairé d'or & de gueules, avec ces mots: *Dieu aide au premier Chrétien,* brodez & frangez d'or. E*n Quartier à Mirecourt en Lorraine.*

---

9. D'ARMENONVILLE, 4 *Eſcadrons.*

A ſa création en 1673. ſous Louis XIV. étoit Fimarcon, premier Meſtre de Camp, puis Barbezieres en 1678. enſuite d'Eſtrades en 1692. & Belle-Iſle en 1705. ci-devant Bonnelles en 1709.

UNIFORME, *habit, manteau, doublure, paremens, veſte & culotte rouges, boutons d'étaim faconnez, bonnet tout rouge bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas*

blancs, chapeau bordé d'argent fin & cocarde noire ; l'équipage rouge bordé de blanc.

M. le Marquis d'Armenonville, Meſtre de Camp de ce Régiment en 1727.

M. de Pont de Larn, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de la Matte, Major.

M. le Chevalier d'Hugues, premier Capitaine Factionnaire. *Rang de Lieutenant Colonel.*

M. Darame, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Nommeny en Lorraine.

---

10. VIBRAYE, 4 *Eſcadrons.*

Fut levé par M. de Saint-Sandoux, premier Meſtre de Camp, en 1674. ſous Louis XIV. puis a été Pinſonnel en 1677. Gobert en 1690. Chevalier d'Albert en 1700. Vidame d'Amiens en 1701. du Héron en 1702. enſuite Bourneuf & Vaſſé en 1705. ci-devant Eſpinay en Novembre 1705.

Uniforme, *habit, manteau & paremens rouges, veſte bleue, boutons d'étaim unis, boutonnieres blanches, bonnet rouge doublé de bleu & bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire ; l'equipage bleu bordé de blanc.*

M. le Marquis de Vibraye, Meſtre de Camp de ce Régiment, en 1734.

M. de Grainville, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de Mailly, Major. *R. de Meſtre de Camp.*

M. de Caſtelnau, premier Capitaine Factionnaire.

M. de Charier, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de ſoye rouge, Soleil & deviſe du Roi, au revers deux couronnes de laurier jointes enſemble ſur fond bleu, & ces mots, *Pro gemino certamine*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Coignac, Généralité de la Rochelle.

---

11. SAINTE-MESME, 4 *Eſcadrons.*

Fut levé par M. du Fay, premier Meſtre de Camp, en 1674. ſous Louis XIV. puis a été la Lande en 1678. Vérac en 1696. enſuite Kailus & Beaucours en 1716. ci-devant Vitry en 1725.

Uniforme, *habit, manteau & culotte rouges, doublure & veste de même, paremens & colet bleu, boutons d'étaim façonnez & boutonnieres rouges, bonnet orange doublé d'une pluche bleue, bordé de bleu, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage orange, bordé d'une livrée de soye bleue & blanche.*

M. le Marquis de l'Hôpital Sainte-Même, Mestre de Camp de ce Régiment, en Octobre 1739.

M. le Marquis de Boissecq, Lieutenant Colonel.

M. de la Salle, Major.

M. de Puilobier, premier Capitaine Factionnaire.

M. des Vallés, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de soye bleue, Soleil d'or & devise du Roi, au revers un Coq brodé d'argent, aux armes de l'Hôpital-Vitry, & ces mots, *Vigil & audax*, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Saint Mihel en Lorraine.

---

12. D'HARCOURT, 4 *Escadrons.*

Fut formé à Mastrick en 1674. sous Louis XIV. de Compagnies Franches & de Compagnies de Liégeois, puis a été la Breteche en 1675. Chevilly en 1682. Kaylus en 1688. Lautrec en 1696. ci-devant Rochepierre en 1720. Ce Régiment prit des Timbales qu'il a longtems conservées, mais qu'il n'a plus à présent.

Uniforme, *habit, manteau, doublure, paremens, veste & culotte rouges, bandoulieres blanches de 2 en 2, bonnet tout rouge bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin & cocarde noire; l'équipage rouge, bordé de blanc.*

M. le Chevalier d'Harcourt, Mestre de Camp de ce Régiment en 1728.

M. de la Tour, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier du Pujet, Major.

M. de la Beraye, premier Capitaine Factionnairé.

M. de Montourin, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de soye cramoisie d'un côté Soleil & devise du Roi brodez en or, & le revers de damas jaune avec un nuage d'où sort la foudre qui brûle un Château, & ces mots, *Fulgere citius*, brodez & frangez d'or & d'argent. *En Quartier en Orleannois.*

13. NICOLAI, 4 *Escadrons.*

Fut levé en 1674. sous Louis XIV. par M. de Nicolaï, premier Mestre de Camp, puis a été Bursard en 1676. Senneterre en 1692. Belleabre en 1700. ensuite Plelo en 1727. & Marquis de Nicolaï, fils aîné.

Uniforme, *habit, manteau & culotte rouges, doublure, paremens & veste verte, boutons d'étaim demi ronds & boutonnieres blanches, bonnet rouge doublé de vert, & bordé de blanc, ceinturon, &c. de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage vert bordé de blanc.*

M. le Chevalier de Nicolaï, Mestre de Camp de ce Régiment, en Juillet 1731.

M. de la Lande, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. le Chevalier de la Coste-Maillac, Major.

M. de Parfouru, premier Capitaine Factionnaire.

M. de la Salle, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de soye verte, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Vanne en Bretagne.

14. LA SUZE, 4 *Escadrons.*

Fut levé par M. Audigeau, premier Mestre de Camp, en 1676. sous Louis XIV. puis a été d'Asfeld en 1678. & M. son frere en 1689. d'Hautefort en 1696. ci-devant Sommery en 1707.

Uniforme, *habit, manteau, doublure, paremens, veste & culotte rouges, boutons d'étaim de Strasbourg argentez & façonnez & agrémens gris, boutonnieres rouges, bonnet tout rouge bordé, ceinturon de peau piqué de blanc, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire; l'équipage gris bordé d'un grand galon de livrée du Mestre de Camp.*

M. le Comte de la Suze, Mestre de Camp de ce Régiment, en 1731.

M. le Marq. de Vissec, Brigadier, Lieutenant Colonel.

M. de Laugerie, Major.

M. de Longuemore, premier Capitaine Factionnaire.

M. du Saussois, Capitaine, Ayde-Major.

Ce Régiment a 4 Guidons de soye rouge, Soleil & devise du Roi, brodez & frangez d'or.

En Quartier à Decize, Généralité de Moulins.

M.

15. LANGUEDOC, 4 *Escadrons.*

Créé au nom de cette Province en 1676. sous Louis XIV. M. le Chevalier de Granges en a été premier Mestre de Camp ; le même Roi l'a rétabli Languedoc en 1684.

UNIFORME, *habit & manteau bleux, doublure, paremens, veste & culotte rouges, boutons d'étaim façonnez & boutonnieres blanches, bonnet bleu doublé de rouge & bordé de blanc, ceinturon jaune, bas blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire ; l'équipage bleu, bordé de blanc.*

M. le Comte de Ranes, Mestre de Camp de ce Régiment, le 24 Février 1738.

M. le Comte de Château-Renard, Lieutenant Colonel.

M. Chevalier d'Aspremont, Major.

M. de la Mouline, premier Capitaine Factionnaire.

M. Durand, Ayde-Major.

CE Régiment a 4 Guidons de soye bleue, Soleil & devise du Roi, semez de fleurs de lys, brodez & frangez d'or.

En *Quartier à Besançon, en Comté.*

MONTANT GENERAL DES DRAGONS;

En Décembre 1730.

suivant les Ordonnances du Roi des 8 Janvier & 28 Février 1737.

15 Régimens sur pied, 60 Escadrons de 4 Compagnies chacun, 240 Compagnies de 25 Dragons chacune, dont 15 Dragons montez, & 10 à pied ; 634 Officiers en pied, 240 Maréchaux des Logis à un par Compagnie, 6000 Dragons, dont 3600 montez & 2400 à pied, y compris 480 Brigadiers à 2 par Compagnie, & 240 Tambours à un par Compagnie, avec 60 Guidons, à 4 par Régiment de 4 Escadrons chacun, & des éguillettes rondes de différentes couleurs, dans tous les Régimens de Dragons.

Nota. Il y a plusieurs Mestres de Camp, Lieutenans Colonels, Capitaines, Lieutenans & autres Officiers de Dragons, réformez & entretenus par le Roi, tant à la suite desdits Régimens, à la résidence des Places de Guerre, que renvoyez chez eux dans les Provinces du Royaume

conservant leurs rangs, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de les remplacer.

Les Regimens de Dragons sont payez par les Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

Par la même Ordonnance du 8 Janvier 1737. le Roi a supprimé les Aumôniers des Régimens des Dragons.

Nota. Le plus grand nombre des Aydes-Majors des Régimens d'Infanterie, de Cavalerie & de Dragons, ont Commission de Capitaines, ainsi que plusieurs des Aydes-Majors des cent Bataillons de Milices conservées dans les Provinces & Généralitez du Royaume.

EXTRAIT du Rang & des Congez des Soldats, Cavaliers & Dragons des Troupes du Roi.

RANG *conservé au Soldat, Cavalier & Dragon qui se rengage après son Congé.*

PAR Ordonnance de LOUIS XV. régnant du 28 Juin 1722. Article V. Titre 2. premier tome du Code Militaire de 1734. page 26.

SA MAJESTE' s'étant fait représenter son Ordonnance du 2 du mois de Juillet 1716. portant que tous les Engagemens limitez ne seroient moindres que de six années, & qu'à l'expiration dudit terme, il seroit délivré des Congez absolus aux Cavaliers, Dragons & Soldats porteurs desdits Engagemens limitez; Sa Majesté a ordonné & ordonne, qu'à commencer du 2 du mois de Juillet prochain, à mesure que lesdits Engamens limitez expireront, il sera donné Congé absolu ausdits Cavaliers, Dragons & Soldats, pour se retirer chez eux avec leurs habits & linge seulement; son intention étant que ceux qui après avoir eu leurs Congez se rengageront dans la même Compagnie dans l'espace de trois mois, y conservent leur rang d'ancienneté.

RANG *perdu par le Soldat, Cavalier ou Dragon qui se marie sans permission.*

PAR Ordonnance de LOUIS XIV. du 6 Avril 1686.

Article XII. Tome premier du Code Militaire de 1734. page 31.

Les Cavaliers, Dragons & Soldats qui se marieront, seront déchûs de leur ancienneté, & ne pourront avoir de préférence pour leurs Congez, que sur ceux de leurs Camarades qui y seront entrez depuis leur mariage : & ceux qui ne sont engagez que pour un tems limité, & qui pendant ledit tems se marieront, ne pourront plus compter leur Engagement que du jour de leur mariage ; sans qu'on puisse avoir égard au tems du Service qu'ils auront rendu avant leur mariage.

Cet Article subsiste à l'égard du Rang que les Soldats, Cavaliers & Dragons qui se marient sans permission, perdent dans leur Compagnie.

Fin de la seconde Partie.



TROISIÈME PARTIE.



TROISIÉME PARTIE.

CHAPITRE XV.

X. COMPAGNIES FRANCHES DE FUSILIERS,

Troupes pour la petite Guerre.

Sur pied en Decembre 1739.

Conservées par l'Ordonnance du Roy du 5. Novembre 1736. & le Reglement de Sa Majesté du 8. Janvier 1737.

COMPAGNIE DE M. LE CHEVALIER DE KLEINHOLDT, Maréchal de Camp, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu, paremens, veste & culotte rouges, bordé, boutons & boutonnieres blanches sur l'habit, chapeau bordé d'argent*

COMPOSE'E d'un Capitaine, d'un Capitaine en second & d'un Lieutenant, de 40. Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 3. Caporaux, 34. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartier à Marville.*

QUATRE COMPAGNIES, de M. Jacob, Colonel, Capitaine; de M. du Limont, Lieutenant-Colonel, Capitaine; de M. Galhau de Fremersdorf, Lieutenant-Colonel, Capitaine; & de M. de Pauly, Capitaine.

UNIFORMES, *habits bleus, paremens & vestes rouges, chapeaux bordez d'argent, boutons blancs, &c.*

COMPOSE'ES chacune d'un Capitaine, & d'un Lieutenant, de 30. Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 25. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartiers*, pre-

miere Compagnie, *à Carignan*; 2e. & 3e. *aux Zarguemines*; & 4e. *à Charvrency-le-Château, près Montmedy.*

COMPAGNIE DE M. DE LA CROIX, Lieutenant-Colonel, Capitaine.

UNIFORME, *habit, veste & culotte bleux, boutons blancs, avec des croix entre les boutonnieres, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, de 30. Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 25. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartier à Marville.*

COMPAGNIE DE M. LE CHEVALIER DE MONTAUBAN, Lieutenant-Colonel, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu, paremens, veste & culotte rouges, boutons blancs, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, de 30. Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 25. Fusiliers, & un Tambour; plus, il y a dans cette Compagnie un Sergent & un Fusilier surnumeraires, entretenus par Sa Majesté jusqu'à ce qu'ils viennent à manquer. *En Quartier à Marville.*

COMPAGNIE DE M. DE BOCK, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu, paremens & veste rouge, boutons blancs, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, de 30. Hommes; sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 25. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartier à Linay, Pays Messin.*

COMPAGNIE DE M. DUCHEMIN, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu, paremens rouges, boutons blancs, veste ventre de biche, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, de 30. Hommes, sçavoir, 2. Sergens, 2. Caporaux, 25. Fusiliers, & un Tambour. *En Quartier à Douzy, près Stenay.*

COMPAGNIE DE M. DE VANDAL, Capitaine.

UNIFORME, *habit, paremens, veste & culotte bleux, boutons blancs, & chapeau bordé d'argent.*

COMPOSE'E de 40. Hommes, & partagée en deux Escoüades de Fusiliers, & de Guides, de 20. Hommes chacune; sçavoir, la premiere Escoüade, un Capitaine & un Lieutenant, 2. Sergens, deux Caporaux, 15. Fusiliers, & un Tambour; la seconde Escoüade de Fusiliers-Guides, un Capitaine en second, 2. Sergens, 2. Capo-

raux, & 16. Fusiliers-Guides. . *En Quartier à Sarre-Loüis.*

MONTANT GENERAL DES DIX COMPAGNIES Franches de Fusiliers & de Guides ; 12. Capitaines, & 10. Lieutenans, faisant 22. Officiers en pied, & 322. Hommes, dont 23. Sergens, y compris le surnumeraire, 23. Caporaux, 250. Fusiliers, y compris le surnumeraire, 16. Fusiliers Guides, & 10. Tambours sur pied.

Il y a plusieurs Capitaines & Lieutenans reformez entretenus par le Roy à la suite desdites Compagnies.

VIII. COMPAGNIES FRANCHES DE DRAGONS,

Troupes pour la petite Guerre.

Sur pied en Decembre 1739.

Conservées par l'Ordonnance du Roy du 5. Novembre 1736. & le Reglement de Sa Majesté du 8. Janvier 1737.

COMPAGNIE DE M. LE CHEVALIER DE KLEINHOLDT, Maréchal de Camp, Capitaine.

UNIFORME, *habit verd, paremens & veste rouge, avec agrémens blancs, boutons blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire.*

COMPOSE'E d'un Capitaine, d'un Capitaine en second, & d'un Lieutenant, de 2. Maréchaux des Logis, & de 40. Dragons montez ; sçavoir, 3. Brigadiers, 36. Dragons, & un Tambour. *En Quartier à Bousonville, par Sarre-Loüis.*

COMPAGNIE DE M. LE CHEVALIER DU MOULIN, Brigadier, Capitaine.

UNIFORME, *habit rouge, paremens & veste verte, boutons blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire.*

COMPOSE'E d'un Capitaine, d'un Capitaine en second & d'un Lieutenant, de 2. Maréchaux des Logis, & de 40. Dragons montez ; sçavoir, 4. Brigadiers, 35. Dragons, & un Tambour. *En Quartier à Sarre-Loüis.*

QUATRE COMPAGNIES ; de M. JACOB, Colonel, Capitaine ; de M. DE LA CROIX, Lieutenant-Colonel, Capitaine ; de M. le Chevalier DE MONTAUBAN, Lieutenant-Colonel, Capitaine ; & de M. GALHAU DE FREMEIDORF, Lieutenant-Colonel, Capitaine,

UNIFORMES, *habits bleux, doublures, paremens & vestes rouges, boutons blancs, chapeaux bordez d'argent fin, & cocardes noires.*

COMPOSE'ES chacune d'un Capitaine & d'un Lieutenant, d'un Maréchal des Logis, & de 30. Dragons montez ; sçavoir, deux Brigadiers, 27. Dragons, & un Tambour. *En Quartiers* ; premiere Compagnie *à Arancey, par Longwy* ; 2e. *à Marville* ; 3e. *à Diévre, près Verdun* ; & 4e. *à Altheim, en Lorraine, par Metz.*

COMPAGNIE DE M. DE GODERNAUX, Lieutenant-Colonel, Capitaine.

UNIFORME, *habit gris de fer, doublure, paremens, & veste rouge, boutons de cuivre, chapeau bordé d'or fin, & cocarde noire.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, d'un Maréchal des Logis, & de 30. Dragons montez ; sçavoir, 3. Brigadiers, 26. Dragons, & un Tambour. *En Quartier à Longwyon, par Longwy.*

COMPAGNIE DE M. DE ROMBERG, Capitaine.

UNIFORME, *habit bleu, doublure, paremens & veste jaune, avec agrémens blancs, boutons blancs, chapeau bordé d'argent fin, & cocarde noire.*

COMPOSE'E d'un Capitaine & d'un Lieutenant, d'un Maréchal des Logis, & de 30. Dragons montez, sçavoir, 2. Brigadiers, 27. Dragons, & un Tambour. *En Quartier à Carignan.*

MONTANT GENERAL DES HUIT COMPAGNIES Franches de Dragons ; 10. Capitaines & 8. Lieutenans, faisant 18. Officiers en pied, avec 10. Maréchaux des Logis, & 260. Dragons, dont 20. Brigadiers, 232. Dragons, & 8. Tambours sur pied.

Il y a plusieurs Capitaines & Lieutenans reformez entretenus par le Roy, à la suite desdites Compagnies.

Les dix Compagnies franches de Fusiliers & Guides, & les huit Compagnies franches de Dragons, sont païées par les deux Tresoriers Generaux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

COMPAGNIES DE'TACHE'ES SUISSES, ET GRISONNES,

En Decembre 1739.

UNIFORMES, *habits rouges, doublures, paremens, vestes, culottes & bas bleux, chapeaux bordez d'argent.*

La demie Compagnie Suisse de M. d'Heyberger, Capitaine, est composée de 80. Hommes, y compris Messieurs les Officiers ; sçavoir, un Capitaine, un Lieutenant, & un Sous-Lieutenant, 4. Sergens, 2. Trabants, 2. Tambours, un Fifre, 3. Caporaux, 3. Anspessades, & 62. Fusiliers Suisses. *En Quartier à Honfleur.*

Un quart de Compagnie Suisse de M. de Reynoldt, Capitaine, est composée de 50. hommes, y compris Messieurs les Officiers ; sçavoir, un Capitaine, un Lieutenant, 2. Sergens, un Trabant, un Tambour, 2. Caporaux, 2. Anspessades, & 39. Fusiliers Suisses, avec un Fifre. *En Quartier au Fort Barrault.*

La demie Compagnie, dits Grisons, de M. le Baron de Travers, Capitaine, est composée de 50. hommes, y compris Messieurs les Officiers ; sçavoir, un Capitaine & un Lieutenant, 2. Sergens, un Trabant, un Tambour, 2. Caporaux, 2. Anspessades, & 39. Fusiliers Grisons, avec un Fifre. *En Quartier à Boüillon.*

MONTANT général des 3. Compagnies détachées Suisses & Grisonnes, 180. hommes, compris 3. Capitaines, 3. Lieutenans, & un Sous-Lieutenant, 8. Sergens, 4. Trabans, 4. Tambours, 3. Fifres, 7. Caporaux, 7. Anspessades, & 140. Fusiliers, suivant l'Ordonnance du Roi du 8. Janvier 1737. païez par les Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

AUTRES COMPAGNIES FRANCHES ANCIENNES D'INFANTERIE FRANÇOISE.

En Decembre 1739.

UNIFORMES *des trois Compagnies cy-après, Habits & Paremens blancs, Doublures rouges, & Chapeaux bordés d'or.*

Compagnie de M. de Dreux, Capitaine, composée d'un Capitaine & de 2 Lieutenans, de 30 Fusiliers, y compris 2 Sergens, un Caporal, un Anspessade, & un Tambour, avec un Chapelain à la suite de ladite Compagnie, qui a son Quartier *aux Isles Sainte Marguerite & Saint Honorat.*

Une Compagnie de Fusiliers pour la Garde du Château de la Bastille à Paris, M. de Jourdan de Launay, Gouverneur, Capitaine; M. de Beauval, Lieutenant; 60 Soldats, y compris 3 Sergens & un Tambour, avec un Drapeau.

Une Compagnie de Fusiliers pour la Garde du Château de Vincennes, M. le Marquis du Châtelet, Gouverneur, Capitaine, un Lieutenant, & un Enseigne; 70 Soldats, y compris 3 Sergens & un Tambour, avec un Drapeau.

MONTANT général des 3 Compagnies Franches anciennes d'Infanterie Françoise; 3 Capitaines, 4 Lieutenans, & 3 Enseignes, faisant 8 Officiers en pied, 160 Soldats, compris 8 Sergens, & 3. Tambours, avec deux Drapeaux, payez par les Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

HUIT BRIGADES D'OFFICIERS REFORMEZ *dans les Places Frontieres du Royaume.*

En Decembre 1739.

SIX BRIGADES D'OFFICIERS ETRANGERS.

M. de Thenesol, Lieutenant Colonel, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment Royal Italien, composée de 9 Capitaines, & de 3 Lieutenans. *En Quartier à Dunkerque.*

M. de Comberfort, Capitaine, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment de la Marck, Allemand, composée de 6 Capitaines & 30 Lieutenans. *En Quartier à Doüay.*

M. de Walbrun, Capitaine, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment d'Alsace, Allemand, composée de 4 Capitaines & de 9 Lieutenans. *En Quartier à Sarre-Loüis.*

M. de Magnis, Capitaine, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment de Bu keley, Irlandois, composée de 3 Capitaines & de 29 Lieutenans, & de 4 Capitaines & 17 Lieutenans du Regiment de Berwick, Irlandois. *En Quartier à Bapaume.*

M. de Mauris Hualaham, Capitaine, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment de Dillon, Irlandois, composée de 6 Lieutenans. *En Quartier à Hesdin.*

UNE BRIGADE NOUVELLE D'OFFICIERS Etrangers Réformez,

Créée le premier May 1737.

M. Hieronimy, Capitaine, commandant une Brigade d'Officiers Réformez du Regiment d'Appelgrhen, Allemand, composée de 9 Capitaines, & de 16 Lieutenans. *En Quartier à Schelestat.*

DEUX BRIGADES NOUVELLES D'OFFICIERS François Réformez,

Ou des Pays de la Domination du Roy, qui ont servi dans les Regimens Allemands,

Créées le premier May 1737.

M. Ocahane, l'aîné, Capitaine, commandant par Brevet du 21 Juin 1738. la premiere Brigade Françoise d'Officiers Réformez, composée de 6 Capitaines & de 31 Lieutenans. *En Quartier à Dunkerque.*

M. de Lort, Capitaine, commandant la seconde Brigade Françoise d'Officiers Réformez, composée de 4 Capitaines & de 15 Lieutenans. *En Quartier à Beffort.*

MONTANT général des Commandans, Capitaines, & Lieutenans des 8 Brigades d'Officiers François & Etrangers Réformez. 8 Commandans, 50 Capitaines & 174 Lieutenans, qui font ensemble 232 Officiers Réformez, conservez & entretenus par le Roy; lesquels sont payez par les Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, année pair & impair.

CHAPITRE XVI.

HOSTEL ROYAL DES INVALIDES,

En Decembre 1739.

Fondé sous Loüis XIV. par Edit du mois d'Avril 1674.

Monsieur BAÜYN D'ANGERVILLIERS, Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre, Directeur & Administrateur Général de l'Hôtel Royal des Invalides, nommé par le Roy le 23 May 1728.

ETABLISSEMENT DE L'HOSTEL ROYAL des Officiers & Soldats Invalides.

BELLO PARTA QUIES.

CET HOSTEL, qui est un des plus beaux Monumens de la liberalité & de la magnificence de Loüis XIV. fut établi par son Edit du mois d'Avril 1674. au-dessous de Paris, sur une élevation à 380 toises de la Riviere de Seine.

En faveur des Officiers, Soldats, Cavaliers, Dragons estropiez à la Guerre, & hors d'état de servir. Ils y sont logez, nourris & entretenus de toutes choses le reste de leur vie, jusqu'au nombre de 4000 hommes de sa fondation, tant Officiers que Soldats qui y séjournent ordinairement, & le surplus des Officiers & Soldats Invalides, moins infirmes, est partagé successivement par Compagnies détachées pour le service du Roy dans les Villes, Citadelles, Forts & Châteaux des Frontieres du Royaume. Son premier revenu est de 4 deniers pour livre prélevez sur tout ce qui se paye pour les Troupes du Roy, & l'excedent de ce revenu est destiné aux Pensions des Chevaliers de l'Ordre Militaire de S. Loüis depuis 200 liv. jusqu'à 800 liv. & aux Gratifications des Officiers. Le second revenu sont les Pensions que les Abbayes & Prieurez d'hommes à la

nomination de Sa Majesté sont obligez de payer pour les Oblats, depuis qu'ils sont déchargez du logement & entretien des Officiers & Soldats estropiez au Service du Roy qu'ils avoient avant la fondation de cet Hôtel Royal, où il y a grand Etat Major, & l'on y fait la Garde journellement.

Les premiers Officiers & Soldats Invalides y ont été reçûs dès l'an 1670. de son établissement par M. de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre, premier Directeur & Administrateur Général. M. Dormoy en a été premier Gouverneur Commandant cette même année que les premiers fondemens furent jettez, & cet Hôtel Royal fut achevé de bâtir en 1676. Son Eglise est un chef-d'œuvre de l'art par son grand ordre & sa magnificence.

ETAT MAJOR DE L'HOSTEL ROYAL.

M. le Chevalier de Saint André Marnais, Maréchal de Camp, Gouverneur, Commandant, en Janvier 1738.

M. de la Courneuve, Rang de Mestre de Camp, Lieutenant de Roy la même année.

M. de Varennes, Major.

M. Beauchesne, premier Aide-Major.

M. Toucheronde, second Aide-Major.

M. Baralon, Garçon Major.

M. Berthelot de Duchy, Directeur & Intendant de l'Hôtel Royal.

M. de Châteauvillard, Fils, Inspecteur, & Contrôlleur General de l'Hôtel Royal, en Septembre 1738.

SERVICE DU DEDANS DE L'HOSTEL ROYAL.

Trésoriers Généraux & Payeurs des Invalides.

M. Perichon, ancien, impair.

M. le Riche, alternatif, pair.

M. Pelletier, Secretaire, Garde des Archives de l'Hôtel.

M. Aubry, Sous-Contrôlleur.

M. Michon, Sous-Inspecteur.

M. Rollot de Beauregard, Prévôt & Commissaire d'Artillerie de l'Hôtel, avec 6 Archers.

M. Maloet, Medecin.

M. Bouquaut, Chirurgien Major.

M. Bouquaut le jeune, Chirurgien, Aide-Major; & M. Guyon, Apoticaire, gagnant Maîtrise.

Plus, un Capitaine des Portes, & 3 Portiers. La Paroisse Royale de S. Loüis de l'Hôtel, est déservie par

un Curé, un Vicaire, 10 Prêtres de la Congrégation de S. Lazare, avec 10 Clercs, & 12 Enfans de Chœur, 40 Sœurs de la Charité, dont une Supérieure, pour le Service des Infirmeries des Officiers & Soldats de l'Hôtel Royal.

GARDE DE L'HOSTEL ROYAL DES INVALIDES.

Plus il y a vingt-cinq Compagnies pour la Garde ordinaire, à un Capitaine, ou un Lieutenant, & 25 hommes par Compagnie, & six Tambours qui roulent ensemble sur le pied de 5 Compagnies, qui montent chaque jour la Garde à l'Hôtel Royal, montent à 25 Officiers, & 625 Soldats, y compris 50 Sergens & six Tambours.

COMPAGNIES ORDINAIRES DETACHE'ES DE L'HOSTEL ROYAL DES INVALIDES, sur pied. En Decembre 1729.

144 Compagnies détachées dans les Places de Guerre, Citadelles ou Châteaux des Frontieres du Royaume, à un Capitaine, un Lieutenant & 60 Hommes par Compagnie, sçavoir, 3 Sergens, 3 Caporaux, 3 Anspessades, 50 Soldats & un Tambour, montent à 288 Officiers, & à 8640. Soldats, y compris 432 Sergens, & 144 Tambours.

TROIS COMPAGNIES de bas Officiers, choisies & détachées de l'Hôtel Royal.

SÇAVOIR,

La Compagnie de M. d'Autane, Capitaine en pied, & 3 Lieutenans, de 140. Fusiliers, compris 6 Sergens, 6 Caporaux, 6 Anspessades, & 4 Tambours, cy . 140.

La Compagnie de M. Moret, Capitaine en pied, composée de même, cy . . 140.

La Compagnie de M. de la Vassorie, Capitaine en pied, composée de même, cy . . . . . . 140.

MONTENT à 12 Officiers en pied, & à 3 Compagnies de bas Officiers, qui forment un Bataillon de 420 Fusiliers, par l'augmentation de 120 Fusiliers bas Officiers en 1738. compris 18 Sergens, & 12 Tambours, sous le commandement de M. de Moncamp, Colonel d'Infanterie réformé.

M. Vaillant, Capitaine réformé, Aide-Major, chargé du détail desdites 3 Compagnies.

A LUNEVILLE pour la Garde ordinaire du ROY de POLOGNE, non compris une Compagnie de 150 Gardes à cheval près Sa Majesté Polonoise.

4 Compagnies de bas Officiers, détachées dans les Places cy-après ; sçavoir,

La Compagnie de M. de Chazal, Capitaine, un Capitaine en second, 6 Lieutenans, & 150 Fusiliers, sçavoir, 6 Sergens, 6 Caporaux, 6 Anspessades, 130 Fusiliers, & 2 Tambours. *En Garnison à Auxonne.*

La Compagnie de M. Dornet, Capitaine, composée de même. *En Garnison à Châlons sur Saône.*

La Compagnie de M. de Beausoleil, Capitaine, composée de même. *En Garnison au Fort Barrault.*

La Compagnie de M. Jacquet, Capitaine, un Capitaine en second, 2 Lieutenans, & 70 Fusiliers, compris 3 Sergens & un Tambour. *En Garnison à Saumur.*

MONTENT à quatre Compagnies de bas Officiers, en Garnison dans les Places, à 4 Capitaines en pied, 4 Capitaines en second, & à 20 Lieutenans, 520 Fusiliers, compris 21. Sergens, & 7. Tambours.

Une Compagnie de Fusiliers du Roy, pour la Garde ordinaire de l'Hôtel Royal des Invalides; SÇAVOIR,

La Compagnie de M. de Vesne, Capitaine, & un Lieutenant, composée de 63 hommes ; sçavoir, 2. Sergens, 2 Caporaux, 2 Anspessades, 55 Fusiliers, & 2 Tambours.

OFFICIERS & SOLDATS, COMPRIS LES INFIRMES, *& hors de Service à l'Hôtel Royal.*

Officiers, ...	455	3875. hommes.
Sergens, Soldats, Cavaliers & Dragons, ...	3420	

MONTANT GENERAL des Officiers & Soldats Invalides, tant infirmes à l'Hôtel Royal, que pour le Service ordinaire, & détachez par Compagnie de bas Officiers, Fusiliers, & de Soldats dans les Villes & Places frontieres du Royaume, en tout 177. Compagnies, & 787 Officiers, non compris l'Etat Major ; plus, 13003. Soldats, Cavaliers & Dragons Invalides, compris 523 Sergens, & 171 Tambours, païez par les deux Trésoriers Généraux des Invalides, année pair & impair

RANG DES COMPAGNIES DES INVALIDES,

Article III. de l'Ordonnance de Loüis XIV. du 26 Novembre 1696.

Veut Sa Majesté, que lorsque des Compagnies de l'Hôtel

Royal des Invalides se trouveront avec les autres Troupes d'Infanterie, elles marchent & prennent rang avec lesdites Troupes, du 13. Avril 1690. jour auquel pour la premiere fois elles sont sorties dudit Hôtel pour aller servir ailleurs.

UNIFORME, *habit bleu, paremens & doublure rouge, boutons d'étain, veste, culotte, & bas blancs.*

LE ROY a établi une Ecole de Trompette dans l'Hôtel Royal par son Ordonnance du premier Juin 1731. composée d'un Maître de Trompette & d'un Aide, pour instruire trente Cavaliers qui y sont envoïez successivement à la fois, & pris dans les Régimens de la Cavalerie Legere pour en fournir les Compagnies : ils y sont logez & nourris, & ont 2. sols par jour pour leur entretien, outre leur solde ordinaire.

CHAPITRE XVII.

ARTILLERIE DE FRANCE,

AUTREFOIS MACHINE DE GUERRE.

L'origine du nom Artillerie, sous S. LOUIS IX en 1228. contre les Infideles.

CORPS DE L'ARTILLERIE DE FRANCE.

En Decembre 1739.

MOnseigneur le Comte d'Eu, Lieutenant Géneral, grand Maître & Capitaine Général de l'Artillerie de France, grand Officier de la Couronne, en survivance, sous Loüis XIV. le 16 Mars 1710, & nommé par le Roy le 14 May 1736.

GRANDS OFFICIERS DE L'ARTILLERIE,
A l'Arcenal de Paris.

1. M. le Comte de Borstel, premier Lieutenant Général de l'Artillerie.
2. M. Garnier de Montigny, Contrôlleur General.
3. M. Hocquart, Trésorier Général.
4. M. le Boiteulx de Gormond, Secretaire Général.
5. M. Titon de Villegenoux, Inspecteur Général du Magasin Royal des Armes.

AUTRES OFFICIERS.

M. Henriet, Secretaire General du Contrôlle de l'Artillerie, *à l'Arcenal.*

M. l'Abbé Ranquinot, Aumônier ordinaire de l'Artillerie, *à l'Arcenal.*

UNIFORME *de Messieurs les Officiers du Corps de l'Artillerie de France, par l'Ordonnance du Roi du 22 May 1722. qui est le même qu'au Régiment de Royal Artillerie; habit bleu, paremens, veste, culotte & bas rouges, boutons de cuivre doré, & chapeau bordé d'or.*

LIEUTENANS GENERAUX D'ARTILLERIE *Commandans dans les Départemens du Royaume.*

M. Thiboutot, *Isle de France*, & *Arcenal de Paris.*

M. de la Chaubruere, Brigadier, *haute & basse Picardie*, & *Artois.*

M. de Saint Perier, Lieutenant Général, *Flandre, Haynault, Boulonnois & Soissonnois.*

M. de Boislogé, Maréchal de Camp, *Trois Evêchez & Lorraine.*

M. le Baron de Messay, *Champagne.*

M. de Malezieu, Maréchal de Camp, *Alsace, Duché & Comté de Bourgogne.*

M. le Chevalier des Mazis, *Lyonnois, Beaujolois, &c.*

M. le Chevalier de Grossolles, *Roussillon, & Languedoc.*

M. le Camus, *Guyenne, Bearn, Aunis*, &c.

M. de Jaunay, Brigadier, *haute & basse Bretagne.*

M. le Maître, *Touraine, Anjou & Maine.*

M. le Chevalier de la Roche-Aymon, Maréchal de Camp, *haute & basse Normandie.*

M. de Saint Hilaire, Lieutenant Général, retiré, étant Gouverneur *de Belle-Isle.*

M. de Valiere, Lieutenant Général, Directeur Général des cinq Ecoles d'Artillerie, des Manufactures d'Armes, & Inspecteur des cinq Bataillons du Régiment Royal Artillerie.

LIEUTENANS PROVINCIAUX DE L'ARTILLERIE, *Commandans dans les Départemens généraux, sous les ordres des Lieutenans Généraux d'Artillerie.*

L'ISLE DE FRANCE & Arcenal de Paris, compose un

Departement général, dont la Charge de Lieutenant Général d'Artillerie tombe dans le casuel de Monseigneur le Grand Maître, ainsi que celle de Lieutenant Provincial de l'Arcenal, dont M. de Berval est pourvû; & de même la Charge de Garde Provincial de l'Artillerie, dont le sieur Cheberron est pourvû.

DE'PARTEMENT GENERAL DE PICARDIE, & ARTOIS, *dépendant de celuy de Flandre;* résidences,

A *Amiens*, M. de Rumigny.
A *Arras*, M. de Chatton.
A *Aire*, M. Fredy de Vallenson.
A *Saint Omer*, M. de Vallory.
A *Hesdin*, M. de Montgrisy.
A *Calais*, M. de Terraneau.
A *Dunkerque*, M. de Rostrenen.
A *la Ferre*, M. le Chevalier d'Abonville, Commandant en chef à l'Ecole de l'Artillerie.
A *Saint-Quentin*, M. de Montovillier.
A *Avesne*, M. de la Fontaine.

DE'PARTEMENT GENERAL DE FLANDRE, & *Haynaut.*

A *Lille*, M. de Porrat.
A *Doüay*, M. de Sabrevois.
A *Cambray*, M. de Vaulx de Sempigny.
A *Valenciennes*, M. de Montopin.
A *Philippeville*, M. de Maison Rouge.

DE'PARTEMENT GENERAL DES TROIS EVECHEZ, *dont dépend celuy de Champagne.*

A *Metz*, M. Guerin.
A *Verdun*, M. de Grimoüard du Peré.
A *Mezieres*, M. le Cerf.
A *Metz*, M. du Perille, Commandant en chef l'Ecole de l'Artillerie.
A *Thionville*, M. de Villemur.

DE'PARTEMENT GENERAL D'ALSACE, COMTE', & *Duché de Bourgogne.*

A *Strasbourg*, M. du Pas, Commandant en chef l'Ecole de l'Artillerie.
A *Phalsbourg*, M. le Boistel.
A *Landau*, le Chevalier de la Guette.
Au *Neuf-Brisack*, M. de Fayolle.
A *Besançon*, M. Bailly, Commandant en chef l'Ecole de l'Artillerie.

Il n'y a point de Lieutenant Provincial dans le Département général du Lyonnois.

DE'PARTEMENT GENERAL DE DAUPHINE', *& Province.*

A *Grenoble*, M. de Busagny, Commandant en chef l'Ecole de l'Artillerie.

A *Marseille*, M. le Baron de Rochefort.

DE'PARTEMENT GENERAL DU ROUSSILLON, *& Languedoc.*

A *Perpignan*, M. de Gilbert.

A *Montpellier*, M. le Chevalier de Beaudretun.

DE'PARTEMENT GENERAL DE GUYENNE, D'AUNIS, *& de Bearn.*

A *Bordeaux*, M. de Boissrigny.

A *Bayonne*, M. le Chevalier Descars.

A *la Rochelle*, M. Descars, l'aîné.

Il n'y a point de Lieutenant Provincial dans le Département general de Touraine, il dépend de celuy de Guyenne.

DE'PARTEMENT GENERAL DE BRETAGNE.

A *Saint-Malo*, M. de Fontfaye.

A *Nantes*, M. de la Roussiere.

DE'PARTEMENT GENERAL DE NORMANDIE.

Au *Havre de Grace*, M. de Saint Quentin, Lieutenant Provincial.

CINQ ECOLES DE L'ARTILLERIE E'TABLIES dans les Villes de Guerre ci-après *Avec leurs Officiers Commandans à chacune,*

Où sont emploïez pour leur instruction des Commissaires extraordinaires, & des Officiers Pointeurs, avec les Surnumeraires qu'il plaît à Monseigneur le Grand-Maître d'agréer.

ECOLE DE LA FERE.

M. le Chevalier d'Abonville, Lieutenant Provincial, Commandant en chef.

M. du Héron, Commissaire Provincial, Commandant en second.

M. de la Croix de Bellecourt, Commissaire ordinaire, Commandant en troisiéme.

ECOLE DE METZ.

M. de Perille, Lieutenant Provinc. Commandant en chef.
M. le Roy Dugué, Commiss. Prov. Comman. en second.
M. de Rostaing, Commiss. Prov. Comm. en troisiéme.

ECOLE DE STRASBOURG.

M. du Pas, Lieutenant Provincial, Command. en chef.
M. le Chev. Pelletier, Commiss. Prov. Comm. en second.
M. d'Invilliers, Commiss. ordinaire, Comm. en troisiéme.

ECOLE DE GRENOBLE.

M. de Busagny, Lieutenant Provinc. Comman. en chef.
M. Pelletier, Commiss. Provincial, Command. en second.
M. Guyol de Guyran, Commiss. Prov. Com. en troisiéme.

ECOLE DE BEZANÇON, *ci-devant à Perpignan.*

M. Bailly, Lieutenant Provincial, Commandant en chef.
M. Duc Gravier, Commiss. Prov. Comm. en second.
M. le Chevalier de la Gaucherie, Commissaire Provincial, Commandant en troisiéme.

RANGS DES OFFICIERS DU CORPS *de l'Artillerie de France.*

Les Lieutenans Generaux, *Rangs de Colonels*, la plûpart Officiers Generaux des Armées du Roy.

Les Lieutenans Provinciaux, *Rangs de Colonels.*

Les Commissaires Provinc. *Rangs de Lieutenans Colon.*

Les Commissaires ordinaires, *Rangs de Capitaines.*

Les Commissaires extraordinaires, *Rangs de Lieuten.*

Et les Officiers Pointeurs, *Rangs de Sous-Lieutenans.*

LE CORPS des Officiers de l'Artillerie, avec les Officiers du Regiment Royal Artillerie, n'en font qu'un même; ils font le Service de Campagne & celuy des Places ensemble, prenant Rang de la droite à la gauche suivant la datte de leurs Commissions, dont chaque Officier dudit Regiment est également pourvû par Monseigneur le Grand-Maître & Capitaine General de l'Artillerie de France.

CES Officiers portent tous le même habit uniforme.

AUTRES

AUTRES OFFICIERS DE L'ARTILLERIE en résidence dans les Places de Guerre ;

avec les Contrôleurs, Trésoriers particuliers, Gardes-Magasins & autres, entretenus dans les Départemens généraux.

DE'PARTEMENT GENERAL DE FLANDRE, PICARDIE & *Artois.*

41 Places où il y a des résidences d'Officiers.

47 Places de Gardes-Magasins.

3 Places de Contrôleurs.

3 Places de Trésoriers.

6 Places d'Artificiers.

Un Commissaire des Fontes, *à Doüay.*

Une Compagnie d'Ouvriers de l'Artillerie, appellez Ouvriers d'Etat, avec Capitaine & Lieutenant, *à l'Arcenal de la Fere.*

DE'PARTEMENT GENERAL DES TROIS EVECHEZ.

10 Places où il y a des résidences d'Officiers.

15 Places de Gardes-Magasins.

Une Place de Contrôleur.

Une Place de Trésorier.

3 Places d'Artificiers.

Une Compagnie d'Ouvriers d'Etat, *à Metz*, avec Capitaine & Lieutenant.

DE'PARTEMENT GENERAL D'ALSACE, DUCHE' & *Comté de Bourgogne.*

22 Places où il y a des résidences d'Officiers.

25 Places de Gardes-Magasins.

Un Commissaire des Fontes, *à Strasbourg.*

2 Places de Contrôleurs.

2 Places de Trésoriers.

9 Places d'Artificiers.

Une Compagnie d'Ouvriers d'Etat, avec Capitaine & Lieutenant, *à l'Arcenal.*

DE'PARTEMENT GENERAL DU DAUPHINE' & *Provence.*

13 Places de résidences d'Officiers.

37 Places de Gardes-Magasins.

2 Places de Contrôleurs.

2 Places de Trésoriers.

Une Place d'Artificier.

Une Compagnie d'Ouvriers d'Etat, avec Capitaine, *à l'Arcenal de Grenoble.*

DE'PARTEMENT GENERAL DU ROUSSILLON & *Languedoc.*

8 Places de résidences d'Officiers.

26 Places de Gardes-Magasins.

Un Commissaire des Fontes, *à Perpignan.*

Une Place de Contrôleur.

Une Place de Trésorier.

DEPARTEMENT GENERAL DE GUYENNE ET AUNIS.

11 Places de résidences d'Officiers.
30 Places de Gardes-Magasins d'Artillerie.
Une Place de Contrôlleur.
Une Place de Trésorier.

DEPARTEMENT GENERAL DE BRETAGNE.

5 Places de résidences d'Officiers.
8 Places de Gardes-Magasins d'Artillerie.
Une Place de Contrôlleur.
Une Place de Trésorier.

DEPARTEMENT GENERAL DE NORMANDIE.

4 Places de résidences d'Officiers.
11 Places de Gardes-Magasins d'Artillerie.

DEPARTEMENT GENERAL DE TOURAINE.

3 Places de Gardes-Magasins d'Artillerie.

DEPARTEMENT GENERAL DU LYONNOIS.

Un Commissaire des Fontes, à l'*Arcenal de Lyon.*

Plus, il y a un Commissaire Général des Fontes à l'*Arcenal de Paris.*

Et un Commissaire d'Artillerie à l'*Hôtel Royal des Invalides*, avec un Commissaire d'Artillerie, & un Garde-Magasin en résidences *au Château de Vincennes.*

Il y a dans chaque Place, Citadelle & Fort, où il y a Etat Major, un Garde d'Artillerie & des Magasins du Roy, par Commission de Monseigneur le Grand-Maître.

CONTROLLEURS & TRE'SORIERS Provinciaux de l'Artillerie dans les Départemens, à la nomination du Contrôlleur Géneral & du Trésorier Général de l'Artil.

SÇAVOIR,

PICARDIE, ARTOIS, & Flandre Maritime.
A Arras.
M. Bouchet, le Cadet, Contrôlleur, *à Amiens.*
M. de Vicques, Trésorier.

SOISSONNOIS & Places voisines.
A la Fere.
M. Brebisson, Contrôleur.
M. Pioche de la Vatte, Trésorier.

FLANDRE & Haynault.

A Lille.

M. Dureville, Contrôlleur, *à Doüay.*

M. Plauque, Tréſorier.

TROIS EVESCHEZ, Lorraine & Champagne.

A Metz.

M. Michelet, Contrôlleur.

M. Charpy, Tréſorier.

ALSACE, Haute & Baſſe.

A Strasbourg.

M. Dervillé de Meyres, Contrôlleur.

M. de Charliere, Tréſorier.

DUCHE' & COMTE' de Bourgogne.

A Beſançon.

M. Bouchet, Contrôlleur.

M. Yard, Tréſorier.

M. Gaudin, Tréſorier, *à Auxonne.*

DAUPHINE', *Lyonnois, Beaujollois, Breſt, & Bugey.*

M. la Merliere, Contrôlleur, *à Grenoble.*

M. de Clairac, Tréſorier, *id.*

M. Dupré, Tréſorier, *à Lyon.*

PROVENCE.

A Marſeille.

M. Montmirel, Contrôleur.

M. Fournyer, Tréſorier.

ROUSSILLON & Languedoc.

A Perpignan.

M. Raymond, Contrôl.

M. Savalette, Tréſorier.

GUYENNE, AUNIS & Biſcaye.

A Bordeaux.

M. Clement, Contrôlleur.

M. Guymont, Tréſorier.

CONTRÔLLEURS & Tréſoriers Particuliers.

Bretagne.

M. Henriet, Contrôlleur, *à Paris.*

A Lyon.

M. Charret, Contrôlleur de la Fonderie.

A Saint-Malo.

M. Sarcouf, Tréſorier.

A Breſt.

M. Raby, Tréſorier.

Au Port-Loüis.

M. Guymont, Tréſorier.

NORMANDIE.

Au Havre.

M. Chauvel, Tréſorier.

A Dieppe.

M. Ourſel de la Veilliere, Tréſorier.

ARCENAUX ROYAUX *où l'on travaille ordinairement à la conſtruction des Affuts, Machines & Outils de l'Artillerie.*

Paris.	Straſbourg.	Perpignan.	Nantes.
Doüay.	Auxonne.	Bordeaux.	Havre de Grace.
La Fere.	Grenoble.	Bayonne.	
Metz.	Lyon.	La Rochelle	

ARCENAUX ROYAUX, *où il y a des Fonderies.*

Paris, Lyon, Doüay, Straſbourg, & Perpignan.

MANUFACTURES DES ARMES DE RAMPART, ET DES TROUPES DU ROYAUME.

Il y a trois Manufactures Royales des Armes, établies pour le Service, *à Maubeuge, à Charleville*, & *Nouzon*, & *à S. Estienne en Forest*, par l'Ordonnance du Roy du 10 Juillet 1722. portant Reglement pour le bon ordre que Sa Majesté veut y être observé par les Entrepreneurs, & leurs Ouvriers, sous les Ordres du Directeur Général des Manufactures d'Armes, & sous la conduite des Inspecteurs Lieutenans d'Artillerie, nommez par Monseigneur le Grand Maître, & des Contrôlleurs nommez par le Ministre de la Guerre.

En Decembre 1739.

SÇAVOIR,

M. de Valiere, Lieutenant Général des Armées du Roy, & Lieutenant Général de l'Artillerie, Directeur Général des Manufactures d'Armes, réside *à Paris Fauxbourg de Richelieu.*

M. Titon de Villegenoux, Inspecteur Général des Armes de France, *à l'Arcenal de Paris.*

A Maubeuge, sur la Sambre.

M. le Chevalier de Grafin, Lieutenant d'Artillerie, Inspecteur des Armes.

M. Desjardins, Contrôlleur pour l'Instruction des Ouvriers.

A Charleville & Nouzon sur Meuse.

M. le Cerf, Lieutenant d'Artillerie au Département *de Mezieres*, Inspecteur des Armes.

M. le Févre, Contrôlleur; M. Erard, Contrôlleur pour l'Instruction des Ouvriers.

A Saint Estienne en Forest, près Lyon.

M. Favre, Lieutenant d'Artillerie, Inspecteur des Armes.

M. de Grangeneuve, Contrôlleur; Messieurs Paquet & Boneau, Contrôlleurs ponr l'Instruction des Ouvriers.

Les Tréforiers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, payent les Gages de ces Officiers.

ENTREPRENEURS GENERAUX DES MANUFACTURES des Armes, pour le Service du Roy, sous les Ordres du Ministre de la Guerre.

A Maubeuge.

M. Darests.

A Charleville & Nouzon.

M. Pierre le Noble.
M. Charles de Nomieu.
M. Antoine Belou, Ecuyer.
dirigée par M. Dubois du Miret.

A Saint Estienne en Forest.

Messieurs Girard, Pere & Fils.
M. Jean-Loüis Carrier.
M. Dubois.
La Dame Veuve Frecon-net, & ses Fils.
Messieurs Jourjou, Pere & Fils.
M. Duchou.

NOMS DES VILLES & LIEUX *où sont situez les Moulins à Poudre du Roy, dans le Royaume.*

SÇAVOIR,

M. Micault, Commissaire général des Poudres & Salpêtres, *à l'Arcenal de Paris*, nommé par Monseigneur le Grand-Maître en 1729. qu'a commencé le premier Bail pour neuf années, a sous ses ordres 19 Moulins à eau en France, où l'on travaille à la fabrication de la Poudre à Canon.

M. Ducros, Caissier général des Poudres & Salpêtres, *à l'Arcenal de Paris.*

A Arcier en Franche-Comté.
S. Medard, près Bordeaux.
Pont de Buis, près Brest.
S. Ponce, près Charleville.
Colmar, en Alsace.
Vonges, en Bourgogne.
Essone, près Paris.
La Fere, en Picardie.
S. Jean d'Angely, en Saintonge.
Esquiergue, près S. Omer.
Pont-l'Evêque, près Vienne.
S. Chamas, près Marseille.
Metz, dans les 3 Evêchez.
Castelnau, près Montpellier.
Maromme, près Roüen.
Toulouse, en Languedoc.
Belleray, près Verdun.
Perpignan, en Roussillon.
S. Leonard, près Limoges.

Nota. Il y a des Magasins à Poudre du Roy dans chaque endroit où sont situez les Moulins, qui servent à renfermer les Poudres jusqu'à ce qu'on les livre dans les Magasins d'Artillerie pour le service du Roy.

Le nom D'ARTILLERIE vient d'*Artille*, *Articula*, que l'on a formé d'Art.

INVENTION DE LA POUDRE.

La Poudre à Canon a été inventée par Bertold Schuartz, Cordelier Allemand, grand Alchimiste, en 1330. sous Philippes VI. de Valois, cinquantiéme Roy de France.

EPOQUE du premier usage des Canons en France, sous le même Roy Philippes VI. en 1338.

Cette Machine nouvelle fut premierement nommée Bombarde, ensuite Canon, & presentement Piéce d'Artillerie.

Le premier usage des Bombes se fit sous Loüis XIII. au Siége de la Motte en 1635. la Bombe tire son nom du même mot de *Bombarde.*

Les Moscovites inventerent le Mousquet.

Les Arabes, la Carabine.

Les Italiens, le Pistolet.

Et depuis 1630. sous Loüis XIII. les François ont inventé le Fusil, qui est le dernier effort de l'Artillerie.

L'ARTILLERIE a ses quatre Elemens;

Sçavoir, les Métaux, les Mineraux, le Bois, & le Chanvre; le Chanvre pour les Cordages; le Bois pour les Affuts; les Mineraux pour les Poudres; & les Métaux pour la Fonte; ces deux derniers sont les principaux effets qui accomplissent ces mots; *ultima ratio Regum.*

CHAPITRE XVIII.

FORTIFICATIONS DE FRANCE.

CORPS DES OFFICIERS INGENIEURS ORDINAIRES DU ROY.

En Décembre 1739.

MOnsieur le Maréchal d'Asfeld, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Directeur Général des Fortifications de France, nommé par Sa Majesté, en Novembre 1715.

M. de Ramsault, Ingenieur en Chef de Charlemont & des Givets, Directeur du Bureau Général des Fortifications, en Janvier 1739. à *Paris, ruë du Hazart,*

Butte Saint Roch, sous les ordres du Directeur Général.
M. Marchand, retiré en 1739.

M. Michelin, premier Secretaire de M. le Maréchal, & Commissaire des Guerres, à l'*Hôtel d'Asfeld*, *ruë Neuve des Petits-Champs.*

Les Fortifications du Royaume sont dirigées par 350 Ingenieurs du Roi, qui sont subordonnez à M. le Maréchal d'Asfeld, en qualité de Directeur Général; c'est à lui à qui tout ce qui regarde la Fortification est adressé, & c'est par lui que partent tous les Ordres du Roy, concernant les Places & les Ingenieurs.

Le Corps des Officiers Ingenieurs du Roi est composé d'un Directeur dans chaque Province, d'un Ingenieur en chef dans toutes les Places de Guerre, & des Ingenieurs ordinaires, plus ou moins selon la Place.

Leurs Fonctions en tems de Paix, sont de fortifier les Places, suivant les Projets arrêtez toutes les années par le Roy, & d'avoir aussi soin des réparations & conservations des Fortifications & des Bâtimens militaires des Places.

En tems de Guerre ils attaquent & défendent les Places, sous le commandement d'un Chef & d'un Brigadier, Sous-Brigadier, Chef de Brigade, & autres Ingenieurs, au nombre de huit chaque Brigade.

Uniforme, *habit en surtout; doublure, veste & culotte écarlate, paremens bleux, boutons de cuivre dorez & façonnez de deux en deux, manches en bottes, poches en travers, bas rouges, & chapeau bordé d'or.*

Le Corps des Ingenieurs ordinaires du Roi *est réparti en vingt-trois Directions des Provinces.*

Sçavoir,

M. Langlois, partie des Places de Picardie & Soissonnois, *à Amiens.*

M. Demus, partie de la Picardie & de l'Artois, *à S. Omer.*

M. de la Rerye, Lieutenant-Général, partie de l'Artois, *à Arras.*

M. de la Fond, les Places Maritimes de Flandre, *à Dunkerque.*

M. de Gittard, Pere, Commandant du Fort S. Sauveur de Lille, & Directeur des Fortifications, *à Lille.*

M. le Maire, Brigadier, partie des Places de Flandre & de Haynault, *à Valenciennes.*

M. le Virlois, l'autre partie des Places du Haynault ; *à Maubeuge.*

M. Poiſſon des Londes, Champagne, & des Places de la Meuze, *à Sedan.*

M. de Roziere, les Fortifications de Metz, *à Metz.*

M. le Comte d'Aumale, les Places de Lorraine, & partie des trois Evêchez, *à Thionville.*

M. de Perdiguier, Haute & Baſſe Alſace, *à Strasbourg.*

M. du Vivier, Franche-Comté, *à Beſançon.*

M. Maréchal, Places du Duché de Bourgogne, à *Auxonne.*

M. de la Naverre, Places du Dauphiné, *à Grenoble.*

M. d'Aimes, Places de la Haute Provence, *à Antibes.*

M. Negre, Places des Ports de la Baſſe Provence, *à Toulon.*

M. de la Blottiere, Maréchal de Camp, le Languedoc, *à Montpellier.*

M. de Pontmartin, le Rouſſillon, *à Perpignan.*

M. de Razaud, partie des Places de Guyenne, & de celles des Pirennées, *à Bayonne.*

M. de la Motte de Thibergeau, Pays d'Aunis, *à la Rochelle.*

M. Grillot de Pradelys, partie des Places de Bretagne ; *à Breſt.*

M. de Garangeau, partie des Places de Bretagne, *à Saint Malo.*

M. le Chevalier de Caligny, des Places & Ports de Normandie, *à Caën.*

M. Mazin, Directeur des Plans en Reliefs des Places du Roy, aux Galleries du Louvre, *à Paris.*

QUATRE INGENIEURS EN CHEF, INDE'PENDANS, *leſquels rendent compte directement à M. le Maréchal.*

M. du Pont, à Mezieres, & deux Ingenieurs ordinaires.

M. Guiraud, *à Niſmes, Saint André de Villeneuve, de la Tour du Pont d'Avignon, & du Château de Sommieres.*

M. d'Artezay, les Châteaux de *Saumur*, d'*Angers*, & *du Pont de Cé*, & un Ingenieur ordinaire.

M. de Touros, *à Nantes.*

Meſſieurs les Directeurs des Fortifications ont chacun un Deſſinateur payé par le Roy.

INGENIEURS EN CHEF DANS LES PLACES *des Départemens des Directeurs des Fortifications de France, avec les Ingenieurs ordinaires, & Inspecteurs.*

DEPARTEMENT D'AMIENS ET D'ARTOIS.

M. Rousseau, ...	*à Perone.*
M. de Chermont du Poncet, .	*à Doulens.*
M. de Vic, ...	*à S. Quentin.*
M. Roger, & deux Ingenieurs, .	*à Amiens.*
M. Desmarest, ...	*à Abbeville.*
M. Vermand, ...	*à Montreüil, sur Mer.*
M. Hache, & 2 Ingenieurs, . .	*à Boulogne & Ambleteuse.*
M. le Chevalier de Vienne, .	*à Ardres.*
M. Filley, & 7 Ingenieurs, . .	*à Calais.*
M. Dartus, 3 Ingenieurs, & un Inspecteur, ...	*à Arras.*
M. Desmazis, un Ingenieur, & un Inspecteur, ...	*à Bethune.*
M. de Fontenay, un Ingenieur, & un Inspecteur, ...	*à Hesdin.*
M. de Foullon, 1 Ingenieur, & un Inspecteur, ...	*à Bapaume.*
M. de Courdoumer, 3 Ingenieurs un Inspecteur, ...	*à Saint Omer.*
M. Chevalier, 3 Ingenieurs, & un Inspecteur, ...	*à Aire.*
M. d'Ulin de Menneville, un Inspecteur, ...	*à Saint Venant.*

DEPARTEMENT DE SOISSONS.

M. Dalincourt, ...	*à Guise, & la Fere.*
M. l'Huillier, ...	*à Ham.*

DEPARTEMENT DE FLANDRE.

M. de Segent, & 3 Ingenieurs,	*à Dunkerque.*
M. le Chevalier de Clairac, & 5 Ingenieurs, ...	*à Bergues.*
M. de Freville, l'aîné, 3 Ingenieurs pour la Place, & 4 pour le Canal, ...	*à Gravelines.*
M. Gittard, Fils, & 6 Ingen.	*à Lille.*
M. de Rochemort, & 4 Ingen.	*à Doüay.*
M. de Ruffé, ...	*à Bouchain.*
M. des Vallons, & 2 Ingenieurs,	*à Cambray.*

DEPARTEMENT D'HAYNAULT.

M. d'Auteville, & 4 Ingenieurs,	*à Valenciennes.*
M. Franquet, & un Ingenieur,	*à Condé.*
M. de Moulceau, & 2 Ingen.	*au Quesnoy.*
M. d'Herten, & un Ingenieur,	*à Maubeuge.*
M. Chevalier, ...	*à Avesnes.*
M. Chambellant, & un Ingen.	*à Landrecies.*
M. Ranc, & un Ingenieur, . .	*à Philippeville.*
M. de Ramsault, & 3 Ingenieurs,	*à Charlemont.*
M. de Monge, & un Ingenieur, .	*à Mariembourg.*

DEPARTEMENT DE CHAMPAGNE.

M. de Verville, & un Ingenieur,	*à Rocroy.*

DEPARTEMENT DES TROIS-EVESCHEZ.

M. Doyré, & 5 Ingenieurs, .	*à Sedan.*
M. de Cheneviere, . .	*à Boüillon.*
M. Gerard, & un Ingenieur, . .	*à Monmedy, Stenay, & Carignan.*
M. de Cormontaigne, & 9 Ingenieurs, ...	*à Metz.*
M. des Robert, *chargé du Château de Rodemach*, . . .	*à Thionville.*
M. Tardif d'Hamonville, & un Ingenieur, ...	*à Toul.*
M. le Beuf, & 3 Ingenieurs, . .	*à Verdun.*
M. de Querlonde, & un Ingen.	*à Marsal.*
M. de Charmont, & un Ingen.	*à Longwy.*
M. Senneton de Chermont, & 2 Ingenieurs, ...	*à Sarre-Loüis.*
M. de Riverson, ...	*à Phalsbourg.*
M. Gourdon de Lesglisieres, & 4 Ingenieurs.	*à Thionville.*

M. de Bavillier, *à Nancy*, *chargé de Saint Dizier.*

M. Desbois, ...	*à Bitche en Lorraine.*

DEPARTEMENT D'ALSACE.

M. du Portal, fils, & 5. Ingen.	*à Strasbourg pour la Ville & la Citadelle*
M. de Bouvet, ...	*à Liehtemberg & la petite Pierre.*
M. Frezier, & 2 Ingenieurs, . .	*à Landau.*
M. de Salmont, & un Ingenieur,	*au Fort-Loüis du Rhin.*
M. Marfaing, ...	*à Lauterbourg.*
M. Chambre, ...	*à Scheleſtat.*

M. Bottet, & un Ingen.	*au Neuf-Brisack.*
M. Baudoüin, & un Ingen.	*à Huninghen & Lands-kronn.*
M. Garnot, & 2 Ingenieurs.	*à Betfort.*

M. de Regemorte, Geographe du Roy, travaillant aux Cartes d'Alsace, *à Strasbourg.*

DEPARTEMENT DE BESANÇON.

M. de la Fitte, & 1 Ingen.	*à Besançon.*
M. Stourm, ...	*au Château de Blamont.*
M. Gordon, ...	*à Salins.*
M. Dujon, & 1. Ingen.	*au Château de Joux.*

DEPARTEMENT DE BOURGOGNE.

M. Morlet, & un Ingenieur,	*à Auxonne.*
M. Buchotte, . . .	*au Château de Dijon.*
M. de Montorge, & un Ing.	*à Châlons & Fort de l'Ecluse*

DEPARTEMENT DE DAUPHINE'.

M. Payelle, ...	*à Grenoble.*
M. Grillot de Poilly, & 2 Ing.	*au Fort Barrault.*
M. Pene de Saint Loüis, .	*à Embrun.*
M. Pene, & un Ingenieur,	*à Mont-Dauphin, & Château de Queyras.*
M. Morel de Conflans & un Ingenieur, ...	*à Valence, Montelimart, & Tour de Crest.*
M. Ferry, & un Ingenieur,	*à Briançon.*

DEPARTEMENT DE PROVENCE.

M. Bernardy, l'aîné, & 2 Ing.	*à Antibes.*
M. Chauffegros, . . .	*à Seyne & Saint Vincent.*
M. David, ...	*à Sisteron.*
M. Legier, ...	*à Entrevaux & Guillaumes.*
M. Bernardy, le cadet, . .	*à Colmars.*
M. Vialis, 4 Ingenieurs & 2 Inspecteurs, . . .	*à Toulon*, pour l'enlevement des Vases du Port.
M. Somis, & un Ingenieur,	Places du Département de *Toulon.*
M. Bertaud, 3 Ingenieurs, & un Inspecteur, .	*à Marseille*, pour l'enlevement des Vases du Port.
M. Paffebon, 2 Ingenieurs,	Plac. du Dépar. *de Marseille*

DEPARTEMENT DE LANGUEDOC.

M. Guiraud, ...	Citadelle *de Nismes, Saint André de Villeneuve, Tour du Pont d'Avignon, & Château de Sommieres.*

M. de Rodulphe, . . .	*à la Citadelle du S. Esprit.*
Vacant, ...	*à Narbonne, Carcassonne, & Château de Ferrieres.*
M. Triaire, l'aîné, .	*au Fort de Peccais, & Aiguemortes*
M. Durand de la Roque,	*à Saint Hippolyte.*
M. de la Tour Clary, . .	*au Fort d'Alaix.*
M. d'Arles de Chamberlin,	*à la Citad. de Montpellier.*
M. Dasté l'aîné, & un Ingenieur, . . .	*au Port de Cette, Fort de Brescou & des Graux d'Agde & de la Nouvelle.*
M. de Palmas, . .	*au Canal de communication de Mers.*
M. de Senés, & un Ingen.	*au Canal de communication de Cette au Rosne.*

DEPARTEMENT DE ROUSSILLON.

M. Thierry, & un Ingen.	*à Perpignan & Salces.*
M. de Villiers, & un Ingen.	*à Collioure & Port-vendre.*
M. de Chaumont, & 1 Ing.	*à Mont-Loüis & Villefranche.*
M. des Bordes de la Maunerie & un Ingenieur, . .	*à Bellegarde, Pratz de Moüillou, & Fort des Bains.*

DEPARTEMENT DE BEARN ET BISCAYE.

M. de Vande, . . .	*à la Barre de Bayonne.*
M. Franquet de Chaville, & 6 Ingenieurs, . . .	*Ville de Bayonne, d'Ax, d'Andaye, & Fort de Socoa.*
M. Gilbert de Vitry, & un Ingenieur, ...	*à Navarreins & Lourdes.*
M. de la Chevalerie de la Motte, ...	*à S. Jean-Pied-de-Port.*

DEPARTEMENT DE GUYENNE.

M. le Chevalier de Pinsun, & 2 Ingenieurs, . . .	*à Bordeaux.*
M. Desmeurgez, & 2 Ing.	*à Blaye & Fort de Medoc.*

DEPARTEMENT DE LA ROCHELLE.

M. Dubois, & 4 Ingen.	*à la Rochelle.*
M. de la Frenais, ...	*à Broüage, Fort de Chapus, Isle Madame, & Fort-Lupin.*
M. Rocher de la Branchoire, ...	*à l'Isle d'Aix, Château de Niort, Redoute de l'Eguille, & Fort de la Pointe.*
M. de Prettefeilles, & 2. In.	*à l'Isle de Ré.*

M. de la Luminale, . . . | *à l'Iſle d'Oleron.*

DEPARTEMENT DU PAYS D'AUNIS.

M. le Févre, & 3 Ingen. | *à Rochefort.*

DEPARTEMENT DE BRETAGNE.

M. des Ferrant, . . . | à *Belle-Iſle.*
M. de Marolles, & un Ing. | *au Port-Loüis.*

DEPARTEMENT DE BREST.

M. du Montier de Pricé, & un Ingenieur, . . . | à *Breſt.*

DEPARTEMENT DE SAINT MALO.

M. de Parrocel, ... | à *Saint Malo.*

DEPARTEMENT DE CAEN.

M. de S. Oüen, . . . | à *Caen & la Hougue.*
M. de Caux, & 2 Ingen. | à *Cherbourg & des Places de la Côte de Normandie.*

DEPARTEMENT DU HAVRE.

M. du Trou de Villetang, & 3 Ingenieurs, . . . | *au Havre.*
M. Caſtaing, & un Ingen. | à *Honfleur.*
M. le Chevalier d'Oſſeville, | à *Fecamp & Iport.*
M. des Roches, . . . | à *Saint Vallery en Caux.*
M. de Ricard, & 5. Ingen. | à *Dieppe & le Treport.*

DEPARTEMENT DE ROUEN.

M. de Thieffry, . . . | à *Roüen & Pont de l'Arche.*

AMERIQUE FRANÇOISE.

M. Verrier, Ingen. en chef, | à *l'Iſle Royale & Canada.*

AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

vacant, Ingen. en chef, à *l'Iſle S. Domingue.*

AUX INDES ORIENTALES.

M. de Coſſigny, Ingenieur en chef, à *Pondichery.*

M. Chevalier, Examinateur des Ingenieurs, & Profeſſeur Royal de Mathematiques au College Royal, à *Paris*; réſide à *Verſailles.*

M. de Gamont, pour les Places de Terre.
M. de Barmont, . . . } Pour les Places
M. de Changy, . . . } de Mer.
} Contrôleurs généraux des Fortifications, à *Paris.*

M. de Laury, Deſſinateur des Fortifications, à *Paris*

Directeurs des Fortifications de France,

Ingenieurs en chef, & Ingenieurs ordinaires du Roy, retirez avec appointemens de Sa Majesté, se trouvant hors d'état de servir, cy-devant employez dans les Départemens & Places de Guerre du Royaume, en Décembre 1739.

M. Duportal, Pere, Maréchal de Camp, cy-devant Directeur des Fortifications des Places d'Alsace, à *Paris*.

M. de Quénaut de Clermont, Brigadier, cy-devant Directeur des Fortifications des Places des Trois-Evêchez, à *Paris*.

M. d'Amoiseau, Brigadier, Places Maritimes de Flandre.

Ingenieurs en chef et Ingenieurs *ordinaires*.

M. Graffin de Mailly, à *Strasbourg*.

M. du Quesnel, à *Boulogne*.

M. Regnier du Breüil, à *Marseille*.

M. Maréchal, Cadet à *Betfort*.

M. du Gazel, à *Mont-Loüis*.

M. des Fourneaux, à *Sisteron*.

M. de la Verde, à *Verdun*.

M. Boucherat, à *Boüillon*.

M. de Changy, à *Saint Quentin*.

M. de la Pomarede, à *Perpignan*.

M. de S. Paul, à *Uninghen*.

M. de Chevreux, à *Montmedy*.

M. de Chevallines, à *Landrecies*.

M. Neret, à *Honfleurs*.

M. Douce, à *Amiens*.

M. de la Guerre-Charbise, à *Avennes*.

M. des Bergeries, à *Mezieres*.

M. de Bitry, à *Bordeaux*.

M. de Boulonville, à *Bergues*.

M. Mathieu, à *Longwy*.

M. de Lozange, à *Saint Dizier*.

M. le Chevalier de Bompart, à *Saint Vallery*.

M. de la Voye, à *Belle-Isle*.

M. Wiart, à *Bethune*.

M. Candau, à *Verdun*.

M. Goüyon, à *Caën*.

M. Pinsart, à *Toul*.

M. de Reneaume, à *Landrecies*.

M. Gautier de la Bretonniere, à *Landau*.

M. de Sainte Foy, en chef, à *Nantes*.

M. de Sainte Maure, ordinaire, à *Cambray*.

Et M. de Massieux, ordinaire, à *la Rochelle*.

Nota. Il y a dans ce Corps des Ingenieurs ausquels Sa Majesté a accordé des Réformes de Capitaines, & de Lieutenans de son Infanterie, qui continuëront d'être payez dans les Places de leur résidence, suivant l'Ordonnance du Roy du 8 Janvier 1737.

M. RONDE', Trésorier Général des Fortifications, à *Paris*, a 24 Trésoriers particuliers dans les Places, pour payer les fonds des Fortifications, & les appointemens des Ingenieurs.

SÇAVOIR,

A Amiens, M. Thibauville.
A St. Quentin, M. Bournonville.
A Calais, M. le Veux du Noquet.
A Arras, M. Donjon.
A Dunkerque, M. Hardy.
A Valenciennes, M. Mazel.
A Givet, M. Mouseignat.
A Landrecies, M. Chapelle.
A Châlons, M. de Lomat.
A Metz, Mme. Charpy.
A Strasbourg, M. Fontenay de Charlus.
A Besançon, M. Chevalier.
A Auxonne, M. Maillart de la Motte.
A Grenoble, M. de la Mamye-Clairac.
A Marseille, M. Rua.
A Montpellier, M. Lamouroux.
A Perpignan, M. Savalette.
A Bayonne, M. Lousteau.
A Bordeaux, M. Lasilé.
A la Rochelle, M. Mazieres.
A Saumur, M. de Courval.
A Brest, M. de Gaumont.
A Caën, M. le Gagneur.
Au Havre, M. du Hautbreüil Houvet.

CHAPITRE XIX.

COMPAGNIE DE LA CONNE'TABLIE, Gendarmerie, Maréchaussées de France, Camps & Armées du Roy.

Aux ordres de Nosseigneurs les Maréchaux de France.

En Decembre 1739.

ORiginairement créée par les Rois Prédécesseurs d'Henry III. supprimée & rétablie militaire en Charges & Offices par le même Roi en 1577.

UNIFORME, *habit bleu, paremens rouges, boutons, bordé, & agrémens d'argent sur le tout.*

M. Poulet de la Tour, Grand-Prévôt Général, Commandant, en Decembre 1731.

LIEUTENANS.

M. Janel, . . .	1	M. d'Olbelle, .	3
M. Dumesnil, . . .	2	M. Simon, Assesseur,	4

EXEMTS.

M. de la Grange, .	1	M. Jandelle des Roches,	3
M. de Savery, .	2	M. le Tourneur, .	4

BRIGADIERS.

M. Nicolas, ...	1	M. Fouquet, ...	3
M. Jourdain, ...	2	M. Laisné, ...	4

Un Porte-Etendart.

Cette Compagnie est composée de 10 Officiers, & de 48 Gardes à cheval, dont les 4 premiers sont Brigadiers de la Compagnie, armés de Hocquetons, de Fusils, d'Epées & de Pistolets pour le service du Roy, avec un Trompette & un Etendart. Ils ont les Invalides.

L'Etendart de cette Compagnie est de taffetas blanc, qui represente en broderie d'or un bras gantelé, armé d'une Epée nuë, couronnée de Lauriers, sortant d'une nuë, & ces mots pour devise : NON SINE NUMINE, *& frangé d'or.*

M. Michelin, Commissaire, & M. Savet, Contrôlleur aux Revûës.

Un Procureur du Roy & un Greffier à la suite de cette Compagnie, qui est payée par les deux Trésoriers Généraux de la Gendarmerie & des Troupes de la Maison du Roy.

CHAPITRE XX.

MARE'CHAUSSE'ES DE FRANCE.

En Decembre 1739.

TRENTE-UNE Compagnies à Cheval établies dans les Généralités & Provinces du Royaume, pour la sûreté publique, avec leurs Prévôts Généraux & Particuliers, Lieutenans, Exemts, Brigadiers & Sous-Brigadiers, résidens dans les Départemens ci-après ; originairement créées sous Philippes premier, 39e. Roi, en 1060. supprimées & rétablies par Edit du mois de Mars 1720. sur le pied, & du Corps de la Gendarmerie de France.

COMPAGNIE

COMPAGNIE A CHEVAL DU PREVOST GENERAL

De la Maréchaussée de l'Isle de France, établie dans la Banlieuë de Paris.

Aux ordres de Monsieur le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat, ayant le Département de Paris.

UNIFORME, *habit & manteau bleu, paremens, veste & culotte rouge, manches à coquilles galonnées d'or.*

La Brigade de l'Inspection, *Habit bordé d'or, boutons de cuivre doré, éguillette & gland d'épée de soye jaune & or, bandouliere de bufle brodée d'or aux Armes du Roy, chapeau bordé d'or & cocarde noire, avec botines à cinq boucles, l'équipage du cheval de drap bleu bordé d'or.*

M. le Brun de Saint Valery, Prévôt Général, *à Paris.*

M. Lieutenant, vacant, *à Saint Mandé.*

M. Rulhiere, premier Lieutenant & Inspecteur, premiere Brigade de l'Inspection, 6 Cavaliers, Mrs. Haymier, Guillot, Agliés & Berthelin, Exemts, *à Paris.*

M. Rulhiere, fils, Lieutenant, seconde Brigade, 4 Cavaliers, *à Saint Denis.*

M. Marion, Lieutenant, troisiéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Charenton.*

M. Mauvoisin, Lieutenant, quatriéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Bondy.*

M. Guerry, Guidon, cinquiéme Brigade, 6 Cavaliers, *à Sévre.*

M. de la Bernardiere, Exemt, sixiéme Brigade, 4 Cavaliers, *au Bourg-la-Reine.*

M. Mignot de Fontbonne, Exemt, septiéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Saint Germain-en-Laye.*

M. Chantepie des Balances, Exemt, huitiéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Passy.*

M. de Vinfrais, Exemt, neuviéme Brigade, 4 Cavaliers, *à Villejuif.*

M. Haymier commande une Brigade de six hommes de pied pour la garde du Jardin des Tuilleries.

Cette Compagnie est composée d'un Prévôt Général, de 5 Lieutenans, dont un Inspecteur, de 9 Exemts, & d'un Guidon, de 46 Cavaliers, compris 2 Trompettes, partagez en 10 Brigades, lesquels ont les Invalides après

20 ans de service, armez de sabres, de mousquetons & de pistolets.

M. Savalle, Commissaire aux Revûës, avec M. Levesque, Contrôlleur ; un Procureur du Roi, & un Greffier à la suite de cette Compagnie, qui est payée par les deux Trésoriers Généraux des Maréchaussées de France, année pair & impair.

TRENTE COMPAGNIES A CHEVAL DES PREVOSTS Généraux des Maréchaussées dans les Généralitez, aux ordres du Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre.

UNIFORME *& Armures, habit & manteau bleu, doublure, & paremens rouges, veste de drap couleur de chamois, boutons d'étain argentez, bandouliere de bufle & ceinturon bordez d'argent fin, éguillette blanche, bas blancs, bottines & chapeau bordé d'argent fin, armez de sabres, de bayonnettes, de mousquetons & de pistolets, l'équipage du cheval de drap bleu bordé d'un galon blanc.*

GENERALITE' DE PARIS.

Une Compagnie de 180 Caval. un Tromp. & de 36 Brigades.

M. Janelle d'Ouville, Prévôt Général, & Inspecteur des Détachemens des Maréchaussées à la suite des Voyages du Roy, pour garder les Routes, & les environs des Forêts, réside à Paris.

MELUN.

Melun. . . .	M. le Pape, Lieutenant.
	M. Piffaut, Exemt.
	Le S. Dubreüil, Brigadier.
Brie-Comte-Robert.	M. Voix, Exemt.
Corbeil.	M. Raymond, Exemt.
Fontainebleau. . .	M. Dorchemere, Exemt.
Nemours. . . .	M. Rousseau, Exemt.
Arpajon.	Le S. Hubert, Brigadier.
Etampes. . .	M. Baudry de la Poterie, Exemt.
Chaumes.	M. de Montrivet, Exemt.

TONNERRE.

Tonnerre. . .	M. Baillot de Courtelon, Lieut.
	Le S. Viart, Brigadier.
Saint Florentin. .	M. Monfils, Exemt.
Vezelay.	M. Germain, Exemt.

MEAUX.

Meaux.	M. de la Graviere, Lieutenant. Le S. Malingre, Brigadier.
Lagny. . . .	M. Douville, Exemt.
Coulommiers. . .	M. Dalicant, Exemt.
Dammartin. . . .	Le S. Baussan, Brigadier.

SENS.

Sens.	M. Bertrand, Lieutenant. M. Bollogne, Exemt.
Joigny. . . .	Le S. Desbonnes, Brigadier.
Montereau. . .	Le S. Bertrand, Brigadier.
Courtenay. . . .	Le S. Dubailly, Brigadier.

PROVINS.

Provins. . . .	M. des Ursins, Lieutenant. *Le* S. Poullain, Sous-Brigadier.
Nogent-sur-Seine.	M. Pillavoine, Exemt.
Nangis. . . .	Le S. Braquemart, Brigadier.

MANTES.

Mantes. . . .	M. de Noireterre, Lieutenant. Le S. Chayet, Brigadier.
Neauffle-le-Château.	M. Vallier, Exemt.
Montfort. . .	Le S. Varrin de Mesnilgrand, Sous-Brigadier.
Meulan. . . .	Le S. le Févre, Brigadier.
Dreux. . . .	M. Lanfermat, Exemt.
Chevreuse. . . .	M. Deslions de Grandval, Exe.

SENLIS.

Senlis. . . .	M. Caron, Lieutenant. Le S. Picard, Brigadier.
Compiegne. . .	M. Roulier des Cobert, Exemt.
Louvres. . . .	Le S. Roulier, Brigadier.

BEAUVAIS.

Beauvais. . .	M. le Barbier, Lieutenant. M. Heraud, Exemt.
Marseille. . .	Le S. Bleraud, Sous-Brigadier.
Beaumont-Sur-Oise.	Le S. Renaudin, Brigadier.
Pontoise. . .	Le S. Bimont, Sous-Brigad.

GENERALITE' DE PICARDIE ET ARTOIS.

Une Compagnie de 120 *Caval. un Tromp. & de* 24 *Brigades.*

M. Bailly, Prévôt General, réside à Amiens.

AMIENS.

Amiens. . . .	M. Touvenot de Lucé, Lieuten. M. Darquer, Exemt. Le S. Coureige, Brigadier.
Albert.	Le S. de Coisy, Sous-Brigadier.
Perone. . .	M. Darquer, Exemt.
S. Quentin. . .	M. Morel, Exemt.
Roye. . .	Le S. de Bailly, Brigadier.
Mondidier. . . .	Le S. Lemonnier, Brigadier.
Breteüil. . . .	Le S. Bacon des Rives, Brigad.

ABBEVILLE.

Abbeville. . .	M. Gaffé, Lieutenant. M. de Monchy, Exemt. Le S. Vanaire, Sous-Brigadier.
Doulens. . .	M. Savignat, Exemt.
Valine . . .	Le S. Lucas, Sous-Brigadier.
Ayraine . .	Le S. Alet, Brigadier.
Poix. . . .	M. Corbon, Exemt.

ARRAS.

Arras.	M. Grisel de Lessart, Lieutenant. Le S. de Beaupt, Brigadier. Le S. Laumonier, Sous-Brigad.
Lens, . . .	Le S. Foulmart, Brigadier.
Saint Pol. . .	Le S. Leger, Sous-Brigadier.
Aire. . . .	M. Vandendrieche, Exemt.
Saint Omer. .	Le S. Pages, Sous-Brigadier.
Hesdin. . . .	Le S. de Caüet, Sous-Brigadier.

BOULOGNE.

Boulogne. . .	M. Baron, Lieutenant. Le S. Dufay, Brigadier.
Calais. . .	Le S. Roulleau, Sous-Brigadier.
Montreüil. . .	Le S. Hardet, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE SOISSONS.

Une Compagnie de 70 Caval. un Tromp. & de 14 Brigades.

M. Varlet, Prévôt General, réside à Soissons.

Soissons.

Soissons. . . .	M. Cousin, Lieutenant. M. Emmanuel Bassée, Exemt. Le S. de la Cour, Sous-Brigad.
Noyon. . . .	M. Poignet, Exemt.
Villers-Coste-Rez. .	M. du Rozoir Aubry, Exemt.
Auchy-le-Château. .	Le S. Ducarme, Sous-Brigad.
Château-Thierry. .	Le S. Maillefer, Brigadier.
Montmirel. .	Le S. Berlaut, Sous-Brigadier.

Laon.

Laon. . . .	M. Beffroy, Lieutenant. Le S. Sillor, Sous-Brigadier.
La Fere. . .	M. Dutendart, Exemt.
Guise. . . .	M. Beffroy, Exemt.
Hirson. . .	Le S. Brunet, Brigadier.
Montcorner. . .	Le S. Prudhomme, Sous-Bri.

Clermont, *en Beauvoisis.*

Clermont. . .	M. Duguey, Lieutenant. Le S. Dieudonné, Brigadier.
Gournay. . .	Le S. Plaquet de Quennemont, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE CHAMPAGNE.

Une Compagnie de 170 Caval. un Tromp. & de 34 Brigades.

M. de Lescouvetz, Prévôt General, réside à Châlons.

Chaalons.

Châalons. . .	M. Broc, M. Muiron, Lieutenans. M. Mallot, Exemt. Le S. Deschars, Brigadier. Le S. Camus, Sous-Brigader.
Epernay. . . .	M. Payart, Exemt.
Saint Dizier. .	M. Dargeavel, Exemt.
Vitry. . . .	M. Maugué, Exemt.
Sezanne. . .	M. Pessey, Exemt.

Maréchaussées de France.

SAINTE MENEHOULD.

Sainte Menehould.	M. Boutroux, Exemt.
	Le S. la Cour, Brigadier.
Vaucouleurs.	Le S. Chaurey, Sous-Brigadier.
Autry.	Le S. Dorjeault, Brigadier.
Dormans.	Le S. Bourgeois, Brigadier.
Montfaucon.	Le S. Poignet, Brigadier.
Possesse.	Le S. Deshayes, Brigadier.
Etoges.	Le S. Roussin, Brigadier.

TROYES.

Troyes.	M. le Cointe de Monceaux, Lieu.
	M. Cardon, Exemt.
	Le S. Fontin, Brigadier.
Arcy-sur-Aube.	Le S. Doger, Brigadier.
Montierandert.	Le S. Lamarche, Sous-Brig.
Bar-sur-Aube.	M. Larama de Vandiere, Exem.

REIMS.

Reims.	M. Savé de Grandmaison, Lieut.
	M. Maupinot, Exemt.
	Le S. Robert de Preville, S. B.
Fismes.	Le S. Cordier, Sous-Brigadier.
Rhetel-Mazarin.	M. Cosson, Exemt.
Le Chesne.	Le S. Rouver, Sous-Brigadier.
Launoy.	Le S. Philbert, Brigadier.
Maubert-Fontaine.	M. Capé, Exemt.

LANGRES.

Langres.	M. Maillart, Lieutenant.
	M. Marie, Exemt.
	Le S. Bourgeois, Sous-Brigad.
Joinville.	M. Thiellement, Exemt.
Bourbonne-les-Bains.	Le S. Bertrand, Brigadier.
Chaumont.	M. Boulanger, Exemt.
Fere Champenoise.	Le S. Royer, Sous-Brigadier.
Prothoy.	Le S. Plançon, Sous-Brigadier.

GENERALITE' D'ORLEANS.

Une Compagnie de 130 Caval. un Tromp. & de 26 Brigades.

M. Delanouë, Prévôt General, réside à Orleans.

Orleans. . .	M. Verpel, Lieutenant. M. de S. Agnan, Lieutenant. M. Bizance, Exemt. Le S. Bechard, Brigadier. Le S. Reignier, Sous-Brigad.
Toury.	M. Thomas, Exemt.
S. Laurens des Eaües.	Le S. Chapuzes, Sous-Brigad.
La Ferté-Senneterre.	Le S. Charpentier, Sous-Brig.
Lengennerie. . .	Le S. Mallet, Brigadier.
Châteauneuf. . .	M. Maqueron, Exemt.
Pithiviers. . . .	M. Duchesne de la Bissonniere, Exemt.
Gien. . . .	Le S. Coullaut, Brigadier.
Bonny.	Le S. de Montargis, Brigadier.

MONTARGIS.

Montargis. . . .	M. Boiscourjon, Lieutenant. M. Charroyer, Exemt. Le S. Imbert, Sous-Brigadier.
Saint Fargeau. . .	M. la Bassée, Exemt.
Clamecy. .	Le S. Brechot, Sous-Brigadier.

CHARTRES.

Chartres. . .	M. Lambert, Lieutenant. Le S. Lambert, Brigadier. Le S. Rousseau, Sous-Brigadier.
Châteaudun. .	M. Esmond des Granges, Exemt.
Maintenon. .	Le S. Barberie, Brigadier.
Dourdan. .	Le S. Carpentier, Sous-Brig.
Illiers. . .	Le S. Rousseau, Sous-Brigadier.

BLOIS.

Blois. . .	M. Lafosse, Lieutenant. Le S. de la Fosse, Brigadier. Le S. Suzanne, Sous-Brigadier.
Romorentin. .	Le S. Delaunay, Sous-Brigad.
Vendosme. .	Le S. Gasselin, Brigadier.
Montoir. .	Le S. Pouleau, Sous-Brigad.

GENERALITE' DE TOURS.

Une Compagnie de 200 Caval. un Tromp. & de 40 Brigades.

M. Constantin de Marans, Prévôt General, réside à Tours.

Tours.

Tours.	M. Lehoux, M. Moreau, Lieutenans. M. d'Orveaux du Cormier, Exem. Le S. Moreau, Brigadier. Le S. Destouches, Sous-Brigad.
Amboise.	M. Ferrand, Exemt. Le S. Ferrand, Sous-Brigadier.
Loches.	Le S. Garnier, Sous-Brigadier.
Preüilly.	Le S. Collineau, Sous-Brigad.
Sainte Maure.	Le S. Fey, Brigadier.
Château-Renault.	Le S. Benoist, Brigadier.
La Valliere.	Le S. Chabot, Sous-Brigadier.
Langeais.	Le S. Descoüys, Brigadier.
Chinon.	Le S. le Grand, Brigadier.
Loudun.	M. Archambault, Exemt.

Angers.

Angers.	M. Durocher, Lieutenant. M. Guerin de la Guimoniere, Ex. Le S. du Batran Fontaine, Brig. Le S. le Duc, Sous-Brigadier.
Ingrande.	Le S. Chevaye, Sous-Brigad.
La Flêche.	M. Gaudin de la Hullier, Exemt.
Baugé.	M. Chabot, Exemt.
Saumur.	M. Prevost, Exemt. Le S. Torteil, Brigadier.
Thoüarcé.	Le S. Soyer, Sous-Brigadier.
Cholet.	M. Cloquet de S. Sulpice, Exemt.
Montreveaux.	Le S. Peyneau, Brigadier.

Chasteau-Gontier.

Château-Gontier.	M. Desforges, Lieutenant. Le S. Chailland, Brigadier.
Craon.	Le S. Duval, Brigadier.
Segré.	Le S. Guignard, Brigadier.
Laval.	M. Beaucastel, Exemt.

Maréchaussées de France.

Ernée.	Le S. Pannetier, Sous-Brigad.
Mayenne.	M. Garnier des Fossez, Exemt.
Sablé.	Le S. Michaut de la Rocherie, B.

LE MANS.

Le Mans.	M. Neveu, Lieutenant. M. Orry de Villarceau, Exemt. Le S. Hedon, Sous-Brigadier.
Sille le Guillaume.	Le S. Frogé de Mosny, Brig.
Pré en Pail.	Le S. Petit, Sous-Brigad.
Beaumont le Vicomte	M. Sainton de la Piardiere, Exe.
La Ferté-Bernard.	M. Pasquinot, Exemt.
Saint Calais.	Le S. Chereau, Sous-Brigadier.
Château-du-Loir.	Le S. Heuzé, Brigadier.
Esuron.	Le S. Champion, Sous-Brigad.

GENERALITE' DE BERRY.

Une Compagnie de 95 Caval. un Tromp. & de 19 Brigades.

M. de Cru, Prévôt General, réside à Bourges.

BOURGES.

Bourges.	M. Dumont, M. Lavergne, Lieutenans. M. Doré, Exemt. Le S. Mondot Soufrin, Brigad.
Vierson.	Le S. Martignon, Sous-Brigad.
Neuvy.	Le S. Fauconneau, Sous-Brig.
Le Blanc.	Le S. Dieulefit, Sous-Brigad.
Argenton.	Le S. Lavendrié de Villain, S.Br.
Aubigny.	Le S. Boullier, Brigadier.
Sancerre.	Le S. Fresny des Berthelos, Brig.
La Charité.	M. le Cordier, Exemt. Le S. de Troussebois, Brigadier.
Château-Neuf.	Le S. de Sainte Marie, Sous-Br.
La Châtre.	Le S. Aumeur, Sous-Brigadier.
S. Benoît du Sault.	Le S. Vezien, Brigadier.
S. Amand.	Le S. Fayolle, Brigadier.
Sancoin.	Le S. Courant, Brigadier.
Villequier.	Le S. Descouders, Sous-Brigad.

Maréchaussées de France.

CHASTILLON SUR INDRE.

Châtillon sur Indre.	M. Baron de Chamnoir, Lieut.
	Le S. Gilbert, Sous-Brigadier.
Châteauroux.	M. Auclerc, Exemt.
Issoudun. . .	M. Fleury des Bontroux, Exemt.

GENERALITE' DE BOURBONNOIS.

Une Compagnie de 90 Caval. un Tromp. & de 18 Brigades.

M. de Saint Mesmin, Prévôt Général, réside à Moulins.

MOULINS.

Moulins. .	M. Herault, Lieutenant.
	Le S. Giraudet, Brigadier.
	Le S. Tamisié, Sous-Brigadier.
Bourbon-l'Archamb.	Le S. Gaultier de Bellefonds, Bri.
Donjon. .	Le S. Roy, Brigadier.
Varennes. .	Le S. Duroché, Sous-Brigad.
Gannat . .	Le S. Laurette, Brigadier.
Cusset. .	M. de Farjonel, Exemt.

NEVERS.

Nevers. . .	M. Chaillot de Lugny, Lieuten.
	M. Tonnelier, Exemt.
Château-Chinon .	M. Gaucher, Exemt.
Decize. .	Le S. Rousseau, Sous-Brigadier.
S. Pierre-le-Moustier	Le S. Tonnelier de Valliers, S. B.
S. Saulge. .	Le S. Landard, Sous-Brigadier.

GUERET.

Gueret. . .	M. Dumas, Lieutenant.
	Le S. le Grand, Sous Brigad.
Dun le Palteau . .	Le S. Boyron, Brigadier.
Chenerailles. . .	M. de Fayolles, Exemt.
Aubusson	Le S. Duchesne, Brigadier.
Pionsac. . .	Le S. de Chateaubodeau, S. B.
Montluçon. .	M. Bocquet de Lormaison, Exe.

GENERALITE' DE POITOU.

Une Compagnie de 110 Caval. un Tromp. & de 22. Brigades.

M. de la Mauviniere, Prévôt General, réside à Poitiers.

POITIERS.

Poitiers. .	M. Hallou de la Beausse, Lieut.
	M. Jacques Thibaut, Exemt.
	Le S. Anselme Thibaut, S. B.

Châtelleraud. .	M. Paris de la Salle, Exemt.
Thoüars, .	M. de la Cerisaye, Exemt.
Partenay. .	Le S. Bertin, Sous-Brigadier.
Saint Maixant .	Le S. Hallou de la Beausse, Brig.

FONTENAY-LE-COMTE.

Fontenay-le-Comte.	M. la Gestiere, Lieutenant.
	Le S. Moreau, Sous-Brigadier.
Niort. .	M. Mesnard Dubreüil, Exemt.
Melle. . .	Le S. Chailliet, Brigadier.
Chef-Bontonne. .	Le S. Grimaud, Sous-Brigadier.
Mareüil. .	Le S. Vinet, Brigadier.
Chantonnay. .	Le S. Brilhoüet, Sous-Brigad.
La Chataigneraye .	Le S. Allart, Sous-Brigadier.

MONTAIGU.

Montaigu. .	M. Brisson, Lieutenant.
	Le S. Vignerot, Sous-Brigadier.
Châtillon. .	M. Dubosc, Exemt.
Pasluau. . .	Le S. Courtillyé, Sous-Brigad.
Challans. .	Le S. Duflos, Sous-Brigadier.
Olonne. .	Le S. de Laubuge, Brigadier.

MONTMORILLON.

Montmorillon. .	M. de Monterban, Lieutenant.
	M. Gautier des Laises, Exemt.
Confolans. .	Le S. Pugnier, Sous-Brigadier.
Civray. .	Le S. Joffre, Brigadier.
Gensay. .	Le S. Gilbert, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE LIMOGES.

Une Compagnie de 90 Caval. un Tromp. & de 18 Brigades.

M. de Puimaretz, Prévôt General, réside à Brives.

LIMOGES.

Limoges. .	M. Pabot Dubreüil, Lieutenant.
	Le S. Beaubiat, Brigadier.
	Le S. Theraud, Sous-Brigadier.
Saint Junien.	Le S. Dalby, Sous-Brigadier.
Bellac. . .	Le S. , Sous-Brigadier.
Bessines. . .	Le S. Gigot, Brigadier.
Bourganeuf. .	M. le Mercier, Exemt.
Saint-Leonard.	Le S. de Fayolle, Sous-Brigad.
Pierre-Buffiere.	Le S. Deshouches, Sous-Brig.

Maréchaussées de France.

TULLES.

Tulles.	M. de Gramont, Lieutenant. Le S. Darluc, Brigadier.
Brives.	M. Delaulerie, Exemt. Le S. Crizat, Brigadier.
Ussel.	Le S. Lachand, Brigadier.
Userche.	Le S. Donneve, Brigadier.

ANGOULESME.

Angoulesme.	M. de l'Estanche, Lieutenant. Le S. Breüilhet, Brigadier.
Pont d'Agrys.	Le S. Declare, Brigadier.
Mansle.	M. de Villeserin, Exemt.
Chabannois.	Le S. Payan, Sous-Brigadier.
Ruffet.	M. de la Mongerie, Exemt.

GENERALITE' D'AUVERGNE.

Une Compagnie de 85 Caval. un Tromp. & de 17 Brigades.

M. Dauphin, Prévôt General, réside à Clermont.

RIOM.

Riom.	M. Durand, Lieutenant. M. Bourdige, Exemt. Le S. Lambert, Sous-Brigadier.
Clermont.	M. Queriau, Exemt.
Montaigu.	Le S. d'Herment, Sous-Brigad.
Tauves.	Le S. Cornet, Brigadier.
Besses.	Le S. Gaignon, Brigadier.
Issoire.	M. Jailliere, Exemt.
Brioude.	M. Beaubreüil, Exemt.
Langeac.	Le S. Valliere, Sous-Brigadier.
Ambert.	M. la Breteche, Exemt.
Thiers.	Le S. Bompard, Brigadier.

SAINT FLOUR.

Saint-Flour.	M. de la Roche, Lieutenant. M. Astier, Exemt.
Saint-Mamet.	Le S. la Salle, Brigadier.
Chaudesaigues	Le S. Poisson, Brigadier.
Aurillac.	M. Fontette, Exemt.
Murat.	Le S. d'Hervilly, Sous-Brigad.
Mauriac.	M. Fonfreide, Exemt.

GENERALITE' DE LYONNOIS.

Une Compagnie de 75 Caval. un Tromp. & de 15 Brigades.

M. Bonnot de Mably, Prévôt General, réside à Lyon.

LYON.

Lyon.	M. Tournus, Lieutenant.
	Le S. Mourguet, Brigadier.
	Le S. Poitevin, Sous-Brigad.
Villefranche. . .	M. Teissier, Exemt.
Lar-Bresle. . .	Le S. Michel, Sous-Brigadier.
Chazelle. . . .	Le S. Garnier, Sous-Brigadier.
Saint-Anduel. . .	Le S. Fuchez, Brigadier.

MONTBRISSON.

Montbrison. . .	M. Chalaye, Lieutenant.
	Le S. Dumont, Sous-Brigadier.
Boën. . .	Le S. Jacquet, Sous-Brigadier.
S. Bonnet-le-Châtel.	Le S. Chassin, Brigadier.
S. Estienne,enForêt.	M. Aleon, Exemt.

ROANNE.

Roanne. . . .	M. Dupuis Defarge, Lieutenant.
	Le S. Goyet, Sous-Brigadier.
Thisy. . .	Le S. Girard, Brigadier.
La Pacaudiere. .	M. de la Tour, Exemt.
Tarare. . .	Le S. Cizeron, Sous-Brigadier.
Saint Symphorien.	Le S. Perret, Brigadier.

GENERALITE' DE LA ROCHELLE.

Une Compagnie de 60 Caval. un Tromp. & de 12 Brigades.

M. de Hastrel de Preaux, Prévôt General, réside à la Rochelle.

LA ROCHELLE.

La Rochelle. . .	M. Brisson, Lieutenant.
	M. Descouflets, Exemt.
	Le S. Pellegaud, Sous-Brigad.
Mauzé.	Le S. Martin, Sous-Brigadier.
Saint Jean d'Angely.	M. Bonnegens, Exemt.
Rochefort. .	Le S. Payant, Brigadier.
Marans. . . .	Le S. Pellegaud, Sous-Brigadier.

Maréchaussées de France.

SAINTES.

Saintes.	M. Berthus, Lieutenant.
	Le S. Haltier, Brigadier.
Cognac.	M. Latignant, Exemt.
Barbesieux. . . .	Le S. Gelineau, Sous-Brigadier.
Saint-Genis. . .	Le S. Bacle, Sous-Brigadier.
Marenne. . . .	Le S. Aucher de la Motte, Brig.
Montendre . . .	Le S. Cormier, Brigadier.

GENERALITE' DE BOURGOGNE.

Une Compagnie de 130 Caval. un Tromp. & de 26 Brigades.

M. Fevret de Daix, Prévôt General de Bourgogne & Bresse, réside à Dijon.

DIJON.

Dijon.	M. Baron, Lieutenant.
	Le S. Brochot, Brigadier.
Auxonne. . . .	Le S. Boussard, Sous-Brigadier.
Viteaux. . . .	Le S. Bailly, Sous-Brigadier.
Chanceaux. .	Le S. Patriarche, Sous-Brigad.

CHALONS *sur Saône.*

Châlons sur Saône.	M. Petitin, Prévôt.
	M. Boulay, Lieutenant.
	Le S. Adenot, Brigadier.
Loüans.	Le S. la Garde, Sous-Brigadier.
Seurre.	Le S. de Loisy, Sous-Brigad.

MACON.

Macon. . . .	M. Moreau, Prévôt.
	M. Hubert, Lieutenant.
	Le S. Moreau, Brigadier.

BOURG *en Bresse.*

Bourg en Bresse.	M. Gayot de la Rejéace, Prévôt.
	M. Bertot, Lieutenant.
	Le S. Flandin, Brigadier.
Saint Julien. . .	Le S. Gaillard, Sous-Brigadier.
Montluel.	Le S. Charmet, Sous-Brigadier.

BELLEY.

Belley.	M. de Bruno, Prévôt.
	Le S. Nesmez de Lombard, Bri.
S. Martin Dufresne.	Le S. Martin; Sous-Brigadier.

GEZ.

Gez.	M. Borssat de Grisel, Prévôt. Le S. Moliere, Brigadier.

CHAROLLE.

Charolle. . . .	M. de la Roche, Prévôt. M. Montet, Lieutenant. Le S. des Portes, Brigadier.
Tournus.	Le S. Bernard, Sous-Brigadier.
Toulon, sur Arroux.	Le S. Raveaud, Sous-Brigadier.

AUTUN.

Autun.	M. Venot, Prévôt. M. Maître, Lieutenant. Le S. Favot, Brigadier.
Ivry.	Le S. Bourou, Sous-Brigadier.
Beaune.	Le S. Pannetier, Sous-Brigad.

AUXERRE.

Auxerre. . . .	M. Cresté de la Barcelle, Prévôt. M. Duru, Lieutenant. Le S. Gaultier, Brigadier.
Avallon.	Le S. de Voye, Sous-Brigadier.
Saulieu.	Le S. Lambert, Sous-Brigadier.
Noyers.	Le sieur Duneau, Sous-Brigadier.

CHASTILLON *sur Seine.*

Châtillon sur Seine.	M. Millet de Montarby, Prévôt. M. Moreau, Lieutenant. Le S. Briois, Brigadier.

MONTBARD.

Montbard.	M. Potot, Prévôt. M. Menassier, Lieutenant. Le S. Doirot, Brigadier.

GENERALITE' DE ROUEN.

Une Compagnie de 100 Caval. un Tromp. & de 20 Brigades.

M. de Cambon, Prévôt Général, réside à Roüen.

ROUEN.

Roüen.	M. Blandin . . . } Lieutenans M. Despetitsprez. } Lieutenans M. le Coq, Exemt. Le S. Simont, Brigadier. Le S. le Coq, Fils, Sous Brigad.

Maréchaussées de France.

Tostes .	Le S. Baudot, Sous-Brigadier.
Dieppe. .	Le S. Saunier, Brigadier.
Eu. . .	M. Montervaux, Exemt.
Neuf-châtel. .	Le S. Parison, Brigadier.
Aumale. .	M. de Pavillon, Exemt.
Lafeüillée. .	Le S. Fortin, Sous-Brigadier.
Ecoüys. .	M. Delamarche, Exemt.
Magny. .	Le S. Garnier, Sous-Brigadier.
Louviers. .	Le S. Mabire, Brigadier.
Evreux. .	M. la Marche, Exemt.

CAUDEBEC.

Caudebec. .	M. Moreau, Lieutenant. Le S. Hervey le Rougey, S. B.
Saint Romain. .	Le S. Dubosc, Sous-Brigadier.
Pont-l'Evêque. .	Le S. le Doux, Brigadier.
Cambremer. .	Le S. Hoquet, Brigadier.
Ponteau-de-Mer. .	M. Ducrocq, Exemt.
Bourg-Achard. .	Le S. le Noble, Sous-Brigadier.
Vernon. .	Le S. Marche, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE CAEN.

Une Compagnie de 60 Caval. un Tromp. & de 12 Brigades.

M. Regnier, Prévôt General, réside à Caën.

CAEN.

Caën.	M. Dorbendelle, Lieutenant. Le S. le Paulmier, Brigadier. Le S. de Bon, Sous-Brigadier.
Bayeux. . .	M. Hebert, Exemt.
Aulnay. .	Le S. de S. Georges, Sous-Brig.
Mortain. . .	Le S. Signard, Sous-Brigadier.
Vire. . .	M. Delisle, Exemt.

COUTANCES.

Coutances. .	M. de la Villosern, Lieutenant. Le S. Laisnel, Brigadier.
Avranches. .	M. Gaultier, Exemt.
Villedieu-les-Poëlles.	Le S. Danjou, Brigadier.
Saint Lo. . .	Le Sieur Gaugain, Brigadier.
Carentan. . .	Le S. Maheiiist, Sous-Brigadier.
Valognes. . .	Le S. de l'Etang, Brigadier.

GENERALITE'

GENERALITE' D'ALENÇON.

Une Compagnie de 70 Caval. un Tromp. & de 14 Brigades.

M. de la Courdoriere, Prévôt General, réside à Alençon.

ALENÇON.

Alençon. . .	M. Collange, Lieutenant. Le S. l'Enfant, Brigadier. Le S. Drans, Sous-Brigadier.
Domfront. .	Le S. Robillard, Sous-Brigad.
Mortagne. .	M. Desmeurs, Exemt.
Remalard. .	Le S. Duvalet, Sous-Brigadier.
Châteauneuf en Timer	M. Barreaux, Exemt.
Ecouché. .	M. Quesney, Exemt.
Bressolles. .	Le S. Bourdon, Sous-Brigadier.
Breteüil. . .	Le S. Mayne, Brigadier.

FALAISE.

Falaise. . .	M. Hemery, Lieutenant. M. Morel d'Armancourt, Exe.
Gassey. . .	Le S. Chevalier, Sous-Brigadier.
Montreüil-l'Argilé.	M. Delamare, Exemt.
Thiberville. . .	Le S. Delamotte, Brigadier.
Beaumont-le-Roger.	Le S. Morand, Sous Brigadier.

GENERALITE' DE BRETAGNE.

Une Compagnie de 145 Caval. un Tromp. & de 29 Brigades.

M. Picquet de Melesse, Prévôt General, réside à Rennes.

RENNES.

Rennes. . . .	M. de S. Bedan, . } Lieuten. M. de la Glestierre, } Lieuten. M. Mainquet, Exemt. Le S. Chartier, Brigadier. Le S. Montal, Sous-Brigadier.
Fougeres. . . .	Le S. Galais, Brigadier.
Vitrey. . . .	Le S. le Roüyer, Sous-Brigad.
Guer. . . .	Le S. Gautier, Sous-Brigadier.
Dol. . . .	Le S. Gaudin, Sous-Brigadier.
Dinant. . . .	M. Ernaud, Exemt.
Brôons. . . .	Le S. Saille, Brigadier.

Maréchaussées de France.

Lamballe. . . .	Le S. de Beauvais, Sous-Brigad.
Saint Brieux. . . .	M. d'Hourmelin, Exemt.
Guimgamps. . . .	Le S. Frotin, Brigadier.
Quintin.	Le S. Burnouf, Sous-Brigadier.

NANTES.

Nantes. . . .	M. la Griolaye, Lieutenant. M. de Creneuf, Exemt.
Pont-Château. . . .	Le S. Ollivier, Sous-Brigadier.
Rhedon.	Le S. Bullé, Brigadier.
Château-Briant. . .	M. de Villemontez, Exemt.
Ancenis	Le S. de Fermond, Sous-Brig.
Nozay.	Le S. Moulnier, Sous-Brigadier.

VANNES.

Vannes.	M. Duquilio, Lieutenant. M. Gosse, Exemt.
Hennebon.	Le S. le Brec, Brigadier.
Pontivy. . . .	Le S. de Beaude, Brigadier.
Ploermel. . . .	Le S. Visdeloup, Brigadier.
Quimperlay. . .	Le S. Compadre, Sous-Brigad.

QUIMPERCORENTIN.

Quimpercorentin. .	M. Joüenne, Lieutenant. M. Moreau, Exemt.
Châteaulin. . .	Le S. Dugas, Brigadier.
Landerneau. . . .	M. Geffroy Dusangmartin, Ex.
Morlaix.	Le S. Poncin de Kergoff, S. B.
Carhaix.	Le S. Pecourt, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE GUYENNE.

Une Compagnie de 95 Caval. un Tromp. & de 19 Brigades.

M. de Malromé, Prévôt General, réside à Bordeaux.

BORDEAUX.

Bordeaux.	M. Danay, Lieutenant. M. Descayrac, Lieutenant. M. de Hazera, Exemt. Le S. Morel, Sous-Brigadier.
Langon.	Le S. la Fond, Brigadier.
L'Esparre.	Le S. la Crompe, Brigadier.
Blaye.	Le S. de Coulan, Brigadier.
Coutras.	Le S. Verdier, Sous-Brigadier.

Sauveterre. . . .	Le S. du Puy, Brigadier.
Creon.	Le S. Morin, Sous-Brigadier.
Lipostey.	Le S. Serres, Sous-Brigadier.

PERIGUEUX.

Perigueux.	M. de la Porte, Lieutenant. Le S. Chevoschos, Brigadier.
Sarlat.	M. de la Grave, Exemt.
Mucidan.	Le S. Murac, Brigadier.
Brantolme.	Le S. Rudeau, Sous Brigadier.
Sainte Foy.	Le S. Guyon, Sous-Brigadier.

AGEN.

Agen.	M. Delagauzie, Lieutenant. Le S. Vignelonguet, Sous-Brig.
Nerac.	M. Lordelot de Bellegarde, Ex.
Castelgeloux. . . .	Le S. Frecheville, Brigadier.
Marmande.	Le S. la Borde, Sous-Brigadier.
Villerealle.	Le S. Chevauchos, Brigadier.

GENERALITE' DE MONTAUBAN.

Une Compagnie de 70 Caval. un Tromp. & de 14 Brigades.

M. de Maury, Prévôt General, réside à Montauban.

CAHORS.

Montauban. . . .	M. Lafitan, Exemt. Le S. Unal, Brigadier.
Cahors.	M. Delper, Lieutenant. Le S. Robert, Brigadier. Le S. Sous-Brigadier.
Figeac.	M. Delper, Fils, Exemt.
Soülliac.	Le S. Portes, Brigadier.

RHODE'Z.

Rhodéz.	M. Lamolliere, Lieutenant. Le S. Dijols, Brigadier. Le S. Gardel, Sous-Brigadier.
Villefranche. . . .	Le S. Saluy, Sous-Brigadier. Le S. Second, Sous-Brigadier.
Mur des Barrez. . .	M. Granvel-Domain, Exemt.
Milhaut. . . .	M. Caumont, Exemt.
Vabres. . . .	M. Leluis, Exemt.
Espaillon. . .	Le S. Pages, Sous-Brigadier.

GENERALITE' DE LANGUEDOC.

Une Compagnie de 160 Caval. un Tromp. & de 32 Brigades.

M. Coste, Prévôt General, réside à Montpellier.

MONTPELLIER.

Montpellier. . . .	M. Trinquere, Lieutenant. M. Nauton, Exemt. Le S. Dezeuzes, Brigadier. Le S. Tarteron, Sous-Brigad.
Nismes.	M. la Croix, Exemt. Le S. Bellieu, Sous-Brigadier.
Bagnols.	Le S. Ittier, Sous-Brigadier.
Alais.	M. Cairon, Exemt.
Ganges.	Le S. Darvieu, Sous-Brigadier.
Lodéve.	M. Alle, Exemt.
Besiers.	Le S. Berdeil, Brigadier.
Pesenas.	Le S. Lazert, Sous-Brigadier.
Remoulin.	Le S. Gilly, Sous-Brigadier.

LE PUY.

Le Puy.	M. de Fonlauzier, Lieutenant. M. de Poujol, Exemt. Le S. Sous-Brigadier.
Tournon.	M. Dazemar, Exemt.
Aubenas.	Le S. Gaultier, Brigadier.
Saint Privas.	Le S. Danthon, Brigadier.
Mende.	M. la Villatte, Exemt.
Annonay.	Le S. du Poyet, Brigadier.

CARCASSONE.

Carcassone.	M. de Saint Marc, Lieutenant. Le S. Meric, Sous-Brigadier.
Chalabre.	Le S. Mailhos, Sous-Brigadier.
Caudiés.	Le S. Fournier, Sous-Brigadier.
Sigean.	Le S. Lamorié, Brigadier.
Narbonne.	M. Martin, Exemt.
Saint Pons. . . .	Le S. Lanet, Sous-Brigadier.
Castres.	Le S. Louvel, Sous-Brigadier.

TOULOUSE.

Toulouse.	M. Courdurier, Lieutenant. Le S. Durand, Brigadier. Le S. Benech, Sous-Brigadier.

Fronton.	Le S. Poirier, Sous-Brigadier.
Lavaur	Le S. Pujol, Sous-Brigadier.
Villefranche.	Le S. Perraube, Brigadier.
Alby.	M. Medard, Exemt.

GENERALITÉ DE DAUPHINÉ.

Une Compagnie de 70 Caval. un Tromp. & de 14. Brigades.

M. le Chevalier de la Rochette, Prévôt General, réside à Grenoble.

GRENOBLE.

Grenoble.	M. Durand, Lieutenant. M. Castel, Exemt. Le S. Gerin, Sous-Brigadier.
Vienne.	M. Micoud, Exemt.
Bourgoin.	Le S. Latuilliere, Sous-Brigad.
Pont de Beauvoisin.	Le S. la Garde, Brigadier.
Saint Marcellin. . .	Le S. Blanchet, Sous-Brigadier.

VALENCE.

Valence.	M. de Rochefort, Lieutenant. Le S. Cyceron, Sous-Brigadier.
Saint Valier.	Le S. Martignac, Brigadier.
Montelimart. . . .	M. Avian, Exemt
Die.	Le S. Lemaire, Sous-Brigadier.
Orange.	M. de la Condamine, Exemt.

GAP.

Gap.	M. Pellissier de Pointhierre, L.
Corps.	Le S. de S. Martin, Sous-Brig.
Aspres.	Le S. Tortel, Brigadier.
Nyons.	M. Duclos, Exemt.

GENERALITÉ DE PROVENCE.

Une Compagnie de 75 Caval. un Tromp. & de 15 Brigades.

M. de Laurens, Prévôt General, réside à Aix.

AIX.

Aix.	M. de Levesy, Lieutenant. M. Fanton, Exemt. Le S. David, Sous-Brigadier.
Frejus.	Le S. Hypert, Brigadier.
Tarascon.	Le S. Blanc, Sous-Brigadier.

Maréchaussées de France.

Marseille.	M. Chauvet, Exemt. Le S. Serrere, Sous-Brigadier.
Toulon.	Le S. Fouques, Sous-Brigadier.
Malmort.	Le S. Delamotte, Brigadier.
Brignoles.	Le S. Bernard, Sous-Brigadier.
	DIGNE.
Digne.	M. Bonnardy, Lieutenant. Le S. Brougnon, Brigadier.
Grace.	Le S. Agnel, Sous-Brigadier.
Manosque.	Le S. Coubart, Brigadier.
Sisteron.	Le S. Dejaques, Sous-Brigadier.
Draguignan.	Le S. Lange, Sous-Brigadier.
Apt.	Le S. Allemand, Sous-Brigadier.

GENERALITE' D'AUCH, & BEARN.

Une Compagnie de 90 Caval. un Tromp. & de 18 Brigades.

M. de la Camoire, Prévôt General, réside à S. Sever.

M. le Comte de Beaufort, son Gendre, Prévôt Général, *idem*

	PAU.
Pau.	M. de Camp, Lieutenant. M. Lafargue, Exemt. Le S. la Salle, Sous-Brigadier.
S. JeanPied de Port.	Le S. Castelnau Prato, Sous-Bri.
Oleron.	Le S. Castaing, Brigadier.
Tarbes.	Le S. Desclaux, Sous-Brigadier.
Mont-de-Marsan. .	M. Ducasse, Lieutenant. Le S. Balade, Sous-Brigadier.
Nogaro.	M. Lalanne, Exemt.
Bayonne.	Le S. Dubié de Grandmaison, Br.
Castets.	Le S. la Borde, Sous-Brigadier.
Ayre.	Le S. de Bourdet, Brigadier.
Dax.	Le S. la Borde, Sous-Brigadier.
	AUSCH.
Ausch.	M. Darros, Lieutenant. Le S. Sentex, Sous-Brigadier.
Lectoure.	Le S. Chapes, Brigadier.
Grenade.	Le S. Naujac, Sous-Brigadier.
Lombez.	M. Tauriac, Exemt.

Boulogne	résident à Monre-jeau.	Le S. la Salle, Sous-Brigadier.
Saint Bertrand. . .		Le S. Dumesnil, Sous-Brigadier.
Saint Martory. . .		Le S. du Monteilles, Brigadier.

GENERALITE' DE ROUSSILLON.

Une Compagnie de 30 Caval. un Tromp. & de 6 Brigades.

M. Dauvelliers, Prévôt General, réside à Perpignan.

PERPIGNAN.

Perpignan.	M. Ferrand, Lieutenant. Le S. du Betz, Brigadier. Le S. Bovisset, Sous-Brigadier.
Prades.	M. Delagarde, Exemt.
Boullou.	Le S. Lacombe, Brigadier.

PAMIERS.

Pamiers.	M. Dalomont, Lieutenant. Le S. la Grange, Sous-Brigadier.
Tarascon.	M. de Pomperate, Exemt.

DEPARTEMENT DES TROIS EVESCHEZ

Une Compagnie de 70 Caval. un Tromp. & de 14 Brigades.

M. Ferrand, Prévôt General, réside à Metz.

METZ.

Metz.	M. Loüis, Lieutenant. M. Fort, Exemt. Le S. Beaulieu, Sous-Brigadier.
Sarrebourg.	M. Poncet, Exemt.
Vic.	M. Petitjean, Exemt. Le S. du Beral, Sous-Brigad.
Thionville.	Le S. Deschamps, Brigadier.
Phaltzbourg. . . .	Le S. le Comte, Brigadier.
Usudange.	Le S. Pierron, Sous-Brigadier.
Sarre-Loüis.	Le S. la Brosse, Sous-Brigadier.
Longwy.	Le S. Adan, Sous-Brigadier.

VERDUN.

Verdun.	M. Geot, Lieutenant. Le S. Letuilleux, Brigadier.

Maréchaussées de France.

Sedan.	M. Closquinet, Exemt.
Montmedy.	Le S. Roussel, Sous-Brigadier.
Toul.	M. Barthelemy, Exemt.

DE'PARTEMENT DE FLANDRES.

Une Compagnie de 40 Caval. un Tromp. & de 8 Brigades.

M. Mousson de la Grenarie, Prévôt General, réside à Lille.

LILLE.

Lille.	M. Loyal. } Lieutenans. M. Durville. } M. le Lade, Exemt. Le S. Cakard, Brigadier. Le S. Midavaine, Sous-Brigad.
Bergues Saint Vinox.	Le S. Verny, Brigadier.
Cassel. . . .	Le S. Gerard, Sous-Brigadier.
Doüay. . . .	M. Moreau, Exemt.
Cambray. . .	M. Lallier, Exemt.
Saint Amand. . .	Le S. Duboullay, Brigadier.

DE'PARTEMENT DU HAYNAULT.

Une Compagnie de 35 Caval. un Tromp. & de 7 Brigades.

M. d'Ecuelin d'Hujemon, Prévôt General, réside à Valenciennes.

VALENCIENNES.

Valenciennes.	M. Buirette, Lieutenant. Le S. Hanoyé, Brigadier. Le S. Joly, Sous-Brigadier.
Maubeuge.	M. Delsol, Exemt.
Avesnes.	M. Damars, Exemt.
Philippeville. . . .	Le S. Coppée, Brigadier.
Givet.	Le S. Bilbaut, Brigadier.
Landrecy.	Le S. Hulain, Sous-Brigadier.

DE'PARTEMENT D'ALSACE.

Une Compagnie de 45 Caval. un Tromp. & de 9 Brigades.

M. Gaudin, Prévôt General, réside à Strasbourg.

STRASBOURG.

Strasbourg.	M. Gaultier, Lieutenant. M. Riviere, Exemt.

Vissembourg. . .	M. Damien, Exemt.
Hagueneau. . .	Le S. Morin, Sous-Brigadier.
Saverne. . . .	Le S. Gaucherel, Brigadier.

COLMAR.

Colmar.	M. Marchand, Lieutenant.
	Le S. Colin, Brigadier.
Schelestat.	Le S. Carel, Sous-Brigadier.
Altkirk.	Le S. Grouroux, Sous-Brigad.
Beffort.	M. Carlier, Exemt.
Cernay.	Le S. la Riviere, Brigadier.

DE'PARTEMENT DE FRANCHE-COMTE'.

Une Compagnie de 65 Caval. un Tromp. & de 13 Brigades.

M. Boyer, Prévôt General, réside à Besançon.

BESANÇON.

Besançon.	M. de Foraisse, Lieutenant.
	Le S. Grimoult, Brigadier.
	Le S. Raguin, Brigadier.
	Le S. Martin, Sous-Brigadier.
Dole.	M. Boileau, Exemt.
Baume.	M. Ternat, Exemt.
Pontarlier.	Le S. Pontenay, Sous-Brigad.

VEZOUL.

Vezoul.	M. Lamy, Lieutenant.
	Le S. Michaut, Sous-Brigad.
Luxeüil.	Le S. de Beaumont, Brigadier.
Gray.	M. Madroux, Exemt.

LONS-LE-SAUNIER.

Lons-le-Saunier. . .	M. Gaillande, Lieutenant.
	Le S. Dauvergne, Sous-Brigad.
Sallins.	Le S. Preval, Brigadier.
Poligny.	M. Mouchet, Exemt.
Orgelay.	M. Guardin, Exemt.

A VERSAILLES.

M. le Grain, Lieutenant de la Prévôté de l'Hôtel du Roy.

M. de Langandre; M. Gantois; & M. Peltier, Exemts.

COMPAGNIE DE LA MARE'CHAUSSE'E DE LORRAINE ET BARROIS,

CRE'E'E PAR EDIT DU ROY DE POLOGNE du mois d'Octobre 1738.

Portant suppression de la Maréchaussée de Lorraine & Barrois , & Création d'une nouvelle Compagnie de Maréchaussée.

M. de Magny , Prévôt Général , réside à Luneville.

Luneville.	M. Cheron , Exemt. Le S. Brigadier. Le S. Sous-Brigadier.
Nancy. . . . . . , .	M. de Norroy , *Lieutenant.* M. Touvenel , M. Duchemin , Exemts. Le S. Sous-*B*rigadier.
Bar-le-Duc.	M. Roüillon , *Lieutenant.* *Le* S. Brigadier.
Voges.	M. le Chevalier de Lannoy, *Lieu.* *Le* S. Brigadier.
Estain.	M. de Saint Martin , Exemt.
Neuf-Château. . .	M. Donjeau , Exemt.
Saint Diey.	M. de Minette de Beaujeu , Exe.
Mirecourt.	M. Malmier , Exemt.
Saint Avoldt. . .	*Le* S. le *B*run , *B*rigadier.
Bourmont.	*Le* S. Henry , *B*rigadier.
Dieuze.	*Le* S. Courcelle , *B*rigadier.
Bouzonville.	*Le* S. *B*audre , *B*rigadier.
Arnay.	*Le* S. Pigeot , *B*rigadier.

Et autres Villes & *L*ieux où reside le surplus des *B*rigades d'Exemts , *B*rigadiers , & Sous-*B*rigadiers de cette Compagnie.

MONTANT GENERAL DES COMPAGNIES DES MARE'CHAUSSE'ES DU ROYAUME,

Non compris la Maréchaussée de Lorraine & Barrois.

Il y a une Compagnie à Cheval dans chacune des trente-une Généralitez & Départemens Généraux des Provinces cy-dessus détaillées, y compris la Compagnie du Prévôt General de l'Isle de France, qui composent ensemble 572 Brigades, à 5 Cavaliers par Brigade, compris un Exemt, un Brigadier, ou un Sous-Brigadier à la tête de chacune, & de plus 31 Trompettes habillez des couleurs du Roy, garnies d'argent, lesquels sont attachez aux Prévôts Generaux.

Le Roy nomme quand il luy plaît des Inspecteurs pour examiner les Compagnies des Maréchaussées ; ces Inspecteurs par Commission sont ordinairement choisis dans le nombre des Prévôts Generaux, lesquels montent à 31 Commandans, avec 10 Prévôts Particuliers en Bourgogne seulement, & 106 Lieutenans, qui font 147 Officiers Superieurs, & 2915 Cavaliers, compris les Exemts, Brigadiers, & Sous-Brigadiers, avec les 31 Trompettes.

Les Prévôts Generaux, Prévôts Particuliers, & Lieutenans des Maréchaussées, sont en Charge, & en Titre d'Office, & choisis entre les anciens Officiers des Troupes du Roy, comme Personnes capables, experimentées au fait des Armes, sous le Commandement de Nosseigneurs les Maréchaux de France ; c'est en cette consideration que la Capitation des Prévôts Generaux est fixée à 30 liv. sur le pied de celle des Lieutenans Colonels en pied de Cavalerie ; que les Prévôts Particuliers, & Lieutenans la payent 15 liv. comme Capitaines en pied de Cavalerie, & les Exemts 9 liv. comme les Lieutenans en pied de Cavalerie, conformément à l'Ordonnance du Roy du 17 Decembre 1721 à compter du premier May 1720.

Ces Compagnies ont les Invalides aprés 20 ans de service de chaque Cavalier, comme faisant Corps de la Gendarmerie de France par l'Edit de Mars 1720.

Plus, il y a à chacune Compagnie, Assesseurs, Lieute-

nans, Procureurs du Roy, & Greffiers par Commissions; qui sont environ 300 Officiers de Justice; lesquels payent 9 liv. de Capitation chacun; & les Brigadiers, Sous-Brigadiers, Cavaliers & Trompettes, en sont dispensez, par la même Ordonnance du Roy de 1721. ainsi que Sa Majesté en a dispensé les Brigadiers & Cavaliers de ses autres Troupes.

Elles sont payées par les deux Tresoriers Generaux des Maréchaussées de France à Paris année pair & impair.

M. de Gagny, ancien. M. Bourgevin, alternatif.	} Tresoriers Generaux.

TRESORIERS Provinciaux des Maréchaussées de France, & leurs résidences, en Decembre 1739 à la nomination & par Commission des Tresoriers Generaux ci-dessus.

SÇAVOIR;

M. Gayant, à Soissons.
M. Thibauville, à Amiens.
M. de Bremond, à Châalons.
M. de Mondouville, à Orleans.
M. de la Bouchardiere, à Tours.
M. Vivier, à Bourges.
M. Noël, à Moulins.
M. Cellier, à Clermont.
M. Dodart, à Lyon.
M. Forient, à Poitiers.
M. Liron, à Limoges.
M. Roy, à la Rochelle.
M. Aléaume, à Roüen.
M. Delahaule, à Caën.
M. de Culant, à Alençon.
M. de la Pajottiere, à Rennes
M. Lafilée, à Bordeaux.
M. Herpallier du Cheno, à Montauban.
M. le Magnan de S. Paul, à Grenoble.
M. d'Ardelier, à Montpellier.
M. Fenoüil, à Aix.
M. le Fournier, à Ausch.
M. le Mercier de Chalonge, à Perpignan.
M. Oudinet, à Lille.
M. de Nancy, à Metz.
M. Hennet, à Maubeuge.
M. Charlier, à Strasbourg.
M. le Beaux, à Besançon.
M. Carrelet, à Dijon.

COMPAGNIE DE LA PRE'VOSTE' GENERALE DES MONOYES ET MARE'CHAUSSE'ES DE FRANCE à Paris.

En Decembre 1739.

Créée sous Loüis XIII. en 1635, & rétablie militaire par l'Ordonnance du Roy du 29 Août 1731.

Uniforme, habit & paremens rouges, boutons d'argent,

veste de drap couleur de chamois, bordée, & boutons d'argent, bandouliere de velours rouge, & devise brodée en or & en argent, bordée d'argent, & éguillette d'argent.

M. Bichon de la Tour, Prévôt General, Commandant en 1730.

LIEUTENANS.

M. Dubut, ... 1	Vacant. 4
M. Dufrene, ... 2	Vacant. 5
Vacant, ... 3	M. Segonsac, Fils, Assess. 6

EXEMTS.

M. Alloüard, Doyen, 1	M. le Boucher du Parc, 6
M. de Gastagnialde, . 2	Vacant. . . . 7
M. Medar, ... 3	M. Généal, . . . 8
M. de Dessuslemoutier, 4	M. Manoury, . . 9
M. Basins, ... 5	M. le Cuir, ... 10

M. le Moyne, Guidon.

Cette Compagnie est composée de 18 Officiers, de 64 Gardes à Cheval, armez de Mousquetons, de Pistolets, & d'Epées pour le service du Roy, faisant 8 Brigades, compris 8 Brigadiers, 8 Sous-Brigadiers, un Tymbalier, & 2 Trompettes, avec un Etendart: ils ont les Invalides.

M. de Grandmaison, Commissaire aux Revûës, un Procureur du Roy, & un Greffier à la suite de cette Compagnie, qui est payée par les Tresoriers Generaux des Maréchaussées de France, année pair & impair.

CHAPITRE XXI.

DENOMBREMENT GENERAL

des Maréchaux de France, des Officiers Généraux, Principaux & Subalternes de toutes les Troupes du Roy.

En Décembre 1739.

Maréchaux de France.	7
Lieutenans Généraux.	156
Maréchaux de Camp.	127
Brigadiers d'Infanterie.	137

Brigadiers de Cavalerie.	90
Brigadiers de Dragons.	21
Directeurs Généraux de l'Infanterie.	3
Inſpecteurs Généraux de l'Infanterie.	8
Directeur Général de la Cavalerie & des Dragons.	1
Inſpecteurs Généraux de la Cavalerie & des Dragons.	9
Maréchaux Généraux des Logis des Camps & Armées du Roy	5

MAISON MILITAIRE DU ROY ; *Officiers.*

Gardes du Corps	84
Cent Gardes Suiſſes Ordinaires.	18
Gardes de la Porte.	5
Gardes de la Prévôté de l'Hôtel.	20
Gendarmes de la Garde.	20
Chevaux-Légers de la Garde.	18
Mouſquetaires de la Garde, premiere Compagnie.	17
Mouſquetaires de la Garde, ſeconde Compagnie.	17
Grenadiers à Cheval de la Maiſon du Roy.	10
Gardes Françoiſes, Régiment.	218
Gardes Suiſſes, Régiment.	79
OFFICIERS DE LA MAISON DU ROY.	506

Gendarmerie, Officiers.	131
Infanterie Françoiſe & Etrangere, Officiers.	7508
Une Compag. d'Arquebuſiers du Rouſſillon, Officiers.	3
Autre Infanterie Milices, Officiers.	1300
Cavalerie Légere Françoiſe & Etrangere, Officiers.	1787
Dragons, Officiers.	634
10. Compagnies Franches d'Infanterie, Officiers.	22
8. Compagnies Franches de Dragons, Officiers.	18
3. Compag. détachées Suiſſes & Griſonnes, Officiers.	7
3. Compag. Franches anciennes d'Infanterie Françoiſe, Officiers.	8
8. Brigades d'Officiers Franç. & Etrangers reformez.	188
Hôtel Royal des Invalides & Compagnies, Officiers.	793
Corps de l'Artillerie de France, Officiers.	402
Corps des Officiers Ingenieurs ordinaires du Roy.	360
Ingenieurs des Camps & Armées du Roy, ſous la Direction du Miniſtre de la Guerre,	11

Gouverneurs & Lieutenans Généraux, Lieutenans de Roy, & Officiers Principaux, Commandans dans les Provinces.	450
Garnisons ordinaires des Compagnies de Gardes à pied & à cheval, des Gouverneurs & Lieutenans Généraux des Provinces, Officiers. . . .	150
Officiers Commandans des Etats Majors des Places de guerre frontieres & Villes interieures du Royaume.	1725
Compagnie de la Connétablie de France, Officiers.	10
31. Compag. des Maréchaussées du Roïaume, Offic.	147
Compagnie de la Prévôté générale des Monoyes & Maréchaussées de France, Officiers. . . .	18
MONTANT GENERAL des Officiers en pied de toutes les Troupes du Roy, & des Provinces & Places du Royaume.	16742

NON COMPRIS LES OFFICIERS François & Etrangers réformez & entretenus par le Roy, tant à la suite des Régimens d'Infanterie & de Cavalerie Françoise & Etrangere, & des Dragons, à la résidence des Places de guerre, que renvoyez dans leur Province, conservant leurs rangs, jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté de les remplacer.

DENOMBREMENT GENERAL DE TOUTES LES TROUPES DE FRANCE.

En Decembre 1739.

MAISON MILITAIRE DU ROY.

4 Compagnies des Gardes du Corps, ...	1348
1 Compagnie des Cent Gardes Suisses, . . .	100
1 Compagnie des Gardes de la Porte, ...	50
1 Compagnie des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel,	90
1 Compagnie des Gendarmes de la Garde, . . .	210
1 Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde, .	210
Premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde,	198
Seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde,	198
1 Compagnie des Grenadiers à Cheval du Roy, .	130

1 Régiment aux Gardes Françoiles, . . .	3630
1 Régiment aux Gardes Suisses, ...	2323
TROUPES DE LA MAISON DU ROY, . .	8487
GENDARMERIE.	
10 Compagnies de Gendarmes, & 6 Compagnies de Chevaux-Légers, ...	640
INFANTERIE FRANÇOISE & ETRANGERE.	
121 Régimens de 192 Bataillons, ...	102470
1 Compagnie d'Arquebusiers du Roussillon.	60
SOLDATS DE MILICES CONSERVE'ES.	
100 Bataillons, chacun de 6 Compagnies de 50 hommes chacune, ...	30000
CAVALERIE LEGERE FRANÇOISE & ETRANGERE.	
60 Régimens de 164 Escadrons, compris Royal de Carabiniers, ...	17056
DRAGONS.	
15 Régimens François, de 60 Escadrons, . . .	6240
10 Compagnies franches d'Infanterie, ...	322
8 Compagnies franches de Dragons, . . .	260
3 Compagnies détachées Suisses & Grisonnes, . .	140
3 Compagnies franches anciennes d'Infant. Franç.	160
177 Compagnies de l'Hôtel Royal des Invalides,	13003
27 Compagnies à pied & à cheval de Gardes des Gouverneurs & Lieutenans Généraux des Provinces.	2188
1 Compagnie de la Connétablie de France, . .	48
31 Compagnies des Maréchaussées du Royaume, .	2915
1 Compagnie de la Prévôté Générale des Monoyes & Maréchaussées de France, . . .	. . 64
MONTANT GENERAL de toutes les Troupes de Terre, sur pied, ...	184053

RECAPITULATION GENERALE DES OFFICIERS & DES TROUPES DE FRANCE, sur Terre,

En Decembre 1739.

Officiers, ...	16742
Troupes, ...	184053
NOMBRE GENERAL du Militaire du Roy, .	200795

CHAPITRE

CHAPITRE XXII.

PREMIERE ET ANCIENNE FOURNITURE *des Vivres & des Fourages aux Troupes de France.*

ORIGINE de la fourniture des Vivres & Fourages aux Troupes de Terre ; DE LA FONDATION de la Monarchie Françoise, les Vivres se fournissoient aux Troupes, à la maniere des anciens Romains.

LA premiere fourniture réglée fut faite par les Commis des Rois, sous Philippes le Bel en 1311. Loüis XI. créa deux Commissaires généraux des Vivres en 1470. Le premier & plus ancien Traité des Vivres & Fourages aux Troupes du Roy, fut fait au Camp de Lusignan, où commandoit M. de Montpensier, sous Henry III. en 1574, dont Amaury Bourguignon, de la Ville de Niort, fut premier Munitionnaire & Entrepreneur général.

LOUIS XIII. créa trois Conseillers Commissaires Particuliers des Vivres dans chaque Election, en Mars 1622 & Février 1631. Le même Roy avoit aussi créé quatre Conseillers Surintendans généraux des Vivres, avec six Trésoriers en Juin 1627.

CES OFFICES ont été supprimez depuis que les Peuples ont été déchargez de la contribution des Vivres & Fourages aux Troupes, que l'on a commencé à faire fournir par des Entrepreneurs, sous Loüis XIV. en 1648 qui les font exercer aujourd'huy par Commission, lors du besoin du service des Troupes du Roy, sous les ordres du Ministre de la Guerre.

ETAPES DU ROYAUME

Sous les Ordres du Ministre de la Guerre.

PREMIER & ancien Etablissement des Etapes aux Troupes du Roy, en marche dans les Provinces de France.

ORIGINE de cet Etablissement qui fut introduit par Henry II. en 1549. pour ôter l'occasion aux Troupes de malfaire dans leurs Routes.

FEU M. de Louvois fit dresser par ordre du Roy Loüis

XIV. une Carte générale des Lieux qui feroient destinés au Logement des Troupes, & à la fourniture des Etapes sur toutes les principales Routes du Royaume; & cette Carte a depuis servi de regle pour toutes les marches des Recrues ou des Corps qui se font dans le Royaume.

CET Etablissement avoit été aussi projetté sous le Regne de Loüis XIII. l'Ordonnance qu'il rendit à Saint Germain en Laye le 14. Août 1623. porte qu'il feroit établi quatre principales brisées dans le Royaume; une de la Frontiere de Picardie à Bayonne; une autre de la Frontiere de la Basse Bretagne à Marseille; une du milieu du Languedoc jusqu'au milieu de la Normandie; & une autre de l'extrêmité de la Saintonge aux confins de la Bresse: qu'il feroit tiré de moindres brisées, traversant les Provinces qui se trouveroient enfermées entre les quatre principales, & que dans ces brisées, feroient affectés de Traites en Traites certains Logemens & Maisons qui feroient délaissez vuides par les Gouverneurs des Provinces, Baillifs, Sénéchaux, Gouverneurs Particuliers, Maires & Echevins des Villes; lesquels Logemens feroient mis en état de recevoir & loger les Gens de Guerre, de Cheval ou de Pied, passant de Province à autre.

CET arrangement rendit le Logement & le Passage des Troupes moins onereux aux Provinces; mais comme le Soldat devoit vivre en route au moïen de la solde fixé à huit sols par Soldat par ladite Ordonnance, les Troupes chargées de leur subsistance, ne manquoient pas les occasions d'enlever des legumes, des volailles, & tout ce qui pouvoit contribuer à rendre leur nourriture meilleure.

CE fut dans la vûë d'obvier à cet abus, que le Roy Loüis XIV. jugea à propos de faire fournir la subsistance tant en rations de Pain, Vin, Cidre ou Bierre, & Viande, que de Fourages, dans chaque lieu destiné au Logement. Cet Etablissement produisit dans les Provinces tout l'effet qu'on pouvoit en attendre; les Habitans de la Campagne y trouverent leur interêt dans une consommation utile de leurs Denrées; les Troupes sûres de trouver, en arrivant à leur Logement, une subsistance prête & abondante, n'eurent plus des motifs de rien prendre: la Discipline devint reguliere dans les Marches. Enfin la facilité de porter des Troupes d'une

Frontiere à l'autre, sans aucune disposition préliminaire pour assûrer leur subsistance, ne contribua pas peu dans les Guerres dernieres au secret des projets, & à la vivacité des operations.

AUSSI les Princes voisins ont toûjours regardé les Etapes comme un avantage infini que la France avoit en fait de Guerre sur leurs Etats, qui par la constitution de leur Gouvernement, & par la difference de leurs interêts, n'étoient pas susceptibles d'un pareil Etablissement.

UNE utilité si marquée n'avoit pas cependant empêché de supprimer les Etapes par l'Ordonnance du 15. Avril 1718. au moyen de l'augmentation de paye que l'on accorda aux Troupes. Insensiblement on retomba dans les inconveniens que l'on avoit évitez par cet Etablissement. Les choses étoient venuës à un tel point, que Sa Majesté attentive à favoriser ses Peuples, & à maintenir la discipline parmi ses Troupes, ne crut rien faire de plus utile que de les rétablir par son Ordonnance du 13. Juillet 1727. dont les principaux Articles sont tirez de celle qui fut renduë par le feu Roy le 14. Juin 1702.

LOGEMENTS ET USTENSILES DES GENS DE GUERRE,

Sous les Ordres du Ministre de la Guerre.

ORIGINE.

PAR l'Ordonnance de Loüis XII. dit le Juste, & le Pere du Peuple, 57e. Roy, en 1498. Article 3. du 20. Février 1514. Et le Reglement de Poitiers de Loüis XIV. dit le Grand, du 4. Novembre 1651. il est dit que les Gens du Guerre étant sur les Frontieres, & au-dedans du Royaume, seront mis en Garnison dans les Villes & Bourgs fermez, sans pouvoir être mis en des Lieux non fermez.

ARTICLE 2. de l'Ordonnance de Loüis XIV. du 12. Novembre 1665. lorsque les Garnisons auront été ordonnées par Sa Majesté, elles ne pourront être changées par qui que ce soit, si ce n'est en consequence de ses Ordres exprès.

ARTICLE 3. de la même Ordonnance de Loüis XIV.

QUANT au Logement en détail desdites Troupes ; soit dans les Lieux de passage, ou dans ceux de séjour & de garnison ; les Maires & Echevins des Villes, & dans les lieux où il n'y en aura point, les Syndics ou principaux Habitans y procederont en toute diligence lors de l'arrivée des Troupes, & avec égalité & conscience, à peine d'en répondre en leurs propres & privez noms.

ARTICLE 4. de l'Ordonnance de Loüis XIV. du premier Novembre 1675. veut pour cet effet Sa Majesté, que les Troupes qui marcheront sur ses Routes, donnent avis deux ou trois heures par avance de leur arrivée en chacune des Villes & Lieux où elles auront à loger, moyennant quoy lesdits Officiers de Ville, ou principaux Habitans seront obligez de s'y tenir prêts pour en faire une Revûë exacte ; en laquelle Sa Majesté leur enjoint de ne passer que les presens & effectifs, tant Officiers, que Gendarmes, Cavaliers, Dragons, ou Soldats, &c.

PAR l'Ordonnance de Loüis XIV. du 27. Novembre 1684. concernant le Logement des Gens de Guerre, Sa Majesté declare les Intendans, Juges Souverains en cette Partie, &c.

De la maniere dont les Troupes seront cazernées dans les Provinces interieures du Royaume.

PAR Ordonnance du 25. Octobre 1716. le Roy aïant jugé à propos de décharger ses Sujets du Logement personnel de ses Troupes, avoit ordonné de choisir & de loüer des Maisons vuides, convenables pour cazerner les Gendarmes, Cavaliers & Dragons, avec des Ecuries suffisantes pour leurs Chevaux, aussi-bien que des Maisons pour loger les Soldats. On ne choisissoit des Maisons particulieres que par provision, jusqu'à ce qu'on eût construit des Cazernes dans les principales Villes du Royaume, pour y pouvoir loger plus commodément les Gens de Guerre, & les tenir par ce moyen dans une plus exacte discipline. On avoit imposé des sommes sur les vingt Generalitez du Royaume, pour subvenir aux dépenses necessaires à cet Etablissement. L'Etat & les Dévis de ces Cazernes avoient été faits par une Ordonnance du 25. Septembre 1719. mais ce Projet souffrit de si grandes difficultez dans son execution, que le Roy se crût obligé par un Arrêt de son Conseil du 11. Octobre 1724. de

revoquer tout ce qui avoit été reglé à ce sujet par l'Ordonnance du 25. Septembre 1719. Par-là le Logement des Gens de Guerre fut remis sur le pied où il avoit été sous le feu Roy Loüis XIV. Cependant Sa Majesté veut bien par tolerance permettre le Cazernement aux Villes qui le préferent au logement personnel, à condition d'en supporter les frais, &c.

NOTA. Que dans les Provinces interieures du Royaume, où le Cazernement est toleré, les Officiers & les Prévôts, s'il y en a au Regiment, ne peuvent rien exiger pour leur logement, qui leur est donné en nature & non en argent. Et à l'égard de ce qui est attribué aux Gendarmes, Cavaliers, Dragons & Soldats cazernez, à titre de chauffage & ustensile, les Intendants en font faire le païement conjointement avec le prêt, conformément aux Articles 80. & 81. de l'Ordonnance du 15. Avril 1718. sur les Fonds de l'Extraordinaire des Guerres.

ORDONNANCE du Roy du 9. Mars 1716. qui regle le logement des Officiers dans les Pavillons de la Ville d'Arras, ainsi que dans ceux des autres Places de Guerre.

HOPITAUX MILITAIRES DU ROY,

Sous les Ordres du Ministre de la Guerre.

En Décembre 1739.

NOMBRE DES VILLES & PLACES DE GUERRE

Dans lesquelles il y a un Hôpital Militaire, anciennement établi par le Roy, avec un Contrôleur & un Entrepreneur à chacun, pour le soulagement des Troupes de Sa Majesté.

PICARDIE & ARTOIS.

à Calais.
Ardres.
Saint Omer.
Aire.
Bethune.
Saint Venant.
Arras.

FLANDRE FRANÇOISE.

à Lille.
Bouchain.
Doüay.
Cambray.
Bergues.
Dunkerque.
Gravelines.
Saint Amand.

HAYNAULT.

à Valenciennes.
Le Quesnoy.
Condé.
Landrecies.
Maubeuge.
Avesnes.
Philippeville.

Givet.

CHAMPAGNE.

à Charleville.
Rocroy.
Bourbonne-les-Bains.

III. EVE'CHEZ.

à Metz.
Sedan.
Verdun.
Toul.
Thionville.
Marsal.
Montmedy.
Phalsbourg.
Sarre-Loüis.
Longwy.

ALSACE.

à Strasbourg.
Betfort.
Schelestat.
Huningue.
Neuf-Brisack.
Colmar.
Fort-Loüis.
Landau.

LORRAINE.

à Nancy.

COMTE' DE BOURGOGNE.

à Besançon.
Salins.
Dole.
Arbois.
Gray.
Poligny.
Orgelet.
Lons le Saunier.
Saint Amour.
Pontarlier.
Ornans.
Baume.
Vezoul.
Nozeroy.

DAUPHINE'.

à Grenoble.
Briançon.
Embrun.

PROVENCE.

à Antibes.
Barcelonnette.

LANGUEDOC.

à Montpellier.
S. Hyppolite.
Alais.
Saint-Esprit.

ROUSSILLON.

à Perpignan.
Collioure.
Bellegarde.
Fort des Bains.
Prat de Moüillou.
Villefranche.
Mont-Loüis.

BEARN, & BISCAYE.

à Bayonne.
Navarreins.
S. Jean-pied-de-Port.
Barciges.

PAYS D'AUNIS.

à La Rochelle.
Broüage.
Isle d'Aix.
Isle de Ré.
Isle d'Oleron.

BRETAGNE.

à Belleisle.

Quatre-vingt-cinq Hôpitaux Militaires du Roy.



CHAPITRE XXIII.

BATAILLES MEMORABLES

Que les François ont gagnées depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present.

ET VIGIL ET PUGNAX.

BATAILLE de *Tolbiac* prés Cologne, sur les Allemands, par le Roy Clovis I. en 496. de JESUS-CHRIST. Cette Bataille fut l'occasion de sa conversion. *Monjoye Saint Denis*, ancien cri de Guerre.

De *Poitiers*, sur les Gots, en 507. par le même Roy.

De *Soissons*, sur les Bourguignons, en 593. sous Clotaire II.

De *Cambray*, sur Rainfroy, en 718. Chilperic II.

De *Tours*, sur les Sarrasins, en 726. Thierry II.

De *Narbonne*, sur les Sarrasins, en 731. par le même Roy.

De *Tortose*, sur les Maures, en 806. Charlemagne.

De *Fontenaye*, entre les fils de Loüis I. en 841. Charles II.

De *Chartres*, sur les Normands Danois, en 911, Charles le Simple.

De *Muret*, sur les Albigeois, en 1213. Philippes Auguste.

De *Bovines*, sur les Impériaux, les Anglois & les Flamands, en 1214. sous le même Roy.

De *Taillebourg*, sur les Anglois, en 1239. Saint Loüis IX.

De *Massor*, sur les Sarrasins, en 1249. sous le même Roi.

De *Thune*, sur les Africains, en 1270. Philippes III.

De *Furnes*, sur les Flamands, en 1299. Philippes IV. dit le Bel.

De *Mons en Puelle*, sur les Flamands, en 1303. Sous le même Roy.

De *Saint-Omer*, sur les Flamands, en 1304. Sous le même Roy.

De *Cassel*, sur les Flamands, en 1329. Philippes VI.

De *Rosebek*, sur les Flamands, en 1382. Charles VI.

De *Patay*, sur les Anglois, en 1429. Charles VII.

De *Formigny*, sur les Anglois, en 1450. Sous le même même Roy.

De *Chastillon en Perigord*,

sur les Anglois, en 1453. Sous le même Roy.

De *Montlhery*, sur les Bourguignons, en 1465. Loüis XI.

En *Angleterre*, sur Henry, en 1471. Sous le même Roy.

En *Ecosse*, sur les Anglois, en 1485. Charles VIII.

De *Saint Aubain*, sur les Bretons, en 1488. Sous le même Roy.

De *Fornouë*, sur les Italiens, en 1494. Sous le même Roy.

De *Novarre*, sur les Milanois, en 1499. Loüis XII. dit le Juste, & le Pere du Peuple.

De *Genes*, sur les Génois, en 1507. sous le mêmeRoy.

D'*Aignadel*, sur les Vénitiens, en 1509. sous le même Roy.

De *Ravenne*, sur les Espagnols, en 1512. sous le même Roy.

De *Marignan*, sur les Suisses, en 1515. François I.

De *Serisolles*, sur les Espagnols, en 1544. sous le même Roy.

De *la Mirandole*, sur les Impériaux, en 1551. sous Henry II.

De *Dourlens*, sur les Impériaux, en 1551. sous le même Roy.

De *Remy*, sur les Impériaux, en 1554. sous le même Roy.

De *Dreux*, sur les Rebelles, en 1562. Charles IX.

De *Saint Denis*, sur les Rebelles, en 1567. sous le même Roy.

De *Jarnac*, sur les Rebelles, en 1569. sous le même Roy.

De *Moncontour*, sur les Rebelles, en 1569. sous le même Roy

De *Coutras*, sur les Rebelles, en 1587. Henry III.

D'*Auneau*, sur les Protestans Allemands & Suisses, en 1587. sous le même Roy

D *Arques*, sur les Liguez, en 1589. sous Henry IV. dit le Grand.

D'*Ivry*, sur les Liguez, en 1590. sous le même Roy.

De *Fontaine-Françoise*, sur les Liguez, en 1595. sous le même Roy.

De *Suze*, sur les Savoyards, en 1629. Loüis XIII. dit le Juste.

De *Veillane*, sur les Espagnols & les Allemands, en 1630. sous le même Roy.

D'*Autin*, sur les Espagnols, & les Flamands en 1635. sous le même Roy.

De *Perins*, sur les Espagnols, en 1635. sous le même Roy.

De *Leucate*, sur les Espagnols, en 1637. sous le même Roy.

De *Casal*, sur les Espa-

gnols, en 1640. sous le même Roy.

De *Turin*, sur les Espagnols, la même année, sous *Loüis* XIII.

D'*Arras*, sur les Espagnols, la même année, sous *Loüis* XIII.

D'*Ortinghen*, sur les Impériaux, en 1642. sous le même Roy.

De *Villefranche*, sur les Espagnols, la même année, sous *Loüis* XIII.

De *Rocroy*, sur les Espagnols & Flamands, en 1643 sous *Loüis* XIV. dit le Grand.

De *Fribourg*, sur les Bavarois, en 1644. sous *Loüis* XIV.

De *Notlinghen*, sur les Impériaux, en 1645. sous *Loüis* XIV.

De *Lens*, sur les Espagnols & les Flamands, en 1648. sous *Loüis* XIV.

De *Rethel*, sur les Espagnols, en 1650. sous *Loüis* XIV.

De *Saint Antoine*, sur les Rebelles, en 1652. sous *Loüis* XIV.

D'*Arras*, sur les Espagnols, en 1654. sous Loüis XIV.

Des *Dunes*, sur les Espagnols, en 1658. sous *Loüis* XIV.

De *Tolhuis*, au passage du Rhin, sur les Hollandois, en 1672. sous *Loüis* XIV.

De *Zintzheim*, sur les Impériaux, en 1674. sous *Loüis* XIV.

De *Senef*, sur les Impériaux, les Espagnols & les Hollandois alliez, en 1674. sous *Loüis* XIV.

De *Cassel*, sur les Hollandois, en 1677. sous *Loüis* XIV.

De *Fleurus*, sur les Alliez, en 1690. sous *Loüis* XIV.

De *Stafarde*, sur les Espagnols & Alliez, en 1691. sous *Loüis* XIV.

De *Stinkerque*, sur les Alliez, en 1692. sous *Loüis* XIV.

De *Nervinde*, sur les Alliez, en 1693. sous *Loüis* XIV.

De *Marsaille*, sur les Savoyards & Alliez, en 1693. sous *Loüis* XIV.

De *Toreilles*, au passage du Ter, sur les Espagnols, en 1694. sous *Loüis* XIV.

De *Luzara*, sur les Impériaux, en 1702. sous *Loüis* XIV.

De *Fridlinghen*, sur les Impériaux, en 1702. sous Loüis XIV.

Sur le *Danube*, près de Hocstet, sur les Impériaux, en 1703. sous *Loüis* XIV.

De *Spire*, sur les Allemands, le 15 Novembre 1703. sous *Loüis* XIV.

De *Donavert*, sur les Impériaux, en 1704. sous *Loüis* XIV.

De *Cassano*, sur les Impériaux, en 1705. sous Loüis XIV.

De *Castillon*, en Italie, en 1706. sous Loüis XIV.

De *Calcinato*, sur les Impériaux, en 1706. sous Loüis XIV.

D'*Almanza*, sur les Alliez, en 1707. sous Loüis XIV.

De *Cumersheim*, en Haute Alsace, sur les Alliez, le 26. Août 1709. sous Loüis XIV.

De *Villaviciosa*, sur les Alliez, en 1710. sous Loüis XIV.

De *Denain*, sur les Alliez, en 1712. sous Loüis XIV.

Combat de *Parme*, sur les Impériaux, par l'Armée des Alliez, le 29. Juin 1734. sous Loüis XV. regnant.

Bataille de *Guastalla*, sur les Impériaux, par l'Armée des Alliez, le 19 Septembre 1734. sous Loüis XV. regnant.

AVEC UN NOMBRE CONSIDERABLE DE SIEGES, de Places fortes, & autres, prises & reprises par les François, dans tous les tems de Guerre, à la Gloire du ROY.

LE VRAY CARACTERE D'UN PARFAIT HOMME DE GUERRE,
doit être :

La crainte de DIEU,
L'amour du SOUVERAIN,
Le respect des Loix,
La préference de l'honneur aux plaisirs,
& à la vie même.



CHAPITRE XXIV.

MARINE DE FRANCE.

CORPS MILITAIRE DES OFFICIERS *Supérieurs, & des Troupes de la Marine du ROY.*

En Decembre 1739.

AMIRAL DE FRANCE.

CRE'E' & rétabli par Edit de Loüis XIV. donné à Saint Germain-en-Laye au mois de Novembre 1669, avec le Titre de Grand Officier de la Couronne.

Monſeigneur le Duc de Penthiévre, Amiral, nommé par le Roy le 7 Decembre 1737, en ſurvivance précedemment accordée par Sa Majeſté le premier Janvier 1734.

SECRETAIRE GENERAL DE LA MARINE.

M. de Romieu, qui en cette qualité a ſéance & voix déliberative au Conſeil des Priſes : il eſt en outre Secretaire des Commandemens de S. A. S. & près de l'Amiral de France pour recevoir ſes Ordres.

VICE-AMIRAL DU LEVANT,

créé ſous Loüis XIV. par Edit de 1669.

Pour commander dans tous les Ports, & dans l'étenduë de la Mer Méditerranée, ſous l'autorité & en l'abſence de l'Amiral.

M. le Marquis de Sainte-Maure, le 8. Juin 1730.

VICE-AMIRAL DU PONANT,

créé ſous Loüis XIV. par Edit de 1669.

Qui commande dans tous les Ports, & dans l'étenduë de la Mer Océane, ſous l'autorité & en l'abſence de l'Amiral.

M. le Marquis d'Antin, le 21 Avril 1731.

OFFICIERS GENERAUX ET PRINCIPAUX *des Vaiſſeaux du Roy dans les Départemens & Ports du Royaume, & dans les Colonies Françoiſes.*

LIEUTENANS GENERAUX

des Armées Navales du Roy.

ILS commandent ſuivant leur ancienneté, & en l'abſence du Vice-Amiral dans les Ports où ils ſont départis.

1. M. de Briqueville, Comte de la *Luzerne*, premier Mars 1727.
2. M. de Court de la Bruyere, 27 Mars 1728.
3. M. le Comte de la Rocheallart, 8 Juin 1730.
4. M. de Sallabery de Benneville, 20 Octobre 1736.
5. M. le Chevalier de Broglie, premier Février 1737.

M. le Marquis de Rouvroy, Lieutenant Général des Armées Navales du Roy, en 1720, retiré en 1734, avec Pension de Sa Majesté.

CHEFS D'ESCADRES

Qui commandent en l'absence des Lieutenans Généraux.

Promotions.

27 *Mars* 1728.

1. M. le Comte de Chavagnac.
2. M. le Marquis de la Rocheallart.
3. M. le Comte de Roquefeüille.

10 *Mars* 1734.

4. M. de Sainte-Hermine.
5. M. Descoyeux Chesnel.
6. M. le Marquis de Lanquetot.
7. M. le Chevalier de Camilly.

20 *Octobre* 1736.

8. M. de Gabaret.

Premier Juillet 1737.

9. M. de Gencien.

23. *Août* 1738.

10. M. de Radoüay.

CAPITAINES DES VAISSEAUX DU ROY,

Qui roulent avec les Colonels, lorsqu'ils servent sur Terre, par ancienneté.

Promotions.

En 1703.

1. M. Damas de Marillac.

En 1705.

2. M. Guymont du Coudray
3. M. Droüard.

En 1706.

4. M. le Comte d'Arquien.

En 1707.

5. M. Querquelin, Capitaine de Port à Brest.
6. M. de Grenonville.

En 1708.

7. M. le Marquis de Beauharnois, Gouverneur Général de Canada, en 1726.

En 1709.

8. M. le Marquis d'Ars.

En 1712.

9. M. de Rochambeau.
10. M. le Comte de Choiseüil de Praslin.
11. M. le Marquis de la Vieuville.
12. M. Perrot de Fercourt, Commissaire général de l'Artillerie, à Brest, en 1738.
13. M. de Saint-Legier de la Sausaye.
14. M. Barth.
15. M. de Thomas de la Valette.
16. M. de Vieux-Chamt.
17. M. Carmand de Cardé de S. Germain, l'aîné, Inspecteur des Troupes de la Marine à Toulon, en 1734.

En 1721.

18. M. de Barailh, Inspecteur des Troupes de la Marine à Rochefort en 1736.

15. *Mars* 1727.

19. M. de Bandeville Saint-Perrier.
20. M. de Sorgues.
21. M. le Comte des Nots.
22. M. de Gand.
23. M. le Comte de Champigny, Gouverneur général des Isles du Vent de l'Amérique, à la Martinique en 1727.
24. M. le Chevalier de Nesmond.
25. M. le Chevalier d'Espinay.
26. M. la Ferriere de Vincelles, Commandant au Port Loüis.
27. M. la Duz de Vieuxchamt.
28. M. Davaugourd, Commandant des Gardes de la Marine à Brest, en 1731.
29. M. Dorves, Commissaire général d'Artillerie à Toulon, en 1735.
30. M. le Comte de Marqueze de la Garde.
31. M. le Chevalier de Foüilleuse.
32. M. Desherbiers l'Estanduere, Commissaire général d'Artillerie, à Rochefort en 1736.
33. M. de Marandé.
34. M. de la Jaille.
35. M. le Chev. de Piosins, Commandant des Gardes de la Marine, à Toulon, en 1728.
36. M. le Comte de Rochechoüart de Montpipeaux.
37. M. le Chevalier d'Estourmel.
38. M. le Chevalier de Caylus.

En 1728.

39. M. le Chevalier de Châteauneuf Thomas.

Premier Octobre 1731.

40. M. d'Esquille, Commandant à Bayonne.
41. M. le Comte du Quesne.
42. M. de la Chaise Beaupoirier.
43 M. de Galifet.

44. M. de Kermadec-Huon.
45. M. de Ravenelle.
46. M. de Chaylus.
47. M. Bidaud de Salnove.
48. M. de Baraudin.
49. M. de Breugnon.
50. M. le Chevalier de Saint-Clair.
51. M. la Maisonfort du Boisdescourt.
52. M. le Chevalier de Sainte Hermine Lazardé.
53. M. de Forant, Gouverneur de l'Isle Royale, en 1739.
54. M. le Comte Desgoutes, Commandant des Gardes de la Marine, à Rochefort, en 1729.
55. M. de Villevieille, Major à Brest, en 1731.
56. M. Lajonquieres de la Pomarede.
57. M. de Coulombe.
58. M. de Mauclerc du Perés, Capitaine de Port à Toulon, en 1731.
59. M. Duquesnel.
60. M. le Chevalier d'Albert du Chesne.
61. M. de Pardaillant, Commandant des Gardes, Pavillon Amiral, en 1734.

En 1732.

62. M. Gravier.

10. *Juin* 1733.

63. M. le Chev. de Cresnay.
64. M. Descours.

10. *Mars* 1734.

65. M. Jamain.
66. M. Desgouttes la Salle.
67. M. le Comte de Plœuc.
68. M. de Beauharnois de Beauville.
69. M. des Combes.
70. M. Macnemara, Major à Rochefort, en 1734.
71. M. le Chevalier de Conflans de Brienne.
72. M. le Marquis d'Uzés.

En 1735.

73. M. de Belliveau, Capitaine de Port, à Rochefort, en 1735.

En 1737.

74. M. de Larnage, Gouverneur général des Isles sous le Vent de l'Amérique à S. Domingue, en 1737.

Premier Avril 1738.

75. M. Heliot.
76. M. de Massiac.
77. M. de Perrier, l'aîné.
78. M. de S. Eugene de Marcellange.
79. M. de Saint Prix.
80. M. du Buisson de Varennes.
81. M. le Chev. du Bourdet.
82. M. Derville d'Estourmel
83. M. le Chevalier de Morainville.
84. M. le Comte de Vaudreüil.
85. M. Dastour.
86. M. la Haye de Moulinneuf.
87. M. de Meschin.
88. M. le Marquis de la Galissonniere.

89. M. Murat de la Brouste.
90. M. de Keraro.
91. M. Saurins de Murat.
92. M. Mandelot de Laucé.
93. M. Fromont de Villeneuve.
94. M. S. Legier de la Sausaye.
95. M. d'Hericourt.
96. M. le Chevalier de Fromantieres.
97. M. de Noüailles.
98. M. de Conteneüil.
99. M. le Chevalier de Tréfalégant.
100. M. Gautier de Giranton.
101. M. Dubois de la Motte.
102. M. le Chevalier de Folligny S. Malo.
103. M. de Labédoyere.
104. M. de Boulainvilliers.
105. M. le Comte du Guay.
106. M. d'Amblimont.
107. M. de Boisjollan.
108. M. du Quesne Mesnier.
109. M. de Jullien, Major à Toulon en 1738.

Capitaines des Vaisseaux du Roy,

Retirez avec Pension de Sa Majesté.

1. M. le Marquis de Sorel . . . . *en* 1728.
2. M. le Chevalier de Francine, . . . *en* 1737.
3. M. Raoul de la Guibourgere, ... } *en* 1738.
4. M. le Comte de Saint Quentin, . . . }
5. M. de Saint Ovide de Broüillant, cy-devant Gouverneur de l'Isle Roïale, ... } *en* 1739.
6. M. de Sabran Baudinard, ... }

Capitaines d'Artillerie de la Marine.

Promotions.

1712.

1. M. Dupin de Bellugard, Pere

1727.

2. M. de Gineft.

10. *Juin* 1733.

3. M. Dupin de Bellugard, Fils.

1. *Avril* 1738.

4. M. Roussel de Préville.
5. M. de la Ville, Maupetit.
6. M. de la Batut, est de la même année; mais après la Promotion il a remplacé M. Pillard, retiré, avec Pension du Roy.

Le Grade de Capitaine de Fregatte est éteint par la mort de M. de Brach, dernier Capitaine, au mois de Septembre 1739.

LIEUTENANS DES VAISSEAUX DU ROY,
Qui roulent avec les Capitaines d'Infanterie, par ancienneté, lorsqu'ils servent sur Terre.

Promotions.

1692.

1. M. le Chevalier Descoignés S. Osmant.

1693.

2. M. de Carion.

1701.

3. M. Descouloms.

1703.

4. M. de Chambre.

5. M. Elescar de Sabran.

1705.

6. M. de Rhuis de la Chenardiere.

1706.

7. M. Fredy du Moulinet.

1712.

8. M. de la Maisonfort de Parville.

9. M. Clison Dumené.

10. M. Keramel de Parcevaux.

1714.

11. M. le Chevalier Begon, Lieutenant de Roy en Canada.

1718.

. M. Butet, Lieutenant de Roy, à Saint Domingue.

1722.

13. M. de Blain, Lieutenant de Port, à Toulon.

1727.

14. M. de Marcillac Chambon.

15. M. Andrieux, Lieutenant de Port, à Rochefort.

1728.

16. M. de Châteaurenard, Lieutenant des Gardes de la Marine, à Toulon, en 1734.

1729.

17. M. de Tairand, Lieutenant de Port, à Brest, en 1729.

18. M. de Glandevés, Lieutenant des Gardes du Pavillon Amiral du Détachement de Toulon.

19. M. de Vaudreüil Cavagnol, Major en Canada.

20. M. de Villers Fransure.

1730.

21. M. Perrier de Salvert.

22. M. le Chevalier de Coëtlogon.

23. M. de Clavel, Commandant des Cadets établis à Rochefort, pour remplacer les Officiers des Colonies.

Premier Octobre 1731.

24. M. le Chevalier d'Angervitte de Cany.

25. M. de Réals.

26. M. de la Prévalaye.

27. M. de Vassan.

28.

28. M. Davalos.
29. M. Destry.
30. M. de Selve, l'aîné.
31. M. Desbois.
32. M. Beaumont le Normand.
33. M. de la Grandiere.
34. M. Conrat de Surmond.
35. M. le Jay de Pepinet.
36. M. de Champmartin.
37. M. du Tillet.
38. M. de Fragnes.
39. M. le Cheval. Dumené.
40. M. le Chevalier de Merey.
41. M. de Gaspergn.
42. M. de Silly de Louvigny.
43. M. Pepin de Maisonneuve.
44. M. Boscal de Réals.
45. M. Longueval Daraucourt.
46. M. Euzenou de Kersalaün.
47. M. de Birague.
48. M. d'Hervaux.
49. M. de Montloüet.
50. M. du Houlbec.
51. M. de Rossel.
52. M. Penandrés Kersauson.
53. M. de Rimberlieu.
54. M. le Chevalier de Kerloret.
55. M. de Chabannes.
56. M. de Martonne.
57. M. le Chevalier de Flavacourt.

1732.

58. M. des Montis.
59. M. Gaulette, Lieutenant de Port, au Havre de Grace.
60. M. Boissier de Châteauvert, Lieutenant de Port, à Toulon.
61. de Lescoët.
62. M. de Castelane.
63. M. Broiiin de Merey.
64. M. du Rouret.
65. M. de Clieux, Gouverneur de la Guadeloup.

10. *Juin* 1733.

66. M. Saint Surin de Mortagne.

10. *Mars* 1734.

67. M. Habert.
68. Montigny de la Haulierre, Lieutenant de Port, au Port-Loüis.
69. M. Catelin Lagarde.
70. M. de Janvry.
71. M. de Vitry, Ayde-Major, à Calais.
72. M. du Fresnay.
73. M. Perroteau deGrandchamp.
74. M. de Fontais.
75. M. du Guermeur.
76. M. le Chevalier de Brétauville, Lieutenant des Gardes de la Marine, à Rochefort, en 1734.
77. M. le Chevalier Barthelemy de Sainte Croix.
78. M. Dampierre de Boismillon.
79. M. du Poyet.
80. M. de Lysardaye.
81. M. de Lacluë.
82. M. le Marquis de Chavagnac, Ayde-Major, à

Rochefort, en 1734.
83. M. d'Achey, Lieutenant des Gardes de la Marine, à Breſt, en 1738.

Premier Juillet 1735.

84. M. de Canivet, Lieutenant de Port, à Breſt, en 1735.
85. M. de Trulet.
86. M. de la Borie.
87. M. Keryavilly.
88. M. de la Croix de Mayrargues.
89. M. Dubreüil.
90. M. Courtois.
91. M. Touris.
92. M. Doſſeville.
93. M. le Tartier.
94. M. Duchaffault.
95. M. Duqueſne de Meneville, Ayde-Major, à Toulon.
96. M. Serigny, Ayde-Major, à Rochefort.
97. M. Hocquart, Ayde-Major, au Havre.
98. M. de Tremereüx.
99. M. de Villarzel.
100. M. Beaumont le Maiſtre.
101. M. de Bournonville.
102. M. le Chevalier de Courbon-Blenac.
103. M. le Chevalier de Livry.
104. M. le Chevalier de Beaufremont.
105. M. le Marquis de Braſſac
106. M. la Lardaye Becaſſon.
107. M. Duguay de Chazan.
108. M. le Chevalier Guébriant de Budes.
109. M. de Caën.
110. M. Dumeſnil Rolland, Lieutenant de Port, à Rochefort, en 1735.

Premier Avril 1738.

111. M. du Goutet.
112. M. le Gardeur de Tilly.
113. M. Raguienne de Mareüil.
114. M. Carbriant de Pontlo.
115. M. de Laſſigny.
116. M. le Chevalier d'Aubigny, Cadet.
117. M. le Chevalier de Saint André.
118. M. de la Falüere.
119. M. Bompart.
120. M. de Mariol.
121. M. Duvignan.
122. M. de Poulconque.
123. M. Danqueville.
124. M. de Macnémara.
125. M. de laGiroüardiere.
126. M. Chabot de Villeneuve.
127. M. de Marquaiſac.
128. M. de Crénan.
129. M. de Sanzay.
130. M. de la Roche-Jaquelin.
131. M. de Motheux.
132. M. d'Orciſe.
133. M. de Trémigon.
134 M. Porter.
135 M. de Chateloger.
136 M. le Chevalier de

Maurelüille.
137 M. Desherbiers.
138 M. d'Elcampe.
139 M. de Castillon.
140 M. Durevest.
141 M. de Polignac.
142 M. le Chevalier de Vienne.
143 M. de Sorel.
144 M. le Chevalier de Bellingant.
145 M. de Caumont.
146 M. d'Annat de Montemort.
147 M. de Charmail.
148 M. de Chauvereau.
149 M. le Chev. Thivas.
150 M. Hubert de Lauberdiere.
151 M. le Chevalier de Chavagnac.
152 M. Rozily de Meros, Ayde-Major, à Brest.
153 M. le Chev. de Kerusoret.
154 M. le Cheval. d'Eaux de Raymondis.
155 M. de Blois de la Sossore
156 M. d'Aubigny, l'aîné.
157 M. de Sabran de Gramond, Ayde-Major, à Toulon.
158 M. de Pardaillan.
159 M. de la Vacherie.
160 M. Mercier.
161 M. le Chevalier d'Ormesson, Ayde-Major, à Brest.
162 M. Landré, Lieutenant de Port, à Rochefort.

Premier Mars 1739.

163 M. Bossier de l'Isle, Lieutenant de Port, à Brest, en 1739.

LIEUTENANS DES VAISSEAUX DU ROY, *retirez avec Pension de Sa Majesté en* 1739.

1. M. Pollier de Saint Quentin.
2. M. de Quergorlay.
3. M. du Chastel Kerlet.
4. M. de la Pommarede de Carmin.
5. M. de Saint Criq Daspis.
6. M. Dusault.

LIEUTENANS D'ARTILLERIE DE LA MARINE.

Promotions.

1725.

1 M. Desfossez.

1728.

2 M. Ollivier de Vieuxchâtel.

1733.

3 M. de Boispineau.
4 M. Beaussier d'Ayraud.
5 M. de Serquigny d'Acher.

1735.

6 M. de Saint André du Verger.

Premier Avril 1738.

7 M. de Clavel.
8 M. Bigot de Morogues.
9 M. du Plessis Nizon.

F ij

CAPITAINES DE BRULOTS.

Promotions.

1712.
1 M. d'Argelos.
1735.
2 M. de Galocheau.
1737.
3 M. Teftu de la Richardiere, Capitaine de Port, à Quebec.

ENSEIGNES DES VAISSEAUX DU ROY,

Qui roulent avec les Lieutenants d'Infanterie, par ancienneté, lorfqu'ils fervent fur Terre.

Promotions.

1695.
1 M. Dubois Bertelot de Beaucourt, Lieutenant de l'Ifle Royale.
1703.
2. M. de la Ronde Denis.
3. M. de Châteaugay.
1705.
4. M. Darcy.
5. M. de Chabert Cogolin.
1706.
6. M. de Bourville.
1711.
7. M. le Cheval. de Sabran.
8. M. de Montblauc.
1712.
9. M. de Runegof de Rofmar.
1721.
10. M. de Malvaut.
1727.
11. M. Penandré Keranftret.
12 M. Lortye Petitfief.
13. M. de Lefquin Motais.
14. M. Dupuis.
15. M. de Lifleau.
16. M. de Rochechoüart.
17. M. le Chev. de Calmeil.
18 M. des Longchamp, Enfeigne de Port, à Breft.
1728.
19 M. des Gots.
1729.
20. M. Chabert de Burgues.
1730.
21. M. Theodat de Sosfiondo.
22. M. de Kerveny.
23. M. de Gars.
24. M. Rouffel de Gonderville, Enfeigne de Port, à Breft.
1731.
25. M. Lolivier de Kergari.
26. M. de la Balme, Enfeigne des Gardes de la Marine, à Toulon.
27. M. de la Clocheterie.
28. M. le Chevalier de Monlevrier.
29. M. de la Ruë du Frenaye.
30. M. de Clavier.
31. M. du Clefmeur.
32. M. de Pontevés.

33. M. de Viray.
34. M. de Guidy, Enseigne des Gardes de la Marine, à Brest.
35. M. de la Filliere, Enseigne des Gardes de la Marine, à Rochefort.
36. M. Castelet Perez.
37. M. de Clavier.
38. M. du Clesmeur.
39. M. de Gemeau de Ville.
40. M. Keramel de Percevaux.
41. M. de Montalet.
42. M. Dessonville.
43. M. de Marcouville.
44. M. le Chevalier de la Villeon.
45. M. de Barazer.
46. M. de Brechart.
47. M. le Chev. de Cogolin.
48. M. de Kerjanmol.
49. M. Damblar Lasmarthe.
50. M. de Rochemaure Ladeveze.
51. M. de Drucourt.
52. M. Dubois de Marquillé.
53. M. de Marollos, l'aîné.
54. M. de Riper.
55. M. le Chevalier de la Salle des Goutes.
56. M. de Drée Lasserré.
57. M. le Chevalier de Pannat.
58. M. le Chevalier de Villiers.
59. de Mine Quinson.
60. M. de Musino.
61. M. du Château.
62. M. Beaulieu de Tivas.
63. M. le Chevalier de Requiston.
64. M. de Mezieres.
65. M. de Saint Hilaire.
66. M. Colbert de Turgis.
67. M. le Chevalier Parcevaux.
68. M. de Coëtsaillan.
69. M. D'Erville.
70. M. Droüalen.
71. M. Kersa Boisjelin.
72. M. Kerjan Kerjan.
73. M. de Cabanous.
74. M. de Guéros.
75. M. de Moëlien.
76. M. de Saint Laurent de Sartre.
77. M. Darcy de Monfriol.
78. M. le Chevalier de Baudomien.
79. M. le Chevalier de Gouyon Miniac.
80. M. le Chevalier de Castillon.
81. M. le Chevalier de la Routiéres.
82. M. de Saint André de Monmejan.
83. M. de Saint Ailoüerne.
84. M. de Fondrivaux.
85. M. de Kermabon.
86. M. de Montfort Gaillarbois.
87. M. D'Arquémont.
88. M. de Saqui de Touras.
89. M. de Cogolin, le cadet.
90. M. de Salliés.
91. M. du Meny Norey.
92. M. de Kerlerec de Kervasegan.
93. M. de Merville Cairon.
94. M. le Chevalier de Vance.

95. M. le Chevalier de Villevielle.
96. M. de Thierſant.
97. M. de Terreneyre.
98. M. Beauſſier de Quiés.
99. M. de Cheſſac.
100. M. Joubert de Bouville.
101. M. de Chancy.
102. M. de Kerſaint.
103. M. Trederne du Dreſnec.
104. M. de Savigny.
105. M. de Caſtillon, l'aîné.
106. M. Neveu de Roulon.
107. M. Odon des Goutes.
108. M. la Garigue de la Tournerie.
109. M. Bailly de S. Mars.
110. M. Barth.
111. M. de Chapizeaux.
112. M. le Chevalier de Villers Franſure.
113. M. de Moiſſer.
114. M. Durtuby Fagoſſe.
115. M. de Keroulas.
116. M. le Marquis Desgoutes.
117. M. Danfreville.
118. M. de Roquefeüille.
119. M. le Chevalier de Merey.

1732.

120. M. de Coulons, Enſeigne des Gardes du Pavillon Amiral, à Breſt.
121. M. le Chevalier de Tremic.
122. M. le Comte de Gadagne Galéan.
123. M. de Billy.
124. M. le Chevalier de Caumont.
125. M. Deſtelan de Norey.
126. M. de Sibon, Enſeigne de Port, à Toulon.
127. M. Daigremont.
128. M. le Chevalier de Martel.
129. M. de Venel.
130. M. Paſtour de Coſtebelle.
131. M. de Keraniſan.
132. M. le Chevalier de Leguille Froger.
133. M. Boade de Monbrun.
134. M. le Chevalier de Châteauvieux d'Arbaud.
135. M. de Montiers.
136. M. le Chevalier de Saujon Campet.
137. M. de Vieuxchamp.
138. M. de Saint Michel de Belemont, Enſeigne de Port, au Havre.
139. M. de Berny.

1733.

140. M. de Chiffrevaſt.
141. M. de Maſſiüen.
142. M. de Saint Lazare.
143. M. Lignier de Saint Pompin.
144. M. du Paſſage.
145. M. de Lorgeril.
146. M. Deſnos Champmeſlin.
147. M. le Marquis de Saint Agnan de la Ferté.
148. M. de Beauharnois Beaumont.
149. M. Keralio Artur.
150. M. Rhuiter.

151. M. le Chevalier du Chaffault de Besné.
152. M. le Vasseur de la Touche.

1734.

153. M. Kerguisiau de Kermasdoüé.
154. M. de Farcy Cuillé du Rocher.
155. M de Fayet.
156. M. de Chevreau de la Damdiere.
157. M. du Bos.
158. M. Smit Staforz.
159. M. de Francine.
160. M. la Lande Calan.
161. M. le Chevalier de Marolles.
162. M. de Saint Memy.
163. M. de Malleville.
164. M. Dabon.
165. M. de Kerleans.
166. M. le Chevalier de Murat de Saurins.
167. M. Dorvilliers.
168. M. de Térasson.
169. M. Robert.
170. M. de Boutteville de Sebeville

1735.

171. M. de Fontenay.
172. M. le Chevalier de Saint Abre.
173. M. le Chevalier de Fouquet.
174. M. de la Borde Noguez.
175. M. de la Villace.
176. M. de Gauffridy.
177. M. de la Rochebriant.
178. M. Michel du Carpon.
179. M. de Castelane de Montpezat.
180. M. de Robec de Palieres.
181. M. le Chevalier du Bot.
182. M. Desherbieres de Lestenduere.
183. M. de Voutron.
184. M. de Chantenay.
185. M. la Prévalais.
186. M. Kineno Gouzillon.
187. M. de Castelane la Valette.
188. M. de Mandelot.
189. M. de Gerin.
190. M. de Broües.
191. M. de Guichen.
192. M. de Meschin.
193. M. de Longueval.
194. M. le Chevalier de Coutance de la Selle.
195. de Barentin.
196. M. de Langle.
197. M. de Foligny.
198. M. de la Filiere.

1736.

199. M. Dorvilliers, cadet.

1737.

200. M. Landré, Enseigne de Port, à Toulon.
201. M. Andrieu, Enseigne de Port, à Rochefort.

Premier Avril 1738.

202. M. le Chevalier Dars.
203. M. Querema de Boischâteau.
204. M. le Marquis de Choiseüil Praslin.
205. M. le Chevalier de Cousage la Rochefoucault.

206. M. du Dresneü des Roches.
207. M. de Martel.
208. M. de Bréda.
209. M. de Marquese.
210. M. de Carné.
211. M. Charpin de Gennetine.
212. M. de Renier.
213. M. de Courserac.
214. de Gouvello.
215. M. Dagay.
216. M. de Sade.
217. M. de Vendes Turgot.
218. M. de Réals.
219. M. de la Motte.
220. M. Daloüe.
221. M. de Launay de Vaudricourt.
222. M. de Flotte de Seillans.
223. M. Dasniere.
224. M. le Chevalier d'O.
225. M. de Paris.
226. M. de Marchainville.
227 M. le Chevalier des Goutes.
228. M. le Chevalier Desnos.
229. M. Huon de Kermadec.
230. M. de Chaulieu.
231. M. de S. Julien.
232. M. du Molin.
233. M. de Taulane.
234. M. de Beaujeu de Quiqueran.
235. M. du Rosel de Beaumanoir.
236. M. Poucheresse de Fraisans.
237. M. de Chapiseaux.
238. M. le Chevalier de la Dufferie.
239. M. le Chevalier d'Abbadie Saint Germain.
240. M. Thiery de la Prévalais.
241. M. de Fontaine Mervé.
242. M. de Blois de la Calendre.
243. M. le Chevalier de Riéoux.
244. M. de Kervasdoüe.
245. M. le Chevalier de Becdeliévre.
246 M. de la Mauviniere.
247. M. de Saint Hilaire.
248. M. Chenel des Coyeux.
249. M. Théon de Chateau Bardon
250. M. Rossel de Cercy.
251. M. Grenier de Concise
252. M. de Cheylus.
253. M. Thomas de Châteauneuf.
254. M. le Chevalier de Lestan de Parade.
255. M. de Flayols Villeneuve.
256. M. de Sartous
257. M. le Roux.
258. M. la Croix de Mairargues.
259. M. de Brunolo.
260. M. de Monchauveau.
261. M. de Coëtearie.
262. M. de Lombard.
263. M. de Chievres.
264. M. de Rambures.
265. M. le Chevalier d'Aubarede.

266. M. de Martinet.
267. M. Lajonquierre de Taffanel.
268. M. de Quelen.
269. M. Chabot.
270. M. le Chevalier de Maillé Brezé.
271. M. le Chevalier de Roquefeüille.
272. M. le Chevalier de Bethune.
273. M. de Villeneuve Vaucluse.
274. M. le Chevalier de Parabere.
275. M. le Comte de Tourville.
276. M. le Chevalier de Mirabeau.
277. M. le Gentil de Rosmorduc.
278. M. le Chevalier de la Mothe Miniac.
279. M. la Garigue Savigny.

Premier Mars 1739.

280. M. Gomain, Enseigne de Port, à Brest.

23. *Mars* 1739.

281. M. Truguet, Enseigne de Port, à Toulon.

ENSEIGNES DES VAISSEAUX DU ROY, *retirez avec Pension de Sa Majesté, en* 1739.

1. M. de Keroulas.
2. M. Delbenne.

SOUS-LIEUTENANS D'ARTILLERIE DE LA MARINE.
Promotions.

1733.

1. M. Clavel de Gobram.
2. M. de Mathésou de Kerpeoch.
3. M. de la Brosse.

1734.

4. M. Lambert.

1735.

5. M. Tourris.
6. M. du Lac de Montevert.
7. M. de Castillon.
8. M. Marquisan.

Premier Avril 1738.

9. M. Terras.
10. M. de Mississy.

LIEUTENANS DE FREGATES.
Promotions.

1703.

1. M. des Chandeliers de la Pigeonniere.

1705.

2. M. Goüye.

1712.

3. M. Ancelin.
4. M. de Lupé.

1733.

5. M. Sicart.

1734.
6. M. Mahé de la Bourdonnaye.
7. M. Louvet.
Premier Mars 1739.
8. de Boisjoly.

CAPITAINES DE FLUTTES.

Promotions.

1709.
1. M. Simonet de la Vacherie.
1720.
2. M. Morpain.
Premier Decembre 1738.
3. M. de Livondais, Capitaine de Port, à la Nouvelle Orleans.

AYDES D'ARTILLERIE DANS LES PORTS.

Promotions.

1736.
1. M. le Chevalier de Beauharnois, en Canada.
Premier Avril 1738.
2. M. la Jaille.
3. M. le Baron de Pestivien.
4. M. Herpin.
5. M. le Chev. de Foucault.
6. M. le Chevalier de Berniere Garrus.
7. M. de Marniere.
8. M. de Gaucourt.
9. M. de Clairfontaine.
10. M. Castelanne Saint Jeurs.

RANG DES OFFICIERS DES ARME'ES DE TERRE, AVEC LES OFFICIERS de la Marine, & des Galeres.

ARTICLE PREMIER de l'Ordonnance de Loüis XIV. du 10. Novembre 1697. *Titre LXII. Tome II. du Code Militaire de* 1734.

SA MAJESTE' desirant pourvoir à ce que, lorsque les Officiers de ses Armées, & ses Officiers de Marine serviront ensemble, il ne se rencontre entr'eux, dans le Rang que leurs Charges leur donneront, conformément à ce qui sera reglé cy-aprés, & suivant les dattes de leurs Pouvoirs, Provisions, Commissions ou Brevets.

ARTICLE II.

LES Lieutenans Généraux des Armées de Sa Majesté marcheront avec les Lieutenans Généraux de la Marine & le Lieutenant Général des Galeres.

ARTICLE III.

LES Maréchaux de Camp, avec les Chefs d'Escadres de la Marine & des Galeres.

ARTICLE IV.

Les Colonels d'Infanterie avec les Capitaines de Vaisseaux & des Galeres, les Capitaines de Ports, les Commissaires Généraux de l'Artillerie de la Marine, le Capitaine des Gardes de l'Etendart des Galeres, les Inspecteurs des Compagnies franches de la Marine, & les Majors de la Marine & des Galeres.

ARTICLE V.

Les Lieutenans Colonels d'Infanterie avec les Capitaines de Galiotes & d'Artillerie, les Capitaines de Frégates légeres, & les Capitaines Lieutenans des Galeres.

ARTICLE VI.

Les Capitaines d'Infanterie, avec les Lieutenans de Vaisseau, les Lieutenans des Galeres, les Lieutenans des Gardes de la Marine, le Lieutenant des Gardes de l'Etendart des Galeres, les Aydes-Majors de la Marine & des Galeres, les Lieutenans des Galiotes & d'Artillerie, les Capitaines de Brulots, & les Sous-Lieutenans de la Réale.

ARTICLE VII.

Les Lieutenans d'Infanterie, avec les Enseignes de Vaisseau, les Sous-Lieutenans des Galeres, les Enseignes des Ports de la Marine & du Port des Galeres, les Enseignes des Gardes de la Marine, l'Enseigne des Gardes de l'Etendart des Galeres, les Sous-Lieutenans des Galiotes & d'Artillerie, les Lieutenans de Frégates légeres, & les Capitaines de Flutes.

ARTICLE VIII.

Les Enseignes d'Infanterie, avec les Aydes d'Artillerie, les Chefs des Brigades, les Brigadiers & Sous-Brigadiers des Gardes de la Marine, le Maréchal des Logis desdits Gardes, les Brigadiers & Sous-Brigadiers de la Compagnie des Gardes de l'Etendart des Galeres.

ARTICLE IX.

Les Commandans des Bataillons qui pouront être formez des Compagnies franches de la Marine & des Galeres, n'auront d'autre rang que celui qu'ils auront en qualité d'Officiers en la Marine ou dans les Galeres.

ARTICLE X.

Les Officiers Généraux de la Marine & des Galeres, ne pouront servir ni commander à terre, ni dans les Places, sans Lettres de Service qui leur seront expédiées par le Sécretaire d'Etat de la Guerre, sur la réquisition qui lui

en sera faite par celui de la Marine, ensuite de l'Ordre qu'il en aura pris de Sa Majesté.

ARTICLE XI.

QUANT aux autres Officiers de la Marine & des Galeres, le Sécretaire d'Etat de la Marine expédiera à l'ordinaire, les ordres qui leur seront donnez.

RANG DES OFFICIERS D'ARTILLERIE DE TERRE, AVEC LES OFFICIERS D'ARTILLERIE DE LA MARINE.

ARTICLE I. *de l'Ordonnance de* LOUIS XIV. *du 9 Mars 1706. Titre LXI. tome second du Code Militaire de 1734.*

LORSQUE les Officiers d'Artillerie de terre, serviront à terre, avec ceux de la Marine, ils marcheront à l'avenir entre eux, dans le rang que leurs Charges leur donneront, suivant la datte de leurs Provisions, Commissions, Brevets & Ordres, en la maniere ci-après expliquée.

ARTICLE II.

LES Lieutenans Généraux de l'Artillerie de terre, avec les Commissaires Généraux de l'Artillerie de la Marine.

LES Commissaires Provinciaux, avec les Capitaines d'Artillerie & des Galiotes.

LES Commissaires ordinaires, avec les Lieutenans d'Artillerie ou des Galiotes.

LES Commissaires extraordinaires, avec les Sous-Lieutenans d'Artillerie ou des Galiotes.

LES Pointeurs ou Aydes du Parc, avec les Aydes d'Artillerie.

ARTICLE III.

EN cas que Sa Majesté donne des Ordres aux Officiers de Vaisseau, de servir comme Officiers d'Artillerie, ils auront le même rang suivant les différentes qualitez dans lesquelles ils seront employez.

ARTICLE IV.

QUAND l'Officier de l'Artillerie de la Marine se trouvera par son ancienneté, Commandant l'Artillerie de terre, il rendra compte au Grand-Maître, & informera le Sécretaire d'Etat de la Guerre, pour rendre compte à Sa Majesté: & de même quand l'Officier d'Artillerie de terre se trouvera par son ancienneté, Commandant l'Artillerie de

la Marine, il informera le Sécretaire d'Etat de la Marine, pour rendre compte à Sa Majesté.

ARTICLE V.

LES ordres nécessaires pour lesdits Officiers d'Artillerie de la Marine, seront expédiez à l'ordinaire, par le Sécretaire d'Etat, ayant le département de la Marine.

OFFICIERS DE LA MARINE ET DES GALERES, ADMIS DANS L'ORDRE ROYAL & MILITAIRE DE S. LOUIS.

PAR Edit de LOUIS XV. du mois d'Avril 1719. portant confirmation de l'Ordre de Saint Louis, Article XLII, page 140. troisiéme tome du Code Militaire de 1734.

LES Grands-Croix, les Commandeurs & les Chevaliers, seront à perpétuité tirez du nombre des Officiers servans actuellement dans nos Troupes de Terre, ou de Mer, ensorte néanmoins qu'il y aura toujours un desdits Grands Croix, quatre desdits Commandenrs & le huitiéme du nombre des Chevaliers employez dans les Etats des Pensions, qui seront tirez du nombre des Officiers de la Marine & des Galeres.

LES SOLDATS DE LA MARINE ET DES GALERES *ne peuvent étre enrôlez dans les Troupes de Terre.*

ORDONNANCES de LOUIS XIV. des 21 Novembre 1660. & 15 Janvier 1665. & de LOUIS XV. régnant du 2 Juillet 1716. Article XIII. pages 4 & 5. premier tome du Code Militaire de 1734.

ARTICLE III. DE LOUIS XIV.

DE'FEND très-expressément Sa Majesté à tous Capitaines & autres Officiers de ses Troupes, de débaucher, prendre, ni admettre, sous quelque prétexte que ce puisse être, dans leurs Compagnies aucun Cavalier, Dragon ou Soldat, qui ayent servi en d'autres Compagnies, sans qu'il leur soit apparu de leur Congé dûement expédié en la forme prescrite, à peine d'être cassez & privez de leurs Charges, de tenir prison pendant deux ans, de trois cent livres au profit du Capitaine auquel le Cavalier, Dragon, ou Soldat appartiendra, & de le faire conduire à leurs dépens à sa Compagnie.

NOTA. Par une Ordonnance particuliere de LOUIS XIV. du 26 Avril 1692. il avoit été fait défenses aux Officiers des Troupes de terre, d'engager des Soldats de Marine, sous peine d'être cassez; avec injonction de faire arrêter ces Soldats dans les prisons les plus prochaines; mais comme la disposition de l'Article précédent est générale pour toutes les Compagnies des Troupes sans exception, elle doit s'étendre à celles de la Marine, comme à celles de Terre, quoique les premieres n'y soient pas nommément comprises.

IL faut encore observer que les Matelots classez ne peuvent être valablement enrôlez, si lors de leurs Engagemens ils déclarent qu'ils sont classez, les Commissaires ou autres Officiers de Marine sont en droit de les reclamer: & on ne peut en ce cas leur refuser leurs Congez, sans répéter le prix de leur Engagement. A l'égard des Matelots ou autres gens de mer qui s'engagent dans les Troupes de terre, sans avoir déclaré qu'ils sont enrôlez dans les Classes, ils doivent être punis de la peine des Galeres, suivant une Ordonnance du Roi expédiée par le Sécretaire d'Etat de la Marine, le 4 Février 1717.

PAVILLONS DE MER
des Vaisseaux & des Galeres du Roi, en Blazon sur soye.

AMIRAL DE FRANCE.

Grand Pavillon blanc.

ROYAL DE FRANCE.

Grand Pavillon blanc, semé de fleurs de lys d'or, & les armes du Roi couronnées au milieu avec support de deux Anges.

ORDINAIRE DE FRANCE.

Pavillon blanc.

Autre rouge, semé de fleurs de lys, avec les armes du Roi en or au milieu.

GALERE DE FRANCE.

Grand Pavillon rouge, semé de fleurs de lys d'or, & les armes du Roi en or au milieu.

ETENDART DE FRANCE.

Etendart à deux grandes bandes rouges, & une grande bande blanche en longueur au milieu, avec les armes du Roi en or.

MARCHANDS DE FRANCE.

Pavillon bleu & croix blanche, les armes du Roi en or.

Autre à trois grandes bandes blanches, & trois bleues en longueur.

CHAPITRE XXV.
TROUPES DE LA MARINE
Dans les Ports du Royaume, ſur les Vaiſſeaux du Roy, & dans la Nouvelle France.
En Decembre 1739.

UNE Compagnie de Gentilshommes, Gardes du Pavillon Amiral, composée de ſoixante Gardes, non compris les Officiers, un Capitaine, un Lieutenant, un Enſeigne, & 2. Maréchaux des Logis, qui ſont Capitaine, Lieutenant, & Enſeigne de Vaiſſeau. Cette Compagnie eſt partagée en deux Détachemens égaux, dont un à Breſt, & l'autre à Toulon.

TROIS Compagnies de Gardes de la Marine, composées chacune de ſoixante Gardes, tous Gentilshommes, avec leurs Officiers, ſur les Vaiſſeaux du Roy, & dans les trois grands Ports de Breſt, Toulon & Rochefort.

UNE Compagnie de Cadets des Colonies établie à Rochefort, composée de trente Cadets Gentilshommes, avec ſes Officiers, deſtinée pour les Colonies Françoiſes.

CINQUANTE Compagnies Franches ordinaires de la Marine, ſur les Vaiſſeaux du Roy, dans les Ports des Départemens du Royaume, leſquelles ſont commandées chacune par un Lieutenant de Vaiſſeau, qui en eſt le Capitaine, & deux Enſeignes de Vaiſſeaux, dont l'ancien eſt Lieutenant, & le ſecond eſt Enſeigne de la Compagnie. Par l'Ordonnance du Roy du 3. May 1736. ces cinquante Compagnies Franches de la Marine ont été fixées & réduites à ſoixante hommes chacune, à commencer au premier Juin 1736. chaque Compagnie Franche ſera composée d'un Capitaine d'Armes, deux Sergens, quatre Caporaux, un Tambour, un Fifre, & cinquante-un Soldats, faiſant enſemble le ſuſdit nombre de ſoixante hommes, compris le Capitaine d'Armes.

TROIS Compagnies de Bombardiers de la Marine, composées chacune de trente Bombardiers, avec leurs Officiers, dans les trois grands Ports de Breſt, Toulon & Rochefort.

TROIS Compagnies d'Apprentifs Canoniers de la Marine, composées chacune de trente Canoniers, avec leurs

Officiers, dans les trois grands Ports de Brest, Toulon & Rochefort.

Le Regiment Suisse de Karrer est au Service de la Marine depuis 1721 à Rochefort, sur les Vaisseaux du Roy, & dans les Colonies Françoises de Sa Majesté, lequel a été créé pour le Service de terre en Novembre 1719, pourquoi ce Regiment est détaillé à son rang des cent vingt-uniéme Regimens d'Infanterie Françoise & Etrangere, *ci-devant aux Troupes sur terre dans la seconde Partie.*

Environ 3500. Soldats, Matelots & Ouvriers Invalides de la Marine à la demie solde, & hors de Service, lesquels joüissent de la demie solde chez eux, & en sont payez par les Tresoriers particuliers des Invalides, dans chaque Amirauté du Royaume.

CAPITAINERIES

GARDES-COSTES DU ROYAUME,

Services Militaire & d'observation.

PROVINCES MARITIMES DE FRANCE,

Où sont formées les Compagnies de Milices des Paroisses des Capitaineries Gardes-Côtes de l'Océan & de la Mediterranée, en Decembre 1739.

Avec les noms & qualitez des Officiers de leurs Etats Majors Généraux.

OCEAN.

PICARDIE.

Calais ou Sangatte.	M. de S. Martin, Capitaine. M. de S. Martin, fils, Capit. en Sec. M. de Bonnafau, Major. M. de Troude, Lieutenant.	*Crotoy.*	M. le Comte de Vivry, Capitaine. M. de Laretz, maj. M. de Theuville, Lieutenant.
Verton.	M. le Vicomte de Groffier, Capit. M. de la Suze, M. Lieutenant .. vac.	*Cayeux.*	M. de Preville Rambure, Capit. M. de Creton, Major. M. de Berteville, Lieutenant.

Capitaineries Gardes-Côtes du Royaume.

HAUTE NORMANDIE.

Treport.
- Capitaine . . . vac.
- M. de Heron Neuville, Major.
- M. de S. Oüen de Humesnil, Lieu.

Criel.
- M. Dyauville, Ca.
- M. Docquemesnil, Major.
- M. de Mauthois, L.

Berneval.
- M. de Roquigny Pelevere, Capitai.
- M. de Belleville Guetteville, Maj.
- M. de S. Quentin, Lieutenant.

Dieppe en Port Ville.
- M. Aubermesnil, Capitaine.
- M. Baudoüin de Boureche, Major.
- M. de Blainville, Lieutenant.

Sainte Marguerite.
- M. de Gruchet de Sainte Marguerite, Capitaine.
- M. le Comte d'Arremesnil, Ma.

Saint Aubin
- M. d'Aubusson, L.
- M. Darremesnil, Capitaine.
- M. de Roquefort, Major.
- M. le Marquis de Sommery, Lieut.

Saint Valery.
- M. de Varanville, Capitaine.
- M. de Roquigny Caillerot, Major.
- M. de Beaucamp de Veules, Lieut.

Paluel
- M. d'Epineville, Capitaine.
- M. de Janville, Major.
- M. le Balleur de Froberville, Lieu.

Saint Pierre en Port
- M. Canivet d'Hougerville, Ca.
- M. Dorché, Maj.
- M. Porée de Boissemont, Lieuten.

GOUVERNEMENT DU HAVRE.

Fécamp.
- M. de Grainville, Capitaine.
- M. de la Villette, Major.
- M. d'Hervieu de Sauville, Lieuten.

Yport.
- M. Emalvile Martel, Capitaine.
- M. de Criquetot de Parmentier, M.
- M. de Boulhard de Compoint, Li.

Etretat.
- M. de la Mazure Guetteville, Capit.
- M. le Roux d'Ymonville, Major.
- M. de Pierreval, Lieutenant.

Le Havre
- M. le Marquis d'Houdetot, Lieutenant General des Armées du Roy, Capitaine.
- M. le Vasseur de Courcy, Capitaine en second.

Capitaineries Gardes-Côtes du Royaume.

Le Havre — M. le Chevalier de Cauville, Maj. M. du Verdray, Lieutenant.

Caudebec, ou Seine. — M. de Berville, Capitaine. M. de Briere de Valigny, Major. M. le Marquis de Varneville, Lieut.

Roquederille du Gouvernement General de Normădie. — M. de Trouville, Capitaine. M. du Fay, Major. M. le Sens du Gros Pommier, Lieutenant.

PAYS D'AUGE.

Honfleur. — M. de Brevedent du Bocage, Cap. M. de Maquaire, Major. M. de Neuville le Gris, Lieuten.

Touques. — M. dePlinſchêne, Capitaine. M. du Theil, Maj. M. du Meſnil, Li.

Villers. — M. le Chevalier de Boncours, Cap. M. de Hebert de Bailleul, Major. M. le Goüeſlier du Valdor, Lieut.

Dives. — M. deMorel Secqueville Beuzeval, Capitaine. M. de Gonneville, Major. M. de Douville, Lieutenant.

BASSE NORMANDIE.

Caën ouCabourg. — M. du Touchet de Benauville, Ca. M. de Cauvigny, Major. M. du Touchet de Courcelles, Lie.

Oyſtrebam. — M. de Lion, Ca. M. de Picdouë, M. M. de la Menardiere, Lieutenant.

Bernieres. — M. le Marquis de Vaſſy, Capitaine. M. Vaillant de Sainte Croix, Ma. M. de Marcelet, Lieutenant.

Aſnelles. — M. Hericy de Villiers, Capitain. M. le Vaillant de la Ferriere, Maj. M. de Vallary le Maigre, Lieuten.

Port en Beſſin. — M. le Marquis d'Eſtrean, Capit. M. Damferville Vaultier, Capitaine en ſecond. M. de Vacqueville, Major. M. de Sainte Marie Taillebois, Lieutenant.

Capitaineries Gardes-Côtes du Royaume.

Grand Champ	M. le Marquis de Rochefort, C. M. Desrivieres de la Bazonniere, Major. M. de Canivet, L.
Beuzevil-le-les-Vay.	M. le Comte de Beuzeville, Capit. M. Godefroy de Vermont, Major. M. du Quesnel, Lieutenant.
Sainte Marie du Mont.	M. le Marquis de Fontenay, Capit. M. le Comte de S. Simon, Capitaine en second. M. le Chevalier de Courcy, Maj. M. d'Aigremont, Lieutenant.
La Haugue.	M. de Courcy, C. M. de la Boussaye, Major. M. d'Acqueville, Lieutenant.
Barfleur.	M. de Grenevillemeuldrac, Cap. M. de Vatteville, Major. M. de Cartot, Li.
Val de Saire.	M. le Marquis de S. Pierre, Cap. M. le Chevalier de Barville, Maj. M. de Briqueville, Lieutenant.
Cherbourg.	M. le Marquis d'Ourville, Capit. M. Gigault de
Cherbourg.	Bellefonds, Capitaine en second. M. de la Haye, M. M. de Hainneville Bellefonds, Lie.
La Hague	M. Domonville S. Meréglise, Cap. M. de Mary, Maj. M. d'Eculville, Li.
Port Bail ou Carteret.	M. Foliot de Fierville, Capit. M. Filaitre de Marcanville, Ma. M. de Clamorgan, Lieutenant.
Creäces, ou Coutëville	M. de Folligny, Capitaine. M. de Monthuhon, Major. M. de l'Isle de la Halle, Lieutenant.
Regneville.	M. de Muneville, Capitaine. M. Goëslard des Landes, Major. M. des Isles de la Bretonniere, Lie.
Grand ville.	M. le Marquis de S. Denis, Cap. M. de Camberon des Isles, Maj. M. de la Motte Picardiere, Lieut.
Avräches.	M. le Comte d'Argouge de Rohon, Cap. M. du Fossay, Major. M. de Vauborel d'Aujou, Lieuten.

Capitaineries Gardes-Côtes du Royaume.

Pontorson. M. le Vicomte de la Royrie, Ca. M. le Breton de la Plussinais, Maj. M. Verdun de la Cranne, Lieuten.

BRETAGNE.

Dol. M. de Montloüet de Brunes, Capitaine. M. de Boisbaudry, Major. M. de la Villeneuve Quebriac, Lieutenant.

Cancalle. M. Grout de Beauvais, Capit. M. du Boullay Pigeon, Major. M. de la Buharaye Blanchard, Lieutenant.

Saint Malo. M. du Rouvre de Langrolay, Capit. M. Guyon du Bourg Durand, Major. M. Magon, Lieu.

Pont Briād. M. le Comte de Pont-Briand, Ca. M. de Launay Comat, Major. M. du Pin de Pontbriand, Lieutenant.

Matignon. M. de Goüyon du Vauroüiault, Capitaine. M. deMarandais, Major.

Matignon. M. de Trorouc Kermarec, Lieu.

Saint Brieu. M. de Trevencule, Capitaine. M. de Calan, Pere, Major. M. de Calan, fils, Lieutenant.

Isle de Brebat M. de Trevencule, Capitaine. M. de Calan, Pere, Major. M. de Boischâteau, Lieutenant.

Treguier. M. de Botloy, Capitaine. M. de Boisboisel, Major. M. de Tuelles de Trésel, Lieut.

Lannion. M. le Marquis du Gage, Capitaine. M. le Comte de Banascol, Major. M. du Parc de Lezardeau, Lieu.

Morlaix. M. de Querloagan, Capitaine. M. de la Villoferau, Major. M. Duval Pinart le Marant, Lieut.

Saint Paul de Leon. M. Dudresnay des Roches, Cap. M. de la Portenoire Prigent, M. M. Keroüas de Lezerazieu, Lieu.

M.

Capitaineries, Garde-Côte du Royaume.

Breuvrach.
- M. le Comte de Belingant de Kerbabu, Capitaine.
- M. de Keroüarts de Kerodern, Maj.
- M. de Quermenguy, Lieutenant.

Brest ou le Conquet.
- M. de Pennendref de Kersanson, Cap.
- M. de Kerjean de Troerin, Major.
- M. du Breignou. L.

Crozon.
- M. du Guermeur Marigo, Capitai.
- M. du Guermeur de Penhoët, Maj.
- M. de Kerlean, Li.

Audierne.
- M. Dumenez de Lezurec, Capitai.
- M. de Goureuf de Tremenec, Major.
- M. de Goureuf de Tremenec fils, Li.

Concarneau.
- M. de Kermorial, Capitaine.
- M. de Kersalaun, Major.
- M. Olivier de Tronjolly, Lieut.

Isle de Croix.
- M. de Gouvello, C.
- M. de Kermart Boutoüillie, Maj.
- M. de Monchoüarn, Lieute.

l'Orient.
- M. le Comte de Bahuno de Kerrolain, Capitaine.
- M. le C. de Perenno de Penverno, Ma.
- M. Chevalier Leer, Lieutenant.

Port Louis.
- M. de Kernelec de Querorguen, C.
- M. de Kerderf Lemoine, Major.
- M. de Kerlean Mauduit, Lieute.

Auray.
- M. de Penhair, C.
- M. de Lesquen de Goizac, Major.
- M. de Montigny de Kerisper, Lieu.

Vannes.
- M. le Vicomte de Langle, Capitai.
- M. du Nedo, Ma.
- M. Dibart, Lieu.

Isle de Rhuis.
- M. de Francheville Boisruffié, Ca.
- M. de Gouvello, Major.
- M. du Clos Bossart, Lieutenant.

Bélisle ou Monte-Clair.
- M. de Caverot, Capitaine.
- M. Rolland, Maj.
- M. Clech, Lieut.

Muzillac.
- M. de Blevin de Penhoët, Capitai.
- M. Dondel du Faoüedic, Major.
- M. de Sereac, Li.

Croisic.
- M. de Kermeno, C.
- M. Lestier Major.
- M. Trevele du Lesté, Lieutenant.

Saint Nazaire.
- M. le Comte de Boisjollan, Capi.
- M. Dubois de la Feronniere Rougere, Major.
- M. de Rolivaud de Tremeac, Lieut.

Capitaineries, Garde-Côte du Royaume.

Monthoir. M. le Chevalier de Rolivaud, Cap. Major : vacant. M. du Chastellier Guzette, Lieutenant.

Paimbœuf. M. de Barberé, C. M. de Lérardiere, Major. M. de Rougemont, Lieutenant.

Portnic. M. de la Tocnaye, Capitaine. M. de Laguerche de Ruais, Major. M. de S. Aignant, L.

Bourgneuf. M. de Lépronniere, Capitaine. M. de Saffré, Maj. M. Juchaulx des Blotteraux, Lieut.

Machecoul. M. Charette de Brior, Capitaine. M. de S. Aubin, Major. M. de la Roche Saint-André, Lieu.

BAS POITOU.

Isle de Boüin. M. Bruneau de Laubretiere, Capit. M. Richer des Brettes, Major. M. Bruneau des Gravelles, Lieuten.

Noirmoutiers. M. Desmarets, C. M. de la Cormerie, Major. M. Vinet, Lieut.

Beauvoir, M. Bouhier de la Deviere, Capitain. M. Brethé, de Lai-

ou la Barre de Mont. riere, Major. M. de la Noüe Le Bœuf, Lieutenant.

Sables d'Olonne. M. le Marquis de Crux, Capitaine. M. Lodre des Chataignieres, Major. M. Bouhier de Beauregard, Lieut.

Saint Benoît. M. le Marquis de la Milliere, Capit. M. de la Mignotiere, Major. M. de la Gaudiniere, Lieutenant.

Luçon. M. de Valeau du Rivage, Capitain. M. de Ploüer, Ma. M. Buor de la Gabiniere, Lieuten.

PAYS D'AUNIS.

Marans. M. de Fleury, Cap. M. de Gazeau, M. M. Bottelin de Linée, Lieutenant.

La Rochelle. M. Gobert de Chouppes, Capit. M. Beaudoüin de la Noüe, Major. M. du Vivier, Lie.

Isle de Ré. M. de Nesle, Cap. M. Aubry, Major. M. Guilbon de la Touche, Lieuten.

Chastellaillon ou Ardilliere. M. de Gotteville Belisle, Capitaine. M. de Monty, Major. M. de Vignau, Lieutenant.

Capitaineries, Garde Côte du Royaume.

SAINTONGE.

Charente ou Loire. M. de Sivrac, Ca. M. de la Tour de Geay, Major. M. de Forge, Li.

Soubize. M. de Queux, C. M. Tremureau de Bellevuë, Major. M. Barbier de Vouilluy, Lieute.

Marennes. M. de Bachoüé du Pradet, Capitaine. M. de Bonsonge, M. M. Dugros, Lie.

Isle d'Oleron. M. Michel de Saint-Dizant, Cap. M. Chambon de Mont-friand, Maj. M. de Loubert, L.

Royan. M. de Vessiere de la Rivaux, Capit. M. du Portal Bazauge, Major. M. de la Rigaudiere de la Clisse, Li.

Mortagne. M. de Theon de Châteaubardon, C. M. de la Salle Vaumondois, Ma. M. de Chalais de la Martonie, Lieu.

GUYENNE.

Moron. M. le Marquis de Joigny de Belbrune, Capitaine. M. de Paty, Maj. M. Daule de Pardaillan, Lieuten.

Entre deux M. de Vertamont de Saint-Fort, Capitaine. M. Grenier de Taudias, Major. M. Dalesme, Lieutenant.

Mers sur Garonne.

Entre deux Mers sur Dordogne. M. de Segur de Montaigne, Cap. M. le Chevalier de Bonneau, Maj. M. de Bonneau Pimpoix, Lieuten.

Bordeaux. M. de Montullier, Capitaine. M. de Villandreau de Budos, Major. M. de Cadroy, Lieutenant.

La Marque haut Medoc. M. de Bergeron, Capitaine. M. de Pontet, M. M. le Chevalier de Rausan, Lieut.

Soulac Bas Medoc. M. de Pichon, Senillac, Capitai. M. le Chevalier des Ardoüins, M. M. Gruaut, Li.

Teste de Buch. M. le Baron d'Arés, Capitaine. M. de Bretonneau, Major. M. de Mormans, Lieutenant.

MEDITERRANE'E.

LANGUEDOC.

Aigues mortes. M. le Marquis de Calvisson, Capit. M. de Solié, Ma. M. Desferre, Li.

Mauguio. M. de Villa, Cap. M. le Chevalier des Andrieux, M.

Capitaineries, Garde-Côte du Royaume.

M. le Chevalier de Montagne, Li-

Cette. M. Portales de Tornofort, Capit. M. de Mairon, M. M. de Caze, Li.

Agde. M. de Valansac, Capitaine. M. de Vic, Maj. M. de Bézombes, Lieutenant.

Beziers M. le Marquis de Puis Serguier, Ca. M. de Moyria, M. M. Dandogue, L.

Narbonne. M. de Pech, Cap. M. de Belvezé, Major. M. de Malterre, L.

Leucatte. M. de Pech, Cap. M. Feurier, Maj. M. de Pech fils, Lieutenant.

PROVENCE.

Arles. M. de Servanne, Capitaine. M. de Loinville, Major. M de Brunet, Li.

Martigues. M. de Gatines, Capitaine. M. Icard, Major. Lieuten. *vacant.*

Marseille. M. de Beauchamps, Capitai. M. de Saboulin, Major. M. de Cambray, Lieutenant.

LaCiotat. M. de la Cluë de Sabran, Capit. M. de Moustier, Major. M. de Cydoux, Lieutenant.

Toulon Capitaine: *vacant.* M. de Martelly, Major. M. de Ricard, Lieutenant.

Yeres. M. le Marquis de Pierrefeu Thomas, Capitaine. M. Monier de la Ferriere, premier Major. M. de Clapion, deuxiéme Major. M. de Massillon, Lieutenant.

Saint Tropez M. de Romatuelle, Capitaine. M. de Gueydon, Major. Lieuten, *vacant.*

Frejus. M. Giraud Dagay, Capitaine. M. de Lextorel, Major. M. du Bourguet Perot, Lieuten.

Antibes. M. le Baron de Moüans, Capit. M. de Riouffe l'aîné, Major. M. de Riouffe le cadet, Lieutenant.

RECAPITULATION

des Capitaineries Garde-Côte du Royaume, par Provinces Maritimes.

PICARDIE,	4.	BAS POITOU,	6.
HAUTE NORMANDIE,	9.	PAYS D'AUNIS,	4.
GOUVERNEMENT DU HAVRE,	6.	SAINTONGE,	6.
PAYS D'AUGE,	4.	GUYENNE,	7.
BASSE-NORMANDIE,	19.	LANGUEDOC,	7.
BRETAGNE,	31.	PROVENCE,	9.

MONTANT à cent douze Capitaineries Garde-Côte, qui composent environ deux cens mille hommes à pied & à cheval.

Chaque Capitainerie est aujourd'hui commandée par un Capitaine général, un Capitaine en second dans cinq Capitaineries seulement, un Major général, & un Lieutenant général, qui en forment l'Etat Major, comme étant les plus qualifiés dans les deux lieuës paralleles des Côtes de France de l'Océan, & de la Méditerranée.

Il y a des Capitaineries Garde-Côte, qui ont été formées en Bataillons de quarante hommes par Compagnies, & en Compagnies de Cavalerie de soixante & dix Maîtres chacune, bien montés & équipés, à la tête desquelles sont des Capitaines Commandans, des Majors, des Aydes Major, des Lieutenans & des Enseignes par Commission du Roi.

Ces Capitaineries sont composées chacune plus ou moins du nombre des Paroisses qui fournissent les Soldats de Milice Garde-Côte, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à soixante.

Il y a deux sortes de Services dans la Garde-Côte. Le Service Militaire pour s'opposer aux Descentes, & le Service d'observation dans les Paroisses, pour y veiller journellement.

Nota. Les Capitaines généraux, Capitaines en second, Majors & Lieutenans de chaque Capitainerie Garde-Côte des Provinces Maritimes du Royaume, jouissent de l'exemption du droit de Tutelle, Curatelle & nom-

mations à icelles; les Soldans & Cavaliers des Milices Garde-Côte sont dispensés de tirer pour la Milice ordinaire, chacun dans leurs Paroisses, qui en sont exemptes, suivant qu'il est porté dans l'article cinq titre premier, du Reglement du Roi de 1716. au sujet de la Garde-Côte.

CHAPITRE XXVI.

MINISTERE DE LA MARINE.

En Décembre 1739.

Monsieur le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat, ayant le Département général de la Marine des Vaisseaux & des Galeres du Roi.

En fonction au mois d'Août 1723.

Bureaux de la Marine a la Cour.

Les Classes des Matelots du Royaume & la Garde-Côte, &c. *M. Fériol de Pondeveyle*, Intendant des Classes.

Les Promotions des Officiers par le Roi, les fonds & dépenses de la Marine, & des Galeres, &c. *M. Gourdan.*

Les Correspondances, & les Consulats du Nord, d'Espagne & d'Italie, &c. *M. d'Aubenton.*

La Police générale des Ports du Ponant, du Levant, & des Galeres, &c. *M. Pelerin.*

Les Colonies Françoises de l'Amérique, &c. *M. de la Porte.*

Les Consulats des Echelles du Levant, *M. Pignon.*

Les Pêches, &c. *M. le Masson du Parc.*

La Garde-Côte & le Secretariat de la Marine, *M. Guillot.*

Bureaux de la Marine a Paris.

L'Examen des Comptes de la Marine, &c. *M. l'Hostellier.*

Le Dépôt général des Papiers de la Marine, *M. Clairambault.*

La Direction de la garde des Plans & Cartes de la Marine, &c. *M. le Chevalier d'Albert*, Capitaine de Vaisseau.

PREMIERS OFFICIERS DE PLUMES DE LA MARINE, *en Décembre* 1739.

INTENDANS DE LA MARINE

Dans les Départemens actuels.

M. de Beauharnois, en 1739. Intendant des Armées Navales de France, à *Paris*.

M. Begon, en 1710. Intendant au *Havre* en 1724.

M. de Ricoüart, en 1739. Intendant à *Rochefort*.

M. Bigot de la Motte, Intendant à *Brest*, en 1736.

M. le Vasseur de Villebranche, Intendant à *Toulon*, en 1737.

M. Feriol de Pondeveyle, en 1739. Intendant des Classes du Royaume, à *la Cour*.

Intendant à *Dunkerque*, suprimé.

INTENDANS DES COLONIES.

M. Hocquart, Intendant en *Canada*, à *Quebec*, en 1731.

M. de la Croix, Intendant des Isles du Vent de l'Amérique, à *la Martinique*, en 1737.

M. Maillart, Intendant des Isles sous le Vent de l'Amerique, à *Saint Domingue*, en 1738.

COMMISSAIRES GENERAUX DE LA MARINE

Dans les Départemens actuels.

A *Saint Malo*, vacant.

M. Charron, à *Lyon*, en 1729.

M. de Clieu d'Erchigny, au *Havre*; en 1736.

M. Gourdan, à *la Cour*, en 1730.

M. de Fontenu, honoraire.

M. d'Aubenton, à *la Cour*, en 1731.

M. le Fevre d'Albon, Ordonnateur, à *Cayenne*, en 1736.

M. des Landes, à *Rochefort*, en 1736.

M. Pellissier, Ordonnateur à *Dunkerque*, en 1739.

M. de Rostan, à *Bayonne*, & à *Bordeaux*, en 1739.

M. Beillard, à *Toulon*, en 1738.

M. Dionis, à *Brest*, en 1738.

INSPECTEUR GENERAL DE LA MARINE.

Premier Août 1739.

M. du Hamel du Monceau, ses fonctions le font rouler dans tous les Ports du Royaume.

COMMISSAIRES ET CONTROLEURS ORDINAIRES

de la Marine, dans les Départemens actuels.

M. le Brun, à *Brest*, en 1702.
M. l'Hostellier, à *Paris*, en 1703.
M. Becot, à *Rochefort*, en 1703.
M. Gaderoy, à *Arles*, en 1704.
M. Ferrand, à *Toulon*, en 1705.
M. Neviere, à *la Cour*, en 1706.
M. Belamy, à *la Rochelle*, en 1709.
M. Clouet, à *Roüen*, en 1711.
M. Grivard, à *Brest*, en 1711.
M. Gaudin, à *Brest*, en 1713.
M. Pellerin, à *la Cour*, en 1718.
M. du Teillay, à *Nantes*, en 1720.
M. Montaman, au *Havre*, en 1720.
M. Chabert de Lille, à *Grenoble*, en 1722.
M. Laffilard, Contrôleur, à *Rochefort*, en 1722.
M. Marias, Ordonnateur, au *Port-Louis*, en 1723.
M. Marin, Ordonnateur, à *la Guadeloupe*, en 1723.
M. Menars de Clesle, à *la Cour*, en 1714.
M. Clairambault, Contrôleur, à *Brest*, en 1724.
M. Masson du Parc, à *la Cour*, en 1726.
M. Bigot de la Motte, à *Brest*, en 1726.
M. Montenay de Saint-Victor, Contrôleur à *Toulon*, en 1728.
M. Sicart, *au Havre*, en 1728.
M. Pottier, à *Auxonne*, en en 1728.
M. Tassin, à *la Charité-sur-Loire*, en 1729.
M. le Petit, à *Brest*, en 1729.
M. de Ruys, à *Rochefort*, en 1729.
M. Michel de la Rouvilliere, à *Quebec*, en 1730.
M. Villeneuve, à *la Cour*, en 1731.
M. Le Fevre de Guiry, à *Rochefort*, en 1731.
M. de Langerye, à *Marseille*, en 1731.
M. de Berny, à *Toulon*, en 1731.
M. Salmon, Ordonnateur, à *la Nouvelle Orléans*, en 1731.
M. Barbier, Contrôleur *au Havre*, en 1731.
M. de la Haye d'Anglemont, Contrôleur, à *Dunkerque*, en 1732.
M. Olivier, à *Brest*, en 1732.
M. Milain, à *Rochefort*, en 1732.
M. Bigot, Ordonnateur, à *Lisle-Royal*, en 1739.
M. Begon de la Ferme, à

Toulon, en 1732.

M. Quinot, à *Saint Domingue*, en 1732.

M. le Normant de Mezy, Ordonnateur au *Cap*, en 1739.

M. Robert, à *Toulon*, en 1733.

M. Lestang de Château-Neuf, à *Calais*, en 1733.

M. Varain, à *Quebec*, en 1734.

M. Partyet, Consul, à *Cadix*, en 1731.

M. Martin, à *Agde*, en 1735.

M. d'Abbadie, à *Rochefort*, en 1735.

M. le Clerc, à *la Cour*, en 1735.

M. Guillot, à *la Cour*, en 1735.

M. le Clerc de Launay, *aux Sables d'Olonne*, en 1735.

M. de la Porte, à *la Cour*, en 1737.

M. Bizoton de Saint Martin, à *la Louisiane*, en 1737.

M. Begon, à *Brest*, en 1738.

M. Lambert, à *Toulon*, en 1738.

M. l'Hermitte de Villebranche, à *Toulon*, en 1738.

M. Goubert, à *Brest*, en 1738.

M. Michel de Caze-Neuve, à *Toulon*, en 1738.

M. Charon, en 1738.

CONTROLEURS PARTICULIERS DE LA MARINE.

Premier Octobre 1728.

M. Maillard de la Motte, Comté & Duché de Bourgogne.

Premier Septembre 1737.

M. Baubé, Desclozeaux, *à la Louisianne*.

COMMISSAIRES AUX CLASSES DE LA MARINE

pour la Régie des Matelots des Vaisseaux du Roi, dans les Départemens actuels du Royaume.

M. de Bellefonds, à *Saintes*, en 1728.

M. Milon, à *Libourne*, en en 1728.

M. le Maugin, à *Nantes*, en 1728.

M. Briay, à *Marenne*, en 1732.

M. de la Courtaudiere, Contrôleur, à *Bayonne*, en 1733.

M. Tournois, à *Toulon*, en 1734.

M. du Hallier, à *Grandville*, en 1734.

M. la Fleche-Vaulmin, à *Marseille*, en 1735.

M. Riouffe, à *Antibes*, en 1737.

M. Tirat, à *Cherbourg*, en 1737.

M. Garnier de Ricard, *aux Martigues*, en 1737.

M. Neuville, à *Saint-Malo*, en 1737.

M. le Bret, à *Saint Jean de Luze*, en 1738.

M. Raoül, à *Honfleur*, en 1738.

M. Grivart, à *Brest*, premier Novembre 1738.

M. Poissel, à la Seyne près *Toulon*, 12. Juillet 1739.

TRESORIERS GENERAUX DE LA MARINE RESIDANS A PARIS.

En Décembre 1739.

M. Marsolin Florent de Selle, Ancien.

M. Mousle de la Thuillerie, Alternatif.

CONTRÔLEURS GENERAUX DE LA MARINE.

M. Perrotin, de Barmont, Ancien.

M. Blanchard de Changy, Triennal.

M. Perrotin de Barmont, fils, Alternatif.

TRESORIER GENERAL DES INVALIDES DE LA MARINE.

M. Mousle de la Thuillerie, par Commission.

M. Perrotin de Barmont, Contrôleur général.

TRESORIERS PROVINCIAUX ET PARTICULIERS de la Marine, résidans dans les Ports de France & dans les Colonies Françoises, par Commission des Trésoriers Généraux.

En Décembre 1739.

M. de Selle de la Castille, à *Toulon*.

M. Rocheron de Voisins, à *Brest*.

M. Valliet, à *Rochefort*.

M. Quesnet, au *Havre*.

M. des Novelles, à *Dunkerque*.

M. Bourdette, à *Bayonne*.

M. Bois de la Gaste, au *Port-Louis*.

M. Tachereau, à *Quebec*.

M. Rondeau, à *l'Isle Royale*.

M. Ferraud, au *Fort Saint-Pierre de la Martinique*.

M. à *Saint Domingue*.

M. Baudoüin, à *Cayenne*.

M. la Pommeraye, à *la Louisianne*.

AUTRES OFFICIERS DE PLUME DE LA MARINE.

IL y a sept Gardes-Magasins de la Marine, résidans dans les différens Ports, avec Commission du Roi.

IL y a cinquante à 60. Ecrivains principaux, résidans dans les Ports & Colonies Françoises, avec Brevets du Roi.

IL y a dix-huit à vingt Commis principaux des Classes,

dans les différens Ports & Départemens qui en dépendent, avec Brevets du Roi.

Il y a vingt-cinq à trente Commis ordinaires des Classes, avec Brevets du Roi.

Il y a six Ecrivains généraux dans les trois grands Ports, de Brest, Toulon & Rochefort, avec Brevets du Roi.

Il y a environ deux cens Ecrivains ordinaires de la Marine, tant dans les Ports & Départemens, qu'aux Colonies, avec Brevets du Roi.

Il y a dans les trois grands Ports, un nombre d'Eleves Ecrivains, entretenus par le Roi.

Il y a en outre plusieurs Ingénieurs ordinaires de la Marine, Professeurs d'Hydrographie pour la Navigation; Medecins & Chirurgiens Majors dans les Ports, Colonies, Arcénaux maritimes, & sur les Vaisseaux du Roi; ainsi que des Aumôniers, Chirurgiens Majors, & bas Officiers des Equipages & Chiourmes, des Galeres; à Marseille, sous les ordres du Ministre de la Marine.

CHAPITRE XXVII.

AMIRAUTÉ DE FRANCE, ET DES ISLES ET COLONIES.

En Décembre 1739.

Monseigneur le Duc de Penthievre, Amiral de France, en est le Chef depuis le premier Décembre 1737.

SIEGE GENERAL DE L'AMIRAUTE', à *Paris.*

Composé d'un Lieutenant général, d'un Lieutenant Criminel, d'un Lieutenant Particulier, & de six Conseillers.

GENS DU ROY.

Un Procureur du Roi, un Substitut, un Greffier en chef, sept Huissiers & deux Sergens pour le service de la Chambre.

SIEGES PARTICULIERS RESSORTISSANS *au Siége général de Paris.*

A Calais.
A Boulogne.
A Abbeville.
A Saint-Vallery en Somme.
Au Bourgdault.
A Eu & Tréport.
A la Rochelle.
Aux Sables d'Olonne.

DUNKERQUE,

Siege général dont les Appellations des Jugemens ressortissent au Parlement de Paris.

ROUEN,

Siége général ressortissant au Parlement.

SIEGES PARTICULIERS RESSORTISSANS
au Siege général de l'Amirauté de Roüen.

A Dieppe.
A Saint-Vallery en Caux.
A Fescamp.
Au Havre.
A Caudebec.
A Quilbeuf.
A Grandchamp.
A Honfleur.
A Dives.
A Touques.
A Oystreham.
A Caën.
A Bayeux.
A Carantan.
A la Hougue.
A Barfleur.
A Cherbourg.
A Port-Bail.
A Coutances.
A Grandville.

SIEGES GENERAUX RESSORTISSANS
au Parlement de Bordeaux.

A Bordeaux. A Bayonne. A Marenne.

SIEGES GENERAUX RESSORTISSANS
au Parlement d'Aix.

A Toulon.
A Arles.
A Antibes.
A Frejus.
A Martigues.
A la Ciotat.
A Marseille.
A Saint-Tropés.

SIEGES GENERAUX RESSORTISSANS
au Parlement de Toulouse.

A Narbonne.
A Agde.
A Aiguemortes.
A Cette.

SIEGES D'AMIRAUTEZ,
dans les Isles & Colonies.

CÔTE DE SAINT-DOMINGUE.

A Bayaah.
Au Cap François.
A Jacquemel.
A Léogane.
Au Port de Paix.
Au Petit Goave.
A Saint-Louis.
A Saint-Marc.

LA MARTINIQUE.

Au Fort Royal.
Au Fort Saint-Pierre.
A la Grenade.
A la Trinité.
A la Guadeloupe.
A Cayenne.
A Quebec.
A Louisbourg.

AMIRAUTEZ DE BRETAGNE,

DONT les Officiers sont à la pleine & entiere disposition du Roi, & dans lesquelles Monseigneur le Duc de Penthievre, Amiral de France, joüit en qualité de Gouverneur Général de la Province, de tous droits d'Amirautés, suivant l'Article premier de l'Ordonnance de la Marine du mois de Novembre 1684.

Les Officiers de ces Siéges sont obligés, aux termes de l'Article II. Titre premier de ladite Ordonnance, de prendre l'attache du Gouverneur Général.

Les Sieges ci-après dénommés ressortissent au Parlement de Bretagne.

A Rennes.	A Morlais.	A Vannes.
A Saint-Malo.	A Brest.	A Nantes.
A Saint-Brieux.	A Quimper.	

PREVOSTEZ DE LA MARINE.

IL y a dans chacun des trois grands Ports de Brest, Toulon & Rochefort, un Prevôt, un Exempt, un Procureur du Roi, un Greffier & douze Archers.

Et dans chacun des Ports du Havre & de Dunkerque, un Exempt & quatre ou six Archers.

Nota. Ces Archers ne résident pas tous dans les Ports principaux, il n'y en a que six dans chacun des trois grands Ports, & le reste est affecté au service des Départemens qui en dépendent près les Commissaires Généraux & ordinaires de la Marine.

SEMINAIRES DE PRESTRES AUMOSNIERS *sur les Vaisseaux du Roi.*

A BREST.

LOUIS XIV. a établi en 1686. une Communauté ou Séminaire de Prêtres Séculiers, pour fournir d'Aumôniers sur les Vaisseaux du Roi.

A ROCHEFORT.

Un pareil Séminaire de Missionnaires, établi sous Louis XIV. la même année.

A TOULON.

Autre Séminaire établi sous Louis XIV. sur la fin de l'année 1686. pour l'instruction de vingt Prêtres Séculiers destinés pour servir d'Aumôniers sur les Vaisseaux.

LES PESCHES DU ROYAUME.

La REGIE générale des Pêches sur l'Océans & sur la Méditérannée, est anciennement établie pour faire exécuter & maintenir le bon ordre des Pêches de France par les Juges des Amirautés du Royaume, conformément aux Ordonnances & Reglemens du Roi, rendu en conséquence, sous les ordres du Ministre & Sécretaire d'Etat de la Marine, dont *M. Masson du Parc* est Inspecteur, & chargé du détail, *à la Cour.*

CHAPITRE XXVIII.

COLONIES FRANÇOISES, OU NOUVELLE FRANCE.

En Décembre 1739.

AMERIQUE SEPTENTRIONALE

PREMIER GOUVERNEMENT GENERAL.

M. le Marquis de Beauharnois, Gouverneur & Lieutenant, Général de la Nouvelle-France, ou du Canada, & de la Ville Capitale de Quebec.

VILLE DE QUEBEC.

M. des Chailions, Lieutenant de Roi.

M. Pean, Major.

M. de Beaujeu, Major des Troupes en Canada.

MONT REAL.

M. de Beaucours, Gouver.

M. le Chevalier Begon, Lieutenant de Roi.

M. le Baron de Longüeil, Major.

LES TROIS RIVIERES.

M. de Vaudreüil de Cavagnial, Gouverneur.

M de Gannes, Lieutenant de Roi.

M. du Buisson, Major.

ISLE ROYALE.

M. de Forant, Gouverneur.

M. de Bourville, Lieutenant de Roi.

M. de la Valliere, Major.

M. du Hajet, Ayde-Major.

LA LOUISIANE.

M. de Bienville, Gouverneur à la Nouvelle Orléans.

M. de Louboey, Lieutenant de Roi.

M. le Chevalier de Noyan, Major.

LA MOBILLE.

Lieutenant de Roi. *vacant.*

M. de Beauchamp, Major.

M. Chaussegres de Lery, Ingén. en chef en Canada.

M. Verrier *Idem*, à l'Isle Royale.

AMERIQUE MERIDIONALE.

ISLES DU VENT,

deuxiéme Gouvernement général.

M. le Marquis de Champigny, Gouverneur & Lieutenant Général des Isles du Vent. M. Dupoyet, Lieutenant honoraire au Gouvernement général.

LA MARTINIQUE.

Gouvernement . . . *vacant.*

M. de Poinsable, Lieutenant de Roi.

M. de Longueville, Lieutenant de Roi.

M. de Ligny, Lieutenant de Roi.

M. Nadau, *idem.*

M. de Lonvilliers de Poincy, Major.

LA GRENADE.

M. de Pradines, Gouverneur.

M. de Bonvoust, Lieutenant de Roi.

M. le Chevalier Dars, Major.

CAYENNE.

M. de Chateaugné, Gouverneur.

M. d'Orvilliers, Lieutenant de Roi.

M. le Jard, Major.

M. d'Audifredi, Aide-Major.

LA GUADELOUPE.

M. de Clieu, Gouverneur.

M. Demon Saint-Renti, Lieutenant de Roi.

M. de la Fond, Lieutenant de Roi.

M. du Buélay, Major.

MARIE GALANDE.

M. de Poincy, Gouverneur.

M. de la Chassagne du Jarrier, Major.

ISLES DU VENT.

M. Houel, Ingénieur.

ISLES SOUS LE VENT,

troisiéme Gouvernement général.

M. de Larnage, Gouverneur & Lieutenant Général des Isles sous le Vent, à *l'Isle Saint-Domingue.*

M. de Chastenoye, Lieutenant de Roi, au Gouvernement général.

ISLE SAINT-LOUIS.

M. Mithon de l'Ecossois, Gou.

M. Descairac, Lieut. de Roi.

M. Massip, Major.

CAP FRANÇOIS.

M. de Chastenoye, Gouv.

M. Dartaguette Diron, Lieutenant de Roi.

M. Pernay du Recours, M.

M. de Sabran, Enseigne de Vaisseau, Réformé, servant au Cap François.

PORT DE PAIX ET FORTERESSE.

M. de Cadouche, Major, Commandant.

LEOGANE.

M. Bizoton, de la Mothe, M.

PETIT-GOAVE.

Lieut. de Roi : . . *vacant*.

M. de la Touche, Major.

L'ARTIBONITE.

M. de Courpon, Li. de Roi.

M. Maupoint, Major.

FORT DAUPHIN.

M. Butet, Lieutenant de Roi.

M. Chastenoye fils, Major.

JACQUEMEL.

M. de Petitbois, Major.

GRANDE ANSE.

M. du Bourry, Major.

MIRBALAIS.

M. de Feuret, Major.

L'ISLE A VACHE.

M. le Chevalier de Vaudreüil, Major.

M. Meynier, Ingénieur en chef, à *Saint-Domingue*.

NOMBRE DES OFFICIERS DE LA MARINE,

Commandans pour le Roi dans les trois Gouvernemens généraux ci-dessus de la Nouvelle-France ou Amerique Septentrionale & méridionale.

En Décembre 1739.

Gouverneurs & Lieutenans Généraux,	3.
Gouverneurs des Places & Isles,	11.
Lieutenans de Roi, *idem.*	20.
Majors, *idem.*	23.
Aydes-Major,	2.
Ingenieurs en chef,	4.
NOMBRE GENERAL des Officiers supérieurs,	63.

LES TROIS GOUVERNEMENS GENERAUX de la Nouvelle-France, ou de l'Amerique Françoise, sous le ministere de M. le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, ayant le Département de la Marine & des Galeres du Roi, sont remplis ordinairement par des Officiers de la Marine; & toutes les Troupes du Roi qui sont dans ces païs avec leurs Officiers,

Officiers, sont détachées des Compagnies Franches de la Marine, & du Regiment de Karrer, Suisse, à Rochefort, qui résident dans les Ports de France.

CONSULS DE FRANCE,

ETABLIS par le Roi, pour maintenir la Justice & Police du Commerce & de la Navigation Françoise, résidans dans les Villes & Ports d'Espagne, de Portugal, d'Italie, du Nord, & des Echelles du Levant, de Morée & de Barbarie, ainsi que pour veiller au Militaire des courses maritimes, sous les ordres du Ministre de la Marine.

En Décembre 1739.

ESPAGNE.

M. Partyet, *à Cadix.*

M. Montemart de Boisse, *à Malaga.*

Vacant, *à Carthagene.*

M. Gayot, *à Alicant.*

M. Vignon, *à Gijon & les Ports des Asturies.*

M. de Lastre, *la Corogne & les Ports de Galice.*

M. Nieulon, *à Mayorque.*

M. de Puyabry, *à Barcelone.*

M. de Deaux, *à Oran.*

M. Porlier, *Tenerif & les Ports des Isles Canaries.*

PORTUGAL.

M. du Vernay, *à Lisbonne.*

M. d'Herbés, *Isle Madere.*

M. de Sieuva, *l'Isle de Tercere.*

M. Andriey, *Isle de S. Michel.*

M. d'Hariague, *Isle de Fayal.*

ITALIE.

M Coutelet, *à Genes.*

M. de Bertelet, *à Livourne.*

M. Digne, *à Rome.*

M. Vidau, *à Civitavecchia.*

M. Devant, *Naples & les Ports du Royaume : Messine, & les Ports de Sicile.*

M. Paget, *Caillery & les Ports de Sardaigne.*

M. le Marquis de Benincasa, *à Ancône.*

M. le Comte de Beliardy, *à Senigaglia.*

M. le Blond, *à Venise.*

M. Nouveau, *à Rovigno.*

M. Scapich, *à Raguse.*

M. Giordany, *à Pessaro.*

M. Marin, *Isle de Corfou.*

M. Taulignan, *Isle d'Uzante.*

M. le Comte Thomas d'Armise, *à l'Isle Sainte-Marie.*

M. Georges Liurry, *à l'Isle de Cerico.*

DANS LE NORD.

M. Villardeau, *Moscou & les Ports de Russie.*

M. Rochefort, *Elseneur.*

M. Butaud, *Berghen, en Norvvege.*

M. Laugier, Commissaire de la Marine, de France, *à Amsterdam.*

M. Potin, Agent de la Marine de France, *à Roterdam.*

M. Mary, Commissaire de la Marine de Fran. *à Dantzik.*

ECHELLES DU LEVANT.

M. le Marquis de Villeneuve, *Ambassadeur* du Roi *à Constantinople.*

M. Peyssonel, Chancelier de l'Ambassade.

LE CAIRE.

M. Damirat, Consul.

M. Valiere, Chancelier.

ALEXANDRIE,
dépendant du Consulat du Caire.

M. Costa, Vice-Consul.

M. Broche, Chancelier.

ROSSET,
dépendant du Consulat du Caire.

M. Tassin, Vice-Consul.

SEYDE.

M. Arasy, Consul.

M. Pignon, Chancelier.

ALEP.

M. de Lane, Consul.

M. Bonnard, Chancelier.

ALEXANDRETTE,
dépendant du Consulat d'Alep.

M. Biès, Vice-Consul.

TRIPOLY DE SYRIE.

M. Yon, Consul.

M. de S. Amant, Chancelier.

SMYRNE.

M. Péleran, Consul.

M. Morin, Chancelier.

SCIO,
dépendant du Consulat de Smyrne.

M. Rougeau de la Blottiere, Vice-Consul.

M. Arnaud, Chancelier.

SATALIE.

M. de Saint-Amand, Consul.

CHYPRES.

M. J. L. Lemaire, Consul.

M. Lemaire, Chancelier.

SALONIQUE.

M. Thomas, Consul.

M. Chabert, Chancelier.

LA CANE'E.

M. de Valnay, Consul.

M. Larmet, Chancelier.

CANDIE.
dependant du Consulat de Canée.

M. Maltor, Vice-Consul.

M. Fiquet, Chancelier.

ECHELLES DE MORE'E ET DE L'ARCHIPEL.

MODON.

M. Clairambault, Consul.

M. le Prêtre, Chancelier.

NAPOLY DE ROMANE'E,
dépendant du Consulat de Modon.

M. Auvellier, Vice-Consul.

PATRAS,
dépendant du Consulat de Modon.

M. Roze, Vice-Consul.

LARTA.

M. Boullo, Consul.

LES DARDANELLES.

M. Fabre.

LA CRIME'E.

M. Venture, Consul.

ANDRINOPLE.

M. *vacant.*

NEGREPONT.

M. Aubert, Consul.

LA CAVALLE.

M. Verdier, Consul.

RHODES.

M. André, Consul.

LE MILOT ET L'ARGENTIERE.

M. Aignin, Consul.

TINO ET MICONI.

M. *vacant.*

METELIN.

M. Bonnal, Vice-Consul.

ATHENES.

M. Dimitte de Gaspari, Consul.

NAXIE, PAROS, ET ANTIPAROS.

M. Raymond de Modene, Consul.

SANTORIN.

M. Jacques Alby, Consul.

NIO.

M. Reynioard, Consul.

ECHELLES DE BARBARIE.

TRIPOLY.

M. de Montgrand, Consul.

M. Magy, Chancelier.

BENGAZI ET DERNE, *dépendans du Consulat de Tripoly.*

M. Boution, Vice-Consul.

TUNIS.

M. Gautier, Consul.

M. de Flandre, Chancelier.

ALGER.

M. Taitbout, Consul.

M. de Jonville, Chancelier.

MANUFACTURES, FABRIQUES ET FONDERIES ROYALES des Canons, & des Armes des Vaisseaux, & des Troupes de la Marine & des Galeres du Roi.

En Décembre 1739.

LE ROY fait faire, quand il lui plaît, des Armes, pour la Marine & les Colonies Françoises, aux Manufactures de Tulles en Limosin, & de Saint Etienne en Forests.

La Fabrique de Saint Gervais, en Dauphiné, appartient à la Marine qui y fait faire des Canons quand on en a besoin.

Il y a à Toulon & à Rochefort des Fonderies, où l'on fait faire des Canons, Mortiers & Pierriers de fonte, &c.

Sous les ordres du Ministre & Secretaire d'Etat de la Marine & des Galeres.

CHAPITRE XXIX.

GALERES DU ROY.

CORPS MILITAIRE des Officiets d'Epée & de Plume, & des Troupes des Galeres du Roi, au Département de Marseille.

En Décembre 1739.

GENERAL DES GALERES;

LIEUTENANT GENERAL E'S MERS DU LEVANT;

Grand Officier de la Couronne.

CEtte Charge fut créée sous Charles VIII. dit l'Affable, en 1490. depuis la réunion du Comté de Provence à la France.

Charles IX. regla le pouvoir & les fonctions du Général des Galeres, par son Ordonnance renduë à Amboise le 6. Avril 1562.

Monseigneur le Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur de France, Général des Galeres, nommé par le Roi le 20. Août 1715. Commandant la Galere Réal.

M. Sarrau de Vahiny, Secretaire Général des Galeres, le 15. Avril 1738. près du Général, *au Temple à Paris*, pour recevoir ses ordres.

LIEUTENANT GENERAL DES GALERES.

M. de la Rochefoucault, Marquis de Roye, le premier Janvier 1704. commande *la Patronne.*

M. le Duc d'Anville son fils, reçu en survivance le 7. Décembre 1720.

CHEF D'ESCADRES.

Promotion.

21. *Janvier* 1737.
M. le Commandeur de Levy-Gaudiez.

Premier Avril 1738.

M. le Comte de Maulevrier Langeron.
Premier Juillet 1739.

M. le Commandeur de Villeneuve Traus.

CAPITAINES DES GALERES.

Promotions.

18. *Mars* 1725.
M. du Laurent de Bruée, commande *la France.*
M. de Barras de Chantercier, commande *la Valeur.*
M. le Comte de Neufvy-Duchon, Inspecteur en 1738. commande *la Fortune.*
M. le Commandeur de Village de la Gratianne, commande *la Gloire.*

5. *Avril* 1728.
M. de Villeneuve-Bargemont, commande en second *la Patronne.*
M. le Chevalier de Pilles, commande *l'Héroïne.*

5. *Avril* 1730.
M. de Gardane, commande en second *la Réal.*

Premier Janvier 1732.
M. de Soissans, commande *la Hardie.*
M. de Fabre Masan-Sabran, commande *la Perle.*

4. *Octobre* 1732.
M. de Fontette, commande *l'Ambitieuse.*

8. *Septembre* 1733.
M. le Comte de Tournon-Pontevez, commande *la Brave.*
M. de Langerie, Capitaine de Port à Marseille.
M. le Chevalier de la Fare, Commandant des Gardes de l'Etandart Réal des Galeres.

21. *Janvier* 1736.
M. de Gailhac-Caumont, commande *la Ferme.*

21. *Janvier* 1737.
M. de la Bouvernelle, commande *la Favorite.*

Premier Avril 1738.
M. le Chevalier de Sartous, commande *l'Eclatante.*

25. *Juillet* 1739.
M. de Flotte, commande *la Duchesse.*

CAPITAINES-LIEUTENANS DES GALERES.

Promotions.

Premier Mai 1732.
M. de Giraudy.

Premier Octobre 1732.
M. de Saint-Victoret de Tournier, faisant les fonctions de Major.

8. *Septembre* 1733.
M. des Tourres.

M. de Villeneuve.
M. de Bernage, cadet.
21. *Janvier* 1736.
M. de Villeneuve de Castillon.
21. *Janvier* 1737.
M. d'Haraucourt.
M. de Cabannes.
M. de Fabas.
25. *Juillet* 1739.
M. de Chaumont.

LIEUTENANS DES GALERES.

Promotions.

15. *Avril* 1730.
M. Duguay.
M. le Marquis de Blacas.
M. le Chevalier d'Albert Saint Hypolite.
M. de Soissans-Villar.
M. le Chevalier de Glandevez, Ayde-Major.
M. le Chevalier de Raousset l'aîné, Ayde-Major.
Premier Janvier 1732.
M. le Marquis de Levy.
M. d'Oraison.
Premier Octobre 1732.
M. de Bassin.
M. le Com. de Gras de Preville
Premier Janvier 1733.
M. le Chevalier de Raousset le cadet, Ayde Major.
8. *Septembre* 1733.
M. le Commandeur de Preville, cadet.
M. le Chevalier de Castellanne-Majastre.
M. le Chevalier de Ligondes, Lieutenant des Gardes de l'Etendart Réal.
M. de Chaumont de Lussac.
21. *Janvier* 1736.
M. le Chevalier de Jarante la Bruyere, l'aîné.
21. *Janvier* 1737.
M. de Beaumont le Maître.
M. le Chevalier de Blacas.
Premier Avril 1738.
M. de Grille, Chevalier d'Estoublon.
Premier Mai 1738.
M. de Arragonez de Laval.
25. *Juillet* 1739.
M. d'Aubiboau.

ENSEIGNES DES GALERES.

Promotions.

5. *Avril* 1728.
M. le Chevalier de la Bastie.
M. le Chevalier de Lespine, Enseigne des Gardes de l'Etendart Réal.
M. d'Heureux l'aîné.
M. de Roquefort-Bausset.
M. de Razac.
M. de Gotho.
M. d'Arbaud de Gardane.
M. de Bonneval.

21. *Mars* 1729.
M. de Châteauneuf, Enseigne de Port.
Mars 1730.
M. le Chevalier d'Heureux.
15. *Avril* 1730.
M. le Chevalier de Cabre-Roquevaires.
M. de Castelane d'Hademar.
M. de Gantez.
M. de Pontis d'Hurtis, Enseigne de Port.
M. le Chevalier d'Argent.
M. d'Albert.
M. le Chevalier de Gérente la Bruyer le Cadet.
M. de Chaumont.
M. de Grandmaison, Maréchal des Logis & Garde de l'Etendart Réal.
M. le Chevalier de Gadagne.
Premiere Janvier 1732.
M. de Graves.
M. le Chevalier de Valabre.
Premier Octobre 1732.
M. le Chevalier de Blacas-Daups.
M. de Raousset.
Premier Avril 1733.
M. le Chevalier de Grimaldy.
M. de Clieu.
8. *Septembre* 1733.
M. de Mazam.
M le Marquis d'Aubignan.
M. le Marquis de Trans.
16. *Novembre* 1733.
M. le Marquis de Tresslemanes.
M. le Marquis de Vento, Despennes.
21 *Janvier* 1736.
M. le Chevalier Monier de Castelet, Enseigne de Port.
21 *Janvier* 1737.
M. le Chevalier de Grasse du Bar.
M. le Chevalier de Lestang de Parade.
Premier Mars 1738.
M. le Marquis de Javon.
M. de Lomenie.
Premier Avril 1738.
M. le Chevalier d'Urre.
Premier Mai 1738.
M. de Gréoux d'Audiffret.
25 *Juillet* 1739.
M. le Marquis de Villeneuve-Mons.

CHAPITRE XXX. ET DERNIER.

TROUPES DES GALERES DU ROY,

AU DEPARTEMENT DE MARSEILLE,

En Décembre 1739.

UNE COMPAGNIE des Gardes de l'Etendart Réal, tous Gentilshommes.

CAPITAINE.

M. le Chevalier de la Farre, 8 *Septembre* 1733.

LIEUTENANT.

M. le Chevalier du Ligondez d'Aurilly. 8 *Septembre* 1733.

ENSEIGNE.

M. le Chevalier de l'Epine, 5 *Mai* 1728.

MARE'CHAL DES LOGIS.

M. le Chevalier de Grandmaison, 4 *Mai* 1728.

BRIGADIERS.

M. le Marquis de Serignan. | M. de Segur Cabanac.

SOUS-BRIGADIERS.

M. de Gaufridy. | M. le Chevalier de Venasque.

Cette Compagnie est composée de trente Gentilshommes Gardes de l'Etendart Réal, compris les deux Brigadiers & les deux Sous-Brigadiers résidans dans le Port de Marseille.

Quinze Compagnies Franches de Soldats ordinaires des Galeres du Roi, composées chacune de cinquante hommes, compris un Capitaine d'Armes, deux Sergens, quatre Caporaux, un Tambour & un Fifre, sur les Galeres & dans le Port de Marseille; montant à sept cens cinquante hommes armés pour le service du Roi.

Plusieurs bas Officiers, Soldats, Matelots, & Ouvriers Invalides des Galeres, hors de service, à la demie solde, retirés dans leurs pais, de même qu'à la Marine.

PREMIERS OFFICIERS DE PLUMES

DES GALERES DU ROY, *en Décembre* 1739.

INTENDANT.

M. d'Hericourt, *en* 1729.

COMMISSAIRE GENERAL.

M. de Montgrand, 15 *Septembre* 1735.

COMMISSAIRES ORDINAIRES.

M. Blondel, Commissaire & Contrôleur, 6. *Juin* 1729.

M. Ranché, 15 *Janv.* 1731.

M. Sinetty de Puilon, 1. *Novembre* 1733.

M. Flamenq, 1 *Octob.* 1735.

M. Lusignan, 1 *Juin* 1737.

TRESORIERS

TRESORIERS GENERAUX DES GALERES DU ROI résidans à Paris, pour l'exercice de 1740.
En Décembre 1739.

M. Orceau des Arennes, Ancien.
M. Cornette, Alternatif.

CONTROLEURS GENERAUX DES GALERES.

M Perrotin de Barmont. | M. de Changy.

Un Trésorier Provincial à Marseille, par Commission des Trésoriers Généraux.

M. de Rebuty.

COMMISSAIRES DES CHAINES DE PARIS ET DE BRETAGNE, *avec Commissions du Roi.*

M. Jordanis, en 1727. de celle de Paris. | M. Loüet, *premier Janvier* 1736. de celle de Bretagne.

CAPITAINES DES CHAINES DE PARIS ET DE BRETAGNE.

M. Duval de Thillieul, Alternativement, réside à Paris.
M Bataille, Alternativement, réside à Rennes.
Payés par les Trésoriers Généraux des Galeres du Roi.

Ces deux Chaînes ramassent dans leur Route tous les Condamnés des Jurisdictions du Royaume.

Il y en a une particuliere pour le Parlement de Bordeaux.

OFFICIERS DE PLUMES DES GALERES.

Il y a un Garde-Magasin Général des Galeres, à Marseille, avec Commission du Roi.

Il y a trois Ecrivains principaux, avec Brevets du Roi.

Plus, deux Ecrivains généraux, avec Brevets du Roi.

Et quarante-huit Ecrivains ordinaires, tant pour l'Arcenal que pour les Galeres, à Marseille.

NOMS DES GALERES DU ROY, *& le nombre des Forçats & Turcs qui composent les Chiourmes sur chacune, dans le Port de Marseille, & au Baignes ou Arsenal de Mer, en Décembre 1739.*

GALERES.	FORÇATS ET TURCS.
La Réal, *premiere* - - - -	425.
La Patronne, *deuxiéme* - - -	297.
La Valeur, *troisiéme* - - -	276.
La France, *quatriéme* - - -	195.
La Fortune, *cinquiéme* - - -	263.
La Gloire, *sixiéme* - - -	189.
L'Héroïne, *septiéme* - - -	198.
La Hardie, *huitiéme* - - -	171.
La Perle, *neuviéme* - - -	199.
L'Ambitieuse, *dixiéme* - - -	413.
La Brave, *onziéme* - - -	193.
La Ferme, *douziéme* - -	193.
La Favorite, *treiziéme* - -	286.
L'Eclatante, *quatorziéme* - -	265.
La Duchesse, *quinziéme* - -	198.

QUINZE GALERES DU ROY, - - 3761 { Forçats & Turcs.

Plus, une Galere de dépôt dans le Port pour les Chiourmes, Invalides, Forçats & Turcs, - - - } 300.

Au Baignes ou Arcenal de la Darce à Marseille, Forçats qui travaillent, pour les partager ensuite sur les Galeres du Roi, suivant la revuë faite sur les Galeres le 31. Août 1739. - - - - - - - - - } 719.

MONTANT GENERAL des Chiourmes, 4780. { *Forçats & Turcs.*

Les Chiourmes sont regies par un Argousin, un Sous-Argousin, & un Mousse à chaque Galere.

Les Equipages des Matelots, pour la manœuvre de la navigation des Galeres, sont commandés par un Côme, un Sous-Côme & un Sous-Commite à chaque Galere, avec des Pilottes & Timoniers, ainsi que les Mariniers de rames, pour maintenir le service des Galeres du Roi.

Fin de la troisiéme & derniere Partie.

ADDITION
PENDANT LE COURS DE CETTE IMPRESSION.

COMPAGNIE DES GENDARMES de la Garde ordinaire du Roi, seconde Partie, P.14.

GUIDONS.

M. le Marquis de la Salle, premier.
M. le Marquis de Poyanne, second.
M. le Marquis de Marcieu, troisiéme.

REGIMENT ROYAL LA MARINE, Seconde Partie, page 79.

Crée le 24. Décembre 1669. & fut tiré des Compagnies-Franches de la Marine, destiné à servir sur mer, en conséquence ses Capitaines avoient droit de quitter à leur volonté leurs Compagnies pour servir en qualité de Lieutenans de Vaisseaux, ce que plusieurs firent. Ce Regiment a servi aussi par détachement sur les Vaisseaux, & depuis il a été fixé de servir sur terre.

INTENDANS DES PROVINCES,

premiere Partie, page 25.

M. de Harlay de Cely, Conseiller d'Etat ordinaire, Intendant de la Généralité de Paris en 1728. mourut le 27. Décembre 1739.

M. Herault, Conseiller d'Etat ordinaire, Intendant de la Généralité de Paris, nommé par le Roi le 28. du même mois.

JUSTICE DES CONSEILS DE GUERRE,

Se doit toujours rendre au nom du Roi, Tome I. page 388. du Code Militaire de 1734. Article X.

Par l'Ordonnance de Louis XIV. du 22. Août 1666. la justice ainsi faite aux Soldats d'Infanterie, sera exercée au nom du Roi, comme Colonel Général ; & celle qui se fera aux Cavaliers, au nom du Colonel Général de la Cavalerie ; tout ainsi que s'il n'avoit assisté que des Officiers d'Infanterie, ou de Cavalerie, à l'un & à l'autre desdits Jugemens.

HUIT BRIGADES D'OFFICIERS FRANCOIS & Etrangers réformés.

Au montant général desdits Officiers, page 8. de la troisiéme Partie, lisez, 8. Commandans, 41. Capitaines, & 139. Lieutenans, qui font ensemble 188. Officiers réformés.



De l'Imprimerie de J. B. LAMESLE, ruë vieille Bouclerie, à la Minerve. 1740.





